

# PHARMACOPÉE

*DU COLLÈGE ROYAL*

DES MÉDECINS

DE LONDRES.

---

---

*TOME PREMIER.*

---

---

PHARMACOPÉE

DE ROYUME

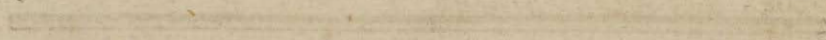
DE FRANCE

PHARMACOPÉE

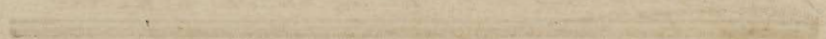
DE ROYUME

DES MÉDECINS

DE LONDRES



YOMAPRARIER



# PHARMACOPÉE

DU COLLÈGE ROYAL  
DES MÉDECINS  
DE LONDRES,

Traduite de l'Anglois sur la seconde Édition donnée avec  
des Remarques, par le Docteur H. PEMBERTON,  
Professeur en Médecine au Collège de Gresham :

*Augmentée de plusieurs Notes & Observations, & d'un  
nombre de Procédés intéressans, avec les Vertus & les  
Doses des Médicamens.*

TOME PREMIER.



A PARIS;

Chez P. FR. DIDOT jeune, Libraire, Quai des Augustins.

---

M. DCC. LXXI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.

PHARMACOPÉE

DU COLLEGE ROYAL

DES MÉDECINS

DE LONDRES,

Traduite de l'Anglois sur la seconde Edition donnée avec  
des Remarques, par le Docteur H. PEARSON,  
Professeur en Médecine au Collège de Chesham;

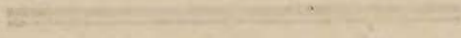
Augmentée de plusieurs Notes & Observations, & de  
nombreux de Pratiques nouvelles, avec les Causes de la  
Dose des Médicaments.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez P. F. DIDOT l'aîné, Libraire, Quai des Augustins.



M. DCC. LXXI.

PAR APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI



# AVERTISSEMENT

## DU TRADUCTEUR.

E N présentant cet Ouvrage au Public, je me crois dispensé de prouver combien la connoissance des Médicamens, & de leur préparation est nécessaire, & même indispensable à un Médecin. C'est par elle seule qu'il peut remédier aux désordres que l'Anatomie, la science de l'Æconomie animale, & l'observation éclairée lui font appercevoir dans le corps humain, dont elles lui découvrent les causes, & lui font saisir les indications. Ceux qui ont étudié la Nature avec soin, sçavent que les différentes substances qu'on emploie comme médicamens, peuvent être altérées de plusieurs manieres, qui tendent toutes à changer plus ou moins leur nature. Il est donc bien important pour celui qui les emploie, de les connoître depuis leur état de perfection, jusqu'à celui où elles sont, pour ainsi dire, dégénérées, & de les suivre dans toutes les nuances par lesquelles elles passent avant que d'être arrivées à ce dernier degré d'altéra-

*Premiere Partie.*

\* A ij

tion. Mais si la connoissance des corps simples est si nécessaire, celle des préparations dans lesquelles on mêle ces corps les uns avec les autres, est encore d'une conséquence bien plus grande. L'action mutuelle de ces substances les unes sur les autres, les moyens plus ou moins simples qu'on a mis en usage pour les unir, les additions qu'on a été obligé souvent d'employer pour parvenir à ce but, tout rend ce nouveau composé susceptible d'une infinité de combinaisons qui ne peuvent être prévues & appréciées que par celui qui joint à une observation constante, une théorie éclairée, & les connoissances pratiques du Pharmacien. Pénétrés de ces vérités, les grands Maîtres de l'art de guérir de tous les siècles & de toutes les nations, ont toujours regardé cette partie de la Thérapeutique comme la plus importante, & celle qui constitue véritablement le Médecin. Les premiers fondateurs de la Médecine ont eu soin de faire connoître les Remedes qu'ils employoient contre les Maladies qu'ils avoient à combattre, leur préparation, & la façon de les administrer. Quel fruit en effet pourrions-nous retirer des écrits de ces hommes illustres, si se contentant de nous décrire les symptômes des Maladies avec l'exacritude & la sagacité qui les caractérisent, ils avoient passé sous silence les moyens qu'ils mettoient en usage pour s'opposer aux progrès d'un mal dont ils nous démêlent ordinairement si bien les effets & les causes sensibles ? Serions-nous en état de les



## DU TRADUCTEUR.

v

suivre dans le traitement qu'ils nous indiquent, si quelques-uns de ces premiers Maîtres ne s'étoient attachés à nous donner une idée des caractères & des qualités sensibles des substances qu'ils employoient, & à nous transmettre en détail les formules & les procédés dont ils se servoient dans plusieurs de leurs préparations ? C'est le défaut d'instructions de ce genre, qui rend peut-être moins utile la lecture des ouvrages immortels d'Hippocrate. Cet homme divin, nommé avec justice l'oracle de la Médecine, porte la lumière dans tous les sujets qu'il traite : mais le peu de détail qu'il nous a laissé sur la nature & la préparation de plusieurs Remedes qu'il employoit, ne suffit pas pour connoître, ou pour distinguer des substances dont les noms se perdent dans l'antiquité des tems (a). Ceux qui se sont appliqués à nous donner des Traités suivis sur les Médicamens, à rassembler les différentes formules dont on s'étoit servi, & à décrire les procédés nécessaires pour les exécuter, ont donc rendu un service essentiel à l'art de guérir, & par conséquent à l'humanité. Je suis bien éloigné de mettre dans la classe des hommes à qui nous devons tant de reconnoissance, ces imbéciles collecteurs de formules, dûes la plûpart aux femmelettes ; & moins

(a) *Quæ nimirum Hippocrates, Theophrastus, Plinius, & Dioscorides laudant, nescimus, & semper ignorabimus, exceptis fortè*

*paucissimis. Herm. Boerhaave de repurgatæ Medicinæ facili simplicitate. Orat.*

encore ces Charlatans hardis & menteurs , qui pour avoir occasion de vanter leur prétendu sçavoir , donnent au Public un amas confus de Recettes dont la construction ridicule démontre leur ignorance. Ces derniers plus dangereux encore , fournissent tous les jours des armes à l'impéritie & à la témérité. C'est dans ces sources empoisonnées que puisent ces prétendus possesseurs de secrets , presque toujours sûrs de s'attirer l'admiration du vulgaire , & de trouver des ressources dans sa crédulité. Les Médecins éclairés n'ont rien négligé dans tous les tems pour s'opposer à des abus aussi funestes à l'humanité. Ils ne se sont pas contentés de s'élever contre ces formules monstrueuses adoptées par la multitude , & mises en usage par ces hommes à qui l'ignorance & l'avidité tiennent lieu de mérite & de connoissances. Ils ont senti qu'ils entreprendroient inutilement d'en montrer les inconvéniens & les abus : ils sçavoient qu'on vient difficilement à bout de détruire des préjugés par des raisons , & qu'on allégué inutilement les principes d'un art vis-à-vis de ceux qui n'en ayant aucune connoissance , ne sont pas en état de les saisir. Ils ont donc jugé qu'on ne pouvoit remédier efficacement à ces abus , qu'en substituant aux Recettes informes dont le Public étoit inondé , un Recueil complet des Médicamens simples & composés : Recueil formé après un examen réfléchi de la nature & des propriétés de chacune des substances qu'on y faisoit entrer.

Tels ont été vraisemblablement les motifs auxquels nous devons les Pharmacopées que les Colléges de Médecins établis dans plusieurs pays de l'Europe, ont données dans différens tems. La Faculté de Médecine de Paris composée dans tous les tems de Médecins éclairés, & remplis de zèle pour tout ce qui pouvoit contribuer aux progrès de l'art de guérir, donna un Dispensaire revêtu de l'autorité Royale, qui parut en 1590. Ce Dispensaire renouvelé plusieurs fois, & toujours perfectionné par les soins des sçavans Médecins de cette Faculté, a été redonné de nouveau au Public en 1758. Les Médecins qui sont répandus dans les différentes Universités de l'Europe, ont aussi publié des Dispensaires, & ont tâché de les rendre conformes à la pratique qui étoit en usage dans les pays auxquels ils étoient destinés. Il paroîtroit d'abord par cette raison, que l'utilité de ces sortes d'ouvrages seroit bornée aux seuls endroits dans lesquels ils ont été composés; mais ce seroit tomber dans l'erreur que de resserrer ainsi les avantages qu'on peut en retirer. Combien d'excellens Remèdes, combien de procédés n'ignoreroient-nous pas, si les sçavans Artistes qui vivent sous un climat étranger, avoient négligé de nous communiquer le fruit de leurs observations? Ne pouvons-nous pas nous flatter à notre tour, de leur avoir été quelquefois utiles? Ce n'est que par le commerce mutuel des connoissances, qu'on peut étendre l'empire des Sciences & des Arts. Ce principe adopté universellement, & répété si

souvent, acquiert un nouveau degré d'évidence, lorsqu'on l'applique aux sciences qui ont pour objet l'étude de la Nature. D'ailleurs, l'exposition des travaux des Artistes, & de leurs découvertes, excite nécessairement de l'émulation dans ceux qui s'appliquant aux mêmes objets, desirent d'acquérir la même gloire. On ne doit donc pas être étonné que l'art de la Pharmacie, ainsi que toutes les branches qui en dépendent, ait fait beaucoup de progrès depuis que les sciences Physiques ont été cultivées, non comme autrefois en imaginant de vains systêmes, mais en épianant celui de la Nature, & en la suivant pas-à-pas, par une observation exacte & constante. C'est surtout depuis que la Chymie a éclairé les opérations de la Pharmacie, que cette dernière s'est perfectionnée, & qu'elle n'a plus été soumise à une routine aveugle. C'est la Chymie seule qui fournit au Pharmacien les vrais principes d'après lesquels il doit opérer. C'est elle qui le guide dans les procédés qui paroissent les plus simples : procédés qui ne peuvent être bien exécutés que par l'Artiste instruit par elle, & qui connoît par conséquent la force des agens qu'il emploie, & la nature des corps qu'il leur soumet.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cet objet, quelque important qu'il puisse être. On trouvera au commencement de l'Ouvrage dont je donne aujourd'hui la traduction, une histoire intéressante & instructive de la Pharmacie. Les commencemens & les progrès

progrès de cet art y sont décrits brièvement, mais avec exactitude. On y démontre les grands avantages que la Pharmacie a retirés de la Chymie : on ne dissimule pas en même-tems les abus que cette dernière a souvent fait naître. Cette partie de l'ouvrage qui paroît sous le nom d'*Exposition de la méthode employée par le Comité, nommé par le Collège des Médecins (de Londres) pour revoir la Pharmacopée*, n'est pas la moins importante. On peut la regarder comme le résultat des travaux & des observations d'une Société de Médecins sçavans & éclairés, qui s'étoient chargés de faire une étude particulière de toutes les préparations Pharmaceutiques, d'en rechercher l'origine, d'en examiner les avantages & les défauts; soit à l'égard de la pratique médicinale, soit par rapport à l'art en lui-même; enfin, d'exposer les raisons de préférence qu'ils donnoient à telles compositions sur d'autres souvent plus connues & plus vantées. Cet Ouvrage destiné uniquement pour le Collège des Médecins de Londres qui en avoient conçu le plan & nommé les Auteurs, n'a point paru dans les Editions Latines de la Pharmacopée que ce Collège a données au Public : mais peu de tems après que cette Pharmacopée eut paru, M. Pemberton, Professeur en Médecine du Collège de Gresham (a), en donna une Edition en

(a) Gresham est un Collège || par le Chevalier Thomas Gresham  
fondé dans la ville de Londres || ham qui lui a donné son nom. Ce  
*Première Partie.* \* B

Anglois , avec plusieurs Remarques , & publia au commencement de cet Ouvrage *l'Exposition du Comité* dont je viens de parler. C'est l'Ouvrage Anglois du Docteur Pemberton , & ses Remarques soit sur l'Exposition du Comité , soit sur la Pharmacopée même , dont j'ai entrepris la traduction. J'ai ajouté un très-grand nombre de Notes ( *a* ) dont j'ai cru que l'Ouvrage avoit besoin , soit pour étendre le texte souvent trop court , soit même pour le corriger dans quelques endroits qui m'ont paru l'exiger. J'ai toujours eu soin , dans ce dernier cas , d'exposer les raisons qui m'ont fait penser différemment des Auteurs que je traduisois ; & mes Lecteurs verront aisément , que ce n'est point un esprit injuste de critique qui m'a porté à embrasser quelquefois un sentiment différent de celui de mon Original.

Le Volume qui paroît à présent renferme *l'Exposition historique du Comité* , & la Matière médicale qui est entièrement de moi. J'ai cru ne devoir pas me contenter à l'égard de cette dernière , de donner une simple nomenclature telle qu'elle est en usage dans presque tous les Dispensaires. J'ai donc tâché de présenter tout ce qui peut être inté-

Collège a des revenus considérables. On y fait des leçons de Théologie , de Médecine , de Droit Civil , de Géométrie , d'Astronomie , &c.

( *a* ) Les Notes qui sont de moi ont été imprimées en caractères Romains , pour les distinguer de celles du Docteur Pemberton qui sont en caractères Italiques.

ressant sur chaque substance, en en donnant une description courte, mais exacte, en indiquant les différens caracteres qui peuvent servir à la faire connoître dans l'état où on la demande pour les usages de la Médecine, & en même-tems à la faire distinguer d'autres substances ou totalement étrangères, ou fort altérées, que l'avidité des Marchands ne substitue que trop souvent. J'ai eu soin en même-tems de marquer les lieux d'où on tiroit ces substances, & de parler en peu de mots des préparations qu'on fait subir à quelques-unes d'entr'elles avant que de nous les envoyer. A l'égard des Plantes, je me suis contenté de décrire les seules parties dont on fait usage. Une description plus détaillée seroit déplacée & superflue. Outre les noms françois & les phrases latines destinées à faire connoître les Plantes, & les autres Médicamens, j'ai presque toujours ajouté les noms Anglois, Allemands & Italiens. J'ai cru que cette nomenclature seroit utile aux Artistes qui se trouvent souvent embarrassés vis-à-vis d'un étranger, qui ne connoît le nom d'une drogue dont il a besoin, que sous celui du pays qu'il habite. Enfin, je parle à la fin de chaque article des usages auxquels chaque substance est employée en Médecine & en Chirurgie. J'en indique les doses, & je mets sous les yeux du Lecteur les différentes compositions dans lesquelles on les fait entrer. Tel est le plan que je me suis prescrit pour

cette partie importante de la Pharmacie. Pour le remplir utilement, j'ai consulté avec soin les meilleurs Ouvrages que nous avons sur cette matiere. J'ai surtout fait beaucoup d'usage de l'excellent Traité de Matière médicale qu'a donné feu M. Geoffroy, & de celui du sçavant M. Cartheuser Professeur en Médecine à Francfort-sur-l'Oder. Quoique j'aie eu attention de citer les Auteurs dont je me servois, il peut m'être arrivé de l'oublier quelquefois. J'espère qu'un Lecteur équitable voudra bien excuser cette omission que je déclare être involontaire.

Je ne m'étendrai pas sur le mérite des formules qui composent cette Pharmacopée. Elles sont l'ouvrage d'un Collège de Médecins, célèbre dans l'Europe, & on pourra juger, ainsi que je l'ai dit, des soins qu'ils y ont apportés, par l'*Exposition* qui se trouve dans cette première Partie. Le but principal que les Médecins de Londres se sont proposé dans leur Dispensaire, a été de rendre les formules très-simples, en retranchant tout ce qui leur paroissoit inutile, & en supprimant même un grand nombre de celles qui avoient été adoptées dans leurs précédentes Pharmacopées, & qui le sont encore dans la plûpart des Dispensaires des autres Nations. Rien en général n'est plus louable que ce plan : réduire la pratique de la Médecine à un petit nombre de Remedes choisis, préférer même ordinairement les



plus simples (a), & ceux dont la préparation est la plus facile. Tels ont toujours été les préceptes des plus grands Médecins. On ne sçauroit donc qu'applaudir à ces vues, & personne n'est plus disposé que moi à les adopter (b). Mais n'est-ce point tomber aussi dans un autre inconvénient, que de resserrer dans des bornes trop étroites la Matière médicale, & les compositions Pharmaceutiques. Un Médecin obligé de satisfaire successivement à différentes indications, & forcé souvent de consulter le goût & les répugnances, même mal-fondées, de ses malades, ne doit-il pas desirer de connoître un grand nombre de Remedes, afin d'être en état de les varier? Ne faut-il pas même qu'il connoisse ceux dont il redoute le plus l'usage, ou qu'il croit inutiles, pour être en état de répondre aux questions presque toujours importunes, & souvent déplacées que lui font le malade & les assistans? Ces raisons m'ont porté à ajouter un grand nombre de Préparations à celles qu'on trouve dans la Pharmacopée de Londres. D'ailleurs, il y en a un grand nombre d'utiles qu'elle a omises. J'ai tiré la plûpart de ces dernières du Dispensaire de Paris. J'en donne aussi

(a) *Sæpè plus juvat herbæ decoctum, quam famosum quoddam Elixir, Quinta essentia, aut Panacea magni cujusdam Chymiastri.* Frid. Hoffman, in notis ad Pharmacop. Poterii.

(b) *Tyrone mei! Quam paucis remediis curantur morbi! Quam plures vitâ tollit remediorum farrago!* Baglivi, de fibrâ motrice & morbosâ.

xiv AVERTISS. DU TRADUCTEUR.

d'après quelques autres Auteurs. On en trouvera d'autres qui n'étoient pas connues. Enfin, dans les Notes que j'ai mises à la fin de chaque article, j'entre dans le détail du manuel ( ordinairement fort court dans les Pharmacopées ; ) j'indique les usages & les doses. Tels doivent être les objets du second Volume qui paroîtra incessamment.



---



---

# AVERTISSEMENT

Du Docteur P E M B E R T O N.

**L**E Collège des Médecins ayant choisi un Comité destiné à revoir & à corriger la Pharmacopée du Collège, les Membres de ce Comité s'assemblerent pour l'exécution de ce dessein, & dressèrent le plan d'un nouveau Dispensaire. Ils joignirent à ce plan un écrit dans lequel ils rendoient compte de la méthode qu'ils avoient suivie. Cet écrit contient un détail considérable sur un très-grand nombre d'articles que le Collège n'avoit fait qu'annoncer dans la Préface qu'il avoit mise devant sa Pharmacopée : on y rend compte des principaux changemens que le Comité a proposés, & que le Collège a ensuite adoptés. J'ai placé cet ouvrage fait par le Comité, immédiatement après la Préface donnée par le Collège. J'y ai joint quelques Remarques propres à éclaircir le Texte. J'ai mis des Notes sous quelques articles, dont le détail avoit paru inutile au Comité. Ces Notes très-courtes sont destinées principalement à rendre le manuel des opérations plus facile. Je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire de faire aucune Remarque sur quelques autres articles, principalement sur ceux qui sont adoptés actuellement dans la Pharmacopée.

*Quoiqu'en réformant le Dispensaire, on ait eu soin de ne pas changer les doses des Médicamens, j'ai cependant ajouté une Table semblable à celle qu'on trouve dans les dernières Pharmacopées. Cette Table est destinée à faire connoître quelle est la dose des purgatifs, des opiates, & des mercuriels dans les Médicamens composés dans lesquels on les fait entrer (a).*

<p>(a) J'ai cru qu'il seroit plus commode pour le Lecteur, de trouver sous chaque formule les doses des principales substances qui entrent dans les Médicamens composés. J'ai ajouté beaucoup</p>	<p>d'articles en ce genre, que le Collège de Londres avoit omis. J'ai cependant conservé la Table dont parle ici le Docteur Pemberton. On la trouvera à la fin de l'ouvrage.</p>
---	--





j

# PRÉFACE

*DU COLLEGE*

## DES MÉDECINS

DE LONDRES.



LE Président & le College ont jugé nécessaire d'examiner de nouveau la Pharmacopée de Londres. Plusieurs motifs les ont engagés à entreprendre ce travail.

Les plus grands Médecins se servent à présent dans leurs formules d'une méthode plus correcte & plus concise. Les Magistrats donnent au College les plus grandes marques de confiance en lui laissant le soin de veiller sur la pratique de la Médecine. Tout a donc contribué à animer son zèle & à soutenir ses travaux.

Ce seroit avec beaucoup de raison qu'on pourroit nous faire les reproches les plus humilians, si nous

laissions subsister plus long-tems dans la Pharmacie ces mélanges irréguliers & mal conçus dont elle est remplie, fruits de l'ignorance des premiers siècles. Ils furent introduits dans ces tems malheureux où les hommes sans cesse livrés à la crainte que l'idée de poison qu'ils s'imaginoient trouver partout, leur inspiroit, forcerent les anciens Médecins à s'appliquer à la recherche des Antidotes propres à les délivrer des dangers auxquels ils se croyoient exposés. Ces Médecins aussi ignorans que ceux qui les consultoient, & ordinairement plus superstitieux, avoient recours aux oracles & aux songes, & se livroient à toutes les chimères de l'Astrologie. Cependant, ne pouvant espérer de composer des médicamens capables de résister séparément à chaque espèce de poison, ils ramassoient & mêloient ensemble toutes les drogues auxquelles leur imagination avoit accordé une vertu alexipharmaque. Ce fut ainsi qu'au lieu de la simplicité si fort à désirer dans la Médecine, on ne vit plus que des mélanges ridicules par leur singularité, & par la quantité inutile des drogues qu'on y faisoit entrer. Ces désordres ont même continué de nos jours.

Nous avons fait tous nos efforts dans cet ouvrage pour retrancher cet amas confus & inutile. Nous avons cependant été obligés quelquefois de céder à l'usage qui a tant de pouvoir sur les hommes. Ceux qui viendront après nous trouveront encore beaucoup à corriger.

Il nous paroît inutile d'entrer dans le détail de tous les changemens que nous avons faits dans cet ouvrage.

D U C O L L E G E.      iij

Nous croyons seulement devoir avertir que nous n'avons jamais eu dessein de donner à notre Pharmacie toute l'étendue qu'elle pourroit avoir. Nous croyons cependant ne nous pas tromper en assurant qu'on y trouvera des médicamens bons, simples & en assez grand nombre, pour que les Médecins ayent toujours sous la main des remèdes efficaces, bien choisis, & le moins désagréables qu'il est possible. C'est par ces moyens qu'on peut esperer de guérir avec promptitude, avec sûreté & moins de dégoût. Rien n'est plus digne des attentions d'un Médecin, qui par ces moyens remplira tous les desirs de ses malades.





EXPOSITION  
 DE LA METHODE  
 EMPLOYÉE PAR LE COMITÉ,  
 NOMMÉ PAR  
 LE COLLEGE DES MÉDECINS  
 POUR REVOIR  
 LA PHARMACOPEE.

**L**E Comité nommé par le College pour revoir la Pharmacopée n'eut pas plutôt publié un essai où il rendoit compte du travail qu'il avoit commencé, que plusieurs membres du College, & même quelques autres personnes lui adresserent des écrits sur ce sujet (a). Ces écrits en petit nombre ne renferment presque que des doutes. On y propose en même tems de tenter de nouveaux essais. Le Comité a donc cru qu'il devoit suivre encore pendant quelque tems la même route qu'il avoit choisie dans le commencement : il a voulu prendre le tems nécessaire, non-seulement pour avoir une connoissance exacte de tous les articles qu'on

(a) Le Comité, avant de rendre public le plan auquel ce Mémoire étoit joint, avoit présenté aux Médecins qui composent le College, & à quelques autres personnes un autre plan propre à réformer la Pharmacopée. Ce plan contenoit les premières idées de son projet.



lui a présentés, mais encore pour examiner avec la plus grande attention tout ce qui lui avoit paru exiger des recherches longues & détaillées. Ce n'est qu'après avoir commencé à travailler suivant l'obligation qu'il sçait lui être imposée, qu'il s'est déterminé à ne pas attendre plus long-tems à soumettre à l'examen & à la décision de tout le College, ce qu'il a fait jusques à présent. Le Comité se propose aussi de mettre sous les yeux du College, lorsqu'il s'assemblera pour examiner le plan qu'il présente, tous les écrits qui lui ont été adressés. Le College jugera de leur mérite, & l'on ne pourra alors accuser le Comité d'avoir trop déferé au jugement particulier qu'il portoit de quelques-uns en les supprimant. Le Comité espere cependant qu'on lui permettra de s'étendre un peu sur les motifs qui ont réglé sa conduite.

Ce seroit inutilement que le Comité répéteroit ici que son premier soin a été de retrancher les médicamens qui ne sont plus en usage dans la pratique, & de donner au contraire ceux qui ont été adoptés depuis qu'on a revu la Pharmacopée : mais il ne sçauroit trop insister sur l'objet principal de ses travaux qui a été d'examiner les articles qu'il avoit cru devoir conserver, ou les nouveaux qu'il avoit admis. Il ne s'est pas contenté dans cet examen de les considérer du côté des règles Pharmaceutiques, il a voulu encore les tirer des vrais principes de la Médecine.

Notre Pharmacopée n'est qu'une compilation de formules ramassées dans des Auteurs de différens siècles. Il faut donc prendre la Pharmacie dans ses com-

mencemens , & la suivre dans ses progrès pour porter un jugement certain sur ces compositions. Ce n'est que par ce moyen qu'on fera tomber l'objection qu'on ne manque pas de faire à ceux qui entreprennent de réformer ce qui est adopté depuis long-tems. Tout doit , dit-on , nous porter à croire que les premiers Auteurs ont eu de très-bonnes raisons qui les ont engagés à faire ce qu'on veut corriger. Ces raisons , à la vérité ne nous sont pas connues , mais elles peuvent l'être par la suite , & nous nous repentirions alors d'avoir rejeté des choses qu'un travail assidu , & moins de prévention nous auroient fait approuver.

Cette objection toute spécieuse qu'elle est , ne sauroit sauver aux anciens le reproche d'avoir rempli leurs compositions de beaucoup de matières superflues.

Il faut convenir qu'il leur étoit très-difficile d'éviter ces erreurs. La Médecine commençoit seulement alors à devenir un Art. L'expérience manquoit : par quel moyen étoit-il donc possible de connoître exactement l'action des médicamens ? Et faut-il s'étonner de voir entasser dans les compositions des médicamens de même nature , lorsqu'on ne pouvoit assurer auquel on devoit donner la préférence ? Il est vrai qu'il résultoit de cet usage deux grands inconvéniens. On ne pouvoit sans beaucoup de précaution , ne pas mêler plusieurs médicamens , dont les uns devoient empêcher l'action des autres, qui étoient à leur tour un obstacle à celle des premiers. D'ailleurs , par cette méthode on devoit diminuer tellement la force du médicament principal, que le tout devenoit sans action. Dans

les premiers tems que le quinquina fut annoncé à toute l'Europe comme un excellent fébrifuge , on ne le donnoit que mêlé avec une grande quantité de médicamens auxquels on accordoit la même vertu. Si cette mauvaise méthode avoit continué , il est évident que l'action de ce fébrifuge auroit au moins été troublée par toutes les substances étrangères qu'on lui affocioit , & qu'on n'auroit jamais pû découvrir toute son efficacité. On peut donc reprocher avec fondement aux Auteurs qui sont venus dans la suite , de ce qu'au lieu de profiter d'une observation constante & long-tems continuée , ( observation qui devoit les engager à retrancher tant d'inutilités , ) ils ont eu au contraire , la manie de surcharger les formules déjà si longues & remplies de tant de drogues. Ce qui mit le comble à la Polipharmacie , fut le ridicule projet de composer des Antidotes qu'on faisoit prendre par précaution ; on croyoit en même tems qu'ils pouvoient deffendre le corps humain contre toute espèce de poisons.

C'est à de telles idées que nous devons le Mithridate , & la Thériaque ; Antidotes si célèbres dans tous les tems : l'énorme quantité des différentes drogues qui entrent dans ces médicamens , les rendent très-recommandables aux yeux de la multitude qui se persuade aisément qu'ils contiennent un Antidote capable de combatre chaque espèce de poison. Ces compositions étoient aussi principalement regardées comme des remèdes excellens contre toutes les maladies qui affligent le corps humain.

On prétend que le premier de ces Antidotes a été composé après beaucoup d'expériences faites séparément sur chaque espèce de contrepoison par le fameux Monarque dont il porte le nom. Artalus de Pergame avoit fait la même chose avant lui (a).

Cependant comme il ne nous reste aucun écrit public qui nous fasse connoître le détail de ces expériences, nous pouvons raisonnablement regarder ces prétendus faits comme des fables. Les additions que fit ensuite Andromaque ne nous apprennent pas davantage la raison qui avoit fait ajouter certaines matières en particulier : il faut en excepter la chair de vipere qui passoit pour rendre cet Antidote plus puissant contre la morsure de cet animal (b). La Thériaque parvint néanmoins à un si haut degré d'estime, que le sage Marc-Aurele étoit venu au point d'en faire un usage journalier qui déranger beaucoup sa santé. Sa tête en fut tellement affectée, qu'il s'assoupiroit au milieu des plus grandes affaires. Cet inconvénient l'obligea à en retrancher l'Opium, mais alors il ne pouvoit plus dormir (c).

On ne doit pas s'attendre à voir estimer autant qu'on l'auroit dû, la simplicité dans les médicamens, dans un tems où des compositions chargées de tant de substances superflues, étoient parvenues à un si haut degré de réputation. Au lieu de cette simplicité si désirable, on vit regner pendant plusieurs siècles une espèce d'émulation parmi les Auteurs Grecs & Arabes qui se disputoient la gloire d'entasser inutilement des

(a) *Galen. de Antidot. lib. I. cap. I.*

(b) *Ibid.*

(c) *Ibid.*

drogues : ce qui ne seroit qu'à montrer une ridicule ostentation. Dans le tems que les Arabes commencerent à faire connoître dans la partie Occidentale de l'Europe les Arts anciens, & les Sciences, les hommes étoient plongés dans les ténèbres les plus épaisses de la superstition, fruits de l'ignorance profonde à laquelle cette partie du monde étoit livrée depuis si long-tems. Ils ne consultoient plus ni leur raison ni même leurs sens. Etoit-il possible qu'asservis sous le joug des préjugés qu'entraîne toujours la bassesse des idées, ils prissent quelque confiance dans leurs lumières ? Auroient-ils osé seulement former le projet de corriger des abus qu'ils étoient à peine capables d'apercevoir ? La seule ressource qui restoit à ceux que leur goût portoit au travail, ou qui vouloient se faire un nom, étoit de commenter quelque systême Philosophique, systême inventé uniquement pour donner un faux air de science à ce qui, dans le fond, partoît du défaut de connoissances, & que l'affectation & l'indolence soutenoient.

Il faut convenir cependant que plusieurs raisons peuvent faire recevoir certaines compositions. Quelques matières, par exemple, sont propres à donner à un médicament, une forme qui en rend l'usage plus commode. D'autres, peuvent donner à certains remèdes la consistance convenable, soit pour les appliquer à l'extérieur, soit pour les donner intérieurement avec plus de facilité en diminuant le dégoût qu'ils pourroient causer par eux-mêmes.

En effet, un médicament qu'on ajoute à propos,

b

peut par son goût & par son odeur , corriger un remède que sans ce secours le palais & même l'estomac ne pourroient supporter.

D'ailleurs , les remèdes les mieux composés peuvent avoir des propriétés très-différentes , qui en restreindroient l'usage dans des bornes trop étroites. On peut dans tous ces cas , ajouter quelques substances de même espèce , souvent même inférieures en vertu , & non-seulement on ne diminue pas l'action du remède , mais même on le rend plus efficace. Enfin , il arrive souvent qu'un seul médicament ne sçauroit remplir toutes les indications d'une maladie. Ne peut-on pas alors mêler plusieurs matières capables, par l'action qu'elles auront reciproquement les unes sur les autres , de former un composé qui aura des propriétés que chacune n'auroit pas eues séparément.

Ces raisons qui se présentent naturellement à tout homme qui pense , sont très-éloignées des idées extravagantes dont nous avons parlé.

Quelques anciens empyriques , quoiqu'ennemis déclarés des dogmatiques & de toutes leurs spéculations , ont été jusques à soutenir qu'on pouvoit rendre la même composition propre à différens tempéramens , en entassant des médicamens de même vertu ; parce que , disoient-ils , une drogue peut affecter telle constitution , tandis que l'autre convient à un autre tempérament.

Ce raisonnement bien loin d'être convaincant ; paroît au contraire peu propre à satisfaire ; puisque

l'imagination la plus subtile (a) pourroit à peine expliquer l'action de ces monstrueuses compositions. On commença par distribuer les médicamens sous quatre classes différentes. Ces classes étoient le chaud, le froid, le sec & l'humide. On combina ensuite ces principes ; on y ajoûta la grossièreté & la subtilité des parties qui entrent dans la structure des différentes substances : enfin, on imagina d'autres qualités prises des effets qu'on supposoit que certains remèdes avoient sur le corps humain, tels que d'inciser, d'attenuer, d'épaissir, de relâcher, de resserer, & ainsi du reste (b). En pouf-

(a) ὁ λόγος ὅτις ἐπὶ δεικνύσι καὶ τὴν τῶν ἐμπειρικῶν ἰατρῶν φιλονεικίαν, κ. τ. λ. *Galien. de compositione medicament. per gener. lib. 1. cap. 1.*

(b) Hippocrate paroît être le premier qui ait expliqué ainsi l'action des médicamens. Les remèdes, dit-il, ( de affectionibus ) qui ne purgent ni la bile, ni le phlegme, agissent ou en rafraichissant, ou en humectant, ou en resserant & épaississant, ou en résolvant, ou dissipant, &c. Mais ce grand homme étoit bien éloigné d'abuser de ces termes pour expliquer tout, ainsi que la plupart des Médecins qui l'ont suivi, & surtout Erasistrate. Ce pere de la Médecine consultant continuellement la nature qui étoit son seul guide, avoit remarqué que certains remèdes n'opéroient aucune évacuation sensible; mais il avoit observé en même tems que par l'usage de ces remèdes, on pouvoit ou relâcher une partie trop tendue, ou lui redonner le ressort

qu'elle avoit perdu par trop de laxité, ou enfin dissiper ou résoudre par une transpiration insensible, des tumeurs dont la guérison devenoit par ce moyen très-simple & très-facile. C'est en rassemblant tous ces faits qu'Hippocrate forma des classes différentes de médicamens, qu'il sçavoit employer suivant les différens cas que ses observations méditées & réfléchies, lui avoient fait appercevoir. Si les Médecins qui sont venus dans la suite, avoient tenu la même route, ils n'auroient pas mérité la critique que font ici nos Auteurs. Mais l'esprit de système s'empara bientôt des Médecins, & ce fut alors qu'ils donnerent indistinctement le pouvoir d'épaissir, de relâcher, &c. à différens médicamens, suivant que leur imagination leur fournissoit des idées toujours fausses & dangereuses, quand elles ne sont pas puisées dans l'observation.

fant plus loin ces spéculations, on fit sortir de la même source une troisième classe de céphaliques, hépatiques, stomachiques, diurétiques & autres. Ces trois classes étoient terminées par une quatrième, qui comprenoit les médicamens dont toute la subtilité de ce systême ne pouvoit expliquer l'opération. On disoit alors que ces remèdes opéroient par la force de toute leur substance. *Totâ substantiâ.*

La première de ces qualités, ainsi que celles qui en dépendent, étoit encore divisée en quatre degrés, dont chacun étoit à son tour subdivisé en trois, de façon qu'on pouvoit appliquer ces médicamens dans chaque cas avec plus de précision qu'on n'auroit fait avec les règles de l'Arithmétique (a).

Ce n'est pas tout. Lorsque la composition se trouvoit ainsi heureusement faite, on cherchoit encore si elle ne pouvoit point avoir quelque mauvaise qualité qui demandât d'être corrigée, & alors soit que cette mauvaise qualité fût réelle, ou purement imaginaire, on avoit soin d'y ajouter ce qu'on croyoit propre à cet effet. On avoit poussé la précaution encore plus loin. On avoit pensé, avec quelque espèce de raison, qu'un médicament qui devoit pénétrer dans des parties éloignées, étoit soumis à l'action des organes de la digestion, action qui pouvoit le détruire avant qu'il fût arrivé au lieu de sa destination. Pour prévenir cet inconvénient, on lui associoit une matière à qui l'on donnoit le pouvoir de le défendre & de le conduire

(a) Galen. de medicam. facult. lib. 5. cap. 12. de composit. medicam. per gener. lib. 1. cap. 2.



fûrement. On se persuadoit alors que rien ne pouvoit plus agir sur lui, & qu'il n'avoit lui-même aucune action, jusques à ce qu'il fût arrivé à la partie à laquelle il devoit aller. Son opération ne devoit plus alors être troublée, & l'espèce de *protecteur* qu'on lui avoit donné sur la route se trouvoit, dans ce moment, détruit fort à propos. Il y avoit des médicamens qu'on imaginoit parcourir les routes du corps humain trop rapidement. D'autres étoient accusés de trop de lenteur. Les premiers avoient besoin d'être retenus. Les autres au contraire, demandoient d'être excités. Souvent on se persuadoit qu'il falloit ajouter une matière capable de diriger le médicament, & de l'empêcher de s'égarer.

On supposoit que chaque médicament avoit son poste, où, laissé à lui-même, il devoit opérer. Si on vouloit que le médicament agît plutôt, on y mêloit quelque autre matière capable de le fixer dans la partie dans laquelle on avoit intention qu'il restât : si au contraire, on vouloit qu'il passât plus loin, on lui associoit quelque autre médicament propre à lui ouvrir le passage (a).

Avec des principes aussi vagues & aussi bizarres, on pouvoit soutenir le fatras ridicule dont nous venons de parler. Ce fut cependant de cette manière que les hommes exercèrent leur esprit, ou plutôt en abusèrent pendant plusieurs siècles. Ce fut par de telles idées qu'ils se firent admirer de leurs descendans, sans que l'Art de guérir fit aucun progrès. Dans le tems même que nous possédames ces originaux Grecs, dans lesquels nos premiers maîtres avoient puisé leurs connois-

(a) *Avicen. lib. 5. init.*

fances, les hommes ne sçavoient pas penser d'eux-mêmes, & ils continuerent de se soumettre bassement à l'autorité.

On vit alors s'élever deux partis, l'un, composé des nouveaux protecteurs des Grecs; l'autre, formé par les anciens Admirateurs des Arabes (a). Ces deux partis disputèrent vivement, quoique chacun suivît aveuglément les préceptes dictés par le maître qu'il s'étoit choisi.

Les premiers qui travaillèrent utilement (b), pendant que cette bizarre doctrine dominoit dans les écoles, furent ceux qui s'appliquèrent particulièrement à l'étude de la Botanique, & s'attachèrent à corriger un grand nombre d'erreurs qui s'étoient glissées dans les noms des plantes & des drogues. Une partie de ces

(a) Le Docteur Freind nous apprend dans son Histoire de la Médecine, que les Arabes furent long-tems seuls en possession des écoles de Médecine en Asie, & même dans toute l'Europe. Mais il ajoute, que lorsque les originaux Grecs parurent après la prise de Constantinople, les Arabes furent décriés à l'excès, & avec aussi peu de raison, qu'on les avoit loués auparavant. *Freind. Hist. de la Méd. pag. 140.* Il n'est pas étonnant que la lecture des Médecins Grecs ait produit cette révolution. La comparaison de la méthode sage & éclairée des Médecins Grecs, & surtout d'Hippocrate, avec les rêveries auxquelles les Arabes se sont livrés, a dû nécessairement faire mépriser ces derniers à proportion de l'estime

ridicule qu'on avoit eue pour eux. Nous leur sommes cependant redevables de plusieurs bons remèdes qu'ils nous ont fait connoître, & même de la description de plusieurs maladies inconnues aux Grecs, telle que la petite verole, &c.

(b) *Leoniceus, Manardus, &c.* Le premier de ces Auteurs étoit né à Vicenze en 1428, & pratiqua la Médecine pendant plus de soixante ans à Ferrare. Il est un des premiers qui ait relevé les erreurs de Pline.

Manardus naquit à Ferrare en 1461, & fut disciple de Leoniceus; il fut premier Médecin de Ladislas Roi d'Hongrie. Il a fait des remarques sur les ouvrages de Jean Mesué.

erreurs venoit du peu d'exactitude des copies, ordinairement infidèles : mais la principale cause étoit la négligence & le peu de méthode dont on s'étoit servi dans l'étude de l'ancien Grec.

Les Arabes qui ont été nos premiers Maîtres, paroissent malgré leur entêtement pour la littérature Grecque, avoir eu si peu d'exactitude, que la plûpart du tems dans les traductions qu'ils nous ont données, ils se sont servis de termes qu'ils empruntoient des Syriens auxquels les deux Langues étoient étrangères. Les connoissances des Arabes nous sont parvenues par le moyen de traductions encore plus mauvaises, faites souvent en société. L'un, (peut-être fort ignorant dans la matière) expliquoit pendant qu'un autre rendoit, comme il pouvoit, le sens de ce qu'on lui dictoit. Il est aisé de s'appercevoir qu'on ne peut gueres compter sur un pareil travail, surtout dans une Langue dont l'orthographe est parmi toutes les Langues connues, la plus obscure & la plus sujette à l'ambiguité & à l'erreur.

Néanmoins la vénération superstitieuse pour l'antiquité, qui avoit été si long-tems un obstacle aux progrès qu'on auroit dû faire, diminua beaucoup par les recherches qu'on fit dans l'Anatomie, recherches qui firent appercevoir sensiblement les défauts & les erreurs des anciens.

Ces découvertes qui avoient été poussées déjà fort loin par Vesale, furent suivies dans la suite avec beaucoup d'ardeur, & accoutumerent peu à peu les hommes à examiner les choses par eux-mêmes. Elles servi-

rent encore à les faire revenir de la superstitieuse adoration qu'ils avoient eue pour les anciens dont l'autorité avoit été d'un si grand poids.

Les hommes devenant plus libres de jour en jour ; osèrent enfin penser d'eux-mêmes , & commencèrent à réfléchir sur les connoissances qu'on peut retirer de la théorie ou de la pratique. Un autre événement contribua encore aux progrès de l'Art de guerir. La Philosophie commença à être plus éclairée , & on chercha enfin à connoître la nature par l'observation & par l'expérience. La Médecine étroitement unie à la Philosophie , partagea avec cette dernière les avantages qui résulterent de ces recherches. Depuis ce tems la pratique de la Médecine devint de jour en jour moins systématique. La Pharmacie se ressentit , à la vérité , très-peu des progrès de la Médecine. On n'en sera point surpris quand on fera attention que les hommes étoient alors plus occupés de l'action & de l'usage des formules que leur avoient laissées leurs ancêtres, qu'empressés d'examiner les compositions en elles-mêmes , & d'y faire les changemens qui pouvoient seuls perfectionner cette partie de l'Art de guérir.

Il est assez difficile de suivre exactement les progrès qu'a fait la Pharmacie depuis que les Arabes l'ont fait connoître. L'histoire en est obscure & difficile à développer. Ce n'est que des livres originaux qu'on peut tirer quelque lumière.

Saladin d'Ascoli qui écrivit vers le milieu du quinzième siècle , & dans un tems où l'on n'avoit point encore de Pharmacopées composées sous le sceau de l'autorité

l'autorité publique, nous apprend que les seuls Livres (a) qu'eussent alors les Apoticairens consistoient en un Livre d'Avicenne, & un autre de Serapion, qui traitoient des plantes, un Livre de Simon Jannensis de Synonimis; enfin, un Traité d'un Auteur Arabe, sous le nom de *Liber Servitoris*. Ce dernier contenoit des préparations de plantes & quelques remèdes Chymiques alors en usage. Il y avoit encore deux Antidotairens, un de Jean Damascene, ou Mesué, & un autre de Nicolas de Salerne (b).

Quelque tems après, Nicolas Prévôt de Tours, donna une Pharmacopée générale qui pouvoit tenir lieu de tous les Livres que nous venons de citer (c).

(a) Plusieurs Médecins Grecs avoient déjà ramassé des formules & composé des espèces de Pharmacopées. Herophile paroît être le premier qui rangea les médicamens & enseigna quelques compositions. Ses Disciples le suivirent, & écrivirent beaucoup sur cette matière. Les Empyriques sont ceux qui se sont le plus appliqués à donner des recettes. On sçait que toute la doctrine de ceux qui les ont imités, & qui sont peut-être encore en grand nombre, ne consiste qu'à sçavoir par cœur un nombre de remèdes qu'une routine aveugle leur fait appliquer indifféremment. M. le Clerc remarque dans son Histoire de la Médecine, que ce fut surtout dans le tems que la Médecine fut partagée en Pharmaceutique & Chirurgicale, qu'on commença à composer des Recueils de médicamens,

Voyez le Clerc, *Hist. de la Med.* tom. 1. pag. 339. & suiv.

(b) Nous pouvons apprendre de Saladin même, en quel siècle il vivoit. Cet Auteur rapporte un fait par lequel on voit que Naples avoit été dans le tems qu'il écrivoit, sous la domination des Arragonnois, qui commencerent à être maîtres de cette Ville en l'année 1442. (*Vid. Suppl. mes. edit. junct. fol. 253 H*).

(c) Ce Livre commence ainsi. « Le célèbre Docteur Saladin demande quels étoient les Livres nécessaires à un Apoticaire, & combien il y en avoit? Il répondoit qu'il y en avoit six, qu'il cite dans son Abrégé pour les Parfumeurs. Pour nous, nous disons qu'il n'y a que notre Livre qui soit nécessaire; & qu'avec lui, on peut se passer de tous les autres. Ces mots feroient croire qu'il y avoit une grande distance de ce tems-là à celui de Sala-

Dans cette Pharmacopée, les compositions sont presque entièrement prises de Mésué & de Nicolas de Salerne, Auteur plus ancien que nous venons de citer. Le trésor des *Parfumeurs* écrit à peu près dans le même tems, & la *lumière des Apoticaire*s, ne sont que des extraits pareils. Dans la *grande lumière* publiée peu de tems après, & qui contient une plus grande quantité de remèdes, on voit que tout le fonds du Livre est tiré de ces deux Auteurs. Les Antidotaire's dont on vient de parler, ont été la base de toutes les Pharmacopées qui sont venues dans la suite. Nous ne sçavons autre chose de ces Auteurs, si ce n'est qu'ils ont été admirés dans les siècles barbares dans lesquels ils vivoient.

On peut déterminer avec une espèce de certitude ; dans quel siècle vivoit Mésué. En effet, dans le *Gradadin* dont l'Antidotaire est une partie, cet Auteur cite Avicenne (a), qui mourut vers le commencement du onzième siècle (b), & lui-même est cité souvent par Constantin l'Africain, qui écrivit avant la fin de ce siècle (c).

*din. Ce qui fait une difficulté. Cet Auteur parle par occasion de plusieurs Ecrivains qui vivoient à peu près de son tems, & entr'autres de Matthieu de Gradibus, qu'il dit expressément vivre dans le tems où il écrit ; au lieu qu'on suppose communément que ce Mathieu est mort en 1460. Mais les ouvrages de cet Auteur éclaircissent ce point : car nous avons des consultations de lui, de 1497 (consil. 9. 31.)*

(a) Sous le nom d'Aboali, & Abuisali. Voyez fol. 214. E. F. 6. 227. 6. 24913. (édit. Venet 1602).

(b) Abul Pharai. p. 232.

(c) Lambec. Biblioth. Casar. l. 6. p. 128. On a douté si ce Jean Damascene, cité par Constantin, étoit le même que notre Mésué ; mais dans tous les endroits où les citations renvoyent aux ouvrages de Mésué, qui ne sont pas perdus, on trouve qu'elles se rapportent à l'original, autant que

Telles sont les connoissances que nous pouvons avoir d'un Auteur dont l'autorité a été si respectée, & dont les préceptes ont été suivis avec la plus grande soumission. On a beaucoup disputé jusques à présent sur le tems où il vivoit : les uns l'ont confondu avec un Auteur du même nom, beaucoup plus ancien, qui étoit à la Cour de Bagdad ; les autres, & c'est le plus grand nombre, le placent cent ans trop tard.

On ne connoît aussi que très-peu de chose de *Nicolas*, qui est le second Auteur de la Pharmacie de nos jours. Le titre qu'on lui donne de *Salerne*, feroit croire qu'il a demeuré dans cette Ecole. Saladin, dont nous avons parlé, dit, en rendant compte de son travail, qu'il y avoit deux Antidotaires sous le nom de ce *Nicolas*, & qu'on les distinguoit par les noms de *grand* & de *petit*. Le dernier de ces Antidotaires étoit le plus en usage, & n'étoit qu'un abrégé de l'autre, où l'on ne trouvoit qu'une partie des compositions réduites en même-tems aux moindres quantités. C'est par cette raison qu'on trouve toujours les formules de cet abrégé avec cette phrase : La moitié est, *semis*, & autres semblables. Cette expression étoit employée, pour montrer dans quelle proportion la formule du grand Antidotaire se trouvoit resserrée dans le petit. Parmi les ouvrages qu'on a souvent publiés pour servir de supplément à *Mésué*, il y

*cela peut être dans des copies différentes, qui nécessairement varient toujours un peu. Lambecius principalement, fait voir que ce qui nous reste de Constantin, est une Tra-*

*duction très-insidèle de cet Auteur. Comparez les pages 10. 12. 32. 34. 37. de Constantin, avec les pages 112. & 162. &c. de Méfue, édit. de Venise 1602.*

en a un qui a pour titre *Antidotarium Nicolai* : on trouve dans ce Livre des formules que les Auteurs du Dispensaire dont on a déjà parlé, donnent sous le nom de *Nicolas* ; tel est le petit Antidotaire. Nous avons une copie du *grand*, publiée sous le nom de *Nicolas d'Alexandrie*, & traduite du Grec par *Nicolas de Reggio*, qui est le dernier Traducteur de *Galien*. Dans cette Traduction, les compositions se trouvent rangées comme dans l'autre, suivant l'alphabet Latin. Il y a apparence qu'on a suivi dans l'original l'ordre de l'alphabet Grec, quoiqu'en général, on ait ajouté dans cet ouvrage plusieurs articles qui ne se trouvent pas dans celui de l'autre Auteur nommé aussi *Nicolas*. Ces deux ouvrages cependant, pour la plus grande partie, sont entièrement semblables ; & excepté quelques fautes qui s'y sont glissées, on trouve qu'ils s'accordent dans la proportion adoptée par le *petit Nicolas*, de la maniere dont nous avons déjà parlé (a). Tout y est supputé avec une telle exactitude, que les proportions se trouvent conservées non seulement pour les simples grains, mais encore pour les fractions de grains. La copie de ce grand Antidotaire est imparfaite : quelques articles manquent. Dans d'autres, on voit évidemment qu'on a eu recours à l'abrégé, & qu'on a eu intention de faire voir dans quelle proportion les formules tirées de l'original ont été diminuées. Une de ces compositions est celle qu'on

(a) Il faut prendre la dragme ou gros pour la neuvième partie de l'once, comme on le trouve à la fin

du petit Nicolas ; les autres divisions de l'once, sont les mêmes que	parmi nous.
---	-------------



nomme *Electuaire du Capitaine* : on dit qu'elle fut faite par Roger, Duc de la Pouille, fils de Robert Guiscard. Si cela se trouvoit dans l'original, (& Saladin dit expressément, qu'il n'y avoit dans le petit, que ce qui étoit dans le grand,) l'Auteur ne pourroit pas être aussi ancien que Mésué, quoique l'Editeur prétende que ce soit le Nicolas, cité par Paul Æginette; mais il est facile de démontrer la fausseté de cette opinion, en faisant attention qu'il parle souvent des Myrobolans, du Turbith, du Séné & de quelques autres drogues qu'on ne connut en Europe, que quelque tems après (a).

Tels furent les guides de la Pharmacie moderne. Ils étoient tous les deux d'un siècle dont la barbarie n'a point eu d'exemple depuis la connoissance des Lettres. Il arriva par conséquent, que les compo-

(a) Outre ces deux Antidotaire, nous en avons un troisième, sous le nom de Nicolas Myrepsus, à qui l'on donne aussi le titre d'Alexandrinus (1). L'Editeur de cet ouvrage étoit persuadé qu'il n'avoit paru que pour éclaircir l'original donné par Nicolas. En effet, cet Antidotaire forme une collection beaucoup plus considérable que les trois autres; mais en même tems, il ne peut pas avoir servi à l'abrégé du petit Nicolas: car lorsque les compositions se rapportent l'une à l'autre, les quantités sont les mêmes que celles de l'abrégé, & cela arrive même, lorsqu'il se trouve le plus de fractions dans les nombres réduits d'après le grand Antidotaire (2).

(1) Cet Auteur est le dernier des Ecrivains Grecs. Le surnom d'Alexandrinus, lui vient d'Alexandrie qui étoit sa patrie. Le Dispensaire dont on parle ici, fut fait avant l'an 1300. Myrepsus y cite souvent Actuarius, & le transcrit dans beaucoup d'endroits. Son style est mauvais, & son Grec barbare. Il a décrit le premier fort exactement les différentes espèces de Myrobolans qui n'avoient pas été bien connues par Actuarius. Voyez Hist. de la Méd. de Freind. p. 111. & 119.

(2) On a suivi dans cet Antidotaire l'ordre de l'alphabet Grec, comme je l'ai trouvé dans un manuscrit de la Bibliotheque Bodlcienne.

tions des plus anciens Auteurs passant par différentes mains, chacun y ajouta; & ces additions étoient toujours des drogues inutiles. On peut même assurer, sans crainte de se tromper, que les Compilateurs qui sont venus ensuite, ont en général choisi constamment ce qu'il y avoit de plus mauvais. On peut juger en quelque maniere par le Commentaire de Bauderon (a) sur l'*Aurea Alexandrina*, dernière composition de Nicolas, combien les hommes qui ont eu le plus de génie, se sont trouvés embarrassés, quand ils ont voulu rendre raison de toutes les choses mal placées & superflues qu'on trouve dans les ouvrages de nos Maîtres. L'opium paroît être la base de l'*Aurea Alexandrina*; on y fait entrer d'autres médicamens pour augmenter son action, & comme ces médicamens ont de mauvaises qualités, on en ajoute d'autres pour les corriger. Ce n'est pas tout encore; on entasse une quantité énorme de drogues, dont les unes sont chargées de diriger l'action de ce médicament vers la tête, les autres vers la poitrine, d'autres vers le cœur, l'estomac, la rate, le foye, les reins & plusieurs autres parties; enfin, dit l'Auteur, ce seul médicament destiné à combattre toutes les maladies dont il fait l'énumération, peut-être regardé à juste titre comme une boutique entière d'Apoticaire, contenue dans un pot de fayance (b).

(a) Bauderon étoit François, & pratiqua pendant long tems la Médecine à Mâcon, où il mourut en 1621, ou 1622.

(b) La base, est l'Opium dont la vertu rafraîchissante & narcotique, est augmentée par la Jusquiame blanche & l'écorce de Mandragore;

Rondelet dans ses remarques, sur le sirop d'His-  
sopé, de Mésué, paroît moins disposé à admirer ce  
qu'il n'entend pas, quand il nous dit qu'il a hésité  
long-tems s'il devoit placer ce sirop dans la classe des  
atténuants, ou des incrassants, par la quantité des dif-  
férentes drogues qui y entrent. Il se détermine enfin à  
le croire propre à tout, en disant avec franchise,  
» nous nous en servons, lorsque nous serons dans le  
» doute de sçavoir s'il faut un incrassant ou un atté-  
» nuant (a).

La première Pharmacopée qui parut sous le sceau  
de l'autorité publique, fut celle de *Valerius Cordus*,  
publiée par ordre du Senat de Nuremberg (b). Ce  
n'est presque qu'une compilation des deux Auteurs  
que nous avons déjà cités. On y trouve quelques notes  
assez courtes, destinées à faire connoître les plantes &  
les drogues, dont les noms pourroient être douteux,  
& jetter dans l'équivoque. Les Pharmacopées qui sui-  
virent, emprunterent aussi de ces écrivains tout ce

la qualité nuisible de ces dernières, est corrigée par la Myrrhe, l'Euphorbe, le Castor & les Anacardes; leur action est déterminée vers le cerveau, par le moyen des clouds de Gérosle, de la Sauge, de la Pivoine, du bois d'Aloës, du Castor & de l'Encens. Ils pénètrent dans la poitrine & dans les poulmons, par le moyen du Soufre, du Thim, du Pouillot & de la Gomme Adragant; enfin, ils vont au cœur par l'addition des Perles, du Blatta-Byssantia, (1) de l'or, de l'argent, de l'os du cœur de Cerf & de l'Ivoire.

A l'estomac par le Mastic, &c. *Bauder. Pharmac. l. 1 §. 5.*

(1) C'est le nom qu'on donne au couvercle d'une coquille oblongue. On la nomme aussi *Unguis odoratus*, ongle odorant: mais il paroît que la coquille qu'on nous apporte encore de Constantinople, est très-différente de ce que les Anciens appelloient *Unguis odoratus*. Voyez dans les Transactions Philosophiques, la Dissertation du Sçavant Lister sur cette matière.

(a) *Pharmacop. officinal.*

(b) *En 1572.*

qu'elles contenoient. On auroit pu cependant les rendre meilleures, en y ajoutant ce que d'autres Auteurs avoient donné. Notre Pharmacie en particulier, ( si on en excepte les remédes tirés de la Chymie, qui dans ce tems commencerent à être mis en usage, ) n'étoit de même qu'une compilation des ouvrages de Mésué & de Nicolas, auxquels on avoit ajouté quelques compositions tirées principalement de Fernel, & de Théodore de Mayerne. Ces deux derniers Auteurs peuvent passer pour les plus grands Partisans de la Polipharmacie (a).

(a) Je suis fort étonné que nos Auteurs ayent confondu ensemble, deux hommes aussi différens que Fernel, & Théodore de Mayerne; Fernel un des plus grands Médecins qui ayent existé depuis Hippocrate, ne se conduisit jamais que par les observations qu'il avoit puisées dans la nature, dont il avoit fait continuellement son étude. Il avoit saisi la doctrine des anciens Médecins Grecs. Il en avoit reconnu la justesse, & il ne la perdoit jamais de vue dans sa pratique. On peut s'en convaincre par la lecture des ouvrages de ce grand homme, qui fera toujours honneur à la Faculté de Médecine de Paris, quoi qu'elle ait produit un grand nombre d'autres Médecins illustres. Fernel est un des premiers de son tems, qui ait sçu se servir des lumières que fournit l'Anatomie dans la pratique, quoi que cet Art fût presque alors au berceau. Peut-être à la vérité, Fernel n'est-il pas tout-à-fait à couvert

du reproche de Polipharmacie: mais ce reproche lui est commun avec les Médecins de son tems. L'usage l'autorisoit, & on sçait quel pouvoir il a sur les hommes, surtout en Médecine. Ne pourroit-on pas accuser du même défaut deux autres grands Médecins, dont les ouvrages immortels serviront à jamais à ceux qui voudront s'instruire & se conduire avec sûreté dans la pratique. On sent aisément que je parle d'Houllier & de Bailou. La Polipharmacie étoit donc le préjugé du tems, & non le défaut de Fernel. On peut même s'apercevoir dans différens endroits de ses ouvrages & dans plusieurs de ses consultations, que sa pratique étoit souvent fort simple, & quelquefois davantage que celle de plusieurs Médecins de nos jours, qui ne cessent d'accuser les Anciens de Polipharmacie. A l'égard de Théodore de Mayerne, on sçait que c'étoit une espèce de charlatan, qui à l'aide d'un petit nombre de

La liberté qu'on eut d'employer les remèdes Chymiques, augmenta beaucoup notre Pharmacopée, que les premiers Compilateurs avoient resserrée dans des bornes fort étroites. Nous croyons devoir indiquer quels furent l'origine & les progrès de cette branche de la Pharmacie.

Parmi les connoissances utiles, dont les Arabes enrichirent l'Europe, ils apportèrent aussi un Art dont ils faisoient mystère; par le moyen de cet Art, ils prétendoient ridiculement qu'on pouvoit changer différentes substances en or & en argent. Les Arabes ne paroissent pourtant pas avoir été les premiers qui ayent imaginé ces revêries. Il est plus probable qu'ils les tenoient des Grecs, à qui ils étoient aussi redevables de tout ce qu'ils sçavoient (a). Nous lisons dans un Auteur (b) qui a écrit avant les conquêtes des Sarrafins, que cet Art étoit fort cultivé dans l'Empire d'Orient; & un Historien (c) d'Asie nous apprend, que les Arabes, même plusieurs siècles après, ne s'appliquoient à aucune partie de la Philosophie naturelle. Dans le mê-

succès, qui n'étoient dûs qu'à sa hardiesse & à son ignorance, s'étoit fait une réputation qu'on acquiert toujours plus sûrement par ces moyens que par le vrai sçavoir.

(a) Il paroît que les Grecs avoient eux-mêmes appris la Chymie des Egyptiens, qui sont les premiers Peuples qui ayent cultivé cet Art. Voyez l'Histoire de la Philosophie Hermétique, pag. 8. & suiv. Voyez aussi le Discours Historique sur la Chymie, par M. Macquer.

On trouvera dans cet excellent Discours, une Histoire de la Chymie depuis les premiers tems, dont l'Auteur a débrouillé le cahos, jusques à nos jours.

(b) *Ænée de Gaza*, Auteur du cinquième siècle, parle de cet Art comme existant. *Thémistius* aussi dans le siècle précédent, parle de la grande réputation dans laquelle il étoit.

(c) *Abul Pharaj. Dynast. 9. p. 100. 160.*

me tems, ces Ecrivains nous parlent de leur Art comme du seul digne de porter ce nom. Ce Peuple, vrai-semblablement, apprit le vrai nom de cet Art des Grecs, parmi lesquels nous voyons qu'on le nommoit tantôt *χημία*, *χημεία*, ou *χυαμεία*. Ce dernier nom a été généralement adopté par les Auteurs les plus récents. Cependant, les plus sçavans hommes ont préféré l'autre (a). Les Grecs modernes écrivent aussi *χημεία*. Le nom Arabe *كيميا* *Chymie* peut-être tiré de l'un & de l'autre formé du mot *συνάπλος* qui fait avec *دینار* Dinar & *χύλος* *كحل* chyle.

Malgré les traces de cet Art prétendu qu'on trouve chez les Grecs, plusieurs siècles avant que les Arabes connussent les Sciences, il est cependant récent chez les premiers (b). On a supposé à la vérité que cet Art remontoit si haut dans l'antiquité, qu'on a prétendu que les plus anciennes fables des Poëtes n'en étoient que l'allégorie. Suidas (c) & quelques autres Ecrivains Grecs, qui quoique plus anciens n'ont pas plus d'autorité, ont avancé que la Toison d'or des Argonautes, n'étoit autre chose qu'un Livre écrit sur une peau de de mouton, & que dans ce Livre on dévoiloit tous les mystères du grand œuvre. Borrichius paroît donner dans toutes ces extravagances avec une facilité incroyable. Le discours de Mercure déguisé à Priam, quand

(a) *Conring. Hermet. Medicin. l. 1. c. 3.*

(b) On trouve le nom de cet Art dans *Julius Firmicus (Math. l. 3. c. 15.)* Cet Auteur vivoit sous l'Empereur Constantin. Quelques recher-

ches qu'on fasse, on ne sçauroit en trouver de traces plus anciennes, soit parmi les Grecs, soit parmi les Latins.

(c) au mot *Δίερα*.

il lui dit qu'il a six freres, n'est qu'une allusion aux noms que les Chymistes donnent aux métaux (a). Ces mots d'Homere, dans l'Odissée. ω. v. 1.

*Ἑρμῆς δὲ ψυχὰς κυλλήνιος ἐξεκλείδο' Ἀνδριῶν μνηστῆριω*, signifient que *Mercur* évoque les manes des amants, c'est-à-dire, des métaux. *Vénus* surprise par *Vulcain* entre les bras de *Mars*, n'est qu'un emblême de quelque opération secrète de Chymie (b). Il en est de même de l'endroit où *Homere* raconte que *Mars* fut enchainé par les fils d'*Aloéus*. Tout y est exprimé si clairement, ajoute *Conringius*, qu'avec un peu de bon sens, il n'est pas possible qu'on n'en soit frappé (c). Ce grand défenseur de l'Art hermétique ne doute pas que ce ne soit à la sagacité avec laquelle les Egyptiens saisirent ces idées qu'il faut attribuer ces monceaux immenses d'or & d'argent, que les Prêtres de ce Peuple disent, avec tant d'ostentation, s'être trouvés de tous les tems dans les trésors de leurs Souverains. Après la domination des Perses, ces Prêtres refuserent de montrer ces richesses, & feignirent que les vainqueurs les avoient emportées avec eux (d). Ce Sçavant homme veut, cependant, qu'on ajoûte foi à ce qui est raconté de *Dioclétien*. On prétend que cet Empereur ne put soumettre entièrement les Egyptiens qu'après avoir fait brûler leurs Livres, source inépuisable de richesses qui nourrissoient continuellement dans ces Peuples l'esprit de révolte. (e). Il est très-difficile de sçavoir au

(a) *Hermet. Egyptior. & Chymicor. sapient. vindicat. l. 1. c. 3.*

(b) *Ibid. §. 7.*

(c) *Ibid.*

(d) *Diodor. de Sicile, l. 1.*

(e) *Hermet. Egypt. & c. Sapient. Vind. l. 1. c. 3. §. 18.*

juste si cet Art subsista long-tems en Egypte. On conçoit encore moins que les Grecs n'en ayent pas eu plutôt connoissance, quand on voit qu'ils ont été maîtres de l'Egypte, pendant un espace de tems considérable, & qu'ils cultivèrent les Arts & les Sciences à Alexandrie, avec d'autant plus d'ardeur, que les Princes qui les gouvernoient ne cessoient de les encourager. Ce ne seroit qu'avec beaucoup d'incertitude qu'on pourroit fixer le tems que cet Art a subsisté parmi quelques Nations plus Orientales. En effet, les premiers Auteurs en parlent comme d'un Art de la plus haute antiquité. Nous sçavons aussi que les Perses avoient coutume dans les mystères qu'ils célébroient en l'honneur de *Mythra*, d'exprimer par des représentations les rapports qu'ils croyoient trouver entre les différens métaux & les planetes. C'est vrai-semblablement de ces fêtes qu'est venu l'usage de donner aux métaux les noms des planetes, usage suivi religieusement par tous les Chymistes anciens & modernes (a).

Il est inutile de pousser plus loin ces recherches: quelque ridicule & peu ancienne que soit l'origine de la Chymie, il est certain que ses opérations ont beaucoup contribué aux progrès des connoissances en Physique & en Médecine. Il n'existe aucun Art qui nous ait fourni des moyens plus sûrs pour connoître les parties qui entrent dans la composition des mixtes. En effet, la chaleur si nécessaire dans toutes les opérations de la nature, & le feu qui est un des plus grands dissolvants, sont les agens qu'employe la Chy-

(a) *Origin. contr. Cels. l. 6.*



mie, agens bien propres à nous faire connoître les principes des corps. La Chymie nous a procuré encore d'excellens remèdes (a). C'est par elle que nous avons des principes capables par leur activité, de produire des changemens que nous n'aurions jamais pû opérer par nos compositions ordinaires toujours plus foibles (b), & dont l'action est si sujette à s'énerver.

Malgré tous ces avantages, on fut long-tems sans recevoir la Chymie dans les Ecoles. Il faut convenir que les premiers défenseurs de cet Art se firent mépriser par l'entêtement qu'ils eurent de mettre du mystère par tout. Ce qui contribua encore au peu de considération qu'on eut pour eux, fut le choix qu'ils firent de Paracelse (c) pour leur maître; personnage si célèbre, & que ceux qui se donnent le nom de vrais adeptes révérent encore aujourd'hui. Cet homme singulier, commença par combattre ouvertement tou-

(a) » La Chymie, dit un des  
» plus illustres Médecins de nos  
» jours, cette source de secrets  
» utiles & pernicieux qui ont pro-  
» duit tant de Charlatans, & égaré  
» tant de Médecins. Discours sur  
» la Médecine de Freind. pag. 4.

(b) Il est vrai, que nos compo-  
sitions ordinaires sont souvent plus  
foibles que les remèdes que nous  
fournit la Chymie. Mais l'action  
des premières, n'est-elle pas aussi  
plus sûre, moins sujette aux incon-  
véniens qui peuvent naître de l'i-  
gnorance ou de la négligence d'un  
Artiste peu habile & peu attentif.  
On sçait que l'illustre Stahl em-

ployoit assez rarement dans sa pra-  
tique les préparations tirées de la  
Chymie qu'il connoissoit si bien;  
ou du moins, il ne se servoit que  
des plus simples. Il n'est cependant  
pas douteux que la Chymie, indé-  
pendamment de la nécessité dont  
elle est à la Pharmacie pour la regler  
dans ses opérations, ne fournisse  
souvent d'excellens remèdes plus  
prompts dans leur opération, &  
moins désagréables que ceux qu'on  
retire de la Pharmacie proprement  
dite.

(c) Il naquit près de Zurich en  
Suisse en 1493. & mourut en 1534.  
âgé de 41 ans.

tes les opinions reçues dans l'Ecole (a). Il se servoit des termes les plus méprisans pour détruire l'ancienne doctrine, & réfuter les systêmes de Philosophie qui servoient à soutenir ces fastueuses compositions, d'ailleurs si inutiles, & qui de son tems avoient tant de réputation. Pouvoit-on, à la vérité, s'attendre que le projet de faire abandonner aux hommes les préceptes qu'ils avoient suivis dès leur enfance, pût être exécuté d'une façon raisonnable par l'homme qui fut peut-être le plus dépourvu de jugement, parmi tous ceux qui en ont imposé au genre humain? Depuis l'âge de cinq ans jusqu'à vingt, il fut toujours plongé dans la plus infâme débauche, passant sa vie à s'enivrer avec la plus vile populace (b). Toute sa science en Médecine ne consistoit que dans la témérité avec laquelle, suivant l'usage des empyriques de nos jours, il faisoit usage de quelques remèdes fort actifs, [ quoique peut-être il en ait moins donné qu'on ne l'a prétendu. ] Il faut supposer qu'ils lui ont quelquefois réussi. Il est néanmoins probable que le plus souvent ils étoient suivis d'effets malheureux; puisqu'il avoua lui-même à Oporinus son Disciple & son Panégyriste, qu'il lui arrivoit rarement de con-

(a) On sçait que Paracelse ayant été nommé Professeur de Médecine à Bâle en 1527. il commença à faire brûler les œuvres de Galien & d'Avicennes: sçachez, disoit-il, Médecins, que mon bonnet est plus sçavant que vous, ma barbe a plus d'expérience que vos Académies. Grecs, Latins, François, Italiens, je serai votre Roi.

Je veux que mes fourneaux mettent en cendres Esculape, Avicennes & Galien, & que tous les Auteurs qui leur ressemblent soient consumés jusqu'aux dernières particules par un feu de Réverbere. Voyez Dictionn. Historiq. de la Med. tom. 2.

(b) Oporin. *Epist. ad Solenand;* & *Wier.*

server sa réputation (a) plus d'un an dans le même lieu (b); on peut juger par le morceau que nous allons citer, de quelle nature étoient les changemens que Paracelse comptoit faire dans la Médecine. Il critique dans cet endroit l'usage qui regnoit alors de joindre aux médicamens d'autres matieres capables de les faire pénétrer dans les parties affectées. C'est ainsi qu'il s'exprime.

*Ce n'est pas de cette maniere, qu'un médicament peut agir, mais par la vertu de sa propre image: par exemple, l'Euphraise contient en elle-même la forme des yeux: il arrive donc qu'elle s'arrête dans la partie qui lui convient, & dans la forme même de cette partie, de façon que l'Euphraise se transforme entiere-ment en œil. Chaque partie de l'homme rencontre une forme semblable à la sienne dans tous les végétaux, les pierres, les métaux, les minéraux, &c. (c). On devine aisément de quelle maniere on dut regarder d'abord ce petit nombre de gens sérieusement appli-*

(a) Les guérisons qu'opéroit Paracelse, n'étoient pas ordinairement de longue durée. Souvent même les remèdes qu'il employoit étoient capables d'attirer des maladies bien plus dangereuses que celles qu'il avoit entrepris de guérir. Nous en avons un exemple dans la personne de Jean Frobénius, homme sçavant & fameux imprimeur, que Paracelse guérit d'une douleur violente qu'il ressentoit au talon: mais peu de tems après, Frobénius mourut d'apoplexie, pour avoir pris une trop

grande quantité de Laudanum qui étoit le grand remède de Paracelse, & avec lequel il calmoit au moins pour un moment les douleurs les plus vives. On croit au miracle, & le Charlatan étoit parti pour une autre Ville, avant que le charme de l'Opium fût dissipé, & le malade retombé dans un état plus déplorable que celui dont Paracelse paroissoit l'avoir tiré avec tant de facilité.

(b) *Conring. de Hermet. medicin. l. II. c. 13. ex Oporin. epist.*

(c) *Labyrinth. H. med. c. 8.*

qués à vouloir trouver du sens dans les revêries d'un ivrogne (a).

Il faut convenir que dans tout objet qui n'intéresseroit pas ou la vie ou la santé, il seroit assez plaisant de voir des hommes qui ne manquent ni de mérite, ni de connoissances, s'occuper uniquement à débrouiller le jargon de Paracelse, & à chercher ce qu'il a voulu dire, quand il a proposé ces deux mots *Sutratar* & *Aroph.* » L'un, dit-il, est capable de détruire la rate; » l'autre, s'il n'anéantit pas la substance des reins, » peut au moins abolir leurs fonctions. Ces visceres, » ajoute-t'il, totalement inutiles à la vie, sont la cause » de plusieurs maladies considérables dont le corps » humain sera exempt, dès que ces parties seront supprimées (b) ».

Tel fut le sort de la Chymie pendant long-tems. Ceux qui s'y appliquèrent le plus furent presque toujours des hommes bien éloignés de cette réserve, & de ce sage discernement si nécessaires dans les recherches qu'on veut faire dans la Philosophie ou dans la Médecine. Il sembloit, au contraire, qu'on ne tâchoit de l'emporter sur ses rivaux qu'à force d'extravagances, & celui dont les idées s'écartoient le plus du sens commun, étoit constamment le plus admiré. Rien ne prouve mieux, ce que nous venons de dire,

(a) *Erasme dit, qu'il tient d'Oporinus même, qu'il composoit souvent ses ouvrages dans ses accès de transport; & Oporinus dans sa lettre à Solénandre & Wierus dit, que Paracelse avoit coutume, quand*

*il étoit ivre, de revenir à la maison pour lui dicter quelque partie de sa Philosophie.*

(b) *Paracels. de virib. memb. c. 8. 10.*

que

que l'exemple de Vanhelimont (a) : à force de rêveries dont son imagination déréglée s'étoit nourrie dans l'obscurité, il devint un des plus dangereux rivaux de la gloire de Paracelse. Il mérite autant de mépris par ses folies, que les autres s'en étoient attiré par leur ignorance présomptueuse. Il fut crédule jusqu'à la puérilité : Il étoit convaincu qu'un homme avoit été attaqué de la goutte, seulement pour s'être assis sur une chaise qui avoit autrefois servi à son frere, mort de cette maladie; & il ajoûte, pour donner encore plus dans le merveilleux, que cette chaise n'auroit pas eu le même effet sur un homme qui n'auroit pas été de la famille. Il avance comme une chose certaine, qu'un habitant de Bruxelles, dont des personnes vivantes dans le tems où il écrit se ressouvenoient encore, eut le malheur d'avoir le nés coupé. Il s'adressa au fameux Fagliacozzi, qui lui en remit un autre avec un morceau de chair qu'il coupa à un Porte-faix qui y avoit consenti pour de l'argent. Treize mois après le Porte-faix vint à mourir, & ce nés postiche tomba dans le moment.

Nous avons choisi ces deux traits parmi un grand nombre d'autres, que Vanhelimont ramassa dans la vue de combattre un de ses Antagonistes qui nioit le pouvoir de la nature (b). On ne trouve rien de plus raisonnable dans les autres idées que ce Philosophe *par le feu*, [ c'étoit le nom qu'il s'étoit donné ] paroît

(a) Vanhelimont naquit à Bruxelles en 1577. & mourut à la fin de l'année 1644.

(b) *De magnetic. vulner. curat.* §. 21. &c.

avoir eu sur la Philosophie ou sur la Médecine. Chaque corps naturel composé a un principe nommé *Archée*, terme emprunté de Paracelse. Cet *Archée* a présidé à la formation de ces corps. Il a sous lui des députés particuliers destinés à veiller aux fonctions de chaque partie ; mais il se réserve toujours l'inspection générale : ces intendans imaginaires sont souvent de mauvaise humeur, & se conduisent mal dans les postes qui leur sont assignés ; telles sont les causes des maladies. Par exemple, la dissenterie, l'érysipèle, ne viennent que parce que un *Archée* entre en fureur, & cause par là beaucoup de désordres. L'ignorance où sont plongées les écoles, fait qu'on entreprend communément de guérir ces maladies en combattant leurs effets sensibles ; mais ceux qui sont assez heureux pour entrer dans les secrets de la nature, sçavent que les vrais remèdes consistent à remettre le calme dans les esprits. Les moyens qu'emploie Vanhelmont pour y parvenir, sont aussi extraordinaires que le système qui a fait naître ces idées. Il faut prendre à la chasse un lièvre. Cet animal, comme on sçait, est fort peureux. On a soin de choisir le moment où il est le plus effrayé pour tremper un linge dans son sang. Il faut ensuite appliquer sur l'érysipèle, ce linge sur lequel le sang s'est séché. L'*Archée* ressentira la même impression de crainte dont le lièvre étoit saisi à l'instant de sa mort. Pour la dissenterie, il faut ratisser un peu du même sang desséché, & le faire avaler au malade. Cette poudre fera sur les intestins le même effet que sur l'érysipèle. Par ces moyens, on réprime la violence de

*l'Archée*, on le calme, & on voit cesser tous les défordres qu'avoient causé ses fureurs (a).

Tel est l'homme qui nous apprend, qu'il fut averti en songe de s'appliquer à la Médecine; & il ajoute qu'on lui promet en même tems que l'Ange Raphael (b) l'aideroit dans toutes les occasions. Par ce dernier trait, il voulut surpasser son premier maître. Car Paracelse ne prétendit jamais qu'à la magie ou à la cabale (c).

On concevroit difficilement que des hommes livrés à de pareilles extravagances eussent pu parvenir à se faire une grande réputation, si l'expérience ne nous montrait tous les jours que tout ce qui est extraordinaire, a des droits certains sur les respects de la multitude. Malheureux sort de l'esprit humain! Il aperçoit les égaremens ordinaires; il sçait même s'en préserver: mais peu en garde contre les idées les plus absurdes, il reste dans l'étonnement: bientôt elles mettent des entraves à sa raison, elle est déjà subjuguée, & ce qui devoit l'empêcher de croire, devient au contraire pour lui un nouveau motif de crédulité. Il se rencontre peu de gens qui ayent assez de tems à perdre pour l'employer à lire ces ridicules Ecrivains. On ne se donne pas par conséquent, la peine de les examiner & de les juger, & on aime mieux s'en rapporter à ceux qu'une même trempe d'esprit, rend très-propres à entreprendre ce travail long & futile.

Les premiers Maîtres de la Chymie & leurs Disci-

(a) *Potest. medicam.* §. 29.

(b) *Stud. autor.* §. 19.



(c) *Labyrinth. medicor.* c. 9.

ples, rendirent long-tems cet Art méprisable par des folies semblables à celles dont nous venons de parler : cependant, les effets salutaires qui suivoient l'usage des remédes Chymiques rendirent peu-à-peu l'Art recommandable, malgré les préventions de l'école, & les anathêmes qu'elle ne cessoit de lancer contre les remédes empruntés de cet Art (a). Les hommes, il est vrai, étoient alors trop sages pour s'embarasser dans des disputes purement pédantesques. On n'étoit plus dans ces tems où l'autorité Souveraine & le pouvoir des Loix se réunissoient pour donner plus de force à des décisions ridiculement sçavantes (b). Les anathêmes lancés contre l'Antimoine & le Mercure, n'étant point soutenus par l'autorité publique, eurent très-peu d'effet : ils ne purent empêcher que nous ne fissions entrer les remédes Chymiques dans notre Pharmacopée. Cette nouveauté alluma vivement le zèle des Scholastiques.

On conviendra sans peine, que la Médecine doit beaucoup aux Auteurs Chymiques. Cependant, le trop grand respect qu'ils ont toujours conservé pour les Ecrivains livrés aux visions dont nous avons parlé plus haut, a diminué beaucoup les avantages qu'on devoit naturellement attendre de leurs travaux. En effet, quoiqu'on dût espérer que la nouvelle méthode qu'ils faisoient connoître serviroit à débarrasser la Pharmacie

(a) Par l'Université de Paris, contre Quercetan & Mayerne. Voyez Apolog. pro Hippocrat. & advers. Quercet. p. 91. & ad famos. Turquet. Apolog. respons. p. 97.

(b) La même Université contre Ramus & autres. Voyez Launoy de variâ Aristot. in Academ. Paris. fortun. c. 13. 17.



de toutes ces inutilités ridicules dont nous nous sommes plaints au commencement de cet ouvrage, on voit cependant, que nous n'avons pas beaucoup gagné: car leurs extraits & leurs eaux distillées sont aussi composées que les poudres & les électuaires des anciens. On peut encore reprocher d'autres erreurs aux Chymistes. Souvent en voulant par le moyen des distillations, digestions & incinérations, séparer le pur d'avec l'impur, [ suivant le langage qu'ils affectent ] ils attribuent aux parties volatiles qu'ils ont séparées par la distillation, & à la partie fixe qui reste après l'incinération, des vertus qui ne conviennent qu'au mixte entier. Il est vrai, que depuis peu cette erreur a été corrigée à l'égard des sels alkalis tirés des plantes; mais il n'en est pas moins vrai, que toutes les Pharmacopées de l'Europe, sont remplies d'une quantité excessive d'eaux distillées, tirées de matières qui ne donnent rien de particulier dans la distillation. On peut donc assurer avec vérité qu'il ne se trouve aucune partie de la Pharmacie qui ne soit remplie d'articles inutiles & superflus. Les premiers Compilateurs de notre Pharmacopée n'ont fait que copier les anciens qui leur servoient de guides. Ceux qui ont revu dans la suite le Dispensaire, n'y trouvant que peu de compositions qui eussent perdu assez de crédit pour mériter d'être retranchées, ne paroissent avoir pensé qu'à l'augmenter en ajoutant de nouvelles formules. On trouve une preuve de ce que nous disons dans l'*Antidote de Matthiolo*. Cette énorme composition renferme plus d'une centaine de médicamens composés; tels que la

Thériaque déjà si remplie de drogues, & le Mithridate. Cependant, nos premiers Compilateurs ont été si entêtés de cet Antidote, que non contents de l'insérer tout entier dans le Dispensaire, ils ont voulu encore qu'on en tirât une teinture.

Dans la dernière révision de notre Pharmacopée; on s'est moins asservi aux originaux qu'on n'avoit fait auparavant. En général les compositions y sont plus simples; on a conservé cependant quelques-unes des anciennes qui sont fort médiocres. Le Comité à qui l'on vient de confier le soin de revoir pour la seconde fois la Pharmacopée, est déterminé à y faire encore des changemens plus utiles. Il a proposé au College d'en retrancher, autant qu'il seroit possible, tout ce qui pouvoit se ressentir de l'ancienne pédanterie, & ce que trop de respect pour l'antiquité ou trop de négligence avoit fait conserver. Le College est entré dans ces vûes, & l'approbation qu'il a donnée aux travaux du Comité, a été un nouveau motif pour ceux qui le composent de ne rien négliger, pour donner à la Pharmacie des principes qui fussent aussi simples & aussi justes que ceux qui guident à présent nos Médecins dans leur pratique. Le Comité sent augmenter son zèle, quand il pense que notre College aura l'honneur d'être le premier de tous les Colleges de Médecins de l'Europe qui aura entrepris de réformer utilement la Pharmacie. On a publié, il y a fort peu de tems, une Pharmacopée, dans laquelle pour la composition d'une emplâtre (a) on fait entrer plus de soi-

(a) L'emplâtre *Diabotanium* s'est | | tation bien méritée, & on en voit  
acquis depuis long-tems une répu- | | encore tous les jours de si bons

xante drogues différentes, & dans une eau distillée deux fois autant (a).

Le Comité connoît toutes les difficultés qui s'opposent à la perfection qu'il voudroit donner à l'ouvrage qu'il a entrepris. Il sçait que la plûpart des médicamens composés ont été long-tems en usage, & que l'expérience qu'on a de leurs effets, dépend beaucoup de la forme sous laquelle ils ont été donnés de tous les tems. Ces raisons ont souvent retenu le Comité : mais il espere qu'on voudra bien l'excuser en faisant réflexion que la crainte qu'il a eu de diminuer la vertu de ces médicamens, l'a empêché d'en retrancher beaucoup de substances qu'il regardoit comme superflues. Ce n'est qu'en examinant le plan (b) que le Comité présente actuellement au College que l'on peut juger des corrections qu'il a faites à la Pharmacopée : mais avant que d'entrer dans le détail des changemens que propose le Comité, il est nécessaire de prévenir les Lecteurs sur deux ou trois articles principaux.

On est obligé de convenir que la méthode de la Pharmacopée, que nous avons à présent, est bien éloignée de sa perfection. Il faut cependant faire attention qu'un Dispensaire n'est pas un Traité complet de

effets, qu'il y auroit peut-être de la témérité de vouloir faire des changemens dans ce médicament. On peut le comparer à la Thériaque & au Mithridate que tous les Dispensaires adoptent, & que les Médecins de Londres eux-mêmes ont conservés malgré la prévention qu'ils font paroître contre toutes

les anciennes compositions un peu chargées de drogues.

(a) *L'emplâtre Diabotanium, & l'eau générale de la Pharmacopée de Paris.*

(b) *C'est-à-dire, le plan qui étoit joint à l'ouvrage du Comité que nous donnons à présent.*

l'Art Pharmaceutique. Il ne doit être regardé que comme un Catalogue des médicamens qu'un Apoticaire doit avoir dans sa boutique. L'ordre dans lequel les médicamens sont rangés, ne paroît donc pas une chose fort importante. Cette raison a engagé le Comité à accepter la proposition qui lui a été faite de donner une description de chaque médicament avant de parler de son usage Pharmaceutique. Il a cru cette méthode fort utile pour les Etudians. Il a fallu pour suivre ce projet, considérer les médicamens, ou suivant les préparations qu'ils doivent subir, ou les regarder comme faisant partie de telle ou telle composition. Le plus grand nombre, à la vérité, peut être envisagé en même-tems sous ces deux points de vûe; quelques-uns cependant appartiennent plus au premier, quelques autres au contraire au second. Il paroît qu'il est naturel de commencer par la préparation simple des médicamens; puisque ce n'est souvent qu'après une certaine préparation qu'ils entrent dans les différentes compositions. Une autre division suivie dès les commencemens de notre Pharmacopée, est la distinction des médicamens en internes & en externes. On a mis dans le dernier Chapitre tout ce qui regarde les médicamens externes, telles sont les eaux médicamenteuses & autres semblables. Lorsque le même médicament est en usage intérieurement & extérieurement, on le range parmi les remèdes internes dans la classe qui lui convient. On a suivi la même méthode quand on s'est apperçu qu'un remède externe se trouvoit par la forme de sa composition dans une classe

classe des internes, autrement on seroit tombé dans des répétitions inutiles. Enfin, quoique les sept dernières classes soient destinées uniquement aux médicamens externes, on n'a pas cru qu'on fût astringé à ne mettre que des remèdes internes dans la première de ces classes. On a fait plusieurs objections au Comité sur l'ordre qu'il s'étoit proposé de suivre en conséquence des principes qu'il vient d'établir. Ceux qui avoient fait ces objections ont en même tems proposé plusieurs méthodes: mais elles sont toutes si différentes, qu'on n'en sçauroit trouver deux qui s'accordent ensemble. Le Comité a donc cru qu'il devoit suivre son premier plan, excepté dans quelques endroits, où des articles nouveaux l'ont obligé des faire des changemens: par exemple, il propose un nouveau procédé pour la distillation des eaux fortes, & par cette raison, il les place immédiatement après les eaux simples, ce qu'il n'auroit pu faire, s'il avoit laissé subsister entièrement son premier plan. On a cru devoir changer les noms de quelques médicamens, non-seulement lorsqu'on a vu que les anciens noms, oubliés, à présent, pouvoient empêcher qu'on ne les reconnût, & qu'on ne les employât; mais encore lorsqu'on s'est apperçu que leur dénomination n'avoit d'autre source que l'idée extravagante que les Sectateurs de Paracelse avoient conçue de leurs vertus imaginaires. Il est arrivé aussi souvent que les corrections faites par le Comité, ont nécessairement demandé que les médicamens parussent sous des titres nouveaux. Le Comité avoit déjà proposé dans son premier plan quelques change-

mens de cette nature ; l'approbation générale qu'on a donnée à ces changemens , l'a engagé à ne rien retrancher de son projet. Le Comité avoit cru aussi en présentant son premier plan , que pour éviter les inconvéniens qui pourroient naître des changemens qu'il faisoit dans les noms reçus , il falloit joindre les anciens noms des médicamens aux nouveaux qu'il imposoit ; mais il a senti qu'il falloit perfectionner cette méthode , & que celle qu'il avoit adoptée d'abord ne pouvoit être exacte , que dans le cas où il reformoit seulement le titre que portoit le médicament , sans toucher au fond de la composition. Ces raisons ont engagé le Comité à donner seulement une liste , par ordre alphabétique , où l'on trouve les médicamens sous les noms dont on s'est servi jusqu'à présent : il a placé à côté les nouveaux noms qu'il a cru devoir substituer aux anciens : cette Table contient non-seulement les noms donnés nouvellement aux médicamens qui sont dans notre Pharmacopée ; mais on y trouvera encore ceux qu'on a mis en usage depuis la publication de ce Livre , & que le Comité a adoptés dans son plan. Le mot nouveau dont nous nous servons, est mis vis-à-vis l'ancien , soit pour le même médicament , soit pour un autre qu'on lui substitue comme son équivalent. Par cette méthode , on prévient tous les inconvéniens qui pourroient naître des changemens qu'on a faits dans la nomenclature ; & l'Apoticaire trouve fort aisément par l'ancien nom , le nouveau dont il peut avoir besoin. Le Comité a eu soin de donner des noms nouveaux aux compositions qui avoient été changées , & dont

les effets par conséquent étoient différens. Sans cette précaution, il auroit craint que l'ancien nom n'induisît en erreur ceux qui, sans avoir fait attention aux changemens qu'on avoit faits dans ces compositions, auroient pu croire sur le titre qu'elles portoient, qu'elles étoient les mêmes pour les effets.

Un autre point encore plus important, & qui demandoit la plus grande attention, est celui qui regarde les poids & les mesures. Leur usage est de régler les proportions entre les différentes drogues d'une même composition. Le Comité demande la permission de s'expliquer encore sur cet objet intéressant.

1°. Les termes de *livre* & d'*once* sont équivoques. Dans quelques substances on les prend pour exprimer les poids; dans d'autres, au contraire, pour signifier les mesures. Par exemple, lorsque nous nous servons du terme de *livre* pour exprimer la mesure, nous entendons la pinte de vin (a). Cependant, cette mesure ne contient pas exactement le poids d'une livre de toutes sortes de liqueurs. Le terme d'*once* employé comme mesure conformément à l'usage de nos jours, ne signifie pas la douzième partie de la pinte, mais seulement la seizième; quoique le terme d'*once* quand on la prend pour poids, soit destiné suivant sa vraie signification, à exprimer la douzième partie de la livre. Ces différences jettent souvent dans la plus grande incertitude: par exemple, une once en mesure d'esprit de vin rectifié fait à peine un peu plus des trois quarts

(a) La pinte Angloise revient à || que j'en dirai plus bas à l'article des  
notre chopine de Paris. Voyez ce || poids & des mesures.

d'une once en poids ; il est cependant très-aisé d'éviter ces difficultés en mettant la lettre *p.* pour marquer qu'on entend le poids , & la lettre *m.* pour signifier la mesure. L'usage de ces signes est conforme à l'expression employée constamment par *Celse* & par *Scribonius Largus*.

Les poids & les mesures causent le même embarras dans tous les Pays. Il est même fort ancien. Nous voyons que Galien reproche aux Médecins de son tems , de ne pas expliquer clairement dans les ouvrages qu'ils donnoient sur la Pharmacie , si par les termes de *livre* & *d'once* , ils entendoient le poids ou la mesure , lorsqu'ils parloient des liquides (a). On peut reprocher à notre Pharmacie une faute qui est particulière aux Anglois. En effet , nous nous servons de poids différens dans les divers usages où nous en avons besoin. Les Orfèvres se servent d'un poids appelé *poids de Troy* , dont la livre contient douze onces , l'once vingt deniers , & le *denier* vingt-quatre grains. Nous avons une autre espèce de poids nommé *averdepoids*. Dans ce dernier , la livre est plus forte que dans l'autre , & elle est divisée d'une façon différente ; puisque le poids de *Troy* contient 5760 grains , & l'*averdepoids* environ 7000. La livre de ce dernier se divise en seize onces , & chaque once en seize parties nommées *dragmes* : par conséquent , dans l'*averdepoids* , la livre est plus forte , & l'once cependant a un onzième de moins que l'once du poids de *Troy*. L'usage observé

(a) *De compos. medicament. per gener. lib. 6. cap. 8.*



généralement par-tout, & dans les différentes éditions de notre Pharmacopée, de diviser la livre en douze onces, fait que ceux qui font des balances pour les Apoticaire, se servent du poids de *Troy*, dont ils divisent l'once en huit dragmes ou gros, la dragme en trois scrupules, & le scrupule en vingt grains. Les grains sont les mêmes que ceux dont se servent les Orfèvres. Cependant, comme les Droguistes & les Epiciers qui vendent aux Apoticaire, se servent des poids d'*averdepoids*; ces derniers, ont rarement chez eux des poids de *Troy*, & aiment mieux se servir de ceux de l'*averdepoids*. Il est aisé de voir, par ce que nous venons de dire, que toutes les fois qu'on prescrit dans cet ouvrage par livre & par once, les proportions ne sont pas exactes entre les différentes drogues. Le même inconvénient arrive quand le poids des drogues est au-dessous de l'once; puisque les subdivisions dont se servent les Apoticaire, dérivent d'une once différente (a). Cette pratique erronée a souvent rendu les Descriptions de notre Pharmacopée peu régulières. On s'est servi de l'*averdepoids* dans toutes les anciennes compositions, & du poids de *Troy* dans toutes les nouvelles. Pour corriger cette erreur, il falloit, ou combiner les anciennes compositions avec l'*averdepoids*, ou les nouvelles avec le poids de *Troy*. Plusieurs raisons nous ont fait prendre le dernier parti: nous avons pensé que notre ouvrage seroit par ce moyen plus con-

(a) L'emplâtre mercurielle de la Pharmacopée étant faite avec le poids d'*averdepoids*, elle doit contenir un sixième de Mercure de moins que si on se servoit du poids de *Troy*.

forme à la plus grande partie des Livres de Pharmacie : si nous nous étions servis de l'*averdepoids*, les Apoticairens auroient été obligés d'avoir une nouvelle suite de dragmes, de scrupules & de grains qui se rapportassent à cette mesure. Enfin, toutes les doses des médicamens qu'on auroit prescrits dans la suite, auroient perdu un onzième sur la quantité qu'elles ont à présent.

Après les remarques générales que nous venons de faire, il nous reste à parler des différens articles qui composent ce Livre. Le premier, traite des poids & des mesures : nous avons fait tous nos efforts pour décrire exactement ceux qui sont en usage dans ce pays, & dont nous nous servons dans l'ouvrage : nous espérons que nous avons rendu cet article si clair, que les Apoticairens ne pourront plus se tromper sur cet objet.

Nous donnons dans le second article, un Catalogue des médicamens simples. Dans le dernier plan, on avoit cru que pour éviter une longueur inutile, on ne devoit mettre dans ce Catalogue que les médicamens qui entrent dans les compositions du Dispensaire, mais le Comité proposa d'en ajouter d'autres que les Médecins prescrivent quelquefois, & il a mis ceux qui sont le plus en usage.

On a divisé ce Catalogue en deux colonnes. La première, contient les plantes & tous les autres médicamens, sous les noms usités dans les Boutiques : on a suivi l'ordre alphabétique. La seconde colonne, renferme une description plus exacte de chaque drogue en particulier. On s'est attaché à ne donner que ce qui n'est point contesté. On a eu soin, surtout, en nommant

les plantes, de leur donner les noms reçus par les Botanistes. Lorsqu'il se trouve différentes espèces dont on fait usage, on les décrit chacune en particulier (a) : par exemple, dans le premier article où on parle de l'*aurone*, on la décrit, ou comme l'*abrotanum mas angustifolium Caspari Bauhini*, ou comme l'*abrotanum fœmina foliis teretibus* du même Auteur, qui est la *santolina foliis teretibus Tournefortii*. En général, on a choisi pour les plantes le nom que leur donne Caspard *Bauhin* dans son *Pinax*. Lorsque les plantes ne se trouvent pas dans le *Pinax*, ou qu'on peut soupçonner ce Livre d'erreur; on a recours à d'autres Écrivains. On a soin d'ajouter aussi les noms particuliers que *Ray & Tournefort* ont donné à quelques plantes dans leurs méthodes.

Le troisième article est destiné à quelques préparations qui doivent précéder celles qu'on rapporte dans les articles suivans : par exemple, il faut porphiriser les substances terrestres pour les faire entrer dans la plûpart des poudres; mais cette opération est nécessaire aussi, pour d'autres médicamens qu'on décrit avant les poudres : d'ailleurs, on a eu dessein de ne mettre dans l'article des poudres que ce qui a rapport à leur composition. On a donc cru que c'étoit au commencement

(a) En général, la description qu'on annonce ici est très-courte & très-imparfaite. Les phrases usitées par les Botanistes, & qui servent à faire distinguer les espèces les unes des autres, ne s'y trouvent point, ou du moins elles sont toutes tronquées. J'ai cru devoir y suppléer

en mettant ces phrases dans leur entier. J'ai ajouté les noms François, Anglois, Italiens & Allemands, le pays d'où viennent les différentes drogues qu'on emploie, le choix qu'on en doit faire, leur dose & leur usage.

de cet ouvrage qu'il falloit placer ce qui regarde la porphirifation. Il en est de même de la purification du *Sain-doux*, & du *Suif* qui entrent dans les onguens, & les emplâtres; mais qui n'étant ni l'un ni l'autre, ne devoient pas entrer dans l'article de ces derniers. A l'égard de l'*Opium* & des autres Gommés, tels que le *Galbanum*, la *Gomme Ammoniac*, on convient que ce ne sont réellement que des sucés épaisés; cependant, comme il est très rare qu'on leur donne ce nom, on a cru qu'on devoit placer leur purification plutôt dans l'article des gommés que dans celui des sucés.

On trouvoit dans le premier plan quelques médicamens qu'on avoit mis dans l'article dont nous venons de parler, quoiqu'ils dussent plutôt appartenir aux articles suivans. Nous avons corrigé ces fautes, & nous avons entièrement supprimé l'huile de *Myrrhe per deliquium* (a), comme n'étant d'aucun usage.

Nous n'avons aucune remarque à faire sur les articles suivans, qui concernent les *conserves*, les *confections*, les *sucés* & les *huiles par expression*. Nous avons seulement fait un changement dans les sucés *anti-scorbutiques* qui les rend plus simples. Nous ne nous y servons que d'une seule espèce de *cochlearia*, beaucoup plus efficace que les deux qu'on employoit auparavant.

(a) J'ai cru devoir ajouter cette liqueur de Myrrhe que nos Auteurs ont supprimée. Je conviens qu'elle est assez inutile: cependant, comme quelques Praticiens l'employent en qualité de Cosmetique, & qu'il y

a des charlatans qui en font un grand secret, j'ai cru devoir la donner. On la trouvera telle que les Dispensaires la prescrivent. Je l'ai placée immédiatement avant les *huiles par expression*.

L'article

L'article qui suit, traite des *extraits gommeux & résineux*. On avoit eu attention, en donnant l'extrait de *quinquina*, de suivre l'usage ordinaire qui consiste à employer l'esprit de vin, & l'eau : mais on a cru devoir examiner attentivement cette méthode. Ce médicament est de la plus grande importance. Il est destiné pour ces estomacs foibles & délicats qui ne seroient pas en état de supporter la quantité nécessaire de cette écorce, si elle leur étoit donnée en substance. Les spiritueux dont nous avons coutume de nous servir pour faire cet extrait, sont tous, sans en excepter l'esprit de *melasse*, (a) empreints d'une odeur & d'une saveur désagréables ; les parties qui forment cette saveur, sont unies très-intimement au flegme, & sont capables de nuire aux estomacs débiles : lorsqu'on se sert d'un tel spiritueux pour tirer la teinture de l'écorce du Perou, on fait évaporer la seule partie spiritueuse ; mais il est presque impossible que le flegme du spiritueux puisse s'évaporer ensuite. L'extrait retient donc en grande partie la saveur désagréable dont le flegme étoit chargé. L'extrait de quinquina fait par l'eau seule, est le plus parfait. Les parties résineuses qui contiennent l'esprit, s'échappent entièrement pendant l'ébullition qu'on fait éprouver à la première décoction. En effet, on peut se convaincre par l'expérience, que lorsque l'écorce a bouilli dans un certain nombre de différentes eaux, l'esprit de vin n'en peut extraire que très-peu de chose. Nous ne croyons pas que le

(a) Sirop qui reste après la cristallisation du sucre : c'est une espèce d'eau mere du sucre.

nombre d'ébullitions, & la quantité d'eau que nous demandons dans cette opération, puissent jamais servir de prétexte pour empêcher de suivre notre méthode (a).

L'extrait de Ruidius, est un très-bon remède, & très-capable de remplir les vûes qu'on peut avoir en le donnant. Nous concevons que ce n'est qu'avec beaucoup de précaution qu'on doit entreprendre de le réformer; mais nous croyons en même tems qu'il seroit à souhaiter qu'on pût le préparer d'une façon qui l'empêchât de nuire à l'estomac, comme cela arrive quelquefois. Peut-être pourroit-on y parvenir en diminuant la quantité de *coloquinte* qu'on y fait entrer; mais le Comité a senti que ce remède étant du nombre de ceux sur lesquels un Médecin compte, dans certains cas où la vie d'un malade dépend de leur réussite, il pouvoit être dangereux d'y faire des changemens avant que des expériences répétées souvent eussent appris que ces changemens ne pouvoient point di-

(a) Il y a lieu de s'étonner qu'on prétende dans cet article que l'extrait spiritueux de *Quinquina* soit empreint d'une odeur & d'une saveur désagréables qu'on ne sçauroit lui enlever. J'ai fait de l'extrait de *Quinquina*, en me servant de l'esprit de vin rectifié. Cet extrait n'avoit point de goût désagréable. Au contraire, à peine pouvoit-on y démêler un peu d'amertume. Son odeur étoit à peine sensible. Ainsi, ce n'est point pour cette raison qu'on ne fait pas ou que peu d'usage de cette préparation de Quin-

quina. L'extrait de *Quinquina* fait par décoctions répétées, telles que le prescrit le College de Londres, diffère de cette espèce d'extrait salin fait par infusion, que M. le Comte de la Garaye a nommé *sel essentiel de Quinquina*; ce dernier attire l'humidité de l'air; l'autre, au contraire, reste sec, même en le laissant exposé à l'air pendant plusieurs jours. J'examinerai plus en détail ces différentes préparations de *Quinquina*, à l'article des formules.

minuer son action. Le Comité a cependant été persuadé qu'on pouvoit sans rien craindre, rendre ce médicament plus simple, en retranchant l'*Agaric*, l'*Hellebore noir*, & le *Turbith* qu'on faisoit entrer dans cet extrait, & dont, suivant l'expérience, l'effet est très-peu de chose : il leur a substitué une certaine quantité d'*Aloës*. On fait aussi entrer ordinairement dans cet extrait, des Aromates ; mais comme on sçait que toute leur action consiste dans leurs parties volatiles (a), on

(a) C'est avec raison que le Comité a retranché les Aromates que la plupart des Dispensaires prescrivent d'ajouter à l'extrait de *Rudius*. Les substances Aromatiques peuvent, peut-être à la vérité, modérer la violence de certains purgatifs drastiques, tels que la Coloquinte ; mais le procédé décrit par ces Dispensaires, rend cette addition entièrement inutile. En effet, on fait ordinairement (1) macérer dans l'esprit de vin, la Coloquinte & les autres purgatifs, avec la Cannelle, le Macis & les clous de Girofle : on filtre, on distille ; & lorsque la distillation a enlevé une grande partie de l'esprit de vin, on finit l'opération en faisant évaporer dans des vaisseaux ouverts jusques en consistance d'extrait ferme. On sent aisément que la distillation, & surtout l'évaporation qui la suit, enlèvent aux Aromates la partie que l'esprit de vin avoit pu extraire pendant la macération qui avoit précédé. Il ne reste donc rien de ces substances dans

l'extrait. Si on vouloit faire entrer des Aromates dans l'extrait de *Rudius*, il faudroit les mettre en poudre, & les ajouter lorsque la liqueur auroit acquis par l'évaporation une certaine consistance. En incorporant ainsi les poudres, on ne perdrait rien de leurs parties volatiles. Il seroit encore mieux de se servir des huiles essentielles de ces Aromates, au lieu de leurs poudres. Ces dernières pourroient ne se pas mêler bien exactement à l'extrait ; & d'ailleurs, elles contiennent une partie extractive qui paroît n'être d'aucune utilité dans cette opération. C'est par cette raison que la Pharmacopée d'Edimbourg ajoute l'huile essentielle de Girofle à la masse de cet extrait, après qu'elle est retirée du feu. Une remarque encore plus importante, est celle que je crois devoir faire sur la méthode employée pour composer cet extrait. On se sert de l'esprit de vin pour tirer la teinture de la Coloquinte & des autres purgatifs qu'on y fait entrer.

(1) *Vid. Pharmacop. Paris.*

a cru qu'il étoit plus raisonnable de donner la préférence à des médicamens d'un autre genre. On a appelé ce remède *extrait Cathartique* ; parce qu'il a toujours été très-différent dans notre Pharmacopée, de celui qu'a donné *Rudius*, & que les changemens qu'on y a faits depuis peu, l'éloignent encore plus de sa première forme. Il est même singulier qu'on ait donné autrefois le nom de *Rudius* (a) à cette composition, publiée comme un fameux secret de cet Auteur ; car excepté le *Turbith*, on trouve le même médicament décrit par *Audernacus*, sous le nom de *extractum solutorium compositum* (b).

L'esprit de vin n'extrait que la partie résineuse de ces substances, & l'on sçait que les extraits résineux de certains purgatifs, surtout de la Coloquinte qui fait la base de l'*extrait de Rudius*, causent des tranchées sans purger beaucoup. On peut consulter le Mémoire de feu M. Boulduc sur la Coloquinte, & les extraits qu'on en retire. (Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1701.) Il en est de même de l'Aloës, dont l'extrait résineux purge très-peu. (Voyez *Junker conspectus therapia generalis*. p. 60. & 61. & *Cartheuser, fundamenta materiae medicae*, t. 1. p. 612.) Je crois donc qu'on doit préférer le procédé de la Pharmacopée d'Edimbourg, qui employe l'eau pour faire l'extrait de Coloquinte & celui d'Hellebore noir, qu'elle fait entrer dans l'*extrait de Rudius*. On ajoute ensuite l'Aloës & la Scammonée, & lorsque la masse est refroidie, on y met du tartre vi-

triolé, & de l'huile essentielle de Gérosfle. On pourroit encore se servir de la formule de l'Emery, qui consiste à incorporer la Scammonée, le Turbith, l'Aloës, & les Trochisques Alhandal qui sont une préparation de Coloquinte, avec le sirop de noirprun. L'Emery retranche les aromates, & substitue le tartre soluble, qui par le pouvoir qu'il a de diviser les matières résineuses peut diminuer les inconvéniens des purgatifs de ce genre, & corriger, par conséquent, l'extrait de *Rudius* beaucoup plus sûrement que les aromates qu'on y fait entrer. Ce sel est à préférer au tartre vitriolé, qui dans l'occasion présente ne paroît pas convenir. Je donnerai les deux préparations dont je viens de parler à l'article de cette formule.

(a) *Muller. Miravel & Myster. Medico-Chymie*. p. 77.

(b) *De Medecin. Veter. & novâ. Comment.* 2. p. 624.



Les résines pures se dissolvent difficilement dans l'estomac. Cette observation a fait penser qu'au lieu de la résine de Jalap, on devoit donner un extrait plus composé de cette racine (a).

On trouve à la fin de cet article deux extraits ajoutés nouvellement; l'un, est celui du bois de Campêche; l'autre, est l'extrait de Gayac.

On a revu avec attention les procédés de l'article

(a) Il est vrai, que les résines peuvent quelquefois s'attacher aux parois de l'estomac & des intestins, & causer des accidens considérables. Il faut convenir aussi, comme je l'ai fait remarquer dans la note précédente, que certaines résines purgent moins, & causent plus de tranchées, que si on employe ou l'extrait aqueux, ou le médicament en substance; mais toutes les résines ne sont pas dans ce dernier cas. La résine de *Jalap* & celle de *Scammonée* purgent très-bien: en les donnant avec les précautions convenables & dans un état de division qui les mette hors d'état de se ramasser, & pour ainsi dire, de se *pelotonner* dans les replis, & dans les cellules du canal intestinal, on ne doit pas craindre le premier inconvénient dont on vient de parler. Les résines purgatives sont même nécessaires dans plusieurs circonstances. Elles conviennent souvent dans ces hydropisies ou l'irritabilité étant presque détruite, on est obligé de recourir aux substances résineuses capables par leur action, de fournir un *stimulus* puissant, & de mettre en jeu les fibres devenues

presque paralytiques. Un autre avantage qu'on retire des résines purgatives, telle par exemple que celle de *Jalap*, est de pouvoir les donner en petite dose & sous une forme commode à prendre. Elles purgent aussi bien alors qu'une dose plus grande d'autres purgatifs, qu'un malade ne prend souvent qu'avec une répugnance extrême. On fait entrer les résines purgatives dans des bols, on en forme des émulsions dont le goût n'a rien que d'agréable. J'en donnerai des exemples. Malgré les avantages que je viens de dire, qu'on pouvoit retirer des résines purgatives, il y a des malades dont la constitution délicate & susceptible d'irritation, exclut presque toujours l'usage de ces substances. Il est inutile d'ajouter que dans une disposition inflammatoire, & à plus forte raison dans le cas d'inflammation, on ne doit pas s'en servir, ou du moins les cas où on le peut faire sans danger, sont extrêmement rares, & demandent beaucoup de sagacité & même de hardiesse dans le Médecin.

suivant , qui traite des sels & des esprits salins. On a eu soin de rendre compte de toutes les circonstances qu'on a cru importantes , & capables de faciliter la pratique des différens procédés qui s'y trouvent.

On sçait que lorsqu'on fait des sels qui excitent de l'effervescence , le vrai point de saturation , est le moment où l'effervescence vient à cesser. Personne d'ailleurs n'ignore qu'il est assez difficile de trouver un autre moyen qui puisse faire connoître avec exactitude la juste proportion qui se trouve entre des sels souvent très-différens. Le Comité qui a senti ces difficultés, a fait tous ses efforts pour guider , au moins autant qu'il est possible , celui qui opère , & a marqué par quelle proportion on peut ordinairement approcher du point de saturation.

Il est absolument nécessaire dans le procédé de l'*esprit de nitre dulcifié* , de marquer quelle doit être la quantité de l'*esprit de vin* & celle de l'*esprit de nitre*. Tous les Auteurs se servent indifféremment de toutes les espèces d'*esprit de nitre* ; nous croyons, au contraire , qu'on ne doit se servir que de celui de *Glauber*. Autrement , la dose de ce médicament sera toujours fort incertaine. Hoffman n'obmet aucune circonstance dans la description qu'il a donnée de ce procédé : il entre dans tous les détails ; il veut , par exemple , que l'on verse l'*esprit de nitre* sur l'*esprit de vin* , & il recommande même de le verser peu à peu (a). Mais cette précaution est absolument inutile. On peut mêler les

(a) *Observ. Physico-Chymic* , l. 2. *obs.* 4.

deux liqueurs tout de suite (a). Il est de même indifférent la plupart du tems de commencer par l'une ou l'autre de ces liqueurs. Il faut seulement observer de le faire promptement. Nous prescrivons néanmoins de verser l'esprit de nitre sur l'esprit de vin ; parce que cette méthode employée depuis long-tems par nos Chymistes , est la plus sûre , lorsqu'on fait l'esprit de nitre dulcifié en grande quantité , ou lorsque celui qui fait cette préparation , n'y apporte pas toute l'attention nécessaire.

On ne trouvera point dans ce Dispensaire , la manière de distiller l'esprit de nitre & l'esprit de sel en se servant du bol , ou des autres terreux pour intermédés ; nous sçavons à la vérité que toutes les Pharmacopées donnent ce procédé ; mais nous avons cru devoir le retrancher ; parce que nous n'employons dans aucune

(a) Tous les Chymistes ont suivi la méthode de Hoffman , & ont recommandé de ne pas mêler les deux liqueurs tout de suite , mais peu à peu. M. Pott est un de ceux qui a le mieux fait sentir les inconvéniens du mélange subit de l'esprit de nitre avec l'esprit de vin. Outre les dangers que court l'Artiste par la rupture des vaisseaux , il se fait une grande déperdition dans les deux liqueurs par l'effervescence considérable qui s'y excite , & qui oblige de tenir ouverts les vaisseaux qui les contiennent. M. Pott recommande aussi de verser toujours l'esprit de nitre sur l'esprit de vin par cette méthode : suivant cet habile Chymiste , l'a-

cide versé sur l'esprit de vin, trouve dans cette dernière liqueur une grande quantité d'eau avec laquelle il s'unit d'abord ; il est donc affoibli & ne peut plus agir sur la partie inflammable de l'esprit de vin , avec autant d'impétuosité. Par ces deux moyens réunis , je veux dire en versant l'acide nitreux sur l'esprit de vin , & en faisant le mélange peu à peu , on prévient tous les inconvéniens qui pourroient résulter de la méthode contraire , soit pour l'Artiste , soit pour la réussite de l'opération. Voyez les Elémens de Chymie , pratique de M. Macquer , tom. 2. pag. 295. & suiv.

formule de ce Livre des esprits tirés par cette méthode. Nous avons cru aussi que le sel *Polychreste*, le *nitre vitriolé*, & le *tartre vitriolé* étant trois sels semblables, on pouvoit supprimer le premier (*a*), qui est d'ailleurs peu en usage parmi nous.

Nous avons retranché la préparation de la pierre infernale (*b*), dont nos plus habiles Chirurgiens ne se

(*a*) On sera sans doute étonné que nos Auteurs convenant que les trois sels dont ils parlent ici, sont de la même nature, ils retiennent le *nitre vitriolé* & le *tartre vitriolé*, qui sont absolument semblables. Le sel *Polychreste*, qui est un vrai tartre vitriolé, comme tous les Chymistes le sçavent, est formé de la base du nitre & de l'acide vitriolique contenu dans le soufre destiné à faire détonner le salpêtre. Si le nitre dont on s'est servi n'est pas bien raffiné, & qu'il contienne encore du sel marin, ce dernier se décomposera aussi dans l'opération, sa base se trouvera libre, & s'unita à l'acide vitriolique pour former un sel de *Glauber*: mais ce sel est toujours en très-petite quantité, & si on se sert d'un nitre bien pur, on n'aura que du *tartre vitriolé*. C'est donc avec raison qu'on a retranché cette préparation de la Pharmacopée de Londres, & on devroit faire la même chose dans tous les Dispensaires qui contiennent la préparation du *tartre vitriolé* sous différens noms, tels que sel de *duobus*, *arcanum duplicatum*, ou *nitre vitriolé*. Le sel *Polychreste* pourroit peut-être aussi contenir quelquefois une petite portion de sou-

fre qui n'auroit pas été décomposé pendant l'opération; mais en le dissolvant dans l'eau, & le filtrant comme l'a remarqué M. Baron, de l'Académie des Sciences, dans ses notes sur la Chymie de l'Emery, il seroit aisé de l'en dégager, & de rendre le sel *Polychreste* un vrai *tartre vitriolé*. Il y a une autre préparation du nitre avec le soufre, connu sous le nom de *cristal minéral*, qui diffère du sel *Polychreste*; nous en parlerons dans les préparations.

(*b*) En Angleterre, on n'entend pas sous le nom de *pierre infernale*, la matière saline qui résulte de la combinaison de l'argent avec l'esprit de nitre, mais ce que nous connoissons en France sous le nom de *pierre à cauter*; c'est-à-dire, une masse formée par évaporation, d'une lessive de sel alkali & de chaux; lessive nommée, *lessive des Savonniers*; parce qu'elle sert à former le savon par son union avec l'huile. La composition que nos Auteurs nomment ici *pierre infernale*, n'étoit donc que la pierre à cautère à laquelle on avoit fait des additions pour la rendre plus caustique; additions que le Comité a retranchées.

servent

servent plus, & nous avons mis à sa place notre *caustique commun très-fort*.

Nous avons donné une nouvelle préparation d'*esprit de sel ammoniac* avec l'esprit de vin sans aucuns aromatiques. On a fait les mêmes changemens dans l'*esprit volatil aromatique huileux* du premier plan.

Nos Chymistes ont beaucoup de peine à faire le *précipité rouge*, que nous nommons ici *mercure corrosif rouge*, quand ils employent leur eau forte commune : cette difficulté a engagé plusieurs Artistes à se servir d'une *Eau forte composée*, décrite dans notre premier plan. Pour ôter tout embarras, il faut distiller l'eau-forte sur une petite quantité de sel marin : nous avons donné ce procédé sous le nom d'*eau-forte composée* (a).

Nous ne nous servons plus pour le savon du procédé de M. Geoffroi (b), quoiqu'il demande très-peu

(a) L'*eau-forte composée* dont il est parlé dans cet article, est une eau régale assez foible. On mêle un gros de sel marin à seize onces d'eau forte, & on distille jusqu'à siccité. Il est assez difficile de concevoir qu'elle a été la raison qui a engagé les Médecins qui composoient le Comité, à prescrire une eau régale pour la préparation du *mercure précipité rouge*, au lieu de l'esprit de nitre employé par tous les Chymistes & adopté par tous les Dispensaires. Cette opération ne présente aucune difficulté en se servant de l'esprit de nitre, & poussant le feu assez violemment

pour faire rougir la matière : l'eau régale ne paroît pas favoriser la dissolution du Mercure. Au contraire, ce n'est qu'en employant de certaines précautions que ce minéral s'y dissout. (Voyez le Mémoire de M. Homberg sur les dissolvans du mercure. Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1700. pag. 194. & 156.) Au reste, c'est avec raison que le Comité a changé le nom de cette préparation de mercure. On sçait que ce n'est point un précipité.

(b) Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1739.

d'appareil, & qu'il soit plus aisé pour les Apoticaire (a) : mais les expériences que nous avons faites, nous ont engagés d'adopter une autre méthode. Nous avons fait du savon suivant le procédé de cet habile Chymiste, en nous servant des lessives qu'on employe dans les Manufactures de savon de Londres. Nous l'avons comparé avec d'autres savons faits suivant les méthodes ordinaires, les uns d'une consistance molle, les autres ferme. Nous avons employé pour tous les mêmes matieres, & nous nous sommes servis de l'huile la plus pure. Ayant gardé tous ces savons, nous avons observé que celui qui étoit fait suivant le procédé de M. Geoffroy s'étoit gâté beaucoup plutôt que les autres. Ces derniers n'avoient aucun mauvais goût, tandis que le savon fait par le procédé de M. Geoffroy, étoit devenu rance. Enfin, il nous a paru que par sa méthode, on ne sçauroit parvenir à unir entièrement l'huile & la lessive (b); cette union est cependant

(a) On se seroit de ce procédé dans le premier plan.

(b) M. Geoffroy propose de faire à froid l'union de l'huile avec la lessive. Cette manipulation réussit fort bien, pourvu que la lessive ait été faite suivant les proportions qu'il indique & qu'elle ait été évaporée au degré convenable pour son union avec l'huile. Une autre précaution qui aide à unir le mélange, est de remuer les deux matieres avec une spatule. Ce procédé a été adopté par la Faculté de Médecine de Paris, qui l'a inséré dans son Dispensaire. Plusieurs Apoti-

caires préparent le savon de cette manière, & ce savon est très-ferme, très-blanc, sans aucun mauvais goût, & se conserve pendant plusieurs années. On a donc lieu d'être surpris, que les Médecins qui composoient le Comité, disent dans cet article qu'il est difficile, en suivant le procédé de M. Geoffroy, d'unir entièrement l'huile & la lessive. On ne sçauroit les soupçonner de n'avoir pas apporté toute l'attention nécessaire pour réussir. En lisant le discours dont je présente aujourd'hui la Traduction, on apperçoit qu'il a été composé

nécessaire pour former un savon parfait. Au reste, nous avons cru qu'il convenoit de donner dans la Pharmacopée une préparation du savon, afin qu'on pût avoir ce médicament composé de matieres plus pures que celles dont on se sert communément dans les Fabriques. Si on choisit l'huile d'olive avec attention, le savon sera beaucoup plus agréable que tous ceux qui ont été les plus vantés : nous pensons néanmoins qu'il vaut encore mieux employer l'huile d'amandes, & c'est cette dernière que nous prescrivons.

par des Médecins habiles, exacts observateurs, & qui n'ont rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à la perfection des procédés & des formules qu'ils faisoient entrer dans leur Dispensaire. Je crois donc qu'ils n'ont pû réussir à l'union parfaite de l'huile & de la lessive ; parce que cette dernière n'avoit pas les conditions nécessaires pour son union avec l'huile. Ils disent eux-mêmes qu'ils se sont servis pour leurs expériences de la lessive de *Savoniers* de Londres, trop foible apparemment pour former un savon parfait sans le secours de la cuite. Ce défaut d'union dans la lessive & dans l'huile, a dû nécessairement produire le *rance* dont nos Auteurs parlent. On sçait que si l'huile n'est pas bien intimément mêlée à la lessive, soit que cette dernière ne soit pas telle qu'elle doit être, soit qu'on n'ait pas remué suffisamment le mélange, l'huile surnage & se rancit surtout dans un lieu chaud, & ex-

posée dans un vaisseau découvert. Cet inconvénient arrive encore assez fréquemment lorsqu'on fait le savon en très-petite dose : mais en suivant exactement le procédé de M. Geoffroy, il n'arrive aucun de ces inconvénients. Ce procédé d'ailleurs, comme le Comité en convient, est beaucoup plus simple & plus aisé que celui qui est en usage dans les savonneries. J'ai donc cru que je serois plaisir à mes Lecteurs de le donner. On le trouvera à la suite de celui de la Pharmacopée que je traduis. Je ferai la comparaison des deux méthodes, & quelques remarques sur les savons en général. Ce composé est devenu d'un grand usage dans la Médecine. On en observe tous les jours de très-bons effets, & c'est avec raison que les Dispensaires en donnent des préparations, toujours à préférer à celles des savonneries les plus renommées, soit pour le choix des matieres, soit pour la manière de les employer.

On a cru devoir changer le nom d'un ou deux médicamens dans le même article, & leur en donner un tiré de leurs effets. On a nommé *sel diurétique*, le sel qu'on appelloit *sel de semert* (a) dans le premier plan. Il y a si long tems que le terme d'*huile de vitriol* est en usage, qu'il semble interdit à un simple Auteur particulier de le changer s'il ne veut qu'on l'accuse de présomption : mais ce qui pourroit être blâmé dans un particulier, devient permis lorsque c'est tout le College qui parle. C'est par cette raison que le Comité qui avoit dessein de réformer tout ce qui lui paroîtroit peu correct dans les noms qu'on a donnés jusqu'à présent, a appelé cette liqueur *esprit de vitriol*, comme elle l'est réellement. Il ajoute seulement l'épithete de *fort*, pour distinguer cet esprit d'un acide plus foible qu'on tire aussi du vitriol, & que dans l'usage on appelle de même *esprit de vitriol*: il a donné à ce dernier le nom de *foible*. La même raison qui avoit fait réformer le nom d'*huile de vitriol*, a de même fait changer celui de l'*esprit acide* qu'on tire du *soufre*, & qu'on a toujours nommé *huile de soufre*. Nous avons abrégé le nom d'une composition donnée dans le premier plan sous le titre d'*esprit d'assa fœtida volatil*. Nous la nommons simplement *esprit volatil fœtide* (b). Il en est de même de l'*esprit volatil huileux* que nous appelons *esprit volatil aromatique*.

(a) Ce sel est encore plus connu sous le nom de *terre foliée du tartre*, ou de *tartre régénéré*.

nom conviendroit mieux en servant à indiquer les substances qui entrent dans cette composition.

(b) Il paroîtroit que le premier



Nous ne ferons que très-peu de remarques sur les articles suivans qui traitent des *huiles Chymiques*, & des *résineux*, & *sulfureux*. Nous ne donnons point ici la préparation du *foye de soufre*; parce que cette préparation ne sert que pour le *sirup de soufre* que nous avons retranché. On ne trouvera point les deux baumes de soufre connus sous les noms d'*anisé* & de *tartarisé* (a); parce que le premier n'est que l'addition de l'huile d'anis au baume simple, & que le second est de très-peu de conséquence.

Nous nommons avec raison *soufre précipité*, ce qu'on appelloit improprement *lait de soufre*, puisque c'est une poudre. Vanhelmont qui ne pensoit qu'à donner des noms qui rendissent les idées extravagantes dont sa tête étoit remplie, avoit donné le nom ridicule de *Gas*, à l'eau imprégnée de la vapeur du soufre. Nous l'avons nommée simplement *eau sulfurée*.

L'article suivant est destiné à la préparation des métaux. On a cru nécessaire d'y donner un procédé propre à purifier le mercure qu'on sçait être souvent impur. La méthode de le révivifier du cinabre est très-

(a) Le baume de soufre anisé est trop connu pour en donner une description. On sçait qu'on y emploie l'huile essentielle d'anis, au lieu de celle de thérebentine. A l'égard du baume de soufre tartarisé, je ne connois aucune Pharmacopée qui en donne la formule. On trouve seulement dans les notes qu'Hoffman a faites sur la Pharmacopée spargyrique de Po-

terius, qu'il propose de mêler le sel de tartre au soufre, & de cuire ensuite ce mélange avec l'huile de lin. Hoffman propose le baume de soufre fait par ce procédé comme un excellent baume externe, vulnéraire & résolutif. Voyez les notes sur Poterius dans la première Partie du Supplement aux ouvrages de Frédéric Hoffman.

laborieuse : on a cru qu'il suffisoit simplement de le distiller , & de le bien laver ensuite (a).

On a ajouté la préparation connue communément sous le nom de *soufre doré d'antimoine*. Nous l'appellons *précipité*. Les Auteurs qui ont écrit sur la Chymie , veulent que pour faire cette précipitation , on employe le *vinaigre distillé* ; mais par ce procédé , on consomme une très-grande quantité de vinaigre. Pour éviter cet inconvénient , nos Chymistes se servent d'un acide plus fort qui est celui du *sel marin* (b). Nous avons adopté cette méthode , après nous être assurés par des expériences répétées , que ces deux préparations avoient les mêmes effets.

Nos Artistes négligent ordinairement de laver le *safran des métaux*. Cette omission rend la préparation du *tartre émétique* très-difficile ; elle est cause que ses effets sont incertains. Pour ôter cet inconvénient , nous avons donné dans un article séparé la façon de laver le safran des métaux (c).

(a) Le moyen le plus sûr pour avoir un mercure bien pur , est de le révivifier du cinabre. En suivant le procédé qui est indiqué dans cet article , le mercure pourroit encore contenir des substances métalliques capables d'être entraînées & volatilisées par ce minéral. lorsqu'on le distille sans addition.

(b) Tous les acides sont propres à faire cette précipitation : mais il paroîtroit qu'on devoit préférer l'esprit de vitriol à l'esprit de sel.

Plusieurs Chymistes l'ont employé. M. Meuder , dans son analyse raisonnée de l'antimoine , conseille de se servir de l'acide vitriolique au lieu du vinaigre.

(c) On ne donne ordinairement le nom de *safran des métaux* qu'à la masse résultante de parties égales d'antimoine & de nitre détonnés ensemble , après qu'elle a été pulvérisée & lavée. On nomme *foye d'antimoine* , cette même masse entière , à cause de sa cou-

La maniere imparfaite dont nous venons de dire, que le *tartre émétique* avoit été fait pendant long-tems,

leur qui la fait ressembler au viscere qui porte ce nom. Il est assez difficile de concevoir quelle raison a engagé le College de changer ces noms reçus depuis long-tems. C'est avec raison que le Comité recommande de laver le *foye d'antimoine*, ou ce qu'il nomme *safran des métaux*, & qu'il ajoute que sans cette manipulation, les effets du *tartre émétique* préparé avec ce *safran*, sont incertains. En effet, on sçait que l'éméticité des préparations d'antimoine n'étant dûe qu'aux parties régulines qu'elles peuvent contenir (1), plus ces parties régulines seront débarrassées des autres matières étrangères & capables de brider leur action, plus on sera sûr d'obtenir l'effet émétique que l'on en attend. Le *foye d'antimoine*, ou *safran des métaux* non lavé, contient quelques parties régulines; mais ces parties sont unies à un *foye de soufre* formé par l'union de la base du nitre décomposé pendant la détonation, avec le soufre de l'antimoine. Le *foye d'antimoine*, contient aussi une partie alcaline qui est la base du nitre qui n'a pas trouvé à se combiner avec le soufre; enfin, il y a un peu de *tartre vitriolé* formé par l'union de l'acide vitriolique contenu dans le soufre & ce même alkali du nitre. Il est donc aisé de concevoir que le *foye d'antimoine*

(1) Voyez les Mémoires de M. Geoffroy sur l'antimoine. Mémoi-

sous un volume donné, contient très-peu des parties, seules propres à exciter le vomissement, & qu'on ne peut être sûr de son effet. Cet effet devient encore plus incertain, lorsqu'on se sert de *foye d'antimoine* pour composer le *tartre émétique*. Car l'acide du *tartre* trouvant l'alkali du nitre, s'y unira d'abord, au lieu d'attaquer la partie réguline avec laquelle il a beaucoup moins de rapport qu'avec un alkali fixe. Il y aura donc très-peu de parties régulines dissoutes: en faisant même évaporer jusques à siccité & sans faire cristalliser suivant la méthode ordinaire; le *tartre soluble* dont nous venons de parler, se trouve confondu avec le *tartre émétique*. Un Médecin croyant donner du *tartre émétique*, ne donnera souvent qu'un *sel végétal*. On n'a pas ces inconvéniens à craindre lorsqu'on lave le *foye d'antimoine* pour obtenir le *safran des métaux*. Les lotions répétées enlèvent à cette masse les sels qu'elle contenoit. Les parties régulines sont donc plus libres & plus en état d'exercer leur action sur le canal intestinal. Le *tartre émétique* fait avec cette préparation, aura aussi des effets beaucoup plus certains; puisque l'acide du *tartre* se portera en entier sur les parties régulines. On n'aura point à craindre le mélange des autres sels, & le Médecin sera plus sûr

res de l'Académie des Sciences, ann. 1734 & 1735.

a engagé le Comité à ne pas se servir de la méthode ordinaire, suivant laquelle on employe en préparant le *safran des métaux*, une quantité de nitre bien moindre que celle qui est prescrite par les Auteurs. Il a jugé qu'il valoit mieux s'en tenir à l'ancienne formule. Il avoit mis à la vérité, dans le premier plan une préparation d'un safran des métaux qui n'étoit faite qu'avec la moitié de la quantité ordinaire du nitre qu'on y employe. Cette préparation étoit sous le nom de *safran des métaux doux*, *crocus metallorum mitior*. Elle avoit été communiquée au Comité par un de ses membres qui en faisoit beaucoup de cas, & la regardoit comme un des antimonialx les plus doux, qui convenoit quand il falloit donner ce minéral en substance, & dont il disoit avoir vû de très-bons effets. Le Comité n'a aucune raison de penser autrement; cependant les expériences qu'on lui a dit avoir été faites sur le *safran des métaux*, préparé de cette maniere, & comparé avec ceux qui sont faits par les autres méthodes, l'ont engagé à suspendre son jugement: il va néanmoins donner dans ce discours ce procédé qui lui a été communiqué par son Auteur.

de l'effet de son remède. Les réflexions du Comité sur cet article sont donc très-importantes. J'ai cru devoir les étendre, en empruntant de nos meilleurs Chymistes les raisons qui font sentir la nécessité du précepte du Comité. Voyez les élémens de Chymie de M. Macquer, tom. 1. &

les notes de M. Baron sur la Chymie de Lémery, aux articles de l'antimoine & du *tartre émétique*. J'examinerai encore la composition du *tartre émétique* à l'article des formules, & je donnerai la préparation de la Pharmacopée de Paris.

On

On mêle l'antimoine avec moitié de son poids de nitre : on jette le mélange dans un creuset qu'on a fait rougir. Le tout s'enflamme, & si on pousse le feu suffisamment, le mélange se fond ; il s'en sépare des scories comme dans l'autre procédé : mais si le feu n'est pas assez violent, il ne se fait ni fusion, ni séparation des scories. Celui qui a proposé ce procédé au Comité, le fait ordinairement à un feu moins fort (a).

Nous avons supprimé quelques autres préparations d'antimoine, de même que le *magistere de bismuth*. Nous regardons ces préparations antimoniales comme assez inutiles. En effet, la *céruse d'antimoine*, & le *bezoard minéral*, ne diffèrent du *diaphorétique minéral* ordinaire, que par la manière dont on réduit en chaux la partie réguline de l'antimoine (b).

(a) Quoiqu'on donne à ce dernier safran des métaux, le nom de *safran des métaux doux*, il doit être un peu plus émétique que celui dont on vient de parler. La petite quantité de nitre qu'on employe, ne suffit pas pour dissiper assez de phlogistique, pour qu'il ne reste que peu de parties régulières. Il est vrai, que cette petite quantité de nitre ne peut pas en même tems se saisir de tout le soufre de l'antimoine. Ce soufre restant avec la partie réguline, la couvre, & empêche une partie de son action : mais ce soufre excédent & qui pourroit adoucir cette préparation, est dé-

truit par la calcination que l'on recommande. Ainsi, la partie réguline qui n'a souffert que peu de décomposition, se trouve presque à nud. La méthode dont se sert l'Auteur de ce procédé, & qui consiste à ne pas donner un feu violent, seroit à préférer, puisqu'il se dissiperoit moins de soufre : mais il paroît que ce foye d'antimoine seroit toujours peu certain dans ses effets, & que le Comité lui a préféré avec raison le procédé dans lequel on employe parties égales de nitre & d'antimoine.

(b) L'antimoine diaphorétique est une chaux d'antimoine qui a

Le Comité a été fort surpris d'apprendre qu'on l'accusoit de négligence dans le procédé qu'il a donné du *sublimé corrosif*. Dans ce procédé, il veut qu'on se serve d'un peu d'ancien *sublimé* pour faciliter le mélange des matieres. On n'a jamais eu dessein de donner dans cette Pharmacopée toutes les différentes méthodes dont on peut se servir pour chaque opération. On s'est contenté de prescrire celles dont la pratique a paru la plus facile & la meilleure. S'il se trouve quelque opération qui soit contraire à la bonne méthode, on doit plutôt s'en prendre aux Artistes qu'à la façon dont l'opération est décrite. Dans le procédé dont nous venons de parler, le Comité ne sçauroit proposer au College de faire le sublimé cor-

perdu tout son phlogistique par sa détonation avec une grande quantité de nitre. La *céruse d'antimoine*, nommée aussi *matiere perlée*, est une chaux d'antimoine très-artenuée & mêlée à la terre qu'a fourni le nitre en se décomposant. On retire cette matiere des lotions de l'antimoine diaphorétique, en y versant un acide. Cette matiere ne peut se réduire en régule comme l'antimoine diaphorétique, auquel on redonne la forme métallique par l'addition du phlogistique. Enfin, le *bezoard minéral* est aussi une vraie chaux d'antimoine; il se fait avec du *beurre d'antimoine*, ou de l'antimoine dissout dans l'esprit de sel auquel on ajoute de l'esprit de nitre. On forme par ce moyen une eau régale, vrai dissolvant du régule d'antimoine. On

calcine ensuite, afin d'enlever tout ce qui est acide, & de réduire l'antimoine à une pure terre réguline ou chaux antimoniale dépouillée de phlogistique. On voit donc que ces trois préparations ne diffèrent que par une partie de la terre du nitre qui est mêlée aux deux premières & par le plus ou le moins de facilité qu'elles ont à reprendre leur forme métallique. Ces propriétés peuvent constituer des différences Chymiques; mais elles ne peuvent être d'une grande conséquence en Médecine. On peut se passer très-aisément de la *céruse d'antimoine* & du *bezoard minéral*, quand on a l'*antimoine diaphorétique*. Peut-être ce dernier n'est-il pas lui-même d'une grande utilité.

rosif autrement, parce que l'addition d'une petite partie de sublimé qu'il propose, lui paroît très-propre à faciliter le mélange des matieres dont dépend le succès de l'opération. En effet, il falloit trouver un moyen qui fût capable de diminuer l'adhésion des parties du mercure les unes aux autres, & qui pût aider en même-tems à le mêler avec les autres matieres qu'on est obligé de lui joindre. Rien ne remplit mieux ces vûes qu'une petite quantité de sublimé, qui étant de la même nature que le médicament qu'on se propose de faire, est sûrement ce qu'il y a de plus convenable. L'Artiste ne peut donc trouver rien qui rende son opération plus facile, puisqu'il est d'ailleurs sûr de trouver du sublimé dans tous les endroits où il pourra se procurer les autres matieres dont il a besoin pour ce procédé.

Nous avons changé les noms de quelques préparations qui se trouvent dans cet article. On a proposé au Comité de donner le nom de *mercure calciné*, à ce qu'on appelloit mal-à-propos, *mercure précipité par lui-même*. Le Comité n'a pu qu'approuver un tel changement. C'est avec aussi peu de raison qu'on avoit donné le nom de *précipité* au *mercure précipité rouge*: nous le nommons *mercure corrosif rouge*, pour le distinguer du *sublimé corrosif*. Nous avons donné à ce dernier l'épithète de *corrosif blanc*: nous ne nous servons plus du terme de *calomelas*; mais nous prescrivons à l'article du sublimé doux de répéter la sublimation six fois. C'est à cette opération qu'on don-

noit auparavant le nom de *calomelas* (a). Nous avons nommé simplement *mercure corallin*, ce que l'on appelloit *arcané corallin*. On auroit tort cependant de croire que ce terme d'*arcané*, même dans la bouche de Paracelse, voulût exprimer un remède, connu seulement des adeptes les plus parfaits. Ce terme n'a été donné qu'aux médicamens dont les effets étoient obscurs, & que l'ancienne école connoissoit sous le nom de médicamens qui agissoient par toute leur substance *totâ substantiâ* (b).

Le nom de *turbith minéral*, n'est qu'un titre imaginaire donné à un médicament, qu'on doit plutôt nommer *mercure émétique jaune*. Parmi les antimonialaux, il semble qu'il vaut mieux nommer *safran d'antimoine*, ce qu'on connoît sous le nom de *safran des métaux*; *caustique antimonial*, ce qu'on a nommé *huile ou beurre d'antimoine*. Enfin, il paroît

(a) Les Auteurs qui se sont servis du terme de *calomelas*, ont toujours entendu comme on le dit dans cet article, le *mercure doux sublimé six fois*. On trouve l'explication de ce mot dans Riviere, à la fin de ses observations, sous le titre d'*Arcana Riveriana*. On l'y nomme *Calomenas Turqueti*, ce qui doit faire juger que Turquet de Mayerne, Médecin, & espèce d'Empirique Anglois, dont nos Auteurs ont parlé dans leur discours, a été un des premiers à donner ce nom au mercure doux qu'on fait sublimer six ou sept fois.

(b) Paracelse dans les endroits où il parle clairement, explique ainsi ce que veut dire cette expression.  
 „ La différence qui se trouve entre  
 „ les arcanes & les médicamens,  
 „ est que les arcanes agissent par  
 „ leur nature, ou par leur essence,  
 „ & les médicamens par les élémens  
 „ contraires. Les médicamens agissent  
 „ ainsi : le froid est contraire au  
 „ chaud, l'abondance est ôtée par la  
 „ purgation. Les arcanes sont d'une  
 „ nature directement contraire à  
 „ l'ennemi qu'ils ont à combattre,  
 „ à peu près comme un Athlète qui  
 „ combat contre un autre. „ Paragran, tractat. 2. p. 203.



plus raisonnable de donner le nom de *chaux d'antimoine* à la préparation nommée *antimoine diaphorétique*, jusqu'à ce qu'on soit plus assuré que ses effets doivent lui faire donner ce nom.

Le Comité avoit déjà changé le nom d'*ens veneris*, non-seulement pour donner à ce médicament une autre dénomination tirée de ses effets; mais encore pour éviter qu'on ne se servît dans cette préparation du *vitriol bleu*: erreur où sont tombés ceux qui ont redigé notre Pharmacopée, & dans laquelle ils ont été suivis par plusieurs Dispensaires (a). Cette méprise est d'autant plus surprenante, que M. Boyle, qui est l'Auteur de ce procédé, se servoit du *vitriol ferrugineux*. Nous en avons la preuve dans le compte qu'il rend de cette opération: il décrit la couleur de cette préparation, & marque expressément que la teinture de noix de galle lui communique un noir d'encre (b). Il est vrai que M. Boyle ne connoissant pas bien la nature du vitriol dont il se servoit, donne à cette composition le nom que nous avons changé, & lui attribue les effets du cuivre (c). Il y a plusieurs espèces de vitriol. Le fer est presque le seul métal qui entre dans notre *couperose*: le vitriol bleu, dont se servent les Chirurgiens, est rempli de cuivre, & contient aussi une petite quantité de fer. Le fer domine dans les vitriols de Dantzick & de Goslar,

(a) *Pharmacopée, Paris. & Edimburg.*

(b) *Expériences & remarques sur*

*la production de la volatilité;*  
chap. 5.

(c) *Usage de la Physique expérimentale, p. 11. §. 1. Essai 5.*

que M. Boyle prescrit pour l'opération de l'*ens veneris*. Il est vrai qu'il s'y trouve aussi du cuivre : mais il est en si petite quantité, qu'en se servant de l'un de ces deux vitriols pour l'opération dont nous venons de parler, les Phénomènes seront les mêmes qu'avec notre couperose. Si au contraire, on se sert du vitriol bleu, on appercevra un changement total. On ne sçauroit calciner au rouge (a) ce dernier vitriol, quoique M. Boyle exige cette circonstance pour son opération. Il en est de même du sel, qui dans la première sublimation n'est pas jaune ; mais d'un bleu verdâtre. Ce n'est qu'en répétant les sublimations qu'il devient par degré plus pâle, & enfin le fer qui est dans ce vitriol, donne la couleur qu'ont naturellement les fleurs martiales à la première sublimation. On peut donc assurer que lorsque M. Boyle a prescrit de se servir du vitriol de Hongrie pour faire l'*ens veneris*, ou il n'entend pas le *vitriol bleu* ordinaire, comme on l'a toujours pensé, ou il n'a jamais fait cette préparation en employant un vitriol de cette espèce (b) (c).

(a) En poussant le feu très-fortement, on peut changer cette chaux en une masse solide, mais cassante, dont la couleur approchera du rouge foncé, que prend le cuivre quand il est trop raffiné : mais je n'ai jamais observé que par la calcination seule, on pût lui donner la couleur rouge.

(b) Il est assez probable que comme en Angleterre nous avons toujours donné au vitriol bleu, le nom de vitriol Romain, quoique

les Auteurs étrangers appellent toujours ainsi le vitriol verd (1), nous avons pû de même donner le nom de vitriol de Hongrie, à une autre espèce que celle qui est connue partout ailleurs pour le vitriol bleu. Ce qui confirme cette idée, est que M. Boyle parle du vitriol de Hongrie comme étant assez rare.

(c) L'illustre Boerhave qui avoit

(1) Voyez plus bas dans ce discours, les observations du Comité sur la Thériaque.

On trouve les eaux distillées après les articles dont nous venons de parler : ces eaux sont en grand nombre dans notre dernière Pharmacopée , puisqu'en comptant les eaux simples , & les eaux composées , elles montent environ à cent trente. Le Comité ayant remarqué que toutes ces eaux , excepté un très-petit nombre , étoient distillées chacune séparément avec l'eau simple , & avec l'esprit-de-vin , les a jugées pour la plûpart inutiles , & a cru par conséquent , qu'il falloit les retrancher. Malgré cette réforme (a) , il en restoit encore beaucoup , puisqu'il y avoit encore plus de cinquante eaux spiritueuses , ou composées. Le Comité a examiné de nouveau ces articles , & les a envisagées du côté de l'usage dont elles pouvoient être dans la pratique de la Médecine.

On peut considérer les eaux distillées sous deux points de vûe différens : ou elles servent de véhicu-

donné le procédé de l'*ens veneris* d'après Boyle , avoit déjà fait à peu près les mêmes remarques. Il dit dans ses Elémens de Chimie , qu'on devoit plutôt nommer cette préparation *ens martis* qu'*ens veneris* , & qu'elle ne mérite ce dernier nom , que lorsqu'elle est préparée avec une chaux de cuivre. Il se sert du vitriol verd de Goslar , que Boyle employoit aussi , & il observe qu'un seul grain de cette matiere sublimée , teint en noir d'encre , une grande quantité d'infusion de noix de galle. On sçait d'ailleurs que le vi-

triol verd de Goslar , est un vitriol ferrugineux , qui tient à la vérité un peu du cuivre , ce qui le fait paroître quelquefois d'un bleu verdâtre , suivant la remarque d'Hoffman : mais le fer y domine , & souvent même à peine y a-t-il un vestige de cuivre. Tout démontre donc que l'*ens veneris* de Boyle , n'est qu'une préparation semblable à celle qu'on connoît sous le nom de fleurs martiales.

(a) C'est-à-dire , après les corrections que fit le Comité dans son premier plan.

les à des remèdes qu'elles rendent plus efficaces ; ou bien elles méritent d'avoir place dans le Dispensaire par les vertus que la pratique a fait reconnoître qu'elles avoient en elles-mêmes. Dans la première circonstance, on doit chercher à les rendre les plus agréables qu'il est possible. Les eaux distillées, dont nous nous servons à présent, n'ont été en général, mises en usage que parce qu'on les a cru propres à combattre quelque maladie, & on a peu consulté le goût des malades en les composant. Quelques-unes cependant ont été conservées pour servir seulement de véhicule : mais on n'a point songé à corriger ce qui pouvoit alors les rendre moins propres à cet usage, c'est-à-dire, qu'on s'est peu embarrassé de leur goût & de leur odeur. Par exemple, on avoit d'abord donné le nom imposant d'*eau épiléptique* à l'*eau de Pivoine composée* (a). Quoiqu'il fût difficile de trouver à présent un Médecin qui attribuât une grande vertu à cette eau, on n'a pas laissé de continuer à s'en servir, comme d'un véhicule ; mais il paroît que la seule raison de cet usage vient de ce qu'elle est un peu moins chargée de drogues que les autres eaux. D'ailleurs, si on en ex-

(a) Cette eau de Pivoine composée, se trouve dans la Pharmacopée de Londres, imprimée en 1722. Elle est peu différente de l'*eau épiléptique* du Dispensaire de la Faculté de Médecine de Paris. C'est une eau spiritueuse où l'on fait entrer plusieurs plantes aromatiques, telles que le Romarin,

le Stœchas, la Lavande, &c. On y met la Cannelle, le Macis, le Castor, & les substances qu'on a regardées comme antiépiléptiques, telles que la Pivoine mâle, le Guy de chêne. On ajoute le suc ou l'eau distillée de Cérises noires, & on distille.

cepté les aromates ; on y trouve encore beaucoup d'ingrédiens aussi désagréables au goût qu'à l'odorat. Toutes ces raisons ont porté le Comité à mettre sous les yeux du College , une nouvelle classe d'eaux distillées , sans s'arrêter à celles qui sont déjà reçues. De peur qu'on ne l'accusât de trop de précipitation , il a cru que malgré les peines inséparables de pareils travaux , il étoit nécessaire d'examiner encore de nouveau par la distillation , les différentes substances qu'il a conservées dans les eaux de son premier plan. Il ne s'est pas contenté d'examiner chacune de ces substances en particulier ; mais il les a diversement combinées les unes avec les autres. C'est après toutes ces recherches que le Comité a réduit tous les ingrédiens qui doivent entrer dans les eaux distillées aux classes suivantes. Les aromates , les bayes & les semences nommées *chaudes* , les herbes odorantes , les fleurs & les fruits , & enfin les matieres auxquelles on reconnoît un goût & une saveur piquante. Le Comité a remarqué en même-tems que ce qui contribuoit le plus à rendre les eaux distillées agréables , étoit de les composer très-simplement (a).

(a) Lorsque les Arabes introduisirent dans la Médecine l'Art de la distillation , l'eau rose fut presque la seule eau distillée dont on fit usage. Cette eau n'étoit même ordinairement employée que pour l'agrément , ou du moins elle ne servoit qu'à l'extérieur. On s'en tenoit aux décoctions dont les Médecins Grecs s'étoient toujours servis , & dont ils avoient

transmis les formules : mais quelque tems après , on commença à distiller des eaux composées de différentes substances qu'on y faisoit entrer. *Guillaume de Salicet* , qui pratiquoit la Médecine vers le milieu du treizième siècle (1) , paroît être le premier qui ait employé des eaux distillées compo-

(1) Il mourut en 1280. Voyez l'Histoire de la Médecine de Freind.

En partant de ces principes, le Comité a conservé l'eau de *canelle*, & propose une eau aroma-

sées. Il recommande pour les maladies des yeux, deux de ces eaux, dont il dit avoir éprouvé de bons effets pendant le cours de sa pratique. Le nombre de ces eaux fut encore très-peu considérable pendant long-tems; & il ne paroît pas que les Médecins les missent beaucoup en usage, du moins pour l'intérieur. Enfin, lorsque la Chymie commença à faire des progrès, & à s'emparer ( si j'ose m'exprimer ainsi ) de la Médecine; le nombre des eaux distillées augmenta tout d'un coup, à un tel point, qu'il n'y eut presque aucune substance, du moins parmi les végétales & les animales, dont on ne crut pouvoir titer par la distillation, le principe qui les rend efficaces. On imagina même que celles dans lesquelles on avoit reconnu jusques alors peu de vertu, pouvoient par le moyen de la distillation se débarrasser des entraves qui retenoient dans l'inaction l'agent salutaire qu'on obtenoit par ce procédé. Tout concouroit à accréditer l'usage de ces eaux. Leur limpidité, l'odeur suave & le goût agréable de quelques-unes, étoient propres à les faire recevoir dans la pratique. Un Médecin se félicitoit de pouvoir donner à ses malades une boisson dont la couleur & la consistance étoient bien différentes de celle de ces décoctions souvent si dégoûtantes, & dont il croyoit les vertus fort inférieures à celles de l'eau distillée.

On ne se contenta pas de donner ces eaux simples: on mêla plusieurs substances, ou plutôt suivant la remarque du Comité, on les entassa les unes sur les autres, sans examen, sans choix, sans distinguer celles dont on pouvoit espérer d'obtenir par la distillation un principe doué de quelque efficacité, d'avec celles qui n'en pouvoient fournir par ce moyen. Tel fut l'abus qu'on fit d'une découverte utile. Cet abus subsiste encore aujourd'hui. Il n'y a presque point de Dispensaire, où le nombre des eaux distillées ne monte à plus de cent. Dans la Pharmacopée de Madrid, on trouve plus de cent cinquante de ces eaux, dont près de cinquante sont inodores. Cependant ces dernières sont peu utiles. En effet, il semble que par le degré de feu employé dans la distillation de ces eaux, on ne peut obtenir que ce principe mobile & volatil, prêt à s'échapper au moindre degré de chaleur, qu'on fait éprouver à la plante ou à la substance qui le contient. Ce principe nommé par Boerhave *esprit recteur*, domine dans les plantes aromatiques, & généralement dans toutes les substances qui ont de l'odeur. Le College de Londres n'admet que ces substances dans les eaux distillées qu'il prescrit dans son Dispensaire.

Plusieurs Chymistes éclairés, se sont élevés depuis quelque tems contre l'usage des eaux distillées

rique légère, faite avec la *muscade*. Cette eau ne diffère pas beaucoup de l'eau néphrétique de l'an-

des plantes inodores. Quelques Auteurs ont été encore plus loin. Ces eaux, ont-ils dit, ne sont que de l'eau pure distillée. Je ne sçais cependant, si on ne peut pas douter de cette assertion, malgré le ton d'assurance de quelques Ecrivains modernes, accoutumés à décider souverainement non sur des observations sages, multipliées & dictées par le seul desir de connoître la nature, mais sur des idées hypothétiques qui souvent ne leur appartiennent pas, & qu'ils ont presque toujours mal saisies. Quand on examine ces eaux avec attention, on trouve qu'elles ont presque toutes une odeur marquée, différente à la vérité de celle de la plante dont elles ont été tirées; cette dernière n'ayant communément qu'une odeur herbacée; mais l'odeur de ces eaux indique nécessairement qu'elles contiennent des parties étrangères à l'eau commune. Dans les eaux distillées de la plupart des plantes inodores, telles que la *Pariétaire*, la *Bourrache*, le *Plantin*, &c. l'odeur approche d'une odeur foible de *Raisfort*. Dans l'eau distillée de *scabieuse* on trouve une légère odeur de *Roses*. L'eau distillée de *Chicorée*, suivant l'observation du célèbre M. Rouelle, contient aussi quelque chose qui diffère de l'eau commune. On voit donc que ces

(1) *Vires Plantarum astringentes, dolentes, consolidantes, demulcentes, emollientes, farinosa, gelatinosa, refri-*

eaux ne sont pas de l'eau pure, & qu'elles contiennent d'autres principes que l'eau commune distillée. Je sçais qu'on peut m'objecter, que les eaux dans lesquelles j'ai observé une odeur particulière, avoient peut-être été distillées sans attention, & avoient éprouvé un degré de feu, supérieur à celui de l'eau bouillante, capable par conséquent de produire un commencement de décomposition dans la plante. Il ne seroit donc pas étonnant, ajoûteroit-on, que ces eaux eussent de l'odeur; parce qu'alors elles contiendroient ou une portion d'huile empyreumatique, ou un peu d'alkali volatil, qui se seroit formé dans le tems que la plante auroit éprouvé un degré de chaleur trop considérable: mais je répondrai que les eaux distillées, dans lesquelles on remarquoit l'odeur dont je viens de parler, avoient été distillées au *Bain-marie*. Ainsi on ne peut former aucune difficulté à cet égard.

Malgré ce que je viens de dire pour prouver que les eaux distillées des plantes inodores, sont différentes de l'eau commune, je suis bien éloigné de penser que ces eaux ayent les vertus qu'on a voulu leur attribuer. On ne sçauroit communiquer aux eaux distillées, dit l'illustre Boerhave (1), *les vertus astringentes, nourrissantes,*

*gerantes, siptica, numquam hâc arte aquis his communicari queunt: sed querendæ in totâ planta compage, vel in*

rien Dispensaire. Car les fleurs d'épine blanche sont de trop peu de conséquence pour faire porter leur

adouçissantes, émollientes, stiptiques & rafraîchissantes que possèdent les plantes dont elles ont été tirées. On ne sçauroit faire passer dans ces eaux leurs parties farineuses & gélatineuses. C'est dans toute la plante, ou du moins dans les parties les plus fixes qu'on doit les chercher. Il ajoute, ne regarderoit-on pas comme ridicule, l'Artiste qui voudroit trouver dans une eau d'orge distillée, vappide, & sans action, des parties propres à fournir la nourriture la plus légère? ... C'est vainement qu'on attribuerait à l'eau distillée de Plantin, les grandes vertus que possède cette plante, &c. Il est ridicule, en effet, d'espérer qu'on retirera une eau qui contiendra les vertus d'une plante, si elles ne sont dûes qu'au nitre, ou à d'autres sels qui ne peuvent s'élever pendant la distillation qu'on en fait au Bain-marie, ou à un degré de chaleur à peu près semblable. Telles sont la Pariétaire, la Bourrache, la Buglose, le Pourpier, le Plantin, &c. Les amers sont dans le même cas. Tous les amers suivant la remarque d'Hoffman (1), donnent des eaux distillées dont la saveur est douce. Ce qui prouve évidemment, ajoute ce Sçavant Médecin, que l'amertume réside dans des parties

parte ejusdem fixiore: nonne ridiculus, qui in aquâ stillatitiâ hordei inertî, vappidâque, nutrimentum vel leve quarit? ...

(1) Amara omnia aquas dulces præbent enanifesto documento amaritiam in sale quodam terreo residere. Frider. Hoffman,

salines & fixes. C'est donc sans raison qu'on tire une eau distillée de la petite centaurée. Ce n'est que dans l'infusion ou la décoction, enfin dans l'extrait de cette plante que son amertume & ses vertus résident. Je ne dis rien des eaux distillées d'orge & des autres farineux. Jamais les parties gélatineuses, ni les mucilages ne peuvent s'élever dans la distillation au Bain-marie, & on les décomposeroit en leur faisant éprouver un degré de chaleur plus considérable. Je ne parlerai pas non plus des eaux distillées prétendues restaurantes des chapons, des cocqs & autres viandes. On en sent l'absurdité, & elles ne sont plus employées que par quelques misérables Charlatans, assez heureux pour trouver encore des gens crédules dignes d'être leurs duppes.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit dans cette note, qu'il n'y a que les substances odorantes, dont l'énumération seroit ici superflue, qui puissent fournir par la distillation des eaux dont on doit attendre quelque utilité. Les eaux distillées tirées des substances dans lesquelles on n'observe pas une odeur marquée, sont à la vérité différentes de l'eau commune dis-

inimitabiles plantaginis vires, frustra aquæ ejusdem imputas, &c. Herman. Boerhave. Elementa Chemiz, t. 2. p. 50.

in notis ad Pharmacopeam Spargiticam Poterii. Supplem. Par. 1.



nom à l'eau distillée. Le Comité ne prescrit que les eaux de *Carvi*, & de *petit Cardamome*, pour toutes les eaux distillées tirées des semences; ce ne seroit assurément pas perfectionner ces deux eaux, que d'y ajouter quelque chose. Les semences d'*Anis* fournissent une eau utile, mais dont l'odeur est désagréable à tous ceux qui n'y sont pas accoutumés. Le Comité pense que l'*Angélique* en est un bon correctif. On ne sçauroit, en choisissant parmi les médicamens les plus agréables, en prendre un troisième, sans altérer la composition: l'eau distillée de *Bayes de Genievre*, mérite aussi d'être corrigée. Le Comité y ajoute dans ce dessein, les semences de *Carvi* & de *Fenouil*, & pense qu'il vaut mieux s'en servir ensemble, que d'employer seulement une de ces graines. Une des

tillée, & contiennent quelque principe qu'on n'a pas encore examiné jusques à présent: mais ce principe, quel qu'il soit, ne peut tenir lieu de ceux dont dépend l'efficacité de ces sortes de substances. On peut donc débarrasser la Pharmacie des eaux distillées de cette espèce. Il est vrai que par une espèce d'habitude qui tient beaucoup de la routine, les Médecins continuent dans plusieurs pays à s'en servir, sans penser que ces eaux sont non-seulement privées de vertus, mais encore qu'elles sont souvent d'un goût plus désagréable que les décoctions des plantes dont elles sont tirées. On trouve même dans les écrits de plusieurs Médecins célèbres que

ces Auteurs faisoient un usage fréquent de ces eaux. On est étonné, par exemple, de voir Stahl, prescrire fréquemment dans son *Collegium casuale*, les eaux distillées de *Plantain*, de *Bourrache*, d'*Euphrase*, & de plusieurs autres plantes incapables de communiquer leurs vertus à leur eau distillée. Mais que ne peuvent point les usages reçus, même sur les grands hommes? On peut cependant esperer que la plus grande partie des Médecins suivront l'exemple du College de Londres, & banniront enfin ces eaux inutiles, la plupart d'un goût insupportable, & toujours plus cheres que les décoctions ou les infusions dont elles n'ont pas les vertus.

eaux distillées qui mérite le plus de corrections, est l'eau de *Rai fort sauvage*. On unit très-à-propos à cette racine, le *Cochlearia de jardin*. L'odeur & le goût sont les mêmes quoiqu'assez désagréables; mais il est aisé de les corriger, en y ajoutant la *noix Muscade*. Cet Aromate ôte ce goût désagréable, sans communiquer le sien; parce qu'il est pour ainsi dire, perdu dans celui de ces plantes. De même, l'écorce d'Orange qui remplit une partie de l'intention qu'on a en donnant ce médicament, donne une odeur fort agréable. L'eau distillée d'écorce d'Orange, ne demande aucune addition. Cependant, comme on sçait que dans les fièvres, & dans quelques autres incommodités, les malades se dégoûtent aisément des remèdes; les eaux distillées surtout si on en continue long-tems l'usage, doivent être très-légèrement chargées de quelque odeur que ce soit, quand même elle seroit agréable. C'est dans ces vûes que le Comité prescrit de composer l'eau d'écorce d'Orange, avec une petite quantité de cette écorce. En effet, quoique l'odeur de cette eau plaise assez généralement, elle seroit capable de dégoûter à la fin, si elle étoit trop forte. L'eau de *noix Muscade*, est très-légèrement imprégnée de l'odeur de cet Aromate, & remplit les mêmes intentions. On peut mêler ces deux eaux ensemble, & le goût qui résulte de ce mélange est très-agréable. Il est difficile de trouver quelques eaux distillées parmi celles qui sont en usage, qui répondent à des vûes si importantes: on peut regarder l'eau de *Pivoine composée*, comme une

des plus parfaites que nous ait données notre Pharmacopée. Le Comité recommande l'usage des eaux Aromatiques simples de *Menthe*, de *Pouillot*, de *Romarin*, & il le préfère aux mélanges qu'on en pourroit faire. On a donné dans ce Livre un *esprit de Lavande*, fait avec cette plante seule : au lieu de l'*esprit de Lavande composé*, qui étoit dans la dernière Pharmacopée, on prescrit une teinture de cet esprit, composée avec une dose convenable d'*esprit de Romarin*.

Le Comité dans l'ordre qu'il s'est proposé, n'a ajouté aucune substance aux eaux distillées, sans une raison particulière. Il n'y a peut-être point dans toutes nos Pharmacopées, de formules plus irrégulières que nos eaux composées, par la quantité de drogues superflues, & par le peu d'ordre qu'on leur a donné jusques à présent : on peut même assurer qu'il se trouve très-peu de ces eaux qui soient à l'abri de la critique. On prescrit communément l'*eau d'Absynte plus composée* avec des infusions amères. Le Comité vient d'employer tous ses soins pour trouver une infusion amère qui fût le moins désagréable qu'il est possible, & tout lui faisoit espérer qu'il avoit réussi ; mais cette eau d'Absynte qu'on a ajoutée, & dont le goût est si dégoûtant, rend toutes ses peines inutiles. En effet, on ne peut reprocher à l'*eau d'Absynte, moins composée* d'autre mauvais goût, que celui qui vient de l'Absynte elle-même. On se sert très-rarement à présent de l'*eau d'Angélique plus composée*. Cette eau n'est presque formée que d'Angélique &

d'Aromats : car on ne compte pour rien le safran & les semences de Cardamome qui y sont en si petite quantité, qu'il ne se trouve que deux gros de ces substances sur seize pintes d'eau : ce qui ne fait pas un quart de grain par once. Personne ne donne plus à présent à l'eau épidémique les vertus que son titre paroît renfermer. Son goût n'est que celui de l'Angélique devenu très-désagréable par l'addition de quantité de drogues qui le sont déjà beaucoup par elles-mêmes. On trouve dans l'eau de fleurs de Camomille composée, beaucoup de semences chaudes, & de plantes dont la quantité ne fait que rendre le goût de cette eau très-mauvais. L'eau de Brione composée, avoit été faite pour servir de véhicule à un médicament peu agréable. Cependant, au lieu de l'avoir composée dans la vûe de diminuer ce désagrément, on n'y a fait entrer que des matieres dont le goût est aussi désagréable. En augmentant un peu la dose des substances qu'on y fait entrer, on pourroit se passer de cette eau, & se servir d'un véhicule beaucoup plus agréable (a). On trouvera ce que l'eau d'Etienne

(a) Outre que cette eau, comme on voit, est de peu de conséquence, il y a encore une raison fort importante qui doit la faire rejeter. Dans notre première Pharmacopée elle étoit nommée Eau hystérique, & c'est encore sous ce nom qu'elle est connue vulgairement. La plûpart de nos femmes de condition n'ont contracté la pernicieuse habitude où elles sont

de boire des liqueurs fortes, que par l'usage journalier qu'elles ont fait de cette eau, & de quelques autres semblables, s'imaginant que c'étoit à titre de remèdes qu'elles en ussoient. Les spiritueux, il est vrai, peuvent soulager pour un moment dans les langueurs si communes aux hypochondriaques & aux femmes hystériques ; mais ces malades ressentent

AVOIT

avoit de meilleur dans les autres eaux que le Comité a déjà données (a) : mais dans l'eau d'Etienne, tout s'y

*bien plutôt aussi les mauvais effets qui suivent l'usage trop long-tems continué des liqueurs de cette espèce (1).*

(a) C'est-à-dire, dans le plan devant lequel on avoit mis cette Préface.

(1) La remarque par laquelle finit le Docteur Pemberton, est très-importante dans la pratique. Rien n'est si commun que l'abus qu'on fait aujourd'hui des volatils & des spiritueux dans toutes les affections nerveuses, & surtout dans les maladies hystériques qui attaquent les femmes, & qu'on nomme communément, *vapeurs*. La Médecine paroît être devenue, pour ainsi dire, *tonique*. On ne songe qu'à redonner du ressort, à solliciter vivement les fibres qu'on croit voir toujours dans un relâchement & une *atonie* capables de produire les plus grands accidens. On travaille en conséquence, & on donne quelquefois avec un succès apparent, des sels volatils, des eaux & des teintures spiritueuses, des huiles essentielles aromatiques, des Gommés-résines douées d'un principe éthéré, capable à ce qu'on imagine, de se porter sur les fibrilles nerveuses, de leur causer une irritation salutaire & propre à empêcher les effets dangereux du relâchement qu'on croit appercevoir dans toutes les maladies nerveuses indistinctement. Je ne parle pas de ces Médecins qui adoptant les idées de Vanhelmont, sur l'Archée que cet empirique enthousiaste plaçoit à l'orifice supérieur de l'estomac, espèrent par des volatils & des spiritueux, appaiser la fureur de ce maître indomptable dont les caprices fréquens dérangent toute l'économie animale, & portent le trouble dans les parties les plus éloignées de l'espèce de thrône que son inventeur lui a assigné. Ce misérable système, quoique renouvelé depuis quelques années d'un ton hardi & décisif, mais peu fait pour en imposer, n'a que peu de Partisans, qui ne méritent pas la peine qu'on prendroit de les réfuter. Je n'ai en vûe que la pratique employée par des Médecins d'aill-

leurs éclairés : mais qui, frappés du système d'*Atonie*, & d'*Ataxie* des esprits que l'on suppose causer ces sortes de maladies, trompés en même tems par un succès & un calme momentanés, qu'ils obtiennent par le moyen des remèdes nommés *Nervins toniques*, *Calmans* & *Antispasmodiques*, croient que ces remèdes sont les seuls qui conviennent dans les affections nerveuses, par quelque cause qu'elles soient produites. Les idées que ces Médecins se sont formées sur ces maladies, les éloignent entièrement de l'usage des relâchans, des délayans aqueux, & des anodins simples, employés par les anciens Médecins, & dont on voit encore des succès plus durables & plus sûrs que des *toniques* & des *volatils* donnés sans précaution. On auroit tort cependant de conclure que je veux absolument bannir l'usage des remèdes *volatils* & *toniques* dans les affections nerveuses. Je crois au contraire, que dans plusieurs de ces maladies, ces remèdes & sur-tout les derniers, administrés avec prudence & avec les précautions convenables, sont les seuls qui puissent surmonter ces affections singulieres qui donnent tant de peine au Médecin. Mais j'ose m'élever contre l'abus presque général qui les fait regarder comme les seuls remèdes & les spécifiques de ces sortes de maladies. Frédéric Hoffman, qui a si bien traité des affections hystériques & convulsives, avertit dans plusieurs endroits de ses ouvrages, d'être fort circonspect sur l'usage des volatils, des préparations de castor, des teintures aromatiques & autres remèdes de même nature. Il recommande au contraire, l'usage fréquent des bains des pieds, du bain entier, du petit lait, des lavemens simples, des absorbans, du nitre en petite dose. Tous ces remèdes

trouve entassé sans choix. L'odeur de l'eau *Thériacale* vient principalement de la *Rue* & de l'*Angélique*. Tout ce qu'on y a ajoûté ne fait que rendre la composition plus désagréable. On peut juger quelle vertu donnent à cette eau les drogues de la *Thériacale*; puisque dans une demi-once, qui est la dose ordinaire, il n'y a pas tout-à-fait un grain des médicaments qui entrent dans cet électuaire qu'on regarde comme si puissant. Il en est de même du *Mithridate*, dont ceux qui rédigerent notre Pharmacopée, eurent la gloire d'enrichir cette eau par le conseil de *Theodore de Mayerne*: en un mot, cette composition est la seule qui puisse attirer à notre Ouvrage le reproche de conserver quelque chose de la ridicule superstition des anciens (a). Le Comité qui

font capables, en effet, de relâcher les parties trop tendues, de redonner de la fluidité aux liqueurs, sans forcer trop vivement les obstacles, sans porter un calme souvent trompeur: ils peuvent enfin, par ce moyen, rétablir dans la circulation, cette égalité dont le dérangement cause les plus grands accidens. Les bornes de cet ouvrage ne me permettent pas d'entrer dans un détail qui seroit immense, quoique nécessaire dans des maladies aussi obscures, & j'ose le dire, aussi négligées quoique très-communes. Je me contente d'avoir indiqué ces vues générales. Nous avons depuis

peu un ouvrage sur les *affections vaporeuses*, où on trouve des réflexions très-sages sur cette matière. On trouve aussi dans le *Journal de Médecine* des mois d'Avril & Juillet 1756. des observations de M. Pomme, Médecin d'Arles, sur des maladies hystériques traitées sans succès par les volatils, & guéries par les seuls délayans. Les réflexions dont elles sont accompagnées, paroissent venir d'un très-bon Observateur, & sont très-propres à faire revenir les Médecins des préjugés trop communs, surtout parmi les étrangers, de la nécessité des volatils dans les affections nerveuses.

(a) Le Collège a retranché entièrement l'eau thériacale, & on ne la trouve point dans son Dispensaire. Les remarques que font nos Auteurs sur cette eau, sont très-sensées. Ils auroient pu ajoûter que la *Thériacale* & le *Mithridate* fournissent

très-peu dans cette distillation, & qu'il vaudroit mieux, si on vouloit conserver l'eau thériacale, employer les espèces qui entrent dans la *Thériacale*, que la *Thériacale* elle-même.

sent qu'on pourra demander quelque eau distillée où on ait ajouté le vinaigre, recommande, comme ce qu'il peut y avoir de mieux, de se servir d'une dose convenable des substances qui entrent dans l'eau *Alexitaire*; telle que la *Menthe*, l'*Absynthe* & l'*Angélique*; il a retranché l'*Ulmaire* qui se trouvoit dans le premier plan du Dispensaire, parce que son odeur est totalement couverte par celle des autres plantes. L'*Angélique* est très-propre à corriger le goût désagréable que pourroit avoir le vinaigre. C'est pour cette raison qu'il faut employer une dose plus forte de cette plante, qu'on ne faisoit dans l'eau nommée *Alexitaire*. Dans le premier plan du Dispensaire, on avoit donné sur l'autorité d'Hoffman (a) un esprit distillé du *Camphre* avec le *Sel de tartre*. On lui attribuoit d'après cet Auteur, les mêmes vertus qu'à l'esprit de vin camphré ordinaire, sans avoir l'inconvénient de prendre une couleur louche & laiteuse quand on le mêle avec des aqueux. Les expériences que le Comité a faites sur ce sujet, lui ont fait voir qu'on étoit dans l'erreur. Il monte du *Camphre* dans la distillation: il est vrai, que c'est en petite quantité. Si on mêle cet esprit distillé avec beaucoup d'eau, cette eau ne devient pas sensiblement louche; mais si on n'en met qu'une quantité proportionnée à l'esprit, il arrive la même chose que lorsqu'on se sert de l'esprit de vin camphré, & il ne paroît pas qu'il y ait à cet égard aucune différence entre l'esprit du *Camphre* qui vient d'une distillation où on s'est servi de *Sel*

(a) *Observat. Phys. Chymic. c. 1. obs. 22.*

de tartre , & celui qui a été distillé sans ce Sel.

Le Comité a fait très-peu de changemens dans les eaux distillées simples : il a seulement substitué à l'eau d'écorces de Citrons , celle d'écorces d'Oranges , parce que la dernière lui a paru conserver son odeur plus long-tems (a). Il a ajouté une eau distillée du Castor ; parce que cette substance communique dans la distillation beaucoup de son odeur à l'eau , & point du tout à l'esprit de vin (b). Le Comité croit encore qu'il faut bannir entièrement l'eau de *Cerises noires*. En effet , il est prouvé que si cette eau distillée des noyaux de Cerises , est douée d'une certaine force , elle a sur les animaux des effets aussi dangereux que l'eau de *Laurier cerise* , dont plusieurs expériences ont fait connoître la qualité vénéneuse. Le Comité est même persuadé qu'en ôtant à cette eau une partie de sa force , son usage ne peut jamais être bien sûr pour les enfans dont les organes délicats ne font , pour ainsi dire , que commencer à agir , & à se mouvoir. Un Médecin doit donc être taxé d'imprudence , s'il ose donner dans un âge si tendre , des *esprits distillés* de cette espèce. Ces observations sur les mauvais effets de l'eau distillée de Cerises noires , surtout quand elle a beaucoup de force , ont été communiquées au Comité par quelques Médecins de *Worcester*. Ces Médecins s'étoient servis dans leurs

(a) L'eau d'écorces d'Oranges || que le Castor communique peu de  
perd son odeur au bout de cinq || son odeur à l'esprit de vin dans la  
ou six mois. || distillation.

(b) Il seroit plus exact de dire ||



expériences d'une eau distillée, dont ils n'avoient retiré qu'une pinte de quatorze livres de noyaux de Cerifes qu'ils avoient employés. Le Comité a répété ces expériences, & les a trouvées en tout conformes à ce que lui avoient mandé ces Médecins. Il n'y a point de doute cependant qu'on ne puisse employer cette eau avec sûreté, pourvu qu'elle soit dans le degré de force où elle doit être, & en même tems qu'on en donne à des sujets dont l'âge peut la supporter. Il en est de ce remède, comme des spiritueux dont on peut user modérément. Ainsi l'usage qu'en feront des mains prudentes & habiles, ne sera jamais suspect. Mais l'abus qu'en font les nourrices, & les autres femmes à qui l'on confie l'éducation des enfans, a fait penser au Comité, que le College ne pouvoit faire connoître trop précisément combien il désapprouve la pratique de cette espèce de gens, qui ne manquent pas de recourir à ce remède à la moindre attaque de convulsions auxquelles les enfans sont si sujets. Cet article est d'autant plus important, que comme on vient de le démontrer, les symptômes que cette eau produit, doivent au moins faire craindre qu'elle n'augmente la maladie contre laquelle on la croit si propre; peut-être même, peut-elle la causer? Les Médecins avoient mis cette eau en usage, à cause de son goût agréable, qui faisoit qu'ils la regardoient comme un très-bon véhicule; mais le Comité espere que les corrections qu'il a proposées de faire dans les eaux distillées, rendront l'usage de cette dernière moins nécessaire. Il croit devoir encore ajouter qu'on tire sou-

vent une eau distillée des amandes amères, ou seules, ou avec très-peu d'addition, & que ses effets sont pour le moins aussi dangereux que ceux des feuilles de *Laurier cerise* (a).

Les infusions & les décoctions suivent les eaux distillées : on n'a fait que très-peu de changemens dans cet article. Le Comité dans son premier plan avoit marqué l'envie qu'il avoit de corriger la décoction ou infusion d'*Epithim* ; mais en même tems, il avoit témoigné qu'il vouloit examiner encore davantage cet article : comme on ne lui a adressé aucun avis sur cet objet, il a retranché entierement cette décoction.

Le Comité croit devoir exposer les principes qu'il a suivis en composant l'infusion *amere* qui se trouve dans cette Pharmacopée. Après avoir examiné séparément la plus grande partie des substances qu'on fait communément entrer dans les infusions ameres, il lui a paru que la *Gentiane* étoit parmi les amers les plus forts, celui qui donnoit à l'infusion la couleur la plus belle : mais il falloit trouver quelque matiere

(a) On connoît les expériences de Messieurs Madden & Langrish, sur les pernicious effets de l'eau distillée de *Laurier cerise*. Les premières se trouvent dans les Transactions Philosophiques de l'année 1731. Les autres ont été imprimées & traduites en François en 1749. L'Analogie qui se trouve entre cette eau & l'eau distillée de Cerises noires, suivant les expériences indiquées ici par le Co-

mité, doit rendre les Médecins extrêmement attentifs sur l'usage de la dernière. On peut d'ailleurs s'en passer très-aisément, & lui substituer d'autres eaux dont le goût sera aussi agréable. Elles seront au moins aussi propres à servir de véhicule aux différens remèdes qu'on fait entrer dans les potions. Veritable usage des eaux distillées simples, qui se donnent rarement seules.

qui pût en même tems communiquer à cette infusion, un goût, & une odeur agréables. La plûpart des amers Aromatiques, tels que la *Zedoaire*, le *Calamus Aromaticus* & autres, ont un goût peu fait pour plaire : il faut en excepter l'*écorce d'Orange*, & les sémences de *Cardamome*. Quoiqu'on prescrive souvent le *Galanga*, il peut passer pour une des substances des plus désagréables. Les sémences de *Cardamome*, dont on vient de parler, sont mucilagineuses, & ont l'inconvénient de rendre la liqueur trouble. L'*écorce d'Orange* renferme une huile très-chaude, & par cette raison, on ne doit employer cette écorce qu'avec beaucoup de modération. Quoique l'*écorce de Citron* ne soit pas proprement un amer, rien n'est plus propre à ôter à la *Gentiane* son goût désagréable. Il faut se servir de l'*écorce extérieure jaune*, où comme on sçait, réside toute l'odeur : ces deux médicamens, mêlés en parties égales, rendent l'infusion assez agréable : pour la rendre encore plus parfaite, il faut y ajouter de l'*écorce d'Orange*, mais en petite quantité.

On avoit proposé dans le premier plan, de substituer à l'infusion de *Séné* ordinaire, une autre infusion où l'on faisoit entrer l'*écorce de Citron*, & on la nommoit par cette raison *infusion de Séné citronnée*. On peut encore perfectionner cette infusion, en se servant du suc de *Citron*, au lieu des cristaux de tartre qu'on y faisoit entrer. Le Comité n'a pû trouver de méthode plus convenable pour diminuer le goût désagréable du *Séné*, que la plûpart des malades

ne ſçauroient ſupporter (a). On trouvera ſans doute, que par l'addition que nous faiſons ici d'un acide, ſoit qu'on employe le tartre, ſoit qu'on ſe ſerve du ſuc de Citron, nous donnons une méthode entièrement oppoſée aux préceptes de nos Pharmacopées. Elles preſcrivent en effet, d'employer un ſel alkali; il eſt vrai que la théorie nous apprend que les acides affoibliſſent les teintures aqueuſes faites avec les végétaux, & que les alkalis au contraire l'augmentent: mais l'expérience nous a ſouvent démontré que ces infuſions préparées, comme nous le preſcrivons ici, ne manquoient jamais d'avoir l'effet qu'on s'étoit propoſé en les donnant. Il nous paroît d'ailleurs de la plus grande importance de trouver une méthode par laquelle on ne puiſſe extraire que les parties les moins groſſières & les moins dégoûtantes, quand on prépare un médicament ſi ſujet à cauſer des nauſées à une partie de ceux qui en font uſage (b).

(a) Les Médecins ſe font appliqués dans tous les tems à déguifer le goût du Séné, qui eſt extrêmement défagréable. On s'eſt ſervi entr'autres du Citron, & il y a long-tems qu'on en connoît l'uſage dans les Piſannes nommées *Royales*, dont le Séné fait la baſe: mais cette addition diminue très-peu le goût défagréable de l'infuſion de Séné. Ces infuſions laiſſent toujours dans la bouche une ſaveur nauſéeabonde, que la plupart des malades ne ſçauroient ſupporter. La grande *Scrophulaire*, ſuivant la remarque de feu M. Marchand,

de l'Académie des Sciences, maſque beaucoup mieux le goût du Séné. *Voyez* ce que j'en dirai à l'article des formules.

(b) Les acides affoibliſſent, à la vérité, certaines teintures végétales, & détruifent principalement la couleur bleue de ces teintures: mais ce n'eſt pas par cette raiſon que pluſieurs Auteurs ont recommandé d'employer les alkalis avec les teintures ou les infuſions de certaines ſubſtances réſineuſes, telles que le *Séné*. Leur intention a été de joindre à ces ſubſtances un corps qui pût les tenir dans un

Cette

Cette objection que nous venons de rapporter contre l'usage des acides dans les infusions végétales, a engagé quelques Artistes à préparer la *teinture de Roses*, en faisant d'abord infuser ces fleurs dans l'eau seulement. Ils ajoutent ensuite l'*huile de vitriol* : mais ils ne font pas attention que si l'acide peut empêcher l'eau d'extraire quelques parties des Roses, cette partie extraite fera ensuite nécessairement précipitée quand ils verseront l'acide. Il est vrai, que dans ce procédé la proportion de l'huile de vitriol est si petite vis-à-vis la quantité d'eau qu'on employe, qu'on peut regarder l'effet de cet acide comme très-petit. En faisant cette teinture, suivant le Dispensaire dont nous nous sommes servis jusques à présent, on fait tomber l'huile de vitriol sur les Roses avant qu'on ait versé l'eau sur ces fleurs : mais cette méthode est mauvaise : car l'huile de vitriol peut tomber sur une petite quantité de Roses seulement, & l'effet de cette huile caustique, qui n'est point affoiblie par l'eau, sera indubitablement de brûler les fleurs sur lesquelles elle sera tombée, & de détruire leur texture.

état de division, capable de suppléer à leur peu de solubilité dans les liqueurs animales. Les alkalis fixes remplissent très-bien ces vûes. Ils empêchent les parties résineuses, comme je l'ai déjà fait remarquer plus haut, de se tenir unies les unes aux autres, & d'adhérer trop fortement à la membrane interne de l'estomac & des intestins. Les tranchées qui suivent dans quelques sujets l'usage du Séné & des purgatifs résineux,

prouvent assez qu'ils ont souvent besoin des corrections que l'Art sçait employer à propos. Lémery recommande d'ajouter toujours le sel de tartre dans les infusions de Séné. On lui substitue ordinairement le tartre soluble, & même le sel de saignette. Ces sels opèrent à peu près la même chose : mais un sel alkali est encore plus sûr. Le Séné est d'ailleurs un des purgatifs des plus en usage & des meilleurs.

Il y a très-peu de remarques à faire sur les *mixtures* : on les avoit placées après les infusions ; nous avons cru devoir les mettre après les teintures. Les articles qui suivent & qui regardent les *vins médicinaux* & les *teintures*, demandent quelques observations.

On prescrit de se servir de vipères vivantes, en faisant le vin de vipères (a).

On a donné le nom de *teinture Thébaïque* à la préparation qu'on avoit nommée mal-à-propos *Laudanum*. On en a retranché le safran dont on avoit chargé cette teinture. Il est totalement inutile, & il paroît qu'il n'y a point eu d'autre raison de s'en servir que la vénération pour les idées bizarres des anciens, qui employoient toujours quelques médicamens propres à corriger les mauvais effets qu'ils attribuoient à l'*Opium* (b). Il n'est cependant pas inutile de se servir de quelques Aromates, afin de diminuer l'odeur désagréable de l'*Opium*. On a ajouté un *vin aloëtique alkalin*, qui n'est que l'*Elixir de propriété* de Vanhelfmont rendu plus simple. On a ajouté aussi dans ce chapitre un vin amer, dont les ingrédients sont plus actifs que ceux de l'infusion amère, faite par l'eau. La difficulté consistoit à trouver une ma-

(a) Le Comité avoit proposé de se servir de vipères vivantes & entières, parce que c'étoit la méthode prescrite par l'original : mais le College a préféré le procédé de la dernière Pharmacopée, qui veut qu'on emploie les vipères sèches, parce que cette méthode demande moins de tems.

(b) Le Safran a toujours été regardé comme un calmant, qui convenoit dans plusieurs circonstances. Ainsi, je ne vois pas pourquoi donner la préférence à d'autres Aromates qu'on fait entrer dans le *Laudanum liquide*.

tiere dont l'addition ne pût point nuire à l'odeur agréable qui naît de la *Geniane* & de l'écorce de *Citron*, qu'on fait entrer dans ce vin amer. Ce n'est qu'après plusieurs expériences faites sur différentes substances, que le Comité s'est déterminé à préférer l'Aromate qui entre dans ce vin amer.

Le Comité persiste à adopter la nouvelle composition qu'il a donnée de la *teinture sacrée*. Il croit devoir suivre l'exemple que lui a donné le College, qui dans la dernière révision de la Pharmacopée, n'a pas hésité à faire de grands changemens dans l'ancienne formule de l'*Hiera Piera*. Le Comité a donc cru qu'il avoit une liberté entière d'examiner si cette teinture ne pouvoit pas être portée à un plus grand degré de perfection. Notre Dispensaire prescrit dans sa formule cinq substances (a) qu'il ajoute à l'*Aloës*; il y fait entrer aussi la *Cochenille*, mais c'est en très-petite quantité, & elle ne sert qu'à colorer la teinture. On ne trouve qu'environ sept grains de ces différentes substances dans une once de la teinture. Le Comité a cru qu'il étoit absolument inutile de poursuivre cette division plus loin, pour avoir des doses où on ne trouveroit plus qu'un grain & demi de ces substances. Pour n'être pas accusé d'avoir fait ce changement trop légèrement, le Comité a fait des expériences sur l'*Aloës* & sur chaque ingrédient en particulier. Il a été convaincu par ces expériences, qu'aucun de ces ingrediens ne pouvoit ôter le goût désagréable qui

(a) Ces cinq substances sont la || l'Assarum, la semence de petit  
Cannelle, la racine de Zédoaire, || Cardamome & le Safran.

accompagne presque toujours le meilleur *Aloës* qui soit en usage. Le Comité crut alors devoir faire des recherches sur les *Aromatiques chauds*, espérant y trouver un correctif du goût de l'*Aloës*. Ses expériences lui firent penser que les *clouds* de *Gérosfle* étoient la substance la plus propre à déguiser le goût de l'*Aloës*, & l'essai qu'il en fit, lui réussit très-bien. Le Comité sentit cependant en même tems que la quantité de *Gérosfle*, capable de masquer le goût de l'*Aloës*, ne peut être assez grande pour communiquer à ce médicament le même degré de chaleur & d'activité que lui donnent les drogues qu'on y a fait entrer jusques à présent. Pour éviter cet inconvénient, le Comité a cru qu'il devoit se servir de la *Canelle blanche*. L'odeur de cette écorce, est à peu près la même que celle du *Gérosfle*. Quoique moins active, cette préparation aura le même effet que l'ancienne, pourvu que l'*Aloës* dont on se servira soit bien choisi (a). On a changé les noms de plusieurs teintures dont les titres ont paru tenir de la charlatanerie. C'est pour une autre raison qu'on a donné d'autres noms aux teintures d'*Hellebore noir & blanc* (b). On a craint que la ressemblance de noms ne causât quelque erreur dans des médicamens qui se ressemblent si

(a) L'*Hiere-Piere* est un médicament purgatif, dont toute l'énergie réside dans l'*Aloës*. Aussi cette substance forme-t-elle toujours la base de cette composition, & elle s'y trouve dans une quantité presque quadruple des autres. La teinture spiritueuse qu'on en tire, peut

avoir d'autres usages, tels que de solliciter vivement les oscillations des fibres devenues trop languissantes. Dans ce dernier cas, l'addition des Aromates peut être utile & concourir à l'action de l'*Aloës*.

(b) On leur avoit donné ces noms dans le premier plan.



peu dans leurs effets. On a ajouté trois teintures. La première, est une teinture de *Cannelle*; l'autre, est celle de *Valeriane*, & la troisième, est une teinture *amere*. On a retranché dans cette dernière, l'écorce de *Citron*, dont on s'étoit beaucoup servi dans les infusions ameres de l'article précédent. La raison de cette différence vient de ce que cette dernière teinture est faite pour être gardée long-tems, & qu'il faut par conséquent choisir des substances dont l'odeur soit moins volatile. Les semences de *Cardamome*, ont paru être convenables à ces vûes. Le menstrue spiritueux les garantit d'ailleurs de l'inconvénient qu'elles ont dans les autres liqueurs, auxquelles elles ôtent la transparence.

On a retranché la *Gomme de Gayac* de la *teinture des Cantharides* (a). Cette Gomme a paru aussi inutile que les drogues qu'on avoit déjà supprimées dans un médicament qui se donne en si petite dose.

Le Comité qui avoit trouvé que la dernière Pharmacopée se servoit de la teinture de *Sel de tartre* pour faire celle de *racine de Serpentinaire*, avoit prescrit dans son premier plan l'*esprit de vin rectifié*, pour faire cette teinture; mais il a pensé ensuite que la trop grande activité de l'esprit de vin rectifié, pouvoit empêcher qu'on n'employât cette teinture en assez grande dose, & qu'il valoit mieux par cette raison, se servir de l'*eau de vie*. Le Comité l'emploie

(a) On avoit retranché dans le premier plan du Comité, la *Rhubarbe*, & la *Gomme Laque*, qui entroient de même que la *Gomme de* Gayac, dans la composition de cette teinture, suivant l'ancienne Pharmacopée.

pour la plûpart des autres teintures. L'eau de vie est plus propre à faire l'extraction des matieres végétales qu'un menstree plus spiritueux, & moins aqueux (a).

A l'égard de la teinture de *Sel de tartre*, il est vrai que si on laisse l'esprit de vin long-tems en digestion sur un *Sel alkali* fortement calciné, l'esprit de vin prendra un goût âcre & brûlant; mais il est douteux que la couleur ne soit pas dûe à quelque accident indépendant de l'opération. Si le sel & l'esprit de vin ne contiennent rien d'huileux, à peine l'esprit de vin sera-t-il coloré; à moins que, tandis qu'on calcine le Sel, il ne tombe par hasard quelque étincelle de charbon dans le creuset. C'est par cette raison que ceux qui préparent cette teinture,

(a) Cette proposition demande quelque explication. Lorsqu'on veut extraire la résine pure, d'une matiere végétale, on ne doit se servir que d'esprit de vin très-réctifié. On sçait en effet, que les parties résineuses ne peuvent se dissoudre que dans cet esprit ou dans les huiles. Si on employe un esprit de vin flegmatique ou l'eau de vie, on aura une teinture résineuse-gommeuse; parce que le flegme contenu dans l'eau de vie, agira sur la partie gommeuse & en dissoudra en raison de la proportion dans laquelle il étoit mêlé à l'esprit. Lorsqu'on veut, par exemple, extraire de la racine de *Jalap*, la résine qui y est contenue, on ne doit employer que l'esprit de vin le plus deslegmé. Il en est de même de

l'Aloës & de toutes les autres substances végétales qui contiennent une partie gommeuse, soluble dans l'eau, & unie intimément à la résine. Dans l'usage médicinal, les teintures purement résineuses, sont trop actives dans plusieurs circonstances. La partie gommeuse tempère cette trop grande activité; & c'est par cette raison que plusieurs Médecins ont préféré d'employer un menstree capable d'extraire en même tems la résine & la Gomme. C'est dans ce sens que nos Auteurs préfèrent l'eau de vie dans l'extraction des matieres végétales. Il y a cependant encore plusieurs exceptions à faire, j'aurai occasion d'en parler dans le cours de cet ouvrage.

ont ordinairement soin d'ajouter au sel alkali une portion d'*Antimoine* ; on a donc cru que cette premiere teinture ressembloit trop à celle d'*Antimoine* pour les mettre toutes les deux séparément dans le Dispensaire (a).

(a) La couleur que prend l'*esprit de vin* mis en digestion sur une certaine quantité de *Sel de tartre* bien pur & brûlant, est dûe, comme le sçavent tous les Chymistes, à l'action de ce sel sur l'huile, qui entre comme principe dans la composition de l'*esprit de vin*. Aussi est-on sûr d'obtenir cette couleur, pourvu qu'on employe un *esprit de vin* déflégmé, & qu'on ait soin de donner un degré de chaleur, capable d'aider l'action de l'alkali, qu'on a fait fondre auparavant par un feu assez fort pour lui enlever le peu de matiere huileuse & par conséquent de *phlogistique* qu'il pourroit contenir. Ce n'est donc point à l'huile étrangere que pourroit contenir l'*esprit de vin* que cette couleur est dûe, mais à son huile principe. Il n'est pas nécessaire non plus qu'il tombe ou une étincelle, ou une autre matiere capable de fournir du *phlogistique*, puisqu'en faisant fondre le *Sel de tartre* avec toutes les précautions convenables, on a une teinture alkaline d'une couleur très-rouge, & que l'action de cet alkali sur l'huile principe de l'*esprit de vin*, suffit, comme je viens de le dire d'après tous les Chymistes, pour produire cette couleur. Je ne conçois donc pas la

raison qui engage, en Angleterre, les Artistes à mêler une portion d'*Antimoine* à l'*alkali fixe* qu'ils employent, & à substituer à la teinture ordinaire du *Sel de tartre*, celle qui est connue sous le nom de *teinture d'Antimoine*. Ces deux teintures quoiqu'assez semblables, à certains égards, différent cependant beaucoup l'une de l'autre. En effet, ces deux teintures contiennent toutes les deux une portion d'*alkali fixe*, combinée avec l'*esprit de vin* : mais la *teinture d'Antimoine* n'est pas un simple *esprit de vin alkalisé*. L'*alkali fixe* s'y est combiné pendant la fusion avec le *soufre* de l'*Antimoine*, & a formé par cette combinaison un vrai *foye de soufre*, capable de dissoudre la partie *réguline* de ce minéral, & de rendre une petite portion de cette dernière soluble dans l'*esprit de vin*. La teinture d'*Antimoine*, doit donc être regardée comme une dissolution d'une espèce de *foye d'Antimoine* dans l'*esprit de vin*. On remarque aussi que si on donne une dose trop forte de cette teinture, elle excite des nausées, souvent même le vomissement & purge en même-tems. Cet effet n'est dû qu'aux parties régulines, contenues dans le *foye de soufre*, dissout dans l'*esprit de vin*. On

Le Comité a de même substitué à la teinture d'*Helvetius*, une teinture d'*Acier* à peu près semblable, mais plus légère & qui demande moins d'appareil. Il a pareillement abrégé le baume *Traumatique* de son premier plan, & l'a rendu plus conforme à l'original (a) dans ce qu'il y avoit de plus essentiel (b).

Le Comité a examiné de nouveau, s'il étoit aussi nécessaire qu'on le croyoit, de se servir des *Sels alkalis* pour la teinture de *Myrrhe*: ce n'est qu'avec beaucoup d'étonnement qu'il a vu que des Auteurs d'un grand nom, assuroient que ce n'étoit qu'avec beaucoup de peine qu'on parvenoit à rendre la *Myrrhe* soluble, ou dans l'eau, ou dans l'esprit de vin: on voit au contraire, qu'elle se dissout très-aisément dans l'eau bouillante, & qu'elle y est presque entièrement suspendue, tant que l'eau reste en cet état: il est vrai, que lorsque l'eau est refroidie, il y a environ un tiers, & même moins, de la *Myrrhe*, qui se précipite, mais la plus grande partie de cette Gomme-résine, reste unie avec l'eau froide. Si on fait évaporer cette dissolution, il reste une matiere gommeuse qu'on peut encore dissoudre dans l'eau;

voir donc que c'est sans raison qu'on confond dans cet article ces deux teintures ensemble. J'en parlerai encore, en donnant la préparation de la teinture de *Sel de tartre*, omise par le Collège des Médecins de Londres.

(a) Voyez *Pomet. Histoire des Drogues*, tom. 2. p. 56.

(b) Le baume *Traumatique*, est

le baume connu communément sous le nom du *Commandeur de Pernes*. Quoique nos Auteurs disent qu'ils ont rendu ce baume conforme à la formule de *Pomet* qu'ils citent, la préparation qu'ils en donnent en diffère encore beaucoup. Voyez ce qui en est dit à l'article de la formule de ce baume.

mais

mais qui ne communique aucune teinture à l'esprit de vin. Si on verse de l'esprit de vin sur la partie de la *Myrrhe* qui a été précipitée lorsque l'eau s'est refroidie, il se dissoudra une grande partie de ce précipité, & il ne restera qu'une espèce de *lie*. Le Comité n'a pas observé qu'en mêlant du *Sel de tartre* avec la *Myrrhe*, l'esprit de vin pût extraire autre chose que la partie résineuse dont on vient de parler. On peut même faire cet extrait spiritueux de la *Myrrhe* seule, sans employer aucune préparation. Le Comité pour s'assurer de ce qu'il vient d'avancer, a fait l'expérience suivante : il a pris une certaine quantité de *Myrrhe* en poudre, il l'a divisée en deux parties égales, une de ces parties a été conservée seule sans addition. On a mêlé avec l'autre du *Sel de tartre*, le tout a été gardé pendant plus de six mois. Au bout de ce tems on a versé la même quantité d'esprit de vin sur ces deux parties de *Myrrhe* : on les a exposées au même degré de chaleur ; elles ont été évaporées également, les deux teintures ont fourni précisément la même quantité de matière résineuse (a).

(a) Ce n'est pas précisément pour augmenter la quantité de matière résineuse, que peuvent fournir les teintures des *Gommes-résines* faites avec l'esprit de vin, que plusieurs Chymistes ont prescrit de se servir des *alkalis fixes*. Leur intention a été d'obtenir par le moyen des *alkalis*, des parties gommeuses, que l'esprit de vin seul ne peut extraire de ces substances. Les alka-

lis fixes servent encore à rendre les teintures spiritueuses miscibles avec l'eau.

Il paroît que l'expérience rapportée par le Comité, n'a pas été faite avec tout le soin qu'on avoit lieu d'attendre de ceux qui le composoient : du moins elle n'est pas décrite avec beaucoup d'exactitude. On ne parle point de la différence des deux teintures ; & il

Le Comité croit qu'il y a trop de *Teintures martiales*. On en fait deux avec le sel *Ammoniac* ;

n'y a point d'Artiste qui ne sçache que la teinture de *Myrrhe*, dans laquelle on a employé un *alkali fixe* est beaucoup plus colorée, & paroît plus chargée que celle pour laquelle on ne s'est servi que d'*esprit de vin* pur. J'ai répété cette expérience telle que l'indique le Comité, & je vais rendre compte de ses produits. J'observerai d'abord, que la plupart des Chymistes qui veulent qu'on prépare les teintures des Gommés-résines avec les *alkalis fixes*, prescrivent de se servir d'*alkali fixe* en liqueur, telle que l'*huile de tartre*, par *défaillance*, &c. ou du moins ils veulent que si on employe le *Sel de tartre*, on laisse tomber ce Sel en *deliquium*, après qu'il a été mêlé avec la *Myrrhe*, ou quelque autre Gomme-résine. On dessèche ensuite doucement la masse, & on verse l'*esprit de vin* qu'on laisse en digestion sur la matière. Il vaut mieux en effet, se servir d'un *alkali fixe* en liqueur. Dans cet état, il pénètre mieux dans la substance du corps qu'on veut dissoudre, & s'y unit plus intimement. Cependant, il paroît par les paroles du Comité, qu'il s'est servi du *Sel de tartre*, & je n'ai voulu employer que ce Sel, pour suivre plus exactement le procédé de l'expérience que je voulois répéter.

J'ai donc pris quatre gros de *Myrrhe*, je les ai mis en poudre grossière. J'en ai séparé deux gros que j'ai mêlés avec une pareille

quantité de *Sel de tartre*. J'ai mis ce mélange dans une bouteille bien bouchée. Dans une autre, j'ai mis les deux gros de *Myrrhe* qui restoient, & après l'avoir bouchée de même que la première, j'ai mis ces deux bouteilles dans un endroit sec. Je les ai laissées dans cet état pendant plus de six mois. Au bout de ce tems, j'ai versé sur chacune de ces portions de *Myrrhe* de l'*esprit de vin redifié*. Le mélange de *Myrrhe* & de *Sel de tartre* (presque dans l'instant) a pris une couleur tirant sur le rouge. L'*esprit de vin* versé sur l'autre portion de *Myrrhe*, s'est à peine coloré. J'ai laissé les deux teintures à un très-léger degré de chaleur. Deux jours après, je les ai filtrées. La teinture alcaline étoit d'un assez beau rouge. L'autre, étoit d'un jaune tirant très-peu sur le rouge, & semblable aux teintures ordinaires de *Myrrhe*. J'ai remis de nouvel *esprit de vin* sur ces deux portions de *Myrrhe*, & j'ai répété la même opération, jusqu'à ce que l'*esprit de vin* n'en tirât plus aucune teinture. J'ai filtré & mêlé d'un côté, toutes les teintures alcalines, & de l'autre, toutes les teintures simples : je les ai fait ensuite évaporer jusques à siccité dans le même-tems sur un *Bain-marie* au feu de lampe. L'*extrait spiritueux de Myrrhe* simple, pésoit *trente-cinq grains*. Celui que m'a fourni la teinture de *Myrrhe* *alkalisée*, pésoit de *quarante-cinq* à *quarante-six*

on se sert de l'esprit de *Sel marin* pour la troisieme. Ces teintures différent peu ; puisque l'acide est le

*grains*. La faveur de ce dernier, étoit fort âcre, & il avoit une légère odeur de lessive. Je trouvai le lendemain qu'il avoit contracté un peu d'humidité, quoique je l'eusse placé dans un endroit sec & médiocrement chaud. Je versai de l'eau bouillante sur les résidus ; & la teinture que l'eau tira du résidu de la *Myrrhe alkalisée*, étoit presque rouge, tandis que celle du résidu de la *Myrrhe simple* étoit fort pâle. Je viens de dire que l'extrait de *Myrrhe alkalisée*, avoit contracté un peu d'humidité. Cette propriété qu'il tenoit de l'*alkali fixe* qui lui étoit uni, le rendoit entièrement dissoluble dans l'eau froide. La dissolution étoit un peu trouble, & à peu près semblable à celle du savon dans l'eau. Elle passoit très-aisément & très-vite au travers du papier, & ne laissoit rien sur le filtre. La liqueur filtrée & gardée pendant quelque tems, restoit homogène sans qu'il se déposât aucune matiere au fond ni aux parois du verre. Il est inutile que j'avertisse que l'extrait spiritueux de *Myrrhe simple*, ne se pouvoit dissoudre de même dans l'eau. On sent aisément que la faculté qu'a notre extrait de *Myrrhe alkalisée*, de se dissoudre dans l'eau, n'est due qu'à l'état *savoneux* où l'a réduit l'*alkali fixe* qu'on y a ajouté. On peut changer cet état, en lui enlevant l'*alkali fixe* qui ne lui est uni que

(1) Joh. Henric. Schulze. observ. de Spiritu vini tartarificato, tincturam An-

de la même maniere qu'il se trouve joint aux huiles dans les savons ordinaires. J'ai pris un peu d'extrait de *Myrrhe alkalisée*. J'y ai versé quelques gouttes d'*acide vitriolique*. Il s'est fait une légère effervescence avec un peu de mousse à la surface. J'ai ajouté peu-à-peu de l'eau : il s'est élevé quelques bulles, & il s'est précipité au fond du verre, une masse résineuse qui ne pouvoit plus se dissoudre que dans l'esprit de vin. J'espere qu'on excusera le détail dans lequel je viens d'entrer. Ces faits sont connus, à la vérité, des Chymistes, mais j'ai cru devoir les rapporter, de peur que l'expérience peu détaillée, & j'ose dire, imparfaite, dont le Comité a parlé dans son Discours Historique, ne donnât des idées peu justes sur les teintures spiritueuses dans lesquelles on employe les *alkalis fixes*. Quelques Médecins prétendent que les teintures de *Myrrhe* & des autres Gommés-résines préparées avec des *alkalis*, ne sont pas plus chargées des principes de la *Myrrhe*, par exemple, que celles qui sont faites sans ces sels. » Ils conviennent (1), » que les premières sont plus rou-

ges & paroissent plus chargées » que les secondes : mais la teinture de *Myrrhe alkalisée* n'en est pas, disent-ils, plus imprégnée » des principes de la *Myrrhe* : car » en ajoutant quelques gouttes de

*timonii*, & alias non extrahente alk. physico-medic. natur. curiosor. vol. 1.

même. La teinture de *fleurs martiales* est la plus foible, & celle qui est faite avec l'*esprit de Sel marin*

» teinture d'*antimoine* à une tein-  
 » ture ordinaire de *Myrrhe* pré-  
 » parée sans alkali, on exalte dans  
 » l'instant la couleur de cette der-  
 » niere, & on lui donne une cou-  
 » leur tirant beaucoup sur le rouge.  
 » Cependant, on ne sçauroit dire,  
 » qu'elle contienne plus des par-  
 » ties de la *Myrrhe* qu'elle n'en  
 » avoit, avant que sa couleur fût  
 » exaltée. Il faut convenir que  
 cette expérience, si elle étoit vraie  
 dans toutes les circonstances, dé-  
 truiroit entièrement l'opinion de  
 ceux qui voyant les teintures spi-  
 ritueuses des Gommés-résines plus  
 colorées, quand elles sont traitées  
 avec des *alkalis*, croient que ces  
 sels sont propres à les imprégner  
 d'une plus grande quantité des  
 principes de ces substances : mais  
 cette dernière expérience peut in-  
 duire en erreur. Il faut observer,  
 premierement, que la *teinture*  
 d'*Antimoine* est d'une couleur rou-  
 ge, quelquefois même assez vive.  
 Secondement, il en faut verser une  
 certaine quantité pour que la cou-  
 leur de la teinture de *Myrrhe* soit  
 sensiblement exaltée. La couleur  
 rouge n'appartient donc pas pro-  
 prement alors, à la teinture de  
*Myrrhe*, mais à l'autre teinture qui  
 porte sa couleur dans la première.  
 Je ne crois pas, par conséquent,  
 que cette expérience fuffise pour  
 faire bannir l'usage des teintures  
 alkalisées des Gommés-résines,  
 & les faire regarder comme inuti-  
 les. Il est vrai, qu'il paroît par ce

que j'ai dit plus haut, qu'il ne  
 doit pas y avoir une grande aug-  
 mentation dans les parties extrai-  
 tes de la *Myrrhe*, en employant  
 l'alkali fixe; parce que je n'ai re-  
 tiré que près de *quarante-six grains*  
 d'extrait alkalisé, & que l'extrait  
 de *Myrrhe* simple, a pesé *trente-  
 cinq grains*. Il ne se trouve donc  
 que *dix ou onze grains* de diffé-  
 rence, dans lesquels même il faut  
 compter l'alkali fixe combiné avec  
 l'extrait. Par conséquent, cet ex-  
 trait ne contenoit qu'une petite  
 quantité des parties Gommées  
 de la *Myrrhe*, dont l'esprit de vin  
 n'auroit pu se charger sans cette  
 addition. En se servant du procédé  
 que j'ai indiqué au commence-  
 ment de cette note, on parvien-  
 dra plus sûrement au but qu'on se  
 propose. Ce procédé consiste à  
 employer l'alkali fixe en liqueur.  
 On en humecte la *Myrrhe*; on la  
 dessèche ensuite lentement & avec  
 très-peu de chaleur: on recom-  
 mence la même opération une ou  
 deux fois, & on met en digestion  
 avec l'*esprit de vin*; par ce moyen  
 la combinaison est plus parfaite,  
 l'alkali fixe s'unit plus intimement  
 à toutes les parties de la *Myrrhe*,  
 les pénètre, & la teinture se trouve  
 imprégnée de principes que l'es-  
 prit de vin n'auroit pu extraire.  
 Le plus grand avantage qu'on peut  
 retirer de ces sortes de teintures,  
 résulte à ce qu'il me semble, de  
 leur miscibilité avec l'eau. L'état  
*savoneux* que l'alkali fixe leur pro-



la plus forte. Ces deux teintures suffisent. On croit donc qu'il faut supprimer celle qui est faite avec le *Sel ammoniac* pur, que le Comité, pour s'accommoder à la pratique ordinaire, avoit adoptée dans son premier plan, & qu'il avoit substituée à la *teinture* tirée de la *lessive* de *Mars* séchée, qu'on trouvoit dans le Dispensaire. Il est vrai que cette teinture avec le *Sel ammoniac*, se donne souvent à la place des *fleurs martiales*; parce que la préparation en est fort aisée: mais le Comité approuve si peu cette pratique, qu'en examinant de nouveau si le changement dont il est question est nécessaire, il a mieux aimé rétablir la *lessive* de *Mars*, que de laisser la teinture faite avec le *Sel ammoniac pur*.

Les *teintures* font un article fort considérable. Malgré l'envie que le Comité a de retrancher du Dispensaire toutes les inutilités, qui pourroient se

cure, les rend propres à se mêler avec toutes les liqueurs du corps humain, & à pénétrer, par conséquent, dans toutes les parties qui en sont arrosées. On peut douter que les teintures ordinaires jouissent du même avantage. La difficulté que ces dernières ont à se mêler avec l'eau, qui les rend troubles, & fait presque sur le champ précipiter la résine en s'unissant à l'esprit de vin, doit nous les faire regarder comme peu propres à s'unir aux différens liquides contenus dans les premières voies, liquides dont la plus grande partie tient de la nature de l'eau, & en a les principales propriétés. Le

seul inconvénient des teintures spiritueuses alkalines, est d'avoir un peu plus d'âcreté que les teintures ordinaires. Mais cette âcreté les rend en même tems plus salutaires dans certaines circonstances, où il est nécessaire de donner de l'activité aux liqueurs, & d'augmenter la vertu systaltique des vaisseaux. D'ailleurs, la propriété de se mêler avec les liqueurs aqueuses, diminue cette activité. Le Médecin peut donner ces teintures dans les doses qu'il jugera convenables, & les faire entrer dans les potions, sans craindre qu'elles se séparent des fluides qui leur servent de véhicule.

trouver dans le nombre, ou la forme des différentes compositions, il a cru néanmoins devoir plutôt augmenter que diminuer cet article. Il pense qu'il n'en est pas de même de l'article suivant, qui traite des *syrops*, & qu'il est très-à-propos d'en retrancher beaucoup.

On étoit persuadé autrefois que les *syrops* étoient des médicamens beaucoup plus importans, qu'on ne le croit à présent. On en a fait beaucoup d'usage pendant long-tems, ainsi que des *eaux distillées*: on les regardoit comme de grands altérans, & on n'entreprendoit d'évacuer aucune humeur, qu'après avoir préparé le malade à l'évacuation par l'usage de ces remèdes: on avoit soin ensuite de fortifier les parties après l'évacuation, par des *syrops* d'une autre espèce: de-là vient la grande quantité de *syrops* & d'*eaux distillées* que nous trouvons dans les Dispensaires, & ces deux sortes de remèdes ont été aussi mal composés l'un que l'autre. On fit entrer, dans la plûpart des eaux distillées, des drogues qui ne pouvoient donner aucune de leurs vertus dans la distillation. A l'égard des *syrops*, comme les deux tiers ne sont que du *Sucre*, il y a bien peu de matieres dont l'effet puisse être sensible dans une aussi petite dose, que celle dans laquelle on les donne sous cette forme. Nous devons par conséquent, diviser les *syrops* en deux classes, comme nous avons fait pour les eaux distillées. Quelques *syrops* peuvent être considérés eux-mêmes comme médicamens: d'autres, ne sont faits que pour adoucir, & rendre agréables les potions,

les juleps, & les autres liqueurs. Cette dernière classe ne sauroit être aussi nombreuse, quoiqu'elle demande de la variété.

Le Comité a examiné ces deux sortes de *syrops*. Il croit d'abord qu'on peut retrancher le *syrop de vinaigre simple*, qui n'est que le vinaigre adouci avec le sucre (a). Au lieu du *syrop de vinaigre avec l'ail*, il donne un *syrop d'ail sans vinaigre*; parce qu'il est très-aisé d'y ajouter du vinaigre dans les cas où on le jugera nécessaire. On a conservé les *syrops d'écorces d'Oranges*, & on a supprimé celui d'écorces de Citrons; parce que l'odeur de ce dernier est trop volatile pour un médicament destiné à être gardé long-tems (b). Il propose, au contraire, de se servir du *syrop de suc de Citrons*, & de supprimer celui de *suc d'Oranges*. Il a pareillement diminué le nombre des *syrops* suivans: le *syrop chalibé* paroît inutile; puisque le but qu'on se propose dans les *syrops*, est de pouvoir conserver les médicaments: mais le *vin chalibé* suffit pour ce dessein (c). Il ne faut cependant pas se servir de la même raison pour retrancher le *syrop de Safran*: car on s'en sert plus fréquemment que du vin dont le *syrop* est fait. Le *syrop*

(a) Ce *syrop de vinaigre* peut-être fait sur le champ, & il est inutile de le garder dans les boutiques. Il n'est question que de fondre le sucre dans le vinaigre.

(b) L'odeur de l'écorce d'Oranges est presque aussi volatile que celle de l'écorce de Citron. Le *sirop* fait avec cette dernière, est plus agré-

ble pour certains malades, & peut se conserver assez long-tems avec toute son odeur, s'il est bien fait, & qu'on le garde dans un lieu frais & dans des bouteilles bien bouchées.

(c) Le Comité avoit mis ce *sirop* dans son premier plan.

de *Lierre terrestre*, ni le *syrop Histerique* ou d'*Armoise*, ne sont point agréables au goût, & la dose de ces plantes est trop petite dans un *syrop* pour agir comme médicament. Il vaut mieux se servir d'une infusion de ces plantes qu'on peut prendre en plus grande quantité (a). L'opération du *syrop de Pivoine*, & de celui des *cinq racines*, donne plus de peine que n'en méritent les effets qu'on en peut attendre (b). Il est inutile de conserver en même tems les deux *syrops de Coquelicot* & de *Roses seches*, après les deux *syrops rouges*, d'*Æillets* & de *Coins* (c). Le Comité propose de retrancher le *syrop de Rhubarbe* (d) qu'on avoit substitué à d'autres *syrops*. Ce *syrop* n'est destiné que pour les enfans; mais on peut leur faire prendre aisément la *Rhubarbe* en infusion, ou en substance: d'ailleurs, on ne leur rend pas la *Rhubarbe* d'un goût plus agréable malgré le sucre.

(a) Le *sirop d'Armoise composé*, dont il est ici question, est employé depuis long-tems. Les plantes qu'on fait entrer dans ce *sirop*, sont presque toutes Aromatiques, ou du moins capables de n'être pas tout-à-fait sans action, quoiqu'en petite dose. On sçait, en effet, que les *volatils* & les *âcres* ont en général beaucoup d'énergie, même en petite quantité. J'ai donc cru faire plaisir à mes Lecteurs, de donner la préparation de ce *sirop*. C'est d'ailleurs une composition qu'il est commode de trouver toute faite dans les boutiques, & qui peut servir à lier des *Bols* ou des *Electuaires* dans les

maladies où les *antihystériques* conviennent.

(b) Le *syrop des cinq racines* est trop en usage pour que j'aye cru devoir le retrancher. C'est d'ailleurs une décoction de plantes apéritives, rendue plus agréable par le *sucre* qui lui donne la consistance de *syrop*, & par conséquent très-propre à corriger le goût de plusieurs potions, en concoutant à la même action.

(c) Le Collège a conservé les *syrops de Coquelicot*, d'*Æillets* & de *Coins*.

(d) Ce *syrop* étoit aussi dans le premier plan.

Quoique

Quoique le *soufre* (a) soit un très-bon remède, on croit, cependant que le *syrop* qu'on en fait est une préparation trop désagréable pour être conservée. Le Comité croit que par la méthode qu'il vient de proposer, les *syrops* seront réduits à un nombre suffisant. Les boutiques des Apoticairens ne seront plus remplies d'une quantité inutile de ces compositions, & les Médecins en trouveront assez pour les varier suivant les différentes occasions.

On a fait très-peu de changemens dans les *syrops* qui ont été conservés. On a seulement réduit le *syrop* d'*Althæa* (b) à la forme simple qui avoit été proposée par *Riviere* (c). Le Comité a ajouté un nouveau *syrop* qui lui a été communiqué. On peut le regarder comme un remède très-propre à remplacer l'*oximel scillitique* qu'on ne sçauroit donner à des malades qui ne peuvent supporter le *miel*.

Le Comité a prescrit de se servir dans tous les *syrops* du *Sucre* le plus raffiné (d). On approuvera

(a) On avoit aussi donné dans le premier plan, ce *syrop* tiré de la *Pharmacopée de Bates*.

(b) Le *syrop* d'*Althæa*, dont on parle ici, est celui qui est connu dans les boutiques, sous le nom de *syrop simple des racines d'Althæa*, & dans lequel on ne fait entrer que la décoction de la seule racine de cette plante. Le *syrop* d'*Althæa* de *Fernel* qui se trouve dans presque toutes les *Pharmacopées*, & dont on fait un usage assez fréquent, est plus composé. Outre la vertu émolliente que lui

communiquent les plantes mucilagineuses qu'on y fait entrer, les apéritifs qu'on y ajoute, tels que les racines de *Chiendent*, d'*Asperges*, & les *Pois rouges*, &c. le rendent propre à ouvrir les conduits destinés à la sécrétion de l'urine. Les plantes nitreuses, telles que la *Pariétaire* & le *Plantin*, peuvent aussi favoriser la sécrétion de ce liquide.

(c) *Praxis. med. lib. 14. c. 1.*

(d) C'est ce *sucré* que nous nommons *Sucré Royal*.

peut-être davantage les raisons qu'il a eues de vouloir qu'on se servît de cette espèce de *Sucre*, après qu'il aura exposé en peu de mots le travail du *Sucre*, & qu'il aura rendu compte des changemens qu'on lui fait subir depuis qu'il a été tiré des cannes, jusqu'au procédé par lequel on vient à bout de le raffiner autant qu'il est possible.

Le suc exprimé des cannes est un suc très-doux. Semblable aux sucs du même genre, laissé à lui-même, il éprouveroit bientôt la fermentation vineuse. Dans ce mouvement de fermentation, les parties huileuses les plus fines, dont l'union avec l'acide formoit le goût de douceur qu'avoit le suc, se changent en parties spiritueuses; pendant que les parties les plus grossières, soit huileuses, soit terrestres, se précipitent, & forment une espèce de *lie*. Si on empêche ces mêmes sucs doux de fermenter, les molécules qui les composent se mettront en grains par la dessiccation. Ces grains formeront une espèce de *Sucre*. Nous en avons un exemple dans les *Raisins secs*, & dans les *Figues*; la substance *sucrée* qu'on apperçoit sur ces fruits, n'est que leur suc qui a pris une forme granulée. On apperçoit la même chose sur les cannes de *Sucre* bien succulentes, lorsqu'on y fait quelques incisions. Il paroît que les anciens (a) n'ont jamais eu d'autre *Sucre* que cette matiere granulée dont nous parlons; ils la nommoient *sacchar*, ou

(a) *Dioscor. l. 11. c. 104. Gal. de simp. med. facult. l. 7. Plin. Hist. nat. l. 12. c. 8.*

*saccharon* (a). Pour tirer le *Sucre* du suc des cannes, avant que ce suc prenne un mouvement de fermentation, & qu'il se fasse aucune séparation de ses parties, on le fait bouillir jusques à ce qu'il ait pris un certain degré de consistance. Cette préparation le dispose à se former en grains mols; & sert à débarrasser ce suc des parties huileuses & grossières qu'il contient (b). On les nomme *melasse*. La *chaux* (c) en substance mêlée en petite quantité avec le suc, pendant qu'on le fait bouillir, est très-pro-

(a) On n'est pas bien certain de l'espèce de roseau qui produisoit ce *Sucre* en larmes, qui étoit le seul que connoissent les anciens. Le sçavant *Saumaïse* dans ses *exercitations sur Solin*, pense que ce roseau étoit de ceux qu'on nomme *Mambu*. Ces roseaux sont aussi gros & aussi hauts que des arbres. Ils croissent dans l'Arabie heureuse, & dans les Indes Orientales. On ne retiroit que très-peu de ce *Sucre*. On recueilloit simplement les larmes qui découloient des roseaux, & qui se séchoient ensuite, à peu près comme les sucres gommeux qui sortent de nos arbres. La canne dont nous retirons le *Sucre*, & qu'on cultive dans nos Colonies, n'est pas aussi grosse que celle qui fournissoit le *saccharon* des anciens. Elle s'éleve à la hauteur de neuf ou dix pieds, & son épaisseur n'est guère que de trois ou quatre pouces. Elle ressemble d'ailleurs beaucoup à un roseau ordinaire. Voyez la *Mariere Médicale* de M. Geoffroy, tom. 4.

(b) L'expression dont se servent nos Auteurs, en disant qu'on dégage le *Sucre* des parties huileuses, n'est pas exacte. Ce n'est pas l'huile qui empêche par son union le *Sucre* de se former en grains. Il n'y en a point, ou très-peu. C'est une espèce de *syrop gras*, ou plutôt une espèce d'eau mere qui ne peut cristalliser: on nomme cette partie sirupeuse *Melasse*, *Syrop de Sucre*, *Doucette* ou *Remel*. Elle est épaisse & d'une couleur tirant sur le brun. On en tire un esprit ardent, après l'avoir fait fermenter, en y ajoutant de l'eau & un peu d'écume de *Bierre*. L'esprit ardent qu'on en retire, est fort en usage en Angleterre, & dans les Colonies qui en dépendent.

(c) On fait une forte lessive de chaux vive. On la mêle avec parties égales d'une autre lessive alcaline, faite avec les cendres de bois, & on verse le tout dans la chaudiere.

pre à favoriser la formation des grains. Telle est la préparation du *Sucre* qu'on nous apporte dans ce pays. On le raffine ensuite de la manière suivante.

On dissout le sucre dans une eau de *chaux* (a); on le clarifie avec des blancs d'œufs; & on le fait bouillir jusques à une consistance convenable. On le met ensuite dans des moules de terre: il se forme en grains dans ces moules, & il se sépare encore une grande quantité de *melasse* qui dégoutte peu-à-peu par un trou qu'on a laissé au fond du moule. Dans la vûe de procurer une séparation plus complète de la *melasse*, on couvre le *Sucre* d'une terre argilleuse déliée & bien humectée. L'humidité de cette argile pénètre peu-à-peu le *Sucre*, & fait sortir les parties huileuses qui restoient, mais en trop petite quantité pour pouvoir tomber par leur propre poids (b). Tel

(a) On ajoute encore ordinairement dans cette opération, une lessive de cendres de bois. Quelques Auteurs veulent même qu'on mette très-peu de *chaux*, prétendant que la trop grande quantité de *chaux* rougit le sucre. Voyez *les nouveaux voyages faits aux Isles Françaises de l'Amérique*, par le P. Labat, tom. 3, art. du sucre.

(b) On se sert dans nos Raffineries d'une terre blanche, qu'on tire de Normandie près de Rouen. Cette terre sert aussi à faire des *pipes à fumer*, & à quelques autres usages. Quand on veut se servir de cette terre pour raffiner le *Sucre*, on la fait tremper dans l'eau plusieurs jours avant que de l'employer. Quand elle est suffisam-

ment délayée, on la verse à la hauteur de deux ou trois doigts sur la base du *pain de Sucre* qui est dans la forme: mais on a soin de laisser durcir ce *Sucre* avant que d'y mettre la terre. Dès que la couche de terre est sèche, on en remet une seconde, & une troisième, lorsque la seconde s'est desséchée. L'eau, dont cette terre est imbibée, coule peu-à-peu, s'insinue entre les cristaux, s'unit à la matière *syrupeuse* ou *melasse*, la rend plus fluide, & par conséquent plus en état de se séparer des cristaux, entre lesquels elle étoit interposée. La *melasse* est déterminée par sa pesanteur & la fluidité que lui a communiquée l'eau, à se porter vers la pointe du cône, dont le



est le premier procédé employé pour raffiner le Sucre.

On passe au second qui s'exécute ainsi.

On dissout de nouveau dans l'eau pure le *Sucre* qui a déjà été raffiné une fois, & on recommence la même opération que nous venons de décrire : par ce dernier procédé, on parvient à séparer une autre portion des molécules huileuses, moins grossières cependant que les premières. Il n'est pas nécessaire de se servir de *chaux* dans cette seconde opération. Les parties huileuses étant, pour ainsi dire, entièrement séparées, on ne doit pas être étonné que le *Sucre très-raffiné* ne fournisse dans la distillation qu'un esprit acide sans aucune huile sensible (a). Le procédé par lequel on fait le *Sucre Candi*, ne diffère du premier que dans le degré de consistance de la liqueur qui n'est pas si épaisse dans le *Sucre Candi*. On met ensuite cette liqueur dans une étuve chaude, où elle reste assez long-tems liquide pour que le Sucre puisse cristalliser de la même manière que le font tous les

moule à la forme. Elle passe par le trou qu'on a eu soin de tenir ouvert, & tombe peu-à-peu dans un pot destiné à la recevoir, & dans lequel entre le moule. On sent aisément que cette manœuvre est nécessaire pour parvenir à purifier les cristaux du *Sucre*. Si on y versoit de l'eau, même en petite quantité (quoique l'eau ait plus d'affinité avec une matière déjà fluide, tel qu'est le *syrop* qu'avec une substance concrète, telle que sont les cristaux), elle ne laisseroit

pas que de dissoudre une partie de ces derniers : mais en empêchant qu'elle ne se répande tout de suite sur la masse, on prévient cet inconvénient ; parce qu'alors la goutte qui s'échappe trouve assez de matière *syrupeuse* pour ne point toucher aux cristaux. J'ai déjà averti du peu d'exactitude de nos Auteurs, quand ils nomment *parties huileuses*, la *substance syrupeuse*.

(a) Le *Sucre* qui n'est pas raffiné, ne fournit qu'une très-petite quantité d'huile dans la distillation.

sels qui ont été dissouts dans l'eau (a). En considérant attentivement les opérations qu'on vient de décrire, il est aisé d'appercevoir qu'on ne doit pas plus préférer un Sucre peu raffiné, à celui qui l'est parfaitement, qu'on ne doit choisir un vin qui n'a fermenté qu'à moitié, au lieu de celui dont la fermentation a été complete. Si le Sucre dont on se sert pour faire un syrop n'est pas bien raffiné, lorsqu'on le mêle avec la liqueur, on voit sortir pendant la cuite du syrop, une écume qui sert à ôter au Sucre les parties grossieres qu'il contenoit. Ce sont ces mêmes parties qu'on sépare dans les Rafineries, lorsqu'on clarifie le Sucre avant que de le mettre dans les moules desquels dégoutte la *melasse*. Si l'Apoti-

(a) Pour faire du *Sucre Candi*, on prend ou de la *Cassonade*, ou ce qui est encore mieux, de beau *Sucre raffiné*. On le dissout dans l'eau, quelquefois on y ajoute une eau de chaux foible, surtout si on s'est servi de *Cassonade*, & dans ce dernier cas, on clarifie, on écume & on passe. Si on s'est servi de *Sucre raffiné*, après que le Sucre est dissout, on le fait cuire, & on le réduit en syrop épais. On le verse ensuite pendant qu'il est chaud, dans des formes de terre dans lesquelles on a arrangé de petits bâtons qui se croisent en différens sens: on laisse les formes dans une étuve qu'on a fait chauffer auparavant, & qu'on entretient dans le degré de chaleur convenable pendant quinze ou vingt jours. Le *Sucre* s'attache sur les petits bâtons

placés dans l'intérieur de la forme, & y forme des cristaux de différente grandeur, & de différente grosseur, dont la figure approche ordinairement de la cubique. Lorsque ces cristaux paroissent bien formés, on casse la forme qui les contenoit: on jette un peu d'eau chaude pour enlever la matière *syrupeuse* qui n'a pas pu se cristalliser, & on acheve de faire sécher les cristaux dans un endroit sec.

Il y a une autre espèce de *Sucre* cuit & fait de la matière *syrupeuse* qui s'est séparée de la *Cassonade* dans sa déuration. Ce *Sucre* est d'un brun roussâtre & un peu gras. On le nomme *Sucre rouge* ou de *Chypre*. On ne s'en sert que pour les lavemens.

caire pour rendre le Sucre aussi pur qu'on le fait dans les Rafineries, se sert de blancs d'œufs pour clarifier, il ôtera au syrop une grande partie de ses vertus médicinales. Lorsqu'on se sert d'un Sucre bien raffiné, on ne perd rien, & l'opération est beaucoup plutôt achevée. En effet, il ne faut souvent que dissoudre le Sucre dans la liqueur, à une chaleur très-moderée, & qui puisse donner au *syrop* la consistance qu'il doit avoir. Lorsque la liqueur est fort chargée des ingrédients du syrop, ( par exemple dans le *Diacode* ), il faut alors mettre moins de Sucre, & faire bouillir un peu le syrop, pour lui donner le degré de consistance qu'il doit avoir (a).

(a) M. Boerrhove finit ce qu'il dit sur le *Sucre*, par demander (1)  
 » Est-ce un Sel? Mais comment  
 » peut-il s'enflammer au feu? Est-  
 » ce une Huile? Comment le Sucre  
 » peut-il donc cristalliser? Est-ce  
 » un Sel essentiel? Pourquoi est-il  
 » si disposé à la fermentation?  
 » Parcourez tous les corps de la  
 » nature, examinez-les: je doute  
 » que vous en rencontriez un seul  
 » dans lequel vous trouviez tou-  
 » tes ces propriétés rassemblées ».  
 Il faut convenir en effet, qu'il est assez difficile de définir ce composé singulier. Il paroît cependant, que c'est une espèce de *Sel essentiel*, mais d'une nature particulière, & très-différente de celle des sels

essentiels que fournissent les autres matières végétales. Ce Sel n'est pas entièrement pur; je veux dire que nous ne l'employons pas tel que la nature nous le donne. L'Art y ajoute des substances qui en purifiant le suc grossier des cannes, se combinent en partie avec les principes qui forment le Sucre. Ce sont ces substances qui lui donnent la forme concrète: car sans la lessive alcaline & calcaire, on ne pourroit obtenir du suc des cannes, qu'une espèce d'extrait mucilagineux & herbacé, qui ne prendroit jamais de consistance solide. Le feu, suivant la remarque de M. Stahl (2), lui feroit contracter une qualité empyreu-

(1) *An est-sal? Qui ergo inflammatur igne? An oleum? Quomodo igitur crystallifatur? An Sal essentielle? Unde igitur fermentatur? Eat is per totam naturam, quarite! Haud crediderim, ullum*

*corpus repertum iri, in quo hæc simul concurrant. Elementa Chem. t. 2. p. 10.*

(2) *Fundam. Chym. dogmat. & experim.*

Après les préparations liquides où on employe le

matique, plutôt que de le rendre concret. Je crois qu'on peut définir le Sucre avec M. Cartheuser (1) un corps concret & salin, formé d'une terre soluble, d'un acide subtil dont une partie est intimement unie à une base alkaline & calcaire, & enfin d'une substance huileuse, inflammable, liée très-étroitement à l'acide & aux autres principes. La douceur du Sucre pourroit faire penser que l'huile domine dans ce Sel : mais l'analyse démontre le contraire. A peine peut-on retirer un gros d'huile de huit onces de Sucre ; (2) en général les corps les plus doux, ne sont pas les plus abondans en huile. M. Lémery le fils, a retiré (3) une plus grande quantité d'huile des Groseilles, que d'autres fruits plus doux, tels que les Cerises & les Raisins. D'après ces analyses, il croit, avec assez de vraisemblance, que la faveur douce est plutôt dûe à l'union intime des parties huileuses avec l'acide, qu'à leur quantité. Dans les Groseilles, l'huile quoiqu'abondante, est unie lâchement à l'acide : ce dernier se trouve à nud, irrite les mamelons de la langue & produit la faveur aigre. Quel que soit la cause du doux : il est sûr que la plus grande partie des corps dans lesquels on éprouve cette faveur, ont très-peu d'huile, comme je viens de le dire. Le Miel & la Manne qu'on peut comparer au

Sucre, ( surtout le premier ) fournissent très-peu d'huile, lorsqu'on en fait l'analyse. La partie syrupeuse qui donne au Sucre sa faveur douce, n'est ni grasse, ni huileuse, comme l'ont pensé la plupart de ceux qui ont traité du Sucre. C'est plutôt une espèce de mucilage, dans lequel la partie saline est trop embarrassée pour pouvoir former des cristaux. Tout le travail des Rafineries, ne consiste qu'à débarrasser le Sucre de ces parties mucilagineuses. Plus le Sucre est raffiné, plus il en est privé. Mais en même tems, comme je l'ai déjà dit, il change un peu de nature, c'est-à-dire, qu'une partie de la chaux & de l'alkali fixe employés pour sa dépuracion, se combine avec lui. Aussi ce Sucre raffiné perd un peu de sa faveur douce, tandis qu'il acquiert une couleur blanche & une fermeté dont le privoit l'espèce de mucilage dans lequel il se trouvoit confondu. La cristallisation du Sucre dans sa premiere cuisson, est très-imparfaite, & mérite à peine ce nom. Le suc des cannes contient beaucoup de parties grossieres, & même un peu du Parenchime des cannes entraîné avec leur suc. L'ébullition & la lessive de cendres & de chaux, qu'on mêle dans la chaudiere avec le suc, ne peuvent pas les enlever en totalité, & ce n'est que dans les opérations qui suivent qu'on y parvient.

(1) Fundam. mater. medic. t. 1. p. 509. & seq.

(2) Lémery. Cours de Chymie. nouv.

édit. in-4°. p. 683. & 684.

(3) Hist. de l'Academ. Roy. des Sciences. ann. 1703. & 1705.

miel,

miel, & qui sont dans l'article des *Syrops*, nous donnons les *Poudres*.

Ce premier Sucre nommé *Moscouade* ou *Sucre brut*, est ordinairement d'un gris blanchâtre. C'est en purifiant la *Moscouade*, en lui enlevant les parties *parenchimateuses* & grossieres qui pourroient être restées, en la dégageant d'une partie de sa matiere *syrupeuse*, & des impuretés qu'elle contenoit, qu'on obtient la *Cassonade*, nommée aussi par quelques Auteurs, *Sucre terré* (1). On employe dans le travail de la *Cassonade*, une lessive alcaline & calcaire, pareille à celle dont on s'est servi dans la cuite de la *Moscouade*. On ajoute dans ce travail la *clarification* par le moyen des blancs d'œufs. Enfin, lorsque la matiere a été mise dans des moules, & qu'elle est refroidie, on verse par-dessus de la *terre à pipe* détrempée dans l'eau, comme on l'a vu dans le texte du Comité. La matiere qui sort des moules, commence alors à être véritablement du *Sucre*. Quoiqu'elle n'ait pas la fermeté du *Sucre en pain*, & la blancheur du *Sucre Royal*, elle se trouve débarrassée de cette abondance de matiere *syrupeuse* qui empêchoit le grain de se former. Elle a une apparence saline. Elle est blanche, sa saveur est douce, & même davantage que celle du *Sucre* plus raffiné. Son odeur approche un peu de celle de *Violette*. Les autres travaux du

*Sucre* ne sont destinés qu'à donner à son grain une plus grande dureté, en enlevant la partie *syrupeuse* qui étoit restée dans la *Cassonade*. On met alors le *Sucre en pain*. Enfin, on peut donner à ce *Sucre en pain* une plus grande dureté, & un plus grand éclat en le raffinant de nouveau. On le nomme alors *Sucre Royal*. On apperçoit aisément que la comparaison par laquelle les membres du Comité terminent ce qu'ils disent du travail du *Sucre*, n'est pas exactement juste. Il n'y a nulle parité entre un vin qui n'a fermenté qu'à moitié, & un *Sucre* qui n'est pas parfaitement raffiné, tel qu'est la *Cassonade*. Un vin qui n'a pas fermenté, ou qui n'a fermenté qu'à moitié, est une liqueur qui ne scauroit être appelée proprement du *vin*; non-seulement parce qu'elle contient plusieurs parties grossieres & impures; mais encore, parce qu'elle n'a pas toutes les qualités du *vin*, & que les principes qui entrent dans sa composition, n'ont pas éprouvé ce mouvement nécessaire pour les combiner autrement qu'elles n'étoient dans le *moût*; ou du moins, que cette combinaison n'est que commencée, & par conséquent est imparfaite. La *Cassonade*, au contraire, est un *Sucre* dont toutes les parties constituantes sont dans la juste com-

(1) Voyez les voyages aux Isles Françaises de l'Amérique par le Pere Labat. t. 3. art. du *Sucre*. Voyez aussi sur le

travail du *Sucre*, la Matière Médicale de M. Geoffroy. tom. 4. p. 392. & suiv.

Le Comité a retranché de la *Poudre de pattes d'Ecrevisses composée*, l'*Ambre* qui n'a aucun effet

binaison dans laquelle elles doivent être pour former de *vrai Sucre*. La dépuracion que l'Art opère, ne consiste qu'à le dépouiller des parties qui, sans altérer son essence, lui donnoient une apparence moins brillante, & le rendoient moins propre à certains usages. Cette opération sert en même tems à lui en substituer d'étrangères. Il n'est donc pas possible de comparer ensemble ces deux opérations, dont la première spontanée, & due à la nature seule, forme un composé nouveau, tandis que la seconde, exécutée par l'Art, ne fait qu'ôter & ajouter quelques parties sans toucher à l'essence du corps.

Les Auteurs qui ont donné des *Traité de Matière Médicale & de Pharmacie*, ne sont point d'accord sur l'espèce de *Sucre* qu'on doit employer en Médecine. *Tabernamontanus & Mæbius* (1) prétendent que le *Sucre raffiné* a beaucoup d'acrimonie, à cause de la lessive de chaux vive qui y est mêlée : *Schroder* (2) pense la même chose : *Etmuller* son Commentateur, ajoute, que demander le *Sucre bien raffiné*, c'est le demander bien imprégné des sels âcres & corrosifs de la chaux vive. *Fridéric*

*Hoffman* répond (3) avec *Angelus Sala*, que par la chaux, le sel du *Sucre* devient plus délié & plus volatil. Je ne sçais si cette réponse paroitra bien claire, & je doute qu'elle satisfasse. On a pu remarquer par tout ce qui vient d'être dit, qu'il y a moins de douceur dans le *Sucre Royal*, que dans un *Sucre* moins raffiné. Le premier approche davantage de la nature des sels neutres (4) par sa combinaison avec la chaux & les alkalis. Il est un peu plus résolutif que le second qui est plus adoucissant : mais cette différence n'est pas assez marquée pour que les effets qui en résultent, soient bien considérables. *M. Loesike* (5) prétend que si on broye de la *Cassonade* avec du sel ammoniac, on sent une odeur urineuse, & qu'au contraire, le même sel broyé avec le *Sucre Royal*, ne dégage aucune odeur de cette espèce. La raison qu'il en donne est, que la chaux est moins adhérente dans le *Sucre peu raffiné*, que dans celui qui l'est davantage. J'ai répété cette expérience. J'ai même donné aux deux mélanges un degré de chaleur assez considérable, sans avoir pu remarquer aucune odeur urineuse, ni dans le *Sucre Royal*, ni dans la *Casso-*

(1) *Tabernamont. Herbar. Mæbius. instit. med. l. 4.*

(2) *Pharmacopée raisonnée de Schroder commentée par Michel Etmuller. t. 1.*

(3) *Fridéric, Hoffman. Sacchari Hif-*

*toria naturalis & medica. oper. Suppl. 1. p. 685. & suiv.*

(4) *Cartheuser loc. cit.*

(5) *De Selectissimis remediis Pharmaceuticis in Commentar. de rebus gestis in medicinâ. vol. 5.*

dans ce remède , & la *Corne de Cerf* , qui de toutes les poudres absorbantes , est la moins efficace. Enfin ,

*nade* , triturés avec le sel ammoniac. Les Médecins qui composoient le Comité ont donné la préférence au *Sucre Royal* , dans toutes les compositions dans lesquelles on se sert du *Sucre* , & surtout dans les *syrops*. Ils prétendent qu'alors la clarification devient inutile, parce que le *Sucre bien raffiné* ne contient point de parties grossières qu'il soit nécessaire d'enlever : mais dans une grande partie des *syrops* , la clarification n'est pas uniquement destinée à dépurter le *Sucre*. Elle sert à débarrasser les liqueurs qu'on veut mettre dans l'état *syrupeux* , des parties grossières qu'elles contiennent. C'est surtout lorsqu'on employe les sucx exprimés des plantes que la clarification est nécessaire ; parce que ces sucx entraînent toujours avec eux des parties *parenchymateuses* qui gâteroient le *syrop* dans la suite. On pourroit , il est vrai , clarifier ces sucx avant que d'ajouter le *Sucre* : mais la dépuration n'est pas aussi parfaite. Le *Sucre Royal* a d'ailleurs un inconvénient dans quelques *syrops*. Comme son grain est fort sec & dans un état cristallin , il *candit* fort aisément , c'est-à-dire , qu'il se sépare de la liqueur du *syrop* & se cristallise en petits grains aux parois de la bouteille. Je parlerai dans l'article des formules de cet accident qui arrive aux *syrops* ; accident capable de les faire fermenter , & par conséquent de les gâter , si on n'y

fait pas attention , & si on n'y remédie pas à tems. La *Cassonade* n'est pas sujette à se *candir* , comme le *Sucre* qui est plus raffiné. Il est vrai que les *syrops* faits avec cette première espèce de *Sucre* , ne sont pas quelquefois aussi beaux , ni aussi *perlés* que ceux qui sont faits avec le *Sucre Royal*. Cependant en clarifiant & en écumant avec soin , le *syrop* ne laisse pas d'être clair , & ne se *candit* point. L'une & l'autre espèce de *Sucre* , ont donc des avantages & des inconvénients. En général , le *Sucre en pain* ou simplement *raffiné* , tient le milieu entre la *Cassonade* & le *Sucre Royal*. C'est celui dont on se sert le plus communément , & avec raison , pour la plupart des *syrops* & des *électuaires* , lorsqu'on fait entrer le *Sucre* dans ces derniers.

Je n'ai point parlé dans cet article des prétendus mauvais effets qu'on a attribués au *Sucre*. Cette discussion me meneroit trop loin. On peut consulter les différens Traités de Matière Médicale qui en ont parlé : surtout l'excellent ouvrage de feu M. Geoffroy. On y trouvera cette question traitée fort au long. On peut aussi avoir recours au *Conspectus Therapiae generalis* de Juncker , aux ouvrages de MM. *Cartheuser* & *Hoffman* , & à la Chymie de *Boerhave*. Il paroît d'ailleurs , que le préjugé qui a attribué au *Sucre* tant de mauvaises qualités est détruit , & que des

il a composé cette poudre suivant la formule originale, & telle que l'Évêque de *Worcester* (a) l'acheta, dit-on, d'un nommé *Gascoign*, qui en étoit l'inventeur (b). Cependant, comme le *Bézoard* est fort cher, il arrive souvent que l'Apoticaire le retranche de la poudre, sans en rien dire, supposant que les Médecins ne font point dépendre du *Bézoard* l'efficacité de cette poudre dans plusieurs cas où ils la prescrivent. Pour ôter jusqu'au prétexte d'une pareille supercherie, le Comité ne prescrit point le *Bézoard* dans la poudre qu'il donne sous le nom de *Poudre de pattes d'Ecrevisses composée*, & il donne une autre poudre où il fait entrer le *Bézoard*. Il nomme cette dernière, *Poudre Bézoardique*: par ce moyen, les Médecins pourront marquer plus expressément s'ils entendent se servir du *Bézoard*. Le Comité a reformé aussi la *Pierre ou Poudre de Contrayerva*, dont la base étoit la même que celle de *pattes d'Ecrevisses*, excepté que dans la première on se servoit de la racine de *Contrayerva*, au lieu du *Bézoard* employé dans la seconde.

. On a retranché la *terre de Lemnos* des espèces de

observations mieux faites, ont appris que le *Sucre* loin d'être dangereux, étoit utile dans plusieurs occasions. C'est une espèce de *sa-  
von* propre à bien des usages. Enfin, on peut dire qu'il en est de ce sel comme de plusieurs autres substances, qui salutaires en elles mêmes, ne conviennent ni à de certaines constitutions, ni dans plu-

sieurs circonstances, surtout si on en abuse, & qu'on aille jusques à l'excès.

(a) *Vide Maxwell de med. magnet. l. 11. c. 5.*

(b) *Le Comité a fait un changement. Il se sert des poudres simples de perles & de corail, au lieu de leurs magiteres qui sont prescrits dans l'original.*



la Confection de *Fracastor*, appellées à présent espèces de *Scordium*. Cette terre est toujours altérée quand on nous l'apporte. Pour en tenir lieu, on a augmenté proportionnellement la dose du *Bol d'Arménie*. On a supprimé de même la semence d'*Oseille*, qui ne convient point à l'usage qu'on fait de ce médicament. On se sert des *Roses rouges*, au lieu du *Sucre Rosat*. Toute la composition est faite de manière qu'on trouvera de même un grain d'*Opium* dans trois gros de *Diascordium*. *Fracastor* Auteur du *Diascordium* (a) avoit donné cet électuaire comme un remède (b) antipestilentiel. On s'en sert à présent dans des vûes bien différentes, ainsi on peut penser avec raison qu'indépendamment de la semence d'*Oseille*, il se trouve encore plusieurs drogues inutiles : les substances qui entrent dans ce médicament sont en trop grande quantité, & la plûpart ne servent qu'à le rendre fort désagréable. Toutes ces raisons ont engagé le Comité à donner dans le Dispensaire deux poudres de *Bol*; dans l'une, il fait entrer l'*Opium*; l'autre poudre est sans *Opium*. Ces deux poudres sont composées des substances qu'on a cru être les plus propres à répondre à l'intention qu'on se propose dans l'usage que nous faisons actuellement du *Diascordium*.

Le Comité avoit suivi le plan de Riviere (c) dans la composition de la *Poudre antiépileptique des en-*

(a) Le College l'appelle actuellement électuaire de *Scordium*.

(b) *Fracastor. de Contag. morb. curat. l. 11. c. 7.*

(c) *Prax. l. 1. c. 8.*

*fans*, & l'avoit substituée à celle qui étoit tirée de la Pharmacopée de *Bates* qu'on avoit adoptée dans notre Dispensaire, & dont le procédé étoit si laborieux : mais après avoir examiné de nouveau la poudre *antiépileptique de Riviere* (a), il a cru qu'on pouvoit s'en passer, & se servir dans tous les cas de la poudre de *pattes d'Ecrevisses* qu'on trouve dans cette Pharmacopée. Le Médecin pourra y ajouter ce qu'il croira convenir le mieux aux différentes circonstances qui ont rapport au nom de cette poudre. Cette liberté que nous laissons au Médecin, est d'autant plus raisonnable, que les drogues de ce médicament ne paroissent pas avoir été choisies avec beaucoup de soin.

Le Comité ne peut s'empêcher de prier le College d'examiner la poudre du *Comte du Wravick* : il n'a pas cru qu'il dût entreprendre d'y faire des changemens. Il pense qu'il se trouvera peu de Médecins qui veuillent faire entrer dans un médicament purgatif, la *chaux d'Antimoine* nommée communément *Antimoine Diaphorétique*. Il ne sçauroit concevoir comment un purgatif aussi foible que la *crème*

(a) La poudre *antiépileptique de Riviere*, est la poudre qu'on nomme plus communément *poudre de Guttéte*, & qu'on trouve dans presque tous les Dispensaires. Il n'y a que le *Corail* de commun entre la poudre de *Guttéte* & celle de *pattes d'Ecrevisses* que le Comité lui a substituée. Je donnerai la préparation de la poudre de *Guttéte*. On

en fait tous les jours un trop grand usage pour n'en pas donner la formule. Peut être pourroit-on très-bien s'en passer suivant la remarque du Comité; & une simple poudre absorbante, telle qu'est celle de *pattes d'Ecrevisses* pourroit en tenir lieu : mais il faut donner quelque chose au préjugé & à l'habitude.

de *tartre* peut aider l'opération de la *Scammonée*. On ne doit point en croire *Cornachini* qui a publié ce remède. Il promet de grands avantages de la vertu déobstruante du *tartre*, qui en pénétrant dans les vaisseaux, prépare les humeurs viciées à être évacuées. A l'égard de l'*Antimoine Diaphorétique*, quoique cette chaux n'ait aucun effet sensible, il en attend une partie des succès qu'on observe souvent après avoir donné les préparations les plus fortes de ce minéral, dont, ajoute-t-il, l'*Antimoine Diaphorétique* n'a pas les inconvéniens, puisqu'il agit doucement & sans exciter aucun trouble (a), (b), (c).

Le Comité n'a point donné la *poudre d'Helvetius* (d) qui étoit dans le premier plan. Il attend qu'elle soit examinée de nouveau par le Collège. On avoit proposé de suivre dans la composition du *Baume de Lucatelli*, l'exemple de la *Pharmacopée d'Edimbourg*, qui au lieu des *Santaux* se sert du *Sang-Dragon*; mais après l'examen qu'on en a fait, on a trouvé que cette substance résineuse étant indissoluble dans la bouche, ne fait appercevoir aucun goût sur la langue: il n'en est pas de même quand elle est dissoute dans l'huile du *Baume*; car alors on lui trouve une grande chaleur mêlée d'âcreté.

(a) *Cornachini meth. quâ omnes humani corporis affectiones, &c. curantur. p. 6. 7. 8.*

(b) Le Collège a supprimé cette poudre, & en a mis une autre à sa place, sous le nom de Poudre de *Scammonée* composée.

(c) Voyez à l'article des formules ce qui sera dit de cette poudre, nommée communément, *Poudre Cornachine*.

(d) C'étoit les *pillules d'Helvetius* mises en poudre.

Il paroît donc que le *Sang-Dragon* ne convient point à cette composition, & qu'il est contraire à plusieurs usages attribués à cette poudre.

Dans l'examen que le Comité a fait des *Trochisques* qui suivent les *poudres*, il n'en a trouvé qu'un ou deux qui dussent être supprimés. Les *Trochisques blancs* attribués à *Rhasis*, sont plus composés que dans l'original même de cet Auteur (a). Le Comité les a réduits à leur première simplicité. Il en a retranché l'*Opium*, pour se conformer à la Pharmacopée que nous avons à présent. Il les a par cette raison appellés *Trochisques de Céruse* (b). Le Comité a fait la même chose pour les *Trochisques de Karabé* tirés de *Mésué*. Il les a rendus plus simples; en les donnant tels qu'on les trouve dans *Rhasis*. Il a seulement retranché la *semence d'Ache* qui se trouve dans la formule de cet Auteur, & a substitué le *Cachou* (c) qui lui paroît plus propre à remplir les vues qu'on se propose. Il a d'ailleurs tellement combiné ce nouvel ingrédient, que l'*Opium* se trouve toujours dans la même proportion où il étoit dans ces *Trochisques* avant cette réforme. Il a donné à cette composition le nom de *Trochisques de succin*. Il paroît que la *semence de Cumin* qu'on a fait entrer dans les *Trochisques de Myrrhe*, peut nuire, & d'ailleurs cette *semence* ne s'accorde point

(a) Ad Mansor. l. 9. cap. 15.

(b) Le College a renvoyé à l'article des poudres ces *Trochisques* & les deux qui suivent. Il les a nom-

més, Poudre de Céruse composée, Poudre de Myrrhe composée, & Poudre de Succin composée.

(c) Ad Mansor, l. 9. c. 77.

avec les autres substances qu'on fait entrer dans ces Trochisques : on peut douter avec raison qu'on ait employé cette semence dans la formule originale. Il paroît encore qu'il convient de réduire les trois plantes qui entrent dans ces Trochisques, & d'en diminuer le nombre.

A l'égard des *Pilules*, nous avons supprimé entièrement les *Pilules cochées majeures* : nous avons réduit les ingrédients des *Pilules cochées mineures* aux proportions qu'on trouve dans *Galien* (a). Ces *Pilules* ont été attribuées jusques à présent à *Nicolas*, & on a cru les trouver dans le *Traité de Mesué*, qu'on nomme communément *de appropriatis* : Cet Auteur, cependant, les attribue à *Galien*. Certainement la formule que donne *Galien* est préférable. Elle ne contient que la moitié de la dose de la *Coloquinte*, & par cette raison l'estomac supporte plus aisément ces *Pilules*. On les a nommées *Pilules de Coloquinte* avec l'*Aloës* ; parce que le mot *cochées* paroît n'être qu'une altération des deux mots Grecs *κόκκοι* & *κοκκία* qui ont été destinés à exprimer les *Pilules* en général (b).

(a) *De comp. medicam. sec. loc. l. 1. c. 2.*

(b) *Ces Pilules sont aussi décrites par Paul Æginette, l. 7. c. 5. On voit seulement ( & il y a apparence que c'est par une erreur de Copiste ) que la quantité de l'Aloës n'est pas plus grande que celle de la Coloquinte, au lieu que dans Galien la dose est la même que celle de la Scam-*

*monée. Alexandre Trallien, l. 1. c. 2. donne des Pilules dont la base est à peu près la même, mais elles sont plus composées. Les Pilules cochées majeures dont Rhafis est Auteur, sont aussi à peu près la même chose, excepté qu'il y a ajouté plusieurs substances qui sont très-inutiles.*

Le Comité avoit cru devoir changer le nom des Pilules de *Rufus* ; parce que *Rufus* n'est point l'Auteur des Pilules dont on se sert à présent sous son nom. Il les avoit appellées *Pilules communes* ; mais il a depuis observé que ces Pilules n'étoient pas d'un usage assez fréquent , pour que le nom de *Communes* pût leur convenir : *Rhafis* dans la formule qu'il donne de ces Pilules , prescrit parties égales de *Safran* & de *Myrrhe* , & il dit expressément que ces proportions sont d'après *Rufus* (a). Cette formule a été long-tems en usage dans les Pharmacopées modernes , & nommément dans la premiere de celles que nous avons eues. Ce n'est que par la suite qu'on y a fait des changemens qui n'ont eu pour fondement que des craintes ridicules (b). Le Comité n'imagine pas qu'on puisse lui objecter rien de raisonnable , s'il ne défère pas à de telles idées : il croit donc qu'il est convenable de prescrire ces *Pilules* , telles que les a données l'Auteur. Elles pourront alors porter son nom avec raison. Le changement léger qu'on peut remarquer dans la proportion où est l'*Aloës* avec le reste , n'est d'aucune considération dans un médicament de cette espèce : car dans un demi gros , l'*Aloës* n'est pas diminué de deux grains.

On pourroit mettre plus d'uniformité dans les matieres qu'on fait entrer dans les *Pilules Gommeuses* & dans les *fœtides*. La composition de ces

(a) *Continen. l. 30. trait. 13.* || quantité de safran dont on se servoit autrefois, ne produisoit le Spasme  
c. 2. ||  
(b) C'est-à-dire , de peur que la || *Cynique. Joubert. Pharmacop.*

*Pilules* doit être la même, puisqu'on les donne pour le même objet. Ces dernières *Pilules*, en effet, ne sont que des *Gommes-résines* de la même nature que celles des *Pilules Gommeuses* auxquelles on a ajouté les ingrédients des *Pilules de Coloquinte* avec l'*Aloës*: par conséquent, si on retranchoit le *Mithridate* des *Pilules Gommeuses* ( ce qu'on peut faire sans danger ) on pourroit remplacer les *Pilules fœtides* en se servant d'une proportion convenable de la masse des *Gommeuses*, & on joindroit à ces dernières, les *Pilules Purgatives*. C'est sur ce plan qu'on a composé les *Pilules Gommeuses* de ce Dispensaire. A l'égard des *Pilules fœtides* qui se trouvent dans la Pharmacopée ( peut-être par une faute d'impression parmi les *Trochisques Alhandal* ), elles sont beaucoup plus foibles en purgatifs que dans les premières éditions de cet ouvrage, & dans presque tous les Auteurs. On a cru par cette raison, devoir les supprimer. On laisse par conséquent au Médecin la liberté de joindre aux *Pilules Gommeuses* les purgatifs qu'il jugera les plus convenables, dans les différentes occasions où il croira en avoir besoin.

On ne trouve dans notre Dispensaire qu'une seule espèce de *Pilules opiatiques* conservées dans les Boutiques. Ces *Pilules* sont celles de *Styrax*. Depuis long-tems on ne se sert plus des *Pilules de Cynoglosse* (a). Les *Pilules de Styrax* sont tirées de *Mésué* (\*).

(\*) *De ægrii. peçl. c. 2.*

(a) Il y a plusieurs circonstances || dans lesquelles les *Pilules de Cynoglosse* paroissent mieux convenir

Galien donne des formules de *Pilules* de cette espèce, qui sont beaucoup plus simples (a). Le Comité a choisi une de ces formules qu'il a substituée à celle que nous avons : il a disposé tellement les substances qu'il y a fait entrer, que l'*Opium* conservera dans la totalité de la masse *Pilulaire*, la même proportion qu'il avoit dans les *Pilules* dont on s'est servi jusqu'à présent.

Ces *Pilules* ont encore à présent le même inconvénient qu'elles avoient dans l'ancienne formule. Elles sont composées de substances qui ne se dissolvent que lentement dans l'estomac. On a taché par cette raison de les rendre les plus propres qu'il a été possible, à remplir quelques indications ; mais on n'ose pas se flater qu'elles puissent convenir dans toutes les circonstances. L'envie de remédier à ces défauts, a fait penser au Comité qu'il seroit fort utile d'ajouter d'autres *Pilules composées* de matieres qui puissent aisément se dissoudre dans l'estomac. C'est dans cette vue qu'il a donné la composition des *Pilules de savon* qu'il espère avoir perfectionnées par les changemens qu'il a faits au *savon*, & par l'addition de l'essence de *Citron*, qui doit rendre ce remède plus agréable.

Ce n'est qu'après y avoir réfléchi que le Comité pense que les *Pilules de Mathieu* ne méritent pas

que les *Pilules de Styrax*. On en fait d'ailleurs en France un usage beaucoup plus fréquent que des *Pilules de Styrax*. Ces raisons m'ont engagé à en donner la formule. On la trouvera dans l'article des *Pilules*.

(a) *De comp. medicam. sec. loc. l. 7. c. 2. 3.*



d'avoir place dans cet ouvrage, soit qu'on en considère l'Auteur, soit qu'on examine la composition en elle-même. *Starkey* véritable Auteur de ces Pilules, n'étoit qu'un Charlatan rempli de vanité, qui prétendoit posséder les secrets chimériques de *Van-helmont* comme l'*Alkaest*, l'*or horizontal* & autres arcanes de même espèce, fruits des extravagances de cet Auteur (a). La conduite qu'il tint au sujet de ces Pilules, fut aussi fausse que ses idées étoient ridicules. Il permit à *Mathieu* de les débiter pendant plusieurs années, comme un remède universel (b). Il dit peu de tems après, qu'il avoit instruit de ses secrets un autre empyrique qui les vendit après la mort de *Mathieu*, & il déclara en même-tems qu'il lui avoit appris une préparation de ces Pilules qui en augmentoit beaucoup les vertus (c). Il nia

(a) *Georges Starkey* fut long-tems en Amérique, & y connut le fameux *Philalethe*, que les Alchymistes regardent comme un adepte du premier ordre. Quelques Auteurs prétendent même qu'il fut son domestique. (Voyez *l'Histoire de la Philosophie Hermetique*, tom. 1.) *Starkey* de retour à Londres, se fit Apoticaire, & annonça qu'il possédoit beaucoup de secrets. Il donna un Livre intitulé *Pyrotechnie, ou l'Art de volatiliser les alkalis*. Ce Livre parut d'abord en Anglois en 1658. Il a été traduit dans la suite en François, & en plusieurs autres Langues. *Starkey* y parle la Langue des Alchymistes, c'est-à-dire, que presque tout y est énigma-

tique. Il a divisé son Livre en deux parties. Dans la première, il traite de l'*Alkaest*, mais il a grand soin de cacher sa composition. Dans la seconde, il parle de la façon de rendre les alkalis fixes volatils, par le moyen de l'huile de *Thérébentine*. C'est dans cette seconde partie, presque aussi obscure que la première, que *Starkey* recommande l'usage des alkalis fixes digérés avec cette huile essentielle pour former le savon qui depuis a porté son nom.

(b) Voyez *l'ignorant Alchymiste de Mathieu*.

(c) Dans le post-scriptum de *l'Appendix de G. Keudal sur l'ignorant Alchymiste*.

ensuite que ces Pilules fussent le véritable remède universel, quoique *Mathieu* les eût vendues pour telles, pendant tout le tems qu'il avoit vécu, sans que *Starkey* y trouvât à redire. *Starkey* prétendit enfin que son secret consistoit, à la vérité, dans les principales circonstances de l'opération qu'il avoit apprises à *Mathieu*, mais il soutint qu'on devoit varier les substances suivant les cas différens qui se présentoient (a). *Starkey* avoit accoutumé *Mathieu* à regarder le *savon de Tartre* comme un Antidote universel contre tous les poisons tirés des végétaux : Antidote qui pouvoit même changer leurs qualités dangereuses, & les rendre capables de former un médicament de la plus grande efficacité (b).

M. Georges Wilson paroît avoir trouvé un correctif beaucoup plus parfait (c). La formule dont il se sert pour ces Pilules est différente de celle que *Starkey* avoit donnée auparavant. Il se trouve actuellement tant de variété dans la maniere dont on compose ces Pilules, que le Médecin qui les ordonne, ne peut jamais être sûr de ce qu'il donne, & qu'il ne peut compter que sur un mélange de *savon de Tartre* & d'*Opium*, auquel l'Artiste ajoute, suivant sa fantaisie, quelques autres substances propres à former la masse Pilulaire. Si on fait attention qu'on a toujours donné ce remède en petite dose, on sera

(a) Les Pilules de Georges Starkey, vendues de l'Alchimiste ignorant, & de tous autres prétendans.

(b) Voyez la recette originale de

*Mathieu*, publiée par sa veuve.

(a) Voyez son cours complet de Chymie, part. 2. ch. 10.

convaincu que dans l'origine l'Auteur n'ajoutoit aucune matiere qui fût de quelque importance. On pourroit peut-être croire que l'*Hellebore* qui entre dans la composition, seroit capable de procurer légèrement la liberté du ventre le lendemain de l'usage de ce remède : mais on peut procurer ce secours quand on le juge nécessaire par des moyens beaucoup plus simples & plus commodes : on peut aisément juger quel effet on doit attendre de ce mystérieux *savon de Tartre*, en examinant attentivement sa composition : les procédés de ce savon sont tous fort longs. On y recommande beaucoup de précautions, qui dans le fond ne valent pas mieux que les peines qu'on se donne pour réussir. M. Wilson (a) nous a appris qu'un des moyens de rendre cette opération beaucoup plus aisée, est d'exposer le sel à l'air, afin qu'il en attire l'humidité, avant qu'on le mêle avec l'huile. Il ne se fait en effet aucune union, jusqu'à ce que le sel ait contracté de l'humidité, soit qu'on la procure à dessein, soit qu'elle se communique par hasard au sel, pendant qu'on le broye à plusieurs reprises avec l'huile. Suivant ce qui est prescrit pour ce procédé (b), la plûpart de nos Artistes

(a) *Cours de Chymie, observ. sur le 10 chap. p. 2.*

(b) Cette méthode de faire le *savon de Starkey*, que le Comité attribue au Docteur *Wilson*, est dûe à *Stahl*. C'est ce grand Chymiste, qui considérant que l'eau entre dans la composition de tous les savons, a rendu l'union de l'huile

essentielle avec l'alkali fixe, plus facile en procurant à ce dernier une humidité dont la calcination l'avoit dépouillée : mais ce procédé est encore fort long, & il faut au moins un mois, pour obtenir une certaine quantité de ce *savon*. Un des plus habiles Artistes de l'Europe, que son travail infati-

ordinaires font si bien instruits de la nécessité de cette circonstance, qu'ils ont coutume tout simplement d'ajouter une certaine quantité d'eau chaude, & par ce moyen l'union des deux matieres se fait très-promptement. Le même Auteur nous avertit en même-tems, que le sel prendra trois fois autant d'huile que son propre poids. Il s'évapore peut-être presque autant de cette huile volatile pendant le long espace de tems prescrit pour cette opération. Soit qu'on distille ou qu'on calcine ce savon, il ne reste qu'un sel alkali simple, & le poids du savon n'est diminué que d'un tiers. Les trois quarts de ce qui a passé dans la distillation, ne consistent que dans une eau insipide; ainsi on peut assurer que l'huile ne fait qu'un douzième du total, sans compter la perte inévitable qui se fait dans toutes les distillations. Par conséquent, en composant les Pilules avec trois parties de *savon*

gable & éclairé, conduit journellement à des découvertes utiles, a trouvé une méthode beaucoup plus simple & plus courte de faire le *savon* de *Starkey*. En quatre ou cinq heures, M. *Rouelle le cadet* fait par son procédé une livre de ce savon. L'huile essentielle de *Thérébentine* & l'alkali fixe, s'y trouvent exactement combinés. Ce savon est blanc & se dissout très-bien dans l'eau. Quelques Chymistes ont proposé d'ajouter de la *chaux* à l'alkali fixe dans la composition du *savon* de *Starkey*. Ils vouloient par conséquent, qu'on se servît d'une lessive caustique, semblable à celle qu'on employe pour les sa-

vons ordinaires, faits avec les huiles par expression: mais cette addition rend ordinairement le *savon* de *Starkey* moins blanc, & contribue peu à la combinaison. M. *Rouelle* n'ajoute aucune substance. Il n'employe que l'huile essentielle de *Thérébentine* & l'alkali fixe. Il est fort à désirer que ce sçavant Artiste communique un jour ce procédé au Public. Ce n'est pas le seul dont il pourroit enrichir la Chymie. Ses travaux peuvent être mis à côté de ceux d'un frere illustre, qui a si fort contribué à faire connoître en France la véritable Chymie,

de *Tartre* & une d'*Opium*, comme le prescrit la Pharmacopée de Bates; pour un grain d'*Opium*, il y aura deux grains de sel, & seulement un quatrième de grain d'huile de *Térébentine* (a).

A l'égard des *Electuaires*, le Comité les a ré-

(a) M. Geoffroy qui a donné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences (ann. 1739) l'analyse de différens Savons, a trouvé que dans deux onces de Savon d'*Alicant*, (poids marchand) il y avoit une once, trois gros & vingt grains d'huile d'*Olives* sur deux gros; quarante huit grains de sel alkali caustique, & un peu plus de deux gros d'eau. Dix-huit gros de Savon fait par le procédé qu'il donne, ont fourni une once & demie d'huile d'*Olives*, deux gros de sel alkali caustique, & environ une demie once d'eau. Ainsi, dans ce dernier, l'huile fait exactement les deux tiers du total: dans le Savon d'*Alicant* il y a quelque chose de moins. La proportion de l'huile essentielle de *Térébentine* qui entre dans le Savon de *Starkey*, n'est pas aussi grande que celle de l'huile par expression dans les Savons ordinaires; mais il s'en faut bien qu'elle soit aussi petite que nos Auteurs le disent dans cet article. Suivant leur calcul, dans trois gros de Savon de *Starkey*,

*Première Partie.*

(poids de Médecine) on ne doit trouver que quinze grains d'huile essentielle de *Térébentine*, puisqu'il ne passe, suivant eux, qu'un tiers de la masse totale, & que l'huile de *Térébentine* ne fait que la douzième partie de ce tiers. Un gros de ce Savon ne contiendra donc que cinq grains de cette huile essentielle, & par conséquent, comme ils l'observent, pour un grain d'*Opium* il n'y aura qu'un quart de grain d'huile essentielle de *Térébentine* dans une prise des pillules de *Starkey*. Ce calcul qui réduit la dose de l'huile essentielle de *Térébentine* à un infiniment petit, n'est pas juste. Lorsque le Savon de *Starkey* est bien fait, l'huile de *Térébentine* forme presque la moitié de la masse totale. Dans le Savon de *Starkey* fait par le procédé de M. Rouelle le cadet, dont j'ai parlé dans la note précédente, quatre onces de sel *Alkali fixe* absorbent trois onces & demie d'huile essentielle de *Térébentine*. Par conséquent dans une once de ce Savon, (poids de Médecine) on trouvera trois gros,

\* r

duits, de même que les syrops, sous un seul article. La Pharmacopée dont nous nous servons, & les deux qui l'ont précédée, ont subdivisé les Electuaires en *altérans* & en *purgatifs*. Le Comité n'avoit d'abord conservé (a) parmi les purgatifs que l'*Electuaire Caryocostin*, le *Diacassia cum Mannâ*, & l'*Electuaire lénitif*. Ces deux derniers furent abrégés dans le dernier Plan. On retrancha dans l'*Electuaire Caryocostin* (b), une décoction qui parut inutile, & on supprima une partie des autres ingrédients. On diminua encore

quarante-quatre grains d'*Huile de Térébentine*, & un gros de Savon contiendra vingt-huit grains d'*Huile*. En formant les *Pillules de Starkey*, & adoptant les doses indiquées par le Comité, on employera trois parties de *Savon de Starkey* sur une d'*Opium*. Ainsi, dans une prise qui contiendra un grain d'*Opium*, la dose de l'*Huile essentielle de Térébentine* sera d'un grain & deux cinquièmes de grains. Cette proportion est bien différente de celle que le Comité donne dans son Exposition. Quoiqu'elle paroisse encore peu considérable, le *Savon de Starkey* a beaucoup d'énergie. L'*Huile essentielle de Térébentine* est si volatile & si pénétrante qu'elle peut agir même à une très-petite dose. Ce Sa-

von a toujours été regardé comme plus fondant que le Savon ordinaire, mais il a en même-temps des inconvéniens que n'a pas le Savon ordinaire.

(a) C'est à-dire, dans son premier Plan.

(b) Cet Electuaire conservé dans presque tous les Dispensaires, quoique peu en usage à présent, a été ainsi nommé à cause de la Racine de *Costus* & du *Gerofle* qu'on y fait entrer: *Caryocostinum* à *Caryophyllo* & *Costo*. Ces deux Aromates ne sont pas cependant les principaux ingrédients de cette composition: ce sont les purgatifs, tels que le *Diagrede* & la Racine d'*Hermodaële*. Cette dernière vient d'un *Colchique* nommé *Colchicum radice siccabâ albâ*, C. B. P. (\*) Outre les Aromas-

(\*) Voy. la Mat. Medic. de M. Geoffroy.

plus les drogues du second, & on supprima surtout une manipulation ridicule, qui consistoit à faire une décoction de quelques gros de *Prunes* & de *Tamarins*, qu'on ajoutoit ensuite à une grande quantité de *Pulpes* tirées des mêmes fruits. Le Comité vient depuis peu de corriger les autres *Electuaires* qu'il n'avoit pas examinés lorsqu'il présenta son premier Plan.

Le *Caryocostin* est mal dosé. On lui a substitué l'*Electuaire* de *Scammonée*. On trouvera dans un gros & demi de ce dernier, la même dose de *Scammonée* qui étoit dans une demi-once du *Caryocostin*. On ne sçauroit conserver le nom de *Caryocostin* qui avoit été donné à cet *Electuaire*, parce qu'on y faisoit entrer un mélange inutile de clous de *Gérosfle* & de *Costus* (a).

On a retranché de l'*Electuaire* de *Bayes de Laurier*, beaucoup de substances qui ont paru inutiles & superflues (b).

tes qui donnent le nom à cet *Electuaire*, on y fait entrer encore le *Gingembre* & le *Cumin*. On pulvérise toutes ces substances, & on en forme un *Electuaire* avec le Miel commun ou le Miel Rosat. La dernière Pharmacopée de Londres prescrivait ce dernier. Le Comité a proposé au Collège de Londres de substituer à cet *Electuaire* celui de *Scammonée*: cer-

te substance étant la principale & celle qui rendoit purgatif le *Caryocostin*, ce changement ne sçauroit être qu'approuvé: au reste, on ne voit pas que les Pharmacopées qui ont retenu cet *Electuaire*, employent la décoction que blâment ici nos Auteurs.

(a) Voyez *Bayr. Prax. Medic. lib. 18. cap. 1.*

(b) Telles que les semences

\* cxxx      E X P O S I T I O N

*La Confection de M. Walter Raleigh* ( *Confectio Raleighana* , ) est un composé plus monstrueux encore. Le Comité a mis tous ses soins à réduire cet électuaire. La formule que nous en avons , n'est appuyée sur aucune autorité valable. Le Comité a été obligé par cette raison , d'avoir recours à ce que nous en a laissé M. Boyle , qui en a transcrit la formule d'un Livre qui se trouvoit entre les mains du Fils de l'Auteur. Le Comité a comparé ce passage de M. Boyle , avec une Recette manuscrite , qui est toujours restée dans la Famille de cet Auteur. Il l'a trouvée assez conforme à ce manuscrit. Les matieres qu'on fait entrer dans l'électuaire sont les mêmes. Il y en a seulement deux ou trois dont les doses sont différentes. Le Comité a suivi uniquement ces originaux. On y trouve que l'électuaire est composé de vingt-cinq différens ingrédients. Il les a examinés chacun en particulier. Il faut en excepter le *Rosolis* , dont la fleur est si petite , qu'on

d'*Ammi* , de *Cumin* , de *Seseli commun* ( *Ligusticum* ) de *Daucus* , le *Poivre long* , l'*Opopanax* , &c. Quelques Pharmacopées y ajoutent aussi les *Amandes amères*. Mais suivant la remarque de Lémery , dans sa *Pharmacopée universelle* , les

semences huileuses qu'on fait entrer en trop grande quantité dans cet électuaire , rendent la poudte trop grasse , & empêchent qu'il n'y ait une liaison exacte dans la composition.



ne ſçauroit la ramaffer en aflez grande quantité pour ſ'en ſervir dans ce médicament. On a d'ailleurs lieu de croire que l'ufage de cette plante eſt ſuivi de mauvais effets par les obſervations qui ont été faites ſur les beſtiaux qui paiffent dans les lieux où elle croît (a). Malgré tous ces inconvéniens, cette plante eſt en quelque façon l'idole des Adeptes, qui ont pour elle une grande vénération. Sa ſuperficie eſt humectée d'un ſuc gluant & âcre, qui ſuinte de toutes ſes parties. Ces gens accoutumés aux viſions, ont imaginé que ce ſuc n'étoit autre choſe que la roſée que le Soleil conſerve par la grande affection qu'il porte à cette plante. Cet Aſtre a ſoin de ne la pas deſſécher dans le tems même que par l'ardeur de ſes rayons il a brûlé tout ce qui ſe trouve autour d'elle. *Iſaac le Hollandois* va encore plus loin : il nous dit que le *Ros Solis* ſurpaſſe autant tous les autres végétaux, que la lumière du ſoleil eſt au-deſſus de celle des autres corps céleſtes ; pour le prouver, après avoir attribué au *Ros Solis* pluſieurs vertus auſſi merveilleuſes que ridicules, il dit que ſi quelqu'un porte cette plante dans ſa poche, il peut aller hardiment au milieu de ſes ennemis ; il ajoute qu'il n'éprouvera non-ſeulement rien de ſiniſtre de leur part, mais même qu'ils le combleront de politeſſes & de marques de bonne volonté (b) (c). Le Comité a

(a) *Raii hiſt. plant. p. 1100.*  
 (b) *In oper. vegetab. vid. penot.*  
 115. *Curat. experimentaque Para-*  
*cels, &c.*

(c) Cette plante nommée auſſi *Rorelle*, herbe de la roſée ou de la goutte, naît ordinairement dans les lieux humides & marécageux,

observé dans l'examen qu'il a fait de chaque matière en particulier, qu'il y avoit dans la *Conféction Raleighienne* quelques extraits si désagréables, qu'on ne pouvoit leur donner la consistance convenable, & procurer en même-tems un goût supportable à l'électuaire. Cet inconvénient a obligé le Comité à employer quelques autres matières, dont il a formé cette composition dans des proportions différentes, & il n'a retenu de l'ancienne formule que ce qui lui a paru avoir un goût & une odeur supportables. Chacune des substances qui entrent dans la composition de cet électuaire, n'étoit reçue qu'après différentes expériences. On évaluoit ensuite la quantité de matières que devoit donner la proportion d'extrait qui entroit dans tout le médicament. C'est en ramassant toutes ces proportions qu'on a composé l'extrait total qu'on donne dans cet ouvrage. On a toujours eu soin de s'attacher à la plus grande sim-

parmi la mousse qui vient dans les endroits aquatiques. Cette plante est âcre : elle est dangereuse aux Moutons, & leur cause une toux mortelle, suivant l'observation de *Borrichius*. Malgré ces mauvaises qualités, plusieurs Auteurs, même célèbres, l'ont regardée comme un excellent résolutif, & très-propre à combattre un grand nombre de maladies de poitrine. Je ne parle pas des visions des Empyriques qui ont été si bien exposées dans le texte du Comité. D'autres Médecins, au contraire, paroissant mieux fondés, redoutent beau-

coup l'usage de cette plante, & la regardant comme un caustique dangereux, en bornent l'usage tout au plus à l'extérieur. Cette diversité d'opinions n'est que trop fréquente : mais il me semble avec *Juncker* (*conspect. Therap. gener.*) qu'il faut attendre que des observations exactes & nombreuses ayent levé tous les doutes, & que jusques à ce tems il est beaucoup plus prudent de ne pas employer cette plante qui peut être aisément suppléée par un grand nombre d'autres, dont l'usage est certain & confirmé par l'expérience.

plicité. Cet extrait total fait suivant ces principes, a paru répondre aux vûes qu'on se proposoit. Il faut observer que le Comité a employé les aromates en substance ; parce que leur vertu consiste principalement dans leurs parties volatiles, parties qu'on ne peut jamais retenir dans un extrait. A l'égard des Poudres prescrites dans la formule originale, le Comité pense qu'on peut très-bien leur substituer une quantité convenable de la Poudre de *pattes d'Ecrevisses composée*. Il ne faut pas oublier que cet électuaire fut mis en usage à-peu-près dans le tems où les Chymistes mirent les extraits spiritueux à la mode. Ces extraits étoient composés ordinairement avec fort peu de jugement. On les prônoit sans distinction ; parce qu'on prétendoit par ce moyen séparer les parties grossieres des médicamens, & réduire dans un petit volume, les seules parties utiles. On ne faisoit pas attention que toutes les substances ne sont pas également propres à être réduites en extrait. L'action des unes ne consiste que dans leurs parties volatiles qui s'évaporent, & l'extrait n'est qu'une masse inutile ; quelques autres conservent une grande partie de leur odeur : il se trouve encore certaines matieres dont la vertu réside dans les parties grossieres : ces dernieres non-seulement ne perdent rien dans l'extrait, au contraire, c'est un moyen de les rendre plus parfaites ; parce qu'il y en a plusieurs parmi elles dont l'odeur a quelque chose de désagréable que ce procédé leur fait perdre. Nous pouvons trouver dans cette composition des exemples de ce que nous ve-

nons de dire. En effet, outre les aromates dont on vient de parler, l'odeur de l'*Angelique* en substance est agréable. Son extrait, au contraire, excite des nausées. Les semences de *Cardamome* sont bien différentes; car on retrouve dans leur extrait l'odeur suave qu'elles avoient; & par cette raison, elles sont d'une grande utilité dans ce médicament. La *Zédoaire* dont l'odeur est désagréable, fournit un extrait qui conserve, à la vérité, une partie de cette odeur, mais elle est en même-tems beaucoup plus supportable sous cette forme. Enfin, le *Safran* est très-propre à être réduit en extrait.

La véritable *Confection d'Archigene* (a) qui est la même que la *Confection Pauline d'Aristarque* (b) donnée par Galien (c), est si semblable à celle que nous avons copiée d'après le *Mésué* qui est inconnu (d),

(a) *Archigene* étoit né à Apamée en Syrie. Il exerça la Médecine à Rome, sous l'Empereur Trajan, & mourut dans cette Ville. Ce Médecin paroît avoir été de la secte des *Ecclésiastiques* composée de ceux qui n'étant attachés à aucune secte en particulier, choisissoient dans toutes les autres, ce qu'ils trouvoient de meilleur. Quelques Auteurs cependant, & entr'autres *Galien*, l'ont mis au rang des Médecins *pneumatiques*, secte dans laquelle on ajoutoit aux quatre élémens déjà connus, un cinquième, qu'on appelloit *esprit* ou *soufle*. Cet *esprit* différemment affecté, caufoit les maladies. *Archigene* a composé plusieurs ouvrages, dont

on trouve des fragmens dans *Aëtius*. (Voyez l'Histoire de la Médecine de le Clerc. p. 502. & suiv.)

(b) *Aristarque* étoit Médecin de *Berenice*, fille de *Ptolomée Philadelphie*. Il vivoit vers le commencement du trente-huitième siècle, & du tems des disciples d'*Erasistrate* & d'*Hérophile*. Les disciples de ce dernier, furent les premiers qui composèrent des *Anridotes*. (Voyez Hist. de la Méd. de le Clerc.)

(c) *Galen. de comp. Medic. sec. loc. lib. 7. cap. 3. comparés avec Aëtius. lib. 8. cap. 65.*

(d) *De ægritud. pector. & pulmon. cap. 5.*

qu'on ne sçauroit trouver aucune raison de ne pas remettre ce Médicament dans sa premiere forme , & de ne pas le rapporter à son Auteur (a).

Le *Philonium* dans notre premier plan avoit été remis dans sa premiere simplicité. On avoit tellement combiné l'*Opium* dans cette composition , que sa dose , eu égard au total , ne pouvoit pas être plus grande qu'elle n'est dans la Pharmacopée de nos jours. On avoit mis le *Gingembre* à la place de l'*Euphorbe* ; mais il s'y trouve en si petite quantité , qu'il paroît plus convenable d'augmenter la dose de cette substance , & d'en retrancher le *Nardindique* & la *Pyretre*. Le *Gingembre* , en effet , peut tenir la place de ces drogues (b). Le Comité fera encore observer que de tous les narcotiques employés par les anciens , on ne se sert plus à-présent que de l'*Opium*. Il pense par cette raison qu'on peut retrancher la semence de *Jusquiame* (c) , ( il n'est pas même bien certain ,

(a) La seule différence qui se trouve entre ces deux compositions , est qu'on fait entrer dans la *Confection d'Archigene* , le *Spicanard* & le *Safran* , dont on ne se sert point dans la *Confection Pauline* , & que dans cette dernière , on employe la *Canelle* qui n'entre point dans la *Confection d'Archigene*.

(b) Le College a rendu cette composition encore plus simple , en supprimant le *Safran* , & en réduisant toutes les espèces qui y entrent à une même dose. Il faut seulement en excepter l'*Opium*.

(c) La semence de *Jusquiame* , & les autres parties de cette plante , sont des narcotiques dont les effets sont quelquefois funestes. Les substances de ce genre , telles que l'*Opium* & le *Pavot ordinaire* , prises en trop grande quantité , causent un assoupissement léthargique , mais qui n'est accompagné d'aucune aliénation d'esprit. L'effet de la *Jusquiame* , est d'exciter un délire qui va jusqu'à la fureur. On trouve dans la *Maniere Médicale de M. Geoffroy* , plusieurs observations tirées des *Ephémérides des curieux de la nature* , qui

que celle dont nous nous servons à-présent, soit celle des anciens ) & la remplacer par quelque autre substance, dont la dose puisse être la même. Rien ne paroît plus propre à ce dessein que la semence de *Carvi*, qui donnera à la composition un goût fort agréable. Notre Pharmacopée avoit adopté la formule si composée de *Nicolas*, & avoit cru rendre l'électuaire meilleur, en suivant le Dispensaire d'*Aufbourg*, qui employe la *Myrrhe* & le *Castor*, au lieu du *Costus*. Si on examine cette composition avec les additions dont nous venons de parler, on trouvera que dans une quantité de cet électuaire qui contiendra un grain d'*Opium*, il n'y aura que deux cinquièmes de grain pour la *Myrrhe*, & autant pour le *Castor*; proportion frivole, & qui ne signifie rien.

prouvent le danger de se servir des différentes parties de cette plante. La fumée même de la semence de *Jusquiamme*, n'est pas toujours sans danger, quoiqu'on s'en serve quelquefois dans les maux de dents, en la faisant passer dans la dent cariée, par le moyen d'un entonnoir. Le sçavant *Juncker*, dont le témoignage ne sçauroit être contesté, regarde l'usage intérieur de la semence de *Jusquiamme* comme dangereux. Il dit ( *conspect Therap. gener. p. 177.* ) qu'il a vu un homme tomber dans la folie, après avoir fait un trop grand usage de la semence de *Jusquiamme*, pour guerir une douleur de sciaticque dont il étoit tourmenté. Ses douleurs cessèrent, à

la vérité, pendant quelque tems; mais elles revinrent bientôt plus fortes qu'auparavant, & le malade mourut un an après dans le marasme. On ne sçauroit donc douter que l'usage intérieur de cette plante & de la semence, ne soit sujet à beaucoup d'inconvéniens, & il paroît qu'il est plus sage de suivre le sentiment du College des Médecins de Londres, qui l'a retranché du *Philonium*. On fait cependant entrer la semence de *Jusquiamme*, dans les Pilules de *Cynoglossé*, ( retranchées de la Pharmacopée que je traduis ) mais elle y entre en si petite quantité qu'on n'en doit redouter aucun effet dangereux.

Les autres drogues ne vont pas même si haut, & il s'en trouve qui ne montent qu'au quart de cette petite quantité de *Myrrhe* (a).

Le Comité dans son premier plan n'a presque fait d'autres changemens aux ingrédiens du *Mithridate* & de la *Thériaque*, que de retrancher ceux qui ne se trouvoient pas dans l'original (b). Il a seulement substitué la *Canelle* au *Cassia lignea* dont on ne se servoit, suivant le témoignage de Galien, que par la raison que la *Canelle* étoit rare (c). Il a supprimé aussi l'*Asarum* dans le *Mithridate*, où on ne l'avoit fait entrer que pour corriger une prétendue faute que l'on supposoit se trouver dans un passage de l'original. Les Dispensaires modernes ont tous prescrit le *Vitriol Romain*, pour l'ancien *Chalcitis* qu'on ne connoit plus à présent.

Le Comité a changé ce nom pour éviter une

(a) Telle est la *Zédoaire*, dont la quantité n'étoit que de quinze grains dans toute la masse de l'électuaire, & celle de l'*Opium* de deux gros & demi: par conséquent, on ne trouvoit qu'un demi grain de *Zédoaire*, sur cinq grains d'*Opium*; la dose de la *Myrrhe* étant d'un gros ou soixante grains, la *Zédoaire* ne faisoit que le quart de la première.

(b) On ne trouvera, ni dans la description en Vers d'Andromaque l'ancien, ni dans celle qui est

faite en Prose, par Andromaque le jeune, qu'il soit fait mention du Poivre blanc qu'on a dans la suite ajouté à la *Thériaque* (1). Les Trochisques d'*Agaric* formés avec le *Gingembre*, sont aussi une nouveauté. Il en est de même de la racine d'*Iris* qu'on trouve dans notre formule du *Mithridate*. Il n'en est point parlé dans l'original, & il paroît qu'elle a été ajoutée nouvellement.

[1] Galen. de Antidot. l. 1. c. 6. 7.

(c) De Antidot. l. 1. c. 14. de sanitat. tuenda, l. 6. c. 1.

erreur que les premiers compilateurs de notre Pharmacopée ont transmise jusqu'à nous. Notre Dispensaire même dans les commencemens, en donnant le Catalogue des Médicamens simples, a décrit ce *Vitriol* comme le *Vitriol bleu*. Cependant tous les Auteurs Italiens sont du même sentiment sur ce point, & nous apprennent qu'on donne le nom de *Vitriol Romain* au *Vitriol verd* (a). On peut ajouter que si ce *Vitriol* n'étoit pas ferrugineux, il ne répondroit pas à l'intention qu'avoient les anciens, lorsqu'ils employoient le *Chalcitis* qui étoit certainement un *Vitriol ferrugineux* (b).

(a) *Mercator Metallot pec. amar.*  
4. c. 2. *Casalpin. de metall. lib. 1.*  
*cap. 22. &c.*

(b) Il est très-difficile de sçavoir si le *Chalcitis* des anciens étoit tiré d'une mine de *Vitriol ferrugineux*, ou de *Vitriol cuivreux*. Le nom de *Chalcantum* donné indifféremment à toutes les espèces de *Vitriols*, (qu'il paroît que les anciens ne sçavoient pas distinguer) laisse dans le doute sur cet objet. Il semble cependant par la description que *Galien* fait du *Chalcitis* (*de simplic. Medic. lib. 9.*) que cette substance se trouvoit ordinairement dans des mines de l'Isle de *Chypre*, qui étoient *cuivreuses*. *Galien* raconte qu'il entra dans ces mines, creusées dans les montagnes des *Solores* de *Chypre*, & qu'il apperçut trois espèces de bandes placées les unes sur les autres.

Ces bandes s'étendoient fort loin. La première, ou la supérieure, étoit composée de *Misy*, espèce de fossile jauné, brillant, qui paroissoit sortir du *Chalcitis*, qui formoit la seconde couche ou bande; cette seconde substance semblable à l'airain & friable, étoit traversée par plusieurs veines longues & brillantes; mise au feu, sa couleur changeoit & devenoit rouge: enfin un autre fossile plus épais & plus compact que les deux précédens, d'une consistance un peu plus spongieuse & grasse, d'une couleur noirâtre & d'un goût astringent, formoit la troisième bande. Cette dernière substance portoit le nom de *Sory*. Cette description que *Galien* nous fait d'après ce qu'il a observé lui-même, sert tout au plus à nous faire connoître l'espèce de *Chalcitis* qu'on tiroit de l'Isle de *Chypre*.



Quoique le Comité n'ait jamais voulu prendre

Il y a apparence qu'on en faisoit venir de plusieurs autres endroits. Matthiôle dans ses *Commentaires sur Dioscoride*, traite assez au long du *Chalcitis*. Il cite Galien, & rapporte ce qu'en a dit cet Auteur. Matthiôle (1) ajoute qu'un Apocricaire de Trente, lui avoit donné un morceau de *Chalcitis*, tiré des mines de *Vitriol*, qu'on trouvoit dans des montagnes situées aux environs de la ville de Trente. Il ne dit point quelle étoit l'espèce de vitriol que contenoient ces mines. Quelques lignes après, il combat le sentiment de *Brassavolus*, célèbre Médecin de Ferrare, qui soutenoit que le *Misy* & le *Chalcitis* étoient la même chose que le *Vitriol Romain*, qu'on sçait être un *Vitriol ferrugineux*. Ce passage de Matthiôle, joint à celui de Galien, paroîtroit prouver que le *Chalcitis* tenoit du cuivre, & que c'étoit dans les mines de ce métal qu'on le trouvoit; mais comme je l'ai déjà dit au reme même de Matthiôle, il paroît qu'on ne distinguoit pas les *Vitriols ferrugineux* des *Vitriols cuivreux*. On sent bien que ce n'est pas dans Plin qu'il faut chercher des éclaircissémens. Les descriptions de cet Auteur sont trop courtes & souvent trop peu exactes. Agricola est bien différent: mais il ne paroît pas avoir

examiné le *Chalcitis* avec assez d'attention pour qu'on puisse connoître la nature de ce fossile par ce qu'il en dit. Le *Chalcitis* que nous avons à présent, nous vient d'Allemagne & de Suede. On nous l'apporte sous la forme d'une pierre d'un rouge brun (2). Mais on est peu instruit sur sa nature, & on ne l'apporte qu'en petite quantité. On est encore plus incertain, lorsqu'on veut examiner en quoi il diffère de celui des anciens. Malgré cette obscurité tous les Dispensaires ont conservé fidèlement le *Chalcitis* dans la formule de la *Thériaque*. Ce n'est que depuis quelques années qu'on s'est lassé de prescrire une substance qu'on connoissoit si peu. La plupart des Pharmacopées nouvelles substituent au *Chalcitis*, le *Vitriol vert calciné au blanc ou au rouge*, & nommé dans ce dernier cas, *Colcothar* (3). Il paroît très-raisonnable de préférer ce *Vitriol* à celui qui est *cuivreux*. L'usage de ce dernier n'est pas plus sûr que n'est celui qu'on fait des préparations dans lesquelles entre le cuivre. Il est vrai que le *Chalcitis* ou la substance qui en tient lieu, se trouve en si petite quantité dans la *Thériaque*, qu'il paroît indifférent de se servir d'une espèce de *Vitriol* ou d'une autre: car on ne trouve

(1) Per. and. Matthioli Comment. in Dioscor. édit. Valgris. p. 68. & 682.

(2) Pomét. Hist. gener. des Drogues. t. 2.

(3) Les Pharmacopées de Wirtemberg, de Berlin, d'Edimbourg, de Londres, &c.

sur lui, de faire de changement dans les anciens médicamens, dont les effets ne sont bien connus, que suivant les anciennes formules, il a cru cependant qu'il feroit bien d'adopter ce qui a été proposé par *Zwelfer* (a), qui est d'unir les ingrédiens des *Trochisques Cypheos* au *Mithridate* même; parce que ces *Trochisques* ne sont d'usage que dans cette composition. Le Comité a fait la même chose pour les *Trochisques* qui entrent dans la *Thériaque*. Les ingrédiens de cette fameuse composition sont très-bien dosés. On a été obligé, au contraire, dans le *Mithridate* de négliger quelques grains dans une ou deux circonstances: cet amas informe de drogues, montre l'inutilité de quelques-unes; par exemple, toutes les espèces du *Mithridate* montent à trois cens dragmes, & l'on y trouve en même-tems trois substances qui n'y entrent qu'à la quantité d'un demi scrupule. L'effet de la *Pulpe de Raisins* est certainement peu considérable. Cependant, sa dose n'est que d'un gros & demi. Il n'y a point de doute qu'on ne doive supprimer d'aussi petits objets. On peut encore éviter les demies dragmes qui se trouvent dans la dose de la *Thérébentine* & du *Jonc odorant*, en mettant la première sous l'article qui la précède, & l'autre sous l'article suivant. Si dans ce cas on ôte

qu'un grain ou un peu plus de *Chalcitis* ou de *Colcothar* dans une once de *Thériaque*: mais il vaut toujours mieux préférer le *Vitriol ferrugineux*, qui n'a pas les inconvé-

niens du *Vitriol cuivreux*. Peut-être feroit-il encore mieux de le retrancher tout-à-fait comme inutile.

(a) *In animadvers. in Pharmac. Augustan.*

la demi-dragme au *Calamus Aromaticus*, toutes les espèces monteront exactement à la quantité de trois cens dragmes, & on trouvera un grain d'*Opium* dans une demi-once de l'*électuaire*. On peut faire la même chose pour la *Thériaque*, en réduisant à des quantités égales, la *Canelle*, l'*Opobalsamum*, le *Costus*, le *Jonc odorant*, & la *Valériane*, doublant en même-tems la dose du *Calamus Aromaticus* qui tiendra la place du *Xilobalsamum* (a) qu'on ne connoît pas. En supprimant enfin les minuties, toutes les espèces de la *Thériaque*, monteront à quatre cens cinquante dragmes; par conséquent, soixante & quinze grains ou un gros & un quart de l'*électuaire*, contiendront un grain d'*Opium*.

La *Thériaque* de *Londres* (b) n'est presque jamais employée actuellement qu'à l'extérieur. Cette raison a déterminé le Comité à placer cette composition parmi les *épithèmes*. Mais il a cru devoir la remplacer par un cataplasme de *Cumin*, qui peut tenir lieu de ce médicament si composé. Ce cata-

(a) On donne le nom de *Xilobalsamum* au bois de l'arbrisseau qui fournit le *Baume de Judée*, nommé aussi *Baume de la Mecque*. On apporte ce bois en petits fagots formés des tiges ou rameaux du Baumier. Ce bois est fort rare, & ordinairement on vend pour *Xilo-balsame* des rameaux de *Lenisque* frottés avec un peu de *Baume de Judée* qui leur communique de l'odeur.

(b) On nommoit *Thériaque de Londres* un *électuaire* dans lequel on faisoit entrer des racines aromatiques, telles que l'*Angélique*, la *Serpentaire*, le *Contrayerva*, &c. des Aromates, les *Bayes de Laurier*, la *Myrrhe* & l'*Opium*, &c. le tout lié & mis en consistance avec le *Syrop de Diacode*.

plafme quoique plus simple, peut remplir les mêmes intentions : on s'est servi pour le composer, des matieres de la *Thériaque* qui sont le plus en usage dans les applications extérieures, On en a retranché l'*Opium* ; parce qu'on a cru qu'il ne repondoit pas aux vûes qu'on a eues en composant ce cataplasme.

On a fait d'autres additions à l'article des *épithèmes* : nous croyons qu'il est nécessaire de faire quelques remarques sur les médicamens destinés à être appliqués extérieurement.

Le Comité instruit que l'eau *alumineuse* de *Fallope* (a) est très-peu en usage à présent, croit qu'il est inutile de la laisser dans le Dispensaire : il croit aussi que l'eau *Ophthalmique vitriolique*, & l'eau *Styptique camphrée*, se ressemblent trop pour les conserver toutes deux : il lui paroît d'ailleurs que le *Bol d'Arménie* qu'on a fait entrer dans la dernière, est totalement inutile (b). La liqueur qu'on a nommée *Lait virginal*, ne mérite pas d'avoir place dans cet ouvrage. On a ôté à l'eau *Styptique* qu'on avoit mise dans le premier plan, le nom de *Sydhenam* ; parce que ce n'est pas cet Auteur qui l'a publiée le premier (c). On a d'ailleurs fait quelques change-

(a) Cette eau est l'eau *alumineuse* du premier plan, à laquelle le Comité avoit donné le nom de *Fallope*, pour la distinguer de l'eau *alumineuse* de *Bates*.

(b) L'eau *Ophthalmique*, étoit une composition du premier plan du Comité : elle différoit de l'autre, en ce

que la dissolution du *Vitriol* étoit plus foible dans celle-ci. L'eau *Styptique*, est celle qu'on a conservée sous le nom d'eau *vitriolique camphrée*.

(c) Cette eau fut publiée dans un *Traité*, dont le titre étoit *Anchora-Sauciatorum* à *Johann. Weber. Brigæ*, 1677.

mens dans cette eau en retranchant plusieurs substances inutiles que *Sydhenam* y avoit laissées.

Parmi les *emplâtres*, le Comité a examiné très-attentivement l'*emplâtre* de *Mélilot*. Dans le premier plan il avoit réduit le poids de la résine qui entre dans cette *emplâtre*, à celui de la *Cire*: avant la révision de notre Pharmacopée, on se plaignoit avec raison que la proportion de la *Résine* étoit trop forte, & que par cette raison, cette *emplâtre* causoit trop d'irritation, lorsqu'on s'en servoit pour former l'*emplâtre vésicatoire*. Le Comité croit qu'on peut encore perfectionner cette *emplâtre* en retranchant le *Mélilot*. Cette plante est absolument inutile, & son odeur est désagréable (a). Cette raison suffit pour la faire bannir; car il est très-important d'employer dans les maladies, autant qu'il est possible, tous les moyens capables de diminuer l'agitation des malades, & de leur procurer de la tranquillité. Nous ne parlons point ici de la mauvaise pratique de quelques Artistes qui mêlent à cette *emplâtre* des matières irritantes pour lui donner une couleur verte: cette couleur est un des caractères que demandent ordinairement ceux qui achètent cette *emplâtre*, & le moyen que nous venons de blamer avec raison, lui donne cette couleur beaucoup plus aisément que

(a) L'odeur du *Mélilot* est douce & plaît généralement. D'ailleurs, cette odeur est bien légère, après qu'on a fait cuire cette plante dans le suif comme le prescrit avec raison le Dispensaire de Paris.

la décoction de la plante (a). Le changement dont on vient de parler, oblige nécessairement de donner un autre nom à cette emplâtre. Elle est dans la Pharmacopée sous le titre d'*emplâtre attractive*. Ce nom marque son véritable usage. On auroit pû la nommer avec autant de raison *emplâtre épispastique* (b). Mais cette dénomination est depuis long-tems employée parmi nous, quoique par erreur, pour signifier un autre médicament qu'on auroit plutôt dû appeller *Ἐκδοριον* (c) terme employé par *Dioscoride* & *Aëtius*, pour exprimer l'action des *Cantharides* [d]. Mais comme on pourroit penser qu'il y a trop d'affectation dans ce nom d'*emplâtre Ecdorium*, nous nous sommes servi d'un nom reçu en Médecine, & l'avons nommée *Vésicatoire*. Ce changement de nom, est d'autant plus nécessaire dans cette emplâtre, que le titre d'*épispastique* étoit plutôt donné par les anciens aux remèdes qui rougissent & enflammoient la peau, qu'à ceux qui servent à l'excorier; opérations bien différentes l'une de l'autre.

(a) L'emplâtre de *Mélilot* ne doit point avoir une couleur absolument verte; mais elle doit être d'un jaune un peu verdâtre.

(b) L'emplâtre de *Mélilot*, ou celle qu'on lui substitue, qui est à-peu-près la même, ne doit porter le nom d'*Epispastique*, que dans le cas où on y ajoute les *Cantharides*. Le nom même d'*Attractive* qu'on lui donne, ne lui convient

pas toujours. Cette emplâtre est un résolutif & un discutif assez puissant.

(c) *Dioscorid. l. 3. c. 70. Aët. l. 8. c. 16.*

(d) Ce mot vient du verbe *Ἐρω* excorier, & peut se donner en général à tous les *escarotiques* & aux *caustiques* qui ont la faculté d'excorier la peau.

Le

Le Comité a pensé qu'il falloit reformer l'*emplâtre Céphalique*. Il en a retranché la *Poix noire*, dont on ne peut jamais surmonter l'odeur empireumatique, quelques moyens qu'on employe : on a aussi diminué le nombre des ingrédiens, on a fait la même chose pour quelques autres. Le Comité a fait des additions à l'*emplâtre de Cumin*. Elles lui ont paru nécessaires, soit pour lui faire perdre une partie de son odeur désagréable, soit pour lui procurer la consistance qu'on demande ordinairement dans les emplâtres. On veut en effet, que ces sortes de remédes puissent se former en *rouleau*, sans que la chaleur de l'air les applatisse. Le Comité a cru qu'on devoit retrancher le *Baume de Tolu* de l'*emplâtre volatile* [a]. Il a craint qu'en appliquant des matieres si âcres, elles ne devinssent trop adhérentes, & qu'on ne pût les retirer aussitôt qu'il est nécessaire. Comme ce médicament n'a pas la consistance d'*emplâtre*, on l'a renvoyé à l'article des *épi-thêmes*.

A l'égard de l'*emplâtre stomachique*, le Comité ne croit pas qu'on puisse retirer un grand avantage de son application, à moins qu'on n'y fasse entrer quelques substances volatiles capables de pénétrer : il ne faut jamais faire une grande quantité de cette *emplâtre*, ni la garder long-tems ; il faut au contraire, la renouveler souvent, si l'on veut qu'elle

(a) Cette emplâtre avoit été insérée dans le premier plan.

produise quelque effet. Le Comité vient par cette raison de donner une formule de cette *emplâtre*. On pourra la faire sur le champ fort aisément. Elle n'est point trop adhérente de peur de blesser la peau, & on peut l'ôter aussi souvent qu'on le jugera nécessaire. On a fait aussi quelques corrections dans les articles des *Onguens* & des *Lini-mens*. Mais il paroît inutile de les détailler. Le Comité pense en effet, qu'il est fort aisé de juger de ces changemens, & de ceux des précédens articles, par tout ce qui a déjà été dit, & il croit qu'il n'est pas nécessaire de s'étendre sur les augmentations qu'il a faites à son premier plan.

On a pu remarquer jusques à présent, que le Comité a eu principalement deux motifs qui l'ont engagé à donner cette exposition, & à s'étendre sur plusieurs articles qui la composent.

Le Comité avoit toujours observé que toutes les Pharmacopées qui ont paru en Europe, marquoient la plus grande vénération pour les formules que nous ont laissées les anciens. On a même fait si peu d'attention aux légères critiques qu'on a faites quelquefois de ces ouvrages de nos premiers Maîtres, que les modernes n'ont jamais rien ajouté aux anciennes formules, qu'ils n'ayent tâché d'imiter les Auteurs desquels ils les avoient reçues. Les drogues superflues dont ces Auteurs nouveaux ont chargé leurs compositions, prouvent assez ce que nous venons de dire. Ils ont même été jusqu'à affecter

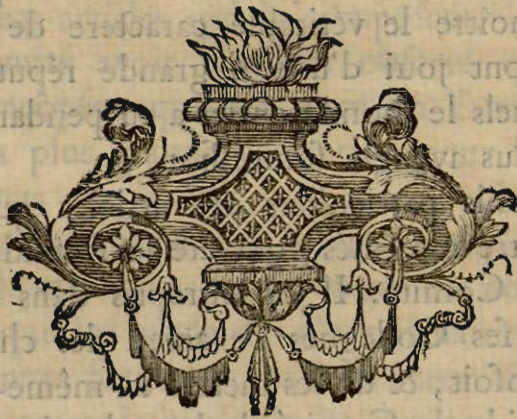


du mystère pour y mettre du merveilleux qui ne seroit qu'à embarrasser l'Artiste, & à rendre la préparation plus difficile. Il étoit d'une nécessité indispensable de remédier à ces erreurs; le Comité ne pouvoit y parvenir qu'en faisant les recherches qu'il a présentées dans cette exposition. Elles avoient pour objet d'examiner l'origine & les progrès de notre Pharmacie, de la suivre dans les siècles qui ont suivi les premiers commencemens, de voir dans quel état elle se trouvoit (matière peu connue, & qui à peine a été traitée) & enfin d'observer les progrès qu'elle a faits depuis ces premiers tems, jusques aux nôtres. C'est par ce travail que le Comité s'est flatté de pouvoir développer les principes sur lesquels les anciens formoient leurs compositions. Il a espéré en même-tems que ces recherches pourroient faire connoître le véritable caractère de ces hommes qui ont joui d'une si grande réputation, & pour lesquels le monde entier a eu pendant si long-tems la plus aveugle soumission.

Les détails particuliers des articles qui demandoient d'être réformés, ont été le second objet du travail du Comité. Il l'a entrepris dans la vûe de faciliter à ses Collegues l'examen des changemens qu'il proposoit, & de les mettre en même-tems plus en état d'aider le Comité de leurs lumieres, de réfléchir sur ces articles, & de décider ce qu'il falloit adopter, ou ce qui devoit être corrigé. Par ces moyens le Comité pouvoit esperer d'éviter les dé-

cxlviii **E X P O S I T I O N**, &c.  
fautes que la négligence ou l'erreur laissent ordinairement. Il ne restoit plus que de mettre la Pharmacopée sous les yeux du College, pour donner à cet ouvrage toute la perfection dont il est susceptible. Les travaux réunis de tous les membres de cette Compagnie, mettront enfin le Dispensaire en état de paroître muni de l'approbation & de l'autorité du corps entier.

*Fin de l'Exposition de la méthode employée par le Comité, nommé par le College des Médecins de Londres, pour revoir la Pharmacopée.*



## A V E R T I S S E M E N T

Du Docteur Pemberton.

**L**E College des Médecins ayant choisi un Comité destiné à revoir & à corriger la Pharmacopée du College ; les Membres de ce Comité s'assemblerent pour l'exécution de ce dessein, & dressèrent le plan d'un nouveau Dispensaire. Ils joignirent à ce plan un écrit dans lequel ils rendoient compte de la méthode qu'ils avoient suivie. Cet écrit contient un détail considérable sur un très-grand nombre d'articles que le College n'avoit fait qu'annoncer dans la Préface qu'il avoit mise devant sa Pharmacopée : on y rend compte des principaux changemens que le Comité a proposés, & que le College a ensuite adoptés. J'ai placé cet ouvrage fait par le Comité immédiatement après la Préface donnée par le College. J'y ai joint quelques Remarques propres à éclaircir le Texte. J'ai mis des Notes sous quelques articles, dont le détail avoit paru inutile au Comité. Ces Notes très-courtes sont destinées principalement à rendre le manuel des opérations plus facile. Je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire de faire aucune Remarque sur quelques autres articles, principalement sur ceux qui sont adoptés actuellement dans la Pharmacopée.

cl      A V E R T I S S E M E N T .

Quoiqu'en réformant le *Dispensaire*, on ait eu soin de ne pas changer les doses des médicamens, j'ai cependant ajouté une Table semblable à celle qu'on trouve dans les dernières *Pharmacopées*. Cette Table est destinée à faire connoître quelle est la dose des purgatifs, des opiates, & des mercuriels dans les médicamens composés dans lesquels on les fait entrer [a].

[a] J'ai cru qu'il seroit plus commode pour le Lecteur, de trouver sous chaque formule les doses des principales substances qui entrent dans les médicamens composés. J'ai ajouté beaucoup d'arti-	cles en ce genre, que le College de Londres avoit omis. J'ai cependant conservé la Table dont parle ici le Docteur Pemberton. On la trouvera à la fin de l'ouvrage.
--	---



---



---

# T A B L E

*Du contenu en ce volume.*

**P** RÉFACE du College à la tête de son Dispensaire.  
 Exposition de la méthode employée par le Comité,  
 nommé par le College de Médecine, pour la  
 révision de la Pharmacopée du College.  
 Avertissement du Docteur Pemberton.  
 Pharmacopée de Londres.  
 Poids & Mesures.  
 Matière Médicale.  
 Les préparations simples.  
 Les Conservees.  
 Les Condits.  
 Les Sucs.  
 Les Extraits & Résines [a].  
 Huiles par expression.  
 Huiles par distillation.  
 Sels & préparations salines.  
 Préparations Résineuses & Sulfureuses.  
 Préparations Métalliques.  
 Eaux distillées simples.

[a] *Cet article & les trois suivans sont rangés d'une façon un peu différente dans le plan auquel renvoye le Mémoire du Comité. On les y trouve dans cet ordre. Huiles par* | *expression, extraits & résines, sels, & préparations salines (ou comme dans le plan) esprits salins, huiles par distillation qu'on y appelle huiles Chymiques.*

Eaux distillées spiritueuses & esprits.

Décoctions & infusions.

Vins.

Teintures spiritueuses.

Mixtures.

Syrops.

Miels & Oximels.

Poudres.

Trochisques & Tablettes.

Pillules.

Electuaires.

Eaux médicamenteuses.

Huiles par infusion & décoction.

Emplâtres.

Onguens & Linimens.

Cerats.

Epithèmes.

Table des changemens faits dans les noms des médicaments.

Table Alphabétique.

Table destinée à calculer les doses des médicaments purgatifs, opiatiques & mercuriels, qui entrent dans certains médicaments composés.





# PHARMACOPEE DE LONDRES.

---

## DES POIDS ET DES MESURES.



NOUS nous servons en Angleterre de deux sortes de poids ; l'un est à l'usage des Orfèvres ; l'autre est employé pour la plus grande partie des autres marchandises.

Nous nommons le premier, poids de Troy ; l'autre est connu sous le nom d'*Averdepoids*.

La *livre* est différente dans ces deux poids.

Dans le poids de *Troy*, elle est de douze onces ; dans l'*Averdepoids*, elle est de seize.

Les *onces* sont aussi différentes.

La *livre* du poids de *Troy*, qui est la *livre* des Orfé-

*Premiere Partie.*

\* A

vres; est plus petite que la seconde. Mais l'once de ce poids est plus grande que celle de l'*Averdepoids*.

Nous nous servons dans cet Ouvrage de la *livre des Orfévres*; mais ses divisions sont différentes. Nous la divisons de la maniere suivante :

℞j Une livre.	} contient	Douce onces.
℞ss Une demie livre.		Six onces.
℥j Une once.		Huit dragmes ou gros.
℥ss Une demie once.		Quatre dragmes ou gros.
ʒj Une dragme.		Trois scrupules.
ou un gros.		
ʒj Un scrupule.		Vingt grains.

Nous nous servons aussi de différentes *mesures* pour les liquides. Les unes sont employées pour la *Biere & l'Aile* ou *Biere sans Houblon*. Les autres servent pour le vin. Nous employons la dernière dans cet ouvrage, & les Médecins la divisent ainsi :

La pinte	} contient	{	Seize onces.
L'once			Huit dragmes.

Un *Gallon* est une mesure qui contient huit pintes. La *cuillerée* vaut une demie once. (a).

(a) Pour éviter les erreurs qui naissent fréquemment des dénominations de *pinte*, *chopine*, & autres mesures des liquides qui varient beaucoup suivant les différens lieux, & suivant les différens liquides, je me servirai dans la traduction de cet ouvrage, des poids ordinaires, qui sont la *livre*, *l'once*, *le gros*, &c. Ces derniers sont invariables. Qui ne sçait, par exemple, que le poids d'une cuillerée de *syrop* est très-diffé-

rent de celui d'une cuillerée d'eau simple ou spiritueuse? Cependant on la donne en général comme contenant une demie once. Rien n'est moins exact. C'est par cette raison que le Dispensaire de la Faculté de Médecine de Paris, a rejeté cette maniere de doser les liquides, qui est sujette à beaucoup d'inconvéniens. Je me servirai cependant quelquefois des termes de *pinte* & de *gallon* pour me conformer à l'Ouvrage que je



## R E M A R Q U E.

Voyez sur les poids & mesures les observations du Comité, dans son Exposition, page xliiii. & suiv.

On a retranché le dernier article de ce Chapitre, dans lequel il n'étoit question que du langage employé originai-  
 rement dans la Pharmacie. On s'est contenté de donner la  
 méthode dont on se sert pour distinguer ce que l'on en-  
 tend par *livre* & par *once* en poids ou en mesure. La *livre*  
 marque ou la *livre* en poids ou la *pinte* en mesure. Cette  
 dénomination méritoit une distinction pour éviter toute  
 équivoque. Dans le langage qui est à présent en usage,  
 on se sert de termes différens pour exprimer l'une & l'autre;  
 à l'égard de l'*once*, nous l'employons, soit pour si-  
 gnifier la douzième partie de la *livre*, soit pour indiquer  
 la seizième partie de la *pinte*. C'est ainsi que nous l'expri-  
 merons dans la traduction Angloise que nous donnons où  
 nous avons soin de mettre le mot de mesure, si l'*once*  
 s'y rapporte. Mais pour éviter les longueurs, nous met-  
 tons seulement le mot d'*once*, si nous voulons parler de  
 l'*once en poids*. (b)

traduis : mais j'aurai soin en même  
 tems d'en donner la valeur exacte  
 par les poids. On voit par ce qui  
 est dit dans le texte, que la *pinte*  
*Angloise* revient à-peu-près à la  
*chopine de Paris*; puisque cette  
 dernière contient environ quinze  
 onces & demie ou près de seize  
 onces de liquide. Le *gallon* par  
 conséquent vaut quatre pintes,  
 mesure de Paris.

(b) Il seroit fort à désirer que  
 les *poids* & les *mesures* fussent par  
 tout les mêmes. Mais ce souhait  
 qu'on a formé depuis long-tems,

ne fera vraisemblablement jamais  
 accompli. Les Loix, les Coûtumes,  
 les Mœurs, tout varie dans le  
 même pays, souvent dans le  
 même pays, sous le même cli-  
 mat, dans la même Ville. Com-  
 ment pourroit-il donc y avoir de  
 l'uniformité entre des hommes de  
 Pays très-différens? L'article des  
*poids* & des *mesures* paroîtroit d'a-  
 bord devoir faire une exception.  
 La facilité & la sûreté du Com-  
 merce semblent l'exiger; mais il  
 faudroit combattre des préjugés,  
 abolir des usages auxquels on

## P H A R M A C O P É E

vient par l'habitude, & encore plus par entêtement. Il faudroit accorder des hommes, dont le génie, l'intérêt, les mœurs, la langue, font absolument étrangers, & ne se ressemblent en rien. En supposant même ces difficultés vaincues, ce changement ne pourroit s'opérer que dans l'espace de plusieurs années? Et doit-on espérer de voir les hommes s'accorder assez de tems ensemble pour pouvoir achever un aussi grand Ouvrage, quelque utilité qu'ils en dussent retirer?

Les Médecins se sont servis long-tems d'une *livre*, dont les divisions étoient différentes de la *livre* ordinaire. La plupart des Médecins étrangers, tels que les Anglois, les Allemands, les Italiens s'en servent encore à présent. Mais l'embarras d'avoir des poids différens de ceux qu'emploient les Marchands & les Droguistes, a fait adopter par la Faculté de Médecine de Paris, l'u-

sage de ces derniers. Plusieurs Colléges de Médecins ont suivi en France cet exemple qui rend la dispensation plus facile. La Faculté de Médecine de Montpellier a cependant conservé l'ancien usage, & se sert de la *livre de Médecine*. Cette dernière qui est la même dont on se sert à Londres, & dont on vient de voir les divisions dans le texte, est beaucoup au-dessous de la *livre* marchande de Paris. Je serai quelquefois obligé de me servir de cette dernière, en donnant des formules tirées du Dispensaire de la Faculté de Médecine de Paris. J'aurai soin d'avertir de la différence des poids, & pour mettre le Lecteur en état de l'apercevoir tout de suite, je vais donner une table qui exprimera les différences qui se trouvent entre la *livre* de Médecine & la *livre* marchande de Paris, & celles qui sont entre les divisions de ces livres.

## T A B L E

*Des différences de la livre marchande de Paris, & de celle de Médecine.*

℥ij	Une livre de Médecine	contient	
	Onces		12
	Gros ou dragmes		96
	Scrupules		288
	Grains		5760

℥ij	Une livre marchande en usage à Paris	contient	
	Onces		16.
	Gros ou dragmes		128.
	Scrupules		384.
	Grains.		9216.

# DE LONDRES.

5

Donc la livre marchande de Paris excède la livre de Médecine

de

Onces	4.
Gros.	32.
Scrupules	96.
Grains	3456.

<p>℥j. Une once de Médecine           contient</p> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Gros</td> <td style="text-align: right;">8.</td> </tr> <tr> <td>Scrupules</td> <td style="text-align: right;">24.</td> </tr> <tr> <td>Grains</td> <td style="text-align: right;">480.</td> </tr> </table>	Gros	8.	Scrupules	24.	Grains	480.		<p>℥j. Une once marchande de Paris           contient</p> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Gros <i>id.</i></td> <td style="text-align: right;">8.</td> </tr> <tr> <td>Scrupules <i>id.</i></td> <td style="text-align: right;">24.</td> </tr> <tr> <td>Grains</td> <td style="text-align: right;">576.</td> </tr> </table>	Gros <i>id.</i>	8.	Scrupules <i>id.</i>	24.	Grains	576.
Gros	8.													
Scrupules	24.													
Grains	480.													
Gros <i>id.</i>	8.													
Scrupules <i>id.</i>	24.													
Grains	576.													

L'once marchande de Paris, ( les divisions des gros & des scrupules étant les mêmes, ) excède l'once de Médecine

de

Grains 96.

<p>℥j. Un gros ou dragme de Médecine           contient</p> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Scrupules</td> <td style="text-align: right;">3.</td> </tr> <tr> <td>Grains</td> <td style="text-align: right;">60.</td> </tr> </table>	Scrupules	3.	Grains	60.		<p>℥j. Un gros ( poids marchand de Paris )           contient</p> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Scrupules <i>id.</i></td> <td style="text-align: right;">3.</td> </tr> <tr> <td>Grains</td> <td style="text-align: right;">72.</td> </tr> </table>	Scrupules <i>id.</i>	3.	Grains	72.
Scrupules	3.									
Grains	60.									
Scrupules <i>id.</i>	3.									
Grains	72.									

Le gros, ( poids marchand de Paris, ) excède celui du poids de Médecine

de

Grains 12.

<p>ʒj. Un scrupule ( poids de Médecine )           contient</p> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Grains</td> <td style="text-align: right;">20.</td> </tr> </table>	Grains	20.		<p>ʒj. Un scrupule ( poids marchand de Paris )           contient</p> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Grains</td> <td style="text-align: right;">24.</td> </tr> </table>	Grains	24.
Grains	20.					
Grains	24.					

Le scrupule du poids marchand de Paris, excède donc celui du poids usité en Médecine

de

Grains 4.

Il est inutile d'avertir que le poids des *grains* est partout le même, pourvû qu'on ait soin d'employer des *grains* de Léton, ou d'autre métal, & non des *grains* d'orge, de bled, &c. dont le poids varie beaucoup.

## T A B L E

*Des caractères qui sont en usage en Médecine.*

℥ ou ℞.	signifie	prenez
℔.		livre.
ʒ.		once.
ʒ.		dragmes ou gros.
ʒ.		scrupule.
ʒ.	ou fem.	demie ou moitié.
Gr.		Grain.
Gut.		Goutte.
Fas. Fasciculus		Faisceau ou
	ce qui se peut être renfermé entre le bras & l'avant bras	
	plié.	
Man. ou simplement M.		poignée.
Pug. ou P. Pugillus		pincée.
Cochl. Cochleare.		cuillerée.
Ana, ou par abbréviation, a a		de chaque.
F.		Faites.
S. A. Secundum artem.		selon l'art.
Q. S.		Quantité suffisante.
B. M.		Bain-Marie.
B. S.		Bain de sable.



---



---

**MATIERE MEDICALE,** <sup>(c)</sup>

O U

**CATALOGUE DES MEDICAMENS,**
*Rangés par ordre alphabétique.*


---

## A

**A**BSINTHE ordinaire. Grande Absinthe, ou Aluine. *Abfinthium vulgare majus*. Joan. Bauhin. *Abfinthium Ponticum*. Seu *Romanum officinarum seu Dioscoridis*. C. B. Pin. & inst. Rei. Herb. *Abfinthium latifolium*. Dod. Pempt. *Nom Anglois*, Commonworm-Wood. *Italien* Af-senzo. *Allemand*, Gemeiner Wermuth.

Cette plante se cultive dans les jardins. On se sert de ses feuilles & de ses sommités. L'*Abfinthe* est un amer aromatique, dont on fait un très-grand usage dans plusieurs maladies de l'estomac, dans les suppressions des règles, enfin, dans toutes les occasions dans lesquelles les amers peuvent convenir, & lorsqu'on veut en même tems donner du ressort; on s'en sert en infusion dans l'eau & dans le vin; on en tire une teinture par le moyen de l'Esprit-de-vin; on en fait un extrait; on en retire une eau & une huile essentielle par la distillation. Enfin cette Plante entre dans plusieurs compositions Pharmaceutiques.

**A**BSINTHE maritime. *Abfinthium marinum album*. Gerard. *Abfinthium seriphium Belgicum* C. B. P. *Abfinthium Romanum nostratibus falsò dictum*. *Angl.* sea Worm-wood.

(c) J'ai refait en entier ce Catalogue, comme j'en ai déjà averti dans une note.

*Ital.* Assenzo marino seriphio. *Allem.* Seewermuth.

Cette plante vient sur le bord de la Mer, & dans les marais salés. On se sert de ses sommités; mais elle est plus en usage en Angleterre qu'en France. Les Apoticaire Anglois ont coutume de la faire passer pour l'*Abfinthe romaine*: mais elle en diffère par la découpure de ses feuilles, & par sa faveur.

Nous nous servons communément en France d'une autre espèce d'*Abfinthe* nommée.

ABSINTHE à feuilles découpées; ou petite *Abfinthe*. *Abfinthium Ponticum tenuifolium incanum*. C. B. P. & *infitt.* R. Herb. *Abfinthium Ponticum vulgare, folio inferiorius-albo* J. B.

Cette plante se cultive dans les jardins; on la substitue quelquefois à la grande *Abfinthe*; mais elle est moins amere.

ACACIA, suc d'Acacia. *Succus inspissatus fructus immaturi Acaciæ foliis scorpioidis leguminosa*. C. B. *Angl.* True Acacia-juice. *Ital.* Succhio d'Acacia. *Allem.* Ægyptischer Schotten-Dorn-Safft.

C'est le suc épaissi du fruit d'un arbre qui croît en Egypte & en Arabie. On le nomme *Acacia vera*. *Acacia folio scorpioides leguminosa*. C. B. P. *Acacia sant & Akakia*. *Prosp.* Alpin. de Pl. Ægypt. Cet arbre fournit aussi la *Gomme Arabique*, comme je le dirai à l'article de cette Gomme.

On prend les gouffes des fruits de l'*Acacia*, lorsqu'elles ne sont pas encore mûres, & on les arrose d'eau; on les broye, on en exprime le suc, & on le fait épaissir jusqu'en consistance d'extrait solide; on en forme alors des boules de cinq ou six onces, & on les enveloppe dans des vessies minces. C'est ainsi qu'on nous l'envoie d'Ægypte. Ce suc doit être d'un rouge assez beau, d'une substance assez solide, & en même tems aisée à rompre; il doit s'amollir dans la bouche; son goût est austère, astringent, cependant assez agréable: il est dissoluble dans l'eau. Si on le rompt avec un marteau, l'intérieur du morceau cassé doit être net & luisant.

On trouve encore dans les boutiques un autre suc nommé *ACACIA D'ALLEMAGNE*. *Acacia nostras & Acacia*  
cia

*cia germanica officinar.* Ce suc est tiré des fruits mûrs d'un arbre nommé **PRUNELIER** ou **PRUNIER** sauvage *Prunus sylvestris* C. B. P. on le met dans des vessies comme le véritable *Acacia*, dont il diffère cependant par son goût qui est plus acide, & par sa couleur qui est presque noire, & assez semblable au suc de Réglisse.

Le suc du véritable *Acacia* ou de l'*Acacia d'Égypte* est astringent; on en fait rarement usage, si ce n'est dans la *Thériaque* & le *Mithridate*.

**AGARIC.** *Agaricum. Agaricus. Sive fungus laricis.* C. B. P. & I. R. H. *Angl. Agaric. Ital. Agarico. Allem. Lerchen-Schwamm.*

L'*Agaric* dont il est parlé dans cet article, est une espèce de Champignon qui vient sur le tronc du *Melèze*.

**LARIX.** Arbre qui donne aussi la *Thérébentine* quand il est jeune; mais quand il est vieux, il cesse ordinairement de fournir cette résine, & produit l'excroissance fongueuse dont nous parlons. L'*Agaric* nous vient des Pays dans lesquels croissent les *Melèzes*, tels que le Levant, les Alpes, le Dauphiné, &c. Ce Champignon est blanc, léger, tendre & friable. Il est revêtu d'une écorce calleuse & grise qu'il faut enlever; on l'apporte en morceaux de différentes grosseurs, ordinairement arrondis, souvent anguleux. On doit rejeter celui qui est pesant, noirâtre & peu friable. L'*Agaric* a un goût d'abord douceâtre, qui bientôt devient amer & âcre. C'est un purgatif dont on a fait plus d'usage autrefois qu'on n'en fait à présent; on le donne, quoique rarement, en infusion, depuis ʒʒ. jusqu'à ʒj. M. Boulduc a observé que l'eau seule ne tiroit de l'*Agaric*, qu'un mucilage épais, qui ne se réduit point en extrait. Il faut pour avoir la partie extractive, employer les alkalis fixes dissouts dans l'eau. On obtient alors un extrait qui purge assez bien & sans nausées. (Voyez Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1714.) On se sert plus ordinairement des *Trochisques*, dans lesquels on fait entrer le *Gingembre* qu'on a regardé comme un correctif de l'*Agaric*. On donne ces *Trochisques* depuis ʒj. jusqu'à ʒj. ou ʒjʒ. On les fait entrer dans les bols purgatifs. Les An-

ciens nommoient sans raison l'*Agaric blanc* qui naît sur le *Melèze*, *Agaric femelle*, pour le distinguer d'une autre espèce d'*Agaric* qui naît sur le tronc du chêne, & de plusieurs autres arbres. Cet *Agaric* se nomme ordinairement, **AGARIC DE CHESNE.** *Agaricus pedis equini facie.*  
I. R. H. *Fungus in caudicibus nascens, unguis equini figurâ.*  
C. B. P. *Fungi igniarii Trag.*

Ce *Champignon* naît sur les troncs des vieux chênes, des ormes, des charmes, des noyers, & de plusieurs autres arbres. Sa substance est solide, compacte & ligneuse dans plusieurs endroits. Il est recouvert supérieurement d'une écorce calleuse & blancheâtre. Au dessous de cette écorce on trouve une substance fongueuse assez molle, douce au toucher, & comme veloutée, dont la couleur est d'un jaune tirant plus ou moins sur le brun; toute la partie inférieure est ligneuse; cette excroissance fongueuse n'a servi pendant long-tems qu'à faire l'*Amadou*. En 1750 M. Brossard, Chirurgien de la Châtre en Berry, annonça que la partie molle de l'*Agaric de chêne*, étoit le meilleur astringent dont on pût se servir, & qu'il étoit capable de suppléer à la ligature qu'on est obligé de faire aux artères dans les amputations & dans l'opération de l'anévrisme. Les essais qu'on en fit (d) à l'Hôpital de la Charité, aux Invalides, & chez plusieurs Particuliers convinquirent des avantages qu'on pouvoit retirer de l'application de l'*Agaric*, pour suppléer à la ligature des vaisseaux: seul moyen connu jusqu'à nos jours, ou du moins le meilleur, mais accompagné d'inconvéniens. On fit à-peu-près dans le même tems plusieurs expériences sur les animaux, (e) qui toutes démontrèrent le pouvoir qu'a l'*Agaric* d'arrêter toutes les espèces d'hémorragies. J'ai eu occasion d'en faire aussi un grand nombre, dans lesquelles j'ai observé la promptitude avec laquelle l'*Agaric* arrêtoit le sang. La plupart des stiptiques connus jusqu'à présent,

(d) Voyez-en le détail dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, tom. 2. p. 220. & suiv. | **Économique** ( Avril & Juin 1752 ) les expériences de M. G\*\*\* Médecin de la Faculté de Paris, sur l'*Agaric*.

(e) Voyez dans le Journal



ou cāutérisent le vaisseau sur lequel on les applique, & bientôt l'hémorragie recommence dès que l'escarre est tombée, ou bien ces remèdes ne causent qu'un resserrement momentané, soit dans le vaisseau, soit dans les parties qui environnent l'artère, & le sang recommence bientôt à couler. *L'Agaric* n'a aucun de ces inconvéniens ; son action est sûre & permanente. Ce topique fait contracter l'artère sur laquelle on l'applique, rétrécit son diamètre, & forme le *caillot* si nécessaire pour boucher le vaisseau qui fournit le sang. Ce caillot paroît sous la forme d'un cône. : (f) C'est ce que j'ai observé plusieurs fois. Ce stiptique mérite donc les plus grands éloges ; & on doit s'en servir dans tous les cas où il est possible de porter un morceau de ce Champignon sur le vaisseau ouvert. On pourroit cependant craindre que ce topique astringent ne fût pas capable d'empêcher l'hémorragie dans les grandes amputations, telles que celles de la cuisse. L'artère crurale qu'on coupe dans cette amputation, paroît d'un diamètre si considérable, qu'on a lieu de craindre que ce moyen ne soit insuffisant. Il faut convenir en même tems que dans quelques amputations de la cuisse faites depuis la découverte de *l'Agaric*, on a été obligé d'avoir recours à la Ligature, & d'abandonner l'usage de cet astringent qu'on avoit appliqué d'abord. Mais peut-être n'avoit-on pas apporté toutes les précautions convenables ; puisqu'on trouve dans le troisième volume des *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*, ( pag. 1. & suiv. ) plusieurs exemples d'amputations de la cuisse, dans lesquelles on ne s'est servi que d'*Agaric* pour arrêter le sang. M. *Andouillé* qui a fourni deux exemples de ces amputations qu'il a faites à l'Hôpital de la Charité, observe que dans l'instant qu'on veut appliquer *l'Agaric*, il faut que le tourniquet soit ferré : il est en même tems nécessaire d'essuyer avec de la charpie mollette, l'endroit sur lequel on va mettre ce topique. On

(f) Voyez. Remarques de M. Faget sur l'usage de *l'Agaric*, imprimées dans les Observations de Chirurgie de M. Warner, p. 188. & 189.

ne doit ensuite lâcher ce tourniquet que par degrés.

La préparation de l'*Agaric* consiste à emporter d'abord avec un couteau l'écorce extérieure de ce Champignon. On enlève ensuite la substance fongueuse d'un jaune brun qui est au-dessous. Cette dernière partie est la seule qui soit utile; on a soin de la séparer exactement de la partie ligneuse & dure qui est au-dessous, & quelquefois sur les côtés. On coupe cette substance fongueuse en plusieurs morceaux que l'on bat avec un marteau pour les amollir; on continue de battre jusqu'à ce que cette substance puisse se mettre aisément en pièces, en la tirant avec les doigts. M. Brossard veut qu'on se serve de l'*Agaric* qui vient sur les vieux chênes qui ont été ébranchés; mais j'ai observé qu'il est indifférent que l'*Agaric* soit tiré du chêne, de l'orme ou du charme. Tous ces *Agarics* m'ont paru également astringens; & je connois des Chirurgiens qui se servent indistinctement de tous ces Champignons, dont l'effet est le même. Il est inutile d'avertir que l'*amadou* qui est absolument la même chose que l'*Agaric* dont je viens de parler, a aussi les mêmes propriétés; sa préparation qui ne consiste qu'à faire bouillir la substance fongueuse de l'*Agaric*, dans une forte lessive nitrée, à la faire sécher, la piler, la remettre dans la lessive, la faire sécher une seconde fois, & la noircir ordinairement avec de la poudre à canon, cette préparation, dis-je, lui laisse toute la vertu stiptique qu'il avoit, & on peut s'en servir de la même façon qu'on se sert de celui qui a été simplement battu avec le marteau. Ce dernier est cependant plus commode, parce qu'il peut se mettre plus aisément en petits morceaux, & qu'il est plus mollet.

AIL, L'AIL ORDINAIRE. *Allium sativum*. C. B. P. & I. R. H. *Allium vulgare & sativum*. J. B. Angl. Garlic. Ital. Aglio. Allem. Knoblauch.

Cette plante très-connue qui se cultive dans nos jardins, est actuellement peu en usage en Médecine. Lorsqu'on l'emploie, on ne se sert que de sa racine bulbeuse, formée de plusieurs tubercules nommés vulgairement *gouffes*. Ce bulbe est d'une odeur & d'une saveur très-âcres & très-pé-

nétrantes ; on lui a attribué une vertu alexipharmaque , qui paroît tenir du préjugé. Quelques Auteurs recommandent l'Ail comme un diurétique , mais il y a plusieurs Médicamens dans cette classe qui n'ont pas une odeur si désagréable , & dont les effets sont plus sûrs ; on doit par conséquent les préférer. La Pharmacopée de Londres fait un *syrop d'Ail*. Le Dispensaire de la Faculté de Médecine de Paris fait entrer l'*Ail* dans le vinaigre antiseptique , nommé communément , *Vinaigre des quatre voleurs*.

ALLELUYA. PAIN à COUCOU. *Oxys flore albo*. R. H. *Oxys sive Trifolium acidum flore albo*. J. B. *Acetosella lujula*. *Alleluya officinar*. *Angl.* Wood-Sorrel. *Ital.* Trifoglio-acetoso. *Allem.* Savertlee , Bucampfer.

L'*Alleluya* se trouve dans nos campagnes , ordinairement dans les endroits qui sont à l'ombre. On se sert de ses feuilles ; cette plante a un goût acide , assez semblable à celui de l'*Oseille*. M. Geoffroy (g) dit que si on fait sécher les feuilles de l'*Alleluya* , & qu'on les mette sur des charbons allumés , elles fusent un peu. Cette plante contient donc du nitre , ou du moins un sel qui en approche. L'*Alleluya* est rafraîchissant , & légèrement apéritif. On le regarde même comme antiscorbutique ; & on le joint aux autres plantes propres à combattre le scorbut , maladie que les acides végétaux sont aussi propres à combattre que les antiscorbutiques âcres , tels que le *Cochlearia* , le *Raisort sauvage* , &c. La Pharmacopée de Londres prépare une conserve avec les feuilles d'*Alleluya*. Le Dispensaire de Paris , outre la conserve , fait un syrop avec le suc de cette plante.

ALOES. *Aloe & succus*. *Aloes offic*. *Aloe socotrina*. *succus concretus*. *Aloes succotrinae angustifoliae spinosae flore purpureo*. Breyn. Prodrum. *Aloe americana* , *ananæ folio* , *floribus suaverubentibus*. Pluk.

ALOES SOCCOTRIN. *Angl.* Aloes. *Ital.* Aloé & Aloe soccotrin. *Allem.* Feine Aloe , ans der insul soccotora.

ALOES HÉPATIQUE. *Aloe hepatica*. *Angl.* Hépatic.

(g) Matière Médicale. tom. 7.

Aloes. *Ital.* Aloe Hepatico. *Allem.* Gemeine Aloe. Leberfarbige Aloe.

Telles sont les deux espèces d'*Aloes* en usage en Médecine. Il y en a une troisième nommée *Aloes caballin*, *Aloe caballina*, qui est d'une odeur nauséabonde, remplie de matieres étrangères & impures, & dont on ne fait usage que pour les chevaux. *L'Aloes* est un suc épais, tiré d'une plante qui porte le même nom. Pour retirer ce suc, on coupe & on incise les racines & les feuilles qui sont près de ces dernières; on en exprime le suc, & après l'avoir séparé des parties grossières qu'il contenoit, on l'expose au soleil, ou on le met sur un feu doux pour l'épaissir & le durcir. *L'Aloes* est composé d'une partie gommeuse & d'une partie résineuse; sa saveur est fort amère, & d'une amertume assez désagréable; sa couleur est d'un jaune rouge, plus ou moins tirant sur le brun, suivant l'espèce dont il est.

*L'Aloes foccotrin* ainsi nommé, parce qu'il vient de l'Isle de *Soccotora* ou *Soccotera*, située entre l'Arabie heureuse & l'Afrique, est l'espèce la plus recherchée. On nous l'apporte dans des vessies ou des cuirs extrêmement minces. *L'Aloes foccotrin* est ordinairement très-pur, friable, léger, d'une couleur jaune, ou d'un pourpre roussâtre, approchant un peu de la couleur d'un beau verre d'*Antimoine*: mis en poudre, il paroît d'un beau jaune doré; échauffé dans les mains, il devient flexible; son goût est fort amer, son odeur est légèrement aromatique. Quelques morceaux ont beaucoup de transparence & de brillant, ce qui l'a fait nommer par quelques Auteurs, *Aloes lucide*. J'ai donné au commencement de cet article le nom & la phrase de la plante de laquelle on le tire, ainsi que de celle qui fournit *l'Aloes* nommé *hépatique*. Cette seconde espèce, quoique moins belle, est cependant d'un assez grand usage, & on la substitue à la première. *L'Aloes hépatique* nous vient quelquefois de Camboge & de Bengale, mais plus ordinairement des Provinces de l'Amérique, telles que le Mexique, le Brésil, la nouvelle Espagne, les Isles Barbades; il nous en vient aussi de nos

Îles; on l'apporte dans des gourdes ou calebasses, dont quelques-unes pésent plus de cent livres. (h) On tire l'*Aloes hépatique* des feuilles & de la racine d'une plante nommée *Aloes vulgaire*. ALOE VULGARIS. C. B. P. L'*Aloes hépatique* est d'une couleur approchante du foye des animaux. Cette couleur est plus foncée & moins brillante que celle de l'*Aloes soccotrin*; son odeur est aussi plus désagréable, & sa faveur plus amère. Il faut rejeter celui qui est d'une couleur tannée, & d'une odeur fœtide; la partie gommeuse de l'*Aloes*, qui seule est purgative, se trouve en plus grande quantité que la résineuse; une once d'*Aloes soccotrin* donne presque cinq gros de substance gommeuse dissoluble dans l'eau; & seulement près de trois de gros de résine. (i) Cependant cette proportion n'est pas toujours exacte. M. Boulduc (k) a trouvé que l'*Aloes hépatique* contient beaucoup plus de résine que le *soccotrin*. Cette différence va même à près de moitié pour la résine. M. Boulduc en conclut que l'*Aloes hépatique* doit être préféré pour l'usage extérieur, & l'*Aloes soccotrin* pour l'intérieur. L'*Aloes* est un des Médicamens des plus employés & des plus utiles; il est purgatif, & en même tems capable de raffermir le ton des viscères du bas ventre. C'est un antiputride chaud & aromatique, convenable par conséquent dans tous les cas où les sucs s'amassant par inertie dans le canal intestinal, peuvent dégénérer & se corrompre; comme amer il peut suppléer aux défauts de la bile. Il est antivermineux; il provoque les sécrétions, surtout les sanguines; de-là son usage pour procurer dans certains cas le flux hémorrhoidal, & les règles dans l'état cachectique & les pâles couleurs. A l'extérieur, il peut empêcher & retarder la pourriture, la gangrène & la carie. On voit donc que l'usage de l'*Aloes* est très-étendu; mais il demande, ainsi que les meilleurs remèdes, beau-

(h) Voyez Hist. générale des Drogues de Pomer, tom. 2. p. 32. édit. in-4°.

(i) Cartheuser fundam. Mat.

Médec. tom. 1er. p. 611.

(k) Hist. de l'Acad. des Sciences, année 1708. p. 54. & 55.

coup de précautions qu'il n'est pas possible de détailler dans cet Ouvrage. En général il est dans le cas des remèdes chauds & actifs, qui ne conviennent ni à toutes fortes de constitutions, ni dans tous les cas pour lesquels ils paroissent d'abord indiqués.

Presque tous les Auteurs & les Praticiens conviennent qu'il vaut mieux employer *l'Aloes* en substance qu'en extrait, soit gommeux, soit résineux. La partie résineuse s'y trouve tempérée par la gommeuse dans une proportion que l'art a de la peine à imiter. Cependant il y a des circonstances où l'extrait gommeux qu'on en tire par l'eau, & qui seul est purgatif, comme je l'ai déjà observé, est à préférer; cet extrait entre dans plusieurs compositions. On le trouve dans les Pilules que le Dispensaire de la Faculté de Médecine de Paris a données sous le nom de *Stahl*, & qui paroissent en effet venir de ce grand Chymiste, qui dans ses Ouvrages employe beaucoup l'extrait gommeux d'*Aloes* & d'autres extraits pareils. Il y a d'autres Pilules ( autrefois très-fameuses, ) connues sous le nom de *Pilules de Francfort*; ce n'est que *l'Aloes* dissout ou nourri, suivant l'expression des anciens Dispensaires, dans le *suc de Violette*. Cette préparation est rarement en usage à présent; on en a reconnu l'inutilité; on tire aussi une teinture de *l'Aloes* par le moyen de l'Esprit-de-vin, utile dans plusieurs cas, surtout à l'extérieur. Cette teinture est une des principales parties de l'*Elixir de propriété*, dont l'usage est fort étendu, & que les Charlatans vendent souvent en le déguisant sous les noms de *Baume de vie*, d'*Elixir sans pareil*, &c. La dose de *l'Aloes* est en général depuis cinq grains jusqu'à quinze ou vingt; on peut l'augmenter ou la diminuer, suivant les circonstances. Cependant rarement passe-t-on cette dose; il est plus ordinaire de la diminuer, en donnant *l'Aloes* comme altérant; on en fait alors entrer un, deux ou trois grains, & même moins dans les Pilules & Electuaires, &c. L'usage de *l'Aloes* continué ainsi pendant long-tems, est souvent très-salutaire, & n'a pas les inconvéniens des doses plus fortes. *L'Aloes* entre dans l'*Extrait cathartique* ou de *Rudius*, dans les *Pilules aromatiques*

*tiques & de Rufus* de cette Pharmacopée, dans l'*Elixir de propriété*, nommé dans le livre que je traduis, *Elixir d'Aloes*. Son extrait aqueux entre dans les Pilules de *Stahl* de la Pharmacopée de Paris. L'*Aloes* entre encore dans plusieurs compositions Pharmaceutiques, telles que l'*Hiera Piera*, &c. qu'il compose presque tout seul.

ALUN. *Alumen. Angl. Alum. Ital. Alume. Allem. Alaun.*

L'*Alun* est un Sel minéral qu'on retire dans différens Pays des terres & des pierres qui le contiennent. Ce Sel est composé d'acide vitriolique, uni à une terre argilleuse d'une nature particulière, & qui n'est pas encore parfaitement connue. (1) Il contient aussi de l'eau qui forme environ le tiers de sa masse totale. L'*Alun* est d'une couleur blanche, d'une saveur très-stiptique; ses cristaux formés de huit côtés, représentent une pyramide triangulaire, dont on a coupé les angles. On trouve de l'*Alun naturel* (qui est le seul qu'ayent connu les Anciens) dans quelques Pays, mais surtout dans les endroits où il y a eu des volcans. Nous n'employons que l'*Alun* retiré par le moyen de l'art des mines qui le contiennent; on en distingue deux espèces; l'une est nommée

ALUN DE ROME. ALUN ROUGE. *Alumen Romanum rupeum, sive rubrum. Angl. Alufrof. Rome. Ital. Alume di Rocca. Allem. Rother Romischer Alaun.*

Cet *Alun* nous vient de *Civitavecchia*, Ville & Port de Mer dans les Etats du Pape, & située à dix lieues environ de Rome. On retire cet *Alun* d'une pierre dure & assez pesante qu'on trouve près du Bourg de la *Tolfa*, à deux lieues de *Civitavecchia*; on nomme ces mines ou carrières *Alumiere della Tolfa*. On calcine ces pierres après les avoir retirées de la carrière; on les entasse ensuite en monceaux, & on les arrose d'eau pendant quarante jours.

(1) Voyez les Expériences du célèbre M. Marggraf, sur la terre de l'*Alun*, & sur la régénération de ce Sel de sa propre terre, im-

primées dans le Journal de Médecine des mois de Juillet & Août 1757. & Février 1758.

Après cet espace de tems , on les fait bouillir dans des chaudières pleines d'eau ; on sépare l'eau chargée de *Sel alumineux*, & on verse cette eau toute bouillante dans des caisses de bois où elle cristallise. L'*Alun de Rome* qu'on nomme aussi quelquefois *Alun de roche* ; ( quoique ce nom soit donné plus ordinairement à l'*Alun d'Angleterre*, ) paroît un peu rougeâtre ; mais au-dedans il est clair & transparent. La seconde espèce d'*Alun* est

L'ALUN D'ANGLETERRE. ALUN DE GLACE, ALUN BLANC ou DE ROCHE. *Alumen crudum vulgare, album, rupeum, cristallinum seu glaciale. Angl.* Alum. *Ital.* Alume Bianco. *Allem.* Gemeiner, Weisser Alaun.

Cet *Alun* se tire d'une pierre semblable à l'ardoise qui se trouve dans les Provinces d'*York* & de *Lancastre* en Angleterre. Cette pierre paroît être une espèce de *Pyrite*, & contient beaucoup de *Soufre*. Pour en tirer l'*Alun*, on brûle ces pierres à l'air libre. Lorsqu'elles sont calcinées, on les met dans l'eau, & on les y laisse pendant vingt-quatre heures ; on fait ensuite bouillir cette eau *alumineuse* avec une lessive de cendres d'une *algue marine*. Lorsque la liqueur est concentrée à un point convenable, on y ajoute une certaine quantité d'urine. ( *m* ) Enfin on verse la liqueur dans des boîtes de sapin, dans lesquelles l'*Alun* se cristallise ; on lave ces premiers cristaux d'*Alun* ; on les fond, & on verse cet *Alun* fondu dans un tonneau où il forme une masse de même grandeur : ( *n* ) c'est ainsi qu'on

( *m* ) M. Marggraf observe que pour former un *Alun* parfait, pur & cristallin, il faut y ajouter un alkali fixe. ( *Voyez Journal de Médecine, Juillet 1757. p. 31 & suiv.* ) Cet habile Chymiste croit avec beaucoup de fondement, que l'alkali fixe sert à dégraisser la lessive d'*Alun*, & peut-être à souler l'acide qui se trouve en trop grande quantité dans cette lessive, en sorte qu'il en résulte un véritable *Sel* moyen. C'est

vraisemblablement dans ces vûes que les Anglois employent les cendres de l'*Algue* & l'urine ; & c'est par cette raison que l'*Alun* qui vient d'Angleterre est plus pur que l'*Alun* de Rome. Il faut convenir cependant que ce dernier a toutes les propriétés d'un *Alun* parfait. Il est même à préférer dans certains Arts.

( *n* ) *Voyez* Mat. Médic. de M. Geoffroy, tom. 1<sup>er</sup>.



nous l'apporte. *L'Alun de Glace* ou *d'Angleterre* est clair, & presque aussi transparent que le cristal. Il doit être sec, & par ce moyen on le distingue d'un autre *Alun* qui vient de Liège & de Méziers qui lui ressemble, mais qui est plus gras & moins pur. (o) On tire encore de Suède & d'Allemagne un *Alun* assez semblable à *l'Alun d'Angleterre*. (p) Je ne parlerai pas ici d'une troisième espèce d'*Alun* nommée *Alun de plume*, parce qu'il est formé de plusieurs petits filets & flocons, semblables à de la laine, & qui le font ressembler à *l'Amianthe*, dont on le distingue par son goût stiptique. Cet *Alun* n'est pas ordinairement employé en Médecine.

On se sert indifféremment des deux espèces d'*Alun* que j'ai décrites sous le nom d'*Alun de Rome*, & d'*Alun d'Angleterre*; *l'Alun* est un des plus forts astringens que l'on connoisse; on s'en sert intérieurement & à l'extérieur. Cependant quelques Médecins paroissent redouter l'usage intérieur de *l'Alun*; cet usage est suivi, selon eux, de plusieurs accidens, tels que des obstructions dans les viscéres, la phtisie, les hydropisies dans différentes parties, des douleurs d'entrailles, une constipation opiniâtre, &c. D'autres Médecins au contraire, (& c'est le plus grand nombre,) regardent *l'Alun* comme un stiptique sûr, qui convient dans toutes les espèces d'hémorragies; quelques Praticiens l'emploient encore dans d'autres vûes. M. *Grashuis* s'en est servi dans *la colique de Poitou* (q) Il l'a fait entrer dans une potion composée de huit onces d'eau, quatre onces de vin blanc, un gros de gomme adragant & de cachou, & deux gros d'*Alun*. (r) Il faisoit prendre une demie once de cette potion toutes les demies-heures; il en a éprouvé, ajoute-t-il, de très-bons effets. On a lieu d'être étonné des succès de *l'Alun* dans un cas pareil, &

(o) Voyez Pomet. hist. des Drogues, tom. 1<sup>er</sup>. p. 346.

(p) Voyez Cartheuser Fundam. Mat. Médic. tom. 1<sup>er</sup>. p. 415.

(q) De colicâ Pictonum ap-

pendix decadem observationum sistens authore, Joan. Grashuis Amstel. 1755.

(r) Ibid. p. 5.

je crois qu'on ne doit imiter une pareille méthode, qu'avec beaucoup de précaution. Rien ne paroît en effet moins indiqué dans l'espèce de colique dont il est question, qu'un astringent tel que l'*Alun*. Mais un Médecin sçait démêler & saisir les circonstances dans lesquelles le remède qui paroît le moins convenable, réussit souvent très-bien. C'est vraisemblablement le cas où s'est trouvé M. *Grashuis*; au reste, je n'ai rapporté cet exemple que pour faire voir que tous les Médecins ne redoutoient pas également l'usage intérieur de l'*Alun*. On l'employe tous les jours avec un très-grand succès dans les pertes de sang qui arrivent aux femmes, & en général, comme on le sçait, dans toutes les hémorragies. On peut même le donner quelquefois dans les crachemens de sang. Mais son usage alors demande beaucoup de circonspection, & la dose doit être moindre que dans les autres hémorragies, parce qu'il a toujours quelque chose d'un peu corrosif, & qu'il est par conséquent contraire aux maladies qui attaquent les poulmons. L'*Alun* forme presque seul les Pilules connues sous le nom de *Pilules d'Helvetius*. Ce Médecin les annonça en 1702, comme un spécifique assuré contre toutes les pertes de sang; il publia un livre pour en constater les bons effets par plusieurs observations qu'il y rapporte. (f) Il faut convenir que ce remède est utile, & qu'on en voit tous les jours de très-bons effets, pourvû qu'on apporte les précautions nécessaires dans tous les cas où l'on se sert des forts astringens; on sçait les ravages que peut causer la suppression trop subite d'une évacuation quelconque. On sçait qu'il faut bien examiner auparavant si elle n'est point critique, & qu'il seroit fort dangereux alors de la supprimer. Mais un Médecin attentif ne tombe pas dans cette faute; il sçait placer les astringens après les préparations nécessaires, & choisir le tems convenable. Les astringens, & entr'autres l'*Alun*, deviennent alors de très-bons remèdes.

(f) Traité des pertes de sang, | le Sieur Helvétius. D. M. de Pa-  
de quelque espèce qu'elles soient, | ris, 1706.  
avec leur remède spécifique, par |

On trouvera à l'article des formules la composition des *Pilules d'Helvétius*, que le Collège de Londres avoit retranchées; on a soin ordinairement de purifier l'*Alun* avant que de l'employer. Cette purification consiste à le faire fondre dans l'eau, à filtrer la dissolution, la faire évaporer, & laisser cristalliser le Sel. L'*Alun* est employé beaucoup à l'extérieur; on trouve dans cette Pharmacopée différens collyres, & autres préparations de ce Sel, destinées pour l'usage externe. La dose de l'*Alun* pour l'intérieur, est depuis deux, trois & quatre grains, jusqu'à vingt; on le donne même souvent en dose beaucoup plus forte.

AMANDES. *Amygdalæ*. AMANDES DOUCES. *Amygdalæ dulces*. *Angl.* Sweet-Almonds. *Ital.* Mandole ou Mandorle dolci. *Allem.* Seusse Mandeln.

Ce sont les fruits d'un arbre assez connu qu'on cultive dans nos jardins, & dont le nom est,

AMANDIER DOUX. *Amygdalus sativa*, *fructu majori*. C. B. P. & I. R. H. *Amygdalus dulcis* off. J. B.

Une autre espèce d'*Amandes* en usage est, les

AMANDES AMÈRES. *Amygdalæ amaræ*. *Angl.* Bitter-almonds. *Ital.* Mandole amare. *Allem.* Bittere mandeln.

Elles sont produites par une autre espèce d'arbre nommé

AMANDIER AMER. *Amygdalus amara*. C. B. P. & J. B. Ces deux arbres sont absolument les mêmes, & ne diffèrent que par l'amertume de leurs fruits.

La plus grande partie des *Amandes* qu'on employe, vient de Languedoc & de Provence. Les plus estimées sont celles qui viennent du Comtat Venaissin, près d'Avignon. (1) On doit choisir celles dont l'extérieur ou la peau est d'un jaune rougeatre & uni, dont l'intérieur est très-blanc; leur goût doit être doux & agréable, excepté celui des *Amandes* amères. Il faut bien examiner si elles n'ont point un goût de rance, ou si elles n'ont point d'acreté. Lorsqu'elles sont bien choisies, & d'une bonne qualité, on peut les conserver très-long-tems en bon état. J'en ai vu qui avoient été gardées pendant plus de six ans,

(1) Voyez Pomet Hist. des Drogues, tom. 1. pag. 262.

fans avoir contracté aucune rancidité; il vaut cependant mieux les employer récentes autant qu'il est possible. Les *Amandes douces* entrent dans l'emulsion commune de cette Pharmacopée, & dans celle du Dispensaire de Paris; les *Amandes douces & les amères* entrent dans le *syrop d'Orgeat*. On tire par expression des unes & des autres une huile, dont l'usage est très-fréquent, & dont je parlerai dans la suite.

AMBRE JAUNE. Voyez SUCCIN.

AMMI. *Ammi majus*. C. B. P. *Angl.* Bishops. Weed. *Ital.* Ammi. *Allem.* Ammy.

Cette plante est une ombellifère, dont on employe la semence. La Pharmacopée que je traduis, ne se sert que de ce genre, mais tous les autres Dispensaires n'employent pour la *Thériaque* que la semence de l'*ammi de Crète*, tirée d'une plante du genre des *Fenouils*, & nommée

AMMI DE CRETE à ODEUR D'ORIGAN. *Ammi parvum foliis fœniculi*. C. B. P. *Foeniculum annuum, origani odore*. I. R. H. Semence du petit Ammi ou de Crète. *Ital.* Semed'Ammi cretico. *Allem.* Cretischer Ammy-Saamen.

On nous apporte cette graine de l'Isle de *Crète*, nommée aujourd'hui *Candie*, de l'*Ægypte* & de la *Syrie*. Elle est assez menue; sa couleur est d'un rouge brun, & quelquefois un peu verdâtre; son goût tient un peu de celui de l'*Origan* & du *Thim*. Il est amer, un peu âcre & aromatique, ainsi que son odeur.

Cette semence est regardée comme carminative. Elle fait partie des quatre semences qu'on a nommées *semences chaudes mineures*; on l'employe rarement seule; elle entre dans la *Thériaque*, & dans l'*Electuaire de bayes de Laurier* de la Pharmacopée de Paris.

AMOME EN GRAPPE. *Amomum racemosum*. C. B. P. *Sison quod Amomum officinis nostris*. C. B. P. *Angl.* Amomum. *Ital.* Amomo. *Allem.* Amœmlein-Saamen.

On se sert de la semence de cette plante; elle nous vient des *Indes Orientales*. Les graines d'*Amome* sont anguleuses, d'un roux foncé au-déhors, & blanches en dedans; leur odeur est forte, & approche un peu du Cam-

phre. Au reste, il y a beaucoup de diversité dans les Auteurs, au sujet de l'*Amome*. Cette semence entre dans la *Thériaque*, & dans la *Bénédicté laxative* du Dispensaire de Paris.

ANET. *Anethum hortense*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Dill. *Ital.* Aneto. *Allem.* Dill.

Cette Plante est une ombellifère qu'on cultive dans nos jardins. On se sert quelquefois de ses sommités, mais plus communément de sa semence qui est aplatie, ovulaire, distinguée par trois cannelures, & bordée d'un feuillet. Sa couleur est d'un jaune pâle; son odeur est assez agréable; sa saveur est aromatique; on peut tirer de cette semence une huile essentielle par la distillation. On retire aussi de cette graine une huile par expression. La semence d'*Anet* est carminative, chaude & aromatique.

ANGELIQUE. ANGELIQUE. DE BOHEME. *Angelica sativa* C. B. P. *Imperatoria sativa*. I. R. H. *Radix spiritus sancti agyrtarum* C. Hoffm. *Archangelica quorundam*. *Angl.* Angelica. *Ital.* Angelica. *Allem.* Angelik & Brust-Wurtz.

On cultive cette plante dans nos jardins. L'*Angelique* est une ombellifère, dont la tige creuse & branchue, porte des feuilles assez semblables à celles de l'*ache de marais*. Sa tige & ses feuilles ont une odeur légèrement aromatique, & une saveur un peu âcre; on les emploie quelquefois, quoique rarement. On confit les tiges d'*Angelique*; on en trouvera la préparation dans cette Pharmacopée. Les parties de l'*Angelique*, dont on fait le plus d'usage, sont les semences, & surtout la racine. Cette dernière doit être grosse, d'une couleur brune à l'extérieur, blanche en dedans, d'une odeur aromatique, & approchant un peu de celle du *Musc*; sa saveur est aussi aromatique, un peu âcre, & légèrement amère; on doit préférer celle qui vient de Bohême. Il en vient aussi des Alpes, des Pyrénées, & des montagnes d'Auvergne; on en tire d'Angleterre & de Hollande. On doit prendre garde que les racines d'*Angelique* ne soient cariées & vermoulues: accident auquel elles sont très-sujettes, lorsqu'on les garde long-tems.

On a attribué autrefois à la racine d'*Angelique*, & même à toute cette plante, des vertus qu'on n'a plus apperçues lorsqu'on a voulu observer ses effets avec attention. Cette racine est cependant un bon aromatique, & convient dans tous les cas où on veut exciter légèrement le ton & les oscillations des vaisseaux, & ranimer les forces de la digestion. Elle est diaphorétique; elle entre dans plusieurs compositions, surtout dans celles que les Anciens regardoient comme *alexipharmatiques*, classe dans laquelle elle tenoit un des premiers rangs. Telles sont l'eau *Thériacale* qu'on trouve dans plusieurs Dispensaires, l'eau *Prophylactique* de la Pharmacopée de Paris, & l'Electuaire nommé *Orviétan*. La Pharmacopée que je traduis fait entrer les feuilles récentes d'*Angélique* dans l'eau *Alexitére*, simple & composée. Elle fait entrer ses semences dans l'eau de *graines d'Anis composée*.

ANIS. *Anisum Herbariis*. C. B. P. *Apium*, *anisum dictum*, *Semine suaveolente*. I. R. H. *Cuminum dulce*, *Quorumdam Anisum*. J. B. C'est une plante ombellifere qu'on cultive dans les jardins; on en sème beaucoup en Tourraine. (u)

On ne se sert en Médecine que de sa graine.

SEMENCE D'ANIS. *Anisi semen*. *Angl.* Anise seed. *Ital.* Seme d'Aniso. *Allem.* Anis-saamen. Nous tirons aussi une partie de notre Anis d'Espagne, & quelquefois d'Italie & de Malte. Les graines d'*Anis* sont menues, convexes & cannelées, d'un verd grisâtre, d'une odeur & d'une saveur aromatique & pénétrante, mêlée d'un peu d'acrimonie, mais qui n'est point désagréable. L'*Anis* de France ou de Tourraine est d'une couleur plus verte que celui d'Espagne. L'*Anis* abonde en huile essentielle; cette semence est une des quatre semences chaudes majeures. Elle est carminative, & doit être employée dans les cas où les remèdes chauds de cette espèce peuvent convenir; car

(u) On cultive aussi l'*Anis* en Allemagne, principalement dans la *Thuringe*, Province du Cercle de haute Saxe, & aux environs de *Bamberg*, Ville du Royaume de Bohême.

c'est

c'est une erreur de croire que toutes les affections flatueuses demandent toujours des remèdes actifs, ou du moins que ces remèdes soient les seuls qu'on doive employer. On tire une huile essentielle de l'*Anis* par la distillation, dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée; on en tire aussi une huile par expression; on trouvera aussi dans ce Dispensaire une eau de semences d'*Anis* simple & composée. L'*Anis* entre dans la *Thériaque*, & dans le *Mitridate*, dans la *Confection Hamech* du Dispensaire de Paris, dans l'*Esprit carminatif de Sylvius*, le *syrop d'Armoise composé*, la *décoction carminative pour les lavemens*, l'*Essence carminative de Wedelius*, & l'*Electuaire lenitif* du même Dispensaire. Il faut en général user modérément de l'*Anis*; un usage trop fréquent de cette graine, est capable de causer plusieurs accidens, & expose aux maladies inflammatoires.

Il y a une autre semence qui porte le nom d'*Anis*, quoiqu'elle diffère de la précédente; on la nomme,

**ANIS DE LA CHINE. ANIS ETOILÉ** ou **ANIS DES ISLES PHILIPPINES.** *Anisum Indicum stellatum*, *Badian dictum. offic. Anisum Chinense. Semen Badian. Anisum Philippinarum Insularum.* Clus. Hist. on la nomme aussi; **SEMENCE DE BADIANE.** *Angl. Indian Anise. Ital. Seme d'Aniso-chinese. Allem. Indianischer Anis ou Stern-Anis. Stern-unib.* La semence de *Badiane* est renfermée dans plusieurs capsules réunies à un centre commun en maniere de rayons. Cette structure donne à ce fruit la figure d'une étoile; ces capsules sont dures, rudes & raboteuses extérieurement, d'une couleur de rouille de fer, d'une odeur agréable, assez semblable à celle du *Fenouil* & de l'*Anis*; leur saveur est aromatique; elle tient un peu des deux plantes dont je viens de parler. On trouve dans ces capsules des semences oblongues applaties, d'une couleur d'un jaune fauve, assez semblable à celle de la graine de *Lin*, luisantes & lisses; en les ouvrant, on apperçoit une Amande blanchâtre, grasse; dont la saveur est douce, & ressemble beaucoup à celle de la capsule; l'*Anis étoilé* nous vient de la Tartarie, de la Chine, & des Isles Philippines; on ne connoît pas bien

l'arbre ou la plante qui le produit. On croit que c'est le fruit d'un arbre nommé *Evonimo affinis Philippinarum insularum, anisum spirans nuculas in capsulis stelliformiter congestis proferens*. Pluk. Alm. Bot. *Panspansi. G. Camelli.* (x) La semence de *Badiane* abonde en huile essentielle, qui est plus subtile & plus pénétrante que celle de l'*Anis* ordinaire; les semences rendent plus d'huile dans la distillation que les capsules qui les renferment. Ces dernières contiennent au contraire une plus grande quantité de substance résineuse & âcre. (y)

L'*Anis étoilé* est rarement en usage; on peut l'employer dans tous les cas où les aromatiques chauds conviennent, & le substituer à l'*Anis* ordinaire. Mais il a plus d'énergie que ce dernier; on peut le donner en substance, comme un masticatoire capable de corriger la fétidité de l'haleine; on le donne aussi en infusion dans l'eau ou dans le vin.

ANTIMOINE. *Antimonium. Stibium. Angl. Antimony. Ital. Antimonio & Stibio. Allem. Spiessglass.*

L'*Antimoine* est un minéral ou une substance demi-métallique, solide, quoique aisée à rompre, d'une couleur sombre & plombée; on y apperçoit des filets ou espèces d'aiguilles brillantes, & qui ont une apparence métallique.

L'*Antimoine* est composé de *Soufre* entièrement semblable au *Soufre* commun, & d'une partie réguline ou métallique, ou du moins qui a beaucoup des propriétés communes aux métaux: On distingue plusieurs espèces d'*Antimoine*. La première division est en *Antimoine naturel* ou *fossile*, & en *Antimoine fondu*. Le premier est un *Antimoine* qui n'a pas passé par le feu, & qui est tel qu'on l'a tiré de sa mine; c'est-à-dire, mêlé avec les pierres & la terre de la mine; on fait rarement usage de cet *Antimoine*: on se sert ordinairement de l'*Antimoine fondu*. C'est un *Antimoine* qui après avoir été retiré de la mine, a été fondu dans un vase, dont le fond est percé de plusieurs trous;

(x) Voyez Mat. Médic. de M. Geoffroy, tom. 3. p. 367.

(y) Cartheuser fundam. Mat. Médic. vol. 2. p. 317.



on place ce vase sur un autre qui est vuide ; l'action du feu qu'on a mis autour , fait fondre l'*Antimoine* qui passe dans le second vase ; l'espèce de grillage qui est entre deux retient la gangue & les autres matieres étrangères qui étoient mêlées avec l'*Antimoine*.

On distingue encore l'*Antimoine* par le nom des pays dont on nous l'envoie. En général, les mines d'*Antimoine* sont assez communes dans plusieurs pays, surtout en France, en Allemagne, & en Suède. Les espèces d'*Antimoine* dont on fait le plus d'usage, sont :

L'ANTIMOINE DE HONGRIE. *Antimonium fusum Hungaricum*, & L'ANTIMOINE DE FRANCE, dont le meilleur vient de Poitou. *Antimonium fusum Pictaviense*. Il en vient aussi d'Auvergne. Ces deux espèces d'*Antimoine* diffèrent peu l'une de l'autre : celui de Hongrie est souvent parsemé de taches jaunes, tirant sur le doré, & quelquefois même un peu rouges; celui de France est aussi bon, & nous l'employons presque toujours. L'*Antimoine* est une des substances qui fournit à la Médecine les remèdes les plus efficaces. On connoît les disputes qu'il a excitées parmi les Médecins du dernier siècle : elles sont enfin terminées; l'*Antimoine* est employé dans tous les Dispensaires, & par les Médecins de tous les pays. On se sert de l'*Antimoine* en substance, mais on se sert encore plus de différentes préparations que l'art sçait employer pour tirer de ce minéral des remèdes utiles. Les principales préparations de l'*Antimoine*, sont, le Foye & le verre d'*Antimoine*, le Soufre doré, le Safran des métaux, le Régule ordinaire & le Régule martial d'*Antimoine*, l'*Antimoine* diaphorétique, ou chaux d'*Antimoine*, le Kermès minéral, le Tartre émétique, la teinture d'*Antimoine*, &c.

Je parlerai de toutes ces préparations dans les articles des formules qui les contiennent. Je crois inutile de rapporter les différens noms que les Alchimistes ont donnés à l'*Antimoine*, tels que le plomb des Sages, la Magnésie de Saturne, le loup dévorant, ou Saturne qui dévore ses enfans, le bain du Soleil, &c.

ARGENT, nommé aussi LUNE. *Argentum. Luna.*  
*Angl. Silver. Ital. Argento, Allem. Silber.* \* D ij

*L'Argent* est un métal compact, d'une couleur blanche & brillante; il est sonore, & le plus ductile des métaux après l'*Or*. *L'Argent* ainsi que l'*Or*, sont mis au nombre des métaux parfaits, nommés aussi métaux nobles, parce qu'il résistent aux impressions du feu.

Il y a des mines d'*Argent* en Allemagne, en Angleterre & en France. Quelques mines de *Plomb* contiennent beaucoup d'*Argent*. Les mines les plus riches en *Argent*, sont celles du *Potosi* & du *Mexique*: ces dernières sont renfermées dans des veines si dures, & se trouvent mêlées avec tant de différentes substances bitumineuses, vitrioliques & arsénicales, qu'elles exigent un travail considérable. Outre la calcination & le mélange de différentes matières propres à les dégager des parties sulfureuses & étrangères qu'elles contiennent, on les amalgame souvent avec le *Mercure*, & on en obtient l'*Argent*, en faisant évaporer ce dernier. On fait fondre ensuite l'*Argent*: ce métal contient presque toujours du *Cuivre*; le plus pur est celui qui en contient le moins.

*L'Argent* qu'on nomme de *Coupelle*, (*y*) (parce qu'il a été fondu & purifié dans une coupelle avec le *Plomb*, ) est ordinairement le plus pur; il ne doit contenir qu'un quart de partie de *Cuivre*, sur vingt-quatre parties d'*Argent*. (*z*) *L'Argent* n'est point en usage intérieurement; mais il entre dans différentes préparations dont on se sert à l'extérieur; tels sont les *Cristaux de Lune* qu'on obtient en dissolvant l'*Argent* dans l'acide nitreux, & en faisant évaporer ensuite & cristalliser la dissolution: une autre préparation encore plus en usage, & formée par les *Cristaux de Lune*, est celle qu'on trouve dans ce Dispensaire sous le nom de *Caustique lunaire*, & qu'on nomme en France, & presque partout, *Pierre infernale*. On réduit aussi l'*Argent* en feuilles très-minces, que les Anciens faisoient entrer dans plusieurs compositions; on les a retrans-

(*y*) On nomme *Coupelle* un vase formé avec des cendres d'os ou de bois exactement dépouillées de leur sel par des lessives répétées.

(*z*) Cours de Chymie de Lémery, *nouv. Edit. in 4<sup>o</sup>. p. 78.* On trouve ce Livre chez Hérissant, rue S. Jacques.

chées avec grande raison dans presque toutes les Pharmacopées, & leur usage est borné à présent à servir d'enveloppe aux *Pilules*.

**ARISTOLOCHE.** *Aristolochia*. Il y a plusieurs espèces de cette plante employées en Médecine. La racine est la seule partie dont on fasse usage.

**ARISTOLOCHE LONGUE.** *Aristolochia longa*. J. B. *Aristolochia longa vera*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* long Birthwort. *Ital.* Aristologia longa. *Allem.* Lange-Osterlucywurtsel, Lange-Hohlwurtsel.

Cette plante vient dans les pays chauds, & on nous en apporte la racine de Languedoc & de Provence. Cette racine est longue, charnue, ronde & cassante; elle est brune en dehors, & jaunâtre en dedans; son goût est fort amer, & a de l'âcreté: elle est aussi légèrement aromatique.

**ARISTOLOCHE RONDE.** *Aristolochia rotunda*. J. B. *Aristolochia rotunda flore ex purpura nigro*. C. B. P. *Angl.* Round Birthwort. *Ital.* Aristologia rotunda. *Allem.* Rechte runde Osterlucywurtsel. La racine de cette plante est tubéreuse, charnue, assez épaisse, arrondie, couverte d'une écorce solide & brune; l'intérieur de la racine est jaunâtre; son goût est beaucoup plus âcre & plus amer que celui de la précédente. Elle vient d'Espagne, de Languedoc & de Provence.

**ARISTOLOCHE CLEMATITE. ARISTOLOCHE DES VIGNÈS, ou LA SARRAZINE.** *Aristolochia clematitis recta*. C. B. P. & I. R. H. *Aristolochia clematitis vulgaris*. J. B. *Aristolochia Sarraceniga* Dod. *Angl.* Creeping-Birthwort. *Ital.* Aristologia clematite. *Allem.* Kleine Osterlucywurtsel. (aa)

La racine de l'*Aristolochie clematite* est assez menue, fibreuse, traçant de tous côtés; elle est brune à l'extérieur, & jaunâtre en dedans; son odeur est forte, & sa saveur amère. On l'apporte des mêmes pays que les précédentes.

(aa) La Pharmacopée de Londres n'emploie que cette dernière & l'*Aristolochie longue*.

Cette plante croît cependant dans plusieurs endroits des environs de Paris; on en trouve en assez grande quantité sur la montagne qui est derrière Villeneuve-Saint-Georges, du côté de Crofnes.

On trouve encore dans les boutiques une quatrième racine d'*Aristoloché*, nommée,

PETITE ARISTOLOCHE. *Aristolochia tenuis*, vel *Pistolochia*, offic. *Polyrrhizos*. Plin.

La racine de cette dernière qui nous vient aussi de Languedoc, est composée de plusieurs fibres; elle est d'une couleur tirant sur le jaune; son odeur est aromatique, & sa saveur amère. Nous nous servons en France plus ordinairement des deux premières espèces d'*Aristoloché*, que des deux dernières.

La racine d'*Aristoloché* a des propriétés communes avec les amers aromatiques. Elle résout, atténue, augmente le mouvement des solides; on la regarde comme éména-gogue, antivermineuse, & vulnéraire détersive. Cette dernière qualité est peut-être la plus sûre, son infusion est très-propre à déterger les ulcères. M. Chomel rapporte (bb) qu'il a éprouvé de très-bons effets dans les hémorroïdes internes suppurées, & prêtes à produire des fistules, des injections faites avec la décoction des *Aristoloches*, longue & ronde. Comme cette racine est incisive, on la donne quelquefois dans l'asthme humide; la dose de l'*Aristoloché* est depuis ℥j. jusqu'à ʒj. ou ʒjβ. On la met ordinairement en poudre, & on la fait entrer dans des bols & des Opiates. Sa saveur amère empêche qu'on ne la donne en infusion ou en décoction intérieurement. Lorsqu'on s'en sert extérieurement, la dose est ʒβ. sur une chopine de liquide. La racine d'*Aristoloché clématite* entre dans la *Thériaque* de ce Dispensaire. La Pharmacopée de Paris se sert au contraire de la quatrième espèce nommée *Pistolochia*, ou *petite Aristoloché*; les racines des autres espèces d'*Aristoloché*, surtout de la ronde, entrent dans plusieurs autres compositions Pharmaceutiques de la Pharmacopée de Paris, telles que l'*Or-*

(bb) Abrégé de l'Histoire des Plantes usuelles, tom. 1<sup>er</sup>. pag. 151.

viétan, la Thériaque nommée Diatessaron, l'emplâtre Diabotanum, & plusieurs autres, dont l'énumération seroit trop longue.

ARMOISE. *Artemisia vulgaris major*, caule & flore purpurascens. C. B. P. & I. R. H. *Artemisia vulgaris*. J. B. *Artemisia mater herbarum*. Lob. Icon. Angl. Mugwort. Ital. *Artemisia*. Allem. Rother Beyfuss. Rother Buck.

Cette plante qu'on nomme aussi dans quelques endroits, *Herbe de la saint Jean*, est commune dans nos campagnes. Elle s'éleve quelquefois très-haut; ses tiges sont ordinairement purpurines, ses feuilles ressemblent un peu à celles de l'*Absinthe*; elles sont blanches en-dessous; ses fleurs sont petites, d'une couleur purpurine, & naissent au sommet des tiges; on se sert des feuilles & des sommités fleuries.

L'*Armoise* a une très-légère odeur aromatique; on l'emploie fréquemment comme émménagogue & antihystérique. Elle paroît avoir de bons effets, sans avoir trop d'énergie; on s'en sert en décoction & en infusion; on la fait entrer dans les lavemens antihystériques; elle est aussi un peu diurétique; on s'en sert quelquefois à l'extérieur en fomentation légèrement détersive. On tire une eau distillée de l'*Armoise*, mais qui est presque inodore, & par conséquent peu utile. Le Dispensaire de la Faculté de Médecine de Paris en fait un syrop simple, & un composé. Le même Dispensaire la fait entrer dans la *Poudre d'acier*, la *Poudre contre la rage*, & les *Pilules chalibées*.

ARROCHE FETIDE ou PLIANTE. *Atriplex fœtida*. C. B. P. *Chœnopodium fœtidum*. I. R. H. *Vulvaria*. Tab. Icon. Angl. Stinking Arrach. Ital. Reppice salvatico. Allem. Bild melten.

Cette plante a une odeur insupportable, semblable à celle qui sort des poissons pourris. On la trouve dans les lieux incultes aux environs de Paris; on la regarde comme un excellent antihystérique; on ne peut l'employer qu'en lavement ou en fomentation, à cause de son odeur fétide; on se sert de ses feuilles & des tiges auxquelles elles sont

attachées. Il y a encore une espèce d'*Arroche* qu'on cultive dans les jardins, & dont on se sert quelquefois, nommée

ARROCHE BLANCHE. BONNE DAME FOLLETTE. *Atriplex Hortensis alba*, sive *pallide virens*. C. B. P. *Atriplex sativa alba*. Lob. Icon.

Ses feuilles & ses semences sont d'usage; les feuilles sont émollientes, & on les fait entrer dans les décoctions de ce genre; les semences sont vomitives & purgatives. On les donne quelquefois, quoique très-rarement, à la dose de ʒj. ou ʒjβ. dans de l'eau chaude pour exciter le vomissement; elles entrent dans la *Poudre de Guttete* du Dispensaire de Paris.

ARUM. PIED DE VEAU. *Arum* & *Aron*. offic. *Arum vulgare maculatum* & *non maculatum*. C. B. P. & I. R. H. *Arum vulgare* Gerard. *Angl.* Cuckowpint. *Ital.* Aro. *Allem.* Aron, Pfaffen-pint.

L'*Arum*, nommé en François *Pied-de-veau*, à cause de la figure de ses feuilles qui ont quelque ressemblance avec le pied de cet animal, se trouve assez communément dans les bois humides; ses feuilles sont quelquefois tachetées de plaques noires ou blanches, ce qui le fait nommer alors *maculé*. On n'emploie ordinairement que la racine de cette plante; cette racine est inégalement ronde, de la grosseur du pouce ou environ, blanche & comme farineuse, lorsqu'elle est sèche; sa saveur est très-âcre; on doit la cueillir au Printems comme presque toutes les autres racines. La racine d'*Arum* est un remède actif, stimulant, incisif, propre à exciter les sécrétions, à débarrasser les couloirs remplis d'humeurs visqueuses. Cette racine est donc apéritive, diurétique chaude, & propre dans l'asthme humide, dans lequel les bronches & une partie des vésicules sont remplies d'une mucosité lente & épaisse. La racine d'*Arum* convient aussi dans la cachexie, la leucophlegmatie, & dans tous les cas dans lesquels il y a peu de ressort dans les solides, & beaucoup de viscosité dans les fluides. Elle ne convient pas au contraire, lorsqu'il y a chaleur, irritation ou éréthisme; on la donne depuis ʒβ. jusqu'à ʒj.

mais

mais on la donne rarement seule ; elle est ordinairement purgative à cette dose ; on la fait entrer dans les Bols , les Electuaires , les Poudres ; on lui joint d'autres substances capables de diminuer son acrimonie ; on l'emploie alors à la dose de quelques grains ; on la donne aussi en infusion dans le vin. La racine d'*Arum* entre dans la *poudre composée* qui porte son nom dans cette Pharmacopée , & dans celle de Paris. Elle entre aussi dans l'*emplâtre Diabotanium* de la dernière ; on préparoit autrefois une fécule de la racine d'*Arum* , mais elle n'est plus en usage , si ce n'est quelquefois comme *cosmétique* ; elle passe pour rendre la peau plus brillante. Il ne faut pas faire sécher la racine d'*Arum* à un feu trop fort , ni la garder trop long-tems ; car dans ces deux cas elle perd de ses parties volatiles & beaucoup de son âcreté ; elle devient par conséquent moins active , & moins propre aux usages auxquels on l'emploie.

ASARUM. CABARET ou OREILLE D'HOMME. RONDELLE. NARD SAUVAGE. *Asarum*. C. B. P. & I. R. H. *Asarum*. *Asara*. *Baccara* & *Baccarus* , *Nardus rustica* offic. *Angl.* Asarubacca. *Ital.* Asaro *Allem.* Haselwurtzkraut.

On a donné à l'*Asarum* le nom d'*oreille d'homme* , parce que ses feuilles portées sur de longs pédicules , sont rondes , & ressemblent un peu à une oreille. Cette plante vient ordinairement dans les bois. On en trouve dans les environs de Paris , dans le Parc de Saint Maur ; ses feuilles & ses racines sont d'usage. Ces dernières sont menues , noueuses , fibreuses , brunes , âcres avec un peu d'amertume. L'*Asarum* est un purgatif & un émétique assez violent. En le faisant bouillir long-tems dans l'eau , on lui fait perdre ces deux qualités , & il devient diurétique & apéritif. (a) On donne les racines d'*Asarum* en poudre depuis ʒʒ. jusqu'à ʒj. M. Geoffroy observe (b) que si cette poudre est très-fine , elle excite le vomissement , mais qu'au contraire si la racine d'*Asarum* n'est que grossièrement pilée , elle purge seulement par bas , sans exciter de vomis-

(a) Boerrhave Element. Chimiæ, tom. 2. || (b) Matière Médicale. tom. 5. || pag. 224.

fement. On donne aussi cette racine en infusion dans les mêmes vûes depuis ʒi. jusqu'à ʒiij. Les feuilles dont on se fert plus ordinairement, sont aussi émétiques & purgatives. Elles purgent même plus violemment que les racines. On les donne depuis ʒ. ou ʒ. jusqu'à 12. infusées ordinairement dans l'eau ou le vin blanc. Mais nous avons des purgatifs & des émétiques plus sûrs, dont l'usage est moins violent; ainsi on peut se passer de l'*Asarum*. Cependant les feuilles infusées dans le vin, fournissent un émétique qui n'est pas à négliger dans les fièvres quartes. J'ai vu réussir très-bien ce remède dans ces maladies rebelles, après avoir usé des autres sans succès; on prend des feuilles d'*Asarum* séchées n°. 12. on les fait infuser dans du vin blanc ʒviii. On donne cette potion quelque tems avant l'accès; on redonne le même remède une fois ou deux. Communément il fait vomir, cependant souvent il ne fait que purger, & quelquefois même il n'agit que par les urines. Ce remède au reste ne convient guères qu'à des gens robustes, plus sujets en même tems à ces maladies; on peut diminuer la dose des feuilles, suivant les circonstances; on se fert aussi des feuilles d'*Asarum* pulvérisées comme de *Sternutatoire*. L'*Asarum* entre dans l'*Orviétan*, l'*Hiere-Piere*, la *Poudre sternutatoire*, l'*Emplâtre Diabotanium*, & quelques autres compositions de la Pharmacopée de Paris.

ASSA FŒTIDA. *Assa fœtida* officin. *Lasar* & *Laserpitium* Plin. & latin. *Stercus diaboli* Nonnull. *Angl.* *Assa fœtida*. *Ital.* *Assa fetida*. *Allem.* *Stinckender Asand*, *Zeuf-feldreck*.

L'*assa fœtida* est une gomme résine qu'on nous apporte de Perse. C'est le suc concret d'une plante ombellifere qui croît aux environs de la Ville de *Heraat*, & sur quelques montagnes de la Province de *Laar*, qui s'étendent depuis le Fleuve *Cuur*, jusqu'à la Ville de *Congo*: c'est *Kœmpfer* qui le premier nous a fait connoître cette plante. (a) Elle se nomme HINGISEH, *Persis umbellifera levistico as-*

(a) Voyez *Amœnitates exoti.*



*finis, foliis instar Pœoniæ ramosis, caule pleno maximo, semine foliaceo, nudo, solitario, Brancæ ursinæ vel Pastinacæ simili, radice Assam fœtidam fundente. Kæmpf amœcexot. Fase. 3.* Cette Gomme résine se tire principalement de la racine de la plante. Par le moyen des incisions qu'on fait à cette racine, il en découle un suc laiteux qu'on fait durcir au soleil. *L'Assa fœtida* est composé de différens grumeaux, dont les uns ont une couleur roussâtre, plus ou moins foncée, quelquefois même tirant sur le violet; les autres sont blanchâtres; quelques morceaux paroissent rougeâtres; *L'Assa fœtida* s'amollit dans les mains par la chaleur; son odeur est très-désagréable, forte, pénétrante, & semblable à celle de *l'Ail*; son goût est âcre & amer. On doit rejeter *L'Assa fœtida* qui est gras, sale, noirâtre, & mêlé de matieres étrangères, telles que le sable & le jonc. Il faut choisir celui qui contient le plus de larmes blanchâtres & transparentes, & qui est récent; *L'Assa fœtida* contient une très-petite quantité d'huile essentielle; on en tire par la distillation une eau laiteuse, & par conséquent chargée d'huile. Cette eau est acidule, & a une forte odeur d'*Ail*. En dissolvant *L'Assa fœtida* dans l'eau & dans l'Esprit-de-Vin, & pèsant les deux extraits qu'on retire par ces deux moyens, on trouve qu'une demie-once de cette Gomme résine, contient quatre scrupules & quelques grains de résine, & deux gros & deux scrupules moins quelques grains d'extrait gommeux. (a) *L'Assa fœtida* est regardé comme un antihystérique très-puissant. En effet; il est souvent utile dans les maladies de ce genre; il est regardé aussi comme carminatif, & on le donne dans la tympanite; il est aussi dans la classe des fondans & des résolutifs, ainsi que les autres Gommés résines; son odeur insupportable est cause qu'on ne peut guères le donner seul; on le fait entrer dans des Pilules ou dans des Bols; sa dose est depuis gr. iv. v. vj. jusqu'à ʒβ. On s'en sert quelquefois en fumigation dans les maladies hystériques; mais son odeur

(a) Jo. Freder. Cartheuser fundam. Mater. Medic. tom. 2. p. 268.

incommode souvent les femmes, pour lesquelles on l'emploie de cette maniere : il communique son odeur aux excréments de ceux qui en font usage même en très-petite dose, & mêlé avec d'autres substances. Cette circonstance pourroit faire croire quelquefois qu'un malade rend entières les Pilules dans lesquelles est entré l'*Assa fœtida*; Mais en y faisant attention, on verra que l'*Assa fœtida* ne fait que communiquer son odeur. L'*Assa fœtida* entre dans la poudre de Myrrhe composée, & dans les Pilules gommeuses de cette Pharmacopée; il entre aussi dans l'Essence antihystérique; dans les Pilules de même nom; dans les Trochisques de Myrrhe, & dans l'Orviétan du Dispensaire de la Faculté de Médecine de Paris.

AURONE. AURONE MALE. *Abrotanum mas angustifolium majus*. C. B. P. *Abrotanum vulgare*. J. B. *Abrotanum mas*. Dod. Pempt. *Angl.* Southernwood. *Ital.* Abrotano. *Allem.* Stabwurts, Bartheyl.

AURONE FEMELLE, SANTOLINE, GARDE-ROBE, PETIT CYPRES. *Abrotanum fœmina foliis teretibus*. C. B. P. *Santolina foliis teretibus*. I. R. H. *Chamœcyparissus*. J. B. *Angl.* Lavender Collon. *Ital.* Santolina. *Allem.* Garten-cypressen, Stabwurts-weiblein.

L'*Aurone mâle* naît dans les pays chauds, & on la cultive dans nos jardins; ses feuilles sont découpées fort menu; elles sont blanchâtres, & ont une odeur aromatique, mêlée d'une légère odeur de Citron; leur saveur est âcre & amère. L'*Aurone mâle* est peu en usage à l'intérieur; elle passe cependant pour carminative & stomachique chaude. On la substitue quelquefois à l'*Absinthe*; on emploie ses feuilles & ses sommités; on en fait plus d'usage à l'extérieur dans les fomentations aromatiques & résolatives. Elle entre dans la fomentation ordinaire de cette Pharmacopée; & dans l'onguent *Martiatum* de celle de Paris.

L'*Aurone femelle* ou *Santoline*, vient naturellement en Provence & en Italie; on la cultive dans nos jardins; son odeur est plus forte & beaucoup moins agréable que celle de la précédente. Elle est encore moins en usage que l'*Aurone mâle*, à laquelle on la substitue quelquefois. On l'a

nommée *Garderobe*, parce qu'on met des branches de cette plante sur les étoffes de laine qu'on veut garantir des mittes.

**AXONGE DE PORC. GRAISSE DE PORC. SAIN-DOUX.** *Axungia porcina seu suilla.* *Angl.* Hogf-lard. *Ital.* Sugna di Porco. *Allem.* Schwein-schmalts. On nomme en général *Axonge* la *graisse* des animaux; on donne cependant plus particulièrement ce nom à la *graisse* séparée de ses membranes & fondue; l'*Axonge de porc* est une des plus employées dans les Onguens & les Médicamens externes de ce genre; on doit la choisir blanche, récente, sans nulle odeur de *rance*, à laquelle elle est très-sujette. On trouvera dans cette Pharmacopée la préparation ordinaire qu'on donne à l'*Axonge* avant que de l'employer; on se fert quelquefois des *Axonges* & des *graisses* des autres animaux, tels que des *Axonges de vipères*, de *blaireau*, d'*ours*; de *canards*, &c. Mais il ne paroît pas qu'elles soient à préférer à celle de *porc*, dans la confection des Onguens, des linimens & des autres préparations de cette espèce.

**ACORUS VERUS.** Voyez CALAMUS AROMATICUS.

## S U P P L E M E N T

*A la lettre A. ( a )*

**A**CHE. *Apium palustre & Apium offic.* C. B. P. & I. R. H. *Paludapium & Eleosinum offic.* & Dod. Pempt. *Angl.* Smallage. *Ital.* Apio aquatico. *Allem.* Gemeiner-Eppich, Wasser-Eppich.

( a ) Les Auteurs de la Pharmacopée de Londres ont obmis dans le Catalogue des Médicamens qu'ils ont mis à la tête de leur Ouvrage, plusieurs substances dont on se fert assez souvent, & surtout en France. J'ai cru faire plaisir à mes Lecteurs

de les ajouter; on les trouvera à la fin de chaque lettre en forme de supplément. A l'égard des espèces qu'ils ont obmises, je les place tout de suite après le genre, comme je l'ai déjà fait pour l'*Agaric de Chêne*, &c.

Cette plante qui naît dans les endroits marécageux, se cultive quelquefois dans nos jardins; toutes ses parties, & surtout ses feuilles, ont une odeur forte & désagréable, & une saveur très-âcre; on se sert de la racine qui est une des cinq racines apéritives, de ses feuilles & de ses graines. *L'Ache* est atténuante, résolutive & âcre; on s'en sert quelquefois en cataplasme pour résoudre le lait engorgé dans les mammelles; mais beaucoup de femmes ne peuvent supporter son odeur; sa poudre entre dans le *syrop des cinq racines* du Dispensaire de Paris; ses feuilles dans l'*Onguent Mondificatif d'Ache*, & dans l'*Emplâtre de Bétoine*. Enfin ses graines entrent dans la *Bénédicté laxative*, le *Philonium romanum*, & la *Poudre d'Acier* du même Dispensaire.

**AIGREMOINE.** *Agrimonia officin.* I. R. H. *Agrimonia* seu *Eupatorium*. J. B. *Eupatorium verum sive Agrimonia*. C. B. P. *Angl.* Agrimony. *Ital.* Agrimonia. *Allem.* Odermenig, Leberkletten, Steinwurts.

L'*Aigremoine* est une plante très-commune dans nos prés; on se sert de ses feuilles; elles sont assez longues, composées de grands & petits lobes un peu crénelées à leur bord, d'un verd un peu blanchâtre en-dessous; leur saveur est légèrement piquante. Cette plante passe pour détersive, vulnéraire & tonique; on la donne avec succès dans les légères obstructions du foye; on la fait entrer dans les *aposèmes*, les *bouillons* & les *tisannes*. On en met ordinairement une poignée sur ℥xvj. de liqueur; on s'en sert aussi à l'extérieur, & on la fait entrer dans les fomentations détersives. Le Dispensaire de Paris employe l'*Aigremoine* dans la *décoction détersive pour les lavemens*; dans la *décoction ou bouillon rouge*, & dans l'*Eau vulnéraire*; enfin il la fait entrer dans le *Catholicum*, & dans l'*Onguent Mondificatif d'Ache*.

**ALCHIMILLA. PIED DE LION.** *Alchimilla vulgaris* C. B. P. *Pes leonis sive Alchimilla* J. B. *Leonto podium*. Brunfels. *Stellaria*. Matthioli. *Stella herba Italica*. Gesn. hort. *Angl.* Ladies mantle. *Ital.* *Stellaria*. *Allem.* Sinnau Löwenfuss, Großer fanicul.

*L'Alchimilla* croît dans les Alpes & les Pyrenées. On fait usage de ses feuilles; elles sont rondes, assez semblables à celles de la *Mauve*, mais plus solides & onnées à leur bord. Elles sont portées sur de longs pédicules velus; c'est la seule partie de cette plante qui soit en usage; mais on les employe assez rarement. On regarde l'*Alchimilla* comme vulnérable astringente; elle entre dans le *Baume* & l'*Onguent Opodeltoch* de la Pharmacopée de Paris. On trouve ordinairement le *Pied de Lion* parmi les vulnérables qu'on nous envoie de Suisse, & dont quelques personnes font tant de cas.

ALKEKENGE. COQUERET ou COQUERELLE. *Alkekengi officinarum*. I. R. H. *Solanum vesicarium*. C. B. P. *Solanum Halicacabum vulgare*. J. B. *Saxifraga rubra*. Brunfels. *Angl.* Red Winter cherries. *Ital.* Alchechengi. *Allem.* Judenkirschen-saamen.

On ne fait usage que des fruits ou bayes de l'*Alkekenge*. Ces fruits sont pulpeux, rouges, d'un goût un peu acide & amer; ils sont remplis de semences applaties, arrondies & jaunâtres; le fruit est recouvert d'une vessie membraneuse, verte d'abord, & qui devient ensuite d'une couleur rouge. Cette plante croît aux environs de Paris; les fruits d'*Alkekenge* sont diurétiques; on les donne infusés dans le vin ou dans l'eau; on tire le suc des bayes d'*Alkekenge*, & on mêle ce suc dépuré à la dose de ℥j. dans les potions diurétiques. Les fruits d'*Alkekenge* ont un peu d'âcreté, & par conséquent ne doivent pas être employés dans l'état inflammatoire. La Pharmacopée de Paris fait entrer les bayes d'*Alkekenge* dans le *syrop de Chicorée composé de Rhubarbe*.

AMBRE-GRIS. *Ambra grisea*. *Ambarum cineraceum seu griseum offic.* *Ambar* ou *Ampar Aetii*. *Angl.* Ambar-greece ou Amber-grise. *Ital.* Ambra grigia. *Allem.* Ambra Amber, Grave Amber.

L'*Ambre-gris* est un corps opaque, assez léger, un peu sec & friable, cependant il paroît gras au toucher, & se ramollit par la chaleur de la main; sa couleur est ordinairement d'un gris-cendré, mais entre-mêlé de quelques

taches blanches. Il y a de l'*Ambre-gris* blanchâtre, & de l'*Ambre-gris noir*; mais ces deux dernières espèces sont peu estimées. L'odeur de l'*Ambre-gris* est agréable & assez douce, cependant à la longue elle peut faire mal à la tête. La saveur de l'*Ambre-gris* n'a rien de particulier. L'*Ambre-gris* se fond au feu; il s'allume & brûle si on l'expose à la flamme. On ne peut dissoudre qu'une portion de l'*Ambre-gris*, en le mettant en digestion avec l'*Esprit-de-vin*, même tartarisé. M. Neumann ayant mis en distillation un gros d'*Ambre-gris*, a retiré deux scrupules & demi d'huile, cinq grains d'eau, deux grains de sel volatil-acidule, & un seul grain d'une matière sèche, pulvérulente & terrestre. (a) Il y a eu deux grains de perte dans la distillation. L'*Ambre-gris* nous est apporté des Mers des Indes Orientales & de l'Afrique; il nous vient souvent par Lisbonne; on en trouve aussi sur les côtes d'Angleterre, de Norvège, & de la nouvelle Angleterre. L'origine de cette espèce de suc bitumineux a embarrassé long-tems les Naturalistes. Les Voyageurs à leur ordinaire, ont débité bien des fables. Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qu'on a dit sur la formation de l'*Ambre-gris*. Il paroît par les Observations d'un Naturaliste éclairé, (b) que l'*Ambre-gris* se trouve dans des réservoirs particuliers, situés derrière les testicules d'une espèce de Baleine nommée *Cachalot*. (c) On ne peut cependant être entièrement assuré que cette substance se soit formée dans le corps même du *Cachalot*. Il est possible que l'animal l'ait avalée après que ce bitume est sorti du fond de la Mer, & qu'il s'est porté à sa surface, comme quelques Auteurs le prétendent. Le premier sentiment paroît cependant plus vraisemblable, puisqu'on ne trouve l'*Ambre-gris* ni dans l'estomac, ni dans les intestins du *Cachalot*, & qu'il est placé dans une poche qui

(a) Cartheuser fundam. Mater. Medic. tom. 2. p. 417.

(b) Histoire Naturelle de l'Islande, du Groenland, du détroit de Davis, &c. Par M. Anderson.

Paris 1754. tom. 2.

(c) C'est aussi du *Cachalot* qu'on retire ce qu'on nomme *blanc de Baleine*, dont je parlerai dans la suite.

paroît

paroît être le réservoir de la glande destinée à séparer cette substance des liqueurs de l'animal.

On trouve quelquefois des morceaux d'*Ambre-gris* d'une grandeur prodigieuse. Pomet (1) parle d'une pièce d'*Ambre-gris* qui pesoit 182 livres. L'*Ambre-gris* est souvent falsifié; pour s'assurer qu'il est pur, outre les marques dont j'ai parlé, en donnant la description de cette substance, il faut en percer un morceau avec une aiguille chaude; si l'*Ambre-gris* est bon, il rend un suc gras & de bonne odeur. On peut encore en mettre sur une lame de couteau rougie au feu, & on s'apercevra de la fraude par l'odeur de la fumée qu'il exhalera. Le véritable *Ambre-gris* doit laisser très-peu de cendres après sa combustion. Enfin on doit rejeter celui qui est noir, blanc, & mêlé de matieres étrangères, telles que des portions de becs de Perroquets, & d'autres oiseaux. On fait un grand usage de l'*Ambre-gris* pour les Parfums; les Parfumeurs ne l'employent pas pur; ils le mêlent avec le *musc*. C'est par cette raison qu'on les confond souvent ensemble, quoique l'odeur du *Musc* soit très-différente, & beaucoup plus forte & plus pénétrante. On se sert aussi de l'*Ambre-gris* en Médecine, & on le regarde comme *nervin* & comme cordial. Il peut convenir pour relever les forces abbattues, & redonner du mouvement aux fibrilles nerveuses; on le donne depuis gr. j. jusqu'à v. ou vj. on le mêle avec du sucre; on le donne dans du vin ou dans un œuf frais; son usage est cependant beaucoup moins fréquent à présent qu'il ne l'étoit autrefois; son odeur, quoiqu'assez douce, incommode souvent; & il y a des femmes vaporeuses qui ne sçauroient la supporter. L'*Ambre-gris* entre dans l'*Eau Royale de miel* du Dispensaire de Paris, dans la *Poudre de Zell*; dans la *Thériaque céleste*; dans le *Baume du Commandeur*, de *Leçoure*, & le *Baume Apoplectique* du même Dispensaire; on en tire aussi une teinture par le moyen de l'*Esprit-de-vin* qui entre dans quelques compositions, telles que le *Syrop de vipères*, &c.

(1) Histoire générale des Drogues, tom. 2. p. 172.

AMYDON. Voyez FROMENT.

ARGENTINE. *Argentina*, *Potentilla* & *Anserina* offic. *Pentaphylloides argenteum alatum* seu *Potentilla*. I. R. H. *Pentaphylloides Argentina dictum*. Raii hist. Angl. Wild Tansie & Silver-weed. Ital. *Potentilla*. Allem. Genferich, & Silber-Kraut.

L'Argentine vient dans les lieux humides, & sur le bord des rivières. On la trouve très-communément aux environs de Paris; ses feuilles composées de plusieurs lobes égaux, & dentelées vers leurs bords, sont verdâtres en-dessus, & d'un blanc argenté par-dessous. Cette plante est astringente, & on se sert de ses feuilles en décoction, intérieurement & extérieurement. On en tire une eau distillée qu'on peut mettre au nombre de celles dont on doit débarrasser la Pharmacie, puisque cette plante inodore ne peut communiquer aucune de ses propriétés dans la distillation. Le Dispensaire de Paris fait entrer l'Argentine dans la décoction astringente.

ASPERGE. *Asparagus sativa*. C. B. P. & I. R. H. *Asparagus Hortensis*. J. B. Angl. *Sparagus*. Ital. *Asparago*. Allem. *Spargel*.

Les jeunes pousses de l'Asperge fournissent un aliment trop connu, pour qu'il soit nécessaire de parler de cette plante qui se cultive dans tous les jardins; sa racine & ses semences sont d'usage en Médecine. La racine d'Asperge est cylindrique, charnue, blanchâtre, assez longue, un peu gluante; elle est mise au nombre des racines nommées apéritives, & elle est très-propre à ouvrir les tuyaux sécrétoires des reins; on la prescrit en décoction depuis ℥vj. jusqu'à ℥j. dans les bouillons & les tisannes; elle entre dans le syrop des cinq racines, & dans le syrop d'Althea de Fernel, de la Pharmacopée de Paris; ses semences noires & dures, creusées au milieu, & renfermées dans une baie rougeâtre, semblable pour la grosseur & la forme à un pois, entrent dans la Bénédicte laxative de la même Pharmacopée. Il y a une autre espèce d'Asperge qui vient dans les champs sans culture, & nommée pour cette raison

ASPERGE SAUVAGE. *Asparagus sylvestris*. Matth.



On la substitue quelquefois à l'*Asperge ordinaire*.

**AVOINE. AVOINE BLANCHE ou ORDINAIRE.**  
*Avena vulgaris* seu *alba* C. B. P. & I. R. H. *Avena alba*.  
J. B. *Angl.* Oats. *Ital.* Vena & Gena. *Allem.* Habern.

La graine d'*Avoine* est trop connue pour en faire la description. On sçait qu'indépendamment de la nourriture qu'elle fournit aux chevaux, les hommes l'employent comme aliment dans quelques pays, & qu'on la fait aussi fermenter pour en faire de la *Biere*, comme on fait des autres grains. L'*Avoine* fournit aussi à la Médecine un remède alimentaire, adoucissant, & convenable dans plusieurs maladies. L'illustre Boerrhave faisoit entrer les graines d'*Avoine* & d'*Orge*, dépouillées de leur peau, dans les boisons ordinaires qu'il donnoit à ses malades, dans les fièvres & les maladies inflammatoires. On prépare avec l'*Avoine* une nourriture légère, adoucissante, & convenable dans plusieurs maladies de Poitrine: on donne à cette préparation le nom de *Gruau*. Elle consiste à piler légèrement l'*Avoine*, & à la nettoyer de ses enveloppes. Le *Gruau* nous vient de Bretagne, de Tourraine, & de quelques autres endroits. On le mêle dans l'eau, le bouillon ou le lait; on en fait user avec succès à ceux qui ont la poitrine échauffée avec une toux sèche; on se sert aussi de la farine d'*Avoine* en cataplasme: elle est légèrement résolutive & adoucissante, surtout si on a soin de la dépouiller de son écorce; cette dernière la rendroit un peu astringente, comme la plûpart des écorces des grains farineux.

## B

**BALAUSTES.** *Balauftia* offic. *Angl.* Balauftine flowers.  
*Ital.* Balaufti. *Allem.* Grana-tenbluthe. Les *Balauftes* sont les fleurs d'un arbre nommé

**BALAUSTIER. GRENADIER A FLEURS.** *Punica flore pleno majore*. I. R. H. *Malus Punica*, *flore pleno*.  
H. R. P.

On nous envoie ordinairement de Provence & du Levant les fleurs de cet arbre; elle sont doubles & formées

d'un grand nombre de Pétales, dont la couleur doit être d'un beau rouge velouté. Ces Pétales sont renfermés dans un calice d'une substance solide, divisé en plusieurs parties, dont la couleur est d'un jaune purpurin.

Les *Balaustes* sont astringentes & toniques; l'écorce & le fruit du *Grenadier* à fruit, dont je parlerai dans la suite, ont cependant encore plus d'astringion. On fait quelquefois usage intérieurement des *Balaustes*; on les met en poudre; on les donne depuis ℞j. jusqu'à ʒʒ. On les fait entrer dans les Electuaires & les Bols; on les employe cependant plus ordinairement à l'extérieur dans les fomentations, les injections & les collyres astringens.

Les *Balaustes* entrent dans la poudre de *Succin composée* de ce Dispensaire, & dans le *syrop Magistral astringent*, le *vin astringent* destiné aux fomentations, & les *Trochisques de Karabé* de celui de Paris.

BAUME DE LA MECQUE. BAUME DE JUDÉE; D'EGIPTE; DE CONSTANTINOPLÉ. BAUME VRAI ou BLANC. *Opobalsamum*. *Balsamum Judaicum*, *Gileadense*, *Syriacum*, *ex Meccâ*, *Constantinopolitanum album*, *Balsamæleon*. officin. *Angl.* Balsam of Gilead. *Ital.* Opobalsamo. *Allem.* Balsam von Mecka.

Ce Baume précieux découle & se tire d'un arbrisseau nommé *Balsamum Syriacum*, *rutæ folio*. C. B. P. *Balsamum verum*. J. B. *Balsamum lentisci folio*, *Ægyptiacum*. Bellon observ.

Cet arbrisseau croît dans l'Arabie heureuse, & surtout à la Mecque, qui y est située. On en trouvoit autrefois en Egypte; & Belon dit en avoir vu au Caire. Mais il paroît que cet arbrisseau n'y subsiste plus. C'est des incisions faites à l'écorce du *Baumier* que sort le Baume le plus précieux & le plus estimé; mais cette espèce est rare, & est destinée ordinairement pour le Grand Seigneur. La seconde espèce de *Baume de la Mecque* se recueille en faisant bouillir dans l'eau les feuilles & les branches du *Baumier*. Le Baume vient nager à la surface, sous la forme d'une huile limpide & subtile. En continuant l'ébullition, on obtient encore une huile ou baume plus épais, & moins odorant.

Cette dernière espèce est la moins recherchée. (a) Le *Baume de la Mecque* est une résine fluide, dont la couleur est blanchâtre, l'odeur très-aromatique, semblable en quelque chose à celle de l'écorce de *Citron*; sa saveur est âcre & pénétrante, mais son âcreté n'est point désagréable, & ce *Baume* laisse dans la bouche un goût aromatique qui dure très-long-tems. Plus le *Baume de la Mecque* est récent, plus il est fluide, & d'une couleur blanche. Au bout de quelques années il s'épaissit beaucoup, sa couleur tire sur le jaune doré, il perd de son odeur, & devient enfin une résine solide, friable, & dont la saveur est fort âcre; ce n'est cependant qu'au bout de très-long-tems qu'il se durcit ainsi. J'ai conservé pendant quinze ans de ce *Baume*, qui au bout de ce tems conservoit encore un peu de fluidité. On falsifie souvent le *Baume de la Mecque*, en y mêlant de la *Thérébentine*; l'odeur seule peut faire découvrir cette fraude. L'épreuve dont on se sert ordinairement pour s'assurer que le *Baume de la Mecque* est vrai, & de l'espèce la plus estimée, consiste à verser successivement quelques gouttes de ce *Baume* dans un verre rempli d'eau; s'il ne va pas au fond, & qu'il surnage l'eau, ou si étant versé de haut il se plonge, mais remonte & se mêle enfin avec l'eau dans laquelle il se fige, on regarde alors le *Baume* comme vrai *Baume de la Mecque*. Mais cette épreuve n'est pas bien concluante, & la couleur, l'odeur, la consistance sont des preuves beaucoup plus sûres.

L'usage des Baumes est très-étendu. Les parties subtiles & pénétrantes dont ils sont composés, les rendent propres à se porter dans les plus petits vaisseaux, à augmenter légèrement leurs oscillations, à les consolider & les refermer lorsqu'ils sont ouverts. On les employe souvent aussi à l'extérieur, pour guérir les playes; pour faire renaître les chairs, & pour différens usages dont le détail me mèneroit trop loin. Leur usage exige les précautions que demandent les remèdes de ce genre; c'est-à-dire qu'on doit toujours se souvenir que c'est en irritant & en échauffant un peu, qu'ils agissent. Mais ces inconvéniens sont aisés à

(a) Voyez La Mat. Médicale de M. Geoffroy, Tom. 3.

éviter, soit par les mélanges, soit par les doses convenables. *Le Baume de la Mecque* est un des plus estimés, & l'on ne sçauroit s'empêcher de convenir qu'il paroît posséder dans un degré éminent toutes les qualités propres aux substances balsamiques. Cependant les autres Baumes, tels que sont ceux du *Pérou*, de *Copahu*, de *Canada*, &c. peuvent très-bien le remplacer. Il y a même des circonstances où ils paroissent mieux convenir. D'ailleurs, la difficulté d'avoir *le Baume de la Mecque* bien pur & bien vrai, est cause qu'on employe plus souvent les autres Baumes. La dose du Baume de la Mecque est depuis iv. jusqu'à xv. gouttes; on en forme une espèce d'*Oleosaccharum*, en mêlant ce Baume avec du sucre en poudre, & on l'avale alors dans du vin, ou du pain à chanter. Deux ou trois gouttes de ce *Baume* mêlées ainsi avec le sucre, réussissent très-bien dans les langueurs. On se sert aussi de ce *Baume* à l'extérieur, pour la guérison des plaies, comme je l'ai déjà dit. Les femmes Turques employent une grande quantité de *Baume de la Mecque*, comme cosmétique. Elles le font entrer dans des Pommades dont elles se servent pour rendre leur teint plus uni. Outre le *Baume* qu'on retire du *Baumier*, cet arbrisseau fournit encore à la Médecine son fruit nommé *Carpobalsame*, & ses branches auxquelles on a donné le nom de *Xilobalsame*. On les trouvera suivant l'ordre alphabétique employé dans ce Catalogue. *Le Baume de la Mecque* entre dans la *Thériaque* & le *Mithridate*.

BAUME DE COPAHU ou COPAU. *Balsamum Copaiva*. *Balsamum Brasiliense*. *Balsamum vel oleum Copaiba vel Copau*. officin. *Capivus*. Dale. Pharmacol. *Angl.* Balsam of Copaiva. *Ital.* Balsamo di Copau. *Allem.* Balsam von Copaiva.

*Le Baume de Copahu* se tire par l'incision qu'on fait à l'écorce d'un arbre assez élevé qui vient dans l'Amérique méridionale, & principalement au Brésil. On en trouve aussi dans les Antilles. (a) Cet arbre se nomme,

(a) Le P. Labat décrit cet arbre qu'il a vu dans l'Isle de la Guadeloupe. Voyez Nouveaux Voyages aux Isles de l'Amérique, Tom. 2. pag. 315. & suiv.

*Arbor Balsamifera Brasiliensis fructu monospermo.* Raii. hist. *Copaiba.* Pison.

Le *Baume de Copahu* est une résine liquide, dont la couleur est d'un jaune pâle; son odeur aromatique est assez agréable, & sa saveur est un peu amère. On trouve encore une autre espèce de *Baume de Copahu* d'une consistance plus épaisse que le précédent, & semblable à celle du *Miel*; son goût est aussi plus amer, & assez désagréable. Cette dernière espèce doit être rejetée.

Le *Baume de Copahu* abonde en huile essentielle. On peut retirer près de six onces de cette huile d'une livre de *Baume.* (a) On employe le *Baume de Copahu* assez fréquemment dans les ulcères du poumon, dans ceux des reins & de la vessie, & dans les fins des gonorrhées; on s'en sert aussi extérieurement; sa dose, lorsqu'on le donne seul, est depuis gutt. iij. ou iv. jusqu'à xij. mêlé avec le sucre ou dans un jaune d'œuf.

**BAUME DU PÉROU.** *Balsamum Peruvianum.* offic. *Angl.* Balsam of Peru. *Ital.* Balsamo del Peru. *Allem.* Peruvianischer Balsam.

On distingue deux espèces de ce *Baume*, le noir & le blanc.

**BAUME DU PÉROU BRUN ou NOIR.** *Balsamum Peruvianum fuscum vel nigricans.* offic. ou simplement. *Balsamum Peruvianum.* *Angl.* Black. Balsam of Peru. *Ital.* Balsamo nero del Peru. *Allem.* Schwartzter indianischer, Peruvianischer Balsam.

Cette espèce, que souvent on nomme simplement *Baume du Pérou*, est une résine fluide, dont la consistance approche de celle de la *Thérébentine*; sa couleur est d'un rouge tirant beaucoup sur le noir; son odeur est aromatique, & assez agréable; sa saveur est âcre, & un peu amère. On doit rejeter celui qui est noir, & qui a une odeur d'empyreume.

**BAUME BLANC DU PÉROU.** *Balsamum Peruvianum album seu styrax alba.* officin. *Angl.* White Balsam of

(a) Cartheuser fundam. Mater. Med. tom. 2. p. 317.

Peru. *Ital.* Balsamo Bianco del Peru. *Allem.* Weisser indianischer, Peruvianischer Balsam.

Le *Baume blanc du Pérou* est d'une consistance moins épaisse que le précédent; sa couleur est d'un blanc jaunâtre; son odeur est assez agréable, tenant un peu de celle du *Benjoin* & du *Styrax*. Ces deux espèces de *Baume* nous sont apportées de l'Amérique Méridionale, & principalement du Pérou. Le *Baume blanc* se tire par incision de l'écorce d'un autre arbre qui croît dans l'Amérique Méridionale; c'est en faisant bouillir dans l'eau les branches, l'écorce & le tronc du même arbre coupés par morceaux, que les Indiens retirent le *Baume noir*: cet arbre se nomme

*Balsamum ex Peru.* J. B. *Hoitziloxite* seu *Arbor Balsami indici.* *Balsamifera prima.* Hernand. *Cabureiba* seu *Balsamum Peruvianum.* Pison. *Cabui Iba* Maregn.

Le *Baume noir du Pérou* est fort employé. Le *blanc* se trouve plus rarement. Ce *Baume* est nervin, antispasmodique, consolidant, & possède toutes les qualités communes à tous les *Baumes*. *Frideric Hoffman* le préfère à tous les autres, & fait entrer sa teinture dans son *Baume de vie*, dont je donnerai la formule. On donne le *Baume du Pérou* avec succès dans les dissenteries; mais il faut attendre que la fièvre, les grandes douleurs & les autres symptômes qui indiquent l'état inflammatoire, soient diminués. On le donne aussi dans les ulcères du poulmon. *Boerrhave* se servoit beaucoup de ce *Baume*, qu'il regardoit comme un très-bon tonique nervin. On le trouve dans la plus grande partie des formules de ses consultations. La dose du *Baume du Pérou* est depuis iij. gouttes jusqu'à xij. & xx. Le *Baume noir du Pérou* entre dans le *Baume de Gayac*, & dans les *Pilules aromatiques* de cette Pharmacopée. Il entre dans la *Thériaque céleste*, l'*Orviétan*, le *Baume de Lucatel*, & les *Pilules balsamiques de Morton* du Dispensaire de Paris.

On trouve encore dans les boutiques une troisième espèce de *Baume du Pérou*. Ce dernier *Baume* est sec, d'une couleur jaune doré, assez brillante; mais il est assez difficile

difficile de le distinguer du *Baume de Tolu*, dont nous allons parler, & il y a apparence que c'est la même chose, ou du moins que ces deux *Baumes* ont beaucoup d'analogie ensemble, & qu'on peut les confondre.

**BAUME DE TOLU.** *Balsamum Tolutanum.* officin. *Balsamum solidum* Quorumdam. On le nomme aussi

**BAUME DE CARTHAGENE. BAUME D'AMERIQUE.** *Angl.* Balsam of Tolu. *Ital.* Balsamo del Tolu. *Allem.* Balsam von Tolu.

Le *Baume de Tolu* est un suc résineux, solide, sec & un peu friable; sa couleur est d'un jaune doré, tirant quelquefois un peu sur le rouge; son odeur approche beaucoup de celle du *Benjoin*, & est assez agréable; son goût est fort doux, sans être âcre ni amer, comme celui des autres *Baumes*, dont la saveur excite quelquefois des nausées. On trouve souvent ce *Baume* d'une consistance moins sèche & moins friable, & tenant le milieu entre l'état de solidité, & celui de fluidité.

On nous l'apporte dans des calebasses; il vient de l'Amérique méridionale, dans les environs de Carthagène; on le tire par incision de l'écorce d'un arbre qui ressemble un peu aux bas Pins. Cet arbre se nomme *Balsamum Tolutanum foliis ceratiæ* (Caroubier) *similibus quod candidum est.* C. B. P. *Balsamum de Tolu.* J. B. *Balsamum Provinciae Tolu. Balsamifera quarta.* Hernand.

Le *Baume de Tolu* est beaucoup moins âcre & moins irritant que le *Baume du Pérou* ordinaire; on le donne avec succès dans les maladies de poitrine, & dans tous les cas où les *Balsamiques* conviennent. La dose est depuis gr. vj. jusqu'à ʒß. on s'en sert aussi extérieurement.

Le *Baume de Tolu* entre dans le *syrop Balsamique* ou de *Tolu*, & dans le *Baume Traumatique* de cette Pharmacopée, dans le *Baume nervin*, & dans le *Baume du Commandeur* de celle de Paris.

Nous nous servons encore assez fréquemment d'un *Baume* qu'on recueille en Canada, sur une espèce de sapin nommé *petit Epicia de Virginie* ou *Sapinette de Canada.* *Abies*

*minor Pectinatis foliis, Virginiana, conis parvis subrotundis. Plucknetii.*

On nomme ce Baume

**BAUME BLANC DE CANADA.**

Ce Baume est une espèce de *Thérébentine* assez fluide, claire, d'une couleur blanchâtre, dont l'odeur & la saveur sont beaucoup plus douces que celles de la *Thérébentine ordinaire*. On l'employe aux mêmes usages que les autres *Baumes*. Sa dose à l'intérieur est depuis gutt. iij. jusqu'à xv. ou xx.

**BDELLIUM.** *Bdellium gummi. officin. Angl. Bdellium. Ital. Bdelio. Allem. Gummi Bdellium.*

Le *Bdellium* est une Gomme-résine qu'on nous apporte en morceaux ou espèces de larmes de différente grosseur. La couleur de ces morceaux est ordinairement d'un jaune doré un peu rouge, plus brillant à l'intérieur qu'au dehors. Quelques-uns de ces morceaux sont d'une couleur brune & plus foncée; en général, le *Bdellium* a assez l'apparence de la *Myrrhe*, avec laquelle on le trouve assez souvent mêlé. Son goût est un peu amer; son odeur, lorsqu'on en met sur le feu, n'est pas désagréable; on doit le choisir en morceaux clairs & transparens, d'un gris jaunâtre en-dessus, & le plus sec qu'il est possible. On le mêle aussi quelquefois avec la *Gomme du Sénégal*. Cette dernière est plus pâle, & ne brûle point de même que les autres Gommés, au lieu que le *Bdellium* s'enflamme. On nous l'apporte des Indes & de l'Arabie: mais on ne connoît point encore l'arbre dont on le retire.

Le *Bdellium*, ainsi que les autres Gommés-résines, est regardé comme atténuant & tonique. Il est mis au nombre des antihystériques; on s'en sert intérieurement sous la forme de Pilules, depuis gr. viij. jusqu'à xxiv. extérieurement il est discutif, & même légèrement maturatif. Le *Bdellium* entre dans le *Mithridate*; le Dispensaire de Paris le fait entrer encore dans l'*Emplâtre Diabotanium*; le *Dia-chylum magnum*; le *Baume verd*, &c.

**BECABUNGA.** *Becabunga. officinar. Veronica aquatica major, folio subrotundo. Mor. Hist. Plant. & I. R. H.*



*Anagallis aquatica major, folio subrotundo.* C. B. P. *Angl.* Brooklime. *Ital.* Becabunga. *Allem.* Bachbungen, Wasserbungen.

On se sert des feuilles fraîches du *Becabunga*. Ces feuilles sont arrondies, assez épaisses, d'un verd un peu foncé. Elles naissent opposées sur les tiges; on trouve cette plante sur le bord des rivières & des ruisseaux dans les environs de Paris. La saveur du *Becabunga* est très-légerement âcre; cette plante est mise au nombre des antiscorbutiques. Elle n'a pas tant d'âcrimonie que la plupart des plantes de cette classe; & par cette raison elle convient mieux aux différentes constitutions; on la fait entrer dans les bouillons & dans les ptisannes. On en exprime le suc; on le clarifie, & on le donne à la dose de ℥iij. ou iv. Le suc de *Becabunga* entre parmi les sucscorbutiques de ce Dispensaire. Celui de Paris s'en sert dans le *syrop* & le *vin antiscorbutiques*, & dans la formule qu'il donne de la *décoction antiscorbutique*.

**BENJOIN.** *Benzoinum Benevivum. Assa dulcis.* offic. *Angl.* Benjamin. *Ital.* Bengioino. *Allem.* Benzoe. Wohlricchender Asand.

On tire cette résine par des incisions qu'on fait à une espèce de Laurier qui croît dans l'Isle de Sumatra, dans le Royaume de Siam, & dans quelques-autres endroits de l'Inde. Cet arbre qui est fort beau, porte le nom d'*Arbor Benzoini folio citri*. J. B. *Laurus foliis enervibus, obverse ovatis, utrinque acutis, integris annuis.* Linn. Hor. cliff.

On distingue deux sortes de *Benjoin* dans les boutiques; l'un est nommé *Benzoinum Amygdaloides. Benjoin Amendé.*

Cette espèce de *Benjoin* qu'on choisit toujours pour l'usage de la Médecine, est sec, dur, fragile, inflammable. Il est d'un brun pâle, quelquefois un peu rougeâtre; & parsemé de taches blanches & de grains blancs, qui ont la figure d'Amandes, d'où lui est venu son nom. Son odeur est agréable, & assez pénétrante; elle le devient encore plus, si on le brûle; sa saveur est résineuse, avec un peu d'âcreté. L'autre espèce de *Benjoin* est d'une couleur obscure, noirâtre, & a très-peu de taches blanches.

Le *Benjoin* est composé d'huile & de sel acide. Ce sel, à l'aide d'une chaleur très-douce, se sublime, & entraîne avec lui une portion d'huile : c'est ce qu'on nomme *Fleurs de Benjoin*.

Le *Benjoin* est incisif & stimulant. On se sert plus souvent pour l'intérieur, des fleurs de *Benjoin*, que du *Benjoin* même. On les employe dans l'asthme humide, & dans les autres engorgemens visqueux de la trachée artère & des bronches. Leur dose ordinaire est depuis gr. j. jusqu'à x. On les donne sous la forme de Bol ; on tire aussi par le moyen de l'*Esprit-de-vin*, une teinture du *Benjoin* ; on s'en sert quelquefois dans les mêmes maladies à la dose de gutt. xx. On employe le *Benjoin* dans les parfums, & dans les fumigations. Quelques Auteurs recommandent ces dernières dans les maladies du poumon. Elles peuvent quelquefois être utiles : mais on ne doit s'en servir qu'avec précaution, & ne pas oublier que la fumée du *Benjoin* qu'on brûle, est très-irritante, & fait tousser beaucoup.

Le *Benjoin* entre dans le *Baume du Commandeur*, dans l'*Emplâtre stomachique*, & dans quelques autres compositions du Dispensaire de Paris. Ses fleurs entrent dans les *Pilules Balsamiques de Morton*.

BEZOARD. BEZOARD ORIENTAL. *Bezoar orientalis*. *Lapis Bezoar orientalis*. *Angl.* Bezoar. *Ital.* Bezoar orientale. *Allem.* Orientalischer Bezoar.

Le *Bézoard oriental* est une matière solide qu'on trouve dans le quatrième ventricule d'une *Gazelle* ou espèce de *Chèvre*, nommée par les Naturalistes *Gazella indica*, *cornibus rectis longissimis, nigris, prope caput tantum annularis*. *Raii synop. anim.* *Capricerva Bezoardica* *Quorumd.* Cet animal qui est à-peu-près de la grandeur de nos Chèvres ordinaires, se trouve en Perse, & dans plusieurs endroits de l'Inde. C'est ordinairement dans la vieillesse de ces animaux, que le *Bézoard* se forme dans leur estomac. Les Gazelles, dans lesquelles on en trouve, sont maigres, ne mangent point, & paroissent enfin dans un état de maladie, dont cette pierre est la cause, ou du moins l'effet. Il est très-difficile d'avoir des *Bezoards* véritables, & qui

n'ayent point été falsifiés par le mélange d'autres substances. Les marques par lesquelles on connoît le véritable *Bezoard*, sont les suivantes. Ces pierres doivent être composées de plusieurs couches ou lames appliquées les unes contre les autres. Elles doivent être d'une couleur bleuë, ou verdâtre, ou composée de ces deux couleurs, & tirant légèrement sur le noir ; il y en a cependant de jaunes, de rouffes, & de plusieurs couleurs mêlées ensemble : mais ces dernières sont les moins estimées. (a) Les véritables *Pierres de Bezoard* mises & laissées dans l'eau pendant quelque tems, ne troublent point sa limpidité, & ne doivent augmenter ni diminuer de poids. Ces mêmes *Pierres* concassées & mises dans l'*Esprit de nitre* ou dans l'*Esprit de sel*, s'y dissolvent, & la liqueur prend une couleur rouge. Enfin elles ne doivent pas avoir beaucoup d'odeur. Mais souvent on les falsifie, en y mêlant de l'*Ambre-gris*, du *Musc*, & d'autres substances qui leur donnent une odeur que le vrai *Bezoard* ne doit point avoir. On trouve des *Pierres de Bezoard* de différente forme, & de différente grosseur. Ces *Pierres* sont rondes ou ovales, quelquefois d'une figure irrégulière. Quelques-unes sont de la grosseur d'un œuf de poule, ou d'un œuf de pigeon ; d'autres au contraire (& c'est le plus grand nombre,) sont beaucoup plus petites.

Le *Bezoard* est une des substances à laquelle on a attribué les plus grandes vertus. Les Arabes, les Empiriques, & les Charlatans, avoient commencé à le vanter, comme l'*Alexipharmaque* le plus puissant, propre à combattre toutes les espèces de venins, spécifique dans toutes les maladies pestilentielles, & celles qu'on nomme communément malignes. Les Médecins ont adopté pendant long-tems ces idées. Quelques-uns ont même renchéri sur les louanges qu'avoit données au *Bezoard* cette espèce d'hommes, sujette à se livrer à l'entousiasme. On est enfin revenu de l'admiration qu'on avoit eu pour le *Bezoard* ; on a observé plus attentivement ses effets, & on s'est apperçu que le

(a) Voyez Cartheuser Fundam. Mater. Médic. tom. 1. p. 208.

*Bezoard* ( du moins tel que nous l'avons dans nos boutiques ) n'étoit qu'un absorbant , dans lequel il peut se trouver quelques parties volatiles , que la nature animale lui procure. Mais ces dernieres doivent être en très-petite quantité ; car le goût & l'odeur peuvent à peine les faire découvrir dans le *Bezoard* qui n'a pas été falsifié. Ce n'est donc qu'en qualité d'absorbant qu'on doit employer le *Bezoard* ; on le donne ordinairement en poudre depuis gr. v. jusqu'à xv. Le *Bezoard oriental* entre dans la *poudre Bezoardique* de cette Pharmacopée , & dans la *poudre de Pattes d'Ecrevisses* du Dispensaire de Paris.

On se sert souvent d'un autre *Bezoard* qui est moins rare que le précédent , & nommé

**BEZOARD OCCIDENTAL.** *Bezoar occidentalis.*

Ce *Bezoard* se trouve au Pérou & au Brésil , dans l'estomac d'une espèce de chèvre *Capricerva, occidentalis. Cuguacu.* Cet animal tient du cerf & de la chèvre. Le *Bezoard occidental* est plus fragile , & d'une texture plus lâche que l'*Oriental* ; on y rencontre aussi plus souvent des poils ou d'autres matieres semblables , placées dans son centre. Il est beaucoup moins estimé que l'*Oriental* , auquel cependant on le substitue très-souvent par la difficulté d'avoir le premier.

On trouve aussi dans les boutiques des *Bezoards factices* ; bien différens de ceux dont on vient de parler. Parmi les *Bezoards factices* , celui qu'on nomme

**PIERRE DE GOA.** *Bezoar compositus* , sive *lapis de Goa* , est le plus connu. C'est un mélange de pierres précieuses , telles que le *Rubis* , l'*Hyacinte* , &c. de *Musc* , d'*Ambre-gris* , de *Corail* , de *Bezoard oriental* , & de feuilles d'*or*.

**BISTORTE.** *Bistorta major* , radice magis & minus intortâ. C. B. P. & I. R. H. *Bistorta*. Dod. *Angl.* Bistort. & Snake Weed. *Ital.* Bistorta. *Allem.* Shalangen-oder Ratterwurts.

La *Bistorte* vient dans les Pays chauds , dans les Alpes & les Pyrénées. On en trouve aussi dans les montagnes d'Auvergne. La racine qui est la seule partie qui soit

en usage, est assez grosse, garnie de plusieurs fibres, semblables à des cheveux. Cette racine est brune à l'extérieur, d'un rouge couleur de chair intérieurement; elle est remplie de nœuds, recourbée & repliée sur elle-même; on trouve cependant de ces racines qui ont peu de courbures, & sont assez droites; son goût est astringent; elle n'a point d'odeur; la *racine de Bistorte* est mise au nombre des stiptiques. Quelques Auteurs ont voulu lui donner aussi une qualité alexipharmaque; mais on sçait combien on doit peu compter sur une vertu de cette espèce, surtout dans une substance inodore, & dans laquelle on ne découvre rien que d'astringent. C'est dans cette dernière vue qu'on emploie quelquefois la racine de *Bistorte*, soit en décoction, à la dose de ℥ss. sur ℥iij. de liqueur, ou bien en poudre depuis ℥j. jusqu'à ℥j. On incorpore cette poudre dans quelque *Conserve*, ou on en forme un Bol avec un *syrop*. L'usage de la *Bistorte* seule est assez rare. La *racine de Bistorte* entre dans les espèces de *Scordium* de ce Dispensaire, & dans la *Poudre astringente*, le *Diascordium* & l'*Orviétan* de celui de Paris.

BITUME DE JUDÉE. ASPHALTE. *Bitumen Judaicum*. offic. *Asphaltum*. Dioscor. *Karabe Sodomæ* & *gummi funerum*. Serapion. *Mumia Quorumdam*. *Angl.* Jew's Pitch. *Ital.* Bitume Giudaico. *Allem.* Juden-Pech.

Le *Bitume de Judée* est une substance qu'on ramasse sur la surface de la Mer morte, ou lac *Asphaltide*. Ce *Bitume* est solide, cassant, d'une couleur brillante, & presque noire. Cependant en le cassant & examinant les morceaux vis-à-vis une lumière, ils paroissent d'une couleur qui tire un peu sur le rouge. Le *Bitume de Judée* a une odeur forte & bitumineuse. Il s'enflamme, & répand alors une odeur plus pénétrante & plus désagréable. On le vend souvent mêlé avec du *Pissasphalte*, autre Bitume moins solide, dont l'odeur tient le milieu entre la *Poix* & le *Bitume*; souvent même on vend le *Pissasphalte* desséché pour du *Bitume de Judée*. Les Egyptiens faisoient entrer le *Bitume de Judée* dans les matières dont ils se servoient pour les embaumemens. Dans quelques-uns même, ils n'em-

ployoient presque que ce Bitume. (a) On ne se sert ordinairement du *Bitume de Judée* que dans quelques préparations Pharmaceutiques, telles que la *Thériaque*. Il entre aussi dans l'*Emplâtre Diabotanium* du Dispensaire de Paris.

**BOL D'ARMENIE.** *Bolus Armena. Bolus orientalis.* offic. *Angl.* Bole Armenic. *Ital.* Bolo orientale. *Allem.* Armenischer Bolus.

**BOL ROUGE. BOL DE FRANCE.** *Bolus rubra nostras. Bolus Gallicus.* offic. *Angl.* French Bole. *Ital.* Bolo di Francia. *Allem.* Frantzoesisch Bolus.

Les *Terres Bolaires* sont des espèces de terres argilleuses, (b) douces & grasses au toucher, qui s'attachent à la langue, & dont le goût est un peu stiptique. Presque tous les *Bols* contiennent une terre métallique, ordinairement martiale, & un peu d'acide vitriolique. (c) On en trouve de différentes couleurs. Les deux *Bols* annoncés au commencement de cet article, sont ceux qu'on conserve ordinairement dans les boutiques.

Le *Bol d'Arménie* qui vient de cette partie de l'Arménie, qui est voisine de Cappadoce, est d'une couleur safranée, ou d'un jaune un peu rouge. On le falsifie très-souvent. Quelques Auteurs prétendent même, que presque tout ce qu'on nous vend pour *Bol d'Arménie*, *Terre sigillée*, & de *Lemnos*, n'est autre chose que de la terre à *Pipe* broyée avec de l'ocre. (d) On se sert indifféremment du *Bol d'Arménie*, & du *Bol de France*. Ce dernier est même plus en usage, parce qu'il est moins sujet à être altéré.

Le *Bol de France* est d'un jaune tirant sur le rouge pâle. On le retire du côté de Saumur & de Blois, de Bourgogne, & de différens endroits de la France. Le *Bol* est souvent mêlé de matieres étrangères, telles que des pierres, du gravier, &c. On le prépare par cette raison avant que

(a) Voyez le sçavant Mémoire de M. Rouelle, sur les *Embaumemens des Egyptiens*. Mém. de l'Acad. des Sci. Ann. 1750.

(b) Mineralogie de M. Wal-

lerius. Paris 1753. tom. 1<sup>er</sup>.

(c) Cartheuser fundam. Mater. Medicæ. tom. 2. pag. 641.

(d) Godfrey miscellan vere utilia. Pag. 50.

de s'en servir, c'est-à-dire, qu'en le broyant & en le lavant, on le sépare de ces matieres étrangères.

Le *Bol* est astringent. Les Anciens lui attribuoient encore de grandes vertus, en le faisant entrer dans leurs compositions alexipharmiques. Mais tout concourt à détruire ces idées; on s'en sert quelquefois intérieurement à la dose de gr. x. jusqu'à xx. dans les hémorragies. On en met aussi quelquefois dans les potions qu'on donne dans les mêmes maladies, & dans la dissenterie. Le *Bol* est aussi d'usage à l'extérieur, comme astringent. Il entre dans la *Pierre medicamenteuse*, dans la *Poudre de Bol composée*, dans les espèces de *Scordium* ou *Diascordium* & dans les *Tablettes cardialgiques* de cette Pharmacopée, dans l'*Orviétan*, la *Poudre* & les *Pilules astringentes*, &c. du Dispensaire de Paris. On sçait aussi qu'on peut se servir des *Bols* comme intermedes dans la distillation de l'*Esprit de nitre*. L'*Acide vitriolique* qu'ils contiennent, quoiqu'en petite quantité, est capable de chasser l'acide nitreux, en s'emparant de la base du *nitre*.

BORAX. *Boracium* sive *chryfocolla Tincar.* offic. *Angl.*  
Borax. *Ital.* Borace. *Allem.* Borrax, Borax.

Le *Borax* est un sel qu'on retire dans la Perse, & dans les Etats du Mogol. On est fort peu instruit sur la nature des terres qui le produisent; on a même ignoré long-tems quelle étoit la nature de ce sel. M. Baron de l'Académie des Sciences, a enfin démontré dans un excellent Mémoire qu'il a lu dans cette Académie, (a) que le *Borax* n'étoit qu'un composé de sel alkali-fixe, semblable à la base du sel marin, ou au sel de *Soude*, qui est la même chose, & a un sel d'une nature particuliere, & jusqu'à présent inconnue, nommé *sel sédatif*. On trouve deux espèces de *Borax*; l'une est le *Borax* naturel ou brut; l'autre a été purifiée par l'art, & se nomme *Borax raffiné*. Le *Borax brut ou naturel*, est d'une couleur bleuâtre, ou tirant sur le verd obscur; il est assez dur, pésant, mêlé de

(a) Voyez Mémoires de Mathématiques & de Physique, présentés à l'Académie des Sciences; pré-|| sentés à l'Académie des Sciences; || tom, 1<sup>er</sup>.

parties terrestres, & enduit d'une espèce de matiere grasse. Sa saveur qui d'abord est assez douce, devient bientôt âcre, & laisse un goût urineux, ainsi que les alkalis-fixes.

Le *Borax purifié* ou *rafiné*, qui est ordinairement employé en Médecine, est d'une couleur blanche. Il est demi-transparent, & ressemble beaucoup à l'*Alun*. Sa saveur, qui d'abord paroît salée, laisse ensuite une âcreté urineuse. On sçait qu'il se fond très-aisément au feu, & qu'il forme une espèce de verre. Il facilite la fusion des métaux, & sert dans un grand nombre d'Arts. Les Vénitiens étoient autrefois les seuls qui raffinassent le *Borax*. C'est par cette raison que la plupart des Dispensaires désignent le *Borax raffiné*, par le nom de *Borax de Venise*. Les Hollandois ont entrepris ce travail, & ils en vendent à presque toute l'Europe; on fait un mystère de l'opération employée pour purifier ce sel. M. Geoffroy croit (a) que cette purification s'exécute par le moyen d'une lessive de *Chaux vive*. Il est assez probable que c'est un moyen de cette espèce qu'on met en usage, surtout pour débarrasser le *Borax brut* de l'espèce de matiere grasse qui le couvre. Le *Borax* se dissout assez difficilement dans l'eau. Il demande quinze ou seize fois son poids d'eau pour se dissoudre, & il faut même que l'eau soit bouillante. (b)

Le *Borax* est apéritif comme les sels alkalis, dont il tient beaucoup. Il passe pour émménagogue; on le recommande pour faciliter l'accouchement, & l'extraction du Placenta. Mais on sçait que dans ces derniers cas, les remèdes qui seroient trop irritans, sont communément très-dangereux, & que les secours mécaniques, ou tirés de la main seule d'un Accoucheur habile, sont à préférer. Il est vrai qu'on donne ordinairement le *Borax* en si petite quantité, qu'il ne peut pas avoir beaucoup d'inconvéniens: mais en même tems il n'est pas d'une grande utilité. On le donne même très-rarement seul; sa dose est depuis grains

(a) Matière Médicale. tom. I. | ron, sur la Chymie de Lémery.  
1<sup>er</sup>. pag. 255. | pag. 542.

(b) Voyez la note (c) de M. Ba-



x. jusqu'à 36. J'ai dit au commencement de cet article, que le *Borax* étoit composé d'un sel semblable à celui de la soude, & d'un sel connu sous le nom de *Sédatif*. Ce dernier est employé aussi en Médecine; on trouvera dans cette Pharmacopée le procédé, par lequel on peut l'obtenir, que j'y ai ajouté.

**BUIS** ou **BOUIS**. *Buxus arborescens*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Box. *Ital.* Bosso. *Allem.* Buxbaum-Holts.

Cette espèce de *Buis* qui ne diffère de celui dont on entoure les parterres, qu'en ce qu'il s'éleve plus haut, & que son tronc est beaucoup plus gros, se trouve quelquefois dans les Bois des environs de Paris. Le bois, qui est la seule partie qui soit employée, & même rarement, est compact, dur, & d'une couleur jaune. Ce bois passe pour être sudorifique, & quelques Auteurs le substituent au *Gayac*. On trouvera dans cette Pharmacopée une huile tirée du *Buis* par la distillation.

## S U P P L E M E N T

*A la lettre B.*

**BARDANE. GRANDE BARDANE. GLOUTERON.**  
*Lappa major arctium Dioscoridis*. C. B. P. & I. R. H. *Personata*, sive *Lappa major* aut *Bardana*. J. B. *Angl.* Great Burdock. *Ital.* Lappola maggiore. *Allem.* Grosse Kletten.

La *grande Bardane* est très-commune partout. Sa racine qui est noirâtre à l'extérieur, blanche intérieurement; épaisse, assez longue, d'une saveur douceâtre, mêlée d'un peu d'amertume, est d'usage, ainsi que ses feuilles, qui sont quelquefois très-grandes; (j'en ai vu qui avoient près de trois pieds de longueur) elles se terminent un peu en pointe; elles sont vertes en-dessus, blanchâtres & un peu velues en-dessous. Elles sont d'une saveur amère; & lorsqu'elles sont séchées, & qu'on les brûle, elles fument un peu,

Hij

& paroissent par conséquent contenir un sel analogué au *nitre*. On employe aussi quelquefois les semences de cette plante; elles sont longues, noirâtres, & d'une saveur amère, mêlée d'âcreté. Toutes les parties de la *Bardane* sont apéritives; on prétend que sa racine est aussi sudorifique, mais cette dernière vertu paroît fort incertaine. La dose de la racine en poudre, est depuis ℥j. jusqu'à ʒj. On la donne plus ordinairement en décoction depuis ʒss. jusqu'à ʒj. on donne aussi les feuilles en décoction, & on en tire le suc. La racine de *grande Bardane* entre dans la *décoction antiscorbutique*, le *vin de même nom*, & l'*Onguent martiatum* du Dispensaire de Paris. Ses feuilles entrent dans l'*Onguent Populeum*, & l'*Emplâtre Diabotanium* du même Dispensaire. Les semences de *Bardane* brulées entrent dans le remède de Mademoiselle Stephens, pour la pierre.

BELLADONE. *Belladonna* clus. Hist. & I. R. H. *Solanum furiosum*, *solanum lethale*. offic. *Solanum maniacum multis*, *sive Belladonna*. J. B. *Solanum somniferum*. Adv. Lob. *Angl.* *Belladonna*. *Ital.* *Allem.* *Idem*.

On n'employe ordinairement que les feuilles, & quelquefois les bayes de cette plante, mais seulement à l'extérieur. Ses feuilles sont assez grandes, molles, & un peu velues. Cette plante vient dans la forêt de Chantilly, & on la cultive quelquefois dans les jardins. La *Belladonna* est une plante narcotique, dont les effets sont fort dangereux. On trouve plusieurs observations qui prouvent que l'usage des bayes, des feuilles, & des autres parties de cette plante, cause ordinairement le délire, quelquefois un sommeil accompagné de convulsions violentes. Outre les évacuations ordinaires, le vinaigre est regardé comme l'antidote de cette plante; & on l'employe avec succès. Il y a beaucoup d'apparence que les autres acides végétaux, tels que celui du *Citron*, &c. auroient les mêmes effets, & seroient capables de surmonter les accidens qui arrivent à ceux qui ont usé de la *Belladone*, de même que ces acides modèrent l'action de l'*Opium*. On se sert des feuilles de la *Belladone* à l'extérieur, pour calmer les douleurs. Cette application exige cependant quelque attention;

car on en a vu quelquefois arriver des accidens. (a) Les feuilles de la *Belladone* entrent dans le *Baume Tranquille*, & l'*Onguent Populeum* du Dispensaire de Paris. Malgré le danger qui accompagne l'usage intérieur de la *Belladone*, quelques Médecins ont tenté de la donner dans des maladies désespérées, dans lesquelles elle leur paroissoit indiquée; on trouve dans le Journal de Médecine du mois de Mars 1757. une observation de M. *Lambergen*, Professeur de Médecine à Groningue, qui rapporte avoir guéri un cancer ulcéré à la mammelle, en se servant de l'infusion des feuilles séchées de la *Belladone*. Il faisoit infuser ʒj. de ces feuilles dans dix tasses d'eau; il faisoit prendre une tasse de cette infusion à la malade, qui n'éprouva qu'un peu de vertige pendant quelque tems, & de la sécheresse à la bouche. Ce traitement dura dix-sept mois; & la malade ayant pris en tout ʒvj. de *Belladone*, se trouva guérie. Ce remède a été employé depuis à Paris, par quelques personnes qui en ont vanté les succès, & l'ont annoncé comme un *spécifique* dans les cancers. Mais on sçait combien on doit se défier de tous les remèdes qui portent ce nom. Il n'y a presque point d'années où l'on n'en voye éclore quelqu'un, toujours plus exalté que ceux qui l'ont précédé: mais bientôt aussi ce spécifique retombe dans l'oubli, & fait place à un autre. L'entousiasme est un des plus grands obstacles à l'observation; souvent tel remède que la prévention fait regarder comme spécifique, seroit très-bon, si l'engouement où l'on est, laissoit assez de liberté pour distinguer les circonstances dans lesquelles il peut être employé avec succès, d'avec celles dans lesquelles il est inutile & même dangereux. Mais cette observation exige des soins, des réflexions, du travail enfin, & l'empirisme délivre de tout embarras. Je finirai cet article sur l'usage de la *Belladone* dans le cancer, par observer que cette plante avoit été déjà mise en usage pour cette maladie. Juncker (b) dit avoir vu de très-bons effets de l'usage des feuilles de

(a) Voyez Mat. Médic. de M. Geoffroy, tom. 5. p. 284.

(b) Conspectus Therapix generalis. pag. 491.

cette plante, données en très-petite dose dans des cancers qui paroissent incurables. Mais ce Médecin aussi sage qu'éclairé, ajoute en même tems, qu'ayant vu la *Belladone* ne pas produire les mêmes effets dans d'autres occasions, il est plus prudent de ne pas recommander l'usage d'une plante aussi dangereuse, jusqu'à ce que des expériences multipliées ayent fait connoître d'une façon certaine, de quelle utilité elle peut être.

**BETTE. POIRE'E. BETTE BLANCHE.** *Beta alba* vel *Pallefcens quæ Cicla officinarum*. C. B. P. & I. R. H. *Beta candida*. J. B. *Angl.* White Beet. *Ital.* Bieta ou Bietola Bianca. *Allem.* Mangold.

Cette plante se cultive dans les jardins. On en mange les côtes qu'on connoît sous le nom de *Cardes de Poirée*; ses feuilles qui sont larges, épaisses, & d'un verd blanchâtre, sont d'usage. Cette plante est rafraîchissante, & un peu émolliente; ses feuilles bien séchées & mises sur des charbons ardens, fusent, & contiennent par conséquent un sel analogue au *nitre*. On se sert quelquefois du suc de la *Bette*. Ce suc est sternutatoire; on fait entrer les feuilles de *Bette* dans les décoctions & les bouillons rafraîchissans & laxatifs. On applique souvent ces feuilles enduites de beurre-frais sur les endroits sur lesquels on a mis les vésicatoires. Les feuilles de *Poirée* entrent dans la décoction émolliente pour les lavemens du Dispensaire de Paris.

**BETOINE.** *Betonica purpurea*. C. B. P. & I. R. H. *Betonica vulgaris purpurea*. J. B. *Angl.* Betony. *Ital.* *Betonica*. *Allem.* Betonienzehr-Kraut.

La *Bétoine* est une plante aromatique qui croît dans presque tous les Bois; ses feuilles sont oblongues, arrondies, crénelées sur les bords, d'un verd assez foncé; ses fleurs sont en gueule, disposées en épi, & d'une couleur purpurine. Les fleurs & les feuilles de *Bétoine* sont d'usage; cette plante est légèrement tonique & stimulante; ses feuilles séchées & mises en poudre, excitent l'éternuement. On se sert des mêmes feuilles fraîches, & des fleurs en infusion théiforme; les feuilles de *Bétoine* entrent dans l'*Emplâtre* qui porte son nom, dans l'eau *Vulnéraire*, le

*syrop d'Armoise composé*, la *Poudre contre la rage*, & la *Poudre Sternutatoire* du Dispensaire de Paris; enfin ses fleurs entrent dans le *syrop de Stæchas composé* du même Dispensaire.

**BOUILLON BLANC. MOLESNE. BOUILLON BLANC MASLE.** *Verbascum mas. Latifolium, luteum.* C. B. P. & I. R. H. *Thapsus Barbatius.* Gerard. *Verbascum mas & candela regia.* Lob. obs. *Phlomos vulgaris mas Dioscoridis, lanaria, cauda lupi vel lupina,* Quorumdam. *Angl.* Mullein ou Hig-Taper. *Ital.* Verbasco ou Tasso Barbasso. *Allem.* Wullkraut, Himmelbrand, Koenigskertsen.

Le *Bouillon blanc* est très-commun dans toutes les campagnes, & sur le bord des chemins; ses feuilles & ses fleurs sont d'usage. Les premières sont grandes, longues, finissant un peu en pointe, mollasses, d'un verd très-pâle, & recouvertes des deux côtés d'un espèce de duvet cotonneux qui les fait paroître blanches. Elles sont adoucissantes & émoullientes; on les fait entrer très-fréquemment dans les décoctions des lavemens émoulliens, dans les fomentations du même genre, surtout pour les hémorrhoides. On les fait alors bouillir ordinairement dans le lait; les fleurs du *Bouillon blanc* mâle sont composées d'un seul pétale divisé en plusieurs pièces. Elles sont jaunes, & placées le long & au haut de la tige. Ces fleurs séchées ont un peu d'odeur, & elle est assez agréable; elles sont adoucissantes; on s'en sert très-fréquemment en infusion théiforme dans les rhumes & dans les cas où les délayans légers conviennent. Il y a une autre espèce de *Bouillon blanc* qu'on substitue à la première, & qui est aussi commune. Elle se nomme

**BOUILLON BLANC FEMELLE.** *Verbascum fœmina flore luteo magno.* C. B. P. & I. R. H. *Verbascum fœmina flore albo vel pallido.* Park. *Verbascum seu Thapsus Barbatius foliis longioribus & angustioribus* Quorumd. Les feuilles de cette dernière sont plus rondes & plus étroites. Ses fleurs sont d'un jaune pâle, & quelquefois blanches: on se sert indifféremment de ces deux espèces.

BEURRE. *Butyrum. Angl. Butter. Ital. Butiro. Allem. Butter.*

Le Beurre n'est, comme on le sçait, que la partie *huileuse* ou *crémeuse* du lait, séparée presque entièrement des portions *caséuses* & du *petit lait* ou *sérosité* qui y étoient mêlées. Cette séparation s'exécute en battant la *crème* ou le lait tout chaud dans un vaisseau de bois, destiné à cet usage. Par ce moyen, la partie *butireuse* se met en masse, d'une consistance un peu solide, quoique molle.

Le Beurre qui est battu depuis peu, qui n'a reçu aucune altération, soit par le feu, soit par l'addition du *sel marin*, se nomme

BEURRE FRAIS. *Butyrum recens.* Il est adoucissant; légèrement émollient; on le fait entrer dans les pommades, les linimens & les onguens. On en met souvent dans les lavemens: quelquefois dans ces derniers, on se sert de Beurre salé, qui est plus irritant. Le Dispensaire de Paris fait entrer le *Beurre frais* dans l'*Onguent de Tuthie*, & l'*Onguent brun*, plus connu sous le nom d'*Onguent de la Mer*.

BEURRE DE CACAO. *Voyez CACAO.*

BOURACHE. *Borrago floribus cœruleis. J. B. & I. R. H. Corago Quorumdam. Angl. Borrage. Ital. Boragine. Allem. Borretsch. Borragenkraut.*

Les feuilles de cette plante qu'on cultive dans tous les jardins, sont assez larges & arrondies; elles sont rudes, & garnies de petites pointes, ridées, & d'un verd assez foncé. On les employe, ainsi que les fleurs qui sont d'une seule pièce, semblables à une mollette d'éperon, & d'une couleur bleue. Leur centre est surmonté de cinq sommets d'étamines noirâtres, qui par leur réunion forment une espèce de pyramide. La *Bourache* est nitreuse, & fuse sur les charbons quand elle est sèche. Elle est apéritive & rafraîchissante. Ses feuilles sont fort employées dans les bouillons & les tisannes. Les apôsèmes composés avec la *Bourache* & la *Buglose*, sont d'un très-grand usage dans les fièvres, & dans toutes les maladies où les délayans apéritifs sont indiqués; on tire aussi le suc de cette plante; on le

dépure, & on le donne dans les maladies, à la dose de ℥ij. jusqu'à iv. Les fleurs de *Bourache* passent pour être cordiales; & on les met dans le nombre des cinq fleurs qui portent ce nom. Mais on peut douter beaucoup de cette prétendue qualité; elles ont très-peu, & même point d'odeur ni de saveur; elles paroissent par conséquent très-peu propres à être mises dans cette classe. Les feuilles de *Bourache* ou le suc de cette plante, entrent dans la *décotion rouge*, le *syrop de pommes* & de *mercuriale composés*, & quelques autres préparations du Dispensaire de Paris.

BUGLOSE. *Buglosum angustifolium majus*, flore cœruleo. C. B. P. & I. R. H. *Cirsium italicum* Fuchs. *Lycopsis*. Anguil. *Angl.* Bugloss. *Ital.* Buglosa. *Allem.* Ochsenzungen.

La *Buglose* se trouve dans les campagnes, & se cultive aussi dans les jardins. Elle ressemble beaucoup à la *Bourache*, & ses vertus sont les mêmes. Ses feuilles & ses fleurs sont d'usage; ses feuilles sont étroites & oblongues; leur couleur est d'un verd de mer, & elles sont garnies de poils assez longs des deux côtés. Ses fleurs sont monopétales, formées en espèce d'entonnoir, divisé en cinq quartiers. Elles sont d'un bleu purpurin; & on trouve dans leur milieu un bouton velu qui recouvre les étamines; on joint presque toujours la *Buglose* à la *Bourache* dans les tisannes & les bouillons. La *Buglose* entre dans la *décotion rouge*, le *syrop de pommes* & de *mercuriale composés*, l'*Opiat de Salomon*, &c. du Dispensaire de Paris.

## C

CACHOU. *Catechu. Terra Japonica.* officin. *Angl.* Japon Earth. *Ital.* Catechù. *Allem.* Japonische Erde.

On a été long-tems sans connoître la nature du *Cachou*. On le regardoit comme une terre; ce sont ces fausses idées qui lui ont fait donner le nom de *terre du Japon*, parce qu'on l'apportoit de ce Pays. M. Boulduc a commencé à faire revenir du préjugé dans lequel on étoit que le Ca-

*chou* étoit une terre. (a) Herbert de Jager, & Otthon Helbigius, ont donné aussi des observations très-intéressantes sur cette matiere, dans les Ephémérides d'Allemagne. Enfin, M. de Jussieu a donné un Mémoire, dans lequel il décrit fort exactement (b) le fruit qui donne ce suc épais. Le *Cachou* est un extrait solide d'un fruit nommé *Arec*. Ce fruit naît sur une espèce de palmier, qui croît sur la côte de Coromandel, & dans d'autres endroits des grandes Indes, surtout sur les côtes maritimes, & dans les terrains sablonneux. Cet arbre est nommé par les Botanistes, *Palma cujus fructus sessilis FAUFEL dicitur*. C. B. P. *Areca sive Fauvel*. Clus. exot. *Caunga* H. Malab.

Le fruit de cet arbre est aussi gros qu'un œuf de poule. Son enveloppe extérieure est coriace, d'une couleur grise, tirant un peu sur le verdâtre ou le jaunâtre. On trouve dans l'intérieur une matiere, semblable à la bourre de soye; au centre de cette espèce de filasse, on apperçoit une capsule qui renferme une semence d'une couleur grisâtre extérieurement, & marbrée intérieurement, de couleur rougeâtre & blanchâtre. C'est particulièrement à cette semence qu'on a donné le nom d'*Arec* ou d'*Areca*. (c) On prend ces semences quand elles sont encore vertes; on les coupe par tranches, & on les fait infuser dans l'eau chaude pendant long-tems. Lorsque la teinture est assez forte, on la passe, & on la fait évaporer en consistance d'extrait solide. Quelques Auteurs prétendent qu'on ajoute dans cet extrait de la chaux de coquillages: mais il ne paroît pas qu'il y ait dans le *Cachou* aucune matiere étrangere, ou du moins s'il y en avoit, ce seroit en très-petite quantité. (d)

Le *Cachou* paroît composé de parties résineuses, & de parties gommeuses, car il se dissout dans l'eau & dans l'Esprit-de-vin. Il est d'une consistance solide & sèche; sa couleur est d'un rouge noirâtre, plus marqué à l'extérieur qu'à l'intérieur; sa saveur est astringente, & un peu amère, mais

(a) Mém. de l'Académ. des Sciences, ann. 1710.

Sciences, ann. 1709.

(c) Voyez *ibidem*.

(b) Mémoires de l'Académie

(d) Voyez *ibid.*



d'une amertume qui n'est pas désagréable. Il n'a point d'odeur; on doit rejeter celui qui est rempli de sable, de gravier, & d'autres impuretés; on l'apporte des Indes orientales, & quelquefois du Japon, quoique l'*Arec* ne vienne point dans ce pays, & que le *Cachou* qu'on trouve au Japon, vienne des côtes de l'Inde.

Le *Cachou* est un tonique astringent qui convient très-bien, lorsqu'il est nécessaire de raffermir le ton de l'estomac & des intestins. Il est par conséquent bien indiqué sur la fin des diarrhées séreuses, après qu'on a fait précéder les évacuations convenables. Extérieurement il est très-propre à raffermir les gencives dans les affections scorbutiques. Il convient dans le relâchement du voile du palais, de la luette, & des amygdales, surtout lorsque des parties sont trop gonflées par une mucosité épaisse qui séjourne dans les cryptes glanduleuses, dont elles sont remplies. Il remédie par la même raison, à la fétidité de la bouche; enfin on l'employe dans les hémorragies. On le prépare ordinairement avant que de l'employer. Cette préparation ne consiste qu'à le dissoudre dans l'eau chaude, le passer pour le débarrasser des matieres étrangères qu'il peut contenir, & le faire évaporer jusqu'à siccité. Lorsque le *Cachou* est bien choisi, & qu'il est bien pur, on peut le donner sans être préparé; sa dose ordinaire en substance, est depuis gr. x. jusqu'à ʒj. En décoction on en met ʒj. ou ʒiſs. en poudre qu'on fait bouillir légèrement dans ʒxvj. ou une chopine d'eau qu'on donne par verrées. On trouvera dans cette Pharmacopée une *teinture de Cachou* tirée par l'*Espirit-de-vin*. La même Pharmacopée en forme des *trochisques*, & le fait entrer dans la *Poudre de Succin composée*. Le Dispensaire de Paris fait encore entrer le *Cachou* dans la *Poudre* & les *Pilules astringentes*.

CALAMENT A ODEUR DE POULIOT. *Calamintha Pulegii odore*, sive *Nepeta*. C. B. P. & I. R. H. *Nepeta agrestis* Cord. *Angl.* Calamint. *Ital.* Calaminta ou *Nepeta*. *Allem.* Kornmuentz, Feldmuentz, Wilder Poley.

Les feuilles de cette plante sont d'usage; on employe aussi les fleurs; ses feuilles sont arrondies, un peu dente-

lées, velues. Elles ont l'odeur & la saveur du *Pouliot*; cette plante vient ordinairement dans les Provinces Méridionales de la France, & dans les pays chauds; elle est dans la classe des aromatiques, & par conséquent elle est stomachique & carminative chaude. Elle convient toutes les fois que ces sortes de remèdes sont indiqués; elle contient de l'huile essentielle, & on en retire une eau aromatique par la distillation. Il y a encore deux autres espèces de Calament, dont l'une est le CALAMENT ORDINAIRE. *Calamintha vulgaris vel officinarum Germaniæ*. C. B. P. L'autre est le CALAMENT DE MONTAGNE. *Calamintha magno flore*. C. B. P. *Calamintha montana flore magno ex calice longo*. J. B.

On substitue souvent ces deux espèces à la première dont j'ai parlé. Le *Calament* ordinaire vient dans les environs de Paris; celui de montagne se trouve dans les Alpes & les Pyrénées. Le *Calament* entre dans la *Thériaque*. Le Dispensaire de Paris le fait entrer encore dans l'eau *Vulnéraire*, dans la *poudre d'Acier*, & dans l'*Onguement Mariatum*. Il employe les fleurs dans le *syrop de Stœchas composé*.

CALAMUS AROMATICUS. offic. RACINE DE CALAMUS AROMATICUS. *Acori veri, sive Calami Aromatici officinarum, radix*. Angl. Sweet Flag. Ital. Calamo Aromatico. Allem. Calmus, Rechter Ackermann.

La plus grande partie des Auteurs de Matière Médicale & de Pharmacie, ne font du véritable *Acorus* & du *Calamus aromaticus*, qu'une même chose. La Pharmacopée dont je donne la traduction, est tombée dans cette erreur; & c'est pour me conformer au texte que j'ai confondu sous la même dénomination, ces deux substances qui sont différentes. M. Geoffroy les a distinguées avec son exactitude ordinaire. (a) Mais il a été trompé sur le *Calamus aromaticus* qu'il a cru être une racine. Le Dispensaire de la Faculté de Médecine de Paris a rectifié cette erreur; & dans le catalogue des Médicaments simples, on trouve le Cala-

(a) Matière Médicale, tom. 2<sup>ème</sup>. p. 4. & suiv.

*mus aromaticus* sous son vrai nom, qui est *Arundo syriaca aromatica foliis ex adverso sitis*. Morif. Hist. Oxon. *Cassabel Darira*. Prosp. Alpin. exotic. LE ROSEAU AROMATIQUE. On l'apporte du Levant par Marseille. Il est ordinairement en bottes ou espèces de fagots, composés de Roseaux de la grosseur d'une plume, d'un gris rougeâtre à l'extérieur, blanchâtre au-dedans, avec une moëlle qui est blanche aussi; son odeur est agréable & aromatique; sa saveur est de même, mais amère, & légèrement âcre. Il faut prendre garde que sa moëlle ne soit pas jaune & réduite en poussière; car c'est une marque qu'il a été attaqué par les vers. (a)

L'ACORUS VRAI. *Acorus verus*, officinis falsè *Calamus aromaticus*. Gerardi, est une racine assez longue, noueuse, roussâtre extérieurement, blanche à l'intérieur, dont la saveur est amère, âcre & aromatique; il faut la choisir mondée de ses filamens, difficile à rompre, & prendre garde qu'elle ne soit point moisie ni vermoulue. Cette racine vient de Tartarie, de Pologne, & de quelques autres endroits; c'est d'elle, que la Pharmacopée de Londres se sert sous le nom de *Calamus aromaticus*. Elle est dans la classe des amers aromatiques; elle entre dans la *Thériaque* & le *Mithridate*. Le Dispensaire de Paris fait encore entrer l'*Acorus* dans le *Vinaigre des quatre voleurs*, dans l'*Orviétan*, dans la *poudre d'Arum composée*, dans l'*Essence Carminative de Wedelius*, &c. Le même Dispensaire fait entrer le *Roseau aromatique* dans le *syrop de Stœchas composé*, & quelques autres préparations.

CAMOMILLE. CAMOMILLE ROMAINE. *Chamœmelum nobile*, sive *Leucanthemum odoratius*. C. B. P. & I. R. H. *Chamœmelum odoratissimum repens flore simplici*. J. B. Angl. Roman Camomile. Ital. *Camomilla Romana*. Allem. Roemische Chamillen, Edle Chamillen.

Cette espèce de *Camomille* qu'on cultive dans les jardins, est celle dont on se sert dans cette Pharmacopée. Il

(a) Voyez Pomet, Histoire générale des Drogues, tom. 1. pag. 100.

y a encore deux espèces de *Camomille* qu'on employe assez indifféremment : l'une est nommée

**CAMOMILLE ROMAINE A FLEURS DOUBLES.**

*Chamœmelum nobile flore multiplici.* C. B. P. & I. R. H.  
L'autre qui vient dans les champs aux environs de Paris , est connue sous le nom de

**CAMOMILLE ORDINAIRE ou DES CHAMPS.** *Chamœmelum vulgare , Leucanthemum Dioscoridis.* C. B. P. & I. R. H. *Anthemis.* Matt. Cord.

Les feuilles de la *Camomille* sont fort découpées. Elles ont une odeur forte , ainsi que les fleurs qui naissent à l'extrémité des tiges. Ces fleurs sont radiées , & composées de fleurons jaunes , entourés de demi-fleurons blancs. Les fleurs de la *Camomille romaine* à fleurs doubles , ne sont presque composées que de demi-fleurons blancs , qui cachent les fleurons jaunes , de manière que ces fleurs paroissent blanches. On se sert des feuilles , & plus souvent encore des fleurs de *Camomille*. La *Camomille* est d'un usage fort étendu ; elle est regardée avec raison comme antispasmodique , carminative , stomachique ; elle est atténuante , discutive , douée d'un principe volatil , & d'une huile essentielle , quoiqu'elle soit en petite quantité. La *Camomille* n'a pas les inconvéniens des autres remèdes de la même espèce , qui portent ordinairement avec eux trop de chaleur. Elle est tempérée par un peu de mucilage qui est combiné avec les autres principes , ce qui rend cette plante légèrement émolliente. (a) La *Camomille romaine* est plus chaude , & douée de plus d'activité que la *Camomille ordinaire*. L'infusion théiforme des fleurs de *Camomille* est très-utile dans les affections spasmodiques de l'estomac & du canal intestinal , surtout lorsque le spasme de ce canal retient les vents qui y sont contenus , & que ces derniers causent un gonflement capable de rendre la respiration difficile , & de produire des anxiétés. Cette plante en lavement convient aussi très-fort dans ces maladies. Hoffman s'en servoit beaucoup , & en recommande

(a) Voyez Juncker conspectus Therap. general.

l'usage dans toutes les affections vaporeuses. On met les fleurs de *Camomille* en poudre, & on les donne en bol depuis ʒj. jusqu'à ij. & même ʒj. on joint quelquefois ces fleurs en poudre au Quinquina, dans les fièvres intermittentes. Quelques Praticiens ont même recommandé de se servir de la *Camomille* seule pour la guérison de ces fièvres: mais l'usage du Quinquina a toujours paru plus sûr; & il est fort rare qu'on lui substitue la *Camomille* avec le même succès. On se sert aussi de la *Camomille* à l'extérieur, en fomentation & en cataplasme. On trouvera dans cette Pharmacopée une huile essentielle tirée des fleurs de *Camomille*. La même Pharmacopée fait entrer les feuilles de cette plante dans l'*huile verte*, & ses fleurs dans la décoction ordinaire des lavemens. Le Dispensaire de Paris prépare une huile de *Camomille* par infusion & par décoction; il fait entrer les fleurs de cette plante dans la *décoction aromatique destinée à faire des fomentations*, dans l'*Onguent Martiatum*, dans l'*Elixir de Viriol*, l'*essence carminative de Wedelius*, &c. On trouve encore dans les environs de Paris une quatrième espèce de *Camomille* nommée

CAMOMILLE FÉTIDE ou MAROUTE. *Chamæmelum foetidum*. C. B. P. & I. R. H. *Chamæmelum foetidum sive cotula foetida*. J. B. *Partenium* Fuchs. Cette espèce ne diffère de la *Camomille* ordinaire des champs, que par son odeur forte & fétide, & par son âcreté; on s'en sert rarement; on l'employe quelquefois en fumigations & en fomentations.

CAMPÊCHE. (BOIS DE). BOIS D'INDE. *Lignum tinctile Campechense*, offic. *Lignum Campechianum*, species quædam Brasil. Sloan Hist. Angl. Logwood.

L'arbre qui fournit ce Bois, croît dans la Jamaïque, & dans plusieurs autres endroits du nouveau monde. Nous ne l'employons en France que pour la teinture. En Angleterre on s'en sert aussi en Médecine, & il passe pour tonique & astringent. On trouvera dans cette Pharmacopée un extrait tiré de ce Bois.

CAMPBRE. *Camphora* & *Caphura*. officin. *Caphur*. Arab. Angl. *Camphire*. Ital. *Canfora*. Allem. *Campher*, *Kampfer*, *Kapher*.

Le *Camphre* est une espèce de corps résineux, ou d'huile essentielle figée qu'on retire d'un arbre qui naît au Japon, à la Chine, & dans quelques autres endroits des Indes orientales. Cet arbre est du genre des Lauriers, & est nommé *Arbor Camphorifera Japonica Breynii*.

*Laurus foliis ovatis, utrinque acuminatis, trinerviis, nitidis, Petiolis laxis.* Linnoei. H. Cliff.

Pour retirer le *Camphre*, on fait bouillir dans l'eau les branches & les racines du *Camphrier*; on remue continuellement avec un bâton, & lorsqu'on s'apperçoit qu'il s'attache à ce bâton une espèce de gelée blanche, qui n'est autre chose que la *matiere camphrée*, on retire du feu, & on passe; on laisse la matiere qui a passé en repos pendant une nuit, & le lendemain on trouve le *Camphre* coagulé en une masse. (a) Le *Camphre* en cet état est ce qu'on nomme *Camphre brut*. Il est d'une couleur roussâtre ou grisâtre, & mêlé d'ordures; on nous apporte rarement du *Camphre brut*. Les Hollandois vont l'acheter au Japon & à la Chine, & l'apportent dans leur Pays, où ils le raffinent, & le vendent ensuite à toute l'Europe. Les Hollandois font une espèce de secret de la méthode qu'ils employent pour raffiner le *Camphre*. On sçait en général que c'est en le sublimant qu'ils parviennent à le purifier. Mais on prétend qu'ils se servent d'une manipulation particulière, qui paroît assez compliquée par les descriptions qu'on en a données. Il faut convenir cependant qu'elle n'est pas encore bien connue. A la Chine (b) lorsqu'on veut raffiner le *Camphre*, on cherche quelque vieille muraille faite de terre; on prend de cette terre qu'on réduit en poudre très-fine; on met une couche de cette terre pulvérisée dans le fonds d'un bassin de cuivre rouge; par-dessus on place une couche de *Camphre*, & on continue d'arranger alternativement une couche de terre & une de *Camphre*; on met dessus le tout des feuilles de Pouliot; on recouvre le bassin

(a) Voyez la Lettre du Pere d'Entrecolles, Missionnaire de la Chine, dans le 24<sup>me</sup>. Recueil des

Lettres Edifiantes & curieuses, p. 415. & suivantes.

(b) Voyez *ibid.* p. 420, & suiv.

de cuivre avec un autre bassin, & on lutte les jointures avec une espèce de terre grasse. On met alors le bassin sur le feu ; on doit être fort attentif à en donner le juste degré : il ne doit être ni trop fort ni trop foible ; on laisse ensuite refroidir les vaisseaux ; on les sépare, & on trouve le *Camphre* pur, sublimé & attaché au second bassin qui couvroit le premier. Feu M. Lémery a purifié le *Camphre brut*, en le faisant sublimer en fleurs dans une cucurbite de verre, couverte d'un chapiteau de même matiere ; il ne s'est servi d'aucune addition. (a) On trouve aussi dans les Mémoires des Curieux de la Nature, (b) que M. Kühnft a réussi à raffiner le *Camphre*, en le distillant avec l'eau, & sublimant ensuite (dans une cucurbite de verre fort ample, & garnie d'un chapiteau aveugle, ) le *Camphre* qu'il avoit obtenu par sa première opération. Il a eu par ces moyens des gâteaux de *Camphre* d'une figure orbiculaire, ronde, & semblables à ceux qu'on apporte de Hollande. Le *Camphre raffiné*, qui seul est en usage en Médecine, est blanc, léger, transparent ; il paroît légèrement onctueux au toucher. Son odeur est aromatique, très-forte & très-pénétrante ; sa saveur est amère & fort âcre, quoique en même tems elle cause un sentiment de froid ; il se dissout tout entier & très-aisément dans l'Esprit-de-vin. Il s'enflamme & brûle sans laisser de charbon ; il se dissout aussi dans les huiles, & se fônd dans les acides minéraux. Avec l'Esprit-de nitre il forme une espèce d'huile, dont on fait quelquefois usage extérieurement. Le *Camphre* est extrêmement volatil ; si on le conserve dans un bocal, bouché simplement d'un papier, il s'évapore en peu de tems, & on trouve le bocal vuide ; on a cru pouvoir empêcher cette évaporation, en couvrant le *Camphre* de graine de Lin : mais ce moyen est totalement inutile, & n'empêche en aucune maniere que le *Camphre* ne se dissipe. M. Baron dans ses Notes sur la Chymie de Lémery, (c) en propose un

(a) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1705. | dem. natur. curiosorum. vol. 5. & 8.

(b) Acta Physico-medica Aca- | (c) Pag. 791.

autre qui est beaucoup plus sûr. Il consiste à renfermer le *Camphre* dans un bocal rempli d'eau; il faut ensuite boucher le bocal avec un morceau de vessie mis en double; & lorsque ce vase est fermé, on le renverse, en mettant en bas l'ouverture du bocal fermé par la vessie.

On voit par tout ce qui vient d'être dit sur le *Camphre*, que c'est une substance d'un genre particulier, qu'on ne peut rapporter, ni aux résines, ni même aux huiles essentielles; il paroîtroit cependant, comme le dit Hoffman dans son excellente Dissertation sur le *Camphre*, (a) qu'il se rapproche davantage de ces dernières, & qu'on peut définir le *Camphre* une huile volatile fort tenue, mais dans un état de *coagulation*. On sçait qu'il y a plusieurs substances végétales qui fournissent une huile légère, odorante, figée, & semblable au *Camphre*. Newman (b) en a tiré du *Thym*. On retire aussi une matière *camphoriforme* de la racine d'*Enula campana*, comme je le dirai à l'article de cette plante. Enfin on sçait qu'on retire aussi du *Camphre* du *Cannelier*, de la *Menthe*, de la *Zédoaire de Ceylan*, & d'autres plantes.

L'extrême volatilité du *Camphre*, rend cette substance très-propre à pénétrer dans les vaisseaux les plus déliés. Quoiqu'il paroisse que le *Camphre* ne puisse être dissout par les liqueurs qui se trouvent dans tout le trajet du canal intestinal, on peut penser cependant, suivant la remarque de M. Cartheuser, (c) que le *Camphre*, par le peu de cohésion de ses molécules, & par la facilité avec laquelle on sçait qu'il se sublime, doit à la faveur de la chaleur de l'estomac, se résoudre en vapeurs capables de pénétrer dans l'orifice des vaisseaux lactés, & d'être portées ensuite dans le torrent de la circulation. D'ailleurs nous sçavons, au moins par les effets, que plusieurs substances peuvent porter leur action sur le genre nerveux, sans passer par les routes connues de la circulation, soit que les

(a) De Camphoræ usu interno securissimo & præstantissimo. Frid. Hoffm. oper. tom. 6. p. 60. & suiv.

(b) Cartheuser fundam. Mater. Medic tom. 2. p. 95.

(c) Ibid.



vapeurs qui sortent de ces substances se portent immédiatement sur les tuyaux nerveux, soit que le simple contact de ces mêmes substances sur les parties auxquelles vont aboutir les plexus nerveux, suffise pour procurer un changement dans l'œconomie animale, par un mécanisme qui nous est entièrement inconnu. De quelque maniere que le *Camphre* agisse, on sçait qu'il est calmant, antispasmodique, propre à rétablir la transpiration insensible, qu'il est cordial & antiputride. Il ne porte pas même autant de chaleur pendant son action, qu'on seroit porté à le croire, d'après les propriétés qui lui sont communes, avec les autres substances volatiles. Plusieurs Médecins ont même été jusqu'à avancer qu'il étoit froid; trompés apparemment par le calme qu'ils avoient observé, que le *Camphre* procuroit quelquefois. On sçait même qu'on a cru qu'il étoit propre à calmer les feux de la concupiscence, & que son odeur seule produisoit cet effet sur les hommes, *castrat odore mares*: mais l'observation détruit ce préjugé. Le *Camphre* n'est pas sans âcreté, & par conséquent il n'est pas sans chaleur. C'est pour la modérer, que plusieurs Médecins, & surtout Hoffman, (a) recommandent de le donner en petite dose, & de le mêler avec le nitre. Ce mélange réussit très-bien dans les fièvres nommées communément *malignes & putrides*, surtout dans les cas où les émétiques & les purgatifs, qui sont ordinairement les seuls remèdes curatifs, n'ont pas eu l'effet qu'on en observe ordinairement, ou n'ont fait que fatiguer le malade, & même l'épuiser, sans procurer les évacuations qu'on en attendoit. Riviere (b) s'en est servi très-souvent dans ces circonstances, & on en voit tous les jours de bons effets. Le *Camphre* est encore fort utile dans les petites véroles. Nous avons des observations sur ce sujet, données par un homme illustre dans plus d'un genre. M. Haller rapporte (c)

(a) De Camphoræ usu interno || 24. 29. & cent. 2. observ. 62.  
securissimo & præstantissimo. || 64. &c.

(b) Lazari Riverii praxis medica, & observ. centur. 1. obs. || (c) Alberti Halleri opuscula Pathologica. Laufanæ 1755, p. 115.

qu'il a donné le *Camphre* avec les plus grands succès dans les petites véroles confluentes qu'il traita en 1735. Il en faisoit prendre vingt grains dans une émulsion qu'on donnoit en plusieurs verres pendant la journée. Il faisoit usage de cette *émulsion camphrée*, lorsqu'il observoit que les boutons de la petite vérole sortoient avec grande impétuosité, & qu'ils étoient en même tems d'une couleur noire, & comme charbonnée, les malades ayant éprouvé auparavant de grandes inquiétudes. Il employoit encore la même émulsion *camphrée*, lorsque les boutons s'applatissoient, & qu'on y appercevoit des points noirs; on peut consulter la sçavante Dissertation d'Hoffman que j'ai déjà citée, (a) sur la vertu sédative du *Camphre*. On trouve dans les Consultations du même Auteur, une observation singulière sur une dose de *Camphre* trop forte donnée par erreur à un homme attaqué de différens symptômes spasmodiques & de paralysie en même tems. (b) Ce malade prit quarante grains de *Camphre* dissouts dans une demie-once d'huile. Peu de tems après il se sentit la tête lourde, les membres fatigués; il eut des sueurs froides, des inquiétudes, & il étoit assoupi. On le fit revenir par le moyen de différens remèdes: mais une circonstance remarquable, & qui prouve la vertu antispasmodique du *Camphre*, est que ce malade qui éprouvoit des spasmes dans les parties qui environnent la poitrine, & en même tems une constriction si grande dans l'œsophage que la déglutition devenoit souvent impossible, se trouva délivré entierement de ces derniers accidens, & guérit peu de tems après. Cette observation nous apprend qu'on ne doit pas donner le *Camphre* en dose trop considérable; son trop grand usage en effet est suivi souvent de pesanteurs de tête, d'affections comateuses, & d'autres accidens. On le donne ordinairement depuis grains ij. jusqu'à x. on le joint au *nitre*, comme je l'ai déjà dit. On forme, par exemple, une poudre composée de *nitre puri-*

(a) De Camphoræ usu interno, || tom. 4. Contin. Consultationes & responsa medica. p. 27.

(b) Frider Hoffmani oper. ||

*fié* ℞j. & *camphre* gr. iij. On ajoute souvent quelques grains de *Camphre* aux Bols, & aux Pilules antispasmodiques & hystériques. Le *Camphre* est fort employé à l'extérieur; il est résolutif & antiputride; on s'en sert ordinairement dissout dans l'eau-de-vie ou dans l'Esprit-de-vin; on allume le *Camphre*, on l'éteint dans l'eau, & on se sert de cette eau imprégnée de l'odeur, & de quelques parties du *Camphre* en lotions & en injections. On employe avec succès ces lotions & ces injections *camphrées* dans les fleurs blanches de mauvaise qualité, & qui peuvent faire craindre un ulcère ou du vagin ou du col de la matrice; pourvu qu'on employe en même tems les remèdes intérieurs propres à combattre ces maladies. On s'y sert aussi du *Camphre* intérieurement. Le *Camphre* entre dans l'*Elixir Parégorique*, dans le *Julep* qui porte son nom, dans l'*Eau viriolique camphrée*, l'*Onguent blanc camphré*, & le *liniment savonneux* de cette Pharmacopée. Celle de Paris le fait entrer dans le *Vinaigre antiseptique* ou des quatre voleurs, dans les *Trochisques de Myrrhe*, l'*Eau Hystérique*, & l'*Eau Thériacale camphrée*, l'*Essence anti-hystérique*, la *Thériaque céleste*, le *Baume nervin*, l'*Emplâtre de savon*, le *Diabotanium*, la *Pierre Ophthalmique*, &c. On a proposé depuis quelque tems de joindre le *Camphre* à l'*Onguent mercuriel*, dont on se sert en friction, pour le traitement des maladies vénériennes, dans la vûe d'empêcher la salivation qui suit ordinairement l'usage du Mercure. J'en parlerai plus en détail dans la suite; on tire encore du *Camphre* des Isles de Borneo & de Sumatra: mais ce *Camphre* est très-rare.

CANELLE. CANELLE FINE. CANELLE ORDINAIRE. *Cinamomum acutum*. officin. *Angl.* Cinnamon. *Ital.* Canella. *Allem.* Zimmet, Canell.

La *Canelle* est la seconde écorce d'un arbre du genre des Lauriers qui croît dans les Indes orientales, & surtout dans l'Isle de Ceylan. Cet arbre est nommé *Cinamomum* sive *Canella Zeylanica*. C. B. P. *Cassia Cinamomea* Herman. H. L. Bat. *Canella quæ cucurdo*. Pison. *Laurus foliis oblongo-ovatis, trinerviis nitidis, planis*. Linn. Hor. Cliff.

C'est ordinairement au Printems & en Automne qu'on enleve l'écorce des *Caneliers* qui ont trois ans. On sépare ensuite l'écorce extérieure, grise & raboteuse, & on garde l'intérieure qu'on expose au Soleil, où en se séchant elle se roule sur elle-même, & forme les bâtons que nous voyons dans les boutiques. On doit choisir l'écorce de *Cannelle* mince, d'un jaune tirant sur le rouge, d'une odeur agréable & aromatique, d'un goût suave & un peu piquant en même tems. Lorsque les *Caneliers*, dont on a enlevé l'écorce, sont trop vieux; cette écorce n'a plus le goût agréable qu'elle doit avoir, & en prend un qui tient du *Camphre*. Elle est en même tems si épaisse, qu'elle ne peut plus se rouler sur elle-même, lorsqu'on l'expose au Soleil pour la faire sécher. (a) La *Cannelle* tient un des premiers rangs parmi les aromatiques. Elle contient de l'huile essentielle; on en peut retirer jusqu'à près de zij. de ℥ij. si la *Cannelle* est bien choisie. (b) Pomet (c) prétend même que les Hollandois retirent plus d'une once d'huile d'une livre de *Cannelle*. C'est principalement dans la membrane fine qu'on apperçoit dans l'intérieur de l'écorce, qu'est logée l'huile essentielle, & que résident l'odeur & la saveur. La *Cannelle* est cordiale, stomachique, carminative, convenable dans les cas d'atonie. Elle est plus tempérée & moins active que la plupart des autres aromates. On la joint souvent au fer & à l'acier dans les pâles couleurs, & dans les affections cachectiques; son eau distillée entre dans la plupart des potions, & surtout dans celles nommées communément *Cordiales*. La Pharmacopée dont je donne la traduction, donne une *Eau distillée simple*, & une *Eau spiritueuse de Cannelle*. Elle en tire aussi une *teinture*; elle fait entrer la *Cannelle* dans l'*Esprit de Lavande composé*, dans le *vin Chalibé*, dans la *teinture Thébaïque*, ou *teinture d'Opium*, dans la *teinture stomachique*, & celle de *Cachou*, dans les *syrops de Coings*, de *Nerprun* & *scil-*

(a) Cartheuser fundam. Mat. Médic. tom. 2. p. 184.

(b) Ibid.

(c) Histoire générale des Drogues, tom. 1. p. 143.

litique, dans les poudres de Bol & de Séné composées, dans les espèces aromatiques & de Scordium, enfin dans la Thériaque, le Mithridate, la Confection cardiaque, & l'Emplâtre stomachique. Le Dispensaire de Paris se sert encore de la Cannelle dans le Vinaigre antiseptique, dans l'Eau thériacale, & l'Eau de Mélisse composée, dans les syrops de Stœchas, d'Armoise, &c. dans le *Philonium romanum*, le *Diascordium*, le *Diaphénic*, l'*Hiere-Piere*, la Confection Hamech, d'Hyacinthe & d'Alkermès, la poudre d'Arum composée, la poudre d'Acier, & plusieurs autres compositions dont le détail meneroit trop loin.

**CANELLE BLANCHE.** *Canella alba.* off. *Cortex winteranus falso dictus.* Parkins. *Costus corticosus*, Quorumdam. Angl. False Winter's Bark. Ital. *Canella Bianca.* Allem. Weisser Zimmet.

On donne le nom de *Cannelle blanche* à une écorce assez épaisse, & dont on ôte l'enveloppe extérieure. Elle est blanchâtre, tirant quelquefois un peu sur le jaune; on l'apporte en tuyaux oblongs, & un peu roulés sur eux-mêmes; son odeur est assez agréable; sa saveur l'est beaucoup moins que celle de la vraie *Cannelle*, & est âcre, aromatique, & tenant de la Cannelle & du clou de Gérofle, & même un peu du Gingembre. Cette écorce est tirée d'un arbre qui croît dans la Jamaïque, & dans plusieurs Isles de l'Amérique; il se nomme

*Canella cubana.* Jonston. *Arbor baccifera laurifolia aromatica fructu viridi, calyculato, racemoso.* Sloane Philos. Transac. *Vinteramia.* Linnæi Hor. Cliff.

Cette écorce est dans la classe des aromatiques, & par conséquent elle est stomachique & carminative. Elle est plus âcre que la *Cannelle* ordinaire; sa dose est depuis gr. x. jusqu'à ʒss. en poudre. Elle entre dans la *teinture sacrée*, & dans l'*Hiere-Piere* de cette Pharmacopée.

On confond souvent avec cette écorce une autre qu'on nomme *écorce de Winter*. Elles sont à la vérité assez semblables, & leurs vertus sont à-peu-près les mêmes. Cette dernière diffère cependant de la première, en ce qu'elle

est d'une couleur plus foncée, & d'une saveur beaucoup plus âcre, tenant de celle du Poivre.

On trouve encore dans les boutiques deux autres écorces qui approchent beaucoup des deux qui viennent d'être décrites, mais dont cette Pharmacopée ne se sert point; & on peut aisément s'en passer, & leur substituer la *Cannelle ordinaire*: l'une de ces écorces est la

**CANELLE GEROFLEE.** *Cassia Caryophyllata.* officin.  
*Allem.* Nelckren-Zimmet.

Cette écorce est mince & roussâtre, & roulée à-peu près comme la *Cannelle ordinaire*, dont elle a un peu le goût; mais celui de *Gérofle* qui lui a fait donner son nom, domine & laisse même beaucoup d'âcreté sur la langue. L'arbre dont on tire cette écorce, naît dans l'Isle de Cuba, dans les forêts de la Jamaïque, & dans d'autres endroits de l'Amérique.

L'autre écorce est connue sous le nom de

**CASSIA LIGNEA. CASSE EN BOIS.** *Cassia lignea.*  
officin. *Xylo-Cassia.* *Allem.* Mutter-Zimmet.

Cette écorce est tirée d'un arbre qui paroît être le même que celui qui donne la *Cannelle fine*. Il croît dans l'Isle de Java, & dans le Malabar. Le *Cassia lignea* est semblable pour l'extérieur à la *vraie Cannelle*: mais son odeur & sa saveur sont beaucoup plus foibles, & on sent quand on le mâche, une espèce de viscosité que n'a pas la *Cannelle*. Il n'y a vraisemblablement d'autre différence entre ces deux écorces, que celle qu'apporte dans les plantes de la même espèce la différence du sol & l'exposition. On substitue quelquefois le *Cassia lignea* à la *Cannelle*; on le préfère même dans certains cas, parce qu'il est moins actif, & contient une espèce de mucilage qui le rend propre à adoucir dans quelques circonstances. On peut aussi par la même raison donner le *Cassia lignea* en dose plus forte que la *Cannelle*. Le Dispensaire de Paris fait entrer le *Cassia lignea* dans le *Philonium romanum*, dans la *Thériaque*, le *Mithridate*, le *Diascordium*, les *Tablettes absorbantes*, la *Conféction alkermès*, &c.

**CANTHARIDES. MOUCHES - CANTHARIDES.**  
*Cantharides*

*Cantharides* officin. *Muscaë Hispanicæ* nonnullorum. *Angl.* Cantharides ou Spanish-Flies. *Ital.* Cantarelle. *Allem.* Spanische Fliegen.

Les *Cantharides* sont des insectes, du genre des *Scarabées*, dont la couleur est d'un beau verd doré, tirant quelquefois sur l'Azur; leurs ailes sont très-éclatantes. Leur faveur paroît d'abord légère, mais bientôt elle devient âcre & caustique; leur odeur est très-désagréable, lorsqu'elles sont récentes; elles la perdent lorsqu'on les garde quelque tems. On trouve de ces mouches qui ont un pouce de longueur; d'autres sont plus petites, & n'ont que huit à neuf lignes de long; on préfère ordinairement ces dernières, parce qu'elles passent pour être plus âcres. On trouve des *Cantharides* dans les environs de Paris; elles sont en grande quantité dans les Pays chauds, tels que l'Italie & l'Espagne; on en trouve moins dans les Pays froids & septentrionaux. Ces mouches se mettent sur différens arbres, & principalement sur les fresnes, les Troëfnes, les peupliers, & sur quelques plantes telles que la Cynoglosse, &c. On doit choisir les *Cantharides* entières & nouvelles, & qui ne commencent pas à se réduire en poussière. La préparation qu'on leur donne avant que de les employer, consiste à les enfermer dans un nouët après qu'on les a ramassées, & à les exposer à la vapeur du vinaigre chaud pour les faire mourir; on les fait ensuite sécher, & on leur ôte les ailes qui ont très-peu d'âcreté, & beaucoup moins que le corps.

Les *Cantharides* contiennent quelques parties résineuses & gélatineuses, & plusieurs parties terreuses. (a) Leur acrimonie paroît consister dans leur partie résineuse. On sçait que ces mouches sont très-âcres, & qu'elles ont un effet caustique; on les employe pour former les remèdes *Epispastiques* ou *Vésicatoires*. Ces remèdes sont destinés à excorier la peau, & à y faire élever des vessies qu'on perce ordinairement, & dont on favorise la suppuration, suivant les indications qu'on se propose. Il paroît que les *Can-*

(a) Cartheuser fundam. Mater. Med. tom. 1. p. 478.

*tharides* ne bornent pas leur action sur la peau, & qu'elles la portent en même tems sur les parties internes, en irritant les fibrilles nerveuses, & augmentant leurs oscillations d'une façon souvent très-salutaire dans plusieurs maladies. Un Phenomène très-singulier, & que tous les Médecins connoissent, est que l'âcreté des *Cantharides* se porte principalement sur les parties destinées à la sécrétion & à l'excrétion de l'urine, & sur les organes destinés à la génération. Je parlerai de cet accident, & des moyens d'y remédier, lorsque je serai à l'article de l'*Emplâtre Vésicatoire*. Malgré l'espèce de causticité qu'on observe dans les *Cantharides*, quelques Médecins se servent de ces mouches intérieurement, & les recommandent dans les rétentions d'urine. On trouve même dans cette Pharmacopée une *teinture de Cantharides*, que les Médecins de Londres employent intérieurement : mais ce remède, malgré les succès que quelques Auteurs en rapportent, devoit être banni de la pratique de la Médecine, à cause des dangers qui suivent souvent l'usage qu'on en a fait ; on regarde aussi les *Cantharides* comme un remède aphrodisiaque, & propre à exciter à l'acte vénérien. Mais il ne cause souvent qu'un priapisme très-douloureux, & quelquefois accompagné d'accidens fort dangereux. Il est donc très-sage d'imiter la Faculté de Médecine de Paris, qui dans son Dispensaire n'emploie les *Cantharides* que pour l'extérieur, en les faisant entrer dans l'*Onguent & l'Emplâtre Épispaistiques*. La Pharmacopée que je traduis, prépare une *teinture spiritueuse des Cantharides*, & les fait entrer dans l'*Emplâtre Vésicatoire*, & dans l'*Onguent & l'Épithème* du même nom.

CARDAMOME. PETIT CARDAMOME. *Cardamomum minus*. officin. *Cardamomum simpliciter in officinis dictum*. C. B. P. *Elettari* H. Malab. *Angl.* Lesser Cardamom. *Ital.* Cardamomo minore. *Allem.* Kleine Cardamomen, Cardamemelen.

Cette plante naît dans les Indes orientales, & c'est de ce Pays qu'on nous en apporte la semence. Cette semence est renfermée dans une gouffe membraneuse & triangu-



laire, d'un blanc roussâtre. Cette gouffe est partagée en trois loges; on trouve dans chacune de ces loges deux rangs de petites graines anguleuses, d'un jaune foncé & noirâtre dans quelques endroits, dont l'odeur est agréable, & dont la saveur est fort aromatique, âcre, & tenant un peu de celle du *Camphre*. Il faut choisir les gouffes nouvelles, bien nourries, & point cariées; on conserve les semences enfermées dans leur gouffe, qu'on ne sépare que lorsqu'on veut employer les graines. Quoique le *petit Cardamome* soit fort aromatique, & qu'il contienne une huile essentielle, on ne retire pas une très-grande quantité de cette huile. Newman (a) n'a pu obtenir de ℥ij. de semences de *petit Cardamome* que ℥vj. environ d'huile essentielle. Le *petit Cardamome* est stomachique, chaud, & peut se donner dans tous les cas où les aromatiques âcres conviennent. Il entre dans beaucoup de préparations, surtout dans cette Pharmacopée; on l'employe rarement seul; on peut cependant le donner en substance depuis gr. x. jusqu'à ℥j. & en infusion depuis ℥j. jusqu'à ℥ij. ou iij. suivant la quantité de liquide dont on se sert. On tire une *eau distillée de petit Cardamome*, & il entre dans l'*infusion purgative amère*, dans l'*infusion commune de Séné*, dans la *teinture stomachique*, dans celle de *Séné*, dans la *teinture de Rhubarbe spiritueuse*, dans les *espèces aromatiques*, dans la *Confection cardiaque*, dans le *Mithridate*, & la *Thériaque* de cette Pharmacopée. Le Dispensaire de Paris l'employe encore dans l'*eau Hystérique*, & fait entrer son huile essentielle dans la *Thériaque céleste*.

Il y a encore deux espèces de *Cardamome* employées par quelques Dispensaires, dont l'une est nommée *grand Cardamome* ou *graines de Paradis*; l'autre se nomme *Cardamome moyen*. Je n'en parlerai pas, parce qu'elles sont rarement en usage, & qu'on préfère ordinairement le *petit Cardamome*. Le Dispensaire de Paris fait cependant entrer le *grand Cardamome* dans la *Bénédicté laxative*, dans l'*huile de Safran*, & dans la *Poudre* nommée *Diambra*.

(a) Voyez Cartheuser Fundam. Mater. Médic. tom. 2. p. 387.

CARVI. *Carvi Cœsalpini. Cuminum Pratense & Carvi officinarum.* C. B. P. *Carum* Dod. Pempt. *Angl. Carraway. Ital. Carvi. Allem. Kuemmich.*

Le *Carvi* est une plante ombellifère qui vient dans les Alpes, les Pyrénées, & dans quelques endroits des environs de Paris. Sa semence est en usage, elle est longuette, canelée d'un côté, aplatie de l'autre, d'une couleur verdâtre, foncée, & tirant un peu sur le noir, d'un goût âcre & aromatique. Elle est au nombre des quatre semences nommées *semences chaudes majeures.*

Les Allemands & les Hollandois l'employent beaucoup parmi leurs alimens, & elle leur sert d'affaïsonnement. La semence de *Carvi* entre dans l'eau de *Genièvre composée*, dans la *teinture de Séné*, dans l'*Oximel d'Ail*, dans la *teinture stomachique*, dans le *Philonium*, & dans l'*Emplâtre de Cumin* de cette Pharmacopée. On en tire encore par la distillation une *eau aromatique.* La semence de *Carvi* entre aussi dans l'*Electuaire de bayes de laurier*, dans la *Bénédicté laxative*, & dans l'*essence carminative de wedelius* du Dispensaire de Paris.

CASCARILLE ou CHACRILLE. ÉCORCE DE CASCARILLE. *Kinakina aromatica, Cascarilla; sharilla; Cortex Peruvianus griseus & Zagarilla.* officin. *Cortex Eleutheriæ* officin. *Angl. Bark of Eleutheria. Ital. Cascarilla. Allem. Chagrillen-Rinde.*

L'écorce de *Cascarille* est roulée sur elle-même; son épaisseur est d'une ou de deux lignes; elle est d'une couleur blanchâtre & cendrée à l'extérieur, mais intérieurement elle est d'une couleur semblable à la rouille de fer; son odeur est aromatique, & assez agréable; sa saveur est aussi aromatique & amère. On l'apporte de l'Amérique méridionale, surtout du Paraguay & du Pérou. On en trouve aussi dans la nouvelle Espagne, & dans les Isles de Bahama. On ne connoît pas bien certainement quelle est l'espèce d'arbre dont on la tire. Quelques Auteurs (a) pen-

(a) Hoffman, de Cortice Cascarilla, oper. supplem. tom. 1<sup>er</sup>. || pag. 707. Cartheuser fundam. Mater. Medic. tom. 2. p. 176.

sent que la *Cascarille* est l'écorce d'un arbre décrit par Catesby dans son *Histoire Naturelle de la Caroline*, &c. & nommé *Ricinoides Elæagni folio*.

On peut retirer de la *Cascarille* une huile essentielle, d'une odeur pénétrante, & d'une couleur verte. Une livre de cette écorce donne par la distillation avec l'eau un gros de cette huile. (a) La *Cascarille* contient une partie résineuse, & une partie gommeuse. Cette écorce passe pour tonique discussive, & légèrement calmante. Plusieurs Praticiens veulent qu'on la substitue au *Quinquina* dans la guérison de plusieurs espèces de fièvres intermittentes. On trouve même quelques observations de fièvres guéries par cette écorce, & qui avoient résisté au *Quinquina*: mais malgré ces faits, l'usage du *Quinquina* fera toujours beaucoup plus sûr. Quelques observations isolées ne sçauroient être mises à côté de l'expérience journalière, & continuée depuis si long-tems sur les bons effets du *Quinquina*. La *Cascarille* paroît au goût d'une amertume beaucoup plus foible que le *Quinquina*. On n'éprouve pas non plus en mâchant la première, l'espèce de saveur astringente que laisse le dernier; on a fort recommandé l'usage de la *Cascarille* dans les fièvres pétéchiales & malignes. Cette écorce peut être utile dans ces fièvres, lorsqu'on y remarque un caractère d'intermittence; telles sont les fièvres doubles tierces continues, &c. On sçait que dans ces circonstances le *Quinquina* est indiqué, & qu'il réussit très-bien. La *Cascarille* qui tient des vertus du *Quinquina*, peut alors avoir de bons effets. Stahl se servoit beaucoup de la *Cascarille* dans les maladies de poitrine, même dans celles qui sont aiguës. Il la regardoit comme capable de résoudre les engorgemens, & de calmer en même tems. (b) On en voit encore tous les jours de bons effets dans les toux catarrhales, convulsives, & dans l'espèce qu'on nomme communément *quinte*, & qui fatigue extrêmement les malades qui en sont attaqués. On donne par exemple depuis

(a) Hoffman loc. citat.

(b) Juncker. *Conspectus Therapiæ gener. pag. 30.*

gr. vj. jusqu'à xij. ou xv. de *Cascarille* en poudre, qu'on incorpore dans quelque conserve, telle que celle d'*Enulacampana*, &c. on peut y joindre d'autres substances convenables. On recommande encore la *Cascarille* dans les diarrhées, les fleurs blanches, & quelques autres maladies des femmes; on tire une teinture de la *Cascarille*, par le moyen de l'Esprit-de-vin, dont Hoffman, dans la Dissertation que j'ai déjà citée, recommande l'usage, comme d'un calmant tonique, très-utile dans les maux de tête, surtout ceux qui paroissent avoir un principe hystérique. Il rapporte dans le même endroit une observation qui lui a été communiquée par Juncker, dans laquelle il paroît que ce Médecin guérit une femme d'une douleur de tête, rebelle à tous les remèdes, par l'usage de l'essence de *Cascarille*; sa dose est depuis gutt. xx. jusqu'à l. On se sert aussi quelquefois de l'extrait de *Cascarille*. Le Dispensaire de Paris fait entrer la *Cascarille* dans l'*Opiate de Salomon*, les *Trochisques* nommés *Cypheos*, &c. Il en tire une résine par le moyen de l'Esprit-de-Vin, & la fait entrer dans la *Thériaque céleste*.

#### CASSE. CASSE SOLUTIVE. CASSE EN BATONS.

*Cassia fistula*. *Cassia solutiva*. *Siliqua Ægyptiaca*. officin. *Angl.* Cassia of the cane. *Ital.* Cassia fistola. *Allem.* Cassia frucht. Catzien-Rœhrlein.

On nomme *Casse* un fruit, ou plutôt une silique plus ou moins longue, & d'une forme cylindrique. Sa substance extérieure paroît ligneuse; elle est mince, d'une couleur brune foncée, & même noirâtre à l'extérieur, & jaune intérieurement; on voit régner sur la surface externe deux espèces de sutures, dont l'une paroît composée de plusieurs lignes relevées. Lorsque cette silique est ouverte, on apperçoit sa surface intérieure, partagée par plusieurs petites cloisons membraneuses, entre lesquelles on trouve une substance pulpeuse, ou espèce de moëlle, d'une consistance approchante de celle du miel. Cette moëlle est d'une couleur noire, d'une odeur fade, d'une saveur douceâtre, désagréable, & qui laisse un peu d'âcreté; Cette pulpe renferme un noyau ou pepin, solide, dur, d'une forme ovale,

& d'une couleur jaune, un peu foncée. On doit choisir la *Casse* en bâtons, gros, pesans, bien remplis, qui ne résonnent point lorsqu'on les secoue. Le son que rendroient les noyaux en frappant contre la filique, seroit une marque que la pulpe est desséchée. Il faut prendre garde que cette pulpe ne soit aigrie. Elle est en effet fort sujette à prendre un léger mouvement de fermentation, ainsi que les autres corps doux. Souvent lorsque la pulpe de *Casse* est séchée, & que les bâtons sont devenus plus légers qu'ils ne doivent être, les Droguistes les font tremper dans l'eau, & les laissent dans la cave pour lui redonner l'humidité que la *Casse* a perdue. Mais cette pratique ne vaut rien, & fait moisir la *Casse* bien vite, en la faisant aigrir. Il y a aussi une insecte du genre des Scarabées, qui s'attache à la *Casse*, & la gâte.

On distingue dans le commerce plusieurs sortes de *Casses*. La première est la *Casse du Levant*, qui nous vient d'Égypte ou d'Alexandrie par Marseille; c'est celle qu'on estime davantage. L'autre sorte de *Casse* est celle qui vient des Isles d'Amérique, & qu'on nomme *Casse occidentale*. Son écorce est plus rude & plus épaisse que celle de la *Casse du Levant*, & il paroît que la saveur de sa pulpe a un peu plus d'âcreté que cette dernière. D'ailleurs ses effets sont les mêmes, si elle est bien choisie, & on la substitue assez souvent à la *Casse du Levant*. L'arbre qui fournit la *Casse* se nomme *Cassia fistula Alexandrina*. C. B. P. *Arbor Cassiam solutivam ferens* Bont. Conna. H. Malab.

Il y a encore une autre espèce de *Casse* nommée, à cause du Pays dont on la tire, *Casse du Brésil*. Les bâtons de cette *Casse* sont très-gros, un peu aplatis, & très-durs. L'arbre qui la fournit est nommé par les Botanistes *Cassia fistula Brasiliensis*. C. B. P. Nous n'en faisons point d'usage, ou du moins c'est très-rarement.

On sçait que la *pulpe de Casse*, seule partie de la filique qui soit employée, est un purgatif minoratif, dont l'usage est très-fréquent & très-étendu. La *Casse* purge sans échauffer. Elle paroît presque toute gommeuse ou mucilagineuse. L'Esprit-de-Vin en tire cependant une légère

teinture qui indique quelques parties résineuses. (a) La pulpe de *Casse* communique même à l'*Æther* une couleur de paille, mais très-légère. (b) La *Casse* a quelquefois les inconvéniens qu'on remarque dans les corps doux; elle prend un léger mouvement de fermentation; elle s'aigrit, & cause des anxiétés, des vents, & des tranchées. Ces accidens arrivent quelquefois aux hypocondriaques, aux femmes hystériques ou vaporeuses, & à ceux que leur constitution particulière dispose aux affections nerveuses. Mais la cause la plus ordinaire des inconvéniens, dont quelques Praticiens accusent l'usage de la *Casse*, est que la *Casse* est mal choisie, qu'on ne l'a pas conservée avec soin, & qu'elle commence à prendre un mouvement de fermentation; on n'a rien de pareil à craindre si la *Casse* est récente & de bonne qualité. On remarque au contraire qu'elle est très-utile dans plusieurs maladies inflammatoires, dans lesquelles l'usage des purgatifs plus forts, est souvent interdit. On sçait combien les boissons laxatives, dans lesquelles on fait entrer la *Casse*, sont avantageuses dans ces circonstances. Elles détendent, elles évacuent doucement, & disposent le malade à des évacuations plus fortes, que souvent on auroit eu de la peine à obtenir sans ce secours. Quelques Médecins veulent qu'on ajoute les noyaux de *Casse* à la *Pulpe*, quand on la fait bouillir dans l'eau. Ils prétendent que ces noyaux contiennent des parties mucilagineuses, capables de rendre l'action de la *Casse* plus douce, & moins sujette à causer des vents. Mais l'observation ne paroît pas appuyer ce raisonnement; & la substance que fournissent ces noyaux seroit plus propre à accélérer le mouvement intestinal de la *pulpe*, qu'à l'empêcher. On fait usage de la *pulpe* de *Casse* dans les lavemens laxatifs & purgatifs. On se contente souvent alors de concasser les bâtons, & de les faire bouillir dans la liqueur. La dose de *Casse* en bâtons est depuis  $\zeta\text{ij}$ . jusqu'à  $\text{vj}$ . sur  $\zeta\text{xvj}$ . ou une chopine de liqueur. C'est à-

(a) Cartheuser fundam. Mater. Medic. tom. I.

(b) Voyez la Dissertation sur l'*Æther*, par M. Baumé. Paris

peu-près de la même manière qu'on prépare l'eau de *Casse simple*. On prend de *Casse en bâtons* ℥vj. que l'on concasse; on les fait bouillir dans trois demi-septiers ou ℥xxjv. d'eau qu'on réduit à une chopine ou ℥xvj. & qu'on donne en plusieurs verres. On peut augmenter ou diminuer la dose de la *Casse*, suivant les vûes qu'on se propose. Je crois qu'il vaudroit mieux se servir de la *pulpe de Cassé* pour faire cette eau laxative, que de la *Casse en bâtons*; parce que l'écorce de cette silique n'est point laxative, & paroît même au goût avoir quelque chose d'un peu astringent, comme la plupart des écorces. On trouvera dans cette Pharmacopée la manière de tirer la *pulpe de Cassé*. Je parlerai plus en détail de ses usages dans cet article. La même Pharmacopée fait entrer la *pulpe de Cassé* dans l'*Electuaire* qui porte son nom, & dans l'*Electuaire Lenitif*. Le Dispensaire de Paris la fait encore entrer dans la *Conféction Hamech*, & dans le *Catholicon*.

**CASTOREUM.** *Castoreum, Castorium, falsò castoris testiculi officinarum.* *Angl.* Castor. *Ital.* Castoreo. *Allem.* Biebergail.

On donne le nom de *Castoreum* à une substance qui paroît grasse & huileuse au toucher. Elle devient sèche ensuite, & peut se réduire en poudre. Cette substance se trouve entremêlée de petites membranes fines; elle est d'une couleur qui approche beaucoup de celle de la *Cannelle*, mais ordinairement un peu plus foncée. Son odeur est très-forte, désagréable, & même fétide; sa saveur est un peu amère, âcre & dégoûtante. Cette substance est renfermée dans deux vésicules membraneuses, environ de la grosseur d'un œuf de poule, qu'on trouve dans les aînes d'un Quadrupède amphibie, connu sous le nom de *Castor*. On a cru long-tems que ces vésicules étoient les testicules même du *Castor*. Mais les recherches anatomiques qu'on a faites sur la structure des parties de cet animal, ont détrompé de cette idée; & on s'est convaincu que les poches qui renferment le *Castoreum*, sont entièrement distinctes des testicules; puisque ces derniers plus petits, sont placés dans un endroit différent, & que d'ailleurs on trou-

ve les follicules qui contiennent le *Castoreum*, dans les femelles, de même que dans les mâles.

On trouve des *Castors* dans plusieurs Pays, tels que la Russie, la Pologne, la Prusse, dans plusieurs endroits de l'Allemagne, dans le Canada, &c. C'est de ces différens endroits qu'on tire le *Castoreum*, & qu'on l'apporte renfermé dans ses vésicules qu'on a fait sécher; & c'est de cette manière qu'on le conserve dans les boutiques. Le *Castoreum* qui vient de Canada, est peu estimé; il est d'une odeur foible, & peu onctueux. On estime celui qui vient de Russie & de Pologne; on lui donne en France le nom de *Castor de Dantzick*, parce qu'on nous l'apporte de cette Ville. La Pharmacopée dont je donne la traduction, ne se sert que du *Castor de Russie*. On falsifie souvent le *Castoreum*, (a) en y mêlant différentes substances étrangères, telles que la Gomme Ammoniac, le Sagapenum, &c. On renferme ensuite ce mélange dans les membranes qui ont servi d'enveloppe aux testicules des agneaux ou des chevreaux. On peut s'appercevoir de cette fraude, premièrement par l'odeur, qui est toujours différente & plus foible, & ensuite en examinant l'intérieur de ces poches, dans lesquelles on ne trouvera point les membranes qui sont toujours mêlées avec le vrai *Castoreum*.

Le *Castoreum* se dissout en grande partie dans l'Esprit-de-Vin. Il s'en dissout aussi dans l'eau, mais en bien moindre quantité. Cette teinture faite par l'eau, retient l'odeur du *Castoreum*. L'extrait que j'ai retiré de cette infusion aqueuse, étoit dissoluble en partie dans l'Esprit-de-Vin très-rectifié: ce qui prouve que cet extrait n'étoit pas simplement gommeux. On tire par la distillation une espèce d'huile essentielle du *Castoreum*; l'odeur en est très-pénétrante, & très-fétide, mais on ne peut obtenir qu'une très-petite quantité de cette huile. Le *Castoreum* a été regardé par plusieurs Médecins comme un spécifique dans toutes les maladies spasmodiques, convulsives & hystériques; il passe pour calmant, nervin & émménagogue. Il est vrai

(a) Voyez Pomet, Histoire générale des Drogues, tom. 2.



qu'on en voit de bons effets ; mais il s'en faut bien qu'ils soient toujours aussi certains qu'on l'a cru. Il est indiqué dans toutes les maladies dans lesquelles le spasme paroît dépendre de l'atonie : état annoncé ordinairement par les langueurs, la foiblesse du pouls, le ralentissement de la circulation & des autres mouvemens vitaux. Ces symptômes cependant peuvent quelquefois induire en erreur : souvent ce remède paroît soulager & rétablir le calme ; mais bientôt les accidens reprennent plus vivement, & accompagnés de symptômes nouveaux. Il y a cependant plusieurs circonstances dans lesquelles le *Castoreum* paroît mériter tous les éloges qui lui ont été donnés. C'est aux Médecins sages, & bons observateurs, qu'il appartient de les saisir. Le *Castoreum* a passé depuis long-tems pour être un des correctifs de l'*Opium*, & prévenir les accidens qu'on voit quelquefois suivre l'usage de ce dernier, & de ses préparations. La dose du *Castoreum* est depuis gr. iv. v. jusqu'à ʒj. ou gr. xxiv. on en donne même jusqu'à gr. xxxvj. mais on peut douter des succès au moins durables de cette dernière dose. On en fait usage dans l'apoplexie, dans l'épilepsie, & les maladies des femmes : on en prépare un extrait par l'Esprit-de-Vin, & même quelquefois par l'eau. Cette Pharmacopée donne une eau distillée du *Castoreum*, & en prépare une *teinture spiritueuse*. La même Pharmacopée fait entrer le *Castoreum* dans la *poudre de Myrrhe composée*, dans la *Thériaque*, le *Mithridate*, & dans l'*Electuaire de Bayes de Laurier*. Elle employe la *teinture* dans l'*Elixir de Myrrhe composé*. Le Dispensaire de Paris fait entrer le *Castoreum* dans l'*Essence antihystérique*, dans le *Philonium romanum*, dans la *Thériaque céleste*, dans les *Pilules de Cynoglosse*, les *Pilules hystériques*, la *poudre antispasmodique*, &c.

CASUMUNAR. CASSUMMUNIAR & CASMUNAR.  
*Rifagon. Mus. Lond. Bingalle Indorum. A&. Philos. Lond. Angl. Casumunar. Ital. Allem. Idem.*

Le *Casumunar* est une racine dont on fait beaucoup plus d'usage en Angleterre qu'en France, où elle est peu connue. On apporte cette racine coupée par tranches ; elle pa-

roît tubéreuse; elle est entourée de lignes circulaires; en maniere de genou; sa couleur est grisâtre extérieurement, jaunâtre à l'intérieur; son odeur est aromatique, assez agréable; sa saveur est amère, avec un peu d'âcreté; on apporte cette racine des Indes orientales, mais on ne connoît pas bien la plante qui la fournit. On la regarde comme tonique, & propre aux maladies des nerfs. Les Médecins Anglois la prescrivent dans les affections hystériques, & convulsives: sa dose en substance est depuis ʒss. jusqu'à ʒss. on en prépare aussi une teinture avec l'Esprit-de-Vin.

CENDRES DE RUSSIE. POTASSE. *Cineres Russici. Cineres e Russiâ advecti quibus utuntur Saponarii Angli. Angl. Russian Potasch. Allem. Potasche.*

On donne en général le nom de *Potasse* aux cendres & aux sels alkalis qu'on obtient en faisant brûler différentes espèces de bois. La *Potasse* est apportée des Pays remplis de forêts, telles que la Russie, différens endroits de l'Allemagne, la Lorraine, surtout dans les environs de Sar-Louis, des forêts qui s'étendent depuis la Moselle jusqu'au Rhin, (a) & de plusieurs autres endroits. Toutes ces *Potasses* ne diffèrent que par le degré de pureté. En Angleterre on ne se sert que de celle qui vient de Russie. On en voit quelquefois en France qu'on nomme *Védasse*. (b) La *Potasse* dont nous nous servons ordinairement en France, est de deux espèces. L'une est celle qui est nommée *Potasse en terre*; l'autre qui est beaucoup plus pure, porte le nom de *Potasse en chaudron* ou *salin*. (c) Cette dernière s'obtient en faisant évaporer jusqu'à siccité la lessive des cendres des bois qu'on a fait brûler. Il reste une masse saline, blanche, bleuâtre dans quelques endroits, d'un goût

(a) Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1727, hist. pag. 34.

(b) Pomet, Histoire générale des Drogues, tom. 1.

(c) Voyez Mémoires de l'Académie des Sciences, *ibid.* Voyez aussi le Traité des arbres & des arbrustes de M. du Hamel, de

*l'Académie des Sciences, tom. 2. p. 76.* On y trouve non-seulement la description du travail de la Potasse, mais ce sçavant Académicien y a joint encore des planches qui représentent les fourneaux propres à ce travail, avec des explications très-exactes & très-détaillées.

âcre & urineux; on la casse en morceaux, qu'on renferme tout de suite dans des tonneaux, de peur qu'ils n'attirent l'humidité de l'air. On sçait que la *Potasse* n'est pas un pur alkali, & qu'elle contient toujours une certaine portion de *Tartre vitriolé*: lorsqu'on veut la purifier de ce dernier, on la fait dissoudre dans l'eau, ou filtre; on fait évaporer jusqu'à pellicule, & on met à cristalliser. Le *Tartre vitriolé* se cristallise; on le sépare, & on recommence la même opération jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de cristallisation. On desséche ensuite la masse par l'évaporation. Il se trouve aussi quelquefois du *sel marin* mêlé dans la *Potasse*, on le retire de la même façon. La *Potasse* étant de la nature des alkalis-fixes, en a aussi les propriétés. Les Savoniers de Londres s'en servent pour composer ce qu'ils appellent leur *lessive*. En France on s'en sert de même dans la composition des *Savons mols*, connus ordinairement sous le nom de Savons noirs. La Pharmacopée de Londres employe les *cendres de Russie* ou la *Potasse* dans la *lessive du Savon* dont elle donne la formule; & elle se sert de cette lessive pour composer le *Caustique commun*, qu'elle nomme *foible*, & celui auquel elle a donné le nom de *fort*. Elle l'employe aussi dans presque tous les cas où les alkalis-fixes peuvent être d'usage. Nous nous servons ordinairement en France d'autres cendres alkales pour les compositions dans lesquelles les autres Dispensaires employent la *Potasse*. On nomme ces cendres

**CENDRES GRAVELÉES.** *Cineres clavellati*. Ces Cendres s'obtiennent en faisant brûler les lies des vins, qu'on a eu soin de bien égoutter, & de faire sécher auparavant. Elles contiennent souvent, ainsi que la *Potasse*, du *Tartre vitriolé* qu'on peut en dégager par les moyens connus, & que j'ai indiqués dans l'article précédent. Les *Cendres gravelées* entrent dans la composition de la *ierre à cautère* du Dispensaire de Paris.

**PETITE CENTAURE'E.** *Centaurium minus*. C. B. P. & I. R. H. *Centaurium minus, flore purpureo*. J. B. *Centauria* Brunsfes. *Gentiana Hydropica* Hoffm. altdorff. *Fel terræ* Quorumdam. *Angl.* Lesser Centaury. *Ital.* Centaurea minore. *Allem.* Klein Taufendguldenkraut, Fieber Kraut, Erd gallen.

On employe les sommités fleuries de cette plante qui est commune dans les environs de Paris. Ses feuilles sont opposées, assez petites, lisses, & d'un verd peu foncé; ses fleurs qui sont monopétales, formées en entonnoir, dont la partie supérieure est partagée en cinq quartiers, sont rouges, & naissent au haut des tiges. On cueille ordinairement la *petite Centaurée* dans l'Automne, qui est le tems où elle est en fleurs; on la coupe vers le milieu de sa tige, & on prend par conséquent les feuilles qui sont attachées à cette tige, & les fleurs qui sont à son extrémité. On l'enveloppe dans de petits corners de papier, & on la fait sécher de cette manière. Cette plante a une saveur très-amère, surtout les feuilles; elle tient un des premiers rangs parmi les Médicamens de cette classe. Elle convient par conséquent dans les cas où les amers sont indiqués pour suppléer la bile qui péche souvent, ou par inertie, ou par l'obstruction des canaux destinés à la faire couler dans le duodenum. On doit cependant dans ce dernier cas avoir attention de détendre avant que de faire usage des amers, dont on sçait que l'action est toujours un peu irritante, & accompagnée de chaleur. On sçait qu'avant la découverte du Quinquina, les Médecins regardoient la *petite Centaurée* comme un des remèdes les plus propres à combattre les fièvres intermittentes; on la joint encore quelquefois utilement à ce fébrifuge; on donne la *petite Centaurée* en substance, après l'avoir réduite en poudre. Sa dose est depuis ℥j. jusqu'à ʒj. on en fait un extrait qui est aussi d'un usage fort étendu, & qui possède toute l'amertume, & par conséquent toute la vertu de cette plante; on le donne depuis gr. x. jusqu'à ℥j. & ʒb. On prépare aussi une infusion des sommités de *petite Centaurée* dans l'eau ou dans le vin, & on les fait entrer, ou l'extrait qu'on en retire, dans les vins amers & stomachiques. La *petite Centaurée* entre dans la *Thériaque* de ce Dispensaire. Celui de Paris fait entrer encore la *petite Centaurée* dans la *Poudre contre la rage*, dans la *décoction amère*, dans l'*Onguent mondificatif d'Ache*, &c. & son extrait dans la *Thériaque céleste*. Je ne parlerai point de l'eau distillée que quelques

Pharmacopées veulent qu'on tire de la *petite Centaurée*. Je me suis déjà fort étendu sur les eaux distillées de cette espèce dans la note (a) de la page lxxiiij. de l'exposition du Comité.

CERUSE. BLANC DE PLOMB. *Cerussa officin. Angl.* Cerusse ou White Lead. *Ital.* Cerussa ou Biacca. *Allem.* Weiss-Bleyweiff.

La *Céruse* est une rouille blanche, ou espèce de Chaux de *Plomb* qu'on obtient par le moyen du vinaigre. Il y a plusieurs méthodes pour faire la *Céruse*. La plus ordinaire est de remplir à moitié de vinaigre une cruche, dont l'orifice est large. On suspend au-dessus du vinaigre des lames de *Plomb* roulées sur elles-mêmes, on couvre la cruche avec soie, & on l'entoure de fumier, dans lequel on la laisse pendant trente jours ou environ. Au bout de ce tems on débouche la cruche, & on trouve les lames de *Plomb* dissoutes & réduites en *Céruse*. On peut encore faire de la *Céruse* en trempant des lames de *Plomb* dans du vinaigre très-fort, & ayant soie de racler avec un couteau de bois la *Céruse*, à mesure qu'elle se forme. On peut encore obtenir de la *Céruse* par différentes méthodes; & il suffit que l'acide du vinaigre puisse attaquer le *Plomb*. L'acide du vinaigre ne s'unit cependant pas alors en assez grande quantité pour former un sel. La *Céruse* n'est qu'un *Plomb* divisé & ouvert par l'acide du vinaigre, suivant la remarque de M. Macquer. (a) Lorsque la *Céruse* est formée, on la fait sécher, & on la met ordinairement en pain. La *Céruse* est souvent falsifiée avec de la craye, & il est assez difficile de reconnoître cette fraude, à moins qu'on n'en fasse la réduction. Le poids qui est plus léger dans une masse donnée, & qu'on soupçonne de fraude, comparé avec celui d'une pareille masse de véritable *Céruse*, peut cependant encore faire reconnoître la falsification. La *Céruse* qui vient de Venise, passe ordinairement pour la meilleure, & pour être exempte de soupçon de fraude; on n'emploie la *Céruse* qu'à l'extérieur. L'usage qu'on en feroit à l'inté-

(a) Elémens de Chymie Pratique, tom. 2. pag. 409.

rieur seroit fort dangereux, ainsi que des autres préparations de Plomb. On sçait qu'elles produisent cette colique dont les douleurs sont si terribles, & qu'on nomme par cette raison *colique de Plomb*, ou *des Peintres*; parce que les Peintres, ou plutôt ceux à qui on donne le nom de *Barbouilleurs*, y sont très-sujets. Ces derniers, en broyant la *Céruse*, reçoivent pendant l'inspiration, des miasmes de cette substance dangereuse; ils en avalent, & souvent ils ne tardent pas à ressentir des douleurs terribles dans le bas ventre, symptômes qui annoncent cette funeste maladie. On peut consulter sur le traitement de la colique causée par le *Plomb* une Thèse très-estimée, qu'a donnée M. Dubois, Médecin de la Faculté de Paris. On sçait aussi que depuis quelque tems cette maladie a été le sujet de beaucoup de disputes & de critiques qu'on a vu paroître à l'occasion d'un Ouvrage presque mort en naissant.

La *Céruse* est employée à former le *sel* ou le *sucre de Saturne*, dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée. Elle entre encore dans la *poudre de Céruse composée* de la même Pharmacopée. Le Dispensaire de Paris se sert aussi de la *Céruse* dans l'*Emplâtre* qui porte ce nom, dans l'*Onguent dessicatif rouge*, dans le *Diapompholix*, dans l'*Onguent blanc de Rhafis*, dans l'*Emplâtre de l'Abbé de Grace*, &c.

CHAMEDRIS. Voyez GERMANDRÉE.

CAMÆPITIS. Voyez JVETTE.

CHARDON BENIT. *Carduus benedictus*. J. B. *Cnicus sylvestris hirsutior*, sive *Carduus benedictus*. C. B. P. & I. R. H. *Atractilis hirsutior* Fuchf. *Acanthum*. Cord. Angl. *Carduus* ou *Holi Thistle*. Ital. *Cardo santo*. Allem. *Cardo-Benediktenkraut*, *Bitter Distel*.

On cultive le *Chardon bénit* dans les jardins. Ses feuilles sont velues, découpées, & terminées par des épines molles; leur saveur est fort amère; elles sont d'usage, ainsi que les semences qui sont jaunâtres, un peu canelées, avec une aigrette. Elles ont aussi beaucoup d'amertume.

Le *Chardon bénit* est un amer stomachique; on en prépare un extrait qui convient dans les maladies dépendantes du

défaut de sécrétion de la bile ou de l'inertie de cette liqueur. Sa dose est depuis ʒj. jusqu'à ij. Le *Chardon béni* passe aussi pour diaphorétique & sudorifique, & on en donne la décoction dans ces vûes. Il n'entre dans aucune composition de cette Pharmacopée. Mais le Dispensaire de Paris fait entrer ses feuilles dans l'*Orviétan*, dans l'*huile de Scorpions composée*, dans la *décoction amère*, &c, ses semences dans l'*Opiate de Salomon*, &c, & son extrait dans la *Thériaque céleste*, & dans les *Pilules balsamiques*, de *Stahl* & de *Becker*.

CHARDON ROLAND. Voyez ERINGILIM.

CHAUX. *Calx. Angl. Lime. Ital. Calce. Allem. Kalchstein.*

La *Chaux*, dans son véritable état, c'est-à-dire, lorsqu'elle n'a pas été exposée à l'humidité qui la dissout, ou au moins la fait tomber en poussière, est nommée CHAUX VIVE. *Calx viva. Angl. Quick lime. Ital. Calce viva. Allem. Queck-Kalchstein*, ou *Ungeloeschter Kalck*. La *Chaux vive* est une substance solide, sèche, tenant de la nature des pierres, & de celle de la terre. Sa couleur est blanche, quelques endroits sont cependant un peu jaunâtres; si on verse de l'eau sur la *Chaux vive*, il s'excite une grande chaleur avec bruit & bouillonnement; & cette dernière se réduit en une espèce de bouillie très-blanche & très-fine; dans cet état elle ne s'échauffe plus avec l'eau qu'on y verse; on la nomme alors *Chaux éteinte*. La pierre qui sert à faire la *Chaux*, est une pierre du genre des pierres nommées *calcaires*; c'est-à-dire de celles qui exposées au feu, peuvent se réduire en *Chaux*. (a) Les pierres à *Chaux* ordinaires sont pesantes, d'une couleur grisâtre, mais mêlée quelquefois de rouge & d'autres couleurs. On arrange ces pierres dans des fours construits pour cet objet; & on les calcine à un feu très-violent, continué pendant longtemps. On sçait que la *Chaux* fait effervescence, & se com-

(a) Voyez sur la différence des pierres calcinables & des pierres vitrifiables, la Minéralogie de M. Wallerius, & la Lithogeo-

gnosie de M. Pott. (Ces deux Livres se trouvent chez Hérisant, rue St. Jacques.)

bine avec les acides. Cette union forme des sels neutres à base terreuse. La *Chaux* est employée en Médecine à l'intérieur & à l'extérieur. Je parlerai de ses usages dans les articles des formules de l'eau de *Chaux*, & de ses autres préparations. La *Chaux vive* est corrosive, mais lorsqu'elle est éteinte, elle perd sa causticité, & n'est plus que dessiccative. La *Chaux* entre dans la lessive destinée à faire le *Savon*, dans le *Caustique commun* ou *Pierre à Cautére*, & dans l'eau simple & composée, qui porte son nom dans cette Pharmacopée. Le Dispensaire de Paris fait encore entrer la *Chaux* dans l'eau *Phagédénique*, & dans le *Collyre dessiccatif*; il se sert aussi de la *Chaux* pour intermède dans la distillation de l'*Esprit volatil de sel ammoniac*. (a) On se sert quelquefois aussi de *Chaux* de coquillages, telles que les écailles d'*Huitres*, &c. qu'on fait calciner. Quelques Auteurs modernes préfèrent même cette dernière *Chaux* à la *Chaux minérale*, & la regardent comme un lithontriptique très-puissant. J'en parlerai dans la suite de cet Ouvrage.

CIRE. CIRE JAUNE. *Cera citrina seu flava*. off. *Angl.* Yellow Wax. *Ital.* Cera gialla. *Allem.* Gelbes Wachs.

CIRE BLANCHE. *Cera alba*. offic. *Angl.* White Wax. *Ital.* Cera Bianca. *Allem.* Weisses Wachs.

La *Cire* est le fruit du travail des Abeilles. Ces insectes industrieux vont ramasser sur les fleurs cette poussière ordinairement renfermée dans le sommet des étamines, mais qui en sort souvent, & se répand sur différentes parties de la fleur; par une mécanique particulière, destinée à la fécondation de la plante. Les Abeilles se roulent dans cette poussière; elles en forment des pelottes avec

(a) Je croirois passer les bornes que je me suis prescrites, si je m'étendois sur la nature de la *Chaux*, & sur ses propriétés chimiques. On peut consulter sur cet objet les Ouvrages des Chymistes, surtout ceux de M. Pott, que j'ai déjà cités, les Mémoires de l'A-

cadémie des Sciences, & un livre qui a paru en 1757. dont le titre est, *Essai sur les vertus de l'eau de Chaux*. On trouve au commencement de cet Ouvrage plusieurs expériences propres à faire connoître la nature de la *Chaux*.



leurs pattes, & reviennent à la ruche chargées de cette matière, qu'elles sçavent préparer & mettre en œuvre, pour en former les alvéoles qui doivent servir de réservoir au *Miel*, liqueur destinée à leur nourriture, & qu'elles recueillent sur une autre partie des fleurs dont je parlerai à l'article de cette substance. La *Cire* nouvellement travaillée par les Abeilles, est blanche; peu-à-peu elle acquiert une couleur jaune, & même en vieillissant elle devient d'un brun tirant sur le noir. On retire la *Cire* en mettant dans un bassin plein d'eau chaude ce qui est resté sur les clayons dont le *Miel* s'est écoulé, ou dans les sacs dont on s'est servi pour l'exprimer. (*Voyez* *Miel*.) On fait bouillir l'eau jusqu'à ce qu'on s'apperçoive que la *Cire* est fondue; on met alors le tout dans des sacs de toile qu'on presse pour en exprimer la *Cire* qu'on laisse refroidir: c'est ce qu'on nomme *Cire Vierge* ou *Cire jaune*; on la refond quelquefois pour la mettre en pain, & elle porte simplement le nom de *Cire jaune*. On doit choisir la *Cire* haute en couleur, facile à casser; elle ne doit point adhérer aux dents quand on la mâche, le dessous ne doit point être d'une couleur différente ni sale, ce qu'on nomme ordinairement *Cire chargée du pied*. Les *Cires* étrangères, telles que celles de Dantzick, sont quelquefois remplies dans leur centre de pierres, de graviers, & d'autres matières hétérogènes. (a) La *Cire blanche* n'est qu'une *Cire* à laquelle on a ôté la couleur jaune qu'elle avoit auparavant. Pour exécuter cette espèce de purification, on divise la *Cire* en petites parcelles; (b) on les étend sur des toiles, & on les laisse ex-

(a) On trouve encore dans les ruches une autre substance qui tient un peu de la *Cire*. On la nomme *Propolis*; sa couleur extérieure est d'un brun rougeâtre, l'intérieur est jaunâtre; elle est plus ferme & plus solide que la *Cire*; son odeur est assez aromatique; elle sert aux Abeilles à boucher les fentes des alvéoles. La *Propolis* est peu en usage; on

l'employe cependant quelquefois dans les onguens comme digestive & résolutive.

(b) Dans les grandes Manufactures, telle qu'est celle d'Antony, près de Paris, on réduit la *Cire* fondue en rubans très-minces, par le moyen d'un cylindre. *Voyez* le Spectacle de la Nature, tom. 8.

Nij



posées à l'air pendant long-tems. On refond ensuite la *Cire* pour la mettre en petits pains ronds ; forme sous laquelle on la vend. La *Cire blanche* doit être claire, dure, cassante, sans goût & sans odeur, ne tenant point aux dents. On doit prendre garde qu'elle ne soit mêlée de Suif. Ce dernier rend la *Cire* plus molle, moins cassante, & de mauvaise odeur.

On sçait que la *Cire* vient de plusieurs endroits de France. Il y en a même fort peu à présent, où on ne trouve des ruches. Les *Cires blanches* les plus estimées, viennent d'Anjou & de Bretagne. La *Cire* est une substance dont il est difficile d'assigner la nature. Il paroîtroit d'abord qu'on peut la comparer aux résines ; elle se fond à la chaleur, & se dissout dans les huiles comme ces dernières ; elle résiste de même à l'action de l'eau, qui ne sert qu'à lui donner plus de fermeté : mais elle diffère des résines à plusieurs égards. Une de ces différences est, que les résines sont dissolubles dans l'Esprit-de-Vin, & que ce menstrue n'attaque point la *Cire*. On enlève seulement par l'Esprit-de-Vin la couleur jaune de la *Cire*, & on la blanchit entièrement. L'Æther se charge aussi de cette couleur. (a) Ces Phenomènes indiquent que la partie colorante de la *Cire* est résineuse. Je ne m'étendrai point sur les autres différences qu'on trouve entre la *Cire* & les résines ; on les verra détaillées avec beaucoup d'exactitude dans les Elémens de Chymie-Pratique de M. Macquer, ( tom. 2. page 218. & suiv. )

La *Cire* est adoucissante, légèrement émolliente, & un peu résolutive, surtout la *jaune* ; elle n'est d'usage qu'à l'extérieur, & elle entre dans tous les *Cérats*, auxquels elle donne son nom, dans les Baumes, les Onguens & les Emplâtres. La *Cire jaune* est beaucoup plus employée que la *blanche*. La première entre dans le *Cérat citrin*, dans le *Cérat épulotique*, le *Cérat mercuriel*, les *Onguens blancs*, *basilicum*, *verd*, les *Emplâtres attractive*, *céphalique*, de *Cumin* & de *Mucilages* de cette Pharmacopée. La *Cire jaune*

(a) Voyez Dissertation sur l'Æther, par M. Baumé.

entre encore dans une grande quantité d'Onguens & d'Emplâtres du Dispensaire de Paris.

La *Cire blanche* entre dans le *Cérat blanc*, dans le *liniment blanc*, & dans l'*Onguent de Saturne* de cette Pharmacopée. Celle de Paris l'employe encore dans l'*Onguent blanc de Rhafis*, dans l'*Emplâtre de Céruse*, de *Sperma ceti* & de *Diapalme*.

On tire de la *Cire* par la distillation, une huile d'une consistance épaisse, dont je donnerai le procédé.

Je ne parlerai point ici d'une *Cire* purement végétale; tantôt d'une couleur verte, quelquefois d'une couleur blanche, tirant sur le jaune, qu'on retire à la Louisiane, & dans quelques autres endroits de l'Amérique, des semences d'un arbre nommé *Cirier*. (a) Cette *Cire* n'est point en usage parmi nous. Par la même raison, je ne dirai rien de la *Cire blanche* de la Chine, qui est l'ouvrage de certains insectes qu'on applique sur des arbres, propres à leur fournir la matière de cette *Cire*. (b)

**CITRON.** *Citreum malum*, *Citrum* & *malus medica*. officinar. *Angl.* Citron ou Lemon. *Ital.* Cedro ou Cederno. *Allem.* Citronen.

Le *Citron* est un fruit très-connu. Ce fruit a une écorce mince, jaune, dont l'odeur est très-agréable, & composée d'une infinité de vésicules, remplies d'huile essentielle. Sous cette écorce on en rencontre une autre fort épaisse, blanche, assez ferme, un peu cottoneuse, & peu odorante; enfin sous cette enveloppe blanche on trouve des vésicules membraneuses très-fines, & remplies d'un suc jaune, pâle, & d'une saveur acide & agréable. Au centre de la réunion des vésicules, on trouve une grande quantité de graines oblongues, couvertes d'une membrane jaune & amère, sous laquelle on aperçoit une Amande blanche, dont la saveur a un peu d'amertume. L'écorce extérieure, le suc & les graines du *Citron*, sont d'usage, mais ces dernières le sont plus rarement. Le *Citron* est le fruit d'un ar-

(a) Histoire de la Louisiane. || Paris 1758. tom. 2.

(b) Lettres Edifiantes & curieuses, 28<sup>me</sup>. Recueil.

bre connu sous le nom de

CITRONIER. *Malus medica*. C. B. P. *Medica Malus* ;  
sive *cydomela*. Adv. Lob. Icon.

Cet arbre vient dans les Pays chauds , & se conserve dans les serres de nos jardins ; l'usage du suc de *Citron* est très-étendu. En général ce suc est rafraîchissant , calmant , propre à remédier à la putridité & aux défaillances , dont elle est souvent la cause. Il convient à ceux dans lesquels le resserrement spasmodique des conduits biliaires , est un obstacle à l'écoulement de la bile , liqueur si nécessaire dans l'œconomie animale ; il remédie à l'épaississement , auquel elle est si sujette. On sent bien qu'il faut sçavoir distinguer les circonstances , qu'il ne m'est possible tout au plus que d'indiquer dans cet Ouvrage. On connoît cette boisson qu'on nomme *Limonade* , & on sçait que ce n'est que le suc de *Citron* affoibli par l'eau , & adouci par le sucre. Il n'y a point de Médecin qui ignore de quelle utilité est le suc de *Citron* dans cet état funeste , qui paroît plutôt une complication de différentes maladies qu'une seule , à laquelle on donne le nom de *scorbut*. Un Auteur (a) qui en a donné un excellent traité d'après ses propres observations auxquelles il a joint des réflexions très-sensées , paroît regarder le *Citron* comme un des antiscorbutiques les plus efficaces. Le suc de *Citron* est encore une des substances les plus propres à modérer les effets de l'*Opium* , & à remédier aux inconvéniens qui résultent quelquefois de l'abus qu'on en a fait. L'écorce extérieure & jaune du *Citron* , est un très-bon aromatique ; elle est regardée comme stomachique chaude , carminative & cordiale ; on imbibe un morceau de sucre de l'huile essentielle qui est contenue dans les vésicules de cette écorce , en le frottant contre cette même écorce ; on forme par ce moyen un *Oleo-saccharum* , formé de cette huile essentielle , & qui en contient les vertus. Il est très-propre à aromatiser les potions & d'autres Médicamens ; on confit cette même écorce , &

(a) Traité du scorbut , traduit de l'Anglois de M. Lind. Paris 1756.

on la fait entrer dans les Bols & les Electuaires stomachiques ; on confond souvent avec le *Citron* un fruit qui lui est fort analogue. Ce fruit est connu sous le nom de

**LIMON.** *Limon. Malus Limonia. officinarum.* L'arbre qui le porte se nomme **LIMONNIER.** *Malus Limonia acida.* C. B. P.

Le fruit du *Limonnier* est plus petit que celui du *Citronnier*, d'une couleur plus claire, & d'une odeur plus foible. Le *Limon* est plus rempli de pulpe & de suc que le *Citron* ; mais ce suc est beaucoup plus acide ; on substitue ordinairement le *Citron* au *Limon*, qui est moins commun. Ainsi le syrop connu ordinairement sous le nom de syrop de *Limon*, est composé ordinairement avec le suc du *Citron*.

On trouvera dans cette Pharmacopée le procédé employé pour confire l'écorce de *Citron*. La même Pharmacopée fait entrer l'écorce de *Citron* dans l'*infusion purgative amère*, dans l'*infusion de Séné citronée*, dans le *vin amer*. Elle se fert de son suc ou de celui de *Limon* pour faire le syrop auquel on donne ce dernier nom, & elle fait entrer son huile essentielle dans l'*Esprit volatil aromatique*. Le Dispensaire de Paris fait entrer le *Citron* dans l'*Eau antiscorbutique*, son suc & son écorce dans la décoction du même nom, son écorce dans la *Thériaque*, dans l'*Opiat de Salomon*, les *Tablettes stomachiques*, & sa semence dans la *poudre contre les vers*.

**CLOPORTES.** *Millepedes, Centipedes, Aselli Onisci officinarum.* *Angl.* Wood-Lice. *Ital.* Millepiedi. *Allem.* Ma-ver-Esel ou Keller-Esel.

Les *Cloportes* sont de petits insectes sans ailes, d'une couleur ordinairement grise & cendrée, tâchetés quelquefois sur le dos de marques jaunâtres ou noirâtres. La peau qui recouvre leur dos, est comme écailleuse ; on y apperçoit plusieurs lignes transversales, qui forment autant d'articulations, au moyen desquelles les différentes parties de l'écaille qui composent la peau, peuvent glisser les unes sur les autres. Cet animal se roule sur lui-même dès qu'on le touche ; il a quatorze pieds, sept de chaque côté. On

distingue deux sortes de *Cloportes*, les *sauvages* & les *domestiques*; les premières plus petites que les secondes, se tiennent dans les bois, dans les fentes, & sous l'écorce des vieux arbres. On trouve les *Cloportes domestiques* dans les fentes des murailles, sous le plâtre qui les enduit, dans les caves & dans les lieux humides & salpêtrés; on préfère ordinairement les *Cloportes sauvages* aux *domestiques*: mais je ne sçais si ces dernières ne sont pas les meilleures, à cause des parties nitreuses dont elles peuvent être imprégnées. Les *Cloportes* sont apéritives & diurétiques; elles réussissent très-bien dans la cachexie, dans l'hydro-pisie commençante, dans les maladies d'obstruction, dans lesquelles il y a peu de ressort, & lorsqu'on veut résoudre les engorgemens visqueux des bronches, de la trachée artère, des voies urinaires, &c. Elles ont beaucoup d'activité; ainsi on doit les donner avec prudence lorsqu'on remarque de la chaleur & de l'irritation. On trouvera dans cette Pharmacopée la préparation qu'on donne aux *Cloportes* avant que de les employer. La dose des *Cloportes* est de six, huit, jusqu'à douze, macérées & broyées dans du vin blanc. Mais on employe plus fréquemment leur poudre, dont je parlerai à l'article des formules. Les *Cloportes* entrent dans les *Pilules Balsamiques de Morton*.

CLOUS DE GEROFLE. *Voyez GEROFLE.*

COCHENILLE. *Coccinella*, *Cochinilla*, *Cocciniglia* officin. *Ficus Indicæ grana*. C. B. P. *Scarabeolus Hemisphericus*, *Cochineelifer*. Sloane. Hist. Jam. Angl. *Cochineal*. Ital. *Cocciniglia*. Allem. *Coccinell*. Kutsnell.

La *Cochenille* est un insecte qui s'attache à une plante nommée *Opuntia*, en François *Raquette*, ou *Figue d'Inde*. Cette plante qui croît dans plusieurs Pays chauds, communique son suc rouge à l'insecte qui s'en nourrit. C'est principalement au Mexique, & dans l'Amérique Méridionale que l'on recueille la *Cochenille*; telle qu'on nous l'apporte, elle ressemble à une graine; & cette ressemblance a fait croire long-tems qu'elle étoit la semence d'une plante. Les grains de *Cochenille* ont une figure irrégulière; ils sont communément assez petits, quelques endroits sont convexes,

vexes,

vexes, d'autres concaves, & en quelque maniere canelés; leur couleur est d'un rouge tirant sur le gris ou sur le noir à l'extérieur, intérieurement elle est pourpre. La *Cochenille* n'a presque point d'odeur, quelquefois elle en a une légère de moisi; sa saveur est un peu amère, avec très-peu d'âcreté.

La *Cochenille* sert beaucoup dans la teinture & dans la Peinture. C'est avec cette substance qu'on fait la couleur écarlate, & elle est employée pour le *Carmin*, en y ajoutant une lessive d'*Alun*, & quelques autres matières. Elle sert beaucoup moins en Médecine, quoiqu'elle ait passé pendant long-tems pour cordiale, sudorifique, propre à fortifier le cœur, la tête & l'estomac. Mais on est revenu de toutes ces vertus imaginaires; elle est cependant regardée comme légèrement stimulante, mais on ne l'emploie que rarement, du moins seule; & son principal usage est de colorer les Teintures, les Poudres, & les autres Médicamens semblables qu'on veut déguiser, & rendre plus agréables à la vûe. La *Cochenille* communique sa teinture à l'eau & à l'Esprit-de-Vin; elle entre dans la teinture de *Mélanpode* ou d'*Hellebore* noir, dans celle de *Cantharides*, & dans la teinture *stomachique* de cette Pharmacopée, dans la *Confection Alkermés*, & la *teinture stomachique amère* de celle de Paris.

COCHLEARIA. HERBE AUX CUILLIERS. *Cochlearia Hortensis*. *Cochlearia folio subrotundo*. C. B. P. *Cochlearia major Batavica*, *subrotundo folio* Moris. Hist. *Briannica*. Gener. *Angl.* Garden Scurvygrass. *Ital.* Coclearia. *Allem.* Loeffelkraut.

Le *Cochléaria* vient naturellement sur les côtes maritimes d'Angleterre, de Flandre, d'Hollande, & des Pays septentrionaux. On le cultive dans nos jardins. Ses feuilles, qui sont principalement d'usage, sont arrondies, & creusées en maniere de cuilliere; elles sont épaisses, pleines de suc, d'un verd foncé; leur saveur est âcre & piquante, avec une légère amertume, semblable en quelque façon à celle des grains de *Moutarde*, mais beaucoup moins âcre. On employe toujours ces feuilles récentes, parce que lors-

qu'elles sont sèches, elles perdent presque entièrement leur saveur piquante & leur vertu. Cette plante paroît contenir un principe âcre & volatil. Elle contient aussi une huile essentielle très-subtile & très-pénétrante, mais on ne retire qu'une petite quantité de cette huile, d'une très-grande de *Cochlearia*. (a) Cette huile est si volatile, qu'on a beaucoup de peine à la conserver; elle est si pénétrante, qu'une seule goutte est capable de communiquer à plusieurs onces de vin une saveur & une odeur forte de *Cochléaria*. (b) Le *Cochléaria* a toujours passé pour un des principaux antiscorbutiques: aussi réussit-il très-bien dans le scorbut. Il se trouve cependant des circonstances dans lesquelles les acides, comme je l'ai déjà dit en parlant du *Citron*, réussissent mieux que les volatiles âcres, du nombre desquels est le *Cochléaria*. (c) On joint aussi très-souvent les premiers à ceux-ci. Dans le Groenland, pays dans lequel le scorbut est presque endémique, le *Cochléaria* & l'*Oseille* croissent toujours ensemble; & les Habitans employent ces deux plantes avec le plus grand succès. (d) Le *Cochléaria*,

(a) Voyez Frider. Hoffman. Observat. Physico-Chymic. oper. omn. tom. 4. observ. iv. pag. 453. & suiv.

(b) Ibid.

(c) Presque tous les Chymistes regardent la classe des plantes Crucifères, Antiscorbutiques, telles que le *Cochléaria*, le *Raisfort*, la *Moutarde*, &c. comme contenant un alkali volatil tout formé, qui ne peut être l'ouvrage du feu, puisqu'il passe à un degré de chaleur inférieur à celui de l'eau bouillante. D'ailleurs, l'odeur seule de ces plantes dénote qu'il y existe un alkali volatil. Malgré ces preuves qui paroissent sans réplique, M. Cartheuser a fait tous ses efforts pour démontrer que

les parties volatiles de ces sortes de plantes, bien loin d'être alkali-volatiles, étoient au contraire acides. (a) Il rapporte plusieurs expériences, & sçait les faire servir à appuyer le sentiment qu'il a embrassé, avec tout l'art que sçait employer un homme aussi sçavant que lui. Mais malgré toutes les raisons qu'il allégué, & qui paroissent d'abord assez spécieuses, je crois qu'on aura de la peine à ne pas se rendre au sentiment le plus reçu parmi les plus grands Chymistes, qui fait regarder ces plantes comme tenant de la nature animale par tous les indices qu'elles donnent de l'alkali-volatil, qu'elles contiennent tout formé.

(a) Fundamenta Materiae Medicæ de acribus alterantibus, tom. 1<sup>er</sup>. pag. 419.  
(d) Acta Hassniensia, tom. 1<sup>er</sup>.



outre les maladies scorbutiques, convient encore comme stimulant, apéritif & diurétique dans les maladies causées par la lenteur & la viscosité de la limphe & des liqueurs; telles que certains états d'obstruction dans les viscères, les éruptions cutanées, &c. On employe les feuilles de *Cochléaria* en infusion dans l'eau ou dans le vin, & dans les décoctions. Mais il faut observer dans ce dernier cas de ne mettre le *Cochléaria* que sur la fin de l'ébullition, de bien couvrir le vaisseau qui renferme la décoction, & de le retirer du feu. Sans ces précautions, les parties volatiles, seules utiles, seroient perdues; c'est par cette raison que l'extrait de *Cochléaria* qu'on prépare quelquefois dans les boutiques, paroît assez inutile, à moins qu'on n'y joigne l'eau distillée de cette plante; mais alors toute la vertu du Médicament réside dans cette addition. On se sert beaucoup du suc exprimé de *Cochléaria*; on le donne quelquefois mêlé avec le petit lait; sa dose est ℥j. ou ℥ij. & même au-delà, suivant les indications. On employe aussi le *Cochléaria* à l'extérieur; & on fait entrer son esprit ou son suc dans les lotions antiscorbutiques pour la bouche. Rien n'est plus convenable, lorsque les gencives sont molasses, & paroissent engorgées, que de mâcher les feuilles de *Cochléaria*. Le *Cochléaria* entre dans les *sucs antiscorbutiques*; & dans l'*eau de Raifort composée* de cette Pharmacopée. On y trouvera encore une conserve faite avec les feuilles de cette plante. Le *Cochléaria* entre aussi dans la *décoction & le vin antiscorbutiques*, l'*eau & le syrop* du même nom du Dispensaire de Paris. On trouve dans ce même Dispensaire un *esprit ardent de Cochléaria*.

COINGS. *Cydonia sive mala cotonea*. offic. *Angl.* Quinces. *Ital.* Cotogne. *Allem.* Quitten.

Les *Coings* sont les fruits d'un arbre qu'on cultive dans les jardins, & qui est connu sous le nom de COIGNASSIER A GROS FRUIT. *Mala Cotonea majora*. C. B. P. *Cydonia fructu oblongo Læviori*. I. R. H. *Cotonea malus*. J. B.

Ces fruits ont à-peu-près la forme d'une Poire, mais ils sont beaucoup plus gros; leur peau est recouverte d'un

duvet cotoneux; leur chair est jaune, ferme, d'une saveur acerbe. On trouve dans le centre de ces fruits des semences dont la substance est mucilagineuse; elles sont brunes extérieurement, & blanches à l'intérieur. Le fruit & les semences sont d'usage; les *Coings* sont astringens, & on les employe dans les cas où les remèdes de cette classe conviennent. Les semences de ces fruits sont remplies de mucilage, & par conséquent adoucissantes. On trouvera dans cette Pharmacopée la méthode employée pour retirer ce mucilage; on y trouvera aussi un syrop fait avec ce fruit. Le Dispensaire de Paris fait une gelée avec les *Coings*, & fait entrer le suc de ces fruits dans le *syrop d'Absinthe composé*, dans l'*Electuaire Diaprun*, &c.

COLOQUINTE. POMME DE COLOQUINTE. *Colocynthis. Fructus Colocynthis officin. Cucurbita Cathartica* Quorumd. *Angl.* Coloquintida ou Bitter Apple. *Ital.* Coloquintida. *Allem.* Coloquinten.

La *Coloquinte* est le fruit d'une plante nommée *Colocynthis fructu rotundo minor*. C. B. P. & I. R. H. Cette plante naît dans les Isles de l'Archipel, & dans plusieurs endroits du Levant.

La pomme de *Coloquinte* est de la grosseur & à-peu-près de la forme d'une pomme de rainette, mais plus ronde. Elle est revêtue d'une écorce assez lisse, qui est d'abord d'une couleur verte, & devient ensuite en mûrissant d'un jaune de Citron. On trouve dans l'intérieur une substance pulpeuse, blanche, qui par la dessiccation, paroît fongueuse. Elle est légère, & renferme de petites semences solides, applaties, d'une couleur légèrement rouffâtre; la saveur de la pulpe de *Coloquinte* est très-âcre, d'une amertume très-désagréable, & qui excite des nausées. On apporte ordinairement ce fruit dépouillé de son écorce citrine.

La *Coloquinte* est un violent purgatif, & dont on ne doit user qu'avec prudence. Les Anciens la mettoient au nombre des Médicamens qu'ils nommoient *Plegmagogues*, c'est-à-dire, destinés à évacuer l'humeur pituiteuse. Elle est aussi *hydragogue*: remède propre à évacuer la sérosité. La *Coloquinte* est composée de gomme & de résine: mais

cette dernière partie n'est qu'à la quantité de ℥ij. dans ℥β. de *Coloquinte*. Cette partie résineuse est très-âcre, & purge très-peu. J'en ai déjà parlé dans la note que j'ai ajoutée, à ce que dit le Comité dans son exposition sur l'*Extrait de Rutilus*, (pag. LI. note (a)). On diminue une partie de l'âcreté dangereuse de la *Coloquinte*, en la faisant bouillir dans l'eau. Ainsi l'extrait de la *pulpe* fait par la décoction, est moins sujet aux accidens qui suivent quelquefois l'usage de ce Médicament, tels que les tranchées, les coliques, les superpurgations, les hémorrhagies mêmes, &c. Cet Extrait peut se donner depuis gr. iv. jusqu'à viij. Mais on se sert rarement de la *Coloquinte* seule & sans préparation; si ce n'est dans les lavemens irritans qu'on ordonne dans les affections comateuses; on fait entrer dans ces lavemens la *pulpe de Coloquinte* depuis ℥β. jusqu'à ℥jβ. On forme des trochisques avec la *Coloquinte* & le mucilage de *gomme Adragant*, qui sert à adoucir un peu l'âcreté de cette substance. On nomme ces trochisques *Alhandal*, d'un mot Arabe qui signifie *Coloquinte*. J'en donnerai la préparation. M. Boulduc dans un Mémoire qu'il a donné sur la *Coloquinte* (a) que j'ai déjà cité, & dans lequel on trouve une analyse bien faite de cette substance, propose de prendre une certaine quantité de *pulpe de Coloquinte*, & de la mêler avec du moût qu'on fait fermenter. Il retire ensuite un esprit empreint de l'amertume de la *Coloquinte*, & qu'il dit être purgatif: mais cette expérience paroît douteuse; & M. Boulduc convient lui-même que cette liqueur excite beaucoup de tranchées, accompagnées de nausées. (b)

La *pulpe de Coloquinte* entre dans les Pilules de même nom, soit simples, soit composées, & dans l'*Extrait Cathartique* ou de *Rutilus* de cette Pharmacopée. Elle entre encore dans les *Trochisques Alhandal*, la *Conféction Hammech*, l'*Hiere* nommée *Diacolocynthidos*, &c. de celle de Paris.

CONCOMBRE SAUVAGE. *Cucumis sylvestris Asini-*

(a) Mém. de l'Académ. ann. 1701.

(b) *Ibid.* P. 14.

*nus dictus.* C. B. P. & I. R. H. *Cucumer Elaterii sylvestris.* Adv. Lob. *Angl.* Wild Cucumber. *Ital.* Cocomero sylvatico. *Allem.* Eselskuerbis ou Springkuerbis.

De toutes les parties de cette plante, qui se cultive dans les jardins, on n'employe ordinairement que le fruit, ou du moins son suc épaissi nommé *Elaterium*. Quelques Auteurs parlent cependant de la racine comme d'un purgatif moins violent que l'*Elaterium*. Le fruit du *Concombre sauvage* a la forme à-peu-près d'une Olive. Il est petit, rude au toucher, composé de différentes pièces élastiques, lesquelles lorsque le fruit est mûr, & qu'on le presse avec les doigts, lancent avec impétuosité un suc fétide, un peu visqueux, & d'une saveur âcre & amère; ce suc est renfermé dans des cloisons minces, placées dans l'intérieur. Le fruit du *Concombre sauvage* ou l'*Elaterium* qui en est un Extrait, sont des purgatifs hydragogues très-violens. On ne l'employe jamais seul intérieurement; on l'ajoute quelquefois à la dose de quelques grains aux autres purgatifs; mais la Médecine a d'autres purgatifs plus sûrs qu'elle peut employer. On le recommande à l'extérieur, comme résolutif pour les tumeurs Skirrheuses & Ecrouelleuses. Le Dispensaire de Paris prépare un *miel de Concombre sauvage* avec les fruits de cette plante. Il en fait entrer le suc dans l'*Onguent d'Arthanita*, & toute la plante dans l'*Emplâtre Diabotanicum*.

CONCOMBRE ORDINAIRE. *Cucumis vulgaris.* Dod. *Cucumis sativus vulgaris, maturo fructu subluteo.* C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Garden Cucumber. *Ital.* Cocomero. *Allem.* Gurcke Cucumer.

J'ai cru devoir placer tout de suite après le *Concombre sauvage*, celui qu'on cultive aussi dans les jardins, à cause de l'usage qu'on en fait dans les alimens, & que la Pharmacopée de Londres a obmis dans son catalogue des Médicamens.

Le fruit de cette plante que tout le monde connoît; est oblong, presque cylindrique. Sa chair qui est ferme, pulpeuse, pleine d'un suc frais, & d'une saveur agréable, est recouverte d'une écorce mince, jaunâtre. On trouve

dans le milieu de ce fruit des semences oblongues applaties, dont l'écorce est d'un jaune pâle, l'amande blanche, & d'une faveur douce. Cette semence est mise au nombre des quatre semences froides majeures. Elle est émulsive & rafraîchissante. La chair du *Concombre* est aussi fort rafraîchissante; on s'en sert plus à l'extérieur qu'intérieurement, si ce n'est parmi les alimens: mais ce fruit n'est pas propre pour tous les estomacs; on prépare avec le *Concombre* une pommade fort utile dans plusieurs maladies de la peau. J'en donnerai la préparation.

**CONTRAYERVA. RACINE DE CONTRAYERVA.**

*Contrayerva*, officin. *Contrayerva Hispanorum sive Drakena Radix* Clusii Park. *Angl.* *Contrayerva-Root.* *Ital.* *Radice di Contrayerva.* *Allem.* *Peruvianische Griffwurtsel.*

La racine de *Contrayerva* est noueuse, compacte, inégale; on y remarque plusieurs rejettons fibreux & déliés. Elle est d'un brun foncé extérieurement, ridée, & comme écailleuse; sa couleur est d'un blanc un peu jaunâtre à l'intérieur; son odeur est foible, un peu aromatique; sa faveur est un peu astringente, avec une acrimonie légère qui est agréable. Cette racine nous est apportée du Pérou. La plante qui la produit est nommée *Dorstenia Dentariae Radice Sphondilii folio Placentâ ovali*. *Transact. Philos.* *Dorstenia Scapis Radicatis* Lin. H. Cliff. *Tuzpatlis*. *Hernand. Hist. Plant Mexic.* Cette plante vient aussi au Mexique; (a) & M. Houston, Chirurgien Anglois, en a trouvé auprès de l'ancienne Vera-Cruz. (b) On doit rejeter la partie fibreuse de la racine, qui n'a presque ni odeur ni faveur, & n'employer que la partie tubéreuse & compacte. Le *Contrayerva* est tonique, & légèrement détersif. Cette racine passe pour alexitére, diaphorétique & sudorifique; on en fait beaucoup d'usage en Angleterre, & dans quel-

(a) Le Dispensaire de Paris en fait une autre espèce sous le nom de *Contrayerva alba major*: *Pforalea foliis quaternis & quinis.*

Act. Acad. Paris.

(b) M. Geoffroy, *Matiere Médicale*, tom. 2. pag. 62.

ques autres Pays, dans les fièvres pétéchiales & malignes: On sçait que les cordiaux & les sudorifiques sont quelquefois utiles dans ces maladies; mais que souvent aussi ils sont non-seulement inutiles, mais dangereux. Ce sont les indications qu'un Médecin prudent sçait saisir, qui déterminent l'usage de ces remèdes actifs & chauds, auxquels on a donné proprement le nom de sudorifiques & de cordiaux. Au reste, la racine de *Contrayerva* est un cordial tempéré, ainsi que son odeur & sa saveur l'indiquent; son goût légèrement astringent, montre qu'elle peut convenir dans les fièvres accompagnées de diarrhées & d'autres accidens qui font craindre la colliquation. Le *Contrayerva* est aussi stomachique.

La dose ordinaire du *Contrayerva* est en substance depuis ℥j. jusqu'à ij. & même ʒj. & en infusion depuis ʒj. jusqu'à ʒij. La racine de *Contrayerva* entre dans la poudre de *Contrayerva composée* de cette Pharmacopée, & dans l'eau *Thériacale*, dans l'*Opiate de Salomon* de celle de Paris; son extrait entre dans la *Thériaque céleste*.

**CORAIL. CORAIL ROUGE.** *Corallum* ou *Corallium rubrum officinarum.* *Angl.* Red Coral. *Ital.* Corallo rosso. *Allem.* Rothe Corallen. Corallen-Zincken.

Le *Corail* est une substance qui se forme dans la Mer; elle est dure, compacte, & a beaucoup de ressemblance avec les plantes; elle est branchue comme ces dernières, mais sans feuilles. Le *Corail rouge* dont il est question dans cet article, & qui est le plus commun, paroît composé de deux substances; une extérieure corticale, & tenant peu à l'intérieure, lorsque le *Corail* est nouvellement tiré de l'eau. Cette espèce d'écorce est molle, fongueuse, remplie d'un suc laiteux & âcre, lorsqu'elle est encore dans l'eau. La substance intérieure est dure, & tenant de la nature de la pierre. On apperçoit sur sa superficie des cannelures qui suivent toute la longueur des branches; sa couleur est rouge; on n'y apperçoit ni odeur, ni saveur. Le *Corail rouge* se trouve dans la Mer Méditerranée, & on en pêche beaucoup sur les côtes de Provence & d'Italie. Il est attaché ordinairement à des morceaux de rochers; on trouve aussi  
du

du *Corail* qui a pour base des morceaux de bois, des têts de pot cassé, des crânes, des cadavres humains, &c. Ceux qui vont pêcher le *Corail* sont obligés de plonger dans la Mer pour en trouver. Ils se servent de différens instrumens pour le retirer des endroits auxquels il est attaché. Les Naturalistes ont été fort long-tems sans connoître la nature du *Corail*, & des autres productions de cette espèce nommées ordinairement *plantes marines*. On les a regardées long-tems comme des espèces de végétaux, formés du Limon de la Mer : mais cette idée n'étoit ni claire, ni satisfaisante, & ne pouvoit s'accorder avec les observations qu'on avoit faites sur le *Corail*. En 1706. M. le Comte de Marsilly, dont le nom est célèbre parmi les Naturalistes, voulant travailler à l'Histoire Physique de la Mer, & s'étant transporté dans ce dessein sur les côtes de Marseille, eut des occasions fréquentes d'observer le *Corail*. Il remarqua qu'en plongeant le *Corail* fraîchement pêché, dans de l'eau de Mer, il sortoit des tubercules qu'on apperçoit à sa substance extérieure & corticale, plusieurs filets qui partoient en maniere de rayons d'un petit corps cylindrique, qui leur servoit de centre. Ces filets en se déployant, représentoient une fleur semblable à celles qu'on observe sur plusieurs plantes terrestres. Ces prétendues fleurs, à la vérité, disparoissoient dès que la branche de *Corail* étoit tirée hors de l'eau de Mer; mais en l'y replongeant, on les faisoit reparoître de nouveau. Ces observations persuaderent à M. le Comte de Marsilly, que le *Corail* étoit une véritable plante, qui ne différoit des autres plantes, que par les lieux où elle croît. Il annonça sa découverte à toute l'Europe, & elle fut adoptée par tous les Naturalistes. M. Peyssonel, Médecin de Marseille, qui avoit eu de fréquentes occasions de répéter les observations de M. le Comte de Marsilly, avoit faisi les vûes de ce Naturaliste, & regardoit aussi les filets qui sortent du *Corail* récent, comme des fleurs. Mais dans un voyage qu'il fit sur les côtes de Barbarie, il examina le *Corail* avec une plus grande attention; & il se convainquit enfin que ces filets qu'on prenoit pour des fleurs, appartenoient à des animaux du genre

de ceux qu'on nomme *Orties de Mer*. Cette découverte de M. Peyssonel étoit encore trop imparfaite pour pouvoir convaincre les Naturalistes. M. Peyssonel n'avoit pas fait toutes les observations relatives à sa découverte, & nécessaires pour en confirmer la vérité. On seroit même encore dans l'incertitude sur la nature du *Corail*, sans les travaux de plusieurs sçavans sur cet objet, surtout sans les recherches d'un des plus grands Naturalistes de l'Europe, que la France se fait gloire de posséder. M. Bernard de Jussieu, aussi illustre par ses vertus & sa modestie, que par l'immense étendue de ses connoissances qu'il se plaît à communiquer à tous ceux qui veulent s'instruire, a rendu la première découverte due à M. Peyssonel incontestable par les observations sçavantes qu'il a faites sur les *Productions marines mises au nombre des plantes, & qui sont l'ouvrage des insectes de Mer, tels que les Polypes, &c.* (a) On ne doute plus à présent que les *coraux* ne doivent être mis au nombre des substances animales, puisqu'ils ne doivent leur existence qu'aux insectes qui les produisent.

On trouve ordinairement dans les boutiques le *Corail rouge* dépouillé de son écorce. On voit quelquefois de très-beaux arbres de *Corail* dont les branches sont très-grosses, & polies avec soin. Mais ces morceaux ne sont destinés qu'à orner les cabinets des Curieux. Le *Corail rouge* paroît contenir une partie terrestre, ayant des propriétés alkalines, mêlées avec une partie gélatineuse, mais qui s'y trouve en petite quantité; on y découvre aussi quelques parties de fer auxquelles plusieurs Chymistes ont attribué la couleur du *Corail rouge*. (b) On en retire par la distillation, de l'alkali-volatil: mais ce dernier ne peut pas être regardé comme devant contribuer aux vertus du *Corail*, puisqu'on ne l'obtient qu'à un degré de chaleur assez fort; on sçait que le *Corail* se dissout dans tous les acides, même les végétaux, tels que celui du vinaigre, avec lequel il

(a) Voyez Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1742. p. 290.

(b) Histoire de l'Académie des Sciences, ann. 1711.



forme un sel connu en Médecine sous le nom de *sel de Corail*. Il y a aussi différens moyens connus pour obtenir la teinture du Corail, dont plusieurs Charlatans font un grand remède. La Cire blanche fondue à un certain degré de chaleur, se charge très-aisément de cette couleur. Le *Corail* est un très-bon absorbant; & c'est par cette raison qu'il est quelquefois calmant. A l'égard de sa vertu alexipharmaque & sudorifique, elle n'est appuyée sur aucune observation.

On met le *Corail* en poudre, & sa dose est depuis gr. x. jusqu'à ʒj. Le *Corail rouge* entre dans la *poudre de pattes d'Ecrevisses* composée de cette Pharmacopée. Il entre encore dans le *syrop composé* qui porte son nom, dans la *poudre de Gutte*, dans la *poudre astringente*, la *Confection Alkermès*, les *Trochisques de Karabé*, &c. du Dispensaire de Paris. Il y a une autre espèce de *Corail* qui est blanc. *Corallum album*. Ce *Corail* est très-rare; mais on trouve dans les boutiques un *Madrépore* nommé *Madrepore vulgaris*. C. B. P. *Corallum album officinarum Oculatum*. J. B. auquel on donne, quoiqu'improprement, le nom de *Corail blanc*. Ce *Madrépore* en diffère en ce qu'il est percé de trous, & qu'il est terreux intérieurement. On en fait très-peu d'usage.

CORIANDRE. SEMENCE ou GRAINE DE CORIANDRE. *Coriandrum*. officin. *semen Coriandri majoris*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Coriander-Seed. *Ital.* Coriandoli. *Allem.* Coriander-Saamen.

Les semences de *Coriandre* sont rondes; leur couleur est d'un jaune pâle, leur saveur & leur odeur sont aromatiques, assez pénétrantes. Lorsque ces semences sont fraîches, leur odeur est très-forte & désagréable. Ces semences viennent sur une plante ombellifère du même nom, qu'on cultive dans les environs de Paris. Les feuilles de cette plante ont une odeur fétide, semblable à celle des punaises.

Les semences de *Coriandre* fournissent de l'huile essentielle dans la distillation; elles sont carminatives & stomachiques chaudes. On les employe rarement seules; on les

couvre de sucre, & on en forme des espèces de dragées; que quelques Médecins recommandent à ceux qui boivent des eaux minérales froides. L'abus qu'on feroit de cette semence disposeroit à l'inflammation, ainsi que les autres remèdes de cette espèce. Les semences de *Coriandre* entrent dans l'eau de *Chaux composée* de cette Pharmacopée. Elles entrent encore dans la *décoction antivénérienne laxative*, l'eau de *Mélisse*, de *Menthe composée*, &c. de celle de Paris.

CORNE DE CERF. *Cornu Cervi*. officin. *Angl.* Harshorn. *Ital.* Corno di Cervo. *Allem.* Hirsch-Horn.

Le Cerf est un quadrupede fort connu qui habite dans nos forêts. On fait usage en Médecine de quelques-unes de ses parties, telles que ses os, sa moëlle, sa graisse, &c. Mais celle qu'on employe le plus souvent est son bois, ou cette espèce de corne branchue qu'il porte sur le sommet de sa tête; cette Corne est un peu velue à l'extérieur; on enleve cette écorce velue, & on choisit les Cornes dures, pesantes, blanches en-dedans. La *corne de Cerf* est principalement composée d'une partie terreuse, & d'une partie gélatineuse. Cette dernière se trouve à la quantité de  $\text{zj}$ . & quelques grains dans  $\text{zj}$ . (a) Mais on ne doit gueres compter sur l'effet de cette partie gélatineuse, lorsqu'on donne la *corne de Cerf* en substance. Il est en effet assez probable, comme le pense M. Cartheuser, (b) que l'estomac ne peut extraire tout au plus qu'une petite portion de gelée, & que la *corne de Cerf* n'agit que comme absorbant. C'est en cette dernière qualité qu'elle est utile; on la rape, on la met en poudre, on la passe au tamis, & on se sert de cette poudre qu'on ajoute aux Bols & aux Electuaires, à la dose de  $\text{ʒj}$ . ou de  $\text{zβ}$ . & plus. Cependant on préfère quelquefois la *corne de Cerf calcinée*, qui est un simple terreux, & dont je parlerai en donnant sa préparation. On met souvent la rapure de *corne de Cerf* dans les tisannes qu'on employe dans les diarrhées; sa dose alors est de  $\text{zij}$ . jusqu'à  $\text{ziv}$ .

(a) Cartheuser fundam. Mater. Medicæ. tom. 1er.

(b) Ibid.

ou vj. sur ℥ij. d'eau. Mais l'ébullition qu'on fait éprouver dans ce cas à la *corne de Cerf*, charge l'eau d'une certaine quantité de sa partie gélatineuse, suivant l'espace de tems qu'on a employé dans cette décoction. Cette boisson est alors alimenteuse, & absorbante en même tems. Les préparations de la *corne de Cerf* qu'on trouvera dans cette Pharmacopée, sont l'*Esprit*, le *sel & l'huile* qu'on en tire par la distillation, la *calcination simple*, & celle qu'on nomme *préparation Philosophique*. Cette dernière entre ensuite dans la *poudre de Scammonée composée*, & dans la *décoction blanche*: la *rapure de corne de Cerf* entre encore dans la *décoction astringente*, & dans l'*Opiate de Salomon* du Dispensaire de Paris. La *corne de Cerf philosophiquement préparée*, entre dans la *poudre de pattes d'Ecrevisses composée*, &c. du même Dispensaire.

**COSTUS. RACINE DE COSTUS DOUX.** *Costus Iridem redolens* C. B. P. *Tsiana Kua*. Hor. Malab. *Angl.* *Costus*. *Ital.* *Costo odorato*. *Allem.* *Suessle Costus*.

On trouve beaucoup de diversité dans les descriptions que les Auteurs nous donnent du *Costus*, dont quelques-uns font trois espèces. Mais suivant la remarque de M. Geofroy, (a) on ne voit à présent dans les boutiques qu'une espèce de *Costus* qu'on apporte des Indes orientales. Cette racine se trouve en morceaux oblongs assez épais, durs, mais friables, & d'un gris blanchâtre; son odeur approche de celle de l'*Iris de Florence*, ou de la *Violette*; sa saveur est aromatique, mêlée d'âcreté, & d'un peu d'amertume. On n'emploie ordinairement le *Costus* que dans les grandes compositions Pharmaceutiques, telles que le *Muhridate*, la *Thériaque*, &c. Cette Pharmacopée l'emploie aussi dans la *Confection nommée Pauline*. Le *Costus* a donné son nom à un *Electuaire* que les Médecins de Londres ont retranché de leur Dispensaire. Cet *Electuaire* est le *Caryo-Costin*. On pourroit employer le *Costus* en substance dans les cas où les aromatiques amers conviennent,

**CRAYE. CRAYE BLANCHE.** *Creta alba*. officin. *Angl.* *Chalk*. *Ital.* *Creta*. *Allem.* *Weisse Kreide*.

(a) *Matiere Médicale*, tom. 2. p. 68. & suiv.

La *Craye* est une terre calcaire, déliée, friable; qui s'attache aux mains & à la langue, sans y exciter un sentiment d'astringion comme la plupart des terres bolaires; enfin elle fait effervescence avec les acides.

Il y a différentes espèces de *Crayes* dont les couleurs varient aussi. Celle dont il est question dans cet article, & que les Médecins de Londres employent, est une *Craye* qu'on trouve ordinairement auprès de *Bath*. Cette *Craye* est très-blanche, & s'échauffe beaucoup avec l'eau froide. (a) On trouve aussi de la *Craye blanche* dans différens Pays, comme en France, en Allemagne, &c. En France on se sert ordinairement d'une substance à laquelle on a donné improprement le nom de *Craye*, & qu'on tire d'auprès de Briançon en Dauphiné. La *Craye* de Briançon est une matière talqueuse, insoluble dans les acides. (b) Elle ne peut par conséquent être employée en Médecine aux mêmes usages que la *Craye*.

La *Craye* est un absorbant capable de détruire les acides qui se trouvent quelquefois dans les premières voies, surtout dans les enfans. Mais on ne doit pas en abuser, & en continuer l'usage trop long-tems, ainsi que je le dirai, en parlant de la préparation qu'on lui donne. La Pharmacopée dont je donne la traduction, employe la *Craye* pour retirer le *sel volatil du sel ammoniac*, & fait entrer cette substance dans le *Julep* qui porte son nom, & dans les *Tablettes Cardialgiques*.

CRESSON D'EAU ou DE FONTAINE ou DE RUISSEAUX. *Nasturtium Aquaticum supinum*. C. B. P. *Symbrium aquaticum*. I. R. H. *Angl.* Water Cresses. *Ital.* Cressione. *Allem.* Brunnen-Kresse. weisser Kresse.

Les feuilles de *Cresson de fontaine*, qui sont d'usage; sont presque rondes, quelques-unes cependant sont découpées; & plus le *Cresson* est grand, plus les feuilles paroissent sous cette forme; elles sont vertes, pleines de suc, d'une faveur piquante, & approchante un peu de celle du Co-

(a) Voyez la Minéralogie de M. Wallerius, tom. 1<sup>er</sup>. p. 22. || (b) Voyez *ibid*, pag. 250. & la Chymie de Lémery, pag. 861.

*chléaria*, mais beaucoup plus foible & moins âcre. Cette plante est très-commune aux environs de Paris, le long des ruisseaux, & au bord des fontaines. On en fait un grand usage parmi les alimens.

Le *Cresson* est une plante crucifère qui tient des principes & des vertus des plantes de cette famille, telles que la *Moutarde* & le *Cochlearia* : mais il a beaucoup moins d'énergie que ces deux plantes. Il est au nombre des antiscorbutiques. (a) Il est légèrement apéritif & diurétique. Le *Cresson* donné presque pour tout aliment, est quelquefois utile dans les obstructions des canaux biliaires, causées par l'épaississement & la ténacité de la bile cystique, qui y est si sujette. Le suc du *Cresson de fontaines* entre parmi les sucs antiscorbutiques de cette Pharmacopée; cette espèce de *Cresson* entre encore dans la décoction antiscorbutique, le vin & le syrop du même nom du Dispensaire de Paris.

Il y a une autre espèce de *Cresson* nommé CRESSON ALENOIS ou NASITOR. *Nasturtium Hortense vulgatum*. C. B. P. & I. R. H. Ses feuilles sont oblongues, & découpées profondément; on le cultive dans les jardins; on le joint à l'espèce de *Cresson* de l'article précédent, dont il a à-peu-près les vertus. Le Dispensaire de Paris employe sa semence dans l'Emplâtre *Diabotanium*.

Enfin il y a encore une troisième espèce de *Cresson* qui entre dans le remède de Mademoiselle *Stephens* pour la pierre. Ce *Cresson* est nommé CRESSON SAUVAGE. CORNE DE CERF D'EAU. *Nasturtium Verrucosum*. J. B. *Cornu Cervi alterum repens*. Dod. Pempt.

Cette plante qui vient dans les champs des environs de Paris, ressemble aux autres *Cressons* : mais elle est beaucoup plus foible.

CUBÉBES. POIVRE A QUEUE. *Cubebæ vulgares officinarum Cucubæ vel Quabebæ Arabum*. *Angl.* Cubebs. *Ital.* Cubebe. *Allem.* Cubeben. *Schwindel.-Koerner.*

Les *Cubebes* sont des graines de la grosseur des grains

(a) Voyez au mot *Cochlearia*.

de Poivre. Elles ont un pédicule assez mince ; leur écorce extérieure est d'une couleur cendrée brune ; elles sont quelquefois ridées ; on trouve dans l'intérieur une petite graine brune extérieurement, mais dont le dedans est blanc ; sa saveur est aromatique, tenant un peu de l'âcreté du Poivre, avec une légère amertume. On doit choisir les *Cubébes* un peu pèsantes, & le moins ridées qu'il est possible. Celles qui sont légères & ridées, ont été cueillies avant leur maturité ; on apporte les *Cubébes* des Indes orientales, & principalement de l'Isle de Java. Mais la plante qui les produit n'est pas encore bien connue.

Les *Cubébes* sont actives & stimulantes. Elles le sont cependant un peu moins que le *Poivre* ordinaire ; elles contiennent une huile essentielle qu'on peut retirer par la distillation. Mais leur âcreté paroît résider dans leur partie résineuse fixe ; puisque l'extrait qu'on en fait par le moyen de l'Esprit-de-Vin, est âcre, même après avoir retiré l'huile essentielle par la distillation. (a) On fait rarement usage des *Cubébes* en substance ; on s'en sert quelquefois en masticatoire pour dégorger les glandes salivaires, & exciter des oscillations utiles dans certaines maladies de la tête. La Pharmacopée de Londres substitue les *Cubébes* au *Carpo-balsamum*, dans le *Mitrhidate*, & dans la *Thériaque*. Celle de Paris les fait entrer dans l'*Elixir de viriol*, & l'huile essentielle de ces fruits dans la *Thériaque céleste*.

CUIVRE. *Cuprum. Æs. Venus Chymicorum. Angl. Copper. Ital. Rame. Allem. Kupffer.*

Le *Cuivre* est un métal sonore, ductile, moins dur que le fer, mais beaucoup plus ferme & plus dur que l'étain & le plomb. Sa couleur ordinaire est d'un jaune rouge brillant lorsqu'il est poli. Il rougit assez vite au feu, mais ce n'est que par un feu violent qu'on lui fait perdre son phlogistique, & qu'on le réduit à l'état de chaux. Tous les acides le dissolvent ; l'acide nitreux est celui qui paroît agir sur lui le plus promptement. Mais presque toutes les substances liquides agissent au bout de quelque tems sur le

(a) Voyez Cartheuser Fundam. Mater. Médic. tom. 2. p. 376.

*Cuivre*, & le réduisent en une rouille connue sous le nom de *verd-de-gris*.

Les mines dont on tire le *Cuivre*, sont de différentes espèces, & se trouvent dans différens Pays, tels que la Suède où il y en a de fort riches, l'Allemagne, la France, &c. (a) On distingue ordinairement deux espèces de *Cuivre*, le *rouge* & le *jaune*. Mais ce dernier auquel on donne communément le nom de *léton*, n'est ordinairement qu'un alliage ou un mélange de *Cuivre* avec le *Zinc*. On ne se sert point, ou du moins très-rarement en Médecine, du *Cuivre* intérieurement. On connoît assez les dangers qui résultent de l'usage des vaisseaux qui sont faits de ce métal, pour me dispenser d'en parler. (b) J'observerai seulement qu'on doit être très-attentif, soit dans les travaux de la cuisine & de l'office, soit dans les opérations Pharmaceutiques, à ne pas laisser refroidir dans les vaisseaux de *Cuivre* les substances qu'on aura fait bouillir dans ces vases, surtout si on employe des acides tels que le vinaigre, le suc de *Citron*, de *Grofeilles*, &c. C'est pour éviter ces inconvéniens, que plusieurs Apoticaire de Paris se servent de vaisseaux d'argent. Il seroit à souhaiter qu'on fit de même par tout. Mais la cherté de ces derniers ne permet pas à tous les Artistes de les employer. Avec les précautions dont je viens de parler, on sera moins exposé au danger d'avoir des substances altérées par le *Cuivre*.

Malgré les accidens qu'on doit craindre du *Cuivre*, quelques Médecins se servent de plusieurs préparations de ce métal, & les vantent comme des remèdes excellens. J'aurai occasion de parler de quelques-unes dans le cours de cet Ouvrage. Mais la Médecine n'est pas assez dépourvue de bons remèdes pour en aller chercher dans des substan-

(a) Voyez Sur les différences & le travail des mines de *Cuivre*, les *Elémens de Docimastique*, traduits du latin de M. Cramer, Paris 1755. surtout le tom. 2. & la *Minéralogie* de M. Wallerius tom. 1<sup>er</sup>.

(b) Voyez une Thèse sur les dangers des vaisseaux de *Cuivre*, par M. Thierry, Médecin de la Faculté de Paris, dont le titre est ; *An ab omni re cibariâ vasa aenea prorsus ableganda ?*

ces reconnues pour dangereuses par elles-mêmes ; & quelques observations faites à la hâte , & que l'entouffiasme rend toujours fort fufpectes , ne font pas capables de raffurer des Médecins prudens qui doivent toujours fe reffouvenir de l'axiome *fi non juves , faltem non noceas*. Le Cuivre , ou du moins fes préparations , font fort en ufage à l'extérieur. Les principales font le *verd-de-gris* , dont je parlerai dans la fuite , ( *Voyez* au mot **VERD-DE-GRIS** , ) & celle qu'on nomme **CUIVRE BRULÉ** , *Æs uftum*. C'eft une *chaux de Cuivre* qu'on obtient par une longue calcination. Elle eft defficative & confomptive ; on en met quelquefois dans les Onguens & autres remédes externes.

**CUMIN. SEMENCE DE CUMIN.** *Cumini vel Cymini femen.* officin. *Angl.* Cummin feed. *Ital.* Seme di Cimino. *Allem.* Sarten-Kummel.

Cette femence eft produite par une plante ombellifère qu'on cultive dans les Pays chauds , & furtout dans l'Ifle de Malthe : on la nomme *Cuminum five Cyminum*. *J. B.* *Cuminum femine longiore*. *C. B. P.* *Fœniculum orientale* , *Cuminum dictum*. *I. R. H.*

Cette femence eft oblongue , canelée , & d'un jaune brun. Son odeur & fa faveur font aromatiques & pénétrantes , mais peu agréables ; la dernière eft âcre.

Cette femence eft carminative , chaude & ftimulante ; elle eft au nombre des quatre femences nommées *chaudes majeures*. A l'extérieur elle eft réfolvative & tonique. Cette Pharmacopée tire une huile effentielle de la graine de *Cumin* , & fait entrer cette femence dans l'*Emplâtre* & le *cataplafme* qui portent fon nom. Le Dispensaire de Paris l'employe dans l'*eau Hystérique* , l'*Orviétan* , l'*Électuaire de Bayes de Laurier* , &c. L'*Onguent Martiatum* , & l'*Emplâtre Diabotanum*.

**CURCUMA. TERRA MERITA. SAFRAN ou SOU-CHET DES INDES.** *Curcuma feu Terra Merita officinarum.* *Cyperus Indicus Zingiberis facie.* *Dioscor.* *Crocus Indicus* , *Arabibus* **CURCUM.** *Angl.* Turmeric. *Ital.* Curcuma. *Allem.* Gilbwurft. Gelbsuchtwurft. Gelber Ingwer.

Le *Curcuma* ou *Terra Merita* , eft une racine qu'on tire



d'une plante qui naît dans le Malabar, & d'autres endroits des grandes Indes, d'où on nous l'apporte. Cette plante est nommée *Curcuma radice longuâ* Herman. H. L. B. *Manniella Kua* Hort. Malab.

Cette racine est oblongue, coudée avec des nœuds de distance en distance; sa partie extérieure ou son écorce est ridée, inégale, d'une couleur jaunâtre. L'intérieur est d'une couleur safranée, tirant quelquefois sur le pourpre, lorsque la racine est vieille; l'odeur de cette racine est aromatique & assez agréable; sa saveur est de même aromatique, légèrement huileuse, avec un peu d'âcreté & d'amertume.

Cette racine contient un peu d'huile essentielle; & on peut retirer ʒj. & même ʒß. de cette huile de ℥j. de *Curcuma*. (a) Infusée dans l'Esprit-de-vin, elle lui communique une couleur de Safran. Cette teinture a une saveur très-âcre, & elle paroît fort chargée. Si on y verse de l'eau, il se forme un précipité fort abondant. On voit donc que cette racine contient une assez grande quantité de résine. M. Cartheuser (b) dit qu'elle est égale à celle de la partie gommeuse.

La racine de *Curcuma* est résolutive, tonique, savoneuse, convenable dans les obstructions des viscères du bas ventre, propre à dissoudre les matières visqueuses qui s'amaissent souvent dans le canal intestinal, par le défaut de la bile. On la recommande surtout dans la jaunisse; cette racine y réussit souvent très-bien par les raisons que nous venons de dire: mais il y a des circonstances dans lesquelles elle pourroit nuire. D'ailleurs, c'est une espèce de préjugé tiré de sa couleur, qui la fait regarder par quelques Auteurs comme un spécifique dans les maladies du foye. Quoiqu'elle y convienne, on peut lui substituer d'autres remèdes aussi efficaces. La dose ordinaire de la racine de *Curcuma* est en substance depuis gr. xv. jusqu'à ʒß. On la fait entrer dans les Bols & les Electuaires; on la donne aussi

(a) Cartheuser fundam. *Materia Medica*, tom. 2.

(b) *Ibid.*

en infusion depuis ʒʒ. jusqu'à ʒʒʒ. Il y a une autre espèce de *Curcuma* qui est ronde, mais dont on ne se sert point ordinairement, & qu'on trouve même rarement dans les boutiques.

**CYNORRHODON. FRUIT DU ROSIER SAUVAGE, DE L'ÉGLANTIER. GRATE-CUL.** *Cynorrhodos seu Cynobasti fructus.* *Angl.* Hips. *Ital.* Cynorrhodon. *Allem.* Huefften. Hagenbutten.

On donne le nom de *Cynorrhodon* aux fruits du *Rosier sauvage*, nommé aussi *Églantier*, *Rosa sylvestris vulgaris*, *flore odorato incarnato.* C. B. P. & I. R. H.

Ces fruits sont ovales, charnus, d'une couleur rouge; quand ils sont mûrs. On trouve dans l'intérieur des semences oblongues, qu'on rejette ordinairement. La saveur de ce fruit est légèrement acide. Le *Cynorrhodon* est astringent & tonique; on en prépare une conserve, dont on trouvera la préparation dans cette Pharmacopée.

## S U P P L E M E N T

*A la lettre C.*

**CACAO.** *Cacao, officinarum. Avellana Mexicana.* J. B. *Cacahult, vulgò Cacao.* Pison M. arom. *Angl.* Cacao-Nut. *Ital.* Cacaò ou Caccào. *Allem.* Cacaw. Oder Chocolate-Frucht.

Le *Cacao* est un fruit ou plutôt une Amande qui est produite par un arbre qui naît au Mexique, dans plusieurs endroits de l'Amérique méridionale, & dans les Îles Antilles. Cet arbre se nomme **CACOHIER** ou **CACAOTIER.** *Arbor Cacari & Cacarifera.*

Le *Cacao* est à-peu-près de la grosseur d'une Olive ordinaire; il est arrondi, couvert d'une écorce brune, aisée à casser. L'Amande qui est sous cette écorce est solide, un peu grasse, d'une couleur grise, mêlée de rouge ou de fauve; elle paroît un peu huileuse en la mâchant; & sa

saveur, quoique mêlée d'un peu d'amertume, est agréable. Elle laisse aussi un goût légèrement acerbe; on doit prendre garde que le *Cacao* ne soit moisi ou carié, & on doit le choisir gras & récent.

On distingue différentes espèces de *Cacaos*. Les Pays dont on tire ce fruit, & sa grosseur, forment ces différences. L'espèce la plus estimée, est celle qui est nommée *gros Caraque*, (a) qu'on apporte de Nicaragua, Province de l'Amérique, dans l'Audience de Guatimala. On en apporte encore de la même Province une espèce nommée *petit Caraque*, parce qu'elle est plus petite que l'autre; on distingue de même le *Cacao*, qu'on tire des Isles en *gros* & en *petit*. Ce dernier est le moins estimé.

On sçait que le principal usage du *Cacao*, est de former une espèce de pâte ferme & onctueuse, connue sous le nom de *Chocolat*. (b) On compose avec cette pâte délayée dans l'eau, une boisson fort agréable, & très-nourrissante en même tems, mais qui ne convient ni à tous les âges, ni à tous les estomacs. On tire du *Cacao* une huile épaisse figée, nommée par cette raison, *Beurre de Cacao*. J'en donnerai la préparation & les usages dans l'article des formules.

CAPILLAIRE. *Adiantum*. offic. On se sert de différentes espèces de *Capillaires*.

CAPILLAIRE COMMUN. *Adiantum nigrum*. J. B.

*Filicula quæ Adiantum nigrum officinarum Pinnulis obtusifloribus*. I. R. H. *Dryopteris nigra*. Dod. Pempt. *Angl.* Black Maiden Hair. *Ital.* Capel venere ordinario. *Allem.* Fraven-Haar. Venus-Haar.

(a) Le *gros Cacao* de Caraque est un peu sec, mais d'un goût fort agréable. On le mêle ordinairement dans la composition du *Chocolat*, avec le *gros Cacao* des Isles, qui lui procure de l'onctuosité. Vide Geoffroy, Matière Médic. tom. 3.

(b) Le *Cacao* n'est pas le seul ingrédient du *Chocolat*. On y ajoute du sucre & des aromates, tels que la *Canelle* & la *Vanille*, espèce de gouffe qui nous vient du Pérou & du Mexique, dont l'odeur & le goût sont très-pénétrants & agréables.

Ce *Capillaire* vient à l'ombre dans les environs de Paris, sur les vieilles murailles, & sur les racines des arbres. Ses tiges sont noires & luisantes, ses feuilles sont minces, découpées à-peu-près comme la Fougère. Ces découpures sont oblongues, terminées en pointe, & crénelées. On apperçoit sur le revers des feuilles une rangée de lignes d'un jaune doré. C'est la partie séminale de la plante destinée à la féconder.

**CAPILLAIRE BLANC.** *Adiantum album folio Filicis*. J. B. *Filicula Fontana major sive Adiantum album folio Filicis*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* White Maiden Hair. *Ital.* Capel venere Bianco. *Allem.* Schwarts Venus-Haar.

Les tiges de cette espèce de *Capillaire* sont verdâtres ou noirâtres. Ses feuilles sont très-molles & plus découpées que celles de l'espèce précédente. Les pointes qu'on remarque sur le revers de ces feuilles, & qui contiennent la poussière séminale, sont roussâtres dans leur degré de maturité. On trouve cette espèce de *Capillaire* dans les vieilles murailles.

**CAPILLAIRE DE MONTPELLIER.** *Adiantum verum*; *Capillus veneris Monspeliensis* offic. *Adiantum foliis Coriandri*. C. B. P. & I. R. H.

Les feuilles de cette espèce de *Capillaire* qui croît en Languedoc auprès de Montpellier, dans les lieux humides, ont un peu d'odeur, & elle est assez agréable; ses tiges sont noires & luisantes; ses feuilles sont vertes, molles, lisses, & crénelées.

**CAPILLAIRE DE CANADA.** *Adiantum Americanum*; vel *Canadense* officinarum. *Adiantum fruticosum Brasili- num*. C. B. P.

Ses tiges sont purpurines & luisantes; ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du *Capillaire de Montpellier*. Elles sont oblongues, dentelées à leur partie supérieure; leur odeur est moins foible, & plus agréable que celle du *Capillaire de Montpellier*. On apporte cette plante du Canada, du Brésil, & de plusieurs autres endroits de l'Amérique. Il y a encore d'autres espèces de *Capillaires*, telles que la *Sauvevie*, ou *Ruta muraria*, la *Perce-Mouffe*, & le *Poli-*

*tric.* Je parlerai dans la suite de ce dernier, que la Pharmacopée de Londres admet dans le Catalogue qu'elle a donné des Médicamens. Les *Capillaires*, excepté celui de *Montpellier*, & de *Canada*, ont très-peu d'odeur. Les deux premières espèces ont une faveur légère, herbacée; la faveur de celui de *Montpellier* est plus marquée. Mais la plus agréable est celle du *Capillaire* de *Canada*, surtout celle de son infusion dans l'eau.

Les *Capillaires* sont adoucissans. Les deux dernières espèces sont légèrement détersives; on sçait qu'on en fait beaucoup d'usage dans les rhumes & dans les maladies de poitrine. On les donne ordinairement en infusion théiforme. Le Dispensaire de Paris fait entrer le *Capillaire* dans le *syrop d'Althæa de Fernel*, & le *Capillaire de Canada*, dans la *décoction Pectorale*, & le *syrop d'Eresimum composé*. Je donnerai la formule du *syrop de Capillaire simple*.

CARLINE ou CHAMELEON BLANC. RACINE DE CARLINE. *Carlina Acaulos, magno flore albo.* C. B. P. *Chameleon albus* Matt. *Angl.* Carline. *Ital.* Carlina. *Allem.* Eberwurts.

Cette racine est tirée d'une plante à fleur radiée qui croît dans les Alpes, en Auvergne, & dans plusieurs endroits de l'Allemagne. Elle est longue, de la grosseur du doigt, d'une couleur roussâtre en dehors, blanchâtre ou jaunâtre en dedans. Son odeur est un peu aromatique; sa faveur est légèrement âcre & amère. Elle est sujette à se moisir & à se carier.

Cette racine passe pour sudorifique & alexipharmaque. On l'employe rarement seule. Elle entre dans l'*Orviétan*, & dans l'*Essence carminative* de *wedelius*, du Dispensaire de Paris.

CARPOBALSAME. (a) FRUIT DU BAUMIER. *Carpobalsamum officinarum.* *Angl.* The Fruit of the Balsam-Tree. *Ital.* Frutto del Balsamo ou Carpobalsamo. *Allem.* Balsam-Koerner, die Frucht Vom Balsam-Baum.

(a) Quoique la Pharmacopée de Londres prescrive le *Carpobalsame* dans la *Thériaque* & le *Mi-* | *thridate*, ce fruit a été oublié dans la *Matiere Médicale*.

Le *Carpobalsame* est le fruit de l'arbre qui fournit le *Baume de la Mèque*, & dont j'ai parlé à l'article de ce Baume. Ce fruit est une petite baye oblongue, dont l'écorce est brune & ridée. On trouve dans l'intérieur une substance balsamique, blanchâtre, dont l'odeur & la saveur sont aromatiques. Il faut rejeter les fruits du Baumier qui sont légers, dont le goût & l'odeur sont foibles, & ceux qui sont cariés. On ne fait ordinairement usage de ces fruits que dans les compositions officinales, telles que la *Thériaque* & le *Mithridate*.

CHELIDOINE. GRANDE CHELIDOINE ou ÉCLAIRE. FELONGNE. *Chelidonium majus vulgare*. C. B. P. & I. R. H. *Hirundinaria Schroderi*. *Papaver corniculatum luteum Chelidonia dictum*. Raii Sinop. Hist. Angl. Great Celandine ou Yellow-horn Poppy. Ital. *Celidonia maggiore*. Allem. Schwalbenkraut. Gross Schoellkraut.

Cette plante est très-commune aux environs de Paris ; dans les décombres, les lieux humides & incultes. Sa racine est fibreuse, remplie d'un suc jaune & âcre ; ses feuilles sont partagées en différens lobes arrondis avec des appendices. Elles sont d'une couleur de verd de Mer. Ce verd est plus foncé en-dessus. On y apperçoit aussi quelques poils. Les tiges & les feuilles sont remplies ainsi que la racine d'un suc jaune, dont la saveur est âcre, & mêlée d'un peu d'amertume.

Cette plante passe pour apéritive ; on employe sa racine & ses feuilles ; son suc est recommandé dans les maladies des yeux ; on en fait tomber une goutte ou deux dans l'œil. Mais ce remède qui est très-âcre, convient rarement dans ces maladies, & peut causer beaucoup de douleur. On peut cependant s'en servir dans quelques circonstances, lorsqu'il est nécessaire de remédier à l'atonie des parties de cet organe ; on doit même alors le mêler avec des substances capables de modérer son acrimonie. Le suc d'Oseille y remédie en partie ; on donne la racine de Chelidoine séchée, & mise en poudre depuis ℥j. jusqu'à ʒj. on se sert de la racine fraîche en décoction depuis ʒss. jusqu'à ʒj On la fait infuser aussi dans le vin, & on fait usage de ces différentes

différentes préparations dans les maladies d'obstruction ; on se sert des feuilles à l'extérieur en cataplasme , pour résoudre & pour mondifier. Cette plante entre dans l'*Emplâtre Diabotanium* du Dispensaire de Paris. Ses feuilles sont employées dans l'*Onguent Mondificatif d'Ache* , & dans l'*Eau Vulnérable* du même Dispensaire. Mais on peut douter qu'elles fournissent aucune partie utile dans cette dernière, qui se fait par distillation.

**CHICORÉE SAUVAGE.** *Cichorium sylvestre sive officinarum.* C. B. P. & I. R. H. *Hieracium laifolium.* Gerardi. *Angl.* Wild Succory. *Ital.* Cicorea selvatica. *Allem.* Wilde Wegwarten, Wegweiff, Hindlaeuff.

Cette plante qui se trouve dans toute les campagnes , se cultive aussi dans les jardins. Elle est toute d'usage , mais principalement sa racine & ses feuilles. La première est longue , fibreuse , & oblique ; ses feuilles sont grandes , découpées , & d'un verd foncé ; la racine & les autres parties de la plante , sont remplies d'un suc laiteux , dont la saveur est amère. Cette saveur domine dans toute la plante. La *Chicorée sauvage* contient un sel semblable au nitre. Cette plante est apéritive , diurétique , & légèrement détersive ; comme amère elle convient dans les cas d'inertie de la bile ; elle est beaucoup moins active que les autres substances de cette classe , dont elle n'a pas les inconvéniens. On connoît le fréquent usage qu'on en fait dans les apofèmes & les tisannes qu'on donne dans les fièvres. Le suc dépuré de cette plante se donne depuis  $\zeta ij.$  jusqu'à  $\zeta iv.$  On fait un extrait de cette même plante. Le Dispensaire de Paris prépare un syrop fait avec le suc de *Chicorée*. Le même Dispensaire fait entrer la racine & les feuilles de cette plante dans le *syrop composé de Rhubarbe*. La racine entre dans la *décotion rouge* , & le *Catholicon*.

**CHIENDENT ORDINAIRE.** *Gramen caninum arvense, sive Gramen Dioscoridis.* C. B. P. *Gramen Loliaceum radice repente, sive Gramen officinarum* I. R. H. *Angl.* Common Dog's Grass. *Ital.* Gramigna ou Gremigna ordinaria. *Allem.* Grasswurtzel. Queckenwurtzel, Hundsgress.

La racine de cette plante qui est commune partout, est

la seule partie d'usage. Elle est d'un blanc jaunâtre; rampante & noueuse. Sa faveur est douceâtre, & un peu fade.

Tout le monde connoît l'usage de la racine de *Chiendent*; elle sert à faire la tisanne ordinaire des malades; elle est légèrement apéritive & diurétique. La racine de *Chiendent* entre dans la tisanne commune, dans la décoction apéritive, dans le *syrop de Chicorée composé*, & celui d'*Althæa* de *Fernel* du Dispensaire de Paris.

Il y a une autre espèce de *Chiendent* qu'on employe indifféremment avec la précédente. Cette seconde espèce est moins commune, & se nomme **CHIENDENT PIED DE POULE**. *Gramen Dactylon, radice repente, sive officinarum*. I. R. H. *Gramen legitimum* Clusii.

**CIGUE. GRANDE CIGUE.** *Cicuta major*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Hemlock. *Ital.* Cicuta. *Allem.* Schierling Wueterich.

Cette plante est une ombellifère; on la trouve aux environs de Paris. Elle croît à l'ombre; sa racine est longue, branchue, jaunâtre extérieurement, blanche dans l'intérieur; ses feuilles ressemblent un peu à celles du Persil, par leurs découpures; elles sont lisses, & d'un verd tirant sur le noir. Toutes les parties de cette plante ont une odeur forte, désagréable, & même fétide. On ne se sert pas de la *Ciguë* pour l'intérieur. Cette plante est narcotique & dangereuse; on peut douter cependant avec beaucoup de raison, que la *Ciguë* que nous avons dans ce Pays, soit la même dont parlent les Anciens, & qui fit mourir Socrate; à l'extérieur, la *Ciguë* est légèrement calmante, & résolutive. Elle entre dans l'*Emplâtre* qui porte son nom, & dans le *Diabotanum* du Dispensaire de Paris.

**CINNABRE. CINNABRE NATUREL.** *Cinnabaris nativa* seu *Fossilis officinarum*. *Angl.* Cinnabar. *Ital.* Cinnabro naturale. *Allem.* Berg-Zinnober.

Le *Cinnabre* est un minéral pesant, d'une couleur rouge, plus ou moins foncée, mais qui étant pilé, devient ordinairement d'un très-beau rouge. Il se trouve souvent mêlé avec des pierres & autres matières terreuses. Le *Cinnabre*



est un composé de  *Mercure uni à du Soufre commun* : mais ce dernier ne fait ordinairement que la sixième ou la septième partie environ de la masse totale. On trouve des mines de *Cinnabre* dans la Carinthie, dans d'autres endroits de l'Allemagne, en Italie, en Espagne, & en France. On a trouvé du *Cinnabre* en Normandie, près de St Lo : mais il est peu estimé ; & on préfère ordinairement celui qui vient d'Espagne, qu'on tire des montagnes de la Sierra-Morena, près d'Almaden. Le *Cinnabre* naturel n'est presque jamais pur. Celui d'Allemagne est souvent mêlé de matières arsénicales, suivant la remarque du sçavant Henckel. (a) C'est apparemment faute d'être instruit de la nature du *Cinnabre*, que la plupart des Médecins ont prescrit pendant long-tems le *Cinnabre naturel*, au lieu du *Factice*, dans toutes les formules dans lesquelles ils faisoient entrer ce minéral ; on se sert actuellement dans toutes les formules, & même pour la révivification du Mercure, du *Cinnabre factice*, qui est plus pur, & exempt des parties hétérogènes & dangereuses, dont est souvent mêlé le *Cinnabre naturel*. On trouvera dans cette Pharmacopée le procédé par lequel on obtient le *Cinnabre factice*. Je réserve pour cet article les observations que je me propose de faire sur cette espèce de *Cinnabre*, & sur ses usages.

CONSOUDE. GRANDE CONSOUDE. OREILLE D'ANE. *Symphytum*, *Consolida major*. C. B. P. & I. R. H. *Symphytum alum*, seu *alus*. Lob. Icon. *Angl.* Comfrey. *Ital.* *Consolida maggiore*. *Allem.* Wallwurtskraut, Schwartwrt.

La racine de la *grande Consoude* est épaisse & charnue ; elle est revêtue extérieurement d'une écorce noirâtre ; sa substance intérieure est blanche & visqueuse ; ses feuilles sont fort longues, terminées en pointes, rudes & velues ; leur couleur est d'un verd foncé ; ses fleurs sont formées en entonnoir. Leur couleur est ordinairement blanche, quelquefois elle est purpurine. Cette plante est commune aux environs

(a) *Acta Physico-medica Acad. Naturæ curiosorum*. Volum. 2<sup>um</sup> pag. 365.

de Paris. On la trouve dans les prés, & dans les lieux humides. On fait usage de sa racine, quelquefois de ses feuilles, & très-rarement de ses fleurs.

La racine de *grande Consoude*, qui est principalement en usage, est remplie d'un mucilage fort épais. C'est ce mucilage qui rend la *grande Consoude* adoucissante, propre à détendre, & convenable dans la dyssenterie, les crachemens de sang, & les autres hémorrhagies qui peuvent être entretenues par l'état spasmodique des solides, & le défaut de mucosités dans les différentes parties qu'elles enduisent. On donne ordinairement à cette plante une qualité astringente & vulnéraire, qui ne paroît pas convenir à l'état mucilagineux qui forme son essence. Il est vrai qu'en fournissant une substance propre à relâcher les parties trop tendues, & suppléant à la mucosité des intestins, par exemple, dans la dyssenterie, elle peut faire cesser la cause qui faisoit sortir le sang hors des vaisseaux destinés à le contenir; mais on sçauroit lui donner le nom d'astringente, suivant l'idée que ce mot présente, & la signification qu'on lui a toujours donnée. La dose de la racine de *grande Consoude* est depuis ℥β. jusqu'à ℥jβ. en décoction, qu'on donne pour tisane ordinaire. Plusieurs Médecins (a) désapprouvent l'usage intérieur de la *racine de grande Consoude*, à cause du mucilage épais qu'elle fournit, capable de dégoûter le malade, & de charger l'estomac. Ils en restreignent l'usage aux lavemens & aux applications extérieures; mais en ayant soin de faire bouillir légèrement cette racine, l'eau n'extraira qu'une certaine quantité de mucilage, & la décoction ne sera pas trop épaisse. Le Dispensaire de Paris donne un *syrop* & des *Tablettes* faites avec la *racine de grande Consoude*. Il fait entrer encore cette racine dans les *Pilules* & la *Poudre astringentes*, le *Baume Opodeltoch*, &c. & les feuilles de la même plante, dans le *Baume de Fioraventi*, & le *Baume Vulnéraire*.

(a) Voyez Juncker. Conspect. Therapiæ gener. & Cartheuser fundam. Mater. Medic.

## D

**DAUCUS DE CRETE.** *Daucus Creticus*, foliis fœniculi tenuissimis. C. B. P. *Myrrhis annua semine striato villoso incana.* Moris. Umb. & I. R. H. *Angl.* Carrot of Crète. *Ital.* Dauco Cretico. *Allem.* Mohren Kuemmel. Cretischer Vogelneft.

Cette plante ombellifère naît dans l'Isle de Crète, nommée aujourd'hui *Candie*. C'est de cette Isle qu'on nous en apporte la semence, qui est la seule partie d'usage. Ces semences sont oblongues, canelées, velues, d'un blanc un peu jaunâtre; leur odeur est foiblement aromatique; leur saveur a un peu d'âcreté, qui n'est pas désagréable.

Cette semence est dans la classe des aromatiques; on peut la donner dans les circonstances dans lesquelles ces remèdes, (dont j'ai déjà eu occasion de parler,) peuvent convenir. Les semences de *Daucus* entrent dans la *Thériaque* & le *Mithridate*; elles entrent encore dans le *syrop d'Armoise composé*, dans l'*Electuaire de Bayes de Laurier*, le *Philonium romanum*, & le *Diaphœnic* du Dispensaire de Paris.

**DICTAME DE CRETE ou DE CANDIE.** *Dictamnus Creticus*. C. B. P. *Origanum Creticum, latifolium Tomentosum seu Dictamnus Creticus.* I. R. H. *Angl.* Dittany of Crete. *Ital.* Dittamo Cretico. *Allem.* Cretischer Diptam.

On nous apporte les feuilles séchées de cette plante, qui naît dans l'Isle de Candie, & dans quelques autres endroits de la Grèce. Ces feuilles sont presque ovales, d'un verd pâle, & recouvertes d'un duvet cotoneux, qui les fait paroître blanches. On trouve ordinairement avec ces feuilles, les fleurs de la même plante, qui sont purpurines, & placées au sommet des tiges, restées avec les feuilles. L'odeur des feuilles & des fleurs est agréable, & leur saveur est aromatique, & fort âcre. Le *Dictame* est une substance qui a beaucoup d'énergie; il peut être placé parmi les aromatiques, âcres, destinés à exciter les oscillations des si-

bres, & accélérer le mouvement de la circulation, devenue trop languissante. On le recommande quelquefois pour accélérer l'accouchement trop tardif, & pour chasser la mole ou le fœtus mort; on le donne alors ou en poudre depuis ʒj. jusqu'à ʒij. ou bien en infusion dans le vin. Mais on connoît le danger de ces espèces de remèdes, & on sçait qu'il y a très-peu de circonstances dans lesquelles on doit s'en servir. Le *Dictame de Crète* entre dans le *Mithridate* & la *Thériaque*. Le Dispensaire de Paris l'emploie encore dans la *Confection d'Hyacinthe*, dans le *Diascordium*, dans l'*Orviétan*, dans le *Baume de Fioraventi*, &c.

On fait encore usage d'une substance qui porte le nom de *Dictame*, quoiqu'elle soit différente de la précédente. On la nomme, pour la distinguer de l'autre,

**DICTAME BLANC.** *Dictamnus albus* & *Diptamnium album* officinar. *Angl.* White Dittany *Ital.* Dittamo Bianco. *Allem.* Weisser Diptam. Gemeiner Diptam. Aschwurtzel.

Le *Dictame blanc* est l'écorce épaisse de la racine d'une plante connue sous le nom de FRAXINELLE. *Fraxinella Clusii* & I. R. H. *Dictamnus albus vulgò, sive Fraxinella.* C. B. P. Cette plante se cultive dans les jardins, & vient naturellement en Languedoc & en Provence. Il sort de l'extrémité de ses tiges, & des calices de ses fleurs, des vapeurs qu'on peut enflammer, à l'aide d'une bougie allumée. (a) L'écorce de la racine de cette plante est blanche & épaisse; on l'apporte roulée sur elle-même, à-peu-près comme la *Cannelle*; son odeur est aromatique, & assez agréable; sa saveur a un peu d'amertume & d'âcreté; elle passe pour stomachique, antivermineuse & sudorifique; sa dose en substance est depuis ʒj. jusqu'à ʒj. Elle entre dans l'*Opiate de Salomon*, l'*Orviétan*, la *poudre antispasmodique*, celle de *Guttète*, &c. du Dispensaire de Paris.

(a) Geoffroy, Matière Médicale tom. 2. pag. 89.

## S U P P L E M E N T

*A la lettre D.*

**DATTES.** *Daçtlyli & Palmulæ officin. Tamar, Arabum. Caryotæ & Caryotides, Quorumdam. Angl. Dates. Ital. Datoli. Allem. Datteln.*

Les *Dattes* sont les fruits de l'espèce de *Palmier*, nommé **PALMIER DATTIER.** *Palma major. C. B. P. & Plumer nov. gen. Palma Daçtylifera major vulgaris. Jonston. Dendrol.*

Cet arbre vient dans les pays chauds & méridionaux; & surtout dans le Levant. Les *Dattes* ont à-peu-près la forme d'un gland de Chêne; la membrane qui recouvre leur pulpe est roussâtre; cette pulpe est blanchâtre, d'une consistance ferme, d'une saveur douce & sucrée. On trouve au milieu un noyau cylindrique & dur. Les *Dattes* les plus estimées, viennent du Royaume de Tunis; on doit les choisir grosses, charnues, fermes, & d'un goût agréable; on doit rejeter celles qui sont ridées, & dont la pulpe est desséchée: ce qu'on reconnoît lorsqu'elles sonnent en les secouant; on doit prendre garde aussi qu'elles ne soient gâtées & vermoulues. Les *Dattes* sont au nombre des fruits doux & susceptibles de fermentation; on les employe comme adoucissantes, & capables de modérer l'acrimonie des fluides qui arrosent les cavités de plusieurs organes, telles que la trachée artère, les bronches, le canal intestinal, &c. C'est dans ces vûes qu'on fait entrer les *Dattes* dans les tisannes pectorales, & dans celles qu'on ordonne dans les dyssenteries, &c. Mais on doit prendre garde de surcharger l'estomac des malades avec ces sortes de boissons. Leur dose est depuis iij. ou iv. jusqu'à x. qu'on fait cuire dans f. q. d'eau après avoir oté les noyaux. Le Dispensaire de Paris fait entrer les *Dattes* dans le *syrop de Tortue*, & dans l'*Électuaire Diaphœnic*.

**DENT DE LYON. PISSENLIT.** *Dens Leonis, & Taraxacum officinarum. Dens Leonis latiore folio. C. B. P. & I. R. H. Hedychnois major. Fuchf. Angl. Dandelion ou Piffa-Bed. Ital. Tarassaco. Allem. Pfaffenroehrlein, Loewenzahn.*

On employe la racine & les feuilles de cette plante; qui est très-commune partout. Cette racine est à-peu-près de la grosseur du petit doigt; sa saveur est amère. Les feuilles rampent sur la terre; elles sont oblongues, découpées profondément des deux côtés, molles, lisses, & remplies d'un suc laiteux, ainsi que la racine & les autres parties de cette plante. Leur saveur est fort amère; cette plante est un très-bon apéritif amer, convenable dans les légères obstructions des viscères du bas ventre, & propre à feconder l'effet des autres remèdes qu'exigent ces maladies. On fait entrer la racine & les feuilles dans les tisannes & les aposèmes. Le Dispensaire de Paris employe la racine de dent de Lion dans la décoction apéritive, & dans celle qu'on nomme rouge. Ses feuilles & ses racines dans le syrop de Chicorée composé de Rhubarbe.

## E

**ECREVISSE.** *Cancer. Angl. Crab. Ital. Cancro. Allem. Kreb.*

Il y a plusieurs espèces d'Écrevisses; les unes se trouvent dans la Mer; les autres habitent les rivières & les ruisseaux. Parmi les premières, la Médecine employe les extrémités des pattes de l'espèce nommée

**CANCRES DE MER. CRABES.** *Cancri Marini maximi apicibus Chelarum nigricantibus.* Ind. med. Ces animaux recouverts d'une écaille ou croute fort dure, ont plusieurs pattes, fendues à leur extrémité, & formant deux espèces de pinces solides & noires intérieurement. Ce sont ces extrémités dont on se sert, & qu'on nomme simplement,

**PATTES D'ECREVISSES.** *Cancrorum chelæ.* officin. *Angl. Crabs Claws. Ital. Punte nere de Piedi de Cancri Marini. Allem. Meerkrebs-Sheeren,*

Les

Les *pattes d'Écrevisses* sont absorbantes. On en trouvera la préparation dans cette Pharmacopée. Elles entrent dans la *poudre composée* qui porte leur nom, dans la *poudre Bezoardique*, & de *Contrayerva composée*, dans les *Tablettes Cardialgiques*, & dans la *Confection Cardiaque* de la même Pharmacopée.

ECREVISSÉS DE RIVIERE. *Cancri fluviatiles* sive *Astaci fluviatiles*. officin.

Ces animaux fort connus, qui fournissent un aliment très-sain, quoiqu'un peu lourd pour quelques estomacs, sont employés aussi comme remède; on les fait entrer dans les bouillons qu'on donne dans les éruptions cutanées, & dans quelques autres maladies: mais la partie de ces animaux la plus employée en Médecine, est celle qu'on nomme vulgairement & faussement,

YEUX D'ECREVISSÉS. *Oculi Cancrorum* seu *potius lapilli astacorum Fluviatilium*. officin. *Angl.* Crabs Eyes. *Ital.* Occhi de Cancri. *Allem.* Krebs - Augen, Krebs-Steine.

Les *yeux d'Écrevisses* sont des espèces de pierres rondes; ordinairement de la grandeur d'une fève, quelquefois plus petites, convexes d'un côté, concaves de l'autre; elles paroissent formées par des lames ou des couches appliquées les unes sur les autres; leur couleur est blanche, bleuâtre; & ordinairement d'un rouge pâle, ou couleur de chair. On les trouve dans le tems de la mue des *Écrevisses*, c'est-à-dire, ordinairement dans l'Été, ou au commencement de l'Automne; elles sont situées auprès de l'estomac de ces animaux, auquel elles tiennent; on ne trouve plus de ces pierres lorsque les parties de l'*Écrevisse* se sont entièrement raffermies. On doit choisir les *yeux d'Écrevisses* de couleur de chair, & formés par lames; on trompe souvent sur cette drogue, en vendant pour les *yeux d'Écrevisses*, une préparation de terre à pipe; on peut découvrir cette fraude, parce qu'alors on n'apperçoit point les couches dont cette substance est composée. Quelques Auteurs recommandent de choisir les *yeux d'Écrevisses* bleuâtres; mais ils sont sujets à être colorés par des émaux ou d'au-

tres matieres dangereuses, & il est quelquefois difficile de découvrir cette derniere fraude.

Les yeux d'Ecrevisses sont composés d'une partie gélatineuse, & d'une partie purement terreuse. Cette derniere est la plus abondante : car dans ʒj. d'yeux d'Ecrevisses, on trouve ʒvj. gr. lvj. de terre qui a des propriétés alkalinnes, & seulement ʒj. gr. iv. de matiere gélatineuse. (a) Les yeux d'Ecrevisses sont un très-bon absorbant & fort en usage en cette qualité ; on s'en fert avec succès dans la maladie nommée *Soda*, qui incommode souvent les femmes grosses. Cette maladie est connue vulgairement sous le nom de *fer chaud* ; parce qu'il semble aux malades qui en sont attaqués, qu'ils ont un fer brûlant le long de l'oesophage. Cette incommodité est accompagnée de rapports fort aigres, qui fatiguent les malades. Les yeux d'Ecrevisses mis en poudre, & donnés à la dose de gr. x. ou xij. réussissent très-bien dans ces circonstances, & dans toutes les autres dans lesquelles les absorbans sont indiqués. On peut augmenter cette dose, & les donner jusqu'à ʒb. On trouvera la préparation des yeux d'Ecrevisses dans cette Pharmacopée. Ils entrent dans la poudre d'*Arum* composée de la même Pharmacopée, & dans la poudre absorbante, la Confection d'*Hiacinte*, &c. de celle de Paris.

ENCENS. Voyez OLIBAN. ENULA CAMPANA. AUNÉE. *Helenium vulgare*. C. B. P. *Aster omnium maximus*, *Helenium Dicitus*. I. R. H. *Inula*. Gesn. Hort. Angl. *Elecampane*. Ital. *Enola*. Allem. *Alant*.

L'*Enula Campana* est une plante qui s'éleve très-haut, & dont la fleur est radiée. Elle vient dans les lieux humides, & on en trouve dans quelques endroits des environs de Paris ; la racine est la seule partie de cette plante qui soit d'usage. Cette racine est grosse, épaisse & charnue ; elle est brune extérieurement, & blanchâtre intérieurement ; lorsqu'elle est fraîche, son odeur est un peu désagréable ; elle l'est moins lorsque la racine est sèche ; elle est légèrement aromatique ; sa saveur est amère, & a de l'âcreté ; on la tire

(a) Cartheuser fundam. Mat. Médic. tom. 1<sup>er</sup>. p. 139.



de terre au Printems ou en Automne ; on la coupe ordinairement par tranches pour la faire sécher, & on la conserve dans cet état.

La racine d'*Enula Campana*, outre une partie gommeuse mêlée avec une partie résineuse qui est en moindre quantité que la première, contient encore une substance camphoriforme. Cette substance sort pendant la distillation, sous la forme de flocons de neige très-blancs, dont une partie s'attache aux parois des vaisseaux, tandis que l'autre va nager sur l'eau qui est dans le récipient ; cette substance camphrée n'est dissoluble que dans l'Esprit-de-Vin. Newman a retiré ʒj. ʒj. de ce camphre de ℥ij. de racine d'*Enula Campana*. (a) On met la racine d'*Enula Campana* parmi les remèdes diaphorétiques & discutifs. Elle est très-propre à diviser la limphe épaisse qui séjourne dans les bronches & dans les autres parties de la poitrine. Sans avoir trop d'activité, elle ouvre les conduits sécrétoires de l'urine, surtout lorsqu'ils sont remplis d'une humeur épaisse & visqueuse, capable de causer beaucoup de maladies dans ces organes. La dose de cette racine en substance est depuis ʒβ. jusqu'à ʒj. ou ʒij. On en prépare une conserve & un extrait dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée ; on se sert aussi de l'*Enula Campana* extérieurement dans les maladies de la peau ; on la fait entrer dans les fomentations & les Onguens. L'*Enula Campana* entre dans l'huile & le Vin Enulé du Dispensaire de Paris, dans le Syrop d'Armoise composé, l'eau Thériacale, l'Orviétan, l'Emplâtre Diabotanum, &c. & son extrait dans la Thériaque céleste du même Dispensaire.

EPONGE. EPONGE FINE. *Spongia ad usum præstantissima, foraminibus exiguis pervia.* I. R. H. Angl. Sponge. Ital. Spongia. Allem. Badschwamm.

L'Eponge est une espèce de champignon qui se trouve attaché aux rochers qui sont dans la Mer. La substance de l'Eponge est fongueuse, mollasse, quoiqu'elle ait en même tems de l'élasticité. Cette substance est percée d'une infinité

(a) Cartheuser. Mater. Medic. tom. 2.

de petits trous ; on en trouve en abondance dans la Mer méditerranée. L'*Eponge* a été mise pendant long-tems au nombre des plantes marines. Mais il paroît que c'est l'ouvrage de différens insectes qui s'y creusent des loges qui leur servent de demeures. L'*Eponge* a quelque usage en Médecine & en Chirurgie. J'en parlerai dans la suite ; on trouvera dans cette Pharmacopée la méthode d'obtenir les *cendres de l'Eponge*. Je donnerai aussi la préparation de cette substance avec la *Cire*.

ERYNGIUM. CHARDON-ROLAND. CHARDON A CENT TETES. PANICAUT. *Eryngium vulgare*. C. B. P. & I. R. H. *Carduus Lepusculus*, & *Carduus Volutans Rusticorum*. *Angl.* Commom Eryngo. *Ital.* Iringio. *Allem.* Mannstreu, Radendistel. Brackendistel.

Ce *Chardon* se trouve en abondance dans toutes les campagnes ; sa racine qui est la seule partie dont on fasse ordinairement usage, est de la grosseur du doigt, & fort longue ; elle est assez mollassé ; son écorce extérieure est d'un brun noirâtre ; sa substance intérieure est blanche ; on aperçoit dans son milieu une espèce de corde solide, qui regne dans toute sa longueur.

La racine d'*Eryngium* est apéritive & diurétique ; elle entre dans la décoction rouge du Dispensaire de Paris.

Il y a une autre espèce d'*Eryngium* qu'on trouve sur les bords de la Mer. C'est de cette dernière dont la Pharmacopée que je traduis fait usage. Cette plante est nommée

ERYNGIUM MARITIME. PANICAUT DE MER. *Eryngium maritimum*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Eryngo. *Ital.* Iringio. *Allem.* See-Distel.

La racine de cette espèce de *Chardon* ressemble un peu à la précédente, mais elle est noueuse, a un peu d'odeur, & sa saveur est douce, & assez agréable ; on regarde la racine du *Panicaut de mer*, non-seulement comme apéritive, mais encore comme cordiale & diaphorétique. On trouvera dans cette Pharmacopée une *conserve* faite avec cette racine.

ESPRIT-DE-VIN ORDINAIRE, vulgairement EAU DE VIE. *Spiritus vinosus Tenuior*. *Aqua vitæ*. *Angl.* Proof,

Spirit of Wine. *Ital.* Aqua di vita. *Allem.* Aqua-Vit.  
Brantwein.

Toutes les liqueurs susceptibles de la fermentation spiritueuse, fournissent après avoir subi ce mouvement, une liqueur inflammable qu'on retire par la distillation. Cette liqueur limpide est la partie spiritueuse qui s'est formée pendant le mouvement intestinal, excité dans le *moût* de vin, dans le suc des fruits, ou dans la décoction des grains, capables de prendre le mouvement de la *fermentation vineuse*. On la connoît ordinairement sous le nom d'*eau-de-Vie*; il s'en faut bien que cette première liqueur soit purement spiritueuse; elle contient une grande quantité d'eau ou de *flegme*, dont elle ne peut être privée que par une nouvelle distillation, & souvent par des additions qui servent à retenir cette eau surabondante. L'*eau-de-Vie* est donc en général une liqueur spiritueuse tirée des végétaux qui ont subi la fermentation vineuse, mais qui contient une quantité d'eau plus ou moins grande; celle qui contient parties égales de flegme & de partie spiritueuse, passe pour la meilleure: au-dessous de cette proportion, c'est-à-dire, si elle contient plus de flegme que d'esprit, elle est trop foible; si au contraire elle contient plus d'esprit que d'eau, elle prend le nom d'*Esprit-de-Vin* qui devient ensuite plus ou moins rectifié, suivant qu'on l'a dépouillé de l'eau qui se trouvoit encore mêlée avec l'esprit. L'*eau-de-Vie* exactement dite, c'est-à-dire, l'*eau-de-Vie* qui contient parties égales de flegme & d'esprit, est celle que demande la Pharmacopée de Londres, sous le nom d'*Esprit-de-Vin foible*. Elle la nomme aussi *Esprit d'épreuve*, en Anglois, *Proof Spirit*; parce que dans cet état, cette *eau-de-Vie* a subi l'épreuve que les Marchands ont coutume d'employer pour s'assurer de la proportion d'eau & d'esprit qui y est contenue. Cette épreuve consiste (a) à mettre une certaine quantité d'*eau-de-Vie* dans une phiole de verre, dont le col est long & étroit. On secoue cette phiole en

(a) Voyez les Leçons de Chy- || l'Anglois pag. 138. & 253. Paris  
mie de M. Shaw, traduites de || 1759, chez Hérisant.

frappant avec la paume de la main contre son fonds; il s'éleve en même tems des bulles à la surface de la liqueur. La grosseur de ces bulles, & le tems qu'elles employent à paroître & à disparoître, font juger de la bonté de l'*eau-de-Vie*: mais cette épreuve est des plus fautives. (a) M. Geoffroy qui en a fait sentir les inconvéniens, ainsi que de quelques autres méthodes employées pour éprouver la force des *eaux-de-Vie*, en propose une autre. (b) Elle consiste à faire brûler l'*eau-de-Vie* dans un vaisseau d'argent d'une forme cylindrique, soutenu dans l'eau, qu'on entretient toujours froide; on mesure ensuite avec une espèce de jauge dont M. Geoffroy donne les graduations & la figure, la quantité de flegme restée après la combustion de l'*eau-de-Vie* qu'on a employée. Je renvoye les lecteurs à ce Mémoire, dans lequel on trouvera la description & les figures des vaisseaux nécessaires pour cette épreuve, avec les précautions que cette opération exige, & sans lesquelles elle seroit encore sujette à induire en erreur. Nous n'employons en France que l'*eau-de-vie* tirée du vin. Les étrangers se servent souvent d'*eau-de-vie* tirée de différentes substances végétales fermentées, telles que la *Bière*, la *Mélassé* ou *syrop de sucre*, &c. La Pharmacopée de Londres prescrit de se servir d'*eau-de-vie* de vin, ou à son défaut, d'employer l'*esprit de Mélassé*. L'*eau-de-vie* est ordinairement colorée en jaune, plus ou moins foncé. Cette couleur lui est étrangère, & n'est dûe qu'à la teinture qu'elle tire du bois des tonneaux dans lesquels on la renferme. Les usages de l'*eau-de-vie* en Médecine, sont de tirer la teinture de plusieurs substances; elle est employée très-fréquemment à l'extérieur, comme vulnéraire, consolidante & tonique. Je crois inutile d'en dire davantage.

ESPRIT-DE-VIN RECTIFIÉ. *Spiritus vini rectificatus*. *Angl.* Rectified Spirit of Wine. *Ital.* Spirito di vino rettificato. *Allem.* Abgezogener Brantwein. Wein-Geist.

L'*esprit-de-vin* est la partie spiritueuse du vin, dépouillée

(a) Voyez *ibid.*

(b) Mémoires de l'Académie || des Sciences, année 1718. pag. 40.

d'une grande partie du flegme surabondant que contenoit l'eau-de-vie. Plus on est parvenu à lui enlever cette partie aqueuse, plus l'esprit-de-vin est pur; cette rectification s'opère par la distillation & par différens moyens dont je parlerai à l'article des Formules, ainsi que de la distillation de l'eau-de-vie, dont les Médecins de Londres n'ont point donné le procédé dans leur Dispensaire.

ETAIN. *Stannum*. officin. *Plumbum album*. Plinii. *Jupiter Chymicorum*. *Angl.* Tin ou Pewter. *Ital.* Stagno. *Allem.* Zinn.

L'*Etain* est un métal d'un blanc un peu livide, ayant cependant du brillant; il est le plus léger des métaux; on entend en le cassant ou en le pliant, un bruit, ou plutôt un *craquement* qui lui est particulier. Il est un peu mol, très-malléable, puisque par des coups de marteau redoublés, on peut l'étendre en lames très-minces. Quoique peu sonore par lui-même, il rend sonores les métaux avec lesquels on l'allie; il se fond très-aisément au feu. Dès qu'il commence à entrer en fusion, il se forme sur sa surface une pellicule nommée communément *Potée*; c'est une chaux d'*Etain*. En continuant la fusion, & ayant soin de remuer, on peut réduire ainsi l'*Etain* en *Potée*, ou en Chaux. Tous les acides, & même les acides végétaux, attaquent l'*Etain*, & en dissolvent un peu. (a) Mais le vrai dissolvant de l'*Etain*, est l'eau Régale. Il se dissout cependant encore dans l'acide vitriolique, & l'esprit de sel: mais il faut plus de tems & plus de chaleur.

On trouve des mines d'*Etain* en Angleterre, dans les Provinces de Cornouailles & de Devonie; on en trouve en Saxe, en Bohême, &c. dans les Indes orientales. (Ce dernier est nommé *ETAIN de Malac*,) à la Chine, & dans plusieurs autres Pays. L'*Etain* le plus estimé, est l'*Etain* d'Angleterre, nommé communément *Etain de Cornouailles*; le plus pur est celui qu'on nomme *Etain plané*.

(a) Voyez le Mémoire de M. Marggraf, sur la maniere de dissoudre l'*ETAIN* dans les acides | | des Végétaux, &c. Mém. de l'Academ. de Berlin. 1747.

Il contient beaucoup moins d'alliage que ceux qu'on nomme *Étain sonnante*, & *Étain commun*. Dans les différens ouvrages qu'on fait avec l'*Étain*, on joint toujours à ce métal différentes substances métalliques, telles que le *Plomb*, le *Cuivre*, le *Régule d'Antimoine*, &c. qui donnent à l'*Étain* plus de fermeté ou plus d'éclat. L'*Étain* paroît contenir du *Zinc*, ou du moins une terre semblable à la *Pierre Calaminaire*. Henckel (a) est le premier qui a tiré de l'*Étain* une espèce de *laine philosophique*, semblable à celle que fournit le *Zinc*. M. Marggraf a confirmé les Expériences d'Henckel, par celles qu'il a faites sur le premier de ces métaux. (b) L'*Étain* contient encore souvent une autre substance dont les dangers sont connus de tout le monde. M. Marggraf, dans le Mémoire que j'ai déjà cité (c) au commencement de cet article, a trouvé dans la plupart des *Etains* qu'il a examinés, une quantité assez considérable d'*Arsenic*; cette quantité va même quelquefois jusqu'à gr. xxx. sur ℥β. d'*Étain*. Cet illustre Chymiste a employé dans ces travaux trois espèces d'*Étain*, qui sont l'*Étain* d'Angleterre, celui de Saxe ou de Bohême, & l'*Étain* de *Malac*. M. Marggraf ajoute cependant à la fin de son Mémoire, qu'il a vu des *Etains* dans lesquels il n'a pu trouver aucun vestige d'*Arsenic*: ce qui lui fait penser que ce dangereux demi-métal n'entre pas nécessairement dans la composition de l'*Étain*, & que ce n'est que par accident qu'il s'y trouve joint. On voit, par ce que je viens de rapporter d'après M. Marggraf, que l'usage des vaisseaux d'*Étain*, peut n'être pas toujours sans danger, suivant les matières nuisibles que peut contenir ce métal. Malgré ces dangers, plusieurs Médecins prescrivent l'*Étain* intérieurement, & le regardent comme un très-bon remède dans quelques maladies. Plusieurs le donnent comme un spéci-

(a) Voyez la Minéralogie de M. Wallerius. tom. 1. pag. 551. & 552. Chez Hérisant.

(b) Voyez les Expériences de M. Marggraf sur l'*Étain*, rappor-

tées dans le Journal de Médecine du mois de Novembre 1758.

(c) Mémoires de l'Académie de Berlin, ann. 1747.

fique dans les maladies vermineuses, & surtout contre le *ver solitaire*. J'aurai occasion d'en parler plus en détail dans l'article des Préparations. On trouvera dans cette Pharmacopée le procédé employé pour mettre l'*Etain* en poudre. La même Pharmacopée fait entrer l'*Etain* dans l'*Or mosaïque*. Le Dispensaire de Paris le fait encore entrer dans l'*Antihéctique de Poterius*, & le *Régule*, dans le *Lilium de Paracelse*.

EUPHORBE. *Euphorbium*. officin. *Angl.* Euphorbium. *Ital.* Euforbio. *Allem.* Euphorbium, ein Scharffes Gummi.

L'*Euphorbe* est une gomme-résine qu'on retire d'une plante qui croît dans l'Afrique & dans les Indes orientales. On la nomme *Euphorbium antiquorum verum*. *Commel.* H. Med. Amstel. Cette plante est remplie d'un suc laiteux & fort âcre, qu'on retire par incision. Ce suc se condense, & on nous l'apporte en larmes de couleur jaune, quelquefois fort éclatantes, dont la figure & la forme varient. L'*Euphorbe* n'a point d'odeur, mais sa saveur est fort âcre, & brûlante sur la langue; elle excite aussi souvent des nausées. Il faut rejeter l'*Euphorbe* qui n'est pas sec, qui est rempli de sable ou de matières étrangères, & dont la saveur n'est pas âcre.

L'*Euphorbe* est un remède très-dangereux à l'intérieur; malgré les corrections qu'on peut lui donner; on ne doit s'en servir qu'à l'extérieur; c'est un sternutatoire très-violent, qu'on ne doit employer qu'avec précaution. Il est mis au nombre des épispastiques, & des résolutifs âcres & actifs; on s'en sert quelquefois avec succès dans la carie des os. L'*Euphorbe* entre dans l'*Onguent d'Arthanita*, & dans un des *Onguens Epispastiques* du Dispensaire de Paris. Le même Dispensaire en prépare une *huile par infusion & décoction*, & le fait encore entrer dans l'*Emplâtre Diabotanium*, & dans un des *Emplâtres Epispastiques*, dont il donne la préparation.



## F

**FENOUIL DOUX.** *Fœniculum dulce officinarum.* C. B. P. *Fœniculum dulce, majore & albo semine.* J. B. *Angl.* Sweet Fennel. *Ital.* Finocchio dolce. *Allem.* Sueffer Fenchel.

**FENOUIL COMMUN.** *Fœniculum vulgare germanicum.* C. B. P. & I. R. H. *Fœniculum vulgare.* Raii *Hist. Angl.* Common Fennel. *Ital.* Finocchio commune. *Allem.* Fenchel.

Ces plantes ombellifères qu'on cultive dans nos jardins, se ressemblent beaucoup ; mais la première espèce, qui est celle qu'emploie la Pharmacopée de Londres, dégénère suivant la remarque de M. Geoffroy, (a) & devient semblable à la seconde. On emploie fréquemment les semences & la racine du *Fenouil* ; on se sert aussi quelquefois de ses feuilles. La racine de *Fenouil* est blanche, d'une saveur un peu douce & aromatique ; ses feuilles sont d'un verd assez foncé ; elles sont très-menues à leurs extrémités ; leur odeur & leur saveur est douce & assez agréable ; enfin, les graines sont oblongues, convexes, & canelées d'un côté, applaties de l'autre ; d'un brun noirâtre ; leur odeur est aromatique, ainsi que leur saveur qui a de l'âcreté. Les semences de *Fenouil doux* sont beaucoup plus grandes ; elles sont blanchâtres ; leur odeur est plus agréable, & leur saveur plus douce.

Ces semences contiennent une *huile essentielle*. On en tire aussi une *eau aromatique* par la distillation, dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée.

Les semences de *Fenouil* sont carminatives, stomachiques, & légèrement diurétiques, sans trop irriter, surtout celles du *Fenouil doux* ; extérieurement elles sont résolatives ; la racine est apéritive, & on la met au nombre des cinq racines qui portent ce nom. On regarde aussi la racine & la semence de *Fenouil* comme propres à remédier à la diminution du lait dans les nourrices : mais on peut

(a) Matière Médicale, tom. 6. pag. 334.



douter de cette prétendue vertu spécifique; & il est plus probable que c'est seulement en qualité d'apéritif, que le *Fenouil* paroît réussir dans ces circonstances. La semence de *Fenouil doux* entre dans l'eau de *Genièvre composée*, dans la *décoction ordinaire* pour les lavemens, dans l'*Oximel* avec l'*Ail*, dans le *Mithridate* & la *Thériaque* de cette Pharmacopée. La semence de *Fenouil commun* entre dans la *décoction carminative* pour les lavemens, dans les *syrops* de *Stœchas* & de *pommes composés*, dans le *Philonium romanum*, les *Electuaires lénitifs*, *Catholicum*, *Diaphœnic*, & dans la *Bénédicté laxative* du Dispensaire de Paris. La racine entre dans le *syrop des cinq racines*, & dans le *syrop d'Armoise composé*. Enfin, les feuilles entrent dans l'eau vulnéraire du même Dispensaire.

FENUGREC. *Fœnum græcum sativum*. C. B. P. *Fœnum græcum* Dodon. Pempt. Angl. Fenugreck. Ital. Fenogreco. Allem. Bockshorn.

Cette plante se cultive dans les champs des environs de Paris. On n'employe que ses semences; elles sont solides, anguleuses, d'une couleur jaune qui devient très-foncée, & presque brune, lorsqu'on les garde long-tems; leur odeur est assez forte & désagréable; leur saveur est d'abord fade & mucilagineuse: mais elle laisse ensuite un peu d'amertume.

La semence de *Fénugrec* contient beaucoup de mucilage. Ce mucilage la rend émolliente; elle est en même tems discutive & un peu résolutive par le principe actif qu'elle paroît contenir. On s'en sert quelquefois dans les décoctions des lavemens émolliens. Le plus grand usage qu'on en fait, est à l'extérieur en fomentation, en cataplasme, &c. On la fait entrer dans les Onguens & les Emplâtres.

La semence de *Fénugrec* entre dans l'*huile de Mucilage* de cette Pharmacopée. Celle de Paris l'employe encore dans l'*Onguent Martiatum*; elle fait entrer le mucilage qu'on en retire dans l'*Onguent d'Althæa*, les *Emplâtres Diachylon*, de *Mucilages*, & de *Mélilot*.

FER ou MARS. *Ferrum*. Mars Chymicorum. Angl. Iron. Ital. Ferro ou Marte. Allem. Eifen.

ACIER. *Chalybs. Angl. Steel. Ital. Acciaio. Allem. Stahl.*

Le *Fer* est un métal dur, pesant, sonore, d'une couleur d'un noir foncé quand il n'est pas travaillé. Il prend au contraire une apparence brillante, lorsqu'il est poli; il est malléable, très-difficile à fondre; & il a la propriété de pouvoir être attiré par l'*Aimant*, du moins tant qu'il reste dans l'état métallique, & qu'il n'a pas été privé de tout son *Phlogistique*. Tous les acides, ainsi que les alkalis, attaquent le *Fer*. Ce métal même se réduit en *rouille*, ou en espèce de chaux, lorsqu'il est exposé à l'air, ou à l'humidité; il est le seul des métaux qu'on ne peut amalgamer avec le *Mercur*e. Le *Fer*, le plus utile des métaux, quoique peut-être le moins estimé, se trouve en abondance dans tous les Pays. Rien n'est si commun que les mines qui contiennent ce métal. On regarde celui qui se trouve & se travaille en Allemagne, comme le plus parfait: mais nous en avons en France qui ne lui cède point en bonté. Les travaux nécessaires pour retirer le *Fer* des mines qui le contiennent, & pour le rendre propre aux usages qu'on en fait, sont très-longs & très-pénibles. Je passerois les bornes de cet Ouvrage, si j'entrois dans le détail de la fonte de ce métal, & des différens états par lesquels il passe. Je renvoye ceux de mes Lecteurs qui voudront s'en instruire, aux Ouvrages des Chymistes & des Méallurgistes qui en ont traité, tels que la *Docimastie* de Mr *Cramer*, le traité de la fonte des mines & des fonderies, publié en François par Mr *Hellot*, &c, la *Minéralogie* de Mr *Wallérius*, dans laquelle on trouvera des détails intéressans sur les mines de *Fer*.

Le *Fer* paroît composé d'une terre métallique, vitrifiable, & d'une grande quantité de *Phlogistique*. Plusieurs Auteurs croient qu'il contient encore d'autres principes, dont l'existence n'est pas bien démontrée. Quelques Chymistes pensent même que ce métal contient un sel volatil-urineux. (a)

(a) Voyez *Urbani Hierne Tentamina Chemica, &c. tom. 2. Tentam. IV. p. 91. & suiv.*

On sçait qu'il y a très-peu de substances qui ne contiennent du *Fer*. On en a trouvé dans le sang, dans les cendres des plantes & des animaux : (a) mais la maniere dont ce métal y a été introduite, est encore peu connue.

L'*Acier* n'est différent du *Fer*, qu'en ce qu'il est plus dur, plus cassant, d'un grain plus ferré, & par conséquent susceptible d'un plus beau poli ; on sçait que c'est un *Fer* plus chargé de Phlogistique, que n'est le *Fer* proprement dit, ou plutôt suivant l'expression de Mr Rouelle, c'est un *Fer* dans lequel on a introduit assez de Phlogistique, pour que toutes ses parties soient dans l'état de métallinité. Il y a différentes méthodes pour introduire ainsi le Phlogistique dans le *Fer*, & en former l'*Acier*. (b) La trempe qui consiste à plonger le métal plus ou moins chaud dans l'eau froide, sert à resserrer ses parties, & à lui procurer plus de solidité.

Le *Fer* est d'un très-grand usage en Médecine. C'est le tonique le plus efficace qu'elle fournisse. Le *Fer* passe ordinairement pour astringent & apéritif : qualités qui paroissent très- opposées, suivant l'idée qu'on attache ordinairement à ces deux mots. Il facilite, ajoute-t-on, les sécrétions & les excrétions ; il provoque les règles ; il est propre en même tems à modérer ces évacuations, lorsqu'elles sont trop abondantes : ces faits sont constans par l'observation. Mais il paroît qu'on n'a pas assez réfléchi sur les effets toniques du *Fer* : effets propres à nous faire connoître quelle est son action sur le corps humain, & qui doivent nous guider dans son usage. La saveur du *Fer* qui est d'un piquant légèrement stiptique, indique dans ce métal une faculté propre à solliciter le mouvement de contraction des fibres. Si on examine les Phénomènes qui suivent l'usage intérieur du *Fer* & de ses préparations, on s'apercevra que le mouvement de circulation augmente dans

(a) Voyez Les Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1706. & 1707.

(b) Voyez l'Art de convertir le *Fer* forgé en *Acier*, par M. de Réaumur.

le sang : augmentation sensible par le pouls, qui devient plus élevé & plus fort après cet usage. Quelques sujets même éprouvent un léger mouvement fébrile, preuve de l'augmentation de la force systaltique des vaisseaux & des solides. Une des suites nécessaires de ces mouvemens, est la chaleur plus grande, la couleur plus vive du visage & du reste du corps, enfin plus de force & d'action dans toute l'habitude du corps. Tels sont les Phénomènes qui accompagnent ou qui suivent l'usage des *Martiaux*. C'est par ce Méchanisme développé par l'illustre Boerrhave, que le *Fer* est si propre à vaincre les maladies cachectiques, le *Chlorosis*, &c. maladies dans lesquelles le mouvement vital est si languissant, que la sanguification est imparfaite, les sécrétions interrompues, & les solides sans action. Le *Fer*, par sa vertu tonique, sollicite les oscillations, & redonne aux solides, la force qu'ils avoient perdue; le mouvement si nécessaire pour opérer la sanguification, étant une fois rétabli, les sécrétions & les autres opérations de l'économie animale qui en sont une dépendance, se rétablissent bientôt. C'est par la même raison, c'est-à-dire, en redonnant du ressort, & par une légère astriction, que le *Fer* fait cesser ces hémorragies, qui ne reconnoissent pour cause que la laxité & l'atonie des solides : état ordinairement annoncé par un pouls foible & lent, par la pâleur & une habitude du corps molle & lâche. Lorsqu'on fera attention aux Phénomènes que je viens d'exposer, on connoitra quelles sont les circonstances dans lesquelles le *Fer* convient, & celles dans lesquelles il seroit dangereux de l'employer. On en a fait jusqu'à présent un remede pour ainsi dire bannal, qu'on donne indifferemment dans toutes les suppressions des regles, dans tous les cas d'obstruction, & toutes les fois qu'on veut diviser les molécules du sang, qu'on s'imagine toujours trop épais, quoiqu'au contraire dans la plupart des maladies auxquelles le *Fer* convient, il soit souvent si aqueux, qu'à peine teint-il le linge. On a observé constamment, que l'exercice étoit un moyen très-propre à assurer les bons effets des préparations du *Fer*. On sçait qu'un des effets de ce métal est de teindre en noir les excréments de ceux qui en

font usage. Le *Fer* s'employe de plusieurs manieres. Je n'en parlerai point ici. Je réserve ce détail pour les différens articles qui regardent les préparations de ce métal. Il paroît assez indifférent de se servir du *Fer* ou de l'*Acier*; leurs effets semblent être les mêmes. Cependant quelques Auteurs préfèrent le dernier, parce qu'il est plus pur, & que le *Fer* contient quelquefois des parties cuivreuses; & quoiqu'elles soient en petite quantité, elles peuvent avoir les inconvéniens de ce métal, dont on connoît le danger; on choisit par préférence la limaille d'*Acier* qu'on trouve chez les faiseurs d'aiguilles. La durée du feu, & l'action des matieres inflammables qu'on y a mêlées, suffisent pour dissiper le *Cuivre* qui pourroit se trouver allié au *Fer*. (a) On trouvera dans cette Pharmacopée la préparation de la rouille d'*Acier*, & celle de l'*Acier avec le Soufre*. Le *Fer* entre dans la *lessive de Mars*, dans la *lessive* & dans la *teinture du même nom*, & l'*Acier* dans le *vin chalibé* de cette Pharmacopée. Le Dispensaire de Paris prépare avec le *Fer* l'*Æthiops martial*, dont je donnerai le procédé, les *Safrans de Mars* nommés *astringent & apéritif*. Il fait entrer le *Fer* dans la *boule Martiale*, dans le *Tartre chalibé*, la *teinture de Mars*, & une grande quantité d'autres préparations.

FIGUES SÉCHES. *Ficus passæ*, seu *caricæ*. officinarum. *Angl.* Dried Figs. *Ital.* Fichi. *Allem.* Duerre Feigen.

Les *Figues* sont les fruits d'un arbre fort connu, & nommé FIGUIER. *Ficus communis*. C. B. P. On mange ces fruits recens, mais on n'employe ordinairement pour l'usage de la Médecine, que ces mêmes fruits séchés qu'on nous envoie de Provence. Ces fruits sont distingués en différentes espèces; on trouve de grosses *Figues* d'une couleur jaune, qu'on nomme *Figues grasses*. Il y en a de violettes; enfin, les *Figues* de la troisième espèce sont plus petites, & leur saveur est plus agréable; on les nomme *petites Figues* de Marseille. On doit choisir les *Figues* pe-

(a) Voyez Chymie de l'Emery, in-4<sup>e</sup>. p. 145. note (a).

fantes, & molles en même tems. Leur saveur doit être douce, & semblable un peu à celle du *Miel*. On doit prendre garde qu'elles ne soient trop arides, ou vermoulues. Les *Figues* ressemblent beaucoup aux *Dattes*, & ont à-peu-près les mêmes usages; elles sont adoucissantes, & légèrement émollientes. On les fait entrer dans les tisannes pectorales; on en met n<sup>o</sup>. vj. ou viij. sur lbj. d'eau. Il faut prendre garde qu'elles ne rendent la liqueur trop gluante; cette circonstance la rendroit dégoûtante, & pesante sur l'estomac; on se sert aussi des *Figues* à l'extérieur; elles sont dans la classe des maturatifs; on les fait entrer dans les gargarismes qu'on prescrit dans les maux de gorge, accompagnés de phlogose; on s'en sert pour faire aboutir les abcès qui surviennent aux gencives, ou pour détendre ces dernières; on les fait cuire dans le lait, & on les applique sur la tumeur. Les *Figues sèches* entrent dans la *décoction pectorale*, dans l'*Electuaire lenitif*, & dans le *cataplasme maturatif* de cette Pharmacopée.

FRAMBOISES. *Frambœsia* Quorumd. *Rubi Idæi fructus* officin. *Angl.* Raspberries. *Ital.* Mora di Rovo. *Allem.* Himbeers.

Ces fruits sont produits par un arbre nommé FRAMBOISIER. *Rubus Idæus spinosus*. C. B. P. & I. R. H. On le cultive dans les jardins. Les *Framboises* sont composées de plusieurs bayes rouges ramassées ensemble, & formant un corps rond; elles sont un peu velues; leur odeur & leur saveur sont agréables. Cette dernière est légèrement acide & vineuse. Les *Framboises* sont rafraîchissantes, propres à appaiser la soif. On trouvera dans cette Pharmacopée un *syrop* fait avec ce fruit. On trouve des *Framboises* d'une couleur blanche; elles ont les mêmes propriétés que les rouges.

FROMENT. *Triticum*. officin. *Triticum Hybernum Aristis carens*. C. B. P. *Angl.* Wheat. *Ital.* Frumento. *Allem.* Weisse. Waitse.

Ce grain si utile est trop connu pour en faire la description; on se sert en Médecine de sa farine, elle est résolutive

solutive extérieurement; le *son* qu'on en sépare est aussi employé. Voyez *SON*. C'est du Froment qu'on tire *L'AMIDON*. *Amylum. Angl. Starch. Ital. Amido. Allem. weisse Starcke. Kraf-mehl.*

*L'Amidon* est une espèce de fécule tirée de la farine de *Froment*. Il y a différentes manières de le préparer. Dans quelques Pays, pour faire *l'Amidon*, on employe le grain même qu'on écrase, après l'avoir fait tremper dans l'eau. On remet ensuite de l'eau fraîche; on enlève l'écorce du grain, & les autres matières hétérogènes qui viennent nager à la surface. On fait dessécher la fécule, qui est *l'Amidon*. En France, nos Amidoniers n'employent que les recoupees de *Froment* pour faire *l'Amidon*. On doit choisir *l'Amidon* blanc, & prendre celui qui a été séché au Soleil, & non au four. *L'Amidon* est adoucissant; on l'employe pour modérer ces toux, entretenues par une sérosité âcre, qui irrite le larynx, & la partie supérieure de la trachée artère. On en fait usage encore quelquefois dans la dysenterie, en lavemens. La *farine de Froment* entre dans les *trochisques de Scille*, de cette Pharmacopée, & *l'Amidon*, dans les *trochisques Béchiques blancs*, & dans la *poudre de Gomme Adragant composée*.

C'est avec *l'Amidon* qu'on fait *l'Empois*; on l'employe quelquefois aux mêmes usages que *l'Amidon*; mais on doit choisir *l'Empois blanc*; le *bleu* est coloré avec de *l'Email de Hollande*; dans cet *Email* on fait entrer le *Safre*, substance tirée d'un minéral arsenical, & par conséquent dangereuse.

On prépare quelquefois de *l'Amidon* avec la racine d'*Arum*, avec des *Pommes de terre* & des *Truffes rouges*. (a) Mais ces *Amidons* ne sçauroient être employés en Médecine aux mêmes usages que *l'Amidon* ordinaire.

(a) Voyez *Hist. de l'Acad. des Sciences*, 1739, pag. 24.

## S U P P L E M E N T

A la lettre F.

**FRAISIER.** *Fragaria vulgaris* C. B. P. & I. R. H. *Fragaria* & *Fraga*. Dod. *Pempt. Angl.* Straw. Berry. *Ital.* *Fragolaria.* *Allem.* Erdbeer-Kraut.

Cette plante se cultive dans tous les jardins, à cause de son fruit qui fournit un aliment acidule, & très-agréable. On tire même quelquefois une eau distillée des *Fraïses*; mais cette eau conserve à peine les vestiges de l'odeur des fruits; on les fait fermenter, & on en retire un esprit ardent. La partie de cette plante dont on fait le plus d'usage en Médecine, est la racine. Cette racine est ligneuse, d'une couleur roussâtre, tirant beaucoup sur le rouge; elle est garnie de plusieurs fibres déliées. Cette racine a une saveur un peu acerbe; elle est apéritive & diurétique; on la fait entrer fréquemment dans les décoctions de ce genre. Cette décoction est d'une couleur vineuse & agréable; sa dose est depuis ℥℞. jusqu'à ℥j. sur ℔j. d'eau. La racine de *Fraïsier* entre dans la décoction apéritive, & dans la décoction rouge de la Pharmacopée de Paris.

**FUMETERRE.** *Fumaria officinarum* & *Dioscoridis flore purpureo*. C. B. P. & I. R. H. *Fumus Terræ*. Brunfels *Herba Melancholifuga* Quorumd. *Angl.* Fumitory. *Ital.* *Fumaria.* *Allem.* Caubenkropff, Erdrauch, Kraetsheyl.

Cette plante vient d'elle-même dans les terrains cultivés, & dans les terres fumées; on fait usage de ses feuilles, auxquelles on joint ordinairement les fleurs, car on ne cueille cette plante qu'après qu'elle est fleurie. Les tiges de *Fumeterre* sont lisses, d'une couleur purpurine, mêlée de verd & de blanc. Ses feuilles sont fort découpées, assez molles, d'une couleur de verd de Mer; leur saveur est fort amère; ses fleurs sont composées de plusieurs pétales irrégulieres, qui représentent une espèce de gueule à deux mâchoires;



Elles sont disposées en épi, & sont d'une couleur légèrement purpurine.

La *Fumeterre* est mise au nombre des amers, & convient par conséquent dans l'inertie de la bile, & dans plusieurs cas d'obstruction. On l'employe beaucoup dans les maladies de la peau; elle est aussi utile dans le scorbut, & on la joint aux antiscorbutiques, proprement dits. On fait un extrait de cette plante, dont je donnerai la préparation; on la donne en décoction dans l'eau & dans le petit lait. Cette dernière décoction est fort en usage dans les affections dartreuses, & elle y réussit lorsqu'elles sont légères; on prend de *Fumeterre* man. j. qu'on fait bouillir légèrement dans ℥j. de petit lait qu'on édulcore ensuite avec quelque syrop. On tire aussi le suc de la *Fumeterre*; on le clarifie, & on le donne à la dose de ℥iij. ou jv. La *Fumeterre* entre dans le *vin antiscorbutique*, & le *syrop de Chicorée composé* du Dispensaire de Paris; son extrait entre dans la *Confection Hamec*, & les *Pilules Balsamiques de Stahl* du même Dispensaire.

## G

**GALBANUM.** *Galbanum. officin. Angl. Galbanum. Ital. Galbano. Allem. Galban. Mutter-Gummi.*

Le *Galbanum* est une Gomme-résine qui nous vient du Levant, par la voie de Marseille. Ce suc concrèt n'est point tiré, comme on le croyoit avant M. de Tournefort, de la plante nommée *Ferula Galbanifera*. On croit qu'on retire le *Galbanum* par incision, ou que ce suc découle de lui-même d'une autre plante ombellifère, nommée *Oreoselinum Africanum Galbaniferum frutescens anisi folio*. I. R. H. (a)

Le *Galbanum* est tenace, onctueux, ductile; il s'amolli par la chaleur des mains, comme la Cire; sa couleur est jaunâtre & rousse, quelques endroits sont bruns, d'au-

(a) Elle croît en Syrie, en Arabie, & dans quelques endroits des Indes.

tres blanchâtres ; son odeur est forte & fétide ; sa saveur est âcre , un peu amère & désagréable. On trouve deux sortes de *Galbanum* dans les boutiques ; l'un , est en larmes , & l'autre , en pain ; on doit le choisir récent , le plus transparent & le plus brillant qu'il est possible. On doit rejeter celui qui est sec , qui a peu d'odeur , & qui est mêlé de sable , de terre , & d'autres matieres étrangères.

Le *Galbanum* fournit par la distillation une huile essentielle & très-pénétrante. Cette Gomme-résine est mise au nombre des remèdes antispasmodiques , nervins , & anti-hystériques. J'ai déjà parlé de ces sortes de remèdes à l'article de l'*Assa foetida* , & dans plusieurs autres endroits. Le *Galbanum* , ainsi que la plupart des Gommés-résines , est apéritif , & résolutif intérieurement ; extérieurement , on l'employe comme digestif , émollient & résolutif ; on s'en sert en fumigation dans les maladies convulsives & hystériques. Dans ces dernières , on l'applique quelquefois sur la région hypogastrique , ou sur l'ombilic. Dans ce cas , après l'avoir ramolli doucement , on l'étend sur une peau de chamois. La dose du *Galbanum* intérieurement , est depuis gr. vj. jusqu'à ℥j. ou ʒβ. Je ne parle point de la purification du *Galbanum* ; on la trouvera dans cette Pharmacopée.

Le *Galbanum* entre dans le *Mithridate* , la *Thériaque* , les espèces de *Scordium* , les *Pilules gommeuses* , la *Confection Pauline* , & l'*Emplâtre commune gommeuse* de la même Pharmacopée. Il entre encore dans la *Thériaque céleste* , l'*Orviétan* , le *Diascordium* , le *Baume de Fioraventi* , les *Emplâtres Diabotanum* , *grand Diachylon* , de *Mucilage* , *Oxicroceum* , &c. du Dispensaire de Paris.

GALLE ( NOIX DE ) *Gallæ officin. Angl. Galls. Ital. Galle. Allem. Gallap-Hels.*

Les *Noix de Galle* sont des excroissances ordinairement fort dures qui viennent sur le chêne dans plusieurs Pays. Ces excroissances sont dûes à la piqure de différens insectes qui s'attachent à l'écorce & au bois de cet arbre. On trouve deux sortes de *Noix de Galle*. Les premières sont de la grosseur d'une grosse noisette , pesantes , très-dures ,

épineuses & anguleuses à leur surface ; leur couleur est d'un brun verdâtre , plus ou moins foncé. Leur saveur est très-stiptique. Ces *Noix* viennent d'*Alep*, & on les nomme *Noix de Galle*, d'*Alep* ou du *Levant*. Les autres viennent des Provinces méridionales de la France. Elles sont polies à leur surface , moins dures que celles d'*Alep*, spongieuses, & d'une couleur rougeâtre : on préfère les premières.

Les *Noix de Galle* sont très-astringentes; on sçait qu'elles servent à indiquer le fer qui se trouve dans les eaux minérales, par la couleur noire qu'elles communiquent à ces eaux ; on sçait aussi qu'elles servent à préparer l'*Encre*, en précipitant le fer contenu dans le *vitriol martial* qu'on y emploie. On se sert rarement des *Noix de Galle* en Médecine. M. Rénéaume les a recommandées comme un très-bon remède dans les fièvres intermittentes. (a) Mais il ne paroît pas qu'on ait fait un grand usage de ce remède, qui ne pourroit tout au plus convenir que dans quelques circonstances particulières; on s'en sert quelquefois en lotion & en fomentation contre la chute de l'Anus, le relâchement du vagin, enfin dans les cas où l'on veut resserrer une partie trop lâche.

GARANCE. *Rubia Tinctorum sativa*. C. B. P. & I. R. H. *Rubia Domestica* Matthiol *Erythrodanum* Raii. *Angl.* Madder. *Ital.* Robbia. *Erba Nefa*. *Allem.* Faerber-Roethe.

On cultive cette plante dans plusieurs Pays, à cause de l'usage que font les Teinturiers de sa racine pour teindre en rouge. Cette racine est aussi la seule partie de la *Garance* qu'on emploie en Médecine; elle est longue, de la grosseur d'un tuyau de plume, pleine de suc; sa couleur est rouge; sa saveur est légèrement acerbe & amère. La racine de *Garance* est apéritive & diurétique; on la donne quelquefois en substance, après l'avoir fait sécher. Sa dose est depuis ʒʒ. jusqu'à ʒj. On la fait entrer plus fréquemment dans les décoctions & les apofèmes apéritifs, & alors on peut l'employer fraîche à la dose de ʒʒ. ou de ʒj. Elle entre dans la *décoction rouge*, le *syrop d'Armoise composé*,

(a) Mém. de l'Académie des Sciences, ann. 1711.

la *Poudre d'Acier*, &c. du Dispensaire de Paris. Cette racine teint en rouge les os des animaux qui en mangent parmi leurs alimens. (*Voyez les Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1737 & 1739.*)

GAYAC ou GUAJAC (BOIS DE) BOIS SAINT. *Guajacum* Clus. *Guajacum sive lignum sanctum* Park. *Lignum Indicum, lignum vitæ & Palus sanctus* Quorumd. *Guajacum flore cœruleo fimbriato fructu Tetragono* Plum. nov. gen. *Angl. Guajacum. Ital. Legno Santo. Allem. Frantsofen-Holts.*

Cet arbre qui est ordinairement de la grandeur des noyers, vient dans plusieurs endroits de l'Amérique. On en trouve au Mexique, à la Jamaïque, dans l'Isle de St Domingue, & dans les autres Isles Antilles. On fait usage en Médecine de son bois, de son écorce, & d'une résine qui découle naturellement, ou par incision du tronc & des grosses branches de cet arbre; on la nomme communément *Gomme de Gayac*. Le *Bois de Gayac* est un Bois résineux, dur, pesant, d'une couleur d'un jaune pâle à l'extérieur, (a) mais dont l'intérieur est d'un gris verdâtre, tirant un peu sur le noir; son odeur, lorsqu'on le frotte ou qu'on le rape, a quelque chose de balsamique; sa saveur est un peu amère & aromatique; l'écorce du Bois de *Gayac* est ligneuse, compacte, difficile à rompre; elle est grise extérieurement, & parsemée de taches de différentes couleurs, principalement verdâtre; sa couleur est plus pâle extérieurement; sa saveur est amère, & assez désagréable. La *gomme*, ou plutôt la *résine de Gayac*, est friable, d'une couleur brune extérieurement, roussâtre intérieurement, & quelquefois blanchâtre, ou tirant sur le verd. Sa saveur a de l'âcreté; elle répand une odeur agréable, lorsqu'on la brûle.

Le *Bois de Gayac* est atténuant, stimulant, & sudorifique; on le donne ordinairement en décoction, à la dose de ℥℥. ou ℥j. sur ℔ij. d'eau qu'on réduit à moitié; on joint

(a) On doit rejeter cette partie extérieure ou *aubier*, parce qu'elle est plus foible.

ce bois à d'autres substances qu'on fait entrer dans la décoction, telles que le *Sassafras*, la *Squine*, &c. On sçait qu'on s'est servi, & qu'on se sert même encore quelquefois de la tisanne de *Gayac* au lieu du *Mercur*, dans le traitement des maladies vénériennes. Mais cette méthode n'est point certaine, & elle manque presque toujours en Europe; on dit qu'elle réussit mieux dans les Pays chauds de l'Inde & de l'Amérique. On employe l'écorce de *Gayac* aux mêmes usages que le bois, quoiqu'on préfère ordinairement ce dernier; on se sert aussi de la décoction du bois & de l'écorce de *Gayac* à l'extérieur, en qualité de déterfifs & vulnéraires.

La gomme de *Gayac* est incisive, atténuante & résolutive. On l'employe à l'extérieur & intérieurement. La Pharmacopée que je traduis, donne la préparation d'un extrait de bois de *Gayac*; la même Pharmacopée fait entrer ce bois dans l'eau de Chaux plus composée. Elle fait entrer la gomme de *Gayac* dans l'huile de *Copau* composée, dans la teinture volatile de *Gayac*, dans le Baume du même nom, & dans les *Pilules Aromatiques*. Le Dispensaire de Paris employe le bois de *Gayac* dans la décoction sudorifique, & la décoction antivénérienne laxative, & la gomme dans la *Thériaque céleste*.

GENIEVRE. BAYES DE GENEVRIER, ou DE GENIEVRE. *Juniperi Baccæ. Angl.* The Berries of juniper. *Ital.* Bache di Ginebro. *Allem.* Wachholder-Ber.

Ces Bayes sont sphériques, & vertes d'abord; mais elles deviennent ensuite d'un bleu noirâtre; elles sont composées d'une pulpe tirant sur le roussâtre, dont l'odeur & la saveur sont aromatiques & pénétrantes. La dernière a un peu de douceur, mêlée d'âcreté. On trouve dans cette pulpe trois espèces de pepins durs, oblongs & anguleux. Ces Bayes naissent sur un arbre qui est commun dans nos bois. On le nomme

GENEVRIER. *Juniperus vulgaris, Fruticosus. C. B. P.* & *I. R. H. Juniperus vulgaris, Baccis parvis purpureis.* J. B.

Les Bayes de Genièvre sont aromatiques, chaudes, discuf-

sives, carminatives, convenables dans les maladies qui dépendent de la mucofité, devenue lente & visqueuse; elles ne conviennent pas lorsqu'il y a trop de chaleur & d'éristisme. On en retire une huile essentielle par la distillation: on en trouvera le procédé dans cette Pharmacopée; on en fait aussi un extrait, dont je donnerai la préparation. La dose des *Bayes de Genièvre* en infusion dans l'eau ou dans le vin, est depuis ʒʒ. jusqu'à ʒj. Elles entrent dans l'eau de *Genièvre composée*, dans la *Confection cardiaque* de cette Pharmacopée, & dans l'*Opiate de Salomon*, l'*Orviétan*, l'*huile de Scorpion composée*, &c. de celle de Paris.

On se sert quelquefois aussi du *bois de Génévrier*. Il passe pour sudorifique; on en tire un esprit & une huile par la distillation: mais on en fait peu d'usage; on retire encore du *Génévrier* une résine qui entre dans les *Pilules Balsamiques* de *Stahl* du Dispensaire de Paris. J'en parlerai au mot *Sandaraque*. Cette dernière est une résine tirée du *Génévrier* des Pays chauds.

GENTIANE. *Gentiana major lutea*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Gentian. *Ital.* Genziana. *Allem.* Entsian, Gentsian, Bitterwurtzel.

On n'employe que la racine de cette plante qui croît dans les Alpes, les Pyrénées, & les montagnes d'Auvergne. Cette racine qu'on nous apporte sèche, est longue, & assez épaisse; sa couleur extérieure est brune, intérieurement, elle est roussâtre; elle n'a point d'odeur: mais sa saveur est très-amère; on doit rejeter les racines qui sont ridées & noirâtres en dedans. La racine de *Gentiane* tient le premier rang parmi les amers. Elle est par conséquent stomachique, propre à remédier à l'inertie de la bile, à redonner du ressort à l'estomac & au canal intestinal. Cette racine, en qualité d'amer, est aussi très-bonne contre les vers; elle convient en cette qualité, dans les fièvres intermittentes, comme je l'ai remarqué à l'article de la *petite Centaurée*; on la donne en substance depuis ʒj. jusqu'à ʒj. ou ʒʒʒ. mais on préfère ordinairement son extrait, dont on trouvera la préparation dans cette Pharmacopée. La racine de *Gentiane* entre dans l'*infusion amère simple & purgative*, dans le vin  
amer;

amer, dans la *teinture amère*, dans les *espèces de Scordium*, enfin dans la *Thériaque* & le *Mithridate* de cette Pharmacopée. Elle entre encore dans la *décoction amère*, le *syrop de Mercuriale*, le *Diascordium*, l'*Orviétan*, la *Teinture stomachique amère*, l'*Opiate de Salomon*, &c. de celle de Paris.

GERMANDRÉE. CHAMÆDRIS. PETIT CHESNE ou CHENETTE. *Chamædris minor repens*. C. B. P. & I. R. H. *Triffago*, *Quercula Calamandrina* Quorumd. *Angl.* Creeping Germander. *Ital.* Camedri. *Allem.* Gamander-len. Klein Bathengel. Edel-Gamanderlein.

Le *Chamædris* est une plante qu'on trouve aux environs de Paris, & surtout dans le bois de Boulogne; on employe ordinairement les sommités avec les fleurs. Mais la Pharmacopée de Londres, au lieu des fleurs, veut qu'on attende pour cueillir cette plante, que les graines soient venues, & elle se sert des graines & des feuilles. Ces dernières sont opposées sur la tige qui rampe, & est couchée sur la terre. Elles sont longues, crénelées à leur bord, d'un verd gai, & assez semblables aux feuilles du Chêne, ressemblance qui a fait donner à cette plante le nom de *petit Chêne*. Ces feuilles ont une odeur très-légèrement aromatique; leur saveur est amère; les fleurs sont labiées, & d'une couleur purpurine; les semences sont petites & arrondies. La *Germandrée* est dans la classe des amers; elle est incisive, légèrement tonique & diaphorétique; on donne ses feuilles séchées & en poudre, à la dose de ʒʒ. ou ʒj. on prépare une infusion théiforme avec les mêmes feuilles fraîches ou séchées, qu'on prescrit dans certaines maladies de l'estomac, & dans les affections arthritiques. Les sommités de *Germandrée* & ses semences, entrent dans la *Thériaque* de cette Pharmacopée. Celle de Paris employe les feuilles de cette plante dans le *syrop d'Armoise composé*, dans la *Poudre Arthritique amère*. &c.

On se sert aussi extérieurement de la décoction ou de l'infusion des sommités de *Germandrée*, comme détersives, & légèrement toniques.

GÉROFLE. CLOUS DE GÉROFLE. *Caryophylli aromatici* seu *Potius Caryophylli officin.* *Angl.* Cloves. *Ital.*

Garofani ou Garofoli. *Allem.* Nelcken. Gewuerts; Naegelein.

Les *Clous de Gérofle* sont des fruits deséchés avant leur maturité, ou peut être les seuls calices des fleurs d'un arbre qui croît dans les Isles Moluques, & surtout dans l'Isle Ternata, où les Hollandois le cultivent. Cet arbre se nomme GEROFlier. *Caryophyllus aromaticus fructu oblongo.* C. B. P. & I. R. H. *Tshinka.* Pison. Les fruits de cet arbre ressemblent un peu à des Clous; cette ressemblance leur a fait donner le nom qu'ils portent. Ils sont quadrangulaires, d'un brun noirâtre à l'extérieur, leur couleur est moins brune intérieurement; on apperçoit à leur sommet un petit corps globuleux, entouré de quatre petites feuilles, terminées en pointe. Ce corps qui forme une espèce de tête, manque souvent, parce qu'il tombe très - aisément dans le transport. L'odeur des *Clous de Gérofle* est pénétrante & agréable; leur saveur, quoiqu'agréable aussi, est cependant en même tems âcre, & laisse une impression de chaleur assez vive.

Les *Clous de Gérofle* sont très-stimulans. Ils sont mis avec raison au nombre des aromates les plus chauds, & ils conviennent lorsqu'on veut exciter fortement; ils sont dessiccatifs & fortifiants, ainsi que les autres Médicamens de ce genre. On ne doit en user qu'avec précaution, & il est très-rare qu'on les employe seuls; on les fait entrer dans plusieurs compositions internes & externes; on en retire une huile essentielle, dont on trouvera le procédé dans ce Livre. Les *Clous de Gérofle* entrent dans la *teinture Thébaique*, dans le *syrop de Coings*, dans la *Poudre de Séné composée*, dans l'*Électuaire de Scammonée*, dans la *Conféction Cardiaque*, & dans le *Cataplasme de Cumin* de cette Pharmacopée. Ils entrent dans plusieurs eaux aromatiques composées, du Dispensaire de Paris, & dans l'*Élixir de vitriol*, l'*Essence Carminative de Wedélius*, le *syrop de pomes composé*, la *Bénédicté laxative*, le *Baume de Fioraveni*, l'*Emplâtre stomachique*, le *Diabotanum*, le *Baume Nervin*, & plusieurs autres compositions du même Dispensaire.

GINGEMBRE. *Zingiber sive Gingiber.* officin. *Angl.*



Ginger. *Ital.* Zenzero, Gengiovo ou Gingevo. *Allem.* Ingwer.

Le *Gingembre* est la racine d'une plante qui croît dans les Indes orientales, & dans les Isles Philippines, dans le Brésil, & dans d'autres endroits de l'Amérique. Il paroît qu'elle n'est point naturelle à cette dernière, & qu'on l'y apporte des grandes Indes. (a) Cette plante se nomme *Zingiber*. C. B. P. *Zingiber angustiori folio femina, utriusque India alumna* Pluk. *Inschi*, vel *Inschi-Kna*. H. Mal. La racine de *Gingembre* est tubéreuse, un peu aplatie; sa couleur extérieure est d'un brun cendré, quelquefois blanchâtre; l'intérieure est jaunâtre; son odeur est foible, mais assez agréable; sa saveur est aromatique, très-âcre, & brûlante; on ramasse ces racines lorsque les fleurs sont passées; on ôte l'écorce extérieure des premières; on les met dans une saumure pendant une heure ou deux, & on les fait sécher ensuite. On doit rejeter les racines qui sont molasses, filandreuses ou vermoulues; il faut prendre garde que dans ce dernier cas on n'ait rebouché les trous qu'auroient pu faire les vers, avec du bol ou de la Craye.

Le *Gingembre* ne fournit qu'une petite quantité d'huile essentielle par la distillation: cette huile est très-âcre. Hoffman prétend (b) que le *Gingembre* ne communique dans la distillation ni odeur, ni saveur à l'eau ni à l'Esprit de vin: mais l'expérience démontre le contraire. Il est vrai que la saveur est très-foible, & l'odeur l'est encore davantage. Le *Gingembre* est au nombre des aromatiques âcres; il est discutif, stimulant, & ne convient que lorsqu'on ne craint point de causer trop d'irritation; il est stomachique, & carminatif chaud, en rendant aux fibres de l'estomac & des intestins, leur ressort & leur irritabilité devenue trop languissante. Sa dose n'est ordinairement que de gr. iv. vj. ou viij. Le *Gingembre* entre dans la *teinture aromatique*, dans le *syrop de Coings*, le *syrop Scillitique*, le *syrop de Noirprun*, celui qui porte son nom, dans la *Poudre de*

(a) Voyez *Mat. Méd. de Geof-*  
*froy. tom. 2.*

(b) *Oper. tom. 7. in notis ad*  
*Pharmacop. Spargyric. Poterii.*

*Séné composée*, dans les espèces de *Scordium*, l'*Electuaire de Scammonée*, la *Thériaque*, le *Mithridate*, & le *Philonium* de cette Pharmacopée. Il entre encore dans le *syrop de Stæchas composé*, dans le *Diaphénic*, la *Bénédicté laxative*, le *Baume de Fioraventi*, &c. de celle de Paris.

GLAYEUL JAUNE. IRIS D'EAU. *Gladiolus luteus* officin. *Iris Palustris lutea sive Acorus adulterinus*. J. B. *Acorus vulgaris* Pharmac. August. Angl. Yellow Water-Flag. Ital. Iride Aquatica. Allem. Ackermann, Gelbe Schwertelwurts, Falsche Acorus-Wurts.

Le *Glayeul jaune* ou l'*Iris Aquatique*, se trouve aux environs de Paris, dans les marais & les endroits humides. On n'employe que la racine de cette plante; elle est même très-peu en usage en France. Cette racine est nouvelle, d'une couleur rouge; elle n'a point, ou presque point d'odeur; sa saveur, d'abord peu sensible, laisse ensuite de l'acrimonie dans la bouche; elle passe pour tonique, & légèrement astringente. M. Geoffroy remarque qu'elle a passé longtems dans les boutiques pour le véritable *Acorus*, dont elle diffère cependant beaucoup. La racine de *Glayeul jaune* entre dans la *Poudre d'Arum composé* de ce Dispensaire.

GOMME ADRAGANT ou TRAGACANT. *Tragacanthum Gummi*, & *Dragacanthium officinarum*. Angl. Gum Dragant. Ital. Gomma Draganto. Allem. Tragauth.

On trouve la *Gomme Adragant* sous la forme de filets, plus ou moins épais, repliés sur eux-mêmes en forme de petits vers. La couleur de cette *Gomme* est plus ou moins blanchâtre. Elle est sèche, sans odeur, & n'a qu'une saveur douceâtre & fade comme les autres fucs gommeux. On doit la choisir nette, blanche & transparente, & rejeter celle qui est noire, & remplie d'ordures. On nous apporte de l'Asie & du Levant la *Gomme Adragant*. Elle découle d'elle-même, ou par incision d'une plante, ou plutôt d'un arbrisseau nommé *Tragacantha cretica incana*, *flore parvo lineis purpureis Striato*. Coroll. I. R. H. Cet arbrisseau croît en abondance dans l'Isle de Candie.

On sçait que les Gommés en général sont des fucs végétaux durcis & condensés, composés d'une grande quan-

tiré d'eau & d'acide, & d'une petite portion d'huile unie intimement à cet acide. (a) Ces fucs se dissolvent dans l'eau, & sont indissolubles dans l'Esprit-de-vin, & dans les huiles. Avec l'eau, on les met dans l'état de mucilage, qui paroît être celui dans lequel elles ont été d'abord, & qui n'a cessé que par l'évaporation d'une partie de leur humidité. Les Gommés en général sont adoucissantes, émollientes, propres à diminuer l'âcreté des liqueurs qui irritent souvent le larinx & le commencement de la trachée artère dans les rhumes. Par ce moyen elles appaisent souvent les toux gutturales causées par la présence d'une humeur ténue & âcre, fournie par les cryptes glanduleuses du voile du palais, & de ses dépendances : c'est ce qu'on nomme vulgairement *pituite*. On employe aussi souvent les Gommés & les Mucilages pour lubréfier les passages de l'urine, privés de la mucosité qui doit les enduire, & exposés par ce défaut à ressentir plus vivement les impressions de l'urine, qui leur cause des crispations douloureuses, & qui peuvent attirer l'inflammation dans ces parties. Les Mucilages des Gommés sont très-propres par leur viscosité, à réduire en masse solide différentes poudres mêlées avec le sucre. On connoît ces préparations Pharmaceutiques sous les noms de Trochisques & de Tablettes. Le Mucilage que fournit la *Gomme Adragant*, est plus épais & plus visqueux que celui des autres Gommés; & par cette raison, on le choisit presque toujours pour ces préparations. La dose de la *Gomme Adragant* est depuis gr. x. jusqu'à ʒj. on a assez de peine à la réduire en poudre. Je parlerai dans l'article des Poudres des moyens employés pour y parvenir. La *Gomme Adragant* entre dans la *Poudre composée* qui porte son nom; son Mucilage entre dans les *Trochisques Béchiques blancs & noirs*, & dans les *Trochisques de Nitre* de cette Pharmacopée. La *Gomme Adragant* entre encore dans le *Looch commun*, dans plusieurs *Trochisques & Tablettes* du Dispensaire de Paris.

GOMME ARABIQUE. *Gummi Arabicum officinarum.*

(a) Voyez les Elémens de Chymie Pratique de M. Macquer, tom. 2.

*Angl.* Gum Arabic. *Ital.* Gomma Rabica. *Allem.* Arabisch Gummi.

La *Gomme Arabique* découle de l'écorce du tronc de différens *Acacias* ; & entr'autres , de celui qui est connu sous le nom d'*Acacia d'Égypte*. *Acacia vera* , seu *Acacia Égyptiaca foliis scorpioides leguminosæ* , dont j'ai déjà parlé à l'article du *suc d'Acacia*. ( pag. 8. ) On trouve ce suc gommeux en larmes de différente grosseur ; leur figure varie aussi beaucoup ; les unes sont presque rondes , mais avec quelques angles ; les autres sont repliées sur elles-mêmes ; on trouve de ces larmes claires , transparentes , presque blanches ; elles sont les plus recherchées. D'autres ont la couleur du *Succin* , avec beaucoup de brillant dans l'intérieur. La *Gomme Arabique* n'a point d'odeur , & n'a presque point de saveur ; on doit rejeter les morceaux de cette Gomme , qui sont mêlés de paille , de terre , & d'autres parties hétérogènes. La *Gomme Arabique* est adoucissante ; on l'emploie aux mêmes usages que la *Gomme Adragant*. On choisit les morceaux de *Gomme Arabique* les plus purs , & on les emploie dans les rhumes , de la même manière que le *suc de Réglisse* , c'est-à-dire , en laissant fondre dans la bouche un de ces morceaux ; cet usage est utile dans les sécheresses du fonds de la gorge , si ordinaires & si incommodés dans ces maladies. La *Gomme Arabique* entre dans le *Julep de Craye* , dans l'*Emulsion commune* , dans la *Poudre de Succin composée* , dans les espèces de *Scordium* , les *Trochisques de Cachou* , la *Thériaque* & le *Mithridate* de cette Pharmacopée , & dans le *Diascordium* , l'*Orviétan* , les *Trochisques de Karabé* , &c. de celle de Paris.

On trouve dans les boutiques une autre *Gomme* entièrement semblable à la *Gomme Arabique*. On la nomme *Gomme du Sénégal* , parce qu'on la retire de ce Pays : on peut la substituer à la *Gomme Arabique*.

Enfin , plusieurs arbres de nos vergers & de nos campagnes , tels que les *Cerisiers* , les *Pommiers* , les *Pruniers* , &c. fournissent une *Gomme* qui paroît être de même nature que les deux précédentes. On pourroit vraisemblablement s'en

servir aux mêmes usages. On nomme ces dernières Gommess  
*Gommess de notre Pays. Gummi nostras. offic.*

**GOMME AMMONIAC.** *Ammoniacum & Gummi Ammoniacum officinar. Angl. Gum Ammoniac. Ital. Ammoniaco. Allem. Ammoniac.*

La dénomination de *Gomme* qu'on a donnée à ce suc concret, est peu exacte. Cette substance est gommeo-résineuse. On trouve deux sortes de *Gomme Ammoniac* dans les boutiques; l'une, qui est la meilleure, & préférable pour l'usage intérieur, est en larmes de différentes grosseurs, quelquefois rondes, anguleuses, d'un jaune foncé, & presque brun extérieurement, d'un jaune clair, & blanchâtre intérieurement. L'autre espèce de *Gomme Ammoniac* est en grosses masses, formées de grumeaux roussâtres ou bruns, & d'autres couleurs. Cette seconde espèce est ordinairement mêlée de sable & de matières étrangères, & a besoin d'être purifiée. On employe communément le vinaigre pour cette purification; on y fait dissoudre la *Gomme Ammoniac*; on filtre, & on fait évaporer jusqu'à consistance solide. L'odeur de la *Gomme Ammoniac* est assez pénétrante & désagréable. Sa saveur est légèrement résineuse, avec un peu d'amertume, dont on ne s'aperçoit pas d'abord. La *Gomme Ammoniac* s'enflamme au feu, à la faveur de la partie résineuse qu'elle contient. Cette Gomme-résine est résolutive, discutive, propre à lever les obstructions. On s'en sert dans l'asthme; on l'employe intérieurement & à l'extérieur, pour amollir & résoudre les tumeurs. Sa dose est depuis ℥ss. jusqu'à ʒss. & même ʒj. La *Gomme Ammoniac* entre dans la préparation nommée *lait de Gomme Ammoniac*, dans l'*Emplâtre de cette Gomme-résine avec le Mercure*, & dans l'*Emplâtre de Mucilage de cette Pharmacopée*. Elle entre encore dans les *Pilules de Bontius*, dans les *Pilules Balsamiques de Morton*, dans les *Pilules Hystériques*, dans les *Emplâtres Diabotanum*, de *Ciguë*, *grand Diachilon*, *Divin*, &c. du Dispensaire de Paris.

**GOMME ÉLEMI.** *Gummi Elemi officinar. Angl. Gum Elemi. Ital. Gomma Elemi. Allem. Vethiopischer ou Wild Delbaum-Harts.*

Cette prétendue *Gomme* est une résine, dissoluble dans l'Esprit-de-vin & dans les Huiles. On trouve deux espèces de *Gomme Elemi*. L'une, plus estimée & très-rare, vient d'Éthiopie. On la trouve en pains longs, & presque cylindriques, enveloppée de feuilles de Cannes ou de Palmiers; cette substance résineuse enfermée dans ces feuilles, a une couleur jaunâtre, tirant un peu sur le verd; elle est mollasse; son odeur est balsamique, assez agréable; elle ressemble un peu à celle du Fenouil; sa saveur n'est pas désagréable, & n'a que peu d'amertume; on ne connoît point l'arbre qui fournit ce suc résineux; l'autre espèce de *Gomme Elemi* qu'on trouve ordinairement dans les boutiques, vient de l'Amérique, & principalement du Brésil, & de la nouvelle Espagne. L'arbre dont on la retire est nommé *arbor ex Surinamâ*, sive *Americana Myrthi Laureæ foliis*, *Elemi resinam fundens*. Breyn. Prod. Cette résine est d'une consistance assez molle; sa couleur est à-peu-près semblable à celle de l'*Elemi* d'Éthiopie; elle est cependant ordinairement plus blanchâtre, transparente, d'une odeur résineuse, assez désagréable. M. Cartheuser rapporte d'après Newman, (a) qu'on trouve une petite quantité de parties gommeuses dans cette dernière. Peut-être Newman avoit-il employé dans ses expériences une résine falsifiée avec quelques morceaux de *Gomme*; on ne se sert ordinairement de la *Gomme Elemi* qu'à l'extérieur; elle est digestive, résolutive, nervale. Elle entre dans l'*Onguent* qui porte son nom dans cette Pharmacopée, & dans le *Baume d'Arcæus*, & de *Fioraventi*, l'*Onguent de Styrax*, l'*Emplâtre* de même nom, celle d'*André de la Croix*, &c. de celle de Paris.

GOMME DE GAYAC. Voyez GAYAC.

GOMME GUTTE. *Gummi Gutta*. *Gummi Gitta*. *Gummi de Gamandrâ*. *Gummi Peruanum*. *Scammonium orientale*. *Gummi Gambogium officin*. *Coddampulli*. H. Malab. Angl. *Gamboge*. Ital. *Gomma Gutta*. Allem. *Gummi-Gut*.

La *Gomme Gutte* est un suc Gommeo-résineux, sec & solide; sa couleur est d'un jaune un peu rouge. Quand on en

(a) Fundam. Mater. Medic. tom. 2. pag. 279.

met dans la bouche, elle paroît d'abord n'avoir que peu de faveur : mais bientôt cette faveur devient âcre, & cause beaucoup de sécheresse ; on nous apporte la *Gomme Gutte* des grandes Indes, principalement de Camboge, de la Chine, & du Royaume de Siam. On nous en apporte aussi de l'Amérique. Il paroît qu'on n'est pas encore bien certain si l'on tire la *Gomme Gutte* par une incision faite à deux arbres qui s'élevent assez haut, dont l'un est nommé *Carca Pulli* Acoft *Cordam Pulli*. H. Malab ; l'autre, se nomme *Kanna Ghoraka* Herm. not. ad. H. Malab. Quelques Auteurs prétendent au contraire que c'est d'une espèce de *Tihymale* qu'on retire ce suc.

La *Gomme Gutte* s'enflamme au feu. Elle paroît contenir beaucoup plus de parties résineuses que de gommeuses ; car elle se dissout mieux dans l'Esprit-de-vin, que dans l'eau. Elle ne paroît même que se délayer dans ce dernier menstrue ; & au bout de quelque tems elle tombe au fond du vase, & laisse la liqueur presque claire. (a) La *Gomme Gutte* est un Emétique & un purgatif Drastringue, dont les effets sont souvent dangereux. Plusieurs Praticiens pensent même qu'on doit la bannir de l'usage de la Médecine. Cependant dans certains cas elle peut n'être pas sans utilité. Tels sont ceux dans lesquels toute irritabilité paroissant détruite, on est forcé d'avoir recours à ces remèdes violens, seuls capables d'exciter encore quelque contraction dans le canal intestinal, & de procurer une évacuation qui peut au moins prolonger les jours d'un malade, si elle ne sçauroit le sauver. C'est surtout dans les hydropisies, que ces sortes de remèdes conviennent. On a tâché de corriger l'acrimonie & la violence de la *Gomme Gutte*. Il paroît que les alkalis fixes rendent cette substance moins corrosive, & qu'elle agit alors avec moins d'irritation. (b) Malgré ces corrections, la *Gomme Gutte* ne doit être employée que

(a) Voyez le Mémoire de M. Boulduc, sur la *Gomme Gutte*, dans les Mémoires de l'Acad. des Sciences, ann. 1701.

(b) Voyez le Mémoire déjà cité, & ce que rapporte M. Cartheuser, d'après Newman fundam. Mater. Medic. tom. 1. p. 554.

rarement, & avec précaution; sa dose ordinaire est depuis gr. j. jusqu'à vj. ou viij. On peut augmenter cette dose lorsqu'on s'est servi des alkalis fixes qui diminuent son action; on fait entrer la *Gomme Gutte* dans les bols, les pilules & les potions; dans ces dernières, on ajoute quelquefois le *syrop violat*, qui forme ce qu'on nomme la *portion verte Hydragogue*. On joint quelquefois le  *Mercure doux*  à la *Gomme Gutte*; par exemple, on forme un bol avec *Gomme Gutte*, gr. v. ou vj.  *Mercure doux*  gr. x. ou xij. on incorpore le tout dans quelque conserve. M. Geoffroy a observé que l'action de la *Gomme Gutte* unie ainsi au  *Mercure doux* , n'excitoit le vomissement que rarement. La *Gomme Gutte* entre dans la *poudre Hydragogue* & les  *pilules de Bontius*  du Dispensaire de Paris.

**GRENADE.** *Malum Granatum* officin. *Angl.* Pome Granate. *Ital.* Granata. *Allem.* Granaten.

La *Grenade* est un fruit composé de plusieurs grains ou cellules, d'une couleur rouge, plus ou moins foncé, & rempli d'un suc dont la saveur est acidule, souvent vineuse & agréable. Ce suc est rafraîchissant, propre à appaiser la soif, & astringent. Le Dispensaire de Paris en prépare un syrop. Ce fruit est produit par un arbre qui croît naturellement dans les Provinces méridionales de la France, en Espagne & en Italie; on le cultive dans nos jardins, & on le nomme **GRENADIER A FRUIT ou DOMESTIQUE.** *Malus Punica sativa.* C. B. P. *Punica quæ Malum Granatum fert* Cœsalp. & I. R. H.

La *Grenade* est recouverte d'une écorce dure, assez épaisse, ridée extérieurement, d'une couleur rouge dans sa maturité, jaune à l'intérieur, & dont la saveur est acerbée. Cette écorce est nommée *Malicorium Psidium* ou *Sidium* officin. *Angl.* Rind of Pome Granate. *Ital.* Scorza di Granata. *Allem.* Granaten-Schalen.

L'écorce de *Grenade* est un astringent assez puissant. On l'emploie rarement à l'intérieur, extérieurement, on la fait entrer dans les décoctions astringentes, dont on se sert pour les fomentations, les gargarismes & les injections de cette espèce. La Pharmacopée de Paris emploie l'écorce de *Gre-*



nade dans le vin astringent, destiné aux fomentations, & dans l'Onguent de la Comtesse.

GUIMAUVE. *Althæa Dioscoridis & Plinii*. C. B. P. *Althæa sive Bismalva*. J. B. *Althæa*, J. *Biscus*. Dod. Pempt. *Angl.* Marsh. Mallowf. *Ital.* *Altea*. *Allem.* Eybischkraut Heylkraut.

Cette plante se trouve dans quelques endroits des environs de Paris, & on la cultive dans les jardins. Sa racine, ses feuilles, & quelquefois ses fleurs, sont d'usage. La racine d'*Althæa* est de la grosseur du doigt, couverte d'une écorce d'une couleur blanchâtre; au-dessous de cette écorce, on trouve un mucilage blanc & gluant. L'intérieur de cette racine est ligneux; les feuilles de cette plante qui pousse des tiges assez hautes, sont arrondies à leur base, légèrement onduées, dentelées sur les bords, & finissent en pointe. Leur couleur est d'un verd très-pâle, & même blanchâtre; elles sont revêtues d'un duvet très-fin qui les fait paroître veloutées au toucher. Les fleurs sont monopétales, découpées en cinq quartiers, & d'une couleur blanche qui tire sur le rouge; elles n'ont point d'odeur, ou du moins elle est très-peu sensible. La *Guimauve* est remplie d'un mucilage qui la rend émolliente, adoucissante, propre à détendre les parties trop tendues, à appaiser les douleurs, à fournir un enduit aux intestins, & à plusieurs autres parties: enduit propre à les défendre de l'impression des liqueurs & des autres substances qui agiroient trop vivement sur leurs parois; ce que je viens de dire suffit pour indiquer les usages de la *Guimauve*, & des autres émolliens. Le détail des maladies dans lesquelles ces remèdes conviennent, me meneroit trop loin, & n'est point de mon objet. Le mucilage est plus abondant dans la racine de *Guimauve*, que dans les autres parties de cette plante. Les feuilles en contiennent cependant encore une assez grande quantité: mais les fleurs en ont très-peu, & ne paroissent pas d'une grande utilité; on fait entrer la racine & les feuilles dans les décoctions émollientes des lavemens, dans les fomentations & les cataplasmes du même genre. La racine d'*Althæa* entre dans les tisannes adoucissantes que l'on prescrit dans les rhumes, & plusieurs autres

maladies de poitrine, dans les maladies inflammatoires des reins & des intestins, telles que la néphrétique, la dysenterie, &c. La dose de la racine est de ℥j. sur chaque pinte de décoction; on doit avoir attention de faire bouillir fort peu cette racine; si on la faisoit bouillir long-temps, la liqueur deviendroit trop gluante, peseroit sur l'estomac, & seroit très-dégoutante pour le malade. La racine d'*Althæa* entre dans le *syrop* qui porte son nom, dans la *poudre de Gomme Adragante composée*, & dans l'*huile de Mucilages* de cette Pharmacopée. La racine d'*Althæa* entre encore dans la *décoction Pectorale*, les *Tablettes Béchiques*, le *syrop d'Althæa de Fernel*, l'*Emplâtre de Mélilot composé*; son mucilage entre dans les *Emplâtres Diabotantum* & de *Mucilages* du Dispensaire de Paris; ses feuilles entrent dans la *décoction émolliente* pour les lavemens du même Dispensaire.

## S U P P L E M E N T

*A la lettre G.*

**GOMME DE LIERRE.** *Gummi Hederae officinarum.*  
*Angl.* Tree-Ivy Gum. *Ital.* Gomma d'Edera. *Allem.* Epheugummi.

Cette substance est résineuse; elle contient aussi quelques parties gommeuses. La *Gomme de Lierre* est sèche, compacte, d'une couleur de rouille de fer extérieurement, rouge intérieurement; elle n'a d'odeur que lorsqu'on l'allume; & elle en répand alors une qui approche de celle de l'*Encens*. Sa saveur est un peu âcre, avec une légère astringence; on nous apporte la *Gomme de Lierre* des Indes orientales & de Perse. Cette substance découle d'une plante ligneuse, très-commune partout, & connue sous le nom de LIERRE COMMUN ou GRIMPANT. *Hedera arborea.* C. B. P. & I. R. H. Mais cette espèce d'arbre ne fournit point ce suc en Europe. Pomet rapporte cependant, (a) que se prom

(a) Histoire générale des Drogues, tom. 2. p. 36.

nant en 1680 dans le jardin du Roi de Montpellier, il aperçut au haut d'une branche de *Lierre* un morceau de Gomme de la grosseur du poing. Elle étoit gluante, d'une couleur rouge, & d'une odeur pénétrante. L'ayant gardé quelque tems, elle devint sèche, friable, & semblable à celle qui vient du Levant. La *Gomme de Lierre* passe pour tonique, détersive & un peu résolutive. Elle entre dans les *Pilules Balsamiques de Stahl*, dans celles de Becher, & dans le *Baume de Fioraventi* de la Pharmacopée de Paris.

**GRATIOLE, HERBE A PAUVRE HOMME.** *Gratiola Centauroides*. C. B. P. *Digitalis minima Gratiola dicta* Moriss. Hist. Oxon. & I. R. H. *Gratia Dei* Cœsalp. Angl. Hedge - Hysop. Ital. *Gratiola ou Stanca Cavallo*. Allem. Gottes-gnadenkraut. Wild-Aurin.

Cette plante se trouve dans les lieux humides des environs de Paris. On employe ses feuilles & ses sommités, & quelquefois sa racine. Cette dernière est blanche, rempante, & noueuse; elle pousse des tiges droites, sur lesquelles naissent des feuilles opposées, longues, lisses, d'un verd assez pâle, & d'une saveur amère. La *Gratiolle* purge violemment. Elle est sujette à causer des tranchées & des superpurgations; on en fait rarement usage intérieurement, si ce n'est dans les lavemens. Cependant on peut l'employer dans quelques circonstances comme un hydragogue, lorsqu'on ne craint pas d'irriter. On prend des feuilles séchées de cette plante depuis ʒʒ. jusqu'à ʒj. qu'on fait infuser dans s. q. d'eau ou de lait; on peut augmenter sa dose lorsqu'on se sert de ce dernier; extérieurement, la *Gratiolle* est résolutive; sa racine & ses feuilles entrent dans l'*Emplâtre Diabotanium* du Dispensaire de Paris. Le même Dispensaire en prépare un extrait avec l'eau.

## H

**HÆMATITE. PIERRE HÆMATITE.** *Lapis Hæmatites officinarum*. Angl. Bloodstone. Ital. Ematita, Amata, Matita. Allem. Blut-Stein.

La pierre *Hæmatite* est une mine de fer, dure compacte;

& assez pésante. Elle est composée de Stries longues qui ressemblent à des fibres, & qui paroissent se réunir en un centre. Sa couleur est extérieurement d'un rouge obscur. On l'apporte de Suède, d'Allemagne & d'Espagne. Cette dernière est la plus estimée. On ne doit pas confondre la *Pierre Hématite* avec une espèce d'*Ocre rouge*, un peu gras au toucher, dont se servent les Dessinateurs, & qu'on connoît sous le nom de *Sanguine* ou de *Crayon rouge*.

La *Pierre Hématite* a quelques-unes des qualités du fer; elle est astringente & dessiccative. On la réduit en poudre très-fine en la broyant sur le porphyre. Sa dose est depuis gr. xv. jusqu'à ℥ij. ou ʒj. On la fait entrer dans les poudres, les pilules, les boles, &c. Le Dispensaire de Paris employe la *Pierre Hématite* dans les *Pilules astringentes* & l'*Emplâtre Styptique*.

**HELLEBORE.** *Helleborus* sive *Elleborus* officin. On se sert de la racine de deux espèces d'*Hellebore*.

**HELLEBORE BLANC.** *Helleborus Albus flore subviridi* C. B. P. *Veratrum flore subviridi* I. R. H. *Angl.* White Hellebore. *Ital.* Veratro. *Elleboro Bianco.* *Allem.* Weisse Nieß. Schampanier.

Cette Plante croît dans les montagnes des Alpes & du Dauphiné, dont on nous envoie sa racine. Cette racine est épaisse, oblongue, garnie de plusieurs fibres blanches; sa couleur extérieure est d'un brun foncé & noirâtre; l'intérieur est blanc; elle n'a point d'odeur, mais sa saveur est âcre, amère, légèrement astringente, & excite des nausées.

La racine d'*Hellebore blanc* est un purgatif & un émétique violent. On en fait actuellement peu d'usage. Quelques Praticiens s'en servent cependant quelquefois comme d'un altérant âcre, capable d'exciter puissamment. On en donne alors quelques grains, & on lui joint d'autres substances. On employe extérieurement cette racine en qualité de résolutif fort âcre, & on la fait entrer dans les onguens & les emplâtres. On s'en sert aussi comme sternutatoire. Ce dernier usage exige beaucoup d'attention, à cause de l'acrimonie vive de cette racine. Cette acrimonie consiste dans la

partie résineuse qui entre dans sa composition. La racine d'Hellebore blanc entre dans la *Teinture*, qui porte son nom dans ce Dispensaire, & dans les *Pilules de Starkey* & l'*Emplâtre Diabotantum* de celui de Paris.

**HELLEBORE NOIR.** *Helleborus Niger flore Roseo.* C. B. P. & I. R. H. *Veratrum nigrum* officin. Angl. Black Hellebore. Ital. Elleboro nero. Allem. Schwartz Nieß.

Cette Plante (a) se cultive quelquefois dans les Jardins, & croît naturellement dans les Alpes, les Pyrénées & en Angleterre, d'où on nous envoie la racine. Cette racine est composée de plusieurs fibres, qui partent d'une tête ou d'une espèce de tubercule: elle est noire extérieurement, & blanchâtre intérieurement; son odeur est désagréable, & sa saveur est âcre & amère.

La racine d'*Hellebore noir* est un purgatif violent; elle l'est cependant moins que la précédente. On peut l'employer dans la cachexie, l'hydropisie, & les maladies dans lesquelles on veut purger fortement. On sçait que les Anciens en faisoient un fréquent usage: mais il paroît que l'*Hellebore* dont ils se servoient, étoit différent du nôtre.

J'ai observé, en parlant de l'*Hellebore blanc*, que son acrimonie consistoit dans sa partie résineuse. Il en est de même de l'*Hellebore noir*: l'extrait fait avec l'eau, purge sans beaucoup de violence; & si on a enlevé la partie résineuse par le moyen de l'Esprit-de-vin, & qu'on tire ensuite avec l'eau un extrait du marc qui est resté, ce dernier extrait purge très-peu & ne pousse que par les urines. (b) On trouvera dans cette Pharmacopée la préparation de l'extrait d'*Hellebore noir*. On y trouve encore une *Teinture* sous le nom de *Teinture de Mélampode*. Le Dispensaire de Paris fait entrer la racine d'*Hellebore noir* dans le *syrop d'Hellebore composé*, dans les *Pilules de Starkey*, dans celles de *Rudius*, dans l'*Extrait Panchimagoue*, dans l'*Hiera Diacolocynthidos*,

(a) Cette Plante a été nommée par les anciens Médecins MELAMPODE. *Melampodium*, à cause de *Melampus*, qu'on regardoit comme le premier qui ait mis

la Purgation en usage.

(b) Voyez le Mémoire de M. Boulduc sur l'*Hellebore noir*, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences ann. 1701.

& l'*Extrait* de cette racine dans les *Pilules Balsamiques* de Stahl.

HERBE AU CHAT. CATAIRE. *Mentha Cataria vulgaris* & *major*. C. B. P. *Cataria major vulgaris*. I. R. H. *Nepeta floribus interruptè spicatis pedunculatis*. Linn. Hor. Cliff. *Angl.* Cat Mint. *Ital.* Gattaria. *Allem.* Katsen-Muentres.

L'*Herbe au Chat* vient dans les environs de Paris. Ses feuilles sont d'usage ; elles sont arrondies à leur base, & se terminent en pointe ; elles sont dentelées à leurs bords, blanchâtres, & recouvertes d'un duvet cotoneux ; leur odeur est forte & pénétrante, leur saveur est âcre & amère. On donne à cette plante le nom qu'elle porte, parce que les Chats aiment à se rouler sur elle. La *Cataire* est dans la classe des Aromatiques, & est regardée comme hystérique. On l'emploie en infusion théiforme ; elle entre dans l'*Eau hystérique*, le *syrop d'Armoise*, & la *poudre d'Acier* du Dispensaire de Paris.

HUITRES. (ÉCAILLES D') *Ostreorum Testæ officinarum*. *Angl.* Oystershells. *Ital.* Scaglie d'Ostriche. *Allem.* Schales der Austern. Schild-Kroeten.

Ces *Écailles* ou *Coquilles* sont trop connues pour en faire une description détaillée : on sçait qu'elles sont épaisses, pesantes, raboteuses & dures extérieurement, lisses & argentées intérieurement. Les deux battans qui les composent sont inégaux, & l'un est creusé intérieurement, tandis que l'autre est simplement applati.

Les *Écailles d'Huitres* paroissent composées d'une substance terreuse, & d'une petite quantité de matiere gélatineuse. Elles contiennent aussi du sel marin : elles sont absorbantes, & on les a substituées avec grande raison dans plusieurs Pharmacopées, aux Perles dont les Anciens se servoient ; parce qu'ils leur attribuoient une vertu cordiale imaginaire, quoiqu'elles n'ayent qu'une qualité absorbante & même inférieure à celle des *Écailles d'Huitres*. On a soin de mettre en poudre & de porphiriser les *Écailles* avant que de les employer. On en trouvera la préparation dans cette Pharmacopée.

Quelques

Quelques Auteurs (a) veulent qu'on n'employe que le battant creux des *Écailles d'Huitres*, & qu'on rejette celui qui est applati : mais il est difficile de concevoir la raison de cette préférence. On calcine aussi les *Écailles d'Huitres*, & la chaux qu'on en obtient passe pour un grand lithontrip-tique.

Le Docteur Whytt (b) rapporte des expériences propres à prouver le pouvoir qu'a l'*Eau de Chaux* faite avec les *Écailles d'Huitres*, de dissoudre la pierre de la vessie beaucoup plus aisément que l'Eau de Chaux ordinaire.

Je parlerai dans la suite plus en détail de tous ces prétendus dissolvans de la Pierre. Les *Écailles d'Huitres* entrent dans la Poudre absorbante du Dispensaire de Paris.

HYPOCISTE. *Hypocistis officinarum*. *Angl.* Rape of Cistus. *Ital.* Suchir d'Hypocistide. *Allem.* Saft der Hypociste.

L'*Hypociste* est le suc exprimé d'une plante de même nom. *Hypocistis*. C. B. P. Cette plante croit sur plusieurs espèces de *Cistes*. Ces derniers viennent dans le Levant & dans les Provinces méridionales de la France, telles que la Provence & le Languedoc. C'est de ces pays qu'on nous apporte l'*Hypociste*. Ce suc desséché est d'un noir luisant, & d'une saveur astringente : on doit prendre garde qu'il ne soit brûlé. L'*Hypociste* est un Tonique astringent, assez semblable au *suc d'Acacia*. Sa dose est depuis ʒʒ jusqu'à ʒj. Il entre dans la *Thériaque* & le *Mithridate*.

HYSSOPE ou HYSOPE. *Hyssopus officinarum Cærulea* feu *Spicata*. C. B. P. & I. R. H. *Hyssopus vulgaris*. Dod. Pempt. *Angl.* Hyssop. *Ital.* Isopo, ou Islopo. *Allem.* Isop, Ispen, ou Hyssop.

Cette Plante se cultive dans les Jardins : on se sert de ses feuilles, de ses sommités fleuries, & de ses fleurs. Ses feuilles sont opposées, pointues, lisses, d'un verd foncé & d'une odeur aromatique ; ses fleurs sont disposées en maniere d'épi au sommet des tiges ; elles sont monopétales, la-

(a) Mémoire de M. Homberg dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1700.

(b) Essais & observations de Médecine de la Société d'Edimbourg. tom. 6.

biées, d'une couleur bleue, & soutenues par des calyces longs & canelés. Toute cette plante exhale une odeur aromatique légèrement camphrée, forte & pénétrante. L'*Hyssope* est dans la classe des Aromatiques: on en peut retirer une huile essentielle par la distillation; mais cette huile est en petite quantité. L'*Hyssope* est incisive & résolutive: on l'employe dans les maladies de poitrine causées par une humeur épaisse & lente; elle aide à l'expectoration; on en fait usage en infusion théiforme. On se sert encore extérieurement de l'*Hyssope* pour résoudre & redonner de l'action: elle convient par cette raison dans les Echimoses. On la recommande comme un spécifique dans les maladies des yeux; mais elle n'a rien qui doive la faire préférer aux autres Aromatiques & aux autres Toniques qu'on y employe. On tire une eau distillée de cette plante: j'en donnerai le procédé. Les feuilles d'*Hyssope* entrent dans l'Eau Vulnéraire & dans le Syrop d'Armoise composé du Dispensaire de Paris. Ce Dispensaire employe les sommités fleuries de cette plante dans la *fomentation Aromatique*, & ses fleurs dans le *Baume Tranquille*.

## I

**JALAP.** *Jalap*, *Jalapium* & *Mechoacanna nigrum* officin. *Angl.* Jalap. *Ital.* Gialappa. *Allem.* Jalappen-Wurtzel, Galten-Pulver.

On nous apporte ordinairement la racine de *Jalap* de la nouvelle Espagne. On dit qu'on en trouve aussi dans l'Isle de Madère; mais on peut douter que cette dernière soit le véritable *Jalap*. On a été long-tems sans connoître la plante dont on tire cette racine. On croyoit que le *Jalap* étoit une espèce de *Belle de Nuit*, plante assez commune dans les Jardins. M. Tournefort l'a nommée *Jalap officinarum fructu rugoso*: mais on sçait à présent que le *Jalap* qu'on trouve dans les boutiques, est la racine d'une espèce de *Convolvulus*, nommé *Convolvulus Americanus*, *Jalapium dictus*. Raii Hist.

La racine de *Jalap* est un peu inégal, d'un gris foncé & noirâtre extérieurement: intérieurement elle est d'un brun



foncé & noirâtre, entremêlé de lignes blanches ou jaunâtres. L'odeur du *Jalap* est très-foible. Sa saveur est âcre, résineuse, & excite de légères nausées. On nous apporte ordinairement les racines de *Jalap* coupées par tranches. On doit les choisir épaisses, pesantes, difficiles à casser avec les mains, les moins blanches en dedans qu'il est possible. Elles doivent s'enflammer lorsqu'on les met sur les charbons, ou qu'on les présente à la flamme d'une bougie.

Le *Jalap* est un composé résinoso-gommeux. ℥xij de cette racine bien choisie donnent par le moyen de l'Esprit-de-vin ℥ij de résine (a). La partie gommeuse est dans une quantité beaucoup plus considérable. On observe la même chose dans les composés de cette espèce. Cette partie gommeuse forme la moitié d'une quantité donnée de racine de *Jalap* (b). Le *Jalap* est un purgatif fort en usage. Son effet est très-sûr, & n'est accompagné d'aucun danger, à moins qu'on ne l'emploie mal-à-propos, & dans des circonstances dans lesquelles on doit éviter les purgatifs un peu irritans. On le met ordinairement au nombre des purgatifs Hydragogues. Mais il n'a pas la violence de la plupart des remèdes auxquels on donne cette dénomination. L'activité qu'on observe dans le *Jalap* lui vient de la partie résineuse qu'il contient. C'est cette dernière partie qui est vraiment purgative. L'Extrait gommeux purge très-peu, mais pousse par les urines. Plus cet Extrait est dépouillé de la résine dont il contient toujours une portion, moins il purge, & sa vertu diurétique augmente. Les expériences que Monsieur Boulduc rapporte dans le Mémoire que j'ai déjà cité, prouvent que la juste proportion des principes résineux & gommeux qu'on trouve dans le *Jalap* en substance, doit faire préférer l'usage de cette racine aux préparations de l'Art. Il est cependant des cas dans lesquels on peut préférer la résine de *Jalap*. J'aurai occasion d'en parler dans le cours de cet Ouvrage. On peut aussi employer l'Extrait qu'on obtient par l'eau. La dose de la racine de *Jalap* est

(a) Voyez le Mémoire de M. || l'Acad. des Sciences, ann. 1701.  
Boulduc sur le *Jalap*. Mem. de || (b) *Ibid.*

depuis gr. x ou xij jusqu'à ʒʒ. On met cette racine en poudre. On en forme des bols avec un sirop. On trouvera un Extrait de *Jalap* dans cette Pharmacopée. La même Pharmacopée fait entrer le *Jalap* dans la *Teinture* du même nom. Le Dispensaire de Paris employe cette racine dans la *Poudre Hydragogue*, les *Pillules mercurielles*, & celles de *Rudius*.

**JONC ODORANT. SCHÆNANTE.** *Juncus odoratus sive aromaticus.* C. B. *Gramen Orientale Aromaticum*, *Paniculâ amplâ Schænanthos*, sive *Juncus odoratus* J. B. *Angl.* Camel's Hay. *Ital.* Squinanto. *Allem.* Cameelheu, Cameelstroh.

Cette plante croît dans l'Arabie. On nous en envoie les tiges & les fleurs. Ces tiges qu'on trouve ordinairement liées en bottes, sont des tuyaux de la grosseur d'une paille d'orge, secs, luisans, remplis d'une moële jaunâtre vers le bas, & rougeâtre ou verdâtre au sommet. Les fleurs qu'on trouve souvent mêlées parmi ces Joncs, sont petites & rouges extérieurement. L'odeur du Jonc odorant est très-pénétrante; sa saveur est aromatique, un peu âcre, & d'une amertume assez agréable. Cette plante est dans la classe des Aromatiques. On en fait rarement usage, & on ne l'employe que dans quelques compositions Pharmaceutiques. Le *Jonc odorant* entre dans la *Thériaque* & le *Mithridate* de cette Pharmacopée & de celle de Paris. Il entre encore dans l'*Huile de Scorpions* composée de la dernière. Nous substituons quelquefois en France au *Jonc odorant*, qui nous vient d'Arabie, une autre espèce qui nous vient des grandes Indes. Elle est connue sous le nom de

**SCHÆNANTE DE L'ISLE DE BOURBON ET DES INDES ORIENTALES.** *Juncus odoratus Indicus.* *Gramen Indicum aromaticum*, *Paniculâ minus candidâ & minore* *Pharmac.* Paris.

**IPECACUANA.** *Ipecacuanha offic.* *Angl.* Ipecacoanha. *Ital.* Ipecacuanha. *Allem.* Indianische Ruhr-Spey-Wurts.

On trouve deux sortes d'*Ipecacuana* dans les boutiques, l'un est nommé *Gris*, l'autre *Brun*.

**L'IPECACUANA GRIS.** *Ipecacuanha Cineritia vulgaris seu Peruviana offic.* *Bexuquillo & Rais de Oro.* *Hispan.* est

la Racine d'une plante du même nom qui croît au Pérou. Cette Racine est assez menue & tortueuse. Elle est âpre & d'un gris cendré à l'extérieur ; l'intérieur est une espèce de filet ligneux. Elle a très-peu d'odeur ; son goût est âcre , avec une légère amertume , mêlée d'un peu d'âpreté.

L'IPECACUANA BRUN. *Ipecacuana fusca sive nigra. Radix Brasiliensis* officin. nous vient du Brésil par Lisbonne. Cette espèce d'*Ipecacuana* est plus délicate & plus tortueuse que la précédente. Elle en diffère encore par sa couleur qui est brune & même noirâtre.

L'*Ipecacuana* est un Emétique très-doux. On sçait que c'est un spécifique dans la plupart des dysenteries. La propriété qu'il a de fondre les matières glaireuses , qui en se ramassant , & en s'attachant aux parois des intestins , causent les irritations & les contractions violentes de ces viscères , en font un remède certain , lorsqu'il est administré avec les précautions convenables , & après qu'on est parvenu à diminuer l'inflammation & l'éritisme qui accompagnent toujours ces espèces de maladies. Quelques Auteurs le recommandent encore dans certaines Hémorrhagies , telles que les pertes de sang qui viennent de la Matrice , & des Hémorrhoides. L'*Ipecacuana* peut en effet convenir souvent dans ces circonstances , sur-tout lorsque les pertes sont entretenues par cette espèce de viscosité dans les fluides qu'on connoit en Médecine sous le nom de *Lentor*.

On préfère ordinairement l'*Ipecacuana Gris* , qui nous vient du Pérou , à l'*Ipecacuana Brun* du Brésil. L'action émétique du second est un peu plus vive que celle de l'*Ipecacuana* du Pérou. Cependant l'*Ipecacuana Brun* paroît contenir moins de parties résineuses que le *Gris* (a). Ce qui prouve que l'éméticité ne dépend pas de la résine seule , mais plutôt de sa combinaison avec les autres parties. Quelques Auteurs cependant veulent qu'on employe toujours l'*Ipecacuana* du Brésil (b) , parce qu'ils prétendent que son action est plus sûre. On donne plus souvent l'*Ipecacuana* en

(a) Mémoire de M. Boulluc dans les Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1700.

(b) *Commercium litterarum de rebus in Medicinâ gestis*, vol. 5 , pag. 119.

substance qu'en infusion. Sa dose est depuis gr. vj jusques à xv ou xx, & même ʒß. On le donne quelquefois en doses beaucoup moindres en qualité d'altérant, dans plusieurs maladies, telles que les fleurs blanches, certaines coliques d'estomac & du bas-ventre, dans lesquelles la mucoſité qui enduit ces parties a dégénéré & est devenue tenace & visqueuse. On prépare quelquefois un Extrait d'*Ipecacuana* avec l'eau, & un autre avec l'esprit de vin. Mais ces Extraits sont peu en usage, & on préfère presque toujours la racine elle-même mise en poudre. On trouvera dans cette Pharmacopée un Vin d'*Ipecacuana*.

On trouve encore dans les boutiques une troisième espèce d'*Ipecacuana*, nommée,

**IPECACUANA BLANC**, ou **FAUX IPECACUANA**: *Ipecacuanha candidior* offic. Cette Racine est d'un blanc jaunâtre, a peu d'odeur & peu d'amertume. Elle ne paroît avoir aucune des propriétés des autres *Ipecacuana*, quoique quelques Auteurs ayent voulu faire passer cette espèce d'*Ipecacuana* pour celle qu'employoit Pison (a).

**IRIS DE FLORENCE**. *Iris alba Florentina*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Florentine Orris. *Ital.* Iride Florentina. *Allem.* Florentinischeveil - Oderviolenwurtsel. On employe la racine de cette plante, qui croît en différens endroits d'Italie, & sur tout dans la Toscane. On en trouve aussi dans la Macédoine, la Dalmatie, les Isles de Rhodes & de Chypre (b).

On nous apporte cette racine en morceaux, de l'épaisseur environ d'un doigt, aplatis, blancs, mais parsemés de quelques points d'un jaune brun. On enleve, avant que de l'envoyer, l'écorce extérieure qui est rougeâtre. L'odeur de cette racine est pénétrante, agréable, quoiqu'assez forte. Elle tient beaucoup de celle des fleurs de violette. Sa saveur a de l'âcreté & de l'amertume, & laisse un peu de pâteux dans la bouche. On doit prendre garde que cette racine ne soit cariée ou vermoulue, & on doit la choisir blanche & bien odorante.

(a) *Vid.* Matière Médicale de M. Geoffroy, tom. 2.

(b) Valentin. *Histor. simpl. rem. lib. 2.*

La racine d'*Iris de Florence*, malgré son odeur subtile & pénétrante, ne paroît contenir qu'une très-petite portion d'huile essentielle. Du moins il est très-difficile de l'obtenir par la distillation. M. Cartheuser (a) n'a pû retirer par cette voye de ℥viij de cette racine, qu'une eau imprégnée de l'odeur de violette, sur laquelle nageoit d'espace en espace une très-légere pellicule huileuse, & quelques gouttes de cette huile. Cette racine renferme une portion considérable d'une substance farineuse, qui n'est qu'une terre insipide. Une once de racine contient plus de cinq gros de cette substance (b).

La racine d'*Iris de Florence* est incisive & stimulante. On l'employe dans l'asthme humide. On n'en fait usage cependant qu'en la mêlant avec les autres remèdes propres à combattre cette maladie. On s'en sert aussi pour dégorger les glandes salivaires, & quelquefois pour remédier à la carie. Les Parfumeurs en font aussi un grand usage. Sa dose à l'intérieur est, après qu'elle a été mise en poudre, depuis gr. xv jusqu'à ʒb & ʒj. Cette racine entre dans la *Thériaque*. Le Dispensaire de Paris l'employe encore dans les *Tablettes Bechiques*, l'*Emplâtre Diabotanium*, &c.

On fait encore usage de la racine d'une autre espèce d'*Iris*, qu'on cultive dans nos jardins, & qu'on nomme,

**IRIS ORDINAIRE** ou **FLAMBE**. *Iris vulgaris Germanica sive sylvestris*. C. B. P. & J. R. H. *Iris vulgaris, violacea, sive purpurea sylvestris*. J. B. *Iris nostras. officin.*

La racine de l'*Iris ordinaire* est épaisse & ridée. Sa partie intérieure est fibreuse. L'odeur de cette racine, lorsqu'elle est récente, est très-forte; mais elle devient plus douce en séchant. Sa saveur est âcre.

Cette racine est mise au nombre des Hydragogues. Elle est fort stimulante. On en tire le suc qu'on donne dans le vin ou édulcoré avec un sirop, depuis ʒj jusqu'à ʒiij. On s'en sert aussi en qualité de sternutatoire & de résolutif à l'extérieur. Cette racine entre dans le *sirop d'Armoise* & le

(a) Fundam. Mater. Medic. || tom. 2.  
 (b) Fundam. Mater. Medic. || tom. 2.

*sirop de Mercuriale composé*, dans l'*onguent mondificatif d'Ache*, & l'*Emplâtre de Melilot composé* du Dispensaire de Paris. Son suc entre dans l'*Emplâtre Dyachilum simple*, & composé du même Dispensaire.

IVETTE. *Chamae pytis lutea vulgaris*, sive folio trifido. C. B. P. & J. R. H. *Iva arthritica*. offic. *A juga sive Chamae pitysmae Dioscoridis*. Lob. Icon. Angl. Ground Pine. Ital. Iva Artetica. Allem. Erdkieffer Feld-Cypress. Schlagkrautlein.

Les feuilles de cette plante qui vient aux environs de Paris, sont étroites, découpées en trois parties, & pointues. Leur couleur est d'un jaune verd. Elles sont légèrement velues; ce qui les fait paroître blanchâtres. L'*Ivette* exhale une odeur qui approche de celle de la Thérébentine. On employe ses feuilles ou plutôt ses sommités, & quelquefois sa racine.

Cette plante est légèrement tonique & stomachique amère. On l'employe dans les rhumatismes, dans la goutte & la sciatique. Mais elle ne paroît pas mieux convenir dans ces maladies que d'autres amers. Sa dose en substance mise en poudre est depuis ʒj jusqu'à ʒj. On la met en infusion dans le vin ou dans l'eau, & on en prépare un Extrait. L'*Ivette* entre dans la *Thériaque* de cette Pharmacopée, & dans la *Poudre arthritique amère* du Dispensaire de Paris. Sa racine entre dans l'*Emplâtre Diabotanium* du même Dispensaire.

## S U P P L E M E N T

*A la lettre I.*

IMPERATOIRE. *Imperatoria major*. C. B. P. & J. R. H. *Astrantia* Dod. Angl. Imperatory. Ital. Imperatoria. Allem. Meisterwurts. Kayserwurts.

Cette plante croît en plusieurs pays, sur-tout en Suisse, sur les Alpes & les Pyrénées. On nous en apporte la racine sèche.

sèche. Cette racine est assez longue & assez épaisse. Elle est ridée & brune à l'extérieur, & d'un blanc un peu jaunâtre intérieurement. Son odeur est pénétrante & aromatique. Sa saveur est fort âcre, & a de l'amertume.

La racine d'*Imperatoire* est carminative, chaude, stomachique, sudorifique, & a été mise au nombre des remèdes nommés Alexipharmques. Elle est plus active que l'*Angélique*, avec laquelle elle convient à beaucoup d'égards. On fait rarement usage de la racine d'*Imperatoire* seule. Elle entre dans l'*Eau Thériacale*, l'*Eau Impériale*, l'*Esprit carminatif de Sylvius*, & l'*Orviétan* du Dispensaire de Paris.

**JUJUBES.** *Jujubæ officin.*

Les Jugubes sont les fruits d'un arbre qui croît dans les pays chauds. On en trouve en Provence & en Languedoc. Cet arbre se nomme,

**JUJUBIER.** *Ziziphus.* Didon. Pempl. & J. R. H. *Jujubæ majores oblongæ.* C. B. P.

Ces fruits, qu'on fait sécher au soleil avant que de nous les apporter, sont oblongs & ridés. Au-dessous de leur écorce, qui est d'un jaune rouge, on trouve une pulpe blanchâtre, qui recouvre un noyau assez semblable aux noyaux des olives. La saveur de ce fruit est douce, sucrée & assez agréable. Les *Jujubes* contiennent beaucoup de mucilage, & sont émollientes & adoucissantes. On les employe dans les maladies des reins & de la vessie, & dans celles de la poitrine. Elles sont propres à calmer l'irritation de ces parties. On les fait entrer dans les décoctions depuis n°. x jusqu'à n°. xx sur ℥iij ou iv d'eau. On ne doit les faire bouillir que légèrement, de peur qu'elles ne rendent la décoction trop épaisse, & qu'elle ne charge l'estomac. Le Dispensaire de Paris employe les *Jujubes* dans le *sirup de tortue*, & dans l'*Electuaire lénitif*.

**JUSQUIAME.** *Hyoscyamus offic.*

On trouve deux espèces de cette plante. L'une, qui est commune aux environs de Paris, se nomme,

**JUSQUIAME NOIRE**, ou **HANNEBANE.** *Hyoscyamus vulgaris, vel niger.* C. B. P. & J. R. H. *Apollinaris*

Cord. *Faba jovis*, *Faba suilla*, *Dens caballinus*, *Herba cunicularis*. Quorumd. *Angl.* Blak Henbane. *Ital.* Hiosciamou ou Giusquiamonero. *Allem.* Bilsenkraut, Schlafkraut.

Les feuilles de cette plante, qui seules sont d'usage, sont larges, découpées assez profondément, cotoneuses, d'un verd blanchâtre, mais en même-tems livides. Leur odeur est forte, fœtide, & appesantit la tête. On fait que cette plante est dangereuse. J'en ai déjà parlé (a). On ne l'employe qu'à l'extérieur. Ses feuilles sont calmantes, anodines, & légèrement résolatives par la détente qu'elles causent dans les parties sur lesquelles on les applique. Elles entrent dans l'*Onguent Populeum* & le *Baume tranquille* du Dispensaire de Paris.

La seconde espèce de *Jusquiamine* est nommée,

**JUSQUIAME BLANCHE.** *Hyoscyamus albus major*; *vel tertius Dioscoridis*, & *quartus Plinii*. C. B. P. & J. R. H. *Angl.* White Henbane. *Ital.* Hiosciamio Bianco. *Allem.* Weisser Bilsen.

Cette espèce vient dans les Provinces méridionales de la France, & se cultive dans nos jardins. On ne fait usage ordinairement que de ses semences. Elles sont petites, ridées, applaties & blanchâtres. Les feuilles de cette espèce sont couvertes d'un duvet plus blanc que celles de l'espèce précédente. On fait usage quelquefois, quoique rarement, des semences de *Jusquiamine* à l'intérieur. Elles sont sédatives & narcotiques. Leur usage n'est peut-être pas exempt de danger, même en petite dose (b). Aussi ne les employe-t'on presque jamais seules. Elles entrent dans les *Pilules de Cynoglossé* & le *Philonium Romanum* du Dispensaire de Paris. On en tire aussi une huile par expression, qu'on regarde comme anodine, & qu'on employe à l'extérieur.

(a) Voyez la note (c) de la page cxxxv de l'Exposition du Comité. || (a) Voyez la Note déjà citée.



## K

**KERMÈS.** GRAINE DE KERMÈS ou D'ECAR-LATTE. *Kermes sive Chermes. Granum Kermes. Granum Tinctorum. Coccum Baphicum.* officin. *Angl.* Kermes. *Ital.* Grano di Chermes. *Allem.* Scharlach-Beer. Carmesin-Beer.

Les graines de *Kermès* ont été regardées long-tems (ainsi que je l'ai déjà fait observer pour la *Cochenille*) comme des fruits qui croissent sur une espèce de chêne-vert, connu par les Botanistes sous le nom d'*Ilex Aculeata cocciglandifera*. C. B. P. *Ilex coccigera* J. B. Des observations plus exactes ont appris que les grains qu'on recueilloit sur cet arbrisseau n'étoient qu'un Insecte de la famille, nommée par M. de Reaumur *Gallinsecte* (a). Cet insecte s'attache, & dépose ses œufs sur les feuilles & sur les rejettons de l'*Ilex*. Cet arbrisseau vient dans les pays chauds. On en trouve beaucoup en Languedoc & en Provence. C'est ordinairement des environs de Montpellier qu'on nous envoie les graines de *Kermès*, dont on a fait la récolte dans les mois de Mai & de Juin. Ces grains sont ronds, membraneux, de la grosseur d'un pois, lisses; leur couleur est d'un rouge brun. Ils sont remplis de petits œufs rouges, & même d'animalcules qui, lorsque le *Kermès* est récent, répandent en les pressant une liqueur rouge: mais lorsque le *Kermès* est ancien, on n'y trouve qu'une substance qui se réduit en poussière. L'odeur du *Kermès* est foible, & n'est pas désagréable. Sa saveur a une légère âcreté mêlée d'amertume, & laisse sur la langue un peu d'astringion. On peut consulter la Matière médicale de M. Geoffroy, Tom. iv. On trouvera l'Histoire complete des changemens qui arrivent à l'espèce de *Gallinsecte*, qui forme la graine de *Kermès*. La graine d'*Ecarlatte* paroît composée d'une partie gommeuse, &

(a) Voyez les Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes par Monsieur de Reaumur, tom. 4.

d'une résineuse (a). On en retire aussi par la distillation un esprit urineux, qui paroît entrer dans la composition de la partie gommeuse (b). Les graines de *Kermès* sont légèrement stimulantes & discutives. Elles passent aussi pour cordiales, & quelques Auteurs les recommandent comme légèrement stiptiques. Mais on peut douter de cette dernière qualité, & regarder comme un préjugé puérile l'usage que les femmes en font quelquefois pour prévenir l'avortement. On employe le *Suc tiré du Kermès*, & les graines séchées. Le premier se prépare ordinairement en Languedoc du *Kermès* récent; on en forme un syrop avec une s. q. de sucre, & on l'envoie dans différens pays. On le connoît sous le nom de *Conserve*, *Suc* ou *Syrop de Kermès*. La dose des grains de *Kermès* séchés & mis en poudre, est depuis gr. xij jusqu'à ʒb. Mais on en fait assez rarement usage. Le *Suc* est employé dans quelques compositions Pharmaceutiques. Ce *Suc* entre dans la *Conféction Alkermès* de cette Pharmacopée. Les grains de *Kermès* entrent dans la *Conféction Alkermès* & les *Pilules de Becher* de celle de Paris.

## L.

**LABDANUM.** *Labdanum* seu *Ladanum* officin. *Angl.* Labdanum. *Ital.* Ladano. *Allem.* Ladan.

On trouve deux espèces de *Labdanum*; l'un est mol, gluant, en grandes masses, d'une couleur qui tire sur le noirâtre, d'une odeur & d'une saveur pénétrante. Si on en met sur le feu, il en sort une odeur assez agréable. Cette espèce est la plus estimée & la plus rare. C'est d'elle dont la Pharmacopée que je traduis prescrit de se servir. L'autre espèce de *Labdanum* est la plus commune. Elle est sous la forme de pains entortillés, & se nomme par cette raison *Labdanum in Tortis*. Elle est sèche, dure, d'une couleur noire, d'une odeur & d'une saveur plus foible que la pre-

(a) Cartheuser fundam. Mater. || (b) *Ibid.*  
med. tom. 2.

miere. Elle est ordinairement mêlée d'un sable ferrugineux très fin, dont il faut la purifier. On doit choisir le *Labdanum* le moins chargé de ce sable noir & d'ordures qu'il est possible. Le *Labdanum* est une résine qui contient cependant aussi quelques parties gommeuses. On nous l'apporte des Isles de l'Archipel, & sur-tout de l'Isle de Candie. On retire cette substance d'un arbrisseau nommé *Cistus Ladaniifera Cretica*, *flore purpureo*. Coroll. J. R. H. *Ladanum Creticum*. P. Alp. Les habitans de ces Isles, au rapport de M. de Tournefort (a), se servent d'une espèce de rateau garni de lanieres de cuir, pour recueillir le suc résineux qui est sur les feuilles de cet arbrisseau. On n'emploie ordinairement le *Labdanum* qu'extérieurement. Il est atténuant, tonique & résolutif. Il entre dans l'*Emplâtre Céphalique*, & dans l'*Emplâtre Stomachique* de cette Pharmacopée, & dans le *Baume Hystérique*, la *Thériaque Céleste*, &c. de celle de Paris.

**LAMIUM. ORTIE MORTE. ORTIE BLANCHE** ou QUI NE PIQUE POINT. *Lamium Album*, non foetens, folio oblongo. C. B. P. *Lamium vulgare Album sive Archangelica flore Albo*. Park. & I. R. H. *Galeopsis sive Urtica iners*, floribus Albis. I. B. *Angl.* White Dead-Nettle. *Ital.* Lamio Bianco. *Allem.* Taube-Nessel.

Les feuilles & les fleurs de cette plante sont d'usage, quoiqu'assez rarement. Ses feuilles naissent opposées; elles sont d'un verd assez foncé, dentelées sur les bords, & garnies d'un léger duvet. Elles ont une odeur assez forte & peu agréable; ses fleurs sont labiées & blanches. Cette plante est très-commune dans les environs de Paris. Elle passe pour utile dans les fleurs blanches, & dans quelques maladies d'obstruction. On prépare avec ses fleurs une *huile par infusion*, qui est recommandée par quelques Auteurs dans les plaies des tendons. Ses feuilles entrent dans la *décoction rouge* du Dispensaire de Paris.

**LAVANDE. LAVANDE FEMELLE.** *Lavandula Angusti folia*. C. B. P. & J. R. H. *Pseudonardus foemina*. Matth.

(a) Voyage du Levant, tom. 1.

*Spica Italica & Domestica.* Cæsalp. *Angl.* Lavender. *Ital.* Lavanda. *Allem.* Lavendel.

On employe les fleurs & les sommités fleuries de cette plante qui vient naturellement en Languedoc & dans les pays chauds. On la cultive dans nos jardins. Les feuilles de la *Lavande* naissent opposées, elles sont étroites & charnues. Leur couleur est d'un verd blanchâtre. Elles ont une odeur fort aromatique. Les fleurs sont labiées & disposées en épi. Elles sont quelquefois blanches & quelquefois bleues. Le calice de ces fleurs dans lequel réside l'odeur (a), est oblong & étroit.

Les fleurs de *Lavande* fournissent une huile essentielle très-odorante, & sont mises au nombre des aromatiques. Elles sont fort actives, & conviennent toutes les fois qu'on veut exciter vivement l'oscillation des fibres, & solliciter le genre nerveux. On les employe intérieurement & extérieurement dans l'Apoplexie, la Paralyse, les syncopes & les autres maladies de ce genre, dans lesquelles le ralentissement de la circulation & de l'action des nerfs peut produire un affaïssement funeste en détruisant le mouvement vital. On s'en sert extérieurement pour résoudre & redonner de la force aux parties. C'est dans ces vues qu'on fait entrer les fleurs de *Lavande* dans différentes préparations pharmaceutiques. La Pharmacopée, dont je présente la traduction, prépare une *conserve* avec ces fleurs. Elle donne le procédé par lequel on en tire l'*huile essentielle*, & elle en prépare un *Esprit simple & composé*. Le Dispensaire de Paris les fait entrer dans le *Vinaigre Antiseptique*, dans l'*Eau Impériale*, &c. dans l'*Onguent Martiatum*, dans le *Baume Tranquille*, dans l'*Emplâtre Oppodeltoch & de Vigo*. Les sommités fleuries entrent dans la *décoction aromatique* destinée aux fomentations, & dans l'*Eau Vulnérable*.

Il y a une autre espèce de *Lavande* qui naît aussi dans les pays chauds, & qu'on cultive dans les jardins. La Pharmacopée de Londres n'en fait point d'usage. Elle est em-

(a) C'est par cette raison qu'il || avec les fleurs des plantes aroma-  
fait toujours prendre le calice || tiques.

ployée dans le Dispensaire de Paris. Elle se nomme,  
**LAVANDE MALE. LE SPIC. L'ASPIC ou LE NARD**  
**COMMUN.** *Lavandula latifolia*. C. B. P. & J. R. H. *Pseu-*  
*do-nardus quæ vulgo Spica*. J. B. *Nardus Italica*, *Casia alba*  
*Theophrasti*. Dalech. in Plin. *Angl.* Great Lavender. *Ital.*  
 Nardo commune, *Maggior Lavanda*. *Allem.* Spick.

Cette espèce de *Lavande* ressemble beaucoup à la précédente ; elle n'en diffère que par les feuilles qui sont plus larges & plus blanches, son odeur est aussi beaucoup plus forte & plus pénétrante. On en retire une *huile essentielle* connue sous le nom d'*Huile d'Aspic*. On l'emploie à l'extérieur pour résoudre & redonner du mouvement. Cette huile entre dans le *Baume Nervin*, le *Baume Apoplectique*, celui de *Lectoure* & l'*Emplâtre de Vigo* du Dispensaire de Paris. On prépare aussi avec les fleurs du *Nard commun* une *huile par infusion & décoction*.

**LAURIER. LAURIER FRANC.** *Laurus vulgaris*.  
 C. B. P. & J. R. H. *Angl.* Bay. *Ital.* Lauro. *Allem.* Lor.

Le *Laurier* est un arbre des pays chauds, qu'on cultive dans nos jardins. On emploie ses feuilles & ses fruits nommés *Bayes*. Les premières sont fermes, oblongues, pointues ; leur couleur est d'un verd foncé & luisant ; leur odeur & leur saveur sont aromatiques. Les dernières sont âcres avec un peu d'amertume. Les *Bayes* qui succèdent aux fleurs de cet arbre, sont oblongues, & quelquefois rondes, noires extérieurement, & contenant une double graine renfermée dans une seule enveloppe. Leur odeur est aromatique, ainsi que leur saveur qui est âcre, amère & huileuse.

Les feuilles & les *Bayes* de *Laurier*, ainsi que plusieurs autres aromatiques, sont discutives, toniques, carminatives, emmenagogues, propres à résoudre & à fortifier. Les *Bayes* sont plus actives que les feuilles ; mais on fait rarement usage des unes & des autres en substance du moins à l'intérieur. Les *Bayes* renferment deux espèces d'huiles, l'une subtile qui contient la partie odorante & active, l'autre épaisse, fixe, qu'on retire par expression ou par ébullition, en faisant cuire dans l'eau les *Bayes* de *Laurier*, & ramassant l'huile qui vient nager à la surface. Les feuilles de *Laurier*

entrent dans la *Fomentation ordinaire*, & dans l'*Huile verte* de cette Pharmacopée. Elles entrent encore dans l'*Orviétan*, la *Décoction aromatique*, l'*Onguent Martiatum* & l'*Emplâtre de Bétoine*, de celle de Paris. Les *Bayes de Laurier* entrent dans l'*Electuaire* du même nom, & dans le *Cataplasme de Cumin* de la première, & dans l'*Eau Thériacale*, le *Baume de Fioraventi*, l'*Emplâtre Diabotanium* & l'*Essence Carminative de Wedelius*, &c. du Dispensaire de Paris.

**LICHEN TERRESTRE.** *Lichen Terrestris cinereus* Raii. *Lichenoides digitatum cinereum*, *Lactucæ foliis sinuosis* Dillen. *Lichen foliis planis, subrotundis, lobatis, obtusis, calice plano ovali, lacinulâ propriâ adnato.* Linnæi flor. Lapp. Angl. Ground-Liver-Wort.

Cette plante, qu'on trouve dans les environs de Paris, n'est presque d'usage qu'en Angleterre, où elle a été regardée comme un remède propre contre la Rage. On la trouve couchée sur la terre souvent près des racines & des troncs des arbres, auxquels elle est attachée par plusieurs fibres déliées & blanchâtres qui font en quelque maniere fonction de racines. Les feuilles de cette plante sont molles, spongieuses, divisées & découpées en plusieurs pièces, roulées sur elles-mêmes, ou enveloppées les unes dans les autres. Leur couleur est cendrée à l'extérieur: elle est plus claire & plus blanchâtre intérieurement ou du côté qui touche à la terre. On trouve à l'extrémité de ces feuilles de petits corps oblongs qui paroissent être des capsules féminales. On doit la cueillir sur la fin de l'Automne, suivant le Docteur Mead (a), qui est un de ceux qui en recommande l'usage dans la Rage, & qui la regarde comme un spécifique dans cette maladie terrible. Cette plante entre dans la *Poudre Antilyffus* ou contre la Rage.

**LIERRE TERRESTRE. TERRETE. HERBE DE S. JEAN.** *Hedera Terrestris vulgaris.* C. B. P. *Calamintha humilior, folio rotundiore.* J. R. H. *Corona Terræ.* Lob. Icon. Angl. Ground Ivy. Ital. *Edera Terrestre.* Allem. Gundelreben, Gundermann.

(a) Richard Mead, *Opera omnia ex interpret. Dom. Lorry. D. M. P. Cap. de Cane Rabioso.*

Cette

Cette plante est très-commune dans toutes les campagnes. Ses feuilles sont opposées, presque rondes, découpées & crénelées sur les bords; elles ont une odeur aromatique, peu agréable, & une saveur amère; ses fleurs sont labiées & bleues; on employe les fleurs & les sommités fleuries.

Le *Lierre Terrestre* est vulnérable, discutif, propre à ouvrir les conduits destinés aux sécrétions, & à fondre. On l'employe avec succès dans plusieurs maladies de poitrine, lorsqu'on veut diviser les matieres visqueuses qui s'amassent dans les Bronches: on fait prendre son suc mêlé avec le lait. L'infusion théiforme de ses feuilles est utile dans les rhumes & dans les extinctions de voix, lorsqu'il y a peu de chaleur. On l'employe aussi extérieurement dans les fomentations aromatiques. Le *Lierre Terrestre* entre dans l'*Eau & le Baume Vulnérable* du Dispensaire de Paris. Le même Dispensaire en prépare un *Extrait*, un *Syrop* & une *Conserve*.

LIMON. Voyez CITRON.

LIN. GRAINE DE LIN. *Lini Semen. offic. Angl. Lin-Seed. Ital. Seme di Lino. Allem. Lein-Saamen, Flachs-Saamen.*

Cette semence est produite par une plante qu'on cultive dans plusieurs pays, pour tirer de sa tige la matiere avec laquelle on fabrique les toiles fines, & ensuite le papier. Cette plante est connue sous le nom de LIN ORDINAIRE ou CULTIVÉ. *Linum Sativum. C. B. P. & I. R. H. Sa* graine, qui est la seule partie qu'on employe en Médecine, est oblongue, aplatie, se terminant d'un côté en pointe, d'une couleur fauve tirant sur le pourpre. Sa saveur est fade, & elle laisse dans la bouche une onctuosité pâteuse. La *Graine de Lin* contient un mucilage fort abondant. On en retire aussi une *huile par expression*. Son mucilage la rend adoucissante & émolliente. On en fait un très-grand usage intérieurement & extérieurement. Elle entre dans les tisannes & dans la décoction des lavemens adoucissans, qu'on prescrit dans les Coliques, dans la Dissenterie & le Tenesme. Lorsqu'on s'en sert en tisanne, on doit avoir attention de l'enfermer dans un nouet de linge & de ne pas le faire bouillir, mais de faire seulement tremper le nouet sur la fin de l'ébullition. Sans

cette précaution la tisane seroit trop chargée de mucilage ; & péseroit sur l'estomac , outre le dégoût qu'elle causeroit au malade. Sa dose est ordinairement est de pug. j. On réduit aussi la *Graine de Lin* en farine , dont on se sert ensuite dans les cataplasmes adoucissans , émolliens & légèrement résolutifs. On trouvera dans cette Pharmacopée la maniere de retirer l'*huile* contenue dans la *Graine de Lin*. Cette graine entre dans l'*Huile de Mucilage* de la même Pharmacopée , & de celle de Paris qui l'employe encore dans la *Décoction émolliente* pour les lavemens , dans l'*Onguent d'Althea* , dans les *Pilules de Savon* , &c.

LITHARGE. *Lithargyrus*. offic. *Angl.* Litharge. *Ital.* Litargirio. *Allem.* Glette.

La *Litharge* est un plomb qui a commencé à se vitrifier dans la Coupelle , dans laquelle on l'a mêlée avec l'argent ou d'autres métaux pour les purifier. Cette espèce imparfaite de *Verre de Plomb* paroît sous la forme d'écaillés brillantes avec une apparence métallique. Leur couleur varie ; les unes sont d'un jaune qui approche de la couleur de l'or , les autres ont le matte & le blanchâtre de l'argent. Ces différences ne viennent que du degré de feu plus ou moins fort qu'on a fait éprouver à cette substance. On les distingue dans les Boutiques par des dénominations peu exactes : on nomme la *Litharge* dont le brillant approche de la couleur de l'or (a).

LITHARGE D'OR. *Lithargyrus Auri*. offic. *Angl.* Gold-Litharge. *Ital.* Litargirio d'oro. *Allem.* Gold-glette.

On a donné à la *Litharge* dont les paillettes ont l'apparence de l'argent , le nom de

LITHARGE D'ARGENT. *Lithargyrus Argenti*. offic. *Angl.* Silver-Litharge. *Ital.* Litargirio d'Argento. *Allem.* Silber glette.

On se sert de ces deux espèces indifféremment. La *Litharge* n'est d'usage qu'à l'extérieur. Son usage intérieur seroit suivi des accidens communs au plomb , & à toutes ses préparations. La *Litharge* contient aussi ordinairement du Cui-

(a) Cette couleur est due au || moins imparfait que dans la Li-  
degré de vitrification qui est alors || tharge d'argent.



vre dont elle s'est chargée dans la Coupelle. La facilité qu'a cette substance de s'unir aux huiles, & de faire corps avec elles, la rend très-convenable à former la base des Emplâtres. Elle est légèrement dessiccative par elle-même. La *Litharge* entre dans la *Pierre Medicamenteuse*, l'*Emplâtre commune*, & les autres dans lesquelles la Pharmacopée, dont je donne la traduction, employe cette dernière. Le Dispensaire de Paris l'employe encore dans les *Onguens*, *Déssicatif rouge*, *Nutritum*, *Ægyptiac*, de la *Mere*, &c. dans les *Emplâtres*, *Diabotanum*, de *Vigo*, *Diapalme*, *Diachylon*, *Styptique*, &c.

## S U P P L E M E N T

## A la lettre L.

**L**AIT. *Lac. Angl. Milk. Ital. Latte. Allem. Milch.*

Le *Lait* est cette liqueur blanche, douce & légèrement sucrée, qui se sépare dans les glandes des mammelles, & qui coule ensuite par des tuyaux excrétoires qui vont s'ouvrir autour du mamelon. On sçait que le *Lait* n'est qu'un *Chyle* peu altéré, & qui n'a pas encore subi de la part des vaisseaux toutes les préparations nécessaires pour le faire devenir du sang dont il est l'origine, & dont il fournit la matière. Transporté des veines lactées, & du Réservoir de Pecquet dans la veine sous-clavière gauche, il est poussé immédiatement par le cœur dans les vaisseaux mammaires, destinés à le porter dans les glandes qui doivent opérer sa séparation. On sent aisément que le *Lait* doit participer de la nature des alimens; aussi on remarque que dans les animaux qui ne se nourrissent que de végétaux, il tient beaucoup de la nature végétale. Quoique le *Lait* récemment tiré des mammelles paroisse homogène, on sçait cependant qu'il est composé de trois parties différentes dont l'union n'est pas bien intime, puisqu'on peut les séparer à l'aide du repos & d'une légère chaleur. Une de ces parties a la fluidité

dité de l'eau ; elle renferme une matière saline , & est connue sous le nom de *Petit Lait* , *Serum lactis*. L'autre plus légère & plus épaisse , huileuse , est la *Crème* , *Cremor lactis*. (*Voyez au mot* BEURRE.) Enfin la dernière partie du *Lait* est connue sous le nom de *partie Caséuse* ou *Fromage* , *Coagulum*. *Caseosum*. Cette dernière est la plus ferme , & la plus pesante. Sa consistance est grumuleuse & paroît composée de l'huile la plus grossière , unie à des parties terrestres & salines. On a comparé avec assez de raison le *Lait* aux émulsions qui ne sont composées que d'une huile divisée & suspendue dans l'eau , sans qu'il y ait de vraie dissolution. Si on laisse reposer une émulsion pendant quelque tems , il se fait une séparation des parties huileuses qui viennent nager à la surface , ainsi que la *Crème* sur le *Lait* , mais dans les émulsions il ne se forme point de *Coagulum caséux* comme dans le *Lait*.

L'usage du *Lait* en Médecine est trop étendu pour qu'il me soit possible d'indiquer tous les cas dans lesquels on l'emploie. En général il fournit une nourriture très-douce , très-analogue au chyle , & aux liqueurs destinées à la nutrition. Il adoucit les âcres , il modère la chaleur , mais il est en même-tems sujet à beaucoup d'inconvéniens. On rencontre beaucoup de malades dont l'estomac ne peut le supporter ; aux uns il cause des diarrhées , aux autres une constipation opiniâtre ; souvent des aigreurs , des vomissemens. J'ai connu un homme qui ne pouvoit prendre du *Lait* , qu'il aimoit d'ailleurs beaucoup , sans être saisi de convulsions. Dès-que le *Lait* étoit descendu dans son estomac , son visage rougissoit & devenoit bouffi , sa gorge s'enflloit , & ces accidens se terminoient par un vomissement accompagné d'efforts très-violens. Il seroit à désirer qu'on eut ramassé assez d'observations suivies & liées ensemble , pour en composer un *Traité pratique* sur l'usage du *Lait*. On y distingueroit avec attention les maladies dans lesquelles il convient , les circonstances dans lesquelles on doit le donner , ou en interdire l'usage. On n'en feroit plus un remède bannal dans les maladies de Poitrine , dans celles de la Peau , &c. dans lesquelles , quoi qu'il soit ordinairement bien indiqué , il arrive qu'il est con-

traire dans telles ou telles circonstances, & suivant la constitution particuliere du sujet qui en fait usage.

On se sert du *Lait* extérieurement. Il est anodin, adoucissant, propre à détendre. On le fait entrer dans les injections & les lavemens du même genre. On l'employe dans les cataplasmes adoucissans & émolliens. On se sert du *Lait* de différens animaux ; un des plus usités est le

**LAIT DE VACHE.** *Lac Vaccinum.* Ce *Lait* est très-nourrissant, ℥j. contient, suivant Hoffman (a), ℥j. ʒv. de matiere solide, & ʒx. ziiij. de *Serum.*

**LAIT DE CHEVRE.** *Lac Caprinum.* ℥j. de ce *Lait* contient, suivant le même Auteur, ℥j. ʒjvβ. de matiere solide, & ʒx. ziiiβ. de sérosité. Le *Lait* de Chevre resserre souvent un peu, & convient par conséquent à ceux auxquels les autres *Laits* rendent le ventre trop lâche.

**LAIT D'ANESSE.** *Lac Asininum.* ℥j. de ce *Lait* contient de matiere solide ℥j. & ʒxj. de sérosité. Ce dernier est rafraichissant & nourrit légèrement. Il convient aux malades qui ont la poitrine & l'habitude du corps échauffées. Je donnerai la préparation du *Petit Lait* à l'Article des Formules.

**LAITUE.** *Laëtuca officin.* *Angl.* Lettice. *Ital.* Lattuca. *Allem.* Lattich.

On cultive dans les jardins plusieurs espèces de *Laitue* qu'on employe indifféremment.

**LAITUE ORDINAIRE.** *Laëtuca Sativa.* C. B. P. & I. R. H.

**LAITUE POMMÉE.** *Laëtuca Capitata.* C. B. P. & I. R. H.

**LAITUE ROMAINE. CHICONS.** *Laëtuca Romana, Longa, Dulcis.* I. B. P. & I. R. H.

On se sert des feuilles & des semences de ces plantes. Les feuilles de *Laitues* sont remplies d'un suc laiteux qui leur a donné leur nom. Elles sont trop connues pour que j'en fasse une description particuliere. Leurs semences sont aigrétées, oblongues, pointues, applaties & d'une couleur plus ou moins noire.

(a) *De saluberrimâ Seri Laëtis virtute.*

La *Laitue* est rafraichissante ; ses feuilles entrent dans la *Décoction rafraichissante* pour les *Lavemens*, & dans l'*Onguent Populeum* du Dispensaire de Paris. Ses semences entrent dans l'*Emulsion ordinaire*, le *syrop de Tortues*, &c. du même Dispensaire.

LAQUE. GOMME LAQUE. *Lacca Gummi. Lacca officinarum utriusque B. Angl. Gum Lac. Ital. Gomma Lacca. Allem. Gummi Lac.*

Cette substance à laquelle on a donné improprement le nom de *Gomme*, est l'ouvrage de certains insectes qui ressemblent beaucoup aux Fourmis. (a) Ces insectes se trouvent dans les grandes Indes auprès de Bengale & dans le Royaume de Pégu. Ils s'attachent aux rameaux d'un arbre nommé *Ber* ou *Jujuba Medica*, & y forment la matiere qu'on nous apporte sous le nom de *Gomme Laque*, à-peu-près de la même maniere que d'autres insectes préparent la *Cochenille* & le *Kermès*. On trouve la *Laque* sous différentes formes. La premiere est nommée *Laque en Bâtons*, parce que la *Laque* est encore attachée aux petites branches sur lesquelles elle a été formée. Elle paroît alors sous la forme de petits corps oblongs, ridés, terminés d'un côté par une pointe, & de l'autre par deux. Sa couleur est d'un rouge obscur & noirâtre ; elle n'a d'odeur que lorsqu'on la brule, & elle est alors assez agréable ; sa saveur est résineuse avec une légère astriction. La seconde espèce se nomme *Laque en Grains*. C'est une *Laque* tirée des bâtons, elle est par petits grains, & sa couleur est plus claire & plus rouge. La troisieme est la *Laque platte*. C'est une *Laque* tirée des Bâtons, qu'on a fondue, & jettée ensuite en feuilles plates.

La *Gomme Laque* n'est pas une résine ; car elle ne se dissout pas entierement dans l'*Esprit-de-vin* : elle n'est pas non plus une *Gomme*, mais on peut plutôt la définir une substance tenant de la résine & de la cire. (b) On en retire par la distillation une espèce de matiere butireuse semblable au *Beure de Cire*. (c) On ne se sert ordinairement de la *Gomme*

(a) Voyez le Mém. de M. Geoffroy, sur la *Gomme Laque*, Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1714. || (b) Cartheuser Fundam. Mater. Medic. tom. 2. || (c) Geoffroy, loco cit.

*Laque* qu'à l'extérieur. Elle est tonique, propre à rafermir les parties. On fait un usage fréquent de la teinture spiritueuse qu'on en tire pour rafermir & déterger les gencives & les dents des Scorbutiques. La *Gomme Laque* entre dans les *Trochisques de Karabé*, & le *Deutrisique* du Dispensaire de Paris. Ce Dispensaire en tire encore une *Teinture* avec l'*Esprit de Cochlearia*.

LIVESCHE. ACHE DE MONTAGNE. *Ligusticum vulgare*, an *Libanotis fertilis Theophrasti*? C. B. P. *Levisticum vulgare*. Dod. Pempt. *Angelica Montana perennis*, *Paludapii folio*. I. R. H. *Angl.* Lovage. *Ital.* Levistico. *Allem.* Liebstreckel.

Cette plante se cultive dans les jardins, & on employe toutes ses parties excepté les fleurs. Sa racine est grosse, charnue & noirâtre en dehors; ses feuilles ressemblent à celles de l'*Ache*, mais elles sont plus grandes & d'un verd plus foncé; ses semences sont oblongues, convexes, cannelées d'un côté, & applaties de l'autre. Toute la plante, & surtout la semence, a une odeur très-forte.

La *Livesche* est Carminative, Diaphorétique, Diurétique & Emmenagogue chaude. La dose de ses semences est depuis ʒj jusqu'à ʒʒ. Celle de la racine en poudre est depuis ʒʒ jusqu'à ʒj. Extérieurement la *Livesche* est résolutive & tonique. Sa racine entre dans le *syrop d'Armoise*, ses feuilles & sa racine dans l'*Emplâtre Diabotanum*. Enfin ses semences entrent dans l'*Esprit Carminatif de Sylvius* & la *Poudre d'Acier* du Dispensaire de Paris.

LYS BLANC. *Lilium Album vulgare*. I. B. & I. R. H. *Ambrosia* sive *Lilium Album Nicandri* Anguil. *Angl.* White Lilly. *Ital.* Giglio Bianco. *Allem.* Weisse Lilien.

On cultive cette plante dans les jardins: on employe en Médecine l'oignon qui lui sert de racine, & ses fleurs. Ce Bulbe est composé de plusieurs écailles charnues, au-dessous desquelles on apperçoit quelques fibres. Ses fleurs sont grandes, composées de six Pétales grands & épais, d'un blanc éclatant & d'une odeur agréable, quoique forte & capable de faire mal à la tête au bout de quelque tems. Les *Oignons de Lys* sont remplis de mucilage qui les rend émolliens &

adoucissans. Les fleurs en contiennent aussi, & ont les mêmes vertus, mais à un degré un peu inférieur; parce qu'elles ne sont pas si mucilagineuses. On employe fréquemment les *Oignons de Lys* dans les décoctions émollientes, & dans les cataplasmes du même genre. Ils sont propres à détendre & à diminuer la douleur. On prépare une *huile par infusion & par décoction* avec les fleurs. J'en donnerai le procédé. Cette huile entre dans l'*Emplâtre de Vigo* du Dispensaire de Paris. Les *Oignons de Lys* entrent dans la *décoction émolliente pour les Lavemens* du même Dispensaire.

## M

## MACIS. Voyez MUSCADE

MALABATHRUM ou FEUILLE INDIENNE. *Malabathrum & Folum Indum. officin. Angl. Indian Leaf. Ital. Foglio Indo. Allem. Indianisch Blatt.*

Le *Malabathrum* est une feuille compacte, oblongue; terminée en pointe, garnie de trois nervures suivant toute sa longueur. Son odeur est agréable, & tient un peu du *Clou de Girofle*, sa saveur est aromatique. Cette feuille est produite par un arbre qui croît dans les montagnes de Malabar. Il se nomme *Canella sylvestris Malabrica*. Raii Hist. *Katou, Karva*. Hort. Malabar. Il ressemble beaucoup au *Cannelier*.

Le *Malabathrum* est dans la classe des aromatiques, mais on n'en fait usage que dans les grandes compositions pharmaceutiques, telles que la *Thériaque & le Miuhridate* dans lesquelles il entre.

MANNE DE CALABRE. *Manna, Ros Calabrinus officin. Angl. Manna. Allem. Idem.*

La *Manne* est un suc concret dont la forme varie, un peu onctueux, d'un blanc roussâtre. Son odeur tient un peu du Miel, mais elle a quelque chose de désagréable; sa saveur est sucrée, & laisse une légère âcreté: lorsqu'elle est fondue dans l'eau, sa saveur a un goût douceâtre, fade & qui excite des nausées. La *Manne* découle d'elle-même, & plus ordinairement par les incisions qu'on fait pendant les grandes

des chaleurs de l'Été au tronc & aux branches de deux espèces de *Fresnes* qui croissent en Calabre, & dans quelques autres endroits d'Italie : mais la meilleure *Manne*, & celle qu'on doit employer, vient de Calabre. L'un de ses arbres a la feuille ronde & est nommé *Fraxinus rotundior folio*. C. B. P. *Ornus* Quorumd. L'autre s'éleve très-peu, & a les feuilles très-petites : on le nomme *Fraxinus humilior sive altera Theophrasti, minore & tenuiore folio*. C. B. P. On trouve aussi quelquefois de la *Manne* sur les feuilles de ces *Fresnes* : elle est sous la forme de petits grains blancs. Cette espèce de *Manne*, qui est fort rare & fort estimée en Italie ; y est connue sous le nom de *Manna di Fronde*.

On trouve dans les boutiques différentes espèces de *Manes*. La plus estimée est celle qu'on nomme *Manne en Larmes*, ou celle qu'on nomme *Manne en Grains*, parce que la première est en grumeaux d'un blanc jaunâtre, assez secs, & doux au goût ; la seconde est en grains de la même espèce : mais souvent ce qu'on vend pour *Manne en Larmes*, n'est qu'une *Manne Grasse* qu'on a fait fondre dans l'eau. On passe ; on fait bouillir ensuite pour donner à la dissolution un degré de consistance qui approche de celle du *Miel* ; on verse cette espèce de syrop épais dans une terrine dans laquelle on a arrangé plusieurs bâtons qui se croisent ; le suc s'y condense & s'y forme en *Larmes* ou en grumeaux de différente grosseur. L'ébullition que cette *Manne* a soufferte, lui a fait perdre de sa vertu purgative, & la rend fort inférieure à celle dont je parlerai dans un moment. On trouve encore de la *Manne* d'une belle couleur blanche, mais ce n'est que du sucre cuit en consistance d'électuaire avec de la *Manne*. On peut s'appercevoir de la fraude, parce que cette dernière est plus compacte, & d'un goût différent de la *Manne* qui n'a pas été altérée. La troisième espèce de *Manne*, & la plus ordinaire, est celle qu'on nomme *Manne en Sorte*. Elle est en grumeaux irréguliers, un peu gras, d'un roux assez foncé. On doit la choisir la plus nette d'ordures qu'il est possible. Enfin il y a une autre sorte de *Manne* presque syrupeuse, onctueuse, d'un roux tirant sur le noir, mêlée de pailles & d'ordures. C'est cette dernière qui doit porter réellement le

nom de *Manne Grasse*, ou *Grossiere*, & qui ne doit jamais servir à l'intérieur. On peut tout au plus l'employer dans les Lavemens.

On sçait que *la Manne* est au nombre des corps susceptibles de la fermentation spiritueuse, & qu'elle est de la nature du *Sucre & du Miel*. Il paroît que *la Manne*, outre les principes communs à tous les corps gommeux, contient encore quelque chose de résineux, (a) mais uni & mêlé si intimement aux autres parties, que le tout est dissoluble dans l'eau. *La Manne* est un purgatif doux qui convient à presque toutes les constitutions, & dont on ne voit que de très-bons effets. Son usage est trop fréquent & trop connu, pour qu'il soit nécessaire de m'étendre sur cet objet. Elle entre dans presque toutes les potions purgatives, soit seule, soit mêlée avec d'autres purgatifs. J'en donnerai des formules, & indiquerai quelques moyens qu'on a trouvés pour déguiser le goût de cette substance que quelques malades ont de la peine à supporter. La dose ordinaire de *la Manne* est depuis ℥j. jusqu'à ℥iij. On la fait dissoudre à une douce chaleur dans f. q. d'eau. On la fait entrer, quoique rarement, dans des bols purgatifs; mais de cette manière on ne peut en donner qu'une petite quantité peu efficace, parce qu'autrement elle feroit un trop gros volume. *La Manne* entre dans l'*Electuaire de Cassé* de cette Pharmacopée, & dans l'*Electuaire Diacarthami* de celle de Paris.

Je ne parle point ici de la *Manne* tirée du *Meleze* & nommée *Manna Laricea*, ou *Manne de Briançon*, parce qu'elle vient sur les *Melezes* des Alpes, & des environs de cette ville. Elle est peu purgative, & n'est point en usage.

MARJOLAINE. *Majorana vulgaris*. C. B. P. & I. R. H. *Sampfucus sive Amarus*, latinis *Majorana*. Cord. *Majorana sive Marum*. Dod. Pempt. Angl. Sweret *Majoram*. Ital. *Majorana*. Allem. *Majoran*, *Maferan*.

On employe les feuilles & les sommités fleuries de cette plante qu'on cultive dans les jardins. Ses feuilles sont opposées, arrondies, couvertes d'un duvet blanc. Leur odeur

(a) Cartheuser Fundam. Mater. Med. tom. 1.



est aromatique & agréable, leur saveur âcre & amère; ses fleurs sont labiées & blanchâtres. Cette plante contient de l'huile essentielle. On trouvera dans cette Pharmacopée le procédé par lequel on l'obtient. Elle est aromatique & assez active. Je ne répéterai point ce que j'ai déjà dit plusieurs fois sur ces substances. On fait sécher les feuilles, & on les prend en infusion théiforme, lorsqu'on veut sollicitier le genre nerveux. Ses feuilles entrent dans l'*huile verte*, & dans la *Poudre sternutatoire* de cette Pharmacopée. Elles entrent aussi dans l'*Eau Vulnéraire*, l'*Esprit carminatif de Sylvius*, le *Syrop d'Armoise*, l'*Onguent Martiatum*, & ses fleurs dans le *Baume Tranquille* du Dispensaire de Paris.

MARRUBE BLANC. *Marrubium Album vulgare*. C. B. P. & I. R. H. *Marrubium sive Prassium Album*. Tab. Icon. *Prasium* Anguil. *Angl.* Horehound. *Ital.* Marubio Bianco. *Allem.* Weißer Andorn.

Le *Marrube Blanc* est très-commun dans les environs de Paris. On employe ses feuilles & ses sommités fleuries. Les premières naissent opposées; elles sont assez épaisses, blanchâtres, ovales, crénelées sur les bords; elles ont une odeur forte & peu agréable; leur saveur est amère; les fleurs naissent autour de la tige; elles sont labiées, petites & d'une couleur blanche. Cette plante est apéritive, discutive, emmenagogue chaude; elle passe aussi pour antivermineuse; on donne ses feuilles en infusion dans le *vin blanc*; on prépare aussi un syrop avec le *Marrube*. Cette plante entre dans la *Thériaque*. Le Dispensaire de Paris l'employe encore dans le *Syrop d'Armoise*, l'*Onguent mondificatif d'Ache*, &c.

Il y a une autre espèce de *Marrube*, nommé *Marrube Noir*, *Marrubium Nigrum*, sive *Ballote*. I. B. On en fait très-rarement usage.

MARUM. VRAI MARUM. *Marum Cortusi*. I. B. *Chamaedrys maritima incana frutescens, foliis lanceolatis*. I. R. H. *Angl.* Syrian. Mastich-Thyme. *Ital.* Maro Vero. *Allem.* Amberkraut.

Cette plante vient dans les pays chauds. Ses feuilles qui sont en usage, sont petites, aiguës, d'un verd pâle; leur odeur est très-aromatique, pénétrante & excite à l'éternue-

ment ; leur saveur est aromatique & très-âcre. Le *Marum* est très-actif & stimulant ; on en retire par la distillation une huile essentielle qui a beaucoup d'âcreté, & qu'Hoffman (a) compare à celle du *Cochlearia*. Cette plante passe par cette raison pour être antiscorbutique ; mais on en fait rarement usage. Le vrai *Marum* entre dans la *Poudre sternutatoire* de cette Pharmacopée.

MARUM MASTICH. *Sampfucus*, sive *Marum Mastichen redolens*. C. B. P. *Thimbra Hispanica Majoranæ folio*. I. R. H. *Angl.* Herb-Mastich. *Ital.* Maro Mastiche. *Allem.* Mastichkraut.

Cette plante se trouve en Espagne. Ses feuilles sont petites & blanchâtres, & ont une odeur qui approche de celle du *Mastic*, d'où lui est venu son nom. Sa saveur est âcre : on la substitue quelquefois à la précédente.

MASTIC. *Mastiche*, *Resina Lentiscina officin.* *Angl.* Gum Mastich. *Ital.* Mastice. *Allem.* Mastich, Mastir.

Le *Mastic* est une résine qu'on trouve sous la forme de grains ou de larmes plus ou moins petites, sèches, fragiles, s'amollissant un peu sous les dents, lorsqu'on la mâche un peu long-tems, s'enflammant au feu. La couleur de cette résine est d'une jaune de citron très-pâle ; son odeur est douce & légèrement aromatique ; sa saveur est foible & balsamique avec une légère astringtion. Lorsqu'on la brûle, elle répand une odeur aromatique. On doit rejeter le *Mastic* dont la couleur est foncée, livide, & qui est mêlée d'ordures.

Le *Mastic* découle des incisions qu'on fait au mois de Septembre à l'écorce des troncs d'un arbre qui croît dans l'Isle de Chio. (b) Cet arbre se nomme *Lentisque*, *Lentiscus vulgaris*. C. B. P. On trouve de ces arbres dans d'autres pays chauds ; mais le *Mastic* de l'Isle de Chio est le meilleur.

Le *Mastic* est tonique, consolidant, légèrement astringent ; il est propre à rasfermir les gencives ; il rend l'haleine plus douce. Les Sultanes en mangent continuellement dans ces vues, au rapport de M. de Tournefort (c). On l'employe

(a) *Observat. Physico-Medic.* || vant de M. de Tournefort, tom. 1.  
 (b) Voyez les Voyages du Le- || p. 376. 377. & suiv. (c) *Ibid.*

dans les crachemens de sang. Sa dose est depuis gr. x. jusqu'à ʒj. On l'employe aussi ordinairement dans plusieurs emplâtres. Le *Mastic* n'entre dans aucune composition de ce Dispensaire. Celui de Paris l'employe dans la *Thériaque Céleste*, dans l'*Hière Picre*, dans la *Poudre astringente*, &c. dans les *Pilules* nommées *Antecibum*, dans les *Pilules astringentes*, dans l'*Onguent Martiatum* & celui de la Comtesse, dans les *Emplâtres Diabotanium*, de *Betoine*, *Divin*, *Oxy-croceum*, *Stomachique*, &c. Dans le même Dispensaire on trouve un *Esprit* & une huile tirée du *Mastic* par la distillation, & une huile faite par infusion avec cette substance.

**MATRICAIRE.** ESPARGOUE. *Matricaria vulgaris*, sive *Sativa*. C. B. P. & I. R. H. *Matricaria vulgò minus Parthenium*. J. B. *Artemisia Tenui folia*. Tab. Icon. *Angl.* Feverfew. *Ital.* *Matricaria*. *Allem.* Mutterkraut, Mettrich.

La *Matricaire* se cultive dans les jardins. On employe ses feuilles & ses fleurs. Les premières sont molles, divisées en lobes dentelés à leurs bords, leur couleur est d'un verd pâle, leur odeur est forte & désagréable, leur saveur amère. Les fleurs sont radiées, composées de demi fleurons blancs qui entourent plusieurs fleurons jaunâtres.

La *Matricaire* est mise au rang des Remèdes hystériques, nervins, emmenagogues & stomachiques. Elle peut par le principe mobile qu'elle contient, soulager dans ces maladies. On employe ses feuilles ou ses fleurs séchées en infusion théiforme; on les fait entrer dans les lavemens qu'on prescrit avec utilité dans les vapeurs des femmes, & les coliques hystériques. Extérieurement la *Matricaire* est discutive & résolutive. On tire une eau distillée des fleurs de *Matricaire*, & on en prépare un *Esprit*. Cette plante entre dans le *Syrop d'Armoise* & la *Poudre d'Acier* du Dispensaire de Paris. Ses fleurs entrent dans l'*Eau Hystérique* & l'*Emplâtre de Vigo* du même Dispensaire.

**MÂUVE.** *Malva Sylvestris*, folio sinuato. C. B. P. *Malva vulgaris*, flore majore, folio sinuato. J. B. & I. R. H. *Angl.* Mallows. *Ital.* *Malva*. *Allem.* Pappeln, Kaesspappeln, Hasenpappeln.

La *Mauve* est très-commune par-tout; ses feuilles sont

rondes, portées sur de longues queues; elles sont crénelées à leur bord, d'un verd foncé. Les fleurs sont monopétales, découpées profondément, purpurines, & rayées de lignes d'une couleur plus foncée; elles sont portées sur un double calice. Les feuilles de *Mauve* sont d'un grand usage en qualité d'émolliens, à cause du mucilage qu'elles renferment. Ce mucilage est cependant moins abondant que dans la racine de *Guimauve*. Les fleurs de *Mauve* contiennent aussi un peu de mucilage; on les employe par cette raison comme adoucissantes. La *Mauve* entre dans presque toutes les décoctions & les fomentations émollientes; on l'employe aussi dans les cataplasmes du même genre. Ses feuilles entrent dans la *décoction ordinaire pour les lavemens* de cette Pharmacopée & de celle de Paris. On prépare aussi une *Conserve* avec ses fleurs. Ses feuilles entrent encore dans le *syrop d'Althæa de Fernel*.

MELISSE ou CITRONELLE. *Melissa hortensis*. C. B. P. & I. R. H. *Melissa vulgaris*, *odore Citri*. J. B. *Apiastrum*, *Citrago*. Lob. Icon. *Melissophylum*. Fuchf. *Angl.* Balm. *Ital.* *Melissa*. *Allem.* *Melissen*, *Mutterkraut*, *Biennkraut*.

La *Melisse* se cultive dans tous les jardins; ses feuilles, qui sont sur-tout d'usage, sont oblongues & arrondies, finissant cependant en une pointe mouffe; elles sont dentelées sur leur bord, d'un verd très-foncé, & légèrement velues. Elles ont une odeur de citron fort agréable, & une faveur balsamique, mêlée d'un peu d'âcreté. L'odeur de ses feuilles n'est plus citronnée, lorsque cette plante fleurit; ainsi on doit avoir attention de les cueillir avant la fleur.

Cette plante est une des plus agréables parmi les aromatiques, dont elle a les vertus. On en fait un usage très-fréquent dans les cas où ces remèdes conviennent. Elle a moins d'activité & porte moins de chaleur que la plupart de ces substances. On l'employe communément en infusion théiforme. Son eau distillée entre dans la plupart des potions antispasmodiques. On fait aussi une *Eau de Melisse composée*, connue ordinairement sous le nom d'*Eau des Carmes*. J'en donnerai le procédé. La *Melisse* entre dans le *Syrop d'Armoise*, la *Poudre contre la Rage*, &c. du Dispensaire de Paris.

MENTHE. *Mentha*.

Il y a plusieurs espèces de *Menthe* dont on fait usage. La Pharmacopée de Londres n'employe que la *Menthe à feuille étroite*, & une autre espèce, commune en Angleterre, nommée *Menthe Poivrée*. Je parlerai de la *Menthe Crépue*, dont nous faisons un usage plus fréquent en France, après que j'aurai décrites les deux espèces que prescrit l'original que je traduits.

## MENTHE A ÉPI &amp; A FEUILLES ÉTROITES.

MENTHE ROMAINE. *Mentha angustifolia spicata*. C. B. P. *Mentha Romana*. Raii Hist. *Mentha Hortensis prima*. Gener. Angl. Spear-Mint. Ital. *Mentha spicata*. Allem. Aehr-Muents.

On employe les feuilles de cette *Menthe* qu'on cultive dans les jardins. Ces feuilles sont portées sur des tiges quarées & rougeâtres; elles sont oblongues, étroites, pointues & dentelées sur leur bord. Leur couleur est d'un verd foncé; leur odeur & leur saveur sont fortes & aromatiques. La dernière a de l'âcreté. On trouvera dans cette Pharmacopée une *Conserve* faite avec les feuilles de cette plante, le procédé destiné à en tirer l'*huile essentielle* & l'*eau aromatique*. La même Pharmacopée fait entrer les feuilles de la *Menthe à Épi* dans l'*Eau Alexitére simple*, & dans l'*Eau Alexitére spiritueuse*.

MENTHE POIVRÉE. *Mentha Piperitis*. officin. *Mentha spicis brevioribus & habitioribus foliis Menthae fuscae, sapore fervido Piperis*. Raii synopsis. Angl. Pepper Mint. Ital. *Mentha impepata*. Allem. Pfeffer-Muents.

Cette plante vient en Angleterre dans les campagnes sur le bord des ruisseaux. Nous la connoissons très-peu en France, & on ne la cultive que dans quelques jardins particuliers. Ses feuilles qui sont d'usage, ressemblent à celles de la précédente, mais elles sont plus larges & plus courtes. Ce qui la distingue des autres *Menthes*, est une saveur très-âcre & brûlante qui ressemble à celle du *Poivre*. Son odeur est aussi très-forte. On trouvera dans cette Pharmacopée le procédé destiné à obtenir l'*huile essentielle de la Menthe Poivrée*, & une *Eau simple* & *spiritueuse* de cette plante.

MENTHE CRÉPUE. BAUME DES JARDINS. *Mentha Crispa*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Crisped Mint. *Ital.* Menta Crespa. *Allem.* Krause-Muents, Kreuts-Muents, Frause Munhe.

Cette *Menthe* se cultive dans les jardins. Ses feuilles sont opposées, arrondies, ridées & crépues, dentelées sur leur bord, d'un verd très-foncé. Ses fleurs qui sont aussi d'usage sont labiées & d'un bleu pâle. L'odeur de cette plante est très-forte; sa saveur est âcre, aromatique & vive.

Les *Menthes* tiennent un des premiers rangs parmi les aromatiques. Elles sont calmantes, antihystériques, stomachiques, carminatives. L'*Eau de Menthe distillée* fait la base de la plupart des Potions antispasmodiques. Elle est très-propre à calmer cette espèce de Convulsion du Diaphragme & de l'orifice supérieur de l'estomac, connue sous le nom de *Hocquet*. La *Menthe Crépue* des jardins dont nous faisons ordinairement usage en France, paroît la plus odorante & la meilleure. La *Menthe Poivrée* est regardée en Angleterre comme un très-bon Diurétique, & propre à débarasser les reins des matieres glaireuses qui les obstruent. Ce remède est actif, & il ne doit être employé que dans les cas où les Diurétiques chauds conviennent. Le Dispensaire de Paris, tire une *Eau spiritueuse, simple & composée, & une huile essentielle de la Menthe Crépue*. Il fait entrer les feuilles de cette plante dans l'*Orviétan*, l'*Eau Vulnéraire*, la *Poudre contre la Rage*, les *Tablettes stomachiques*, & ses fleurs dans le *Baume tranquille & le Vinaigre antiseptique*.

MERCURE. VIF ARGENT. *Mercurius, Hydrargyrus; Argentum vivum.* officin. *Angl.* Quick-Silver. *Ital.* Mercurio. *Allem.* Queck-Silber.

Le *Mercur*e est une substance métallique qui a la fluidité de l'eau, sans cependant mouiller comme elle. Lorsque les molécules qui le composent se séparent de la masse, elles prennent toujours une forme sphérique. Le *Mercur*e a l'éclat & l'opacité de l'argent, & réfléchit les rayons de lumière. Il est, après l'or, le corps métallique le plus pesant, & en même-tems le plus volatil; car la chaleur du feu le divise & le dissipe entièrement en vapeurs. Il s'unit à presque tous  
les

les métaux avec la plus grande facilité, & les dissout. Le *Fer* est le seul qui résiste à cette union connue sous le nom d'*Amalgame*. On ne peut pas non plus amalgamer le  *Mercure*  avec le Régule d'Antimoine, & son Amalgame avec le Cui-  
vre est très-difficile.

On trouve des Mines de  *Mercure*  dans plusieurs pays. Ces Mines se présentent sous des formes différentes ; tantôt ce sont des terres molles d'une couleur cendrée, dans lesquelles on apperçoit les globules de  *Mercure*  qu'il est aisé de faire sortir en rompant ces pierres. Lorsque le  *Mercure*  est ainsi à nud, il porte le nom de  *Mercure vierge* . On trouve de ces espèces de Mines à Montpellier. La terre qui contient le  *Mercure*  est grise, & on y trouve une grande quantité de cette substance. On trouve aussi de pareilles Mines à Hydria en Esclavonie (a). Quelquefois le  *Mercure vierge*  est contenu dans des pierres fort dures, telles sont les Mines Mercurielles qu'on trouve en Italie, en Istrie & dans le Frioul. Les Mines de  *Mercure*  les plus ordinaires & les plus abondantes, sont celles dans lesquelles on trouve le  *Mercure*  uni au soufre, & formant cette substance nommée  *Cinnabre* . (Voyez au mot CINNABRE.) Ce Minéral est la vraie Mine de  *Mercure* . Une des plus riches en ce genre est celle d'Almaden, Bourg de la Manche, Province d'Espagne. Le travail destiné à retirer le  *Mercure*  du Cinnabre de cette Mine, se trouve décrit très-exactement par M. de Jussieu dans les Mémoires de l'Académie des Sciences (b). Ce sçavant Académicien y donne aussi la description des fourneaux & des instrumens employés pour cette opération. J'aurai occasion d'en parler encore, en donnant le procédé de la révivification du  *Mercure*  tiré du Cinnabre.

L'extrême volatilité du  *Mercure*  empêche qu'on ne puisse examiner les principes dont est composé ce demi-métal. On sçait que l'illustre Boerrhave a distillé cinq cent fois dix-huit onces de  *Mercure purifié* , sans y appercevoir aucun chan-

(a) Voyez la Docimastie de M. Cramer, tom. 2. p. 195.

(b) Année 1719. pag. 349. & suiv.

gement (a). Le *Mercur*e étoit devenu seulement plus coulant, & sa pésanteur spécifique étoit augmentée. Il eut aussi quelques grains d'une poudre foncée qui étoit fixe au feu. Le *Mercur*e est un des grands remédes que l'on connoisse. On sçait que c'est un spécifique dans les maladies vénériennes; mais ces maladies ne sont pas les seules dans lesquelles on l'employe. Le *Mercur*e est un fondant très-efficace & qui convient dans la plûpart des obstructions invétérées des glandes lymphatiques, obstructions qui occasionnent un si grand nombre de maladies singulieres & difficiles à connoître. J'indiquerai, en parlant des différentes préparations du *Mercur*e, les cas dans lesquels on employe ce demi-métal. Je me réserve à parler du traitement des maladies vénériennes dans ces différens articles. Je n'ai pas besoin de prévenir le Lecteur que je n'en parlerai qu'en général. On ne doit pas s'attendre à trouver des détails sur les maladies dans un ouvrage de la nature de celui que je traduits.

Le *Mercur*e tel qu'on le retire des Mines est presque toujours chargé de substances étrangères souvent même nuisibles. (Voyez CINNABRE.) On a soin par cette raison de le purifier avant que de l'employer; mais la plûpart des purifications dont on fait usage sont insuffisantes, & la méthode la plus sûre est de le révivifier, c'est-à-dire de le distiller du *Cinnabre artificiel*. On trouvera ce procédé dans ce Dispensaire. On fait rarement usage du *Mercur*e en substance nommé *Mercur*e crud. Ce Minéral traverse tout le canal intestinal sans éprouver aucune altération, & on le rend tel qu'on l'a pris sans aucune diminution de poids. On fait quelquefois usage du *Mercur*e crud, dans la colique nommée *Mtserere*. Dans cette affreuse maladie, les Parois des intestins rentrent les uns dans les autres: (b) il se forme un étranglement dans la portion d'intestin rentrée en elle-même, le

(a) Minéralogie de M. Wallerius, tom. 1.

(b) Cet accident nommé par quelques Auteurs *Intussusception*,

n'est pas toujours mortel. Il y a plusieurs exemples rapportés par les Observateurs, qui prouvent que les intestins peuvent rentrer



passage est entierement fermé, une inflammation vive suivie bientôt de gangrène & de sphacele, met fin aux douleurs & à la vie du malade. On a cru pouvoir remedier à l'étranglement en faisant prendre du *Mercuré crud* en assez grande quantité pour forcer l'obstacle par son poids; mais ce remède presque toujours inutile, est souvent dangereux, parce qu'il augmente l'obstacle & l'inflammation en pressant les parois de l'intestin. On attribue la vertu anthelminitique au *Mercuré crud*; mais on peut douter avec raison de cette propriété. On trouvera dans cette Pharmacopée les préparations de *Mercuré* suivantes; la *Purification* de ce demi-métal, le *Cinnabre artificiel*, l'*Æthiops minéral*, le *Mercuré sublimé corrosif*, le *Mercuré sublimé doux*, le *Mercuré calciné*, le *Précipité blanc*, le *Mercuré corrosif rouge*, le *Mercuré corallin*, & le *Turbith minéral*. La même Pharmacopée fait entrer le *Mercuré* dans l'*Or mosaïque*, dans les *Pilules mercurielles*, dans l'*Emplâtre de Gomme Ammoniac*, dans l'*Emplâtre commune avec le Mercuré*, dans l'*Onguent bleu fort*, & dans celui nommé *doux*; enfin dans le *Cerat mercuriel*. Le Dispensaire de Paris employe encore le *Mercuré* dans la *Panacée mercurielle*, dans l'*Onguent Napolitain*, dans l'*Onguent Citrin contre la Galle*, dans le *Sucre Vermifuge*, & dans l'*Emplâtre de Vigo*.

MEUM ATHAMANTIQUE. *Meum Athamanticum*. officin. *Meum foliis Anethi*. C. B. P. & I. R. H. Angl. Spi-

en eux-mêmes sans causer beaucoup d'accidens. On observe de pareils *Volvulus* très-fréquemment dans les enfans, sans qu'ils aient causé la mort, ni même qu'on aperçoive aucun signe d'inflammations aux environs du *Volvulus*. Mais souvent aussi cet accident est causé par l'état inflammatoire & spasmodique du canal intestinal. Il est alors accompagné du plus grand danger, & cause l'arrêt de toutes les matieres qui viennent

de l'estomac. Bientôt le malade éprouve des vomissemens terribles. Il vomit jusqu'aux matieres fécales, des douleurs horribles le tourmentent, & ne finissent que dans le tems que la gangrène s'empare de toutes les parties qui étoient attaquées. Un calme souvent trompeur précède l'agonie & la mort du malade. Le *Jejunum* & l'*Ileon* sont de tous les intestins les plus exposés à cet accident funeste.

gnel. *Ital.* Meo Athamantico. *Allem.* Baerwurts, Mutterwurts, Baerenfenschel, Hertswurtsel.

Cette plante croît sur les montagnes d'Auvergne, sur les Alpes & sur les Pyrenées. C'est de ces pays qu'on nous en envoie la racine sèche. C'est la seule partie d'usage. La racine de *Meum* est oblongue, divisée en plusieurs branches, elle est rousse extérieurement. On trouve dans l'intérieur une espèce de moëlle blanchâtre. Son odeur est aromatique, ainsi que sa saveur qui est assez agréable, quoiqu'avec un peu d'âcreté. On peut se servir de la racine de *Meum* comme d'un aromatique assez doux. Cette racine entre dans le *Mithridate* & la *Thériaque*.

MIEL. *Mel.* *Angl.* Honey. *Ital.* Miele. *Allem.* Honing.

Dans le même tems que les Abeilles se portent sur les fleurs pour tirer des sommets des étamines, la matière propre à construire leurs alvéoles, (*voyez au mot CIRE*), elles recueillent par le moyen de leurs trompes, une substance bien plus précieuse. Cette liqueur, connue sous le nom de *Miel*, est renfermée dans cette partie de la couronne de la fleur nommée *Nectarium* par Monsieur Linnæus. Les Abeilles vont ensuite se décharger dans les alvéoles de leur ruche, du *Miel* que contenoit leur estomac. Lorsqu'on veut retirer le *Miel*, on prend les gâteaux ou rayons de la ruche; on les rompt & on les met sur des nattes d'osier sous lesquelles on a mis des vaisseaux de terre propres à recevoir le *Miel* qui découle, & qui acquiert bientôt de la consistance. Le *Miel* qui a découlé de cette manière est nommé *Miel vierge*; il est le plus pur & le plus estimé. Lorsqu'on s'apperçoit qu'il ne coule plus de *Miel*, on enveloppe les gâteaux dans des sacs de toile, & on les met à la presse. Le *Miel* qu'on obtient par ce moyen n'est pas si pur que le premier. Il contient toujours quelques parties de *Cire*; cependant il ne laisse pas que d'être assez blanc. Enfin on met les gâteaux dans l'eau sur le feu, & après une légère ébullition on les remet à la presse. Le *Miel* qu'on retire par ce troisième procédé est jaune, & contient beaucoup de *Cire*, & d'autres matières étrangères. Le *Miel* nous vient de différens endroits. Il y a

même actuellement peu de pays dans lesquels on ne trouve des ruches. Les *Miels* de Sicile ont été fort estimés par les Anciens. Celui qu'on recueille dans l'Isle de Minorque est sans contredit le plus agréable ; sa faveur est douce, & il laisse dans la bouche un parfum délicieux. Le *Miel* que nous retirons de Languedoc, & qu'on nomme ordinairement *Miel de Narbonne*, parce qu'on en recueille beaucoup aux environs de cette ville, est très-blanc, & d'un gout agréable. Le *Miel* que nous retirons du Gâtinois est le plus ordinaire ; il est pour la bonté immédiatement après le *Miel de Narbonne* ; on doit le choisir d'une consistance qui ne soit point trop liquide ; il doit être épais & grenu, le plus blanc est toujours le meilleur ; son odeur & sa faveur doivent être douces, agréables & légèrement aromatiques ; on le falsifie quelquefois avec de l'amidon pour le rendre plus blanc ; on peut s'appercevoir de cette fraude par le pâteux que laisse alors dans la bouche le *Miel* qui a été falsifié de cette manière. Le *Miel* souffre si peu d'altération dans le corps de l'Abeille qu'il retient tous les caractères des substances végétales. Son analyse (a) fournit une liqueur acide, & une petite quantité d'huile. Le résidu qui n'est qu'une matière charbonneuse donne de l'alkali fixe après avoir été brûlé à l'air libre, & lessivé. On compare avec raison le *Miel* au *Sucre* ; ces espèces de savons végétaux sont susceptibles de la fermentation spiritueuse par eux-mêmes, & ils peuvent l'accélérer, & même la produire dans les substances qui paroissent en être peu susceptibles. Le *Miel* est encore plus propre à exciter ce mouvement que le *Sucre*. L'espèce de liquidité quoiqu'imparfaite dans laquelle est le *Miel*, en est peut-être la cause. Le sucre au contraire dans l'état cristallin dans lequel on le met, peut donner moins de prise à la fermentation. Quoiqu'il en soit, on peut par le moyen du *Miel* faire fermenter différens corps dans lesquels, sans cette addition, on auroit tenté en vain d'exciter ce mouvement. On obtient par ce moyen des esprits ardens qui peuvent avoir leur

(a) Elémens de Chymie Pratique par M. Macquer, tom. 2.

utilité. (a) J'aurai occasion d'en parler dans la suite.

On a fait autrefois un usage très-fréquent du *Miel* en Médecine. Avant la connoissance du *Sucre* on n'employoit que le *Miel* dans les *Syrops*, les *Electuaires*, & toutes les autres compositions dans lesquelles on fait entrer actuellement le *Sucre*. Le *Miel* est cependant encore d'un usage assez étendu à l'intérieur & à l'extérieur. Cette substance est lubréfiante, laxative, détersive. Le *Miel* pour sa qualité savonneuse est capable de dissoudre plusieurs matieres immiscibles avec l'eau seule, & par cette raison il est apéritif dans quelques circonstances. On en fait un usage très-fréquent dans les lavemens laxatifs. On l'employe aussi dans les suppositoires après l'avoir fait cuire en consistance convenable. A l'extérieur on connoît l'usage du *vin miellé* qui n'est qu'une dissolution du *Miel* dans le vin. On sçait que ce mélange est d'un grand usage dans les playes, pour procurer dans les chairs ce mouvement si nécessaire à produire une suppuration louable. Le *vin miellé* peut l'exciter doucement quand la suppuration languit & que la couleur des chairs est blafarde. Je ne m'étendrai pas davantage actuellement sur les usages du *Miel*; j'en parlerai plus en détail en traitant des différentes compositions dans lesquelles il entre. Les préparations du *Miel* qu'on trouvera dans cette Pharmacopée sont les suivantes, la *despumation du Miel*, le *Miel Ægyptiac*, le *Miel de Velvotte*, le *Miel d'Hellebore*, le *Miel Rosat*, le *Miel solutif*, l'*Oximel simple*, l'*Oximel scillitique*, & l'*Oximel d'Ail*. Le *Miel* entre encore dans l'*Electuaire de Bayes de Laurier*, dans celui de *Scammonée*, dans le *Mithridate* & la *Thériaque* de ce Dispensaire. Celui de Paris prépare avec le *Miel* l'*Hydromel simple* & *vineux*. Il tire du *Miel* un *Esprit* & une *Eau distillée*, & l'employe dans le *Miel Mercurial*, le *Miel Violet*, le *Miel de Concombre sauvage*, &c. dans le *Syrop de longue vie*, &c. le *Diaphenic*, la *Bénédicté laxative*, le *Philonium Romanum*, l'*Onguent Ægyptiac*, la *Confection Hamec*, &c.

(a) Voyez les Secrets & Remèdes éprouvés de l'Abbé Rousseau, Paris 1718.

MILLE PERTUIS HYPERICUM. *Hypericum vulgare*.  
 C. B. P. & J. R. H. *Herba perforata*. Trag. *Androsamon*  
*minus*. Gesn. *Angl.* St John's. Wort. *Ital.* Iperico. *Allem.*  
 St Johannes Kraut.

Cette plante est très-commune aux environs de Paris dans les bois & dans les champs. On employe ses feuilles & ses fleurs, ou plutôt ses sommités fleuries. Ses feuilles sont opposées, lisses, veinées, d'un verd un peu foncé. Lorsqu'on les regarde au soleil, elles paroissent percées d'une infinité de petits trous, qui ne sont que des vésicules huileuses & transparentes. Ses fleurs sont en Rose, composées de cinq pétales jaunes, & finissant en pointe. La saveur de cette plante est légèrement amère & astringente. Elle a très-peu d'odeur. On distingue l'*Hypericum vulgaire*, qui est en usage, des autres *Hypericum*, parce qu'on remarque sur la tige du premier plusieurs petits points noirs qu'on n'apperçoit point dans les autres.

Le *Mille pertuis* est un très-bon Vulnéraire dont on fait un grand usage à l'extérieur. On l'employe aussi quelquefois intérieurement. Il entre dans la *Thériaque*, le *Mithridate* & l'*Huile* qui porte son nom dans cette Pharmacopée. Celle de Paris le fait entrer encore dans l'*Eau Vulnéraire*, la *Poudre de Scorpions composée*, le *Sirop d'Armoise*, l'*Onguent Martiatum*, &c. & elle employe les fleurs dans le *Baume Tranquille*, & dans celui du *Commandeur*.

MINIUM. PLOMB ROUGE. *Minium officin.* *Angl.* Red Lead. *Ital.* Minio. *Allem.* Mennig. Rother-Meng. Mini.

Le *Minium* est une *Chaux de Plomb* qui a été exposée au feu dans un fourneau de réverbère, jusqu'à ce qu'elle ait pris une couleur rouge. Le *Minium* nous vient ordinairement d'Hollande. On en prépare beaucoup aussi en Allemagne, sur-tout à Nuremberg. Un phénomène singulier, & connu de tous les Chymistes, est l'augmentation de poids qu'on observe dans la *Chaux de Plomb*. Cent livres de *Plomb* fournissent par la calcination cent vingt livres de *Minium*. Il est très-difficile de donner la raison de cette augmentation. Un Artiste célèbre tâche d'en donner l'expli-

cation (a). Il a recours à un acide gras & sulfureux, qu'il dit se trouver dans les charbons. Il rapporte plusieurs expériences pour confirmer ce qu'il avance. Mais il est assez difficile de concevoir ce qu'il entend par l'acide gras & sulfureux qui pénètre la chaux métallique exposée à l'action du feu. Seroit-ce le Phlogistique ? Et l'on ne connoît point d'autre matiere qui puisse être fournie par les charbons. Mais le Phlogistique devoit revivifier la chaux métallique, à moins qu'on ne suppose une combinaison particuliere du Phlogistique ; combinaison qu'on a peine à concevoir. Hierne admet encore un principe urineux (b) & volatil, qui sert à faire pénétrer l'acide dont il vient de parler. Mais ce principe est peu connu, & il est difficile d'avoir une idée bien nette de son action.

Le *Minium* n'est employé qu'à l'extérieur. Il est dessicatif, propre à appaiser l'inflammation, & à nettoyer les ulcères. On ne doit pas l'employer dans les abcès simples, avant que la suppuration soit parfaite. Il pourroit l'arrêter, ou du moins empêcher la sortie du pus. Le *Minium* entre dans l'*Emplâtre* qui porte son nom dans cette Pharmacopée, & dans celle de Paris. Cette dernière l'employe encore dans les *Emplâtres de Nuremberg & Sytyrique*, & dans les *Trochisques escharotiques de Minium*.

MOUTARDE. SENEVÉ ORDINAIRE. *Sinapi Rapi folio*. C. B. P. & J. R. H. *Angl.* Mustard. *Ital.* Senape. *Allem.* Rother Senff,

On n'employe que les semences de cette plante qu'on cultive dans les champs & dans les jardins. Ces graines sont petites, rondes, d'une couleur rousse, foncée, ou tirant sur le noir. Leur saveur est très-âcre & très-vive.

La *Moutarde* est une plante crucifere, & au nombre de celles qui contiennent un alkali volatil tout formé. On retire ce sel à un degré de chaleur inférieur à celui de l'Eau bouillante. (*Voyez au mot COCHLEARIA.*) La semence

(a) Urbani Hierne *Actorum* ||  
*chemicorum Holmenfium*, tom. 2, ||  
 p. 118 & suiv.

(b) *Ibid.* pag. 118.

de *Moutarde* est un anti-scorbutique chaud & très-actif. On employe aussi la *Moutarde* en masticatoire, pour dégorger les glandes salivaires. On s'en sert extérieurement en cataplasme. Cette semence est caustique, rougit la peau & l'excorie. On fait usage de ces cataplasmes irritans dans les maladies soporeuses, dans la goutte remontée, &c. J'en donnerai la formule. La semence de *Moutarde* n'entre dans aucune composition de ce Dispensaire; celui de Paris employe cette semence dans le *vin* & l'*eau anti-scorbutiques*, & dans une des *Emplâtres épispastiques*. Ce Dispensaire employe la semence d'une autre espèce de *Moutarde*, qu'on substitue souvent à la précédente. Elle est nommée **MOU-TARDE BLANCHE**.

*Sinapi album, siliquâ hirsutâ, semine albo & nigro*. Les semences de cette seconde espèce sont blanchâtres ou roussâtres. Leur saveur est moins vive.

**MURES**. *Mora nigra*. officin. *Angl.* Mulberry. *Ital.* More. *Allem.* Maul-beer.

Les *Mûres* sont les fruits d'un arbre qu'on cultive dans les vergers, & connu sous le nom de **MURIER NOIR**. *Morus fructu nigro*. C. B. P. & I. R. H. Ces fruits qui de verdâtres qu'ils sont d'abord, deviennent successivement rougeâtres, & enfin d'une couleur de pourpre très-foncée & presque noire, sont composés de plusieurs petits lobes qui sont autant de vésicules qui contiennent un suc visqueux, doux, avec une légère acidité. Le suc de *Mûres* est rafraîchissant, & propre à apaiser la soif. On en prépare un *syrop*, dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée. L'autre espèce de *Mûrier*, connu sous le nom de *Mûrier blanc*, n'est point d'usage en Médecine. Ses fruits sont blancs ou purpurins, & d'une saveur fade. On sçait que les feuilles de cette espèce de *Murier* servent de nourriture aux vers à soye.

**MUSC**. *Moschus*. officin. *Angl.* Musk. *Ital.* Muschio ou Musco. *Allem.* Bisam.

Le *Musc* est une substance grumeleuse, sèche, mais qui paroît onctueuse au toucher, d'une couleur tannée ou brune. Sa saveur est un peu âcre, avec une légère amertume. Son

odeur est très forte , très-pénétrante , agréable pour quelques personnes , insupportable pour d'autres. L'animal qui fournit cette substance est encore peu connu. Quelques Auteurs prétendent que l'animal qui donne le *Musc* , est une espèce de chevre ou de gazelle qu'on trouve dans le Thibet & le Tunquin. A la Chine on trouve une espèce de Chevreuil (a) qui fournit cette substance. Mais il paroît par d'autres descriptions que cet animal a un caractère particulier , & que ce n'est ni une chevre , ni un chevreuil , ni une espèce de lièvre , comme des Voyageurs l'ont avancé. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences , (année 1731) une description anatomique d'un animal à musc , donnée par feu M. de la Peyronie. Cet animal avoit été envoyé au Roi. Mais on n'a jamais pu sçavoir de quel pays il venoit. M. de la Peyronie croit que c'étoit du Sénégal. Il ressembloit à une espèce de Fouine nommée *Genette*. Il trouva entre la vulve & l'intestin rectum de cet animal , qui étoit femelle , une bourse membraneuse qu'il compare à un porte-feuille fermé. Le *Musc* étoit renfermé dans cette poche , & avoit la consistance d'une pomade.

On apporte & on vend le *Musc* enfermé dans des vessies. On doit le choisir bien sec , & l'enveloppe ou la vessie doit être mince ; le poil qui la recouvre doit être de couleur brune. C'est à cette marque qu'on reconnoît le *Musc* du Tunquin , qui est le plus estimé (b). Celui dont les vessies sont couvertes de poil blanc , vient de Bengale , & lui est inférieur. On en apporte aussi de Russie qui n'est point estimé. On falsifie souvent le *Musc* avec de la terre. On peut s'appercevoir de cette fraude , parce que le *Musc* qui est pur , s'enflamme ; mais celui qui est ainsi altéré a de la peine à prendre feu. On est plus embarrassé à reconnoître d'autres fraudes , telles que le sang desséché , les excréments de plusieurs animaux , &c. qu'on mêle au *Musc*.

Le *Musc* est composé de molécules très-divisées & très-

(a) Lettres édifiantes & curieuses , 14<sup>e</sup> Recueil , à la fin.

(b) Voyez Pomel , Histoire générale des Drogues , tom. 2.



mobiles. On ſçait qu'un ſeul grain de *Muſc* peut répandre une odeur très-forte pendant pluſieurs années, ſans qu'on apperçoive de la diminution dans ſon poids. Il paroît que ſes principes ſont réſinoſo-gommeux ; mais on peut ſouſçonner qu'il entre dans leur combinaison une huile très-fubtile unie peut-être à un Alkali volatil.

Le *Muſc* par ſon odeur eſt très-ſujet à porter à la tête, & à cauſer des ſpaſmes & des vapeurs. Ceux même à qui cette odeur paroît agréable en ſont incommodés à la fin. Les femmes hyſtériques ſont celles qui en reſſentent plus vivement les effets. Malgré ces inconvéniens connus, pluſieurs Médecins regardent le *Muſc* comme un Antifpaſmodique très-efficace. On convient que ſon odeur eſt capable de produire des mouvemens convulſifs, & de porter le déſordre dans le genre nerveux ; mais on ſoutient que le *Muſc* pris intérieurement eſt capable d'appaifer ces mêmes mouvemens que ſon odeur peut produire. Quelque difficulté qu'on puiſſe former contre ſes effets qui paroiffent ſe contredire, on eſt obligé de convenir que les observations de pluſieurs Praticiens prouvent que l'usage intérieur du *Muſc* eſt ſouvent très-utile dans les affections ſpaſmodiques. On trouve dans *les Mémoires de l'Inſtitut de Bologne* (a), pluſieurs observations de M. Galeati, ſur l'utilité du *Muſc* dans les maladies convulſives. Ce Médecin a la bonne foi d'en rapporter quelques autres dans leſquelles ce remède a été inutile. Il croit avec aſſez de raiſon que le *Muſc* ne peut apporter de ſoulagement que dans le cas d'Atonie, & il en eſt de même de la plûpart des remèdes de cette eſpèce qu'on a nommés Antifpaſmodiques, tels que le *Caſtor*, l'*Aſſaſœtida*, &c. On fait un grand uſage du *Muſc* en Angleterre. Un Auteur de cette nation (b) propoſe cette ſubſtance comme un ſpécifique dans la Rage. Il rapporte une observation de cette maladie terrible dans laquelle le *Muſc* donné en doſe aſſez forte lui réuſſit très-bien. La doſe du *Muſc* eſt depuis gr. ij. juſ-

(a) *De Bononiensî Scientiarum  
& Artium Inſtituto atque Academiâ  
Commentariû*, Tom. 3. ann. 1755.

(b) *Eſſai ſur l'Hydrophobie*,  
par M. Nugent, D. M. à Bath. tra-  
duit de l'Anglois, Paris 1754.

qu'à x. ou xv. Quelques Médecins le donnent même jusqu'à ʒj. ou ʒʒ. On le donne en pilules ou en bol, ou on le fait entrer dans les potions. On trouvera dans cette Pharmacopée un *Julep de Musc*. Celle de Paris tire une *teinture du Musc*, & fait entrer cette substance dans le *Baume apoplectique*, celui de *Lectoure*, l'*Eau de Miel composée*, &c.

MUSCADE. NOIX MUSCADE. *Nux Moschata*. *Nucifsta*. *Nux Myristica*. officin. *Angl.* Nutmeg. *Ital.* Noce Moscata. *Allem.* Muscaten-Nuessle.

La *Muscade* est le fruit ou plutôt le noyau du fruit d'un arbre qu'on cultive à Banda. C'est ainsi qu'on nomme sept Isles en Asie qui appartiennent aux Hollandois. Cet arbre porte le nom de

MUSCADIER. *Nux Moschata fructu rotundo*. C. B. P. *Pala.* Pison. M. Arom.

Le *Muscadier* produit un fruit arrondi, composé de trois enveloppes sous lesquelles on trouve un noyau. La première de ces enveloppes est pulpeuse, velue & rousse. La seconde enveloppe est mince, d'une substance ferme. Elle est visqueuse & huileuse; elle est divisée en plusieurs lanieres & paroît comme réticulaire; sa couleur est rougeâtre; son odeur est aromatique, ainsi que sa saveur, qui a en même-tems de l'âcreté. On conserve cette seconde enveloppe, & on l'envoie sous le nom de

MACIS, nommé mal-à-propos FLEUR DE MUSCADE. *Macis*. officin. *Angl.* Mace. *Ital.* Macis. *Allem.* Muscaten-Bluethle.

Sous l'écorce nommée *Macis*, on en rencontre une troisième fort dure, ligneuse, d'un brun roussâtre. Cette troisième renferme le noyau qui est la *Noix Muscade*. Cette substance qu'on nomme *femelle*, pour la distinguer d'une autre nommée *mâle*, qui est moins aromatique, & qui est produite par une autre espèce de *Muscadier*; cette substance, dis-je, est compacte, dure, un peu ridée à l'extérieur, & d'une couleur cendrée, intérieurement d'un jaune pâle, & on y remarque des veines ondulentes, d'un rouge brun & d'un jaune blanchâtre. Elle a à-peu-près la figure d'une olive, mais elle est moins pointue; elle est grasse au toucher;

son odeur est très-aromatique & agréable; sa saveur est de même, mais avec de l'âcreté & de la chaleur. On fait macerer les *Noix Muscades* dès qu'on les a cueillies dans l'*Eau de Chaux*, on les lave ensuite dans l'eau pure; on les fait sécher, & on les envoie en Europe.

La *Muscade* est un aromatique actif & chaud. On sçait qu'elle contient deux espèces d'huiles, une subtile & essentielle qu'on retire par la distillation, une plus grossiere qu'on obtient par expression. On trouvera ces deux procedés dans ce Dispensaire. Je ne répéterai point ce que j'ai dit sur les vertus des aromatiques, j'observerai seulement que l'usage immodéré de la *Muscade*, soit parmi les alimens, soit comme remède, est capable de produire l'inflammation. Le *Macis* a à-peu-près les mêmes vertus que la *Muscade*. Quelques Auteurs le regardent comme plus actif. Son odeur paroît plus agréable que celle de la *Muscade*.

La *Muscade* entre dans l'*Eau spiritueuse* qui porte son nom, dans l'*Eau de Raifort composée*, dans l'*Esprit de Lavande composé*, dans le *Syrop de Noirprun*, dans les *Tablettes Cardialgiques*, & dans la *Confection Cardiaque* de cette Pharmacopée; dans le *Vinaigre antiseptique*, l'*Eau de Melissa composée*, &c. l'*Orviétan*, l'*Esprit carminatif de Sylvius*, le *Syrop de Viperes*, l'*Elixir de Vitriol*, l'*Elixir Cordial*, le *Baume de Fioraventi*, & l'*Emplâtre stomachique* de celle de Paris. Le *Macis* entre dans le *Vin Chalibé* de la première, & dans l'*Esprit carminatif de Sylvius*, l'*Esprit volatil aromatique huileux*, l'*Essence carminative de Wedelius*, la *Confection Hamec*, la *Bénédicté laxative*, l'*Hière Picre*, la *Poudre d'Acier*, l'*Opiate de Salomon*, les *Tablettes stomachiques*, les *Pilules de Rudius*, &c. de la dernière.

MYRRHE. *Myrrha. officin. Angl. Myrrh. Ital. Mirra. Allem. Myrrhen.*

La *Myrrhe* est une Gomme-résine qu'on nous apporte d'Ethiopie. On dit qu'on en trouve aussi en Egypte & en Arabie. On ne connoît point encore l'arbre ni la plante d'où découle ce suc. On trouve la *Myrrhe* en morceaux de différentes grosseurs. Ces morceaux ou larmes sont quelquefois transparens & assez brillans, d'autres sont plus obscurs &

plus ternes ; leur couleur varie aussi. On trouve de ces larmes d'un jaune pâle, d'autres sont rousses, & quelques-unes d'une couleur ferrugineuse. En rompant les larmes de *Myrrhe*, on trouve de petites marques blanches semblables à des coups d'ongle. On se sert par cette raison quelquefois du nom de *Myrrhe onglée*, pour désigner la véritable *Myrrhe*. L'odeur de cette Gomme-résine est aromatique, mais fade & peu agréable ; sa saveur a de l'amertume, & une âcreté désagréable, & qui excite même quelques nausées. La *Myrrhe* est sujette à être mêlée avec des substances étrangères, telles que des écorces d'arbres, de la terre, de la gomme arabe, &c. On doit choisir, sur-tout pour l'usage intérieur, les plus belles larmes de *Myrrhe* ; on les distinguera aisément par le gout & par l'odeur, des gommes qui pourroient y être mêlées.

La *Myrrhe* est composée d'une partie gommeuse qui fait la plus grande partie de sa masse, & d'une autre purement résineuse. Elle paroît contenir encore une huile essentielle ; mais cette huile est en petite quantité. Hoffman (a) décrit un procédé par lequel il a retiré près de zij. d'huile essentielle de lbj. de *Myrrhe*. Cette huile étoit d'une saveur & d'une odeur très-pénétrante, & Hoffman dit s'en être servi avec succès dans l'asthme humide, la toux invétérée, & d'autres maladies semblables de la poitrine. Il en formoit un *Oleo-Saccharum* en versant quelques gouttes sur du sucre en poudre. La *Myrrhe* tient un des premiers rangs parmi les discutifs, les apéritifs & les résolutifs fortifiants. Elle est moins active, & porte moins de chaleur que la plupart des gommes-résines dans lesquelles on observe ces vertus. Son usage ne doit cependant pas être étendu trop généralement, suivant la remarque que j'ai eu souvent occasion de faire. La *Myrrhe* est mise au rang des stomachiques, des emmenagogues & des vulneraires pectoraux. Elle est détersive & anti-putride ; on l'emploie à l'intérieur & à l'extérieur en cette dernière qualité, & comme fondante & résolutive.

La *Myrrhe* entre dans la *Teinture* qui porte son nom, dans

(a) *Observationes Physicochymicæ*, Observ. 5. pag. 454. col. 2.

le vin Aloétique Alkalin, dans l'Elixir d'Aloës, la Poudre de Myrrhe composée, les Pilules Gommeuses, & celles de Rufus, le Muhrirate & la Thériaque de cette Pharmacopée. Elle entre encore dans la Thériaque céleste, l'Elixir de propriété, la Poudre d'Acier, dans les Pilules de Cynoglossé, de Styrax & de Becher, dans les Baumes de Fioraventi & du Commandeur, dans les Onguens mondificatif d'Ache, des Apôtres, de Arthanitâ; enfin dans les Emplâtres de Vigo, Syptique, Divin, Diabotanum, &c. du Dispensaire de Paris.

## S U P P L E M E N T

A la lettre M.

**MANDRAGORE.** *Mandragora fructu rotundo.* C. B. P. & I. R. H. *Mandragora Mas.* J. B. *Angl.* Mandrake. *Ital.* Mandragora ou Mandragola. *Allem.* Alraun.

Cette plante vient dans les pays chauds. On la cultive dans les jardins, & on employe ses feuilles & l'écorce de sa racine. Cette dernière est grosse, longue, ordinairement partagée en deux rameaux, d'une couleur cendrée extérieurement. Ses feuilles sortent de terre sans tiges. Elles sont fort longues, larges, pointues, d'une odeur fœtide, & qui porte à la tête. Je ne rapporterai point les idées ridicules que quelques Auteurs ont eu sur la *Mandragore*. Cette plante est un narcotique fort dangereux. On ne s'en sert point ordinairement à l'intérieur; extérieurement elle est calmante & résolutive. On prépare une huile par infusion & décoction de ses feuilles. Elles entrent encore dans l'Onguent *Populeum* & le Baume Tranquille du Dispensaire de Paris.

**MELILOT** ou **MIRLIROT.** *Melilotus officinarum* Germaniæ. C. B. P. & I. R. H. *Trifolium odoratum, sive Melilotus vulgaris flore luteo.* J. B. *Angl.* Melilot. *Ital.* Meliloto. *Allem.* Steinklee.

Cette plante est très-commune dans les champs. On se sert de ses sommités fleuries. Ses fleurs sont portées sur des

tiges assez longues & disposées en épi. Elles sont légumineuses, petites, composées de quatre pétales jaunes. Elles ont une odeur assez agréable. Cette odeur est plus forte lorsqu'on a fait sécher ses fleurs. Les fleurs de *Melilot* contiennent une petite portion de mucilage mêlée avec une partie subtile & pénétrante. Elles sont adoucissantes, calmantes & légèrement résolatives. On en fait un grand usage dans les lavemens & dans les cataplasmes. On les joint ordinairement aux fleurs de *Camomille*, qui ont à-peu-près les mêmes vertus; mais ces dernières sont plus actives. On emploie aussi les fleurs de *Melilot* dans les fomentations calmantes & résolatives. Monsieur Loefseke assure qu'il a guéri des tumeurs considérables des mammelles & des testicules par l'application des fleurs de *Melilot* jointes au Camphre (a). On prépare avec ses fleurs une huile par infusion & décoction qui entre dans l'*Emplâtre Diabotanium* du Dispensaire de Paris. Le même Dispensaire fait entrer les fleurs de *Melilot* dans l'*Emplâtre simple & composée* qui porte son nom, dans la *Décoction aromatique* destinée aux fomentations, dans la *Décoction Carminative pour les lavemens*, dans l'*Onguent Martiatum*, & l'*Emplâtre de Vigo*.

MERCURIALE. *Mercurialis officin.*

On se sert indifféremment de deux espèces de *Mercuriales* qui sont communes partout, & surtout parmi les vignes.

MERCURIALE MASLE. FOIROLE. *Mercurialis testiculata sive Mas Dioscoridis & Plinii.* C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Male Mercury. *Ital.* Mercorella, Maschia. *Allem.* Bengelkraut.

Les tiges de la *Mercuriale* sont rondes & lisses; ses feuilles sont oblongues, terminées en pointe, molles, vertes & luisantes. Il sort de sa tige plusieurs pédicules, à l'extrémité desquels on trouve des fruits à deux capsules un peu applaties, qui ont quelque ressemblance avec les testicules, d'où lui est venu le nom de *Mâle*.

MERCURIALE FEMELLE ou A ÉPI. *Mercurialis spi-*

(a) *De selectissimis Remediis Pharmaceuticis.* A Jo. Ludov. Leberecht Loefseke, Berlin 1755.

*cata sive femina Dioscoridis & Plinii. C. B. P. & I. R. H. Angl. Female Mercury. Ital. Mercorella femina. Allem. Hundskohl.*

Cette espèce ne diffère de la précédente qu'en ce que ses fleurs soutenues par un calyce à quatre feuilles, sont disposées en épi. On employe le suc de toute la plante & ses feuilles. On met ordinairement la *Mercuriale* parmi les Plantes émoullientes; mais elle paroît contenir très-peu de ce mucilage qui rend les substances qui en sont remplies, propres à détendre. Elle est légèrement purgative & paroît contenir un sel analogue au *Nitre*. On prépare avec le suc de cette plante un *Syrop composé*, connu sous le nom de *Syrop de Longuevie*, & un *Mel* dont l'usage est très-fréquent dans les lavemens. Les feuilles de *Mercuriale* entrent dans l'*Electuaire lénitif*, & dans la *Décoction ordinaire pour les lavemens* du Dispensaire de Paris.

MILLE FEUILLE. HERBE AU CHARPENTIER.  
*Mille folium vulgare & album. C. B. P. & I. R. H. Achillea foliis Pinnato Pinnatis. Linn. flor Lapp. Angl. Yarrow ou Milfoil. Ital. Mille foglio. Allem. Garbenkraut, Schafgarben.*

La *Mille feuille* est très-commune dans toutes les campagnes. On se sert principalement de ses feuilles. On employe aussi quelquefois ses fleurs. Ses feuilles sont découpées, d'un beau verd, assez fermes. Leur odeur est légèrement aromatique & assez agréable. Leur saveur a un peu d'âcreté. Ses fleurs forment des bouquets blancs, & quelquefois purpurins; elles sont fort petites.

La *Mille feuille* est un très-bon vulnéraire. Plusieurs Médecins la regardent comme un très-grand antispasmodique, & en recommandent l'usage dans les maladies hystériques & convulsives. Frideric Hoffman qui a si bien traité de ces espèces de maladies, en faisoit un usage très-fréquent; il la donnoit en poudre, qu'il faisoit entrer dans des bols; il en ordonnoit des infusions théiformes, & en préparoit une teinture spiritueuse dont il faisoit prendre gutt. xx. ou xxx. dans des potions convenables. Nous n'en faisons usage ordinairement en France qu'à l'extérieur. Le Dispensaire de Paris

prépare cependant un *Syrop* avec le suc de cette plante. Il fait entrer les feuilles dans l'*Eau* & le *Baume vulnereux*, & dans l'*Onguent mondificatif d'Ache*.

**MOELLE.** *Medulla.*

La *Moëlle* est une substance huileuse, d'une consistance plus ou moins fluide, qui est contenue dans une membrane fine & placée dans la cavité des os longs. On employe en Médecine la *Moëlle* de différens animaux. En général les *Moëllés* sont adoucissantes, émoullientes, & propres à calmer les douleurs. On ne s'en fert qu'à l'extérieur, & on les fait entrer dans les *Pomades*, les *Baumes*, & les *Onguens*. Les *Moëllés* les plus usitées sont

**LA MOELLE DE BŒUF.** *Medulla Cruris Bovis.* officin. *Angl.* Ox Marrow. *Ital.* Midolla di Bove. *Allem.* Ochsmarck.

La *Moëlle de Bœuf* entre dans le *Baume nervin*, & la *Pomade rouge* du Dispensaire de Paris.

**MOELLE DE CERF.** *Medulla Cervi.* offic. *Angl.* Hart's Marrow. *Ital.* Midolla di Cervo. *Allem.* Hirsch-Marck.

La *Moëlle de Cerf* entre dans le *Baume nervin & hypnotique*, & dans l'*Onguent Martiatum* du Dispensaire de Paris.

**MORELLE,** voyez SOLANUM.

**MYROBOLANS.** *Myrobolani.* officin.

Les *Myrobolans* sont des fruits desséchés qu'on nous apporte des Indes Orientales. Ils sont à présent peu en usage, & je n'en parle que parce qu'ils entrent dans quelques compositions. On en distingue de cinq espèces dans les boutiques.

**LES MYROBOLANS CITRINS.** *Myrobolani teretes Citrini, bilem purgantes.* C. B. P. *Angl.* Citron Myrobolans. *Ital.* Mirobolani Cedrini. *Allem.* Gelbe Myrobalanen.

Ces fruits ont la forme d'une petite poire, dont les deux extrémités sont applaties. On apperçoit suivant toute leur longueur, cinq espèces de côtes saillantes. Leur couleur est citrine, ou d'un jaune rougeâtre. Leur écorce extérieure est un peu glutineuse, & d'une saveur acerbe un peu âcre. On trouve au dedans un noyau oblong qui renferme une amande. Ces fruits viennent sur un arbre qui est de la grandeur du Prunier sauvage.



LES MYROBOLANS CHEBULES. *Myrobalani Chebulæ Citrini similes, nigrantes. J. B. Myrobalani maximi angulosi, pituitam purgantes. C. B. P. Angl. Chebule Myrobolans. Ital. Myrobalani Cheboli. Allem. Grosse-Schwartsbraume Myrobalanen.*

Les *Myrobolans Chebules* sont assez semblables aux *Citrins* ; mais ils sont plus grands, & leur couleur est brune. Leur pulpe est plus épaisse, & le noyau qu'elle renferme est anguleux. L'arbre qui les produit est différent, & ressemble par ses feuilles au Pêcher.

LES MYROBOLANS INDIENS. *Myrobalani Indæ; nigra, sine nucleis. J. B. Myrobalani nigra, octangulares. C. B. P. Angl. Indian Myrobolans. Ital. Myrobalani Indi. Allem. Indianische Schwartze Myrobalanen.*

Cette espèce de *Myrobolans* est beaucoup plus petite que les deux autres. Ces fruits sont oblongs, ridés, noirs extérieurement, brillans & solides en dedans ; sans amande. Leur saveur est acerbe & un peu amère, avec une légère âcreté. L'arbre qui les porte ressemble assez à celui qui donne les *Myrobolans Citrins*. Enfin les deux autres espèces de *Myrobolans*, ( mais dont on ne fait presque jamais usage ) sont

LES MYROBOLANS BELLIRICS. *Myrobalani rotundæ Belliricæ. C. B. P. &*

LES MYROBOLANS EMBLICS. *Myrobalani Emblicæ. C. B. P.*

Les *Myrobolans* sont légèrement purgatifs, & laissent en même-tems, après leur usage une légère astringtion. On les employe que quefois par cette raison pour purger dans les diarrhées. Leur dose est en décoction depuis  $\zeta\beta$ . j. jusqu'à  $\zeta j$ . ou  $\zeta j\beta$ . Les *Myrobolans Citrins*, les *Chebules* & les *Indiens* entrent dans la *Conféction Hamac* du Dispensaire de Paris, & les *Citrins* seulement dans le *Syrop Magistral astringent* du même Dispensaire.



## N

**NARD CELTIQUE.** *Nardus vel spica Celtica* offic. *Nardus Celtica Dioscoridis*. C. B. P. *Valeriana Celtica*. I. R. H. *Angl.* Celtic Nard. *Ital.* Nardo Celtico. *Allem.* Celtischer-Nardus, Magdalenen-Kraut, Magdalenen-Blumen.

Cette plante croît dans les Alpes; on nous envoie la racine sèche qui seule est d'usage. Cette racine est fibreuse, garnie de petites écailles, d'un verd jaunâtre; son odeur est forte & aromatique, mais peu agréable; sa saveur est âcre. La racine du *Nard Celtique* est tonique; on n'en fait usage ordinairement que dans la *Thériaque* & le *Mihrirate*. Le Dispensaire de Paris l'emploie encore dans l'*Orviétan*.

**NARD INDIEN SPICANARD.** *Nardus Indica vel spica Nardi* officin. *Nardus Indica quæ spica, spica Nardi & spica Indica officinarum*. C. B. P. *Gramen Cyperoides aromaticum Indicum*. Breyn. Prodr. *Angl.* Spikenard. *Ital.* Nardo Indico. *Allem.* Indianische Spicanard.

On nous envoie la racine sèche de cette plante qui croît aux Indes Orientales. Cette racine est composée d'une infinité de fibres très-déliées, attachées à une tête. Il paroît que ces fibres ne sont que la partie inférieure des tiges de la plante. (a) La couleur de cette racine est d'un brun roussâtre; son odeur est aromatique & agréable; sa saveur est aussi aromatique, amère & a de l'âcreté.

Le *Spicanard* est mis au nombre des remèdes alexitères; mais on l'emploie rarement en substance. Il entre dans le *Miridate* & la *Thériaque* de cette Pharmacopée. Celle de Paris le fait entrer encore dans le *Syrop d'Armoise*, dans le *Philonium Romanum*, dans la *Bénédicté laxative*, dans l'*huile de Scorpions composée*, &c.

**NAVET.** *Napus dulcis*. officin. *Napus sativa*. C. B. P. *Angl.* Navew. *Ital.* Napo. *Allem.* Stechrueben.

On emploie la racine & les semences de cette plante

(a) Geoffroy, Matière Médicale, tom. 2.

qu'on cultive partout. La première est trop connue pour en faire la description. Les semences renfermées dans un silique, sont assez grosses, presque rondes, d'une couleur qui tire sur le pourpre; leur saveur est âcre & amère.

La racine de *Navet* est d'un grand usage comme aliment. On l'emploie aussi comme remède dans les rhumes; elle adoucit & facilite l'expectoration. On la fait entrer dans les tisannes ou seule ou mêlée avec d'autres substances convenables. La semence de *Navet* est incisive & légèrement diurétique. Elle entre dans la *Thériaque* de ce Dispensaire. Celui de Paris emploie la semence du NAVET SAUVAGE. *Bunium seu Bunias*. officin. *Napus Sylvestris*. C. B. P. & I. R. H. Ses semences ressemblent beaucoup à celles de l'espèce précédente.

NERPRUN ou NOIRPRUN. BOURG-ÉPINE. *Rhamnus Catharticus utriusque Bauhini* & I. R. H. *Spina Cervina* vulgò Gesner. *Rhamnus solutivus seu spina infectoria vulgaris* Park. *Merula*. Hoffm. *Angl.* Buckthorn. *Ital.* Spin Cervino. *Allem.* Creuts Wegdorn.

Le *Nerprun* est un arbre ou plutôt un arbrisseau qu'on trouve dans les bois des environs de Paris. On n'emploie en Médecine que ses fruits ou bayes. Les *Bayes de Nerprun* sont à-peu-près de la grosseur des bayes de *Genievre*. Elles sont molles, vertes avant leur maturité; mais lorsqu'elles sont mûres, elles deviennent noires, luisantes, & sont remplies d'un suc noirâtre tirant sur le verd. Ces bayes renferment des semences ou pepins arrondis dont l'écorce est noirâtre & d'une consistance très ferme. On doit les cueillir vers le mois d'Octobre qui est le tems de leur maturité, & les choisir grosses, noires, luisantes & pleines de suc.

Les *Bayes de Nerprun* sont purgatives; on les met ordinairement au nombre des Hydragogues; elles purgent assez fortement.

Garidel rapporte dans son *Histoire des Plantes qui naissent aux environs d'Aix* (a), une observation qui prouve que le *Nerprun* peut communiquer sa vertu purgative aux arbres

(a) Page 379. & suivantes.

avec lesquels on le greffe. Un de ses amis avoit fait enter des greffes de Prunier sur le *Nerprun*, les fruits qui en vinrent causerent des vomissemens, & purgerent violemment ceux qui en mangerent. On fait assez rarement usage des *Bayes de Nerprun* en substance. Quelques Auteurs cependant les recommandent dans la cachexie, l'hydropisie, la paralysie & les rhumatismes. On prend ʒj. ou ʒjʒ. de ces *Bayes* sèches qu'on incorpore dans une conserve pour en former un bol, ou bien l'on prend de ces *Bayes* n<sup>o</sup>. xv. ou xx. qu'on fait bouillir dans un bouillon dans lequel on ajoute ʒʒ. ou ʒi. de Crème de Tartre. On trouvera dans cette Pharmacopée un *Syrop* fait avec le suc de *Bayes de Nerprun*. C'est la préparation de ces fruits, qui est le plus en usage. Le Dispensaire de Paris en prépare encore un *Extrait* & un *Rob.*

**NITRE. SALPÊTRE.** *Nitrum.* officin. *Angl.* Nitre ou Salpêtre. *Ital.* Nitro. *Allem.* Saliter, Salpeter.

Le *Nitre* est un sel neutre composé d'un acide particulier uni à une base alcaline fixe, & à un peu de matière calcaire. Il se cristallise en aiguilles qui représentent des prismes à six pans, dont les extrémités se terminent en pointe lorsqu'on en met sur la langue, il produit un sentiment de froid qui est suivi d'amertume. Il se dissout dans l'eau commune: il se fond & devient fluide à la chaleur du feu; si on lui joint lorsqu'il est rouge, des substances inflammables, telles que la poudre de charbon, le soufre, &c. il s'enflamme avec bruit en répandant plusieurs étincelles vives & brillantes semblables à des éclairs; c'est ce qu'on nomme *détonation*.

On sçait que le *Nitre* dont nous nous servons est très-différent du *Nitre* ou *Natron* des Anciens. Ce dernier est un sel Alkali de la nature de celui de la Soude qui contient aussi assez souvent du sel de Glauber & du sel Marin. Il a toutes les propriétés des Alkalis, & n'a aucune de celles qui conviennent au *Nitre*.

On retire le *Nitre* des plâtras & des décombres des vieilles maisons, des terres & des endroits qui contiennent des matières végétales & animales qui sont en putréfaction; tels sont les étables, les latrines, &c. Les terres & les matières

qui fournissent le *Nitre* doivent, suivant la remarque de Monsieur Cramer (a), toucher à l'air; & plus la surface par laquelle elles touchent à cet élément est grande, plus la formation du *Nitre* est prompte. Le même Auteur donne le plan d'une *Nitrierie* ou maison propre à fournir du *Nitre*. Quoique les matieres dont je viens de parler, soient destinées à la formation du *Nitre*, ce sel ne s'y trouve pas cependant dans l'état qui est nécessaire pour les différens usages auxquels il est destiné. L'acide particulier qui le compose s'y forme à la vérité, mais cet acide se trouve uni à un Alkali volatil urineux (b), & quelquefois à une base terreuse. On le nomme alors *Nitre naturel*, & quelques Auteurs lui donnent le nom de *Nitrum Embrionatum*. Le *Nitre* en cet état a quelques propriétés du *Nitre parfait*, telles que de fuser sur les charbons quoique moins vivement, mais il ne peut cristalliser, & ne peut servir aux usages auxquels le *Nitre* est employé. D'ailleurs il est toujours mêlé avec une portion de *sel Marin* dont il est nécessaire de le dégager. Le premier travail du *Nitre* consiste donc à substituer à l'Alkali volatil urineux qui lui sert de base, un Alkali fixe. Pour y parvenir on mêle aux *Platras* pulverisés une certaine quantité de cendres de bois neuf & de chaux. On en fait la lessive, on filtre cette dernière, & on la fait évaporer: pendant cette évaporation, on sépare une portion de *sel Marin* qui se cristallise le premier pendant la cuite (c) on met à cristalliser; on redissout une seconde fois les *Cristaux de Nitre* mêlés encore de *sel Marin*; on filtre, on évapore, on sépare le *sel Marin*, & on fait cristalliser. On réitere une troisième fois la même opération, pour enlever au *Nitre* tout le *sel Marin* qui étoit confondu avec lui. Feu M. Petit de l'Académie des Sciences, après des expériences très-exactes faites sur cette matiere, dit dans un Mémoire présenté à

(a) *Elémens de Docimastique*, tom. 2. pag. 251.

(b) *Analyse des Platras*, dans les Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1734.

(c) La raison de ce Phénomene

dépend de la différente solubilité de ces deux sels dans l'eau. On en trouvera l'explication dans les *Elémens de Chymie Pratique* de Monsieur Macquer, tom. 1. pag. 58. & suiv.

cette Académie (a), que le sel Marin fait environ le quart de la masse entière (b). Ces différens procédés destinés à la purification du *Salpêtre*, sont nommés *Cuites*, & on désigne par le nombre de ces *Cuites*, le *Nitre* plus ou moins purifié. Celui de la troisième *Cuite* est le plus pur, & celui qu'on doit toujours choisir. Il contient cependant très-souvent encore un peu de sel Marin, & on est obligé de le purifier de nouveau pour les usages de la Médecine, & ceux de la Chymie. On trouve encore un *Nitre* qui n'a point passé par le feu, & qui cependant ne contient point ordinairement du sel Marin. Ce *Nitre* fleurit ordinairement sur les murailles, d'où on le retire avec des balais qu'on fait passer dessus; on lui donne le nom de *Salpêtre de Houffage*; on en fait peu d'usage, & il paroît ressembler beaucoup au *Nitre naturel* par sa base. On trouve aussi du *Nitre* qui fleurit sur les pierres. Telle est cette espèce de roche grise en Finlande dont parle M. Wallerius (c). Le Spath y domine, & elle se décompose à l'air. On retire de cette roche par la lixiviation & la cristallisation deux sortes de sels; l'un hexagone à longues stries qui s'allume au feu, & paroît être du *Nitre*; l'autre cubique, & qui décrepité sur le feu, & paroît être un vrai sel Marin.

On doit choisir le *Nitre de la troisième cuite* (d) en beaux cristaux blancs, qui mis sur les charbons fusent avec éclat, & ne décrépitent point: s'ils décrépitoient, on auroit une preuve du défaut de purification du *Nitre*, puisqu'il contien-

(a) De la précipitation du sel Marin dans la fabrique du *Salpêtre*, ann. 1729. pag. 225. & suiv.

(b) Après qu'on a retiré tous les cristaux de *Nitre* que peut fournir la dissolution, il reste une liqueur rousse & épaisse à laquelle on donne le nom d'*Eau Mere du Salpêtre*. Quoique cette *Eau Mere* contienne encore des parties salines, elle ne donne plus de cristaux, & en la faisant évaporer, on ne fait que la dessécher. La Masse

qu'on obtient par cette évaporation, se résout en liqueur peu de tems après, surtout si on l'expose à l'air. On retire de l'*Eau Mere du Salpêtre* une substance connue sous le nom de *Magnésie blanche*. J'en parlerai dans les Formules.

(c) *Minéralogie*, tom. 1. pag. 308. & 309.

(d) C'est le *Nitre de la troisième cuite* qu'on employe pour la poudre à Canon.

droit encore une certaine quantité de sel Marin. Je n'ai point parlé de la formation & de la composition de l'acide qui constitue le *Nitre*. Ces recherches appartiennent plus à la chymie qu'à un ouvrage de la nature de celui que je présente au Public. Elles ont occupé & occupent encore les Chymistes les plus illustres ; mais il paroît qu'ils n'ont pû jusqu'à présent dévoiler entierement le secret de la nature sur cet objet. Ils ont cependant jetté de grandes lumieres sur la nature de l'*Acide nitreux*. Je les exposerai en donnant le procédé de l'*Esprit de Nitre*.

Le *Nitre* est fort employé en Médecine ; l'illustre Stal est un de ceux qui a le mieux exposé les avantages qu'on pouvoit retirer de ce sel. Frideric Hoffman recommande aussi l'usage du *Nitre* d'après les observations fréquentes qu'il a faites. Le *Nitre* est rafraîchissant en donnant au sang plus de fluidité ; il calme les spasmes , en sollicitant doucement les parois des canaux , & en rendant plus fluide la matiere qui formoit l'obstruction. Il débarasse par ces moyens les parties , des obstacles qui s'opposoient au cours des liqueurs , & qui causoient une irritation capable de se communiquer dans toute l'économie animale & d'ébranler le système nerveux. La fluidité que le *Nitre* procure aux liqueurs , l'action douce & égale qu'il communique aux vaisseaux & aux canaux destinés à transmettre quelques liqueurs , paroissent être les véritables causes de ses vertus diurétiques & diaphorétiques. On sçait en effet que c'est ordinairement par ces deux voyes qu'on s'apperçoit des effets sensibles du *Nitre*. C'est vraisemblablement aussi par la même raison , c'est-à-dire en empêchant les *Stases* , que le *Nitre* est regardé comme anti-putride , & qu'on le donne avec succès dans les fièvres qui portent le caractère de malignes & de putrides , surtout lorsqu'elles sont accompagnées , comme cela arrive presque toujours , de symptômes spasmodiques. On joint avec succès dans ces circonstances le *Camphre* au *Nitre*. J'en ai déjà parlé dans l'article qui concerne la premiere de ces substances. On joint aussi souvent au *Nitre* des matieres alkalines & terreuses. J'en donnerai quelques exemples dans les Formules. L'action stimulante du *Nitre* est douce & sans aucune

violence, & c'est en cette qualité qu'il est à préférer, soit aux apéritifs ordinaires dont l'action est toujours accompagnée d'une irritation plus ou moins grande, soit aux remèdes connus sous le nom de Calmans qui souvent ne produisent qu'un secours momentané, quelquefois même peu certain. On sent aisément par tout ce qui vient d'être dit, qu'on ne peut obtenir tous ces avantages du *Nitre* qu'en ne le donnant pas dans une dose assez forte pour que son action stimulante soit trop considérable. Le *Nitre* donné à ℥j. devient purgatif, souvent même certains sujets sont purgés par ℥ss. Ce n'est point aussi ces doses fortes que conseillent les Médecins qui ont observé les bons effets du *Nitre* comme calmant. On le donne depuis gr. vj. jusqu'à ℥j. & même ℥j. Il vaut mieux diviser la dose qu'on croit convenable en plusieurs doses plus petites, que de la donner en une fois. On en sent aisément la raison; on le donne ou sous la forme de poudre, ou dissout dans l'eau, ou on le fait entrer dans un bol. Plus il est divisé, mieux il agit, ainsi que la plupart des autres substances. On doit donc le mettre en poudre très-fine; pour y parvenir on prend du *Nitre* très-sec qu'on pile dans un mortier qu'on a fait chauffer auparavant, & on passe la poudre par un tamis de soye très-fin. On peut encore se servir d'un autre moyen plus simple pour mettre en poudre une grande quantité de *Nitre*. Ce moyen est indiqué par Juncker (a) : il consiste à dissoudre une certaine quantité de ce sel dans très-peu d'eau chaude; on fait évaporer cette eau, & on a soin de remuer continuellement; par ce moyen le *Nitre* ne se cristallise point & se réduit en une espèce de farine très-fine. Quoique j'aie fait remarquer qu'on ne doit donner en général le *Nitre* qu'à une dose peu forte, il se trouve plusieurs circonstances dans lesquelles on néglige les avantages qu'on en peut retirer comme calmant; pour se servir de ceux qu'il a comme apéritif. On le donne alors en grande dose. Tels sont les cas d'hydropisie dans lesquels on donne souvent le *Nitre* à la dose d'℥j. & même ℥jss. Ce remède purge souvent dans ce cas & agit par les urines; sou-

(a) *Conspéctus Chymicæ.*



vent aussi il n'a d'effet que sur ces dernières; mais on le donne avec utilité, quoiqu'il y ait quelques espèces d'hydropisie dans lesquelles il est inutile, & d'autres dans lesquelles il peut être contraire. Les bornes qui me sont prescrites m'empêchent d'entrer dans un plus grand détail. On joint le *Nitre* aux purgatifs drastiques pour modérer leur violence. C'est par cette raison qu'Hoffman veut (a) qu'on ajoute quelques grains de *Nitre* à la résine de Jalap & à la scammonée; on a par ce moyen, suivant ce sçavant Médecin, un purgatif très-bon dont l'effet n'est suivi d'aucun accident. On sçait que malgré les avantages du *Nitre*, il ne faudroit pas l'administrer dans le cas où la moindre irritation est à craindre, tels que les crachemens de sang, suites d'un ulcère aux poulmons, & quelques maladies de cette espèce. Il convient rarement aussi dans les maladies causées par l'épuisement, &c.

Le *Nitre* de la troisième cuite, qui est le plus pur de ceux qui sortent des fabriques, ne l'est pas encore assez pour l'usage de la Médecine. C'est par cette raison qu'on a soin de le purifier encore avant que de l'employer. On trouvera la purification de ce sel dans cette Pharmacopée qui tire du *Nitre* l'acide contenu dans ce sel, & connu sous le nom d'*Esprit de Nitre*, ou d'*Eau forte*. Elle prépare des *Trochisques* avec le *Nitre*, & employe ce sel pour obtenir le *soufre d'Antimoine précipité*, le *safran d'Antimoine*, & la *chaux d'Antimoine*. Le Dispensaire de Paris prépare encore avec le *Nitre*, le *Nitre fixé par les charbons*, le *Cristal minéral*, le *sel Polichreste*, & il fait entrer le *Nitre* dans la *décoction Febrifuge*, dans la *poudre Tempérante*, dans la *ierre Divine* ou *Ophthalmique*, &c.

(a) *Dissert. de Nitro ejus naturâ & usu in Medicinâ*, Oper. suppl. tom. 1.



## S U P P L E M E N T

*A la lettre N.*

**NENUPHAR BLANC. LYS D'EAU. VOLET.** *Nymphaea alba major.* C. B. P. & I. R. H. *Angl.* White Water Lilly. *Ital.* Nimphea Bianca. *Allem.* Weisse Seeblumen, Wasser-Lilien.

Cette plante vient dans les marais, les rivières & les étangs. On employe ses fleurs qui sont grandes, disposées en Roses blanches, & ressemblantes à celles du Lys. Elles n'ont point ou presque point d'odeur. Ces fleurs paroissent au mois de Mai & de Juin, & quelquefois plus tard.

**NENUPHAR JAUNE. JAUNET D'EAU.** *Nymphaea lutea major.* C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Yellow, Water Lilly. *Ital.* Nimphea Gialla. *Allem.* Wasser-Lilien.

Cette espèce vient dans les mêmes endroits que la précédente. On employe ordinairement sa racine. Elle est charnue, grosse, de couleur brune extérieurement, blanche intérieurement, attachée au fonds de l'eau par plusieurs fibres. Elle contient un suc visqueux.

Le *Nenuphar* est adoucissant & rafraîchissant. Il a été regardé pendant long-tems comme un remède propre à amortir les feux de la concupiscence; mais cette qualité paroît imaginaire; du moins on ne doit point regarder le *Nenuphar* comme un spécifique, & il ne pourroit agir tout au plus que comme un simple rafraîchissant.

Le Dispensaire de Paris prépare un *syrop*, un *miel* & une *huile par infusion & décoction avec les fleurs du Nenuphar blanc.* Il fait entrer la racine du *Nenuphar* à fleurs jaunes dans la *décoction rafraîchissante.*

**NIELLE DE CRETE. CUMIN NOIR.** *Nigella Cretica.* C. B. P. *Angl.* Black Cummin. *Ital.* Nigella di Creta. *Allem.* Schwarzer Kuemmich.

On cultive dans les jardins cette plante qui croît en Can-

die d'où on nous envoie la semence, seule partie qui soit en usage. Ces semences sont anguleuses, noires ou jaunes; leur odeur est forte, & approche beaucoup de celle du *Cumin*, leur saveur est âcre.

La semence de *Nielle de Crete* a à-peu-près les mêmes vertus que le *Cumin*, mais on l'emploie rarement seule. Ces semences entrent dans le *Syrop d'Armoise*, dans l'*Electuaire de Bayes de Laurier*, & dans l'*huile de Scorpions composée* du Dispensaire de Paris.

NOIX. *Nux*, *Nux Juglans* officin. *Angl.* Nut. *Ital.* Noce. *Allem.* Nuss.

Les *Noix* sont les fruits d'un arbre fort commun dans les campagnes, & connu sous le nom de NOYER. *Nux Juglans*, sive *Regia vulgaris*. C. B. P. & I. R. H. On emploie en Médecine les fleurs ou châtons de cet arbre, & ses fruits dans différens degrés de maturité. Ces châtons sont longs de deux ou trois pouces, ils sont composés de petits pétales attachés à un corps pyramidal en maniere d'écailles, leur odeur est assez agréable: on trouve au-dessous de ces écailles des étamines jaunâtres. Ces fleurs se changent en un fruit arrondi, couvert d'une écorce verte extérieurement, blanche intérieurement, pulpeuse, divisée en loges qui renferment une amande blanche & muqueuse d'abord, mais qui acquiert en murissant plus de solidité. La maturité procure aussi à l'écorce, & à la substance pulpeuse, une consistance plus ferme & même ligneuse. On a attribué beaucoup de vertus aux *Noix*, mais on ne s'en sert à présent que pour en tirer une eau distillée connue sous le nom d'*EAU des Trois Noix*, parce qu'on la retire des fleurs & des fruits de cet arbre dans différens degrés de maturité. J'en donnerai le procédé. On obtient aussi de ces fruits murs une *huile par expression*, connue sous le nom d'*Huile de Noix*. Le Dispensaire de Paris fait entrer les *Noix vertes* dans l'*Eau Prophylactique*.

## O

**ÆILLET ROUGE.** *Caryophyllus hortensis ruber.* officin.  
*Caryophyllus maximus ruber.* C. B. P. & I. R. H. *Tunica*  
*Quorumdam.* *Angl.* Clove July-Flowers. *Ital.* Garofano or-  
*dinario.* *Allem.* Naegel-Blumen.

On cultive cette plante dans tous les jardins. On employe en Médecine ses fleurs, & on préfère ordinairement celles qui sont rouges. Ces fleurs placées au haut des tiges sont composées de plusieurs pétales dont la couleur varie, légèrement dentelés à leur bord & finissant en une espèce de queue ou d'onglet fort allongé, & d'une couleur blanche. L'odeur de ces fleurs connues de tout le monde est agréable, & tient un peu de celle du Clou de Girofle.

L'*Æillet* est mis au nombre des cordiaux & des diaphorétiques. On n'employe que la partie colorée du pétale, & on en sépare l'onglet allongé qui a peu d'odeur. On trouvera dans cette Pharmacopée un *syrop* fait avec les fleurs d'*Æillet*. Le Dispensaire de Paris prépare encore avec ces fleurs un *Vinaigre*, une *Conserve*, & tire une *Eau par distillation*. Il fait entrer les fleurs d'*Æillet* dans l'*Eau Prophylactique*.

**ŒUFS DE POULE.** *Ova Gallinacea.* *Angl.* Hens Eggs.  
*Ital.* Uova di Gallina. *Allem.* Eyer.

Toutes les parties de l'*Œuf* sont d'usage en Médecine; la *Coquille extérieure*, le *Blanc* & le *Jaune*. On sçait qu'il fournit un aliment très-sain & d'un très-grand usage.

Les *Coquilles d'œufs*, *Putamina ovorum*, sont regardées comme absorbantes & comme diurétiques; mais il paroît qu'on ne doit leur attribuer que la première de ces qualités, & que ce n'est qu'en absorbant les acides qui peuvent se trouver dans les premières voyes, qu'elles les rendent capables de passer dans les vaisseaux destinés à la sécrétion de l'urine. Elles contiennent un peu de matière gélatineuse. On les met en poudre, on les porphirise, & on les donne depuis gr. x. jusqu'à ʒj. Mais la Médecine a des absorbans

préférables à ce dernier; tels que le *Corail* & les *yeux d'Écrevisses*. Les *Coquilles d'œufs* entrent dans le remède de Mademoiselle Stephens pour la Pierre. On réduit aussi quelquefois les *Coquilles d'œufs en chaux*. Quelques Médecins préfèrent cette chaux à la chaux ordinaire comme plus active.

Le *Jaune d'œuf*, *Vitellum ovi*. Le *Jaune d'œuf* est digestif, anodin, adoucissant & propre à détendre. On l'employe fréquemment à l'intérieur & à l'extérieur. On le fait entrer dans les potions bechiques, dans les loochs & dans les lavemens adoucissans. On le mêle aux cataplasmes & aux onguens destinés à appaiser les douleurs des hémorrhoides & des autres parties trop tendues. On le fait entrer dans les digestifs ordinaires, dont on se sert pour adoucir les playes & les disposer à la suppuration. On doit prendre garde de n'employer que le *Jaune d'œuf* récent. Lorsqu'il est trop ancien, il devient rance, & tourne bientôt à la putréfaction. Il est plus capable alors d'irriter que d'appaiser les douleurs. Le Dispensaire de Paris fait entrer le *Jaune d'œuf* dans le *Looch d'œuf* & dans l'*Onguent hémorrhoidal*, & il tire par expression une huile des *Jaunes d'œuf durcis*.

Le *Blanc d'œuf*, *Album ovi*. Le *Blanc d'œuf* est une matière lymphatique qui contient beaucoup de phlegme uni à une très-petite portion d'huile, de sel & de terre. Le *Blanc d'œuf* est rafraîchissant & répercussif. On s'en sert extérieurement dans les collyres. On le fait entrer dans les défensifs qu'on applique sur certaines parties pour prévenir l'inflammation. On sçait que ces sortes de remèdes seroient fort dangereux, si l'inflammation étoit formée, & qu'ils ne peuvent convenir que dans les premiers momens, lorsque la congestion n'est pas encore faite, ils sont alors capables de l'empêcher par l'astriktion qu'ils causent dans les vaisseaux, & le ressort qu'ils leur communiquent. On se sert du *Blanc d'œuf* pour clarifier les fyrops. Il entre dans le *Coagulum d'Alun* de cette Pharmacopée. Le Dispensaire de Paris l'employe pour retirer l'*huile de Myrrhe* par défaillance & le fait entrer dans le *sucre d'Orge*, & la *pâte de Réglisse*.

OIGNON ORDINAIRE. *Cepa vulgaris floribus* & tu-

*nicis candidis vel purpurascensibus. C. B. P. & I. R. H. Angl.*  
 Onion. *Ital.* Cipolla. *Allem.* Zwibel.

La racine bulbeuse de cette plante qu'on cultive dans nos jardins est trop connue pour en faire la description. Elle est seule d'usage.

Les *Oignons* en général ont de l'âcreté ; ils fournissent du sel volatil dans la distillation ; ils passent pour diurétiques chauds : on coupe un *Oignon* par tranches qu'on fait infuser dans ℥viij. de vin blanc : on prend de cette infusion après l'avoir passée ; mais elle ne convient que lorsqu'il n'y a ni éretisme, ni inflammation. On employe plus fréquemment les *Oignons* à l'extérieur ; on les fait cuire sous la cendre, & on les réduit en cataplasme avec *le beurre ou la graisse* ; ils sont maturatifs.

OLIBAN. ENCENS MASLE. *Olibanum, Thus & Thus masculum.* officin. *Angl.* Male Frankincense. *Ital.* Incenso. *Allem.* Weyrauch.

*L'Oliban* est une résine qui contient cependant quelques parties gommeuses, mais en petite quantité. On le trouve en Larmes assez grosses, arrondies, formées de deux gouttes réunies ensemble, & quelquefois de plusieurs. Elles sont sèches, fragiles, d'une couleur jaune, légèrement blanchâtres extérieurement. L'odeur de *l'Oliban* est résineuse, assez douce ; elle devient forte & pénétrante lorsqu'on le brûle ; sa saveur est balsamique, & a un peu d'amertume avec une très-légère âcreté. On le distingue en *Encens mâle & Encens commun*. Ce dernier est la même substance que la première, mais plus impur, & on doit préférer pour l'usage de la Médecine *l'Oliban* en belles Larmes, sèches, dorées & transparentes. On nous apporte *l'Oliban* du Levant ; on croit qu'on en recueille principalement en Arabie & en Ethiopie, mais on ignore quel est l'arbre qui fournit cette substance.

*L'Oliban* n'a pas autant d'activité que la plupart des corps résineux : on le recommande comme légèrement discussif, & propre à adoucir les âcres : on l'employe en fumigation dans quelques maladies, telles que les rhumes, les catharres, le coryza, &c. mais ces fumigations demandent des précautions, & l'on doit toujours se souvenir que ces sortes  
 de

de substances, lorsqu'on les brûle, deviennent beaucoup plus irritantes qu'elles n'étoient dans leur état naturel, par la desunion de leurs principes, causée par la combustion, & par le changement que cette action apporte à ces mêmes principes. Extérieurement l'*Oliban* est vulnérable, consolidant & discutif. L'*Oliban* entre dans la poudre de *Succin* composée, dans la *Thériaque*, dans les *Emplâtres commune*, *confortative*, & *stomachique* de cette Pharmacopée. Il entre encore dans les *Pilules de Cynogloss* & de *Syrax*, dans les *Baumes de Fioraventi* & du *Commandeur*, dans l'*Onguent des Apôtres*, dans les *Emplâtres Divine*, de *Vigo*, *Diabotanum*, *Oxycroceum*, *Odontalgique*, &c. du Dispensaire de Paris. Le même Dispensaire en tire une huile par la distillation.

OLIVES. *Olivæ. officin. Angl. Olives. Ital. Olive. Alem. Idem.*

Les *Olives* sont les fruits d'un arbre qui croît dans les pays chauds, tels que l'Espagne, l'Italie, la Provence & le Languedoc. Cet arbre est connu sous le nom D'OLIVIER. *Olea Sativa. C. B. P.* Il y a plusieurs espèces d'*Olives* qui ne diffèrent entr'elles que par la grosseur & la différente saveur. On sçait que ce fruit est composé d'une pulpe charnue qui recouvre un noyau oblong & fort dur. Les *Olives* ont naturellement une saveur très-amère, acerbe, & fort désagréable. On met en usage différentes préparations pour leur faire perdre ce mauvais gout, & les rendre douces & agréables. La plus commune (a) est de les faire tremper dans une saumure composée de sel marin, & de substances aromatiques, telles que le Fenouil, l'Anis, le Thim, &c. ; on y mêle aussi des épices ; on les lave ensuite dans l'eau fraîche, & on les remet dans une saumure chargée de quelques épices. Dans quelques pays pour les adoucir davantage, on substitue à la saumure dont je viens de parler, une lessive assez

(a) Voyez le *Traité des Arbres & Arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, par M. du Hamel de l'Académie des Sciences, tom. 2. p. 59. & suiv. On trouve dans cette

excellent Ouvrage une histoire complète de la culture & des usages des *Olives*, avec les figures du Pressoir & des instrumens destinés à en retirer l'huile.

semblable à celle de la *Pierre à cautère*, & composée de cendres de bois neuf & de chaux vive. On lave ensuite dans l'eau commune les *Olives* qui ont trempé dans cette lessive caustique. On a soin de ne les y pas laisser trop longtemps. Les *Olives* ne sont d'usage en Médecine que par l'huile qu'on en retire. C'est ordinairement vers la fin d'Octobre (a) ou au commencement de Novembre que les *Olives* commencent à être en maturité. On les cueille & on les porte au moulin qui doit les écraser. On place les *Olives* sur une meule posée de champ (b), & qui tourne dans une auge autour d'un axe. Par l'action de la meule, les *Olives* & leurs noyaux sont réduits en pâte. On remplit de cette pâte de grands sacs formés avec des fils de jonc. On met ces sacs dans un pressoir, & par le moyen de plusieurs vis, on fait sortir une première huile, nommée *Huile Vierge*; c'est la plus pure & la meilleure. Lorsqu'on s'aperçoit que par la pression la plus forte, les sacs ne rendent plus rien, on les retire de dessous les vis, on remue la pâte avec la main, & on l'arrose avec de l'eau bouillante. On remet alors les sacs sous la presse, & on en fait sortir encore beaucoup d'huile qui est mêlée avec l'eau dont on s'est servi. Cette huile vient peu à peu nager à la surface, & on la sépare de l'eau avec une cuillier. Cette seconde huile est moins bonne & moins pure que la première. On la mêle souvent avec l'huile vierge, après l'avoir laissé bien dépuré de l'eau & de la lie qu'elle contient toujours.

Les huiles grasses parmi lesquelles est l'huile d'olive n'ont point ou presque point d'odeur, & n'ont qu'une saveur douce qui laisse quelquefois une très-légère amertume. Ces huiles sont composées du principe inflammable uni à un peu d'acide, à du phlegme, & à une certaine quantité de mucilage (c) ou à une certaine substance terreo-muqueuse, ainsi que la nomme M. Cartheuser (d). Il paroît que c'est cette dernière

(a) Voyez, *ibid.*

(b) *Ibid.* p. 70.

(c) Voyez le Mémoire de M. Geoffroy sur les moyens de donner aux huiles grasses quelques-uns des

caractères des huiles essentielles. Mémoires de l'Acad. 1741.

(d) *Fundam. Mat. Med.* tom. 2. Cap. De unguinoso-oleolis & pinguibus.



Substance qui leur donne l'espèce de mucofité grasse qui constitue une de leurs différences d'avec les huiles essentielles. L'acide peu développé des premières forme encore une autre différence de ces huiles d'avec les essentielles, & les empêche de se dissoudre dans l'Esprit de vin ainsi que les dernières (a). On peut par la distillation, & par quelques autres moyens, donner aux huiles grasses plusieurs caractères des huiles essentielles.

L'huile d'Olive, ainsi que les autres huiles grasses, est lubrifiante, adoucissante, propre à détendre & à ramollir les parties trop tendues, à envelopper les âcres; elle doit être regardée par cette raison comme calmante, & antispasmodique dans plusieurs circonstances; mais cette huile cesse d'avoir ces vertus dès qu'elle est trop ancienne. Elle devient rance, âcre, & est plus capable dans cet état, de causer des accidens que de les soulager. On doit donc avoir une grande attention sur la qualité des huiles qu'on employe. On fait un très-grand usage de l'huile d'Olives intérieurement, & à l'extérieur. On préfère cependant l'huile récente d'Amandes pour l'intérieur, parce qu'elle est encore plus adoucissante. On peut cependant au défaut de celle-ci, employer l'huile d'Olives dans les coliques, & dans les cas de poison, dans lesquelles on a besoin d'un secours pressant. Cette huile donnée en certaine quantité avec de l'eau tiède fournit un vomitif léger, utile dans plusieurs circonstances. On fait entrer l'huile d'Olives dans les lavemens calmans & émolliens depuis ℥j. jusqu'à ℥iij. Souvent dans les grandes constipations un lavement d'huile seule, remédie à cet accident.

L'huile d'Olives est encore plus employée à l'extérieur qu'à l'intérieur. On sçait que les applications de matières grasses & huileuses demandent quelques précautions, & qu'on ne doit pas les employer dans la plupart des affections érysipélateuses dans lesquelles la matière transpirable arrêtée par les substances grasses pourroit causer beaucoup d'accidens. L'huile d'Olives entre dans les huiles composées

(a) Voyez le Mémoire de M. |rente solubilité des huiles dans l'Es-  
Macquer, sur la cause de la diff. |prit de vin, Mém. de l'Acad. 1745.

d'*Hypericum*, de *Mucilages*, de *Sureau*; dans l'*Huile verte* & dans l'*Emplâtre de Minium*, l'*Onguent blanc*, l'*Onguent Bafilicum*, l'*Onguent Tripharmaque*; celui de *Saturne*, le *Liniment blanc*, le *Liniment Tripharmaque* & le *Liniment volatil*, le *Cérat blanc* & le *Cérat épuloïque* de cette Pharmacopée. Elle entre encore dans toutes les huiles composées, & dans une grande quantité de *Baumes*, d'*Onguents* & d'*Emplâtres* du Dispensaire de Paris.

OPIUM. Voyez PAVOT.

OPOPANAX. *Opopanax* & *Opopanax officin.* *Angl.* Opopanax. *Ital.* Opopanago. *Allem.* Panar-Gummi.

L'*Opopanax* est une Gomme-résine, en larmes de différentes grosseurs, d'une consistance un peu grasse quoique friable. Il est roussâtre extérieurement & blanchâtre intérieurement. Son odeur est forte & désagréable, sa saveur est amère, âcre & excite des nausées. En vieillissant il devient d'un rouge assez foncé, & perd beaucoup de son odeur.

L'*Opopanax* paroît contenir une beaucoup plus grande quantité de gomme que de résine. Il convient assez avec le *Galbanum* pour les vertus. On l'emploie à l'intérieur depuis gr. x. jusqu'à ʒß. Il est aussi en usage à l'extérieur comme discutif & fondant. L'*Opopanax* entre dans la *Thériaque*, le *Mithridatè*, la *Poudre de Myrrhe composée*, & dans les *Pilules Gommeuses* de cette Pharmacopée. Il entre encore dans l'*Electuaire de Bayes de Laurier*, la *Thériaque céleste*, les *Pilules Hystériques*, l'*Onguent des Apôtres*, les *Emplâtres Diabotanium*, *Divine*, de *Mucilage*, &c. du Dispensaire de Paris.

ORANGE. *Aranzia malus.* *Angl.* Orange. *Ital.* Aranzio. *Allem.* Pomerantsen.

Il y a plusieurs espèces d'*Oranges*: on fait usage en Médecine de l'*Orange aigre & amère*, & de l'*Orange douce*: on emploie aussi les fleurs de cet arbre.

ORANGE AIGRE. *Malus Aurantia major.* C. B. P. *Aurantium acri medullâ vulgare.* Ferr. Hesp.

Les fleurs de l'*Oranger* sont composées de cinq pétales blancs, épais, d'une odeur très-suave. On trouve au milieu un pistil verd accompagné d'étamines dont les sommets

Sont jaunes. Le fruit est rond. Il est recouvert d'une écorce épaisse, de couleur jaune, plus ou moins pâle, raboteuse. On trouve au-dessous une substance molle, blanchâtre, qui renferme des vésicules remplies d'un suc acide, un peu amer.

ORANGE DOUCE. *Aurantium dulci medullâ vulgare.*  
Ferr. Hesp.

Cette espèce diffère peu de la précédente. Son écorce est ordinairement moins épaisse & moins ferrée, & d'une couleur dorée. Le suc renfermé dans ses vésicules est acidule, vineux & très-agréable. On sçait que l'Oranger croît dans les pays chauds.

On se sert en Médecine de l'écorce jaune extérieure & du suc de l'Orange. Ce suc est rafraîchissant, propre à apaiser la soif, à détendre, il fait couler les urines, surtout le suc de l'Orange aigre. Le suc de cette dernière est utile dans les affections scorbutiques. On fait avec le suc de l'Orange douce, mêlé avec du sucre & coupé avec de l'eau, une boisson connue sous le nom d'Orangeade. Cette boisson est d'usage dans les maladies dans lesquelles il y a beaucoup de chaleur. On la substitue quelquefois à la Limonade, elle est moins vive & moins acide que cette dernière, qui cependant est plus convenable dans plusieurs circonstances. L'Écorce d'Orange est remplie d'une grande quantité de vésicules qui renferment de l'huile essentielle. Cette écorce est un très-bon amer aromatique, convenable dans les maladies qui dépendent de l'atonie des viscères destinés à la digestion. On en prépare une Conserve & un Syrop, dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée. La même Pharmacopée tire de l'Écorce d'Orange une Eau simple & une Eau spiritueuse, & la fait entrer dans l'Eau de Raifort composée, dans l'infusion amère simple, dans l'infusion amère purgative, & dans la Teinture amère. Elle fait entrer le suc de l'Orange aigre parmi les sucs antiscorbutiques. Le Dispensaire de Paris retire une Eau distillée des fleurs, & fait entrer l'Écorce d'Orange dans la Teinture stomachique amère, dans l'Esprit volatil, aromatique huileux, dans l'Eau théria-

*cale, l'Essence carminative de Wedelius, &c. & le suc de l'Orange amère dans le Syrop antiscorbutique.*

ORGE. *Hordeum distichum.* J. B. *Angl.* Common, *Barley.* *Ital.* Orzo. *Allem.* Gerste.

Ce Grain farineux est long de deux ou trois lignes, pointu des deux côtés, renflé dans son milieu, son écorce est d'un jaune très-pâle.

L'*Orge* peut suppléer au Froment, & on en fait du pain dans quelques pays, & dans des tems de disette; mais l'*Orge* est beaucoup moins nourrissante que le *Froment*. On sçait qu'un des usages les plus communs de l'*Orge*, est d'en composer une boisson fermentée, connue sous le nom de *Bierre*. A l'aide d'une chaleur douce, on fait germer ce grain, on enlève par une légère torrèfaction le germe que la chaleur a fait pousser: ce grain germé porte alors le nom de *Malt*. On réduit le *Malt* en farine, & par le moyen de la levure, on procure à la décoction de cette farine un mouvement de fermentation spiritueuse qui met cette liqueur au nombre de celles nommées vineuses, & dont on retire un esprit ardent par la distillation. On joint à la décoction du *Malt* des substances propres à la conserver, & à prévenir un nouveau mouvement intestin qui produiroit une fermentation acéteuse, & ensuite putride. Ces substances sont choisies parmi les amers; celle qu'on employe le plus ordinairement est le *Houblon*, ou plutôt les fleurs de cette plante. La *Bierre* fournit une boisson nourrissante, mais sujette à exciter des vents & à produire les effets que les liqueurs dont le mouvement de fermentation n'est pas entierement fini, causent ordinairement.

L'*Orge* est fort employée en Médecine. La décoction de sa partie farineuse fournit une boisson légèrement nourrissante, propre à adoucir & à rafraîchir. On sçait que les Anciens & surtout Hypocrate en faisoit un grand usage dans les maladies aiguës: c'étoit même le seul aliment qu'ils permettoient à leurs malades dans ces maladies. On ne connoissoit pas encore dans le tems de ces premiers Maîtres de l'art, les bouillons de viande dont l'usage est devenu si fré-

quent dans la suite. On employe encore très-fréquemment l'*Orge* dans les tisannes : on a soin de faire bouillir ce grain jusqu'à ce qu'il soit crevé, & que l'eau ait pû pénétrer dans sa substance intérieure, seule chargée de la partie nutritive & mucilagineuse, utile & propre à remplir les vues qu'on se propose. L'écorce extérieure est astringente, ainsi que les écorces de ce genre. J'aurai occasion d'en parler dans les Formules des Décoctions & des Tisannes. C'est pour se débarrasser de cette matiere astringente qu'on enleve quelquefois l'écorce extérieure de l'*Orge* par le moyen d'une meule après avoir fait macerer ce grain dans l'eau. On nomme l'*Orge* préparée.

**ORGE MONDÉE.** *Hordeum mundatum.* On réduit encore l'*Orge mondée* en grains ronds très-blancs, & de la grosseur des grains de Millet. L'*Orge* préparée de cette maniere nous vient d'Allemagne & de Flandre, & ressemble par sa figure & sa blancheur à une Perle. C'est par cette raison qu'on lui a donné le nom D'ORGE PERLÉE. *Hordeum Perlatum* officin. *Angl.* Pearl Barley. *Ital.* Orzo Perlato. *Allem.* Perlen Gerste.

L'*Orge* est résolutive à l'extérieur, & on la fait entrer dans les cataplasmes de ce genre. Ce grain entre dans la *décoction pectorale* de cette Pharmacopée. Celle de Paris en prépare un *syrop* connu sous le nom de *syrop d'Orgeat*. Elle le fait entrer encore dans la *Tisane commune*, l'*Electuaire lenitif*, &c. & l'*Orge mondée* dans le *syrop de Tortues*, &c.

**ORIGAN COMMUN. MARJOLAINE SAUVAGE**  
ou **BATARDE.** *Origanum sylvestre, cunila bubula Plinii.*  
*C. B. P. & I. R. H. Origanum vulgare spontaneum. J. B.*  
*Agrioriganum, sive Onitis major. Lob. Icon. Angl. Wild*  
*Marjoram. Ital. Origano. Allem. Gemeiner Wohlgemuth,*  
*Dosten, Fravendosten.*

Cette plante croît aux environs de Paris dans les endroits secs. On employe ordinairement les feuilles de l'*Origan*, & quelquefois les fleurs. Les premières sont opposées, velues & assez semblables à celles du Calamant. Leur odeur est pénétrante & aromatique, ainsi que leur saveur qui a en même-tems de l'âcreté. Les fleurs naissent au haut des tiges

où elles forment des bouquets. Elles sont labiées & de couleur de chair. Cette plante est dans la classe des aromatiques. On l'employe en infusion théiforme, ou on donne la poudre de ses feuilles séchées. On en retire une huile essentielle dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée. Celle de Paris fait entrer les feuilles d'*Origan* dans l'*Orviétan*, la *Décoction aromatique destinée aux fomentations*, l'*Eau vulnéraire*, le *Syrop de Stæchas composé*, &c. Elle fait entrer les feuilles & les fleurs dans le *Syrop d'Armoise composé* & l'*Electuaire de Bayes de Laurier*,

## S U P P L E M E N T

A la lettre O.

**O**CIMUM. BASILICA GRANDES FEUILLES. *Ocimum vulgariius*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Basil. *Ital.* Basilico. *Allem.* Basi'gen, Basilienkraut.

On employe les feuilles & les fleurs de cette plante qu'on cultive dans les jardins. Les premières naissent opposées. Elles sont arrondies & finissent en pointe, lisses, d'une odeur aromatique & assez agréable, mais très-forte, d'une saveur âcre avec de l'amertume. Ses fleurs sont labiées, d'une couleur blanche tirant sur le purpurin. L'*Ocimum* est mis parmi les céphaliques & les cordiaux. On le fait entrer dans les Poudres sternutatoires. Le Dispensaire de Paris employe les feuilles de cette plante dans l'*Eau hystérique*, l'*Eau vulnéraire*, l'*Eau de Menthe composée*, & l'*Espru carminatif de Sylvius*, & les feuilles & les fleurs dans le *syrop d'Armoise composé*, & dans l'*Onguent Martiatum*. Enfin il fait entrer ses semences qui sont oblongues, menues & noirâtres, dans la *Poudre Diarrhodon*, &c.

**OR.** *Aurum*, *Sol.* Chymic. *Angl.* Gold. *Ital.* Oro. *Allem.* Gold,

L'*Or* est le plus pèsant, le plus ductile & le plus précieux des métaux. Il entre en fusion un peu plus aisément que le cuivre,

cuivre, & auffi-tôt après qu'il a rougi. Il est fixe & réfiste à la violence du feu. Le Miroir ardent le met promptement en fusion, & il paroît par les expériences de M. Homberg, qu'on peut par ce moyen le réduire en verre. La couleur de l'Or est d'un jaune plus ou moins pâle. Le seul diffolvant acide de ce métal, est l'Eau régale. La grande ductilité de l'Or est cause qu'on peut réduire ce métal en lames très-minces. On fçait qu'on peut avec un grain d'Or former un fil de 500 aunes de long. On distingue ordinairement l'Or en *Or naturel* & *Or fondu*. L'*Or naturel* est celui qu'on retire pur de plusieurs sables de riviere: il est ordinairement sous la forme de petites paillettes ou de petits grains (a). L'*Or fondu* est celui qu'on retire par art des mines qui le contiennent. On trouve des mines d'Or en Noverge, en Guinée, &c. Les plus fameuses & les plus riches sont celles du Perou & du Mexique. On purifie l'Or en le séparant des métaux qui sont mêlés avec lui. On se sert de différens procédés pour y parvenir, soit en fondant l'Or avec l'Antimoine, soit en se servant du Plomb, par le moyen de la Coupelle, soit enfin en employant l'Eau forte. Cette dernière opération est nommée *Départ* ou *Inquart* (b).

L'Or paroît ne devoir être d'aucun usage dans la Médecine. Malgré les éloges, pompeux qu'en ont fait les Arabes, & les Empyriques qui les ont suivis. Ce métal dont on ne connoît qu'imparfaitement les principes, qu'on ne fait même que soupçonner, paroît incapable de produire les effets qu'on a voulu lui attribuer. Ceux qu'on a observés quelquefois après l'usage des préparations dans lesquelles on avoit fait entrer l'Or, sont dûs plutôt aux Menstrues dont on s'est servi pour diffoudre ce métal, & aux autres substances que l'on y avoit jointes, qu'à l'Or même. On fait entrer les feuilles d'Or dans quelques préparations, telles que la *Confection d'Hya-*

(a) Voyez le Mémoire de M. Réaumur, sur les Rivieres & les Ruiffeaux qui roulent des paillettes d'or. Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1718.

(b) Voyez la description de ces

différens procédés dans les *Elements de Chymie Pratique* de M. Macquer, tom. 1. dans le *Cours de Chymie de l'Emery*, in 4°. nouv. édit. & dans les Ouvrages des Métallurgistes.

*cinte & celle d'Alkermès.* Mais on peut sans scrupule les retrancher de ces compositions dans lesquelles elles sont inutiles. Leur véritable usage est de servir d'enveloppe aux Pilules, pour les rendre plus agréables à la vue. Le Dispensaire de Paris employe l'Or dans l'Or fulminant, & dans la Teinture qui porte son nom, & à laquelle on a aussi donné celui d'Or potable.

**OZEILLE ORDINAIRE, LONGUE** ou LAVINETTE. *Acetosa Pratensis.* C. B. P. & I. R. H. *Oxalis vulgaris folio longo.* J. B. *Angl.* Sorrel. *Ital.* Acetosa. *Allem.* Saverampffer.

Cette plante est commune dans les prés, & on la cultive dans les jardins. On employe ses feuilles & sa racine. Cette dernière est longue, fibreuse, jaunâtre, & d'une saveur amère. Ses feuilles sont pleines de suc, pointues & à oreilles du côté de la queue. Leur couleur est d'un verd foncé, & leur saveur acide. La racine d'Ozeille est apéritive & diurétique. Elle entre dans la décoction apéritive, & la décoction rouge du Dispensaire de Paris. Les feuilles d'Ozeille contiennent un suc acide, dont on obtient un sel essentiel acide assez semblable au sel acide du Tartre. J'en donnerai le procédé. Les feuilles d'Ozeille sont résolatives, maturatives, & propres à procurer la suppuration ou la résolution, suivant la nature de l'humeur qui forme la tumeur qu'on veut dissiper. On les fait cuire sous la cendre ou avec du saindoux, & on en forme des cataplasmes. On substitue à l'espèce d'Ozeille dont je viens de parler, l'Ozeille qu'on cultive plus ordinairement dans les jardins, nommée

**OZEILLE RONDE** ou OZEILLE FRANCHE. *Acetosa, rotundi folia hortensis.* C. B. P. & I. R. H. *Oxalis folio rotundiore repens.* J. B.

## P

**PARIETAIRE. CASSEPIERRE** ou PERCE MURAILLE. *Parietaria officinarum & dioscoridis.* C. B. P. & I. R. H. *Helxine.* Matth. *Viriola.* Lob. *Angl.* Pellitory of the



Wall. *Ital.* Parietaria. *Allem.* Nachtkraut, St Peterskraut, Nachtkraut.

La *Pariétaire* est très-commune; on la trouve ordinairement le long des vieux murs. On employe ses feuilles; elles sont alternes, oblongues & pointues, légèrement velues, d'un verd obscur.

La *Pariétaire* contient du Nitre, surtout lorsqu'elle est venue auprès des vieux murs. On la met ordinairement au nombre des Plantes émoullientes; mais elle ne paroît pas devoir être rangée dans cette classe. Elle est apéritive & diurétique, & fort utile dans les coliques néphrétiques, & autres affections de ce genre dans lesquelles le Nitre convient souvent. On s'en fert en décoction: on en tire aussi une eau distillée, mais qui est absolument sans vertu. (*Voyez ce que j'ai dit sur les Eaux distillées inodores dans l'Exposition du Comité, page lxxiiij. not. (a).*) La *Pariétaire* entre dans la décoction ordinaire pour les lavemens, & dans le syrop d'*Althæa de Fernel* du Dispensaire de Paris.

PAVOT BLANC. *Papaver hortense semine albo, Sativum Dioscoridi, Album Plinio. C. B. P. & I. R. H. Papaver album. officin. Angl.* White Poppy. *Ital.* Papavero Bianco. *Allem.* Weisser Mag-Mohn.

Le *Pavot Blanc* pousse une tige ronde sur laquelle naissent des feuilles assez semblables à celles de la Laitue, découpées, & de couleur de verd de mer. Cette tige & ces feuilles sont remplies d'un suc laiteux & amer. Aux fleurs, qui sont en Rose & composées de pétales ordinairement blancs, succède un fruit de la grosseur & presque de la forme d'un œuf. Ce fruit nommé communément *Tête*, est épais & membraneux; il est partagé intérieurement par plusieurs cloisons, entre lesquelles on trouve une grande quantité de petites graines arrondies, & blanches. Ce fruit est recouvert supérieurement par une espèce de chapeau rond & étoilé. Les *Têtes de Pavot* fraîches renferment une très-grande quantité de suc laiteux & épais. Ce suc de blanc & laiteux qu'il est d'abord, devient bientôt d'une couleur jaune brune; & cette couleur devient de plus en plus foncée, à mesure que le suc se condense & se durcit. On cultive cette plante

en Egypte, en Perse, & dans différens endroits du Levant: on la cultive aussi en France & dans plusieurs endroits de l'Europe. On sçait que c'est des *Têtes du Pavot Blanc* du Levant qu'on retire par incision ou par expression ce suc Gomme-résineux connu sous le nom d'*Opium*.

OPIUM. *Opium Thebaicum Meconium.* officin. *Angl.* Opium. *Ital.* Opio. *Allem.* Aufgetrockneter Mohn-Safft.

On nous apporte l'*Opium* en gâteaux ordinairement arrondis & aplatis, d'une substance compacte, pliante & s'amollissant un peu sous les doigts. Sa couleur est d'un rouge brun tirant sur le noir; son odeur est fétide, porte à la tête, cause l'assoupissement & excite des nausées; sa saveur est âcre, amère & chaude: on le trouve enveloppé dans des feuilles qui paroissent être des feuilles de *Pavot*. On doit rejeter celui qui est trop sec, qui paroît brûlé, ou qui est mêlé de terre & d'ordures. Souvent aussi l'*Opium* est falsifié avec des Gommés, des suc épais de différentes plantes, & même du suif. Un sçavant Artiste m'a dit qu'il avoit trouvé dans des gâteaux d'*Opium* plusieurs morceaux d'une gomme jaunâtre, ressemblante un peu à la Gomme arabique. Ces morceaux gommeux étoient très-distincts de la substance de l'*Opium*, & n'étoient point mêlés avec elle. La plupart des Auteurs recommandent l'*Opium* de Thebes comme le meilleur; mais il ne paroît pas que cet *Opium* mérite aucune préférence. On n'est pas encore bien certain si tout l'*Opium* qu'on nous envoie se tire par incision des têtes du *Pavot Blanc*, ou par expression de ces mêmes têtes, & des feuilles & des tiges de cette plante. Quelques Auteurs ont même prétendu que les gâteaux d'*Opium* qu'on nous apporte, n'étoient que l'Extrait de cette même plante. C'est cet Extrait auquel les Anciens avoient donné le nom de *Meconium*. Mais il paroît par le témoignage de Kempfer & de Belon, que c'est principalement par l'incision du *Pavot Blanc* que l'on retire l'*Opium*. Le Docteur Alston dans une très-bonne Dissertation qu'il a donné sur l'*Opium* (a) examine ces dif-

(a) *Essais & observations de Médecine de la Société Royale d'Edimbourg*, tom. 5. page 130. & suivantes.

férentes opinions: il rapporte plusieurs expériences qu'il a faites, & finit par croire que l'*Opium* est dû à l'incision faite aux têtes du *Pavor*.

L'*Opium* paroît composé principalement de parties gommeuses, & de parties résineuses. Ces deux parties sont unies très-intimement l'une à l'autre, peut-être par quelques molécules salines qui favorisent leur mixtion. On sçait en effet qu'on peut dissoudre l'*Opium* dans l'eau en très-grande partie, & qu'il est assez difficile d'avoir la partie résineuse pure de cette substance par le moyen de l'Esprit de vin. Neuman (a) après des expériences très-exactes sur la quantité de gomme & celle de résine que contient l'*Opium*, a trouvé que la seconde étoit en plus grande quantité que la première. L'*Opium* contient encore des parties purement terreuses & féculentes sur lesquelles les menstrues n'ont point d'action: mais outre ces différens principes dont est composé l'*Opium*, plusieurs Auteurs célèbres admettent un principe narcotique mobile, doué d'une grande expansibilité, & très-distinct des substances gommeuses & résineuses qui concourent principalement à former l'*Opium*. Les effets assez subits que produit cette substance semblent confirmer ce sentiment. On sçait en effet que l'*Opium* appaise souvent de grandes douleurs avant qu'il ait pû communiquer son action sur d'autres parties que sur l'estomac. Dans un grand nombre d'expériences faites sur des animaux, on a apperçu tous les symptômes que produit ordinairement l'*Opium*, & à l'ouverture de ces animaux on a trouvé l'*Opium* presque entier dans leur estomac; cette substance commençoit seulement à s'y dissoudre. On a trouvé en même-tems leur estomac gonflé, avec quelque légère apparence d'inflammation, & les vaisseaux du cerveau très-distendus, & remplis de grumeaux de sang (b). Ces Phénomènes joints à ceux qu'on observe après l'usage de l'*Opium*, tels que l'espèce de gayeté dans ceux qui en font un usage modéré en santé, l'ivresse lorsque la dose est plus forte, enfin l'assoupissement, les tremblemens, les

(a) Cartheuser *Fundam. Mat. Medic.* tom. 1. *De vaporosis inebriantibus & narcoticis.*

(b) Richard Mead, *Tentamen de Opio.*

convulsions, &c. ont fait penser avec assez de raison à l'illustre Docteur Mead (a), que l'action de l'*Opium* étoit fort analogue, & même semblable à celle des liqueurs spiritueuses capables d'enivrer, telles que vin, la bière, &c. Cette opinion paroît supposer un principe volatil, comme je l'ai déjà annoncé, principe capable de produire en très-peu de tems des effets que les parties gommeuses & résineuses dont l'*Opium* est composé, ne pourroient causer, ou du moins qu'elles ne produiroient qu'au bout d'un certain tems. On sçait par les expériences de Neuman & de Buchner (b), que pendant la coction de l'*Opium* avec l'eau, on voit s'élever une matiere onctueuse & grasse de la consistance d'un Baume: cette substance est si volatile qu'elle s'évapore en très-peu de tems, & qu'on a beaucoup de peine à la ramasser. Elle ne se mêle point avec l'eau. Quelques grains de cette substance donnés à un chien, qui peu de tems auparavant avoit avalé ʒj. d'*Opium* en substance sans accident considérable, lui causerent la mort en très-peu de minutes. M. Cartheuser (c) réfléchissant sur les effets de l'*Opium* & sur ceux de cette substance onctueuse dont je viens de parler, pense que le véritable principe narcotique de l'*Opium*, & peut-être des autres substances du même genre, est ou le phlogistique, ou du moins une matiere oleoso-phlogistique très-mobile, & susceptible d'une très-grande expansion. Les effets de certaines substances qu'on sçait devoir être attribués à une matiere phlogistique, ou du moins qui en contient beaucoup, servent à appuyer le sentiment de M. Cartheuser. Tels sont ceux de la vapeur du charbon (d), de

(a) *Ibid.*

(b) Cartheuser *Fundam. Mater. Medic.* tom. 1. Voyez aussi *Meditationes de viribus Hypnoticorum à minerali regno haud alienis*, à Dom. Joan. Christ. Jacobi D. M. *nova acta Medica*, tom. 1.

(c) *Loco citato.*

(d) Plusieurs Auteurs anciens ont reconnu cette partie virulente & mobile de l'*Opium*, que quel-

ques uns ont nommés *Soufre narcotique*. Plusieurs de ces Auteurs frappés des effets de ce principe, l'ont aussi comparé à la vapeur qui s'éleve des charbons, & qu'ils nomment improprement *Soufrée*, & à celle qui sort du *Moût* en fermentation du *Safran*, &c. Voyez *Joseph. Quercetani Pharmacopœa Dogmaticorum restituta*. Genevæ 1620. pag. 520. & 521.

celle qui s'éleve pendant la fermentation du moût du vin, &c. ces vapeurs causent l'ivresse, l'engourdissement, & souvent la mort. M. Cartheuser ajoute encore l'expérience suivante, propre à confirmer l'analogie qu'il trouve entre les effets de la partie mobile de l'*Opium*, & ceux du phlogistique. Si on calcine à un feu très-doux un *foye de soufre* mis en poudre & préparé avec une partie de *soufre* & deux parties de *sel de Tartre*, il s'en éleve des vapeurs d'un jaune vert, très-seches & inflammables. On n'éprouve en respirant ces vapeurs aucune âcreté; mais elles causent une certaine ivresse semblable à celle que produisent les narcotiques. Telles sont les preuves que rapporte M. Cartheuser, & qui lui font croire avec beaucoup de raison que c'est au phlogistique que sont dûs la plupart des phénomènes qui suivent l'usage des narcotiques, & en particulier de l'*Opium*. Cette idée ingénieuse mérite l'attention des Artistes, & demande à être suivie par les Praticiens observateurs.

L'*Opium* est d'un usage très-étendu en Médecine : mais ce remède demande beaucoup de prudence dans son administration. Malgré les éloges que lui ont donnés & que lui donnent encore plusieurs Médecins même illustres, on doit être fort réservé sur son usage. L'*Opium* & ses différentes préparations procurent le sommeil, calment les douleurs, favorisent souvent une transpiration utile dans plusieurs maladies, arrêtent ou modèrent les évacuations trop abondantes, mais on sçait en même-tems que le calme procuré par l'*Opium*, n'est ordinairement que momentané, que ce calme est souvent trompeur, que l'*Opium* en supprimant la plupart des évacuations, (excepté celles qui se font par les pores de la peau) diminue à la vérité quelques accidens de la maladie, mais en augmente souvent la cause. C'est ce qu'on remarque sur-tout dans les maladies aiguës, lorsqu'on ne se laisse pas emporter à l'entousiasme. D'ailleurs tout le monde fait qu'il y a des sujets dans lesquels l'*Opium* ou ses préparations bien loin de porter le calme qu'on désire, ne font au contraire qu'exciter souvent plus d'agitation. On augmente alors la dose d'*Opium*, mais on ne fait souvent qu'exciter un plus grand trouble. Ceux dans lesquels

l'*Opium* exerce sa vertu calmante, (& c'est à la vérité le plus grand nombre) sont bientôt réduits à ne pouvoir plus s'en passer, se trouvent enfin obligés d'avoir recours à des doses énormes d'*Opium*, & finissent par éprouver les stupeurs, les tremblemens & l'espece d'ivresse continuelle qui suivent l'usage immodéré de cette drogue. On remarque la plupart de ces accidens parmi les Dervis, qui de tous les Turcs, sont ceux qui font le plus d'usage de l'*Opium*. Ces espèces de Religieux, au rapport de M. de Tournefort (a), s'accoutument peu-à-peu à l'*Opium*, & en prennent des onces tout à la fois. L'*Opium* leur procure d'abord une gayeté semblable à celle que produit le vin pris modérément, mais peu de tems après ils tombent dans un assoupissement qui leur ôte l'usage des bras & des jambes pendant un tems assez considérable. Si on examine donc avec attention les effets de l'*Opium*, on sera convaincu que ce remède très-bon en lui-même, seul convenable même dans quelques circonstances, demande une très-grande circonspection dans son usage, & que souvent il ne sert qu'à consoler & amuser les malades, & à tromper le Médecin. Il ne m'est pas possible d'entrer dans le détail des circonstances dans lesquelles l'*Opium* convient. Elles demanderoient un traité complet, & il seroit encore assez difficile de donner tous les détails nécessaires sur son administration. Il n'est guères plus facile de déterminer sa dose. On fait qu'on doit commencer par la plus petite telle que gr. β. & aller jusques à gr. j. ij. iij. & au-delà dans certains cas & pour certains sujets. Je ne parle point ici des substances qu'on a cru propres à corriger l'*Opium*. J'aurai occasion d'en parler dans les formules. En général les prétendues corrections imaginées par les Anciens sont reconnues pour la plupart peu utiles. L'idée dans laquelle on a été pendant longtems que l'*Opium* étoit froid, idée renouvelée même de nos jours (b) avoit fait chercher les moyens de diminuer cette mauvaise qualité, capable à ce qu'on croyoit d'empêcher les effets

(a) *Voyage du Levant*, tom. 2. ||  
pag. 114. & 115.

(b) Voyez la *Dissertation du*  
*Docteur Alston* déjà citée.

dangereux

dangereux de l'*Opium*. Mais sans entrer dans cette question, ni examiner si l'*Opium* dissout le sang ainsi que quelques expériences faites sur les animaux, ou sur le sang tiré des veines, semblent le prouver; il faut convenir que l'observation nous apprend que quelques substances sont capables de remédier aux accidens causés par l'*Opium*, tels sont les acides, sur-tout les acides végétaux. Je ne parle point des remèdes généraux, tels que la saignée, l'émétique, &c. qu'on employe pour remédier aux effets funestes de l'*Opium* pris en trop grande dose, effets qui sont analogues aux affections comateuses & à l'apoplexie, &c.

L'*Opium* entre dans la *Thériaque*, le *Mithridate*, l'*Elixir Parégorique*, la *Poudre de Bol composée avec Opium*, la *Poudre de Succin composée*, les *Pilules Savoneuses*, les *Pilules de Styrax*, la *Confection Pauline* & le *Philonium* de cette Pharmacopée qui en prépare encore un *Extrait*, Il entre encore dans le *Laudanum liquide de Sydenham*, dans l'*Eau Hystérique*, dans le *Syrop de Karabé*, dans le *Baume Hystérique*, l'*Onguent Hémorrhoidal*, l'*Emplâtre Stomachique*, les *Pilules de Cynoglosse*, celles de *Starkey*, le *Diascordium*, la *Thériaque céleste*, du Dispensaire de Paris.

On employe très-fréquemment les *Têtes du Pavot blanc* qu'on cultive en Europe. On se sert aussi des feuilles & des semences de cette Plante. J'ai déjà dit que ce *Pavot* étoit le même que celui dont on tire l'*Opium*. Il n'en diffère que par le climat, qui rend celui du Levant plus énergique. On fait usage des *Têtes de Pavot* sechées, en décoction, pour calmer & procurer le sommeil. On prend une de ces têtes qu'on coupe par morceaux, & dont on rejette les semences. On la fait bouillir dans ℥xij. d'eau qu'on réduit à la moitié. On passe ensuite. On peut aussi se contenter d'une ébullition légère, ayant soin de laisser infuser long-tems dans l'eau bouillante. On prend, par exemple, une ou deux têtes de *Pavot blanc*, brisées par petits morceaux qu'on fait infuser & légèrement bouillir dans ℥vj. d'eau. Ce dernier procédé est peut-être à préférer; parce qu'une ébullition trop longue peut décomposer les principes de cette plante.

Les semences de *Pavot blanc* sont émulsives & adoucissantes. Quelques Auteurs les regardent comme légèrement narcotiques. Mais j'en ai mangé quelquefois un assez grande quantité sans éprouver aucun symptôme qui puisse faire croire qu'elles tiennent de la vertu narcotique des têtes & des autres parties de la Plante. J'ai observé la même chose sur différentes personnes qui en avoient mangé plus d'une demie once. On prépare avec les *Têtes du Pavot blanc* un *Syrop* connu sous le nom de *Syrop de Diacode*. On en trouvera le procédé dans cette Pharmacopée. On tire des semences de *Pavot* une huile par expression. Le Dispensaire de Paris emploie les *Têtes de Pavot blanc* dans les *Trochisques Béchiques noirs*, & dans l'*huile de Mandragore*, les semences de *Pavot blanc* dans l'*émulsion ordinaire*, dans le *Syrop de Tortues*, &c. & les feuilles de cette Plante dans le *Baume Tranquille*. Le même Dispensaire employe aussi les feuilles d'une autre espèce de *Pavot* nommée

**PAVOT NOIR.** *Papaver Hortense, nigro semine, sylvestre Dioscoridi, Nigrum Plinio.* C. B. P. & J. R. H.

Ce *Pavot* qu'on cultive ordinairement dans les Jardins à cause de la beauté de ses fleurs, a les feuilles larges, dentelées, & de couleur de verd de mer. Ses têtes sont beaucoup plus petites que celles du *Pavot blanc*. Ses semences sont noirâtres. Cette espèce de *Pavot* a une odeur fétide, assez semblable à celle du blanc. On en fait peu d'usage. Ses feuilles entrent dans l'*Onguent Populeum*, & le *Baume Tranquille*.

**PAVOT ROUGE. COQUELICOQ ou PONCEAU.** *Papaver erraticum majus, Rhœas Dioscoridi, Theophrasto, Plinio.* C. B. P. & J. R. H. *Angl.* Red. Poppy. *Ital.* Papavero erratico. *Allem.* Komrosen. Klapperrosen. Schnallenblumen.

On n'employe que les fleurs de cette Plante qui est très-commune dans les champs parmi les Bleds. Ces fleurs sont en rose composées de quatre pétales minces, assez larges & d'une couleur rouge. Elles ont une odeur foible & peu agréable : lorsque les fleurs sont seches, cette odeur disparaît.



Les fleurs de *Coquelicoq* passent pour être légèrement diaphoretiques & calmantes. On les prend en infusion théiforme, sur-tout lorsqu'elles sont fraîches. On en fait usage dans la toux & dans les rhumes. On en prépare un *Syrop* dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée. Celle de Paris les fait entrer dans la *Décoction Pectorale*, & en tire une *Eau* par la *distillation*.

PERLES. *Margaritæ. Perlæ officin. Angl. Pearls. Ital. Margarite. Allem. Perlen.*

Les *Perles* sont des corps solides, ronds ou presque ronds, d'une couleur ordinairement blanche, polis & luisans. On les trouve dans certaines espèces d'Huitres des Mers orientales : on en trouve aussi dans nos mers ; mais on estime davantage les *Perles orientales*. L'origine & la formation des *Perles* n'est pas encore bien connue. Il paroît cependant suivant les observations de plusieurs habiles Naturalistes que les *Perles* sont le produit d'une maladie de l'huître dans laquelle on les trouve. Les *Perles* sont composées d'un peu de substance gélatineuse, & d'une grande quantité de terre subtile alcaline (a). Les *Perles* fermentent avec les acides. ʒss. de *Perles* absorbent soixante gouttes d'Esprit de sel (b).

Les *Perles* sont absorbantes & propres à détruire les acides étrangers qui se trouvent dans les premières voyes. Les prétendus vertus cordiales que quelques anciens Médecins leur avoient attribuées, sont regardées à présent, & avec grande raison, comme une opinion ridicule, & qui convient à peine aux charlatans. On substitue souvent les écailles d'huître en qualité d'absorbans aux *Perles* qui sont beaucoup plus chères, sans paroître avoir plus de vertu. Ces dernières entrent dans la *poudre de Pattes d'Ecrevisses* composée de cette Pharmacopée, dans la *Confection d'Alkermès*, la *poudre Diarrhodon*, &c. de celle de Paris.

PERSIL COMMUN ou DE JARDIN. *Petroselinum vulgare. officin. Apium hortense, seu Petroselinum vulgò.*

(a) *Cartheuser Fundam. Mater. Medicæ*, tom. 1.

(b) *Ibid.* tom. 1. p. 148.

C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Common Parsley. *Ital.* Petroselinino, Prezzemolo. *Allem.* Petersilien.

On employe ordinairement en Médecine la racine & les semences de cette plante si connue dans les jardins. La première est longue, environ de la grosseur du doigt, d'une couleur blanchâtre, d'une saveur assez agréable. Les semences de *Persil* sont assez menues, canelées, d'une couleur grise, d'une saveur légèrement aromatique mêlée d'un peu d'âcreté.

La racine de *Persil* est mise au rang des cinq racines nommées apéritives; elle est diurétique & diaphorétique; on l'employe en décoction. La semence est mise au nombre des quatre semences chaudes mineures, & a à peu-près les mêmes vertus que la racine, mais elle est plus active, & porte plus de chaleur. La racine de *Persil* entre dans le *Syrop des cinq Racines* du Dispensaire de Paris, & ses semences dans l'*Electuaire de Bayes de Laurier* de cette Pharmacopée, dans le *Syrop d'Armoise composé*, dans le *Philonium Romanum* dans la *Bénédicté laxative*, &c. de celle de Paris.

PERSIL DE MACEDOINE. ACHE ou PERSIL DES ROCHERS. *Petroselinum Macedonicum ex Lobelio.* Dod. Pempt. *Apium Macedonicum.* C. B. P. & I. R. H. *Apium petræum, seu Apium saxatile.* Quorumdam. *Angl.* Macedonian Parsley. *Ital.* Petrosello, Petrosellino Macedonico. *Allem.* Stein-Eppich, Stein-Peterlein, Maxdonisch Petersil.

On ne fait usage que des semences de cette plante qui vient dans le Levant, & qu'on cultive dans les jardins. Ces semences sont oblongues, velues, canelées, d'un verd obscur. Leur odeur est aromatique, ainsi que leur saveur qui a de l'âcreté. Ces semences sont dans la classe des aromatiques âcres; mais on ne les employe ordinairement que dans quelques compositions pharmaceutiques, telles que le *Mithridate* & la *Thériaque*. Elles entrent encore dans les *Trochisques de Myrrhe* de la Pharmacopée de Paris.

PETROLÉ ou PETREOLE. *Petreolum.* officin. *Angl.* Tar. *Ital.* Petroleo. *Allem.* Stein-Oehl.

Le *Pétrole* est une huile minérale ou un bitume liquide, inflammable, subtil, dont l'odeur est forte & fétide. Il est

de différentes couleurs suivant les endroits dont on le retire. On en trouve dans plusieurs pays. La Pharmacopée de Londres prescrit de se servir du *Pétrole des Barbades, Barbadoes Tar*. En France nous employons celui qu'on retire de certains rochers situés près de Gabian, village du bas Languedoc, à quelques lieues de Besteres. On le nomme

**PÉTROLE ROUGE** ou **HUILE DE GABIAN**. *Petroleum Rubrum, sive Gabianum*. Cette espèce de *Pétrole* est d'une couleur rouge tirant quelquefois sur le noir. On trouve encore du *Pétrole* d'une couleur jaune ou blanche : ce dernier est le plus estimé. Ces deux espèces de *Pétrole* se trouvent auprès de Modene en Italie. On donne souvent le nom de *Naphte* au *Pétrole* ; mais quoique de nature à-peu-près semblable, le premier diffère du second, en ce qu'il est encore plus léger & plus inflammable.

Il est rare qu'on employe le *Pétrole* à l'intérieur : on se sert quelquefois de son huile distillée, dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée. Quelques Auteurs le recommandent dans les affections hystériques nerveuses à la dose de gutt. x. ou xij. dans du vin. Extérieurement le *Pétrole* est tonique, nervin & résolutif, & on le fait entrer dans les linimens de ce genre. L'*Huile de Gabian* entre dans le *Baume Hystérique*, le *Baume du Lectoure* & l'*Emplâtre Odontalgique*, du Dispensaire de Paris.

**PIERRE CALAMINAIRE. CADMIE FOSSILE.** *Lapis Calaminaris. officin. Cadmia Fossilis. Quorumd. Angl. Calamy. Ital. Calamina. Allem. Gallmey.*

La *Pierre Calaminaire* est une terre métallique d'une couleur cendrée ou jaunâtre. Mise au feu elle donne une couleur verte à la flamme, & il s'en élève une fumée blanche. C'est une espèce de Mine de Zinc : on en apporte d'Allemagne & surtout des environs d'Aix-la-Chapelle. On trouve aussi la *Pierre Calaminaire* auprès de Bourges : cette dernière est d'un noir rouge, & parsemée de petits grains de fer ; on la nomme **CALAMINE DE BERRY**. *Lapis Calaminaris Biturigum.*

La *Pierre Calaminaire* mêlée au cuivre mis en fusion, forme le métal connu sous le nom de *Léton*. On employe

la *Pierre Calaminaire* en Médecine extérieurement, comme déssicative & astringente. On s'en fert dans les maladies des yeux, & on la fait entrer dans les collyres. Elle est employée dans le *Céramépulotique* de cette Pharmacopée, & dans l'*Onguent déssicatif rouge*, l'*Emplâtre Styptique*, *Opodeltoch*, &c. de celle de Paris. On la prépare avant de l'employer.

**PIMPRENELLE.** *Pimpinella sanguisorba minor*, *hirsuta & laevis*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Burnet. *Ital.* Pimpinella, Sorbastrella. *Allem.* Welscher Biebernell, Koelbleinskraut, Blutkraut.

Cette plante vient naturellement dans la campagne, & on la cultive aussi dans les jardins. Ses feuilles sont d'usage; elles sont arrondies, dentelées à leurs bords, & d'un verd clair; elles sont portées sur des tiges rougeâtres. La *Pimprenelle* est légèrement tonique, diurétique & détersive: on l'employe dans les bouillons & dans les tisannes apéritives: elle entre dans le *Syrop d'Althea de Fernel*, dans celui de *Grande Consoude* & dans l'*Onguent mondificatif d'Ache* du Dispensaire de Paris.

**PIMPRENELLE BLANCHE. PIMPRENELLE SAXIFRAGE. BOUCAGE ou BOUQUETINE.** *Pimpinella Saxifraga major*, *Umbellâ Candidâ*. C. B. P. & I. R. H. *Tragoselinum majus*, *Umbellâ Candidâ*. I. R. H. *Saxifraga Hirsuta major*. J. B.

**PETITE PIMPERNELLE. SAXIFRAGE.** *Pimpinella Saxifraga minor*. C. B. P. *Tragoselinum minus*. I. R. H. *Angl.* Burnet-Saxifrage. *Ital.* Pimpinella Saxifraga. *Allem.* Biebernell, Bockspeterlein, Steinpeterlein.

On n'employe ordinairement que la racine de ces deux plantes. La racine de la première est longue, grosse comme le petit doigt, blanche & d'une saveur âcre & brulante. Celle de la *Petite Pimprenelle Saxifrage* est ridée, a peu de fibres, est blanche, & d'une saveur semblable à celle de la première. Ces deux racines ont à-peu près les mêmes vertus; elles sont incisives, diurétiques chaudes, propres à rétablir le ton de fibres; elles ont de l'activité; on les employe en infusion, en décoction & en poudre. La Pharmacopée de

Londres n'employe que la racine de la *Petite Pimprenelle*, & la fait entrer dans la *Poudre d'Arum composée*. Le Dispensaire de Paris employe le *Boucage* dans la *Poudre d'Arum composée*, & dans celle d'*Acier*.

**PIVOINE MASLE.** *Pæonia folio nigricante splendido, quæ mas.* C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Piony. *Ital.* Peonia. *Allem.* Pœonien, Pfingstrosen, Gichtrosen.

On cultive cette plante dans les jardins. On employe sa racine & ses semences. La premiere est assez grosse & épaisse, sa couleur est roussâtre extérieurement, blancheâtre intérieurement. Lorsqu'elle est récente, elle a un peu d'odeur & une saveur douceâtre mêlée d'âcreté; mais lorsqu'elle est sèche, elle perd son odeur, & n'a plus qu'une saveur fade mêlée d'une très-légère astringtion. Les semences de la *Pivoine Mâle* sont presque rondes, assez grosses, & d'une couleur noire lorsqu'elles sont mûres.

La racine & les semences de *Pivoine Mâle* ont été mises parmi les remèdes antispasmodiques, nervins & antiépileptiques; mais il ne paroît pas que ces effets soient bien certains. Cette plante surtout lorsqu'elle est sèche, paroît destituée de ce principe mobile, capable de porter son action sur les nerfs, & d'appaîser leurs mouvemens déréglés. Elle peut, suivant la remarque de M. Cartheuser, par la terre subtile & farineuse qu'elle contient, absorber les acides qui se trouvent dans les premieres voyes, & qui causent souvent, surtout dans les enfans, des accidens épileptiques. On donne la racine de *Pivoine Mâle* en poudre depuis gr. x. jusqu'à ʒj. ou en infusion dans le vin jusqu'à ʒj. La racine de *Pivoine Mâle* entre dans l'*Eau Epileptique*, dans le *Syrop d'Armoise*, &c. ses semences dans le *Syrop de Stachas*, la racine & les semences dans la *Poudre de Guttette* & la *Poudre Antispasmodique* du Dispensaire de Paris.

**POIVRE.** *Piper.* officin. On employe les espèces suivantes.

**POIVRE NOIR.** *Piper rotundum nigrum.* C. B. P. *Angl.* Black Pepper. *Ital.* Pepe nero. *Allem.* Schwartz-Pfeffer, Pfeffer-Koerner.

Le *Poivre Noir* est le fruit d'une plante ligneuse qui croît

dans le Malabar & dans les Isles de Java & de Sumatra ; elle est connue sous le nom de POIVRIER, *Lada aliis Molanga*, sive *Piper Aromaticum*. Pis. M. Arom. *Molago-Coddi*, Hort. Malab. Le fruit de cette plante est une semence ronde, ridée, dont l'écorce & noirâtre. L'intérieur est compacte, d'une couleur blanche intérieurement, d'un jaune verd à l'extérieur. Son odeur est légèrement aromatique, assez agréable, sa saveur est très-âcre & brûlante.

POIVRE BLANC. *Piper Album & Leucopiper*. officin. *Angl.* White Pepper. *Ital.* Pepe Bianco. *Allem.* Weisser Pfeffer.

Ce *Poivre* ne diffère du précédent que par sa couleur qui est d'un gris blanchâtre. On croit avec assez de raison que cette espèce de *Poivre* est la même que la précédente dont on a enlevé par la macération, l'écorce noire & ridée.

POIVRE LONG. *Piper longum Orientale*. C. B. P. *Macropiper*. officin. *Angl.* Long Pepper. *Ital.* Pepe longo. *Allem.* Langer Pfeffer.

Le *Poivre long* est un fruit desséché avant sa maturité qui croît sur une plante qui vient auprès de Bengale, & dans quelques autres endroits des Indes orientales. Cette plante est nommée *Piper Longum*, sive *Pimpilim*. Pis. M. Arom. *Cattu-Tirpati*. Hort. Malab.

Ce fruit est assez semblable aux châtons du Coudrier ou du Bouleau. Il est oblong, cylindrique, garni de plusieurs petites cellules dans chacune desquelles on trouve une graine fort petite, arrondie, d'une couleur noirâtre extérieurement, grise ou blancheâtre intérieurement, d'une odeur aromatique, & d'une saveur plus âcre & plus brûlante que celle des deux premières espèces.

POIVRE DE LA JAMAÏQUE. POIVRE DE THE-VET. TOUTES-ÉPICES. *Piper Jamaicense seu Pimenta* officin. Anglican. *Piper Chiapæ Redi. Amomum. Quorumd. an Garyophillon Plinii?* Clus. Exot. *Angl.* Jamaica Pepper. *Ital.* Pepe di Jamaica. *Allem.* Wohlriechen der Saamen, oder frucht aus Indien Amomlein.

C'est le fruit d'un arbre qui croît dans les forêts de la Jamaïque, & dans plusieurs de nos Isles Antilles, telles que

la Martinique, la Guadeloupe, &c. Cet arbre se nomme **LAURIER AROMATIQUE**. *Caryophyllus aromaticus fructu rotundo*. C. B. P. *Myrtus arborea aromatica foliis Laurinis, latioribus & subrotundis*. Sloane. Catal. Pl. Jamaic.

J'ai déjà parlé de l'écorce de cet arbre sous le nom de *Canelle Géroflée*. Ses fruits sont des Bayes brunes, luisantes & garnies à leurs extrémités d'une espèce de petite couronne. On trouve dans l'intérieur des graines noirâtres d'une odeur & d'une saveur très-aromatiques & très-agréables qui tiennent de celle du Gérofle, de la Canelle & de la Muscade.

Les trois premières espèces de *Poivre* sont composées de parties gommeuses, de résineuses, & d'une huile essentielle étherée (a). Cette huile n'y est pas fort abondante. ʒj. de *Poivre noir, blanc ou long*, n'en contient ordinairement que ʒj. ou ʒjv. (b) Elle nage sur l'eau, elle tient de l'odeur & de la saveur du *Poivre*, mais elle n'en a pas l'âcreté. Cette dernière paroît résider entièrement dans la partie résineuse; car les infusions & les extraits du *Poivre* faits par le moyen de l'eau, n'ont que peu d'âcreté, au lieu que les teintures & les extraits faits par l'Esprit de Vin, brûlent la langue & le palais (c). Le *Poivre long* a beaucoup plus d'âcreté que le *Poivre noir ou blanc*.

Ces trois espèces de *Poivre* sont des aromates très actifs & très-stimulans. Ils divisent les matières visqueuses, sollicitent fortement les oscillations des fibres, excitent les sueurs, & augmentent le mouvement du sang & des autres liqueurs. L'usage de ces aromates est capable de produire l'inflammation, & tous les phénomènes qui suivent celui des substances irritantes. On ne doit donc employer le *Poivre* qu'avec beaucoup de prudence, & dans les maladies où on n'a point à redouter les effets de la chaleur, & seulement dans celles dans lesquelles il faut l'exciter. L'usage même qu'on fait du *Poivre noir* parmi les alimens doit être très-moderé. On emploie rarement le *Poivre* seul: on peut cependant s'en servir

(a) *Cartheuser Fundam. Mater. Medica*, tom. 2.

(b) *Ibid.*

(c) *Ibid.*

dans quelques maladies de l'estomac, lorsque ce viscere est surchargé d'une matiere lente & épaisse, & qu'en même-tems on remarque de la lenteur dans la circulation, & une habitude du corps lâche & peu susceptible d'irritation. On peut alors le donner depuis gr. iv. jusqu'à x. ou xij. On peut aussi le faire infuser dans le vin.

Le *Poivre* de la Jamaïque est différent des trois espèces de *Poivre* dont je viens de parler. Il est moins âcre, & paroît assez analogue au *Gérofle*; mais il est encore moins actif que ce dernier. L'huile essentielle qu'on en retire en petite quantité, a à-peu-près l'odeur & la saveur de celle qu'on obtient du *Gérofle*, & est aussi pesante que cette dernière (a).

Dans les Isles d'Amérique on employe le *Poivre de la Jamaïque* pour assaisonner les alimens. Les Anglois l'employent aussi souvent au même usage. Comme remède il est tonique & aromatique. On trouvera dans cette Pharmacopée une *Eau distillée* de cet aromate: celle de Paris l'employe dans l'*Orviétan*. Le *Poivre noir* entre dans la *Thériaque*, dans la *Poudre contre la Rage*, dans l'*Electuaire de Bayes de Laurier*, & dans la *Confection cardiaque* de cette Pharmacopée. Il entre encore dans le *Diaphanique*, &c. de celle de Paris. Le *Poivre blanc* entre dans le *Philonium* & le *Mitridate* de la première & de la seconde. Le *Poivre long* entre dans la *Thériaque*, le *Mitridate*, le *Vin amer*, la *Teinture aromatique*, les *Espèces aromatiques*, les *Espèces de Scordium*, & la *Confection cardiaque* de cette Pharmacopée; & dans l'*Electuaire de Bayes de Laurier*, la *Bénédicté laxative*, le *Diascordium*, l'*Onguent d'Arthanita*, & une des *Emplâtres vésicatoires* du Dispensaire de Paris.

POIX. *Pix. officin.*

On donne le nom de *Poix* à des substances résineuses qu'on tire d'un arbre connu sous le nom de PIN, & dont il y a plusieurs espèces. Une des plus communes est le *Pinus Sylvestris vulgaris Genevensis*. J. B. Les différences des *Poix* sont dues à la préparation qu'on donne à ces sucres résineux. En général les *Poix* sont digestives, résolatives & matura-

(a) Cartheuser loco citato.



tives. On les employe à l'extérieur, & on les fait entrer dans les onguens & les emplâtres.

**POIX SECHE. BRAY SEC.** *Pix arida.* officin. *Angl.* Common Pitch. *Ital.* Pece secca. *Allem.* O Duerr Pech.

On a coutume dans les pays dans lesquels croissent les Pins, tels que la Provence, la Guyenne, la Norverge, & autres pays du Nord, de faire des incisions aux troncs de ces arbres. Ces incisions pénètrent jusqu'à l'aubier (a), & il en sort une substance résineuse ou espèce de Thérébentine connue sous le nom de *Galipot*. Le *Galipot* est assez fluide & blanchâtre: on le distille, & on en retire une huile semblable à celle de la Thérébentine. Le résidu de cette distillation est sec, résineux, friable, & d'une couleur plus ou moins foncée: c'est ce qu'on nomme *Poix seche*. Elle entre dans l'*Onguent Basilicum jaune* de cette Pharmacopée, & dans les *Emplâtres Epispastique Diabotanum*, de *Cigue*, &c. de celle de Paris.

**POIX RESINE. RESINE DE PIN.** *Resina Pinea.* offic. *Angl.* Yellow, Rosin. *Ital.* Resina di Pino. *Allem.* Hartr.

Elle diffère peu du *Galipot*. Souvent ce qu'on vend pour *Poix Résine* est du *Galipot* fondu & cuit jusqu'à une certaine consistance. Elle est sèche, & d'une couleur jaunâtre. Elle entre dans l'*Emplâtre attractive*, l'*Emplâtre céphalique*, l'*Onguent d'Althæa*, l'*Onguent Basilicum jaune & noir* de cette Pharmacopée, & dans un grand nombre d'*Onguens* & d'*Emplâtres* de celle de Paris.

**POIX DE BOURGOGNE. POIX-GRASSE.** *Pix Burgundica.* officin. *Angl.* Burgundy Pitch.

La *Poix de Bourgogne* est une substance résineuse blanchâtre & moins solide que les autres. Elle se fait ordinairement en mêlant au *Galipot* fondu de l'huile de Thérébentine, ou de la Thérébentine commune. Elle entre dans l'*Emplâtre de Cumin* de cette Pharmacopée.

**POIX LIQUIDE. BRAY LIQUIDE. GOUDRON.** *Pix Liquida.* officin. *Angl.* Tar. *Ital.* Pece liquida. *Allem.* Schiff-Pech.

(a) Voyez le Traité des Arbres & Arbustes de M. du Hamel, tom. 2.

Le *Goudron* est une substance noire, & assez liquide qu'on retire en mettant dans un fourneau des morceaux de bois de *Pin*. On met le feu à ce bois, & son action fait sortir la résine qui y est contenue. Elle est noir, coulante & a une odeur empyreumatique que le feu lui a fait contracter. C'est principalement des *Pins* dans lesquels on apperçoit une couleur rouge dans l'intérieur, & qu'on nomme par cette raison *Pins rouges*, que l'on retire une plus grande quantité de *Goudron* (a).

Le *Goudron* a été regardé depuis quelques années comme un très-bon remède dans un grand nombre de maladies. M. Georges Berkeley Evêque de Cloyne a fait un *Traité* sur le *Goudron*, dans lequel il tâche de le faire regarder comme une panacée universelle. Cet enthousiasme étoit même passé en France. On y a vanté pendant long-tems le *Goudron* comme très-bon dans les maladies d'obstruction, & propre à rectifier les mauvaises digestions, & à combattre plusieurs maladies de l'estomac. Mais malgré les éloges qu'on a donnés à l'eau de *Goudron*, ce remède a passé de mode, & ceux qui en avoient loué les effets, sont convenus ensuite que cette boisson désagréable soulageoit rarement, & incommodoit souvent. On a regardé aussi le *Goudron* comme un très-grand Antiputride. Il est vrai qu'il peut être mis dans cette classe ainsi que plusieurs autres corps résineux; mais il ne paroît pas avoir rien de particulier à cet égard. J'ai même vû différentes pièces anatomiques se corrompre beaucoup plutôt dans l'eau de *Goudron*, que dans l'*Esprit de vin*, dans l'*Huile de Thérébentine* & dans l'eau où l'on fait entrer des sels tels que l'*Alun* & le *Vitriol*. Lorsqu'on laisse reposer la *Poix liquide*, on trouve sur sa superficie une liqueur huileuse & noire, nommée *Huile de Poix*, & par quelques Auteurs *Huile de Cade*. On l'employe quelquefois à l'extérieur comme résolutive. La *Poix liquide* entre dans l'*Onguent de Poix* de cette Pharmacopée.

POIX NAVALE. *Pix navalis*. officin.

(a) *Traité des Arbres & des Arbustes*, tom. 2. p. 154.

On la confond souvent avec le *Goudron* dont je viens de parler. Mais la vraie *Poix navale* est un composé de *Poix résine*, de *Suif* & de *Goudron* fondus ensemble. La *Poix navale* entre dans quelques *Onguens* & *Emplâtres* du Dispensaire de Paris.

**POIX NOIRE SECHE** ou simplement **POIX NOIRE.**

*Pix nigra.* officin.

Cette *Poix* est sèche, solide, cassante, d'un noir brillant, d'une odeur empyreumatique & désagréable. On la fait ordinairement avec du *Galipot* qu'on fait fondre, & dans lequel on mêle du *Goudron* pendant qu'il est encore chaud. On la fait aussi en mêlant du noir de fumée à la *Poix de Bourgogne*, ou plus ordinairement en faisant brûler les pailles qui ont servi à filtrer la résine de *Pin* & les feuilles qui en sont imbues. On doit la choisir sèche, & de l'odeur la moins désagréable qu'il est possible. La *Poix noire* entre dans l'*Emplâtre Oxycroceum* du Dispensaire de Paris.

**POLYTRIC.** *Trichomanes*, sive *Polytrichum officinarum*. C. B. P. & I. R. H. *Adiantum rubrum*. Lonices. *Angl.* English Maiden-Hair. *Ital.* Polytrico. *Allem.* Wiederthon.

On employe les feuilles de cette plante qui vient comme les autres capillaires, dans les fentes humides des rochers & sur les vieux murs. Ses feuilles qui sont arrondies, obtuses, vertes & lisses, sont portées sur des tiges assez longues & rougeâtres. On trouve sous ces feuilles des capsules presque sphériques qui renferment la poussière destinée à féconder la plante comme dans les Capillaires. Le *Polytric* est légèrement apéritif, propre à faciliter doucement l'expectoration, & à appaiser la toux. On l'emploie en infusion théiforme. Il entre dans le *Syrop pectoral* de cette Pharmacopée.

**POLIUM DE MONTAGNE.** *Polium Montanum.* offic.

Il y en a plusieurs espèces. La Pharmacopée de Londres employe les deux suivantes indifféremment.

**POLIUM DE CRETE.** *Polium Augusti folium Creticum.* C. B. P. *Angl.* Poley of crete. *Ital.* Poliocretico. *Allem.* Cretischer Berg-Poley.

**POLIUM DE MONTPELLIER.** *Polium maritimum erectum Monspeliacum.* C. B. P. *Angl.* Poley Mountain *Ital.* Polio. *Allem.* Berg-Poley.

On employe les feuilles ou les sommités du *Polium*. Ses feuilles sont petites, oblongues, étroites, sur-tout celles de la première espèce, garnies d'un duvet blanchâtre. Leur odeur & leur saveur sont aromatiques. Cette plante entre dans la *Thériaque* & le *Mithridate* de cette Pharmacopée.

**POULIOT ou MENTHE D'EAU.** *Pulegium Latifolium.* C. B. P. *Mentha Aquatica seu Pulegium Vulgare.* I. R. H. *Angl.* Penny Royal. *Ital.* Puleggio. *Allem.* Poley.

Le *Pouliot* vient dans les endroits aquatiques. On employe ses feuilles & ses sommités fleuries. Les feuilles du *Pouliot* sont opposées, d'un verd noirâtre, douces au toucher, d'une odeur pénétrante & aromatique d'une saveur âcre & amère. Ses fleurs sont labiées, disposées par anneaux autour des tiges, bleuâtres ou d'un rouge pâle.

Le *Pouliot* est assez analogue aux Menthes pour les vertus. Il est tonique, nervin, stomachique. On employe ses feuilles en infusion théiforme. On en retire une *huile essentielle* par la distillation dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée, qui en donne aussi une *eau simple* & *composée*. Le *Pouliot* entre dans le *Syrop d'Armoise*, dans l'*Eau de Menthe composée*, dans l'*Onguent Martiatum*, &c. du Dispensaire de Paris.

**PRIMEVERE. PRIMEROLE. FLEURS DE COUCOU.** *Primulaveris odorata, flore luteo simplici.* J. B. & I. R. H. *Verbasculum pratense odoratum.* C. B. P. *Herba paralyfis.* Brunf. *Angl.* Cowslips. *Ital.* Prima vera. *Allem.* St Peters-schlueffel.

Cette plante est très-commune dans les prés humides des environs de Paris. On employe ordinairement ses fleurs. Elles sont monopétales, portées sur des tiges longues & disposées en bouquet, d'une couleur jaune, d'une odeur foible, mais assez agréable. Les fleurs de *Primevere* passent pour être légèrement calmantes & vulnéraires. On en tire une *eau* par la distillation, & on en prépare une *conserve*. On se sert aussi de ces fleurs en infusion théiforme.

**PRUNES DE DAMAS NOIR.** *Pruna Damascena nostratia.* Bellon officinis. *Pruna Gallica.* Pharmac. Londin. *Angl.* French Prunes. *Ital.* Prune Damascene. *Allem.* Zwetschggen.

Il y a plusieurs espèces de *Pruniers* qu'on cultive en France. L'espèce dont le fruit est employé ordinairement en Médecine est celle qu'on nomme.

**PRUNIER, GROS DAMAS VIOLET DE TOURS.**

*Prunus fructu magno, dulci, atro cœruleo.*

Ce fruit est composé d'une pulpe charnuë, revêtue d'une peau d'un violet foncé. On trouve au milieu de cette pulpe un noyau solide qui renferme une amande. La pulpe de ces *Prunes*, qui est en usage, a une saveur sucrée, & acide agréable. La pulpe des *Prunes* est rafraîchissante & laxative. On l'employe en décoction dans cette qualité. Cette décoction fait souvent la base des Potions purgatives. Cette pulpe entre dans l'*Electuaire lénitif* de cette Pharmacopée, & dans la *Confection Hamech*, de celle de Paris qui en fait encore la base de l'*Electuaire nommé Diaprun.*

**PRUNES SAUVAGES. PRUNELLES.** *Pruna sylvestria.* officin. *Angl.* Sloes. *Ital.* Prune Salvatiche. *Allem.* Gedierte-Schlehen.

Ces fruits croissent sur un arbre qui vient dans nos bois, & qu'on connoît sous le nom de **PRUNELIER.** *Prunus sylvestris.* C. B. P. & I. R. H. Ils sont petits & ovalaires. Ils deviennent d'un bleu foncé dans leur maturité. Leur saveur est fort styptique. On en prépare un suc épais, connu sous le nom d'*Acacia d'Allemagne.* J'en ai déjà parlé (voyez **ACACIA.**) Les *Prunelles* sont fort astringentes & conviennent dans les cas dans lesquels on peut arrêter sans danger les évacuations trop abondantes. On trouvera une *conserve* faite avec ces fruits dans cette Pharmacopée.

**PYRETRE. RACINE DE PYRETRE** ou **RACINE SALIVAIRE.** *Pyrethrum.* officin. *Angl.* Pellitory of Spain. *Ital.* Pilatro. *Allem.* Bertram, Zahnwurts, Speichelwurts.

On nous apporte cette racine sèche du Levant, & surtout du royaume de Tunis. C'est la racine d'une plante nommée *Buphtalmum caulibus simplicissimis unifloris, foliis*

*pinnato multifidis*. Linn. Hort. Cliff. Cette plante ressemble beaucoup à la Camomille. Sa racine telle qu'on nous l'apporte est longue d'un doigt, d'un noir roussâtre extérieurement, blanche en dedans. Elle n'a point d'odeur, mais sa saveur est très-âcre & brûlante. Cette racine est fort active & fort irritante. On l'employe principalement en masticatoire, comme propre à débarasser les glandes salivaires, & à causer une dérivation utile dans quelques maladies de la tête. On s'en sert aussi en qualité d'épispaistique. Elle n'entre dans aucune préparation de cette Pharmacopée. Celle de Paris l'employe dans le *Philonium romanum*, & dans un des *onguens épispastiques*.

## S U P P L E M E N T

A la lettre P.

**P**ATIENCE SAUVAGE. PARELLE. *Lapathum*, *folio acuto plano*. C. B. P. & I. R. H. *Lapathum acutum*, sive *Oxylapathum*. J. B. *Angl.* Sharp-pointed dock. *Ital.* Lapazio. *Allem.* Wilder Ampfer, Mangen, Lenden, Grind.

Cette plante est très-commune dans toutes les campagnes. Ses feuilles varient, étant quelquefois plissées ou frisées, & quelquefois unies, souvent pointues, & d'autrefois arrondies. On n'employe que sa racine. Cette racine est épaisse, assez longue, d'une couleur brune en dehors, & jaune intérieurement, d'une saveur fort amère. La racine de *Patience* est placée parmi les amers apéritifs. C'est un très-bon remède dans les cas d'inertie de la bile & des sucs destinés à concourir à la digestion des alimens. On la donne ordinairement en décoction. Sa dose est de ℥j. ou ℥jss. bouillie dans s. q. d'eau. On en prépare aussi un *extraît*. L'usage de cette racine est souvent utile dans le commencement des jaunisses, lorsqu'il n'y a pas beaucoup de chaleur. Extérieurement on l'employe comme détensive, & on en fait usage dans les maladies de la peau. La  
racine

racine de *Patience* entre dans la *Décoction antiscorbutique*, dans l'*onguent contre la Galle* & dans l'*Orviétan* du Dispensaire de Paris. On substitue quelquefois à la racine de *Patience sauvage*, celle de la *Patience des Jardins*. *Lapathum hortense*, sive secundum Dioscoridis. C.B.P. & I.R.H.

**PERSICAIRE DOUCE ou ORDINAIRE.** *Persicaria mitis*, *maculosa* & *non maculosa*. C.B.P. & I.R.H. *Angl.* Spotted Arsmart. *Ital.* *Persicaria maggiore*. *Allem.* Schemerken.

La *Persicaire* est très-commune dans les endroits humides des environs de Paris. Ses feuilles sont alternes, semblables à celle du Saule, quelquefois tachetées de noir, & souvent sans taches. Ses fleurs sont portées sur de longues tiges. Elles n'ont point de calice, & sont ordinairement purpurines. La *Persicaire ordinaire* est regardée comme vulnérable. M. de Tournefort dit qu'il a vû des gangrenes guéries par la décoction de cette plante dans le vin. Les sommités fleuries de la *Persicaire ordinaire* entrent dans le *Baume Tranquille* du Dispensaire de Paris. Il y a une autre espèce de *Persicaire* nommée

**PERSICAIRE ACRE. CURAGE ou POIVRE D'EAU.** *Persicaria urens*, sive *Hydropiper*. C.B.P. & I.R.H.

Les feuilles de cette espèce ne sont point maculées. Elles ont une saveur âcre, & assez semblable à celle du Poivre. On s'en sert en fomentations en qualité de résolutif & diffusif. Sa décoction est utile pour dissiper les tumeurs œdémateuses.

**PETASITE. HERBE AUX TEIGNEUX.** *Petalites major* & *vulgaris*. C.B.P. & I.R.H. *Angl.* Butterbur. *Ital.* *Farfara maggiore*. *Allem.* Pestilents, Schweiff, neve Krafft.

Cette plante se trouve ordinairement dans les lieux humides. On employe ses feuilles & sa racine. Cette dernière est grosse & épaisse, brune extérieurement, blanche en dedans, d'une saveur âcre & un peu aromatique: Ses feuilles sont fort larges & rondes, dentelées, d'un verd un peu foncé, blanchâtres en dessous. La racine de cette plante

est détersive & apéritive. Ses feuilles sont aussi légèrement détersives. On l'employe rarement seule. La racine & les feuilles entrent dans l'*Emplâtre Diabotanium* du Dispensaire de Paris.

**PEUPLIER NOIR.** *Populus nigra*. C. B. P. & I. R. H.

Cet arbre croit dans les lieux humides, où il s'élève quelquefois assez haut. On n'employe que ses *boutons* ou *œilletons* nommés **YEUX DE PEUPLIER.** *Oculi seu Gemmæ Populi nigrae*. officin. *Angl.* Buds of The black Poplar. *Ital.* Gemmæ di Pioponero. *Allem.* Pappel-Baum.

Ces *œilletons* qui sont les germes des feuilles, poussent au printemps. Ils sont oblongs, pointus, d'un verd jaunâtre, & remplis d'un suc résineux & gras. Leur odeur est assez agréable. Ils entrent dans l'*onguent Populeum* du Dispensaire de Paris.

**PHYTOLACCA. MORELLES DES INDES.** *Phytolacca Americano majori fructu*. I. R. H. *Solanum Racemosum Americanum*. Raii Hist. *Angl.* Phylotacca, *Ital.* *Allem.* Idem.

On cultive cette plante dans les Jardins. Elle a été apportée de la Virginie. Elle s'élève très-haut. Ses feuilles sont larges, lisses, d'un verd pâle & quelquefois rougeâtre. Cette plante est légèrement narcotique : mais on en fait très-peu d'usage, & je n'en parle que parce qu'elle entre dans le *Baume Tranquille* du Dispensaire de Paris.

**PISTACHIER.** *Pistacia*. J. B. *Terebinthus Indica Theophrasti*, *Pistacia Dioscoridis* advers. lob. & I. R. H. *Angl.* Pistachio. *Ital.* Pistacchia. *Allem.* Pimpernus-Baum.

Cet arbre vient dans le Levant, dans les Indes & dans les pays chauds. On le cultive aussi en France. Cet arbre ne s'élève jamais bien haut. Ses feuilles sont rangées par paires, sans être cependant exactement vis-à-vis l'une de l'autre. Elles sont arrondies, & quelquefois terminées en pointe, assez grandes, d'un verd un peu pâle. On distingue deux sortes de *Pistachier*, l'un mâle, dont les fleurs portent cinq étamines, l'autre femelle qui porte le pistil formé d'un embryon assez gros & d'un style court. Le concours de ces



deux arbres est (a) nécessaire pour produire les fruits que porte la femelle & qu'on connoît sous le nom de *Pistache*. Ce fruit est une noix oblongue, à-peu-près de la grosseur d'une noisette. Cette noix renferme une amande grasse & huileuse, d'un verd pâle, couverte d'une petite membrane rouge. La saveur de cette amande est agréable. On doit choisir les *Pistaches* récentes & bien pleines.

L'*Amande* de la *Pistache* est remplie d'une huile grasse qu'on retire par expression. Cette huile est adoucissante : mais elle ne paroît pas devoir être préférée à l'huile des Amandes ordinaires. Les *Pistaches* entrent dans le *Looch verd*, & dans le *Syrop de Tortues* du Dispensaire de Paris. Les feuilles du *Pistachier* entrent dans l'*Émplâtre Diabotanium* du même Dispensaire.

PLANTAIN. *Plantago*. Angl. Plantain. Ital. Piantagine. Allem. Wegerich.

On employe indifféremment les trois espèces de *Plantain* qu'on trouve dans routes les campagnes.

GRAND PLANTAIN ou PLANTAIN LARGE. *Plantago latifolia sinuata*. C. B. P. & I. R. H. *Plantago major, folio Glabro, non laciniato ut plurimum*. J. B.

Ses feuilles sont attachées à de longues queues & couchées par terre. Elles sont ordinairement sans poils, & on y remarque sept nervures qui regnent dans toute leur longueur.

PLANTAIN MOYEN. *Plantago latifolia, incana*. C. B. P. & I. R. H. *Plantago media*. Dod. Pempt.

Les feuilles de cette espèce de *Plantain* sont moins larges que celles de la précédente, & sont couvertes d'un duvet blanchâtre. Elles n'ont que cinq nervures.

PLANTAIN ÉTROIT ou PLANTAIN LONG. *Plantago minor seu Trinervia*. officin. *Plantago angustifolia major*. C. B. P. & I. R. H.

Les feuilles de cette dernière espèce sont longues,

(a) Voyez l'expérience que rapporte M. du Hamel de l'Académie des Sciences dans la Physique des Arbres, in-4°. Paris 1758. tom. 1. pag. 284. & 285.

étroites & pointues, velues. Elles ont trois nervures fort apparentes, & deux autres qui le sont moins. Leur couleur est d'un verd plus foncé que celui des deux autres espèces. On employe aussi quelquefois les semences du *Plantain*. Elles sont menues, ovales, & de couleur rougeâtre.

Le *Plantain* est un astringent. Il convient dans les cas dans lesquels la trop grande quantité des évacuations dépend de la laxité des parties. Telles sont certaines diarrhées & plusieurs hémorragies. On doit observer dans son usage les précautions qu'exige l'administration des astringents. Extérieurement le *Plantain* sert à raffermir les parties, à mondifier, & à consolider les ulcères. On l'employe en décoction, & on tire le suc de ses feuilles. On le fait entrer dans les collyres propres à redonner le ton aux vaisseaux du globe de l'œil. Les feuilles du *Plantain* entrent dans la *décoction astringente*, dans l'*Eau vulnérable*, dans le *Syrop d'althæa de Fernel*, dans celui de *Grande Consoude*, dans le *Baume vulnérable*, dans l'*Emplâtre de Beutoine*. Ses semences dans la *Poudre Diarrhodon*, dans la *Poudre astringente*, &c. du Dispensaire de Paris.

POIS CHICHES ROUGES. *Cicer sativum*, *flore ex purpurâ rubente*, *semine rubro*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Red Chich - Pease. *Ital.* Ciceri Rossi. *Allem.* Kuechern, Kuecher-Erbfen, Ziesern.

Cette plante se cultive dans les pays chauds. Ses fruits sont les seules parties qu'on employe. Ce sont des graines arrondies, plus grosses que les pois ordinaires, d'une couleur rougeâtre. Elles sont renfermées dans une silique gonflée en maniere de vessie, & terminée par un filet grêle. Les *Pois rouges* sont apéritifs & diurétiques: on les employe en décoction, mais on en fait peu d'usage. Ils entrent dans le *Syrop d'Althæa de Fernel* du Dispensaire de Paris.

POLYPODE. *Polypodium vulgare*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Polypody, Wall-Fern. *Ital.* Polipodio. *Allem.* Engelsuess, Baumfarn, Eichfarn, Kropff.

Cette plante qui par ses feuilles ressemble beaucoup à la Fougere, vient sur les vieilles murailles, & sur les troncs

de plusieurs arbres, tels que le Fresne, le Hêtre, le Chêne, &c. Le *Polypode* qui vient sur ce dernier est le plus estimé. La racine est la partie de cette plante qu'on met le plus souvent en usage. Elle est rampante, d'une grosseur médiocre, garnie de plusieurs petits tubercules; elle est d'une couleur roussâtre à l'extérieur, verdâtre intérieurement; elle n'a qu'une odeur foible & peu agréable; sa faveur paroît d'abord fade, & laisse ensuite une légère âcreté mêlée d'un peu d'astringtion. La racine de *Polypode* est légèrement laxative; elle est apéritive & diurétique. On la fait entrer dans les décoctions, & les bouillons de ce genre. On l'a fort recommandée dans les maladies hyppocondriaques, dans celles du foye, & dans les fièvres quartes. Elle peut être utile dans ces maladies en qualité d'apéritive; mais elle ne paroît pas y convenir mieux que plusieurs autres substances du même genre. Sa dose ordinaire est de ℥j. dans ℥. q. de liquide. La racine de *Polypode* entre dans la *Décoction antivénérienne & laxative*, dans la *Conféction Hamech*, dans les *Eleüaires Lénitif, Catholicum & Diaprun* de la Pharmacopée de Paris; & ses feuilles dans la *poudre contre la Rage* de la même Pharmacopée, qui prépare aussi un *Extrait* avec sa racine.

POMMES DE RENETTE. *Poma Renetia*. Carol. Steph. Præd. Rust. *Mala Renetea, Mala Prasomila*. C. B. P. Angl. Apples. Ital. *Pomi ou Mele*. Allem. *Apfelen*.

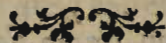
Cette espèce de *Pomme*, la plus commune, est celle qu'on employe ordinairement: elle est trop connue pour en faire la description. On doit choisir les *Pommes* dans le point juste de leur maturité, d'une odeur agréable, point trop mûres ni gâtées. La pulpe de *Pommes* est acidule, & un peu sucrée; elle est légèrement laxative, adoucissante, & propre à rafraîchir. On s'en sert intérieurement & extérieurement cuites simplement au feu, & réduites en consistance de cataplasme. Cette pulpe s'employe alors pour modérer l'inflammation, surtout celle des yeux. Le Dispensaire de Paris donne la préparation d'un *Syrop simple & composé* avec le suc de *Pommes*. Il fait entrer ces fruits dans la *Pomade blanche* & dans la *Pomade rouge*.

**POURPIER DES JARDINS** ou **CULTIVÉ**. *Portulaca Latifolia*, seu *Sativa*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Putflain. *Ital.* Porcellana. *Allem.* Burtfel, Burtfelkraut.

On employe les feuilles & les semences de cette plante qu'on cultive dans les jardins. Ses feuilles sont portées sur des tiges rondes, rougeâtres, pleines de suc; elles sont alternes, larges, presque rondes, luisantes, d'un verd blanchâtre ou jaunâtre, remplies de suc visqueux dont la saveur est acidule. Les fruits sont des capsules oblongues dans lesquelles on trouve des semences menues & noires. On met cette semence au nombre de celles qu'on a nommées *Semences froides mineures*. Elles sont émulsives & rafraîchissantes. On les regarde aussi comme antivermineuses: mais on peut douter qu'une semence purement émulsive, telle que celle de *Pourpier*, possède cette vertu. Les feuilles de *Pourpier* paroissent contenir du Nitre; elles sont très-rafraîchissantes; on les fait entrer dans les bouillons & les tisannes; on en donne le suc; on en tire aussi quelquefois une eau distillée qu'on trouve dans la plûpart des boutiques, mais cette eau inodore est absolument sans vertu, comme je l'ai déjà fait remarquer plusieurs fois. Le Dispensaire de Paris prépare un *Syrop* avec le suc des feuilles de cette plante. Il fait entrer ces feuilles dans la *Décoction rafraîchissante pour les lavemens*; & les semences de *Pourpier*, dans l'*Electuaire Diaprun*, dans la *Poudre Diarrhodon*, dans la *Poudre contre les Vers*, &c.

On substitue quelquefois au *Pourpier de Jardin* un autre *Pourpier* qui vient sans culture, & qu'on nomme

**POURPIER SAUVAGE. PETIT POURPIER** ou **A FEUILLES ÉTROITES**. *Portulaca Sylvestris*, sive *Angusti folia*. C. B. P. & I. R. H. Il ne diffère du précédent que par la petitesse de toutes ses parties: il n'est pas si rempli de suc que le *Pourpier cultivé*.



## Q

**QUINQUINA. ÉCORCE DU PEROU. ÉCORCE FEBRIFUGE ou DES JESUITES.** *Kinakina, Cortex Peruvianus & Cortex Febrifugus.* officin. *Angl.* Peruvian ou Jesuit's Bark. *Ital.* Chinachina. *Allem.* Chinachina, Fieber-Rinde.

Cette écorce si utile se tire d'un arbre qui croît dans le Perou, & surtout dans la Province de Quito. On le nomme *Quinquina China Chinæ & Ganaperide.* Raii Hist. *Palo de Calenturas.* Hispan. Cet arbre est quelquefois de la grosseur d'un homme & même davantage (a), mais communément il n'est gueres plus gros que le bras; il s'éleve ordinairement à 12 ou 15 pieds; ses feuilles sont lisses, d'un beau verd, & se terminent en pointe; ses fleurs sont à-peu-près de la grandeur & de la forme des Jacintes. Les arbres dont l'écorce est le plus estimée, croissent auprès de Loxa, ville de la Province de Quito (b). On les trouve sur une montagne nommée *Cajanuma.* On préfère les arbres qui croissent à mi-côte, à ceux qui viennent sur le haut de la montagne. Ces derniers paroissent un peu différens des premiers, & leur écorce est blanchâtre. On trouve aussi des arbres de *Quinquina* sur la même montagne de *Cajanuma*, mais dans des endroits fort éloignés de Loxa, tels qu'à *Ayavaca*, & à *Rio Bamba*, près *Cuenca*, à 60 lieues de Loxa. Ce dernier paroît être de l'espèce de ceux qui croissent sur le haut de la montagne qu'on nomme *Quinquina Blanc* à cause de leur couleur, & qui sont peu estimés. Pour recueillir l'écorce, seule partie de l'arbre dont on fasse usage, on se sert d'un couteau ordinaire (c) qu'on éleve le plus haut qu'il est possible. On commence à entâmer l'écorce, & on va jusqu'en bas en pesant dessus l'entâture qu'on a faite d'abord. Toutes les saisons paroissent indifférentes pour cette récolte, pourvû qu'on la

(a) Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1738. pag. 226. & suiv. || (b) *Ibid.*

(c) *Ibid.*

fasse dans un tems sec. Dès que l'écorce est enlevée, on doit l'exposer au soleil pendant plusieurs jours, pour lui faire perdre toute son humidité, & on ne doit l'emballer qu'après qu'elle est entièrement sèche. Les écorces fines se sechent plus parfaitement que celles qui sont plus épaisses, & c'est une raison de préférer les premières.

L'écorce de *Quinquina* est apportée du Perou à Cadix ; & c'est de cette ville qu'elle se distribue dans toute l'Europe. Cette écorce doit être sèche, d'une épaisseur médiocre. Extérieurement elle est rude, cassante, d'une couleur brune, & on y remarque des espèces de brisures ; à l'intérieur elle est lisse, d'une couleur qui approche de celle de la Cannelle. La plus haute en couleur est la meilleure. Elle a une odeur aromatique, mais très-peu sensible ; sa faveur est amère, & elle laisse de l'astringence. Cette écorce est en morceaux plus ou moins longs, & plus ou moins roulés sur eux-mêmes. On doit rejeter le *Quinquina* dont la couleur est foible, & l'écorce blanchâtre, qui est visqueux, qui a peu d'amertume, qui est trop dur ou moisi, pour avoir été emballé avant que d'être bien sec. On falsifie quelquefois le *Quinquina* en y mêlant d'autres écorces, telles que celles de l'Alisier (a) dont la couleur est plus blanche en dehors & plus rouge intérieurement, & la faveur plus styptique. On y mêle aussi souvent des écorces de Cascarille. (*Voyez ce qui a été dit sur cette écorce.*)

Il est inutile que je m'étende sur la vertu fébrifuge du *Quinquina* ; personne n'ignore que cette écorce donnée avec les précautions convenables, peut être regardée comme un spécifique contre les fièvres intermittentes. Ce fut en 1638 (b) que la Vice-Reine du Perou ayant été guérie d'une fièvre tierce opiniâtre, par le moyen de l'écorce de *Quinquina*, donna de cette écorce aux Jésuites du Perou, qui en envoyèrent à leurs Confreres qui étoient à Rome. Ceux-ci en distribuèrent en Italie, en France, & dans d'autres endroits de l'Europe, dans lesquels ce fébrifuge soutint

(a) Mém. de l'Acad. des Scien- ||  
ces, *ibid.*

(b) *Ibid.*

la réputation que ses premiers distributeurs lui avoient donnée. Depuis ce tems-là le *Quinquina* a été employé avec succès dans toutes les fièvres intermittentes. Cette écorce est composée de parties terreuses abondantes, & de parties gommeuses & résineuses. Elle ne paroît pas contenir de parties volatiles, du moins elles y sont en très-petite quantité. Je ne fais qu'indiquer actuellement les différentes parties qui paroissent entrer dans la composition de cette écorce. Je compte les examiner plus en détail dans l'article qui concerne la préparation des différens Extraits qu'on retire du *Quinquina*. Je réserve aussi pour cet article les réflexions qu'on peut faire sur quelques préparations du *Quinquina*, comparées à l'usage de l'écorce même en substance. Outre l'usage que l'on fait du *Quinquina* dans les fièvres connues sous le nom d'intermittentes, ce remède convient aussi dans plusieurs fièvres continues, lorsqu'on y remarque un rapport exact entre les redoublemens & la remittance des accidens qui accompagnent ces maladies. On ne parvient même souvent à guérir ces sortes de fièvres que par l'usage du *Quinquina*; mais on sçait en même-tems qu'on ne doit employer cette écorce qu'après avoir mis en usage les saignées, les purgatifs, & les autres remèdes généraux, propres à diminuer l'éretisme, à vider les premières voyes, & à préparer, pour ainsi dire, la guérison qui doit être opérée par le *Quinquina*. Cette règle doit être aussi observée dans les fièvres purement intermittentes. On sçait que malgré ce qu'ont dit les Empyriques & les Enthouïastes, ce n'est qu'après avoir vidé les premières voyes, soit par les émetiques, soit par les purgatifs qu'on peut espérer de guérir d'une façon sûre, les fièvres intermittentes. Sans ces précautions, & si l'on employe le *Quinquina* trop tôt, les fièvres qui paroissent éteintes, reparoissent bientôt, & deviennent continues. Plusieurs accidens considérables, tels que les obstructions des Visceres, la Cachexie, la Bouffissure, l'Hydropisie, &c. surviennent; souvent des mouvemens convulsifs, & des tremblemens se joignent aux autres symptômes, & rendent l'état du malade beaucoup plus fâcheux qu'il n'étoit avant l'usage de ce remède. Telle fut sans doute la cause de l'opposition

que parurent avoir pour le *Quinquina* plusieurs Médecins même illustres, dans les premiers tems où il fut connu en Europe. Le seul empirisme régloit l'usage qu'on en faisoit, & l'on sçait que les succès heureux qu'il peut avoir avec le meilleur remède, sont presque toujours accompagnés des accidens les plus funestes; accidens incapables d'arrêter les têtes chaudes, mais qui retiennent toujours les sages.

Des observations multipliées & faites avec exactitude, ont enfin fixé la pratique, & appris la vraie méthode d'administrer cet excellent remède. Je n'entreprendrai point d'expliquer comment le *Quinquina* agit; nos connoissances sont extrêmement bornées sur l'action de la plûpart des médicamens; ce n'est ordinairement qu'à l'aide d'une observation lente & pénible que l'on peut former des axiomes tirés des effets des substances qui ont été employées, plutôt que de leur véritable maniere d'affecter nos organes & nos liqueurs. Quelques Auteurs attribuent la vertu fébrifuge du *Quinquina*, à l'astringion & à la force tonique qu'il communique. On ne sçauroit disconvenir en effet que ce ne soit une des principales qualités du *Quinquina*; l'amertume & la saveur austère qu'il laisse sur la langue, fournissent une preuve de ce sentiment. On sçait d'ailleurs par plusieurs expériences qu'il produit les phénomènes communs aux astringens (a). Quelques substances astringentes ont été quelquefois employées avec succès dans les fièvres intermittentes; telles sont les noix de Galle, la racine de Tormentille, &c. Ces sortes de substances sont donc propres à détruire ces fièvres, & c'est par la même raison, ajoutent ces Auteurs, que le *Quinquina* les guérit. On peut ajouter à la qualité amère & tonique du *Quinquina* une vertu absorbante, convenable dans beaucoup de circonstances. Cette vertu absorbante lui vient des parties terreuses contenues dans l'écorce, & c'est peut-être par cette raison que dans certains cas, l'on retire beaucoup plus d'utilité du *Quinquina* donné en substance que des autres préparations de cette écorce.

(a) Voyez la Statique des Animaux traduite de l'Anglois de M. Hales, Expérience 16.



Les observations qu'on a faites sur le *Quinquina* ont encore appris que cette écorce fébrifuge étoit un très-bon antispasmodique, propre à appaiser & à détruire les mouvemens convulsifs; qu'elle étoit encore antiputride, & qu'elle étoit d'un grand secours dans les Gangrenes. A l'égard de la vertu antispasmodique du *Quinquina*, on sçait que toutes les fois que les convulsions, soit épileptiques, soit d'un autre genre, suivent des périodes régulières, le *Quinquina* en est le véritable remède; toutes les douleurs même, de quelque nature qu'elles soient, dès qu'elles saisissent par accès, & que ces accès observent une certaine régularité, telle que celle qu'on observe dans les fièvres intermittentes, ne cèdent souvent qu'au *Quinquina*. Je pourrois en rapporter plusieurs exemples, si je ne craignois d'être trop long, mais on en trouvera dans plusieurs Observateurs. Les expériences du Docteur Pringle (a) ont démontré que le *Quinquina* étoit une des substances les plus propres à empêcher la putridité, & même à la détruire lorsqu'elle étoit formée. Des morceaux de viande, dont la putridité étoit sensible par l'odeur, par la couleur & la mollesse des chairs ont perdu leur odeur fétide; & sont redevenus fermes après avoir trempé dans une forte décoction de *Quinquina* (b). C'est vraisemblablement par cette vertu antiputride, & en qualité de tonique que le *Quinquina* est quelquefois utile dans les Gangrenes. On trouve plusieurs observations dans les Transactions Philosophiques (c) & dans les Mémoires d'Edimbourg (d), qui tendent à prouver l'efficacité du *Quinquina* dans la Gangrene, même de cause interne, & à le faire regarder comme un spécifique dans cette funeste maladie. On a employé ce remède en France, & nous avons plusieurs observations qui

(a) Traité des substances Septiques & Antiseptiques, à la fin de ses observations sur les maladies des Armées.

(b) J'ai répété plusieurs fois les expériences de M. Pringle, & j'ai toujours observé que tout ce qu'il

a dit sur la vertu Antiputride du *Quinquina* étoit très-exact.

(c) N°. 426.

(d) Essais & observations de Médecine de la Société Royale d'Edimbourg, tom. 3. & 4.

confirment (a) les bons effets de cette écorce. Cependant il faut convenir que ce remède a manqué très-souvent, & que les observations qu'on nous a données, sont la plupart trop vagues, & n'indiquent pas assez les espèces de Gangrene dans lesquelles le *Quinquina* convient, pour qu'on puisse l'administrer avec certitude. En général il paroît que le *Quinquina* réussit communément mieux dans la Gangrene sèche que dans la Gangrene humide, surtout dans les vieillards. Il est très-propre à appaiser les mouvemens fébriles qui accompagnent souvent la Gangrene. Il favorise la suppuration en général, suivant la remarque de M. Andouillé (b), & la rend louable. Mais il s'en faut bien qu'on puisse le regarder comme un spécifique dans les Gangrenes, & que sa vertu soit aussi certaine dans ces maladies que dans les fièvres intermittentes. M. Heister que ses grandes lumieres & sa longue expérience rendent un juge bien compétent sur cette matiere, après s'être servi du *Quinquina* dans un grand nombre de Gangrenes qu'il a traitées, est bien éloigné de le regarder comme spécifique (c): il en a vû quelquefois de bons effets, souvent aussi il l'a trouvé inutile: il paroît même croire qu'on n'en doit rien attendre dans la plupart des Gangrenes de cause interne, & sur-tout dans les vieillards (d). On ne doit donc pas compter uniquement sur le *Quinquina* dans toutes les Gangrenes, mais il sera toujours louable de le tenter dans ces cas presque désespérés où l'art laisse si peu de ressource; & on doit espérer que les observations suivies des grands Maîtres, fixeront son usage.

Malgré les grands éloges que mérite le *Quinquina*, on ne doit pas croire qu'il doive être administré indifféremment dans tous les cas & à tous les sujets. Quoiqu'il convienne

(a) Voyez l'Histoire de l'Académie des Sciences, année 1748. Mémoires de l'Académie de Chirurgie, tom. 2. p. 490. & le Journal de Médecine, Mars & Décembre 1757. & Avril & Juillet 1758.

(b) Mémoires de l'Académie

de Chirurgie, tom. 2. loco citato.

(c) Laurent. Heisteri Institut. Chirurg. tom. 1. pag. 319. Adhibui hunc corticem, nunc bono, nunc irrito successu.

(d) Ibid. pag. 315.

très-souvent & à presque toutes les constitutions, on sçait qu'un usage inconsideré de cette écorce, & trop long-tems continué, peut porter une chaleur trop grande, & rendre la force vibratile des fibres trop considérable. On sçait aussi, comme je l'ai déjà fait observer, que s'il est administré à contre-tems, il produit des obstructions, & plusieurs autres accidens. Je ne parle point de la crainte que quelques personnes ont que cette écorce n'attaque la poitrine; on peut regarder cette opinion comme un préjugé qui n'est fondé sur aucune observation exacte. Si l'on a quelquefois aperçu des maladies de poitrine survenues à des fièvres arrêtés par le *Quinquina*, ce n'est pas que cette écorce porte son impression plutôt sur cette partie que sur les autres; mais la matiere fébrile trop subitement arrêtée a pû se jeter sur les poumons, comme elle se jette quelquefois sur le foye & les autres visceres du bas ventre. D'ailleurs la chaleur que produit quelquefois le *Quinquina*, peut affecter la poitrine de certains malades, mais il faut alors que le *Quinquina* ait été mal employé, & on peut assurer qu'il produit rarement ces mauvais effets. On employe le *Quinquina* en substance, en décoction, en infusion dans le vin, dans l'Eau-de-vie, & dans l'Esprit de vin; on en tire un Extrait, on le fait entrer dans les lavemens fébrifuges, & on en prépare un syrop. On trouvera ces différens procedés dans cette Pharmacopée. La dose ordinaire est depuis ʒʒ. jusqu'à ʒj. on la renouvelle plusieurs fois dans la journée, ou de trois en trois heures, ou de quatre en quatre heures dans les fièvres intermittentes, & dans les autres maladies dans lesquelles le *Quinquina* convient. Dans les Gangrenes on le donne ordinairement de quatre en quatre heures à la dose de ʒj. on diminue ou on augmente cette dose suivant les circonstances. Souvent on joint au *Quinquina* d'autres substances, telles que des amers, des apéritifs, le sel Ammoniac, le Nitre, & des purgatifs; par exemple la Rhubarbe, le Jalap, &c. La méthode d'unir ainsi les purgatifs au *Quinquina* est fort en usage sur la fin des fièvres intermittentes, & empêche les récidives. J'en donnerai quelques formules dans le cours de cet Ouvrage. On trouvera dans cette Pharma-

copée une *teinture simple* & une *teinture volatile* de *Quinquina*.

**QUINTEFEUILLE.** *Quinquefolium majus repens*. C. B. P. & I. R. H. *Pentaphyllum*, *sive Quinquefolium vulgare repens*. J. B. *Angl.* Cinquefoil. *Ital.* Pentafilo. *Allem.* Fuenffinger Kraut.

Cette plante est commune dans les environs de Paris. Elle tire son nom des cinq feuilles qu'elle porte à l'extrémité de sa tige. On n'employe ordinairement que sa racine. Elle est longue, fibreuse, noirâtre en dehors, rouge en dedans. Sa saveur est styptique. On la cueille au Printems. On enlève la premiere écorce noirâtre & l'interieur ou le cœur de la Racine. On fait sécher ce qui reste, qui est la seconde écorce, en l'entortillant autour d'un bâton. Cette plante est astringente. Elle entre dans la *Thériaque*.

## R

**RAIFORT SAUVAGE. LE CRAM ou LA MOUTARDELLE.** *Raphanus Rusticanus*. C. B. P. *Cochlearia folio cubitali*. I. R. H. *Armorica multis*. J. B. *Angl.* Horseradish. *Ital.* Rafano Rusticano. *Allem.* Meer-Rettich.

On cultive cette plante dans les Jardins. On employe sa racine, & on fait entrer ses feuilles dans quelques compositions Pharmaceutiques. La racine du *Raisfort sauvage* est grosse & assez longue. Elle est blanche. Sa saveur est fort âcre, vive & tient de celle de la Moutarde. Il s'en élève une vapeur très-âcre lorsqu'on la pile. Si cette vapeur est reçue dans les yeux, elle les irrite, & fait sortir des larmes. Les feuilles sont longues, pointues & larges, d'un verd foncé, d'une saveur moins âcre que la racine.

Le *Raisfort sauvage* est au nombre des antiscorbutiques âcres, tels que le *Cochlearia*, la Moutarde, &c. Cette plante est apéritive, diurétique & très-résolutive. On doit se servir de la racine fraîche; lorsqu'elle est sèche, elle perd presque toute son acreté & ses vertus. Cette racine entre dans l'*Eau spiritueuse composée* qui porte son nom dans

cette Pharmacopée, & dans la *Décoction antiscorbutique*, & le *Syrop* du même nom du Dispensaire de Paris. Sa racine & ses feuilles entrent dans l'*Emplâtre Diabotanium* du même Dispensaire.

**RAISINS SECS ou LES PASSES.** *Uva Passa*. officin. Ce sont des Raisins qu'on a fait sécher ordinairement à la chaleur du Soleil. On en distingue de plusieurs espèces; les uns sont gros, charnus, d'une saveur douce, mais peu agréable; ils nous viennent de Syrie près la ville de Damas, & on les nomme par cette raison **RAISINS DE DAMAS.** *Passulæ maximæ* sive *Damascene Zibebæ dictæ*. Schrod. *Angl.* Damas Raisins. *Ital.* Uva Passa maggiore. *Allem.* Grosse Rosinen Zibeben. On doit les choisir gros & récents, d'une couleur brune, & rejeter ceux qui sont trop gras ou gâtés.

**RAISINS DE CORINTHE.** *Uvæ Passæ minores*, seu *Passulæ Corinthiacæ*. officin. *Angl.* Corinthe Raisins. *Ital.* Uva Passa minore. *Allem.* Kleine Rosinen, Weinbeerlein Corinthen.

On nous apporte ces Raisins des Isles de Zacinthe & de Céphalonie. On n'en trouve plus auprès de Corinthe, dont ils portent le nom. Ces *Raisins* sont très-petits, d'une couleur purpurine foncée, leur saveur est douce, agréable, mêlée d'une légère acidité; ils n'ont point de pepins. Enfin on trouve encore des *Raisins secs* à-peu-près de la grosseur de ceux de Damas, mais plus petits. Ils nous viennent de Provence, & on les nomme pour cette raison

**RAISINS PASSES ou PASSERILLES DE PROVENCE.** *Uvæ Passæ vulgares* seu *Passulæ Massilioticæ*. officin. Leur saveur est douce & agréable. On peut employer indifféremment toutes ces espèces.

Les *Raisins secs* renferment une substance muqueuse; sucrée, & un sel essentiel acidule qui paroît avoir de l'analogie avec celui du Tartre. Ils sont laxatifs; mais il faut en ôter les pepins qui sont astringens. Ils sont propres à adoucir. On les employe dans les tisannes pectorales. On en met ℥j. sur ℥ij. de liqueur. Les *Raisins secs* entrent dans la *Décoction pectorale*, dans la *Teinture de Séné* & dans la *Teinture Stomachique* de cette Pharmacopée. Ils entrent

encore dans le *Syrop d'Althœa de Fernel*, dans l'*Electuaire Lénitif*, &c. de celle de Paris.

**RÉGLISSE.** *Glycyrrhiza seu Liquiritia. officinar. Glycyrrhiza siliquosa vel Germanica. C. B. P. & I. R. H. Angl. Liquorice. Ital. Liquerizia. Allem. Suessholts.*

La *Réglisse* vient naturellement dans les pays chauds ; & on la cultive dans nos Jardins. On n'employe que sa racine. Elle est longue & de la grosseur du doigt. Son écorce extérieure est grise, intérieurement la couleur de cette racine est jaune. Elle a peu d'odeur, sa saveur est mielleuse & douce.

Cette racine paroît composée principalement de parties gommeuses & mucilagineuses. Elle renferme aussi quelques parties résineuses, mais en très-petite quantité, & très-intimement mêlées avec les gommeuses (a). La *Réglisse* est d'un usage très-fréquent dans les tisannes. Elle est adoucissante, légèrement discussive, propre à lubrifier les conduits urinaires, & à appaiser la toux. La *Réglisse* sèche est plus agréable que lorsqu'elle est verte & nouvelle. On en met ordinairement zj. ou zij. qu'on ajoute à une pinte de tisanne sur la fin de l'ébullition. Elle sert à édulcorer cette sorte de boisson. On prépare en Espagne une espèce d'extrait avec la racine de *Réglisse* qu'on fait bouillir dans l'eau, qu'on exprime & qu'on réduit en consistance solide. Cette préparation est connue sous le nom de **JUS ou SUC DE RÉGLISSE.** *Succus Glycyrrhizæ ou Succus Liquiritiæ. officin.* Ce suc est sec, brillant lorsqu'on le brise, d'une couleur noire, sa saveur est douce, mais mêlée d'un peu d'âcreté. Il se fond aisément dans la bouche. On l'apporte en masse de quatre, six ou huit onces. Il est enveloppé dans des feuilles de Laurier. Ce suc a les mêmes vertus que la *Réglisse*. On l'employe dans les maladies de poitrine, & dans celles des reins, & de la vessie comme adoucissant & légèrement détersif. On le donne seul en forme de trochisques avec d'autres substances. On le fait fondre dans l'eau, & on le donne en boisson. Ce suc entre dans

(a) *Cartheuser Fundam. Mat. Med. tom. 1.*

la *Thériaque*. Le Dispensaire de Paris l'employe aussi dans les *Pilules de Styrax*, & le fait entrer dans différens *Trochisques*. La racine de *Réglisse* entre dans la *Décoction pectorale*, dans l'*Eau de chaux composée*, dans la *Poudre de Gomme Adragant composée*, dans les *Trochisques Béchiques Blancs*, & dans l'*Electuaire lenitif* de cette Pharmacopée qui en prépare aussi un *Extrait*. Cette racine entre encore dans la *Tisane commune*, la *Décoction apéritive*, la *Décoction sudorifique*, &c. le *Syrop d'Althea de Fernel*, les *Electuaires lenitifs*, *Catholicum*, *Diaprun*, les *Pilules de Starkey*, les *Pilules Savoneuses*, les *Tablettes Béchiques*, &c. de celle de Paris.

RHODES. ( BOIS DE ) BOIS DE ROSES ou DE CYPRE. *Lignum Rhodium*. officin. *Angl.* Rhodium Wood. *Ital.* Legno Rhodio. *Allem.* Rosen-holts.

L'arbre dont on tire ce bois n'est pas encore bien connu (a). Quelques Auteurs croient que c'est le bois d'un arbrisseau qui est le vrai *Cytise* de Mariantha. *Cytisus incanus filiquis falcatis*. C. B. P. Cet arbrisseau n'ayant aucune odeur agréable, il n'est pas vraisemblable, suivant la remarque de M. Geoffroy, qu'il fournisse ce bois qui en a beaucoup. On nous l'apporte du Levant, principalement des Isles de Rhodes & de Cypre. Il est en morceaux de différente grosseur. Ce bois est dur, sa couleur est brune extérieurement, fauve, & quelquefois jaunâtre à l'intérieur. On y remarque plusieurs nœuds. Son odeur est agréable & semblable à celle des Roses. Cette odeur subsiste très-longtems. Je conserve de ce bois depuis plus de quinze ans, dont l'odeur est encore fort sensible. Sa saveur est balsamique, & a une légère amertume. Le *Bois de Roses* contient une huile essentielle qui renferme l'odeur de ce bois. C'est principalement dans cette huile que réside la vertu du *Bois de Roses* qu'on met au nombre des remèdes propres à fortifier & à donner du mouvement aux fibres. Son odeur peut incommoder les vaporeux & les Femmes hystériques. On trouvera dans cette Pharmacopée la ma-

(a) Voyez Geoffroy, *Mat. Med.* tom. 2.

niere de retirer l'huile essentielle du Bois de Rhodes. Le Dispensaire de Paris fait entrer ce bois dans la Confection Alkermès, & dans quelques autres compositions.

RHUBARBE. *Rhabarbarum verum*. officin. *Rheum sive Rha*. Quorumd. *Angl.* Rhubarb. *Ital.* Riobarbaro. *Allem.* Edle Rhubarbara, Wabre Rhabarbara.

La Rhubarbe est une racine grosse & longue qu'on nous apporte en morceaux de différente grosseur. Ces morceaux sont assez légers, leur substance paroît fongueuse. Leur couleur est d'un jaune foncé & un peu brun à l'extérieur. L'intérieur est jaune aussi, mais on y remarque des taches rougeâtres par intervalles. Ces taches lui donnent quelques ressemblance avec la Noix Muscade, & font paroître la Rhubarbe marbrée. Son odeur est aromatique, mais désagréable. Sa faveur est amère, légèrement âcre, & laisse un peu d'astringtion. La plante dont on tire la Rhubarbe paroît approcher du genre des *Lapathum*. On la nomme ordinairement. *Rhabarbarum folio oblongo crispo, undulato, flabellis sparsis*. On nous apporte ordinairement la Rhubarbe de la Chine. On nous en apporte aussi de Perse & de Moscovie. Celle de Perse est la plus estimée. Celle de Moscovie, suivant les observations de M. de Jussieu, est une vraie Rhubarbe. Cet illustre Botaniste après avoir comparé les plantes de Rhubarbe qu'il avoit reçues de la Chine avec celles qui lui avoient été envoyées de Moscovie, s'est convaincu, que ces plantes étoient absolument les mêmes. La meilleure Rhubarbe qu'on recueille à la Chine, est celle de la Province de *Sse Tchouen* (a) : celle de *Xenssi* qui est cependant la plus commune, lui est fort inférieure. On arrache la racine lorsque les semences sont tombée. Plus cette racine est pesante & marbrée, plus elle est estimée. On la coupe en morceaux qu'on place sur des tables de pierre, sous lesquelles on allume du feu. On tourne & retourne ces morceaux pour les faire sécher. Dans la vue de chasser toute l'humidité qui pourroit être restée dans la

(a) Voyez la Lettre du Pere Parnin dans le dix-septième Recueil des Lettres édifiantes & curieuses, page 420. & suiv.



*Rhubarbe*, on perce ces morceaux, & on passe au travers des trous qu'on a faits, des fils qui servent à les suspendre, & à les exposer à la chaleur du soleil, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement secs (a). On doit prendre garde que la *Rhubarbe* ne soit noire ni cariée, & choisir celle qui a toute son odeur, & qui ne sent point le moisi.

La *Rhubarbe* paroît ne contenir qu'une substance saline & gommeuse, outre des parties purement terreuses qui lui sont communes avec toutes les substances. Il paroît aussi par son odeur, & par quelques phénomènes, qu'elle contient un principe volatil qui lui donne de l'activité. Elle ne paroît pas contenir de parties résineuses : car l'esprit de vin n'en tire qu'une teinture légère (b) qui a peu d'amertume, & qui ne devient pas laiteuse lorsqu'on y verse de l'eau. M. Boulduc soupçonne même (c) que la teinture que l'esprit de vin tire de la *Rhubarbe*, n'est due qu'au Phlegme qu'il contient presque toujours. La *Rhubarbe* est un des purgatifs des plus employés & des plus utiles. On fait qu'elle laisse après son usage une légère astriction très-propre à raffermir le ton des viscères ; c'est par cette raison qu'on la met au nombre des purgatifs fortifiants, & qu'on l'emploie avec succès dans les diarrhées, les dysenteries & dans tous les cas où il est nécessaire d'évacuer les matières contenues dans le canal intestinal, & de donner en même-tems du ressort aux fibres de l'estomac & des intestins : comme amer, elle convient dans la plupart des maladies causées par le défaut & l'inertie de la bile. Elle ne convient pas dans les circonstances où l'on remarqueroit une trop grande irritation accompagnée de chaleur & de sécheresse. On fait usage de la *Rhubarbe* en substance & en infusion. On observe que cette racine perd sa vertu purgative dans la décoction, ce qui paroît prouver que cette qualité dépend en grande partie des molécules subtiles qu'elle contient, & qui s'échappent pendant une ébullition trop longue. Sa dose en sub-

(a) *Ibid.*

(b) Voyez le Mémoire de M. Boulduc sur la *Rhubarbe*, Mém. de l'Académie des Sciences, ann. 1710.

(c) Voy. *ibid.*

stance, après avoir été mise en poudre, est depuis gr. vj. viij. jusques à ʒj. & ʒj. Ces doses se varient suivant les circonstances ; lorsqu'on veut donner la *Rhubarbe* comme un amèr simple & stomachique, on en donne en petite dose immédiatement avant le repas : elle entretient seulement alors la liberté du ventre, après quelques jours de l'usage qu'on en a fait, & remédie ordinairement aux vices de la seconde digestion, si ordinaires dans les Hypochondriaques, & ceux dans lesquels les routes de la bile ne sont pas libres. Souvent on mache simplement ʒj. ou ʒʒ. de *Rhubarbe*. La dose ordinaire de la *Rhubarbe* en infusion est de ʒj. jusques ʒij. Les Anciens préparoient quelquefois la *Rhubarbe* en la faisant torréfier. Ils prétendoient par ce moyen lui enlever sa vertu purgative, & conserver sa vertu tonique & astringente : mais cette préparation, qui n'est bonne qu'à décomposer la *Rhubarbe*, est presque entièrement abandonnée à présent. Un des effets de la *Rhubarbe*, qui n'est ignoré de personne, est d'exalter la couleur des urines, & de leur donner une couleur d'un jaune doré. La *Rhubarbe* entre dans la *Thériaque*, dans la *Teinture vineuse*, & dans la *Teinture spiritueuse*, dans les *Pilules Ecphractiques*, & dans les *Pilules Mercurielles* de cette Pharmacopée. Elle entre encore dans la *Décoction anti-vénérienne laxative*, dans le *Syrop de chicorée composé*, dans l'*Electuaire Catholicum*, dans la *Conféction Hamech*, dans la *Poudre Hydragogue*, dans la *Poudre contre les Vers*, &c. du Dispensaire de Paris, qui en prépare aussi un *Extrait*.

Je joins à la *Rhubarbe* une autre racine qu'on lui substitue quelquefois, quoique rarement. Elle est connue sous le nom de

RAPON TIC. *Rhaponticum*. officin. *Rhabarbarum forte Dioscoridis & Antiquorum*. I. R. H. *Angl.* Rhapontic. *Ital.* Rapontico. *Allem.* Wahrhafte-Rhapontic.

La plante qui fournit cette racine croît dans la Thrace & dans quelques autres endroits du Levant, & on la cultive dans nos jardins. Cette racine est molasse & spongieuse, assez grosse, brune extérieurement, jaune à l'intérieur dans

lequel on voit des canelures disposées en rayons. Son odeur est foible. Sa saveur a plus d'astringtion que d'amertume ; & elle laisse dans la bouche une visquosité gluante qu'on ne remarque point dans la *Rhubarbe*. Le *Rapontic* est peu en usage ; il purge moins que la *Rhubarbe*, & paroît plus astringent que cette dernière. Les Anciens l'employoient souvent. Le Dispensaire de Paris l'a conservé dans la *Thériaque*.

**ROMARIN.** *Rosmarinus vel Anthos.* officin. *Rosmarinus hortensis*, *angustiore folio*. C. B. P. & I. R. H. *Libanotis coronaria*. Cord. Gesn. hort. *Angl.* Rose-mary. *Ital.* Rosmarino. *Allem.* Rossmarien.

Cette plante ou plutôt cet arbrisseau vient naturellement dans les Provinces méridionales de la France, & dans les autres pays chauds : on le cultive dans les jardins. On employe les feuilles, ses fleurs & ses sommités, c'est-à-dire les extrémités des tiges avec les feuilles. Ces feuilles sont portées sur des tiges quarrées qui s'élevent assez haut : elles sont dures, étroites, d'un verd foncé & un peu brun en dessus, blanchâtres intérieurement ; leur odeur est pénétrante, aromatique & agréable : leur saveur est âcre & aromatique. Les fleurs sont labiées, d'un bleu tirant un peu sur le blanc : elles sont portées sur un calyce d'une seule pièce, découpé en trois parties, & qui a la forme d'un tube. C'est dans ce calyce que réside principalement l'odeur des fleurs : cette odeur est moins forte que celle des feuilles. Les fleurs paroissent dans les mois d'Avril, Mai & Juin.

Le *Romarin* est rempli de parties volatiles & spiritueuses. Il contient une huile essentielle athérée qu'on retire par la distillation. Il paroît renfermer un principe camphré qui se manifeste par l'odeur de son esprit recteur, (a) surtout lorsqu'il est gardé pendant quelque tems.

Le *Romarin* est au nombre des remèdes nervins & antispasmodiques. Ses différentes préparations conviennent lorsqu'on veut donner du ressort aux fibrilles nerveuses. Il

(a) *Cartheuser Fundam. Mat. Med.* tom. 2.

paroît même tenir un des premiers rangs parmi les médicamens aromatiques de ce genre. On l'employe intérieurement & à l'extérieur. On fait cependant peu d'usage du *Romarin* en substance dans le premier cas , on met plus souvent en usage son eau distillée , son esprit & son huile essentielle. On employe aussi quelquefois son extrait en qualité d'amèr stomachique. On trouvera ces différentes préparations dans ce Dispensaire. Extérieurement on fait entrer le *Romarin* dans les fomentations aromatiques , discutives & fortifiantes. On trouvera une conserve faite avec les fleurs de *Romarin* dans cette Pharmacopée , qui fait entrer aussi ses sommités dans la *Confection Cardiaque*. Le Dispensaire de Paris employe les sommités de *Romarin* dans le *Vinaigre Antiseptique* , dans le *Vinaigre Thériacal* , dans la *Décoction aromatique* destinée aux fomentations , dans l'*Onguent Martiatum* ; ses feuilles dans l'*Orviétan* , dans l'*Esprit carminatif de Sylvius* ; ses fleurs dans l'*Eau de la Reine d'Hongrie* , dans le *Syrop de Stœchas composé* , &c. Ses fleurs & ses feuilles dans le *Baume Tranquille* , l'*Eau Vulnérable* , &c.

ROSE POURPRE DE DAMAS. *Rosa Damascena*. officin. *Rosa purpurea*. C. B. P. *Angl.* Damask Rose. *Ital.* Rose Damascene. *Allem.* Damascener Rosen.

Cette espèce de *Rosier* ne s'élève pas si haut que les autres : on le cultive dans les jardins. Ses fleurs , qui sont les seules parties d'usage , sont composées de cinq pétales qui ont un onglet à leur origine , ainsi que les autres espèces de *Roses*. Elles sont rougeâtres , & d'une odeur agréable qui porte cependant quelquefois à la tête.

Les *Roses de Damas* , qu'employe la Pharmacopée de Londres , sont laxatives & légèrement purgatives. On en tire un esprit par la distillation. On en trouvera le procédé dans cette Pharmacopée qui fait entrer les *Roses de Damas* dans le *Syrop solutif* , dans celui qui porte le nom de *ces fleurs* , & dans le *miel solutif*. Nous employons en France une autre espèce de *Roses purgatives* connues sous le nom de

ROSE PASLE. *Rosa Rubra*. Pallidior. C. B. P. & I. R. H.

L'arbrisseau qui produit ces fleurs se cultive dans tous les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs trop connues pour en faire la description. On choisit ordinairement pour l'usage de la Médecine les fleurs simples.

Les *Roses pâles* outre leur qualité laxative & purgative ; contiennent une partie aromatique, mobile, qui est regardée comme tonique. On s'en sert dans les maladies des yeux, & dans quelques autres circonstances. Cette eau distillée, connue sous le nom d'*Eau-Rose*, est la première eau distillée qu'on ait mise en usage. Le Dispensaire de Paris prépare un Syrop simple & composé avec les *Roses pâles*. Il prépare aussi avec ses fleurs une *huile par infusion* & par *décoction*. Il les fait entrer dans l'*Onguent Rosat*, & employe leur suc dans plusieurs compositions.

ROSE ROUGE. ROSE DE PROVINS. *Rosa Rubra multiplex*. C. B. P. & I. R. H. *Rosa Rubra*, Officin. *Rosa Provincialis major*. Tab. Icon. *Angl.* Red Rose. *Ital.* Rosa Rossa. *Allem.* Knopff-Rosen, Feine-Rosen, Essig-Rosen.

On a donné à cette espèce de *Rose*, le nom de *Rose de Provins*, parce qu'on en a cultivé & qu'on en cultive encore une grande quantité aux environs de cette Ville. La *Rose de Provins* a une belle couleur rouge foncée. Elle paroît veloutée. Son odeur, quoique foible, est douce & agréable. On cueille ces fleurs avant qu'elles soient parvenues à leur maturité, & dans le tems que le bouton est prêt à s'épanouir. On doit les faire sécher avec soin, & les conserver dans un lieu bien fermé & bien sec : sans ces précautions, elles perdroient leur couleur & leur odeur.

Les *Roses de Provins* contiennent de l'huile essentielle, mais cette huile y est en très-petite quantité, & à peine de cent livres peut on en retirer  $\text{zvj}$ . (a) Cette huile est fluide lorsqu'on la conserve dans un endroit chaud ; mais si on la laisse dans un lieu frais, elle se condense & forme une masse blanche, semblable au beurre & au suif (b).

Les *Roses de Provins* sont toniques, détersives & astringentes.

(a) *Catheuser Fundam. Mater.* ||  
Med. Tom. 2.

(b) Voyez, *ibid.*

gentes. On les employe intérieurement & extérieurement. Les Anciens les regardoient comme cordiales, & les faisoient entrer dans un grand nombre de compositions. On en retire une *Eau par la distillation*. La Pharmacopée de Londres en prépare une *Conserve* & une *Teinture*. Elles entrent dans la *Thériaque*, dans le *Mithridate*, dans les espèces de *Scordium*, dans le *Miel* & dans le *Sucre Rosat* de la même Pharmacopée. Celle de Paris les employe encore dans la *Décoction aromatique destinée aux fomentations*, dans le *Syrop Magistral astringent*, &c. dans l'*Electuaire Diaprun*, la *Confection Hamech*, la *Bénédicté laxative*, &c. Elle en prépare aussi une *huile par infusion & décoction* qui entre dans un grand nombre de Médicaments externes.

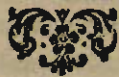
RUE. *Ruta Hortensis latifolia*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Rue. *Ital.* Ruta ortense. *Allem.* Gartenrauten Weinrauten.

On cultive cette plante dans les jardins. On employe ses feuilles & quelquefois ses semences. Les premières sont rangées par paires sur les tiges qui sont dures, solides & rondes. Les feuilles sont charnues, oblongues, partagées en plusieurs segmens, lisses, d'une couleur de verd de mer. Leur odeur est forte & désagréable, ainsi que leur faveur qui est en même tems âcre & amère. Les semences de la *Rue* sont anguleuses, & ont la forme d'un Rein. Elles sont renfermées dans des capsules ordinairement divisées en quatre. Ces capsules sont huileuses & odorantes. Les graines mêmes ont très-peu d'odeur.

La *Rue* est antispasmodique antihystérique, emménagogue, carminative & résolutive. Son odeur seule soulage souvent dans les paroxismes Hystériques, & dans les vapeurs. Les lavemens dans lesquels on la fait entrer sont aussi d'un grand secours dans ces maladies. Elle est donnée d'un principe actif, & contient une huile essentielle qu'on peut retirer par la distillation; ce n'est à la vérité qu'avec beaucoup de peine qu'on obtient une petite quantité de cette huile. ℞x. de *Rue* fournissent à peine ℥iij ou ℥iv. d'huile essentielle. (a) Les parties qui donnent de l'activité

(a) *Hoffman Observat. Physico Chymic.*

à la *Rue*, quoique volatiles, le sont cependant moins que la plupart des principes de ce genre ; & l'Extrait de cette plante retient de son odeur & de ses vertus lorsqu'il est bien préparé. On donne la *Rue* en infusion dans l'eau ou dans le vin ; mais la saveur désagréable de cette plante, & son odeur insupportable à quelques femmes, quoiqu'elle en soulage d'autres dans les accès vaporeux, empêchent souvent qu'on ne donne la *Rue* sous cette forme. On en prépare une *Conserve*, dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée. On peut de cette manière la prendre avec moins de dégoût. La *Rue* a été regardée presque de tout tems comme un préservatif & un remède contre les maladies contagieuses, & surtout contre la peste. C'est par cette raison qu'on la fait entrer dans la plupart des vinaigres, des poudres & des autres compositions qu'on regarde comme propres à empêcher les effets de cette maladie funeste : mais on peut douter avec beaucoup de raison de la vertu de ces prétendus préservatifs. Extérieurement la *Rue* est résolutive & discutive. On en forme aussi des cataplasmes qu'on applique sur l'Ombilic & sur la région du Pubis dans les suffocations utérines. Les feuilles de *Rue* entrent dans la *poudre de Myrrhe composée*, dans l'*Electuaire de Bayes de Laurier*, & dans l'*huile verte* de cette Pharmacopée. Elles entrent encore dans l'*Eau Hystérique*, l'*Eau vulnérable*, le *Syrop d'Armoise composé*, l'*Esprit carminatif de Sylvius*, la *poudre contre la rage*, l'*Onguent Martiatum*, le *Vinaigre antiseptique*, la *Décoction aromatique destinée aux fomentations*, &c. du Dispensaire de Paris. Les semences de *Rue* entrent dans le *Syrop de Stæchas* du même Dispensaire.



## S U P P L E M E N T

*A la lettre R.*

**RAVE DE TERRE. PAIN DE POURCEAU.** *Cyclamen orbiculato folio inferne purpurascens. C.B.P. & I.R.H. Panis Porcinus & Arthanita, Rapum Terræ. Lob-Icon. Angl. Sow-Bread. Ital. Pan-Forcino. Allem. Schweinbrodt, Erdaepffel, Waldrueben.*

On employe la racine de cette plante qu'on cultive dans les Jardins. Cette racine est épaisse & charnue ; elle est d'une forme ovulaire : sa couleur est noire à l'extérieur, & blanchâtre intérieurement. Sa saveur est fort âcre & désagréable. Elle perd presque toute son âcreté par la dessiccation.

La racine de *Pain de Pourceau* est un purgatif très-violent & fort dangereux. On ne doit pas par cette raison employer cette plante à l'intérieur. Extérieurement elle est fort résolutive ; si on l'employoit seule, & lorsqu'elle est fraîche, elle excorieroit la peau par son âcreté. Le Dispensaire de Paris la fait entrer dans l'*Emplâtre Diabotanium*, & se sert de son suc dans l'*Emplâtre nommée Arthanita*, à laquelle cette plante a donné son nom.

**RENONCULE DE PRINTEMPS. PETITE CHELIDOINE ou PETITE SCROPHULAIRE.** *Ranunculus vernus rotundifolius minor. I. R. H. Scrophularia minor, sive Chelidonium minus vulgò dictum. J. B. Angl. Pilewort, Small celuidine. Ital. Chelidonia minore. Allem. Feigwartzen, Klein Schellkraut.*

Cette plante est commune aux environs de Paris, surtout dans les lieux humides. Sa racine est composée de plusieurs petits tubercules oblongs, d'un jaune pâle en dehors, & blancs en dedans. Ces tubercules sont joints ensemble par plusieurs fibrilles blanchâtres. Ses feuilles



sont arrondies , vertes , lisses & luisantes : elles ont une saveur un peu âcre , ainsi que la racine. Cette plante est regardée comme apéritive & résolutive. Quelques Auteurs la regardent même comme antiscorbutique : mais on en fait peu d'usage. Ses feuilles & sa racine entrent dans l'*Emplâtre Diabotanium* du Dispensaire de Paris.

RENONCULE BULBEUSE. LE BACINET. LE PIED DE CORBIN. *Ranunculus Turberosus major*. J. B. *Ranunculus pratensis* , *radice verticelli modo rotunda*. C. B. P. & I. R. H.

Cette plante est très-commune dans les prés. On n'emploie que sa racine. Elle est ronde & bulbeuse , d'une saveur très-âcre : elle s'adoucit par la dessiccation. Cette racine est fort caustique. Quelques Praticiens l'employent en cette qualité ; mais son usage n'est pas exempt de danger , & on n'en fait usage ordinairement que dans l'*Emplâtre Diabotanium*.

RIS. *Oriza*. Matth. & I. R. H. *Angl.* Ris. *Ital.* Riso. *Allem.* Reis.

Ce grain qui sert de nourriture à presque tous les peuples de l'Orient , est connu de tout le monde. Nous l'employons comme aliment & comme remède : il est très-utile en ces deux qualités. Il fournit une nourriture très-saine ; il est incrassant , & propre à adoucir les âcres ; il est aussi légèrement astringent ; il convient comme aliment dans toutes les maladies d'épuisement , dans celles dans lesquelles les évacuations de quelque nature qu'elles soient , sont trop abondantes. On en fait aussi un grand usage dans les maladies de poitrine. On le fait entrer dans les tisannes & dans les bouillons. On prépare ce qu'on nomme *Crème de Ris* en pilant ce grain dans un mortier de marbre : on le fait cuire ensuite dans s. q. d'eau jusqu'à ce qu'il soit réduit en bouillie claire , qu'on passe toute chaude avec une forte expression , à travers un linge serré , ou une étamine. Le *Ris* par ce moyen est plus aisé à digérer. On mêle une ou deux cuillerées de cette *Crème de Ris* dans les bouillons. Le *Ris* entre dans la *Décoction pectorale* , & dans la *Décoction astringente* du Dispensaire de Paris.

**RONCE COMMUNE. MEURE SAUVAGE.** *Rubus vulgaris*, sive *Rubus fructu nigro*. C. B. P. & I. R. H. *Mora Sylvestria* Quorumdam. *Angl.* Bramble, Blackberry Bush. *Ital.* Rofa. *Allem.* Brombeer-Laub.

La *Ronce* est un arbrisseau qu'on trouve très-communément dans les bois & dans les hayes. On se sert ordinairement de ses feuilles & de ses sommités. Ses feuilles sont attachées trois à trois ou cinq à cinq sur une même queue. Elles sont âpres, pointues, dentelées sur leurs bords, d'un verd brun en-dessus, blanchâtres inférieurement, d'une saveur styptique. Les feuilles de *Ronce* sont rafraîchissantes, détersives & astringentes. On se sert quelquefois de leur décoction dans les maux de gorge légers, & dans le relâchement de la luette, & des parties qui l'environnent. Les sommités de *Ronce* entrent dans l'*Onguent Populeum* du Dispensaire de Paris.

**RUSCUS. PETIT HOUX. HOUX FRELON. HOUSSON. MYRTE SAUVAGE.** *Ruscus sive Bruscus*. C. B. P. *Ruscus myrthifolius aculeatus*. I. R. H. *Angl.* Kne-cholm, Butcher's-Broom. *Ital.* Brusco. *Allem.* Brusck, Maußdorn.

On employe la racine & quelquefois les semences de cette plante qu'on trouve dans les bois. La racine du *Petit Houx* est grosse, dure & raboteuse, garnie de fibres blanches; sa saveur est âcre & amère; ses semences sont fort dures & renfermées dans des bayes molles, rouges dans leur maturité, & d'une saveur douceâtre. La racine de *Petit Houx* est apéritive & diurétique. Elle est au nombre des cinq racines auxquelles on a donné le nom de *Racines apéritives*. On la fait entrer dans les Tisannes à la dose de  $\zeta\beta$ . ou  $\zetaj$ . Cette racine entre dans le *Syrop des cinq Racines*, & ses semences dans la *Bénédicté laxative* du Dispensaire de Paris.



## S

**SABINE.** *Sabina folio Tamarisci Dioscoridis.* C. B. P. Tub. Icon. *Angl.* Savine. *Ital.* Savina. *Allem.* Sevenbaum, Sadebaum, Maegdebaum.

La *Sabine* est un arbrisseau toujours verd, qui s'éleve très-peu, mais qui s'étend beaucoup en largeur. On cultive cet arbrisseau dans les jardins. Ses feuilles qui sont d'usage, sont très-petites, fort dures, âpres & d'un verd assez foncé. Leur odeur est très-forte & désagréable, leur saveur est âcre & brûlante.

La *Sabine* est un remède très-actif & très-stimulant. Elle renferme une grande quantité d'huile essentielle, dont je parlerai dans les procédés. Elle est incisive, apéritive, diurétique, âcre & emmenagogue; mais on ne doit l'employer, surtout en cette dernière qualité, qu'avec beaucoup de circonspection, & que dans les cas d'inertie & d'affaissement dans lesquels les irritans âcres peuvent convenir. On sçait que l'usage inconsidéré qu'on fait de la *Sabine*, est suivi d'hémorragies de matrice souvent très-funestes. On doit être aussi très-réservé sur l'usage qu'on en pourroit faire dans la vue d'accélérer un accouchement trop lent, de faciliter la sortie du Placenta, ou de rétablir le cours des voidanges supprimées. Les remèdes stimulans conviennent rarement dans ces circonstances, & la *Sabine* encore moins. Cette plante passe encore pour être antivermineuse. On employe aussi la *Sabine* extérieurement comme résolutive & détensive âcre. On donne les feuilles de la *Sabine* en poudre à la dose de quelques grains, en infusion dans l'eau ou dans le vin. La Pharmacopée de Londres prépare un *Extrait* avec les feuilles de *Sabine*. Celle de Paris les fait entrer dans l'*Eau Hystérique*, dans le *Syrop d'Armoise*, dans l'*Onguent Martiatum*, & dans la *poudre d'Acier*.

Il y a encore une autre espèce de *Sabine* qu'on cultive dans les jardins & qu'on substitue à la première. Elle est un peu moins âcre & moins irritante, on la nomme **SABINE**

A FEUILLES DE CYPRES. *Sabina folio Cupressi*. C. B. P.  
*Sabina foemina*. Tab. Icon.

SAFRAN. *Crocus Sativus*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.*  
 Saffron. *Ital.* Croco. *Allem.* Saffran.

On donne le nom de *Safran* à des filamens aplatis qui sont la continuation du pistile d'une plante bulbeuse du même nom. Cette plante se cultive dans le Levant, & dans plusieurs autres pays de l'Europe. On la cultive dans plusieurs Provinces de France, telles que la Guyenne, le Languedoc, la Beauce & le Gatinois. Le *Safran* de cette dernière Province est fort estimé & ne le cède point à celui du Levant. La fleur de *Safran* est liliacée, & d'une couleur qui approche de celle du gris de Lin. Outre les étamines qui s'élevent du fonds de cette fleur, on voit sortir un pistile blanchâtre, qui se divise en trois branches d'un rouge foncé. Ces trois branches s'élargissent à leurs extrémités supérieures, & sont découpées en maniere de crête. Ce sont ces productions ou ces allongemens du pistile auxquelles on donne proprement le nom de *Safran*. On les sépare du reste de la fleur, & on les trouve dans les boutiques sous la forme de filets aplatis, d'un rouge très-foncé, & tirant sur le pourpre, mais dont la partie inférieure est blanchâtre. Leur odeur est très-pénétrante, & fort aromatique, elle porte à la tête, & cause même l'ivresse; phénomène qu'on remarque fréquemment dans les femmes qui sont ordinairement chargées de faire la récolte du *Safran*, & de séparer les filets du pistile du reste de la fleur. La saveur du *Safran* est légèrement âcre, subtile, & laisse sur la langue une impression qui lui est particulière, & qu'on ne sçauroit décrire. On doit choisir le *Safran* gras, flexible, qui tache les mains lorsqu'on le froisse, d'une belle couleur rouge foncé, & d'une odeur forte. On doit rejeter celui qui est trop humide ou trop sec, dont l'odeur & la saveur sont foibles, & dont la couleur est trop pâle, ou tirant sur le noir.

Le *Safran* est composé de molécules huileuses & spiritueuses très-mobiles; mais il est difficile de déterminer si cette substance tient plus de la nature gommeuse que de la résineuse. Ces deux principes paroissent s'y trouver dans

une telle proportion que les menstrues aqueux & les spiritueux agissent également sur le *Safran*. En effet on obtient une teinture également chargée de la couleur & de l'odeur du *Safran*, soit par l'eau, soit par l'Esprit de vin. Cependant le *Safran* paroîtroit tenir plus de la nature gommeuse que de la résineuse, puisque l'Ether n'en tire qu'une légère couleur ambrée, & que cette liqueur précipite sous la forme d'une matière gommeuse liquide, la teinture de *Safran* faite par l'Esprit de vin (a).

Le *Safran* est mis au nombre des remèdes calmans, antispasmodiques, carminatifs, cordiaux, stomachiques & emmenagogues. Les observations prouvent que cette substance paroît mériter une partie de ces titres. Le *Safran* calme souvent les mouvemens spasmodiques par une qualité à-peu-près semblable à celle des narcotiques; mais on doit être circonspect sur son usage. Car l'espèce d'ivresse qu'il cause, comme je l'ai déjà fait remarquer, & dans laquelle paroît consister sa vertu sédative, peut causer les accidens communs aux narcotiques, surtout à l'*Opium*. Ceux du *Safran* ne paroissent cependant ni aussi durables ni aussi dangereux que ceux des opiatiques, mais il s'en faut bien aussi que les effets calmans & narcotiques du *Safran*, soient aussi certains que ceux de l'*Opium*. On regarde d'après les Anciens, le *Safran* comme propre à combattre la tristesse, & à causer une gayeté qui dégénéreroit même en ris immodéré, si on donnoit cette substance en dose trop forte. M. Boerrhaave attribue cette propriété à l'*Extrait* de *Safran* dans ses *Elements* de Chymie (b). Mais on peut douter de cette vertu singulière du *Safran*: du moins il est rare de pouvoir observer ces phénomènes dans les malades auxquels on fait faire usage de cette préparation de *Safran*. Peut-être que des doses plus fortes feroient appercevoir cette joie immodérée dont ont parlé les Anciens, & que M. Boerrhaave regarde, d'après eux, comme des symptômes qui suivent l'usage de cette substance. Cependant on n'apperçoit point dans l'usage

(a) Voyez la Dissertation sur l'Ether de M. Baumé, pag. 174. || (b) *Elem. Chymia*, tom 2. pag. 153.

ordinaire, rien qui puisse faire soupçonner cette propriété. Le *Safran* dont les principes paroissent actifs & portent de la chaleur, convient dans les maladies d'atonie de l'estomac, lorsque les fibres de ce viscere sont privées du mouvement nécessaire à aider la digestion des alimens. La facilité qu'il a de se mêler avec les liqueurs aqueuses, rend en même-tems cette substance propre à se porter dans les vaisseaux les plus déliés. C'est peut-être par cette raison qu'il communique son action à l'Uterus. On sçait par des observations souvent répétées, que le *Safran* est un des remèdes les plus propres à solliciter les vaisseaux de la matrice, & à faciliter l'éruption des Regles. Plusieurs femmes s'en servent avec succès dans le tems de leurs menstrues, & observent que cet écoulement périodique vient plus facilement & est aidé par une dose légère, soit en substance, soit en infusion théiforme du *Safran*. M. Cartheuser rapporte d'après le Docteur Ferdinand Hertodt (a), une expérience singuliere, qui prouve la facilité qu'a le *Safran* de pénétrer dans les plus petits vaisseaux, & de se porter principalement dans ceux de la matrice. M. Hertodt mêla dans les alimens d'une chienne qui étoit pleine, une certaine quantité de *Safran*. Il lui fit même prendre jusqu'à zij. de cette substance, les trois derniers jours qui précéderent celui où elle devoit mettre bas; il l'ouvrit, & trouva la liqueur de l'Annios teinte en jaune. La peau des petits chiens qui s'y trouverent, étoit aussi teinte d'une couleur safranée dans plusieurs endroits. Le Chyle qu'il trouva dans les veines lactées de cette chienne, avoit sa blancheur ordinaire.

La dose du *Safran* en substance est depuis gr. ij. iij. iv. jusqu'à x. ou xij. & ðj. On augmente cette dose lorsqu'on l'employe en infusion dans l'eau ou dans le vin. On a soin de retrancher la partie blanche qu'on trouve au bas des filets. On doit toujours se souvenir que le *Safran* porte souvent son impression sur la tête, qu'il la rend pesante, & qu'il peut causer d'autres accidens, si sa dose est trop forte, & qu'il soit donné mal-à-propos. On doit surtout l'em-

(a) *Miscell. Acad. Nat. Cur.* Dec. 2. ann. 1. obs. 60.

ployer avec circonspection dans les sujets plethoriques. On employe le *Safran* à l'extérieur comme discutif & résolutif. On s'en sert surtout dans les Collyres qu'on prescrit dans les petits véroles, pour empêcher l'impression que la matiere varioleuse peut faire sur les yeux. On fait aussi entrer le *Safran* dans les cataplasmes résolutifs. On prépare aussi un *Extrait* avec le *Safran* dont j'ai déjà parlé dans cet article, & dont je donnerai le procédé. La Pharmacopée de Londres fait entrer le *Safran* dans la *Thériaque* & le *Mithridate*, dans le *Vin qui porte son nom*, dans le *Vin aloëtique alkalin*, dans la *reinture de Rhubarbe vineuse*, & dans la *spiritueuse*; dans l'*Elixir d'Aloës*, dans le *Syrop qui porte son nom*, dans les *Pilules de Rufus*, dans celle de *Styrax* & dans la *Confection Cardiaque*. Celle de Paris employe le *Safran* dans la *Teinture stomachique*, dans l'*Elixir de propriété*, dans le *Laudanum liquide de Sydenham*, dans le *Collyre fortifiant*, dans les *Pilules balsamiques de Morton*, dans celle de *Cynoglosse* & de *Becher*, dans le *Philonium Romanum*, la *Confection Hamec*, la *Thériaque céleste*, l'*Hière Picre*, &c. dans l'*Onguent hémorrhoidal*, dans les *Emplâtres de Vigo*, de *Mucilage*, &c. & dans plusieurs autres compositions.

**SAGAPENUM** ou GOMME SERAPHIQUE. *Sagapenum* & *Serapinum*. officin. *Angl.* *Sagapenum*. *Ital.* *Serapino* & *Sagapeno*. *Allem.* *Sagapen*.

Le *Sagapenum* est une Gomme-résine qu'on nous apporte de Perse & de quelques autres endroits du Levant. On la trouve en larmes & en grosses masses d'une couleur roussâtre extérieurement; blanchâtre & terne intérieurement. Son odeur est forte & fétide, & lorsqu'on en jette sur les charbons ardents, cette odeur approche de celle de l'ail. Sa faveur est âcre, amère & désagréable. On doit le choisir le plus clair & le plus transparent qu'il est possible. Il doit plier sous les doigts lorsqu'on le manie, & son odeur doit être pénétrante. On en trouve en morceaux gras, d'une couleur obscure, mêlés de matieres hétérogenes. Ce dernier a besoin d'être purifié par le vinaigre. On doit choisir le premier pour l'usage intérieur. On ne connoît point la plante d'où découle cette Gomme-résine. Il y a lieu de croire que c'est

une plante du genre des ferulacées, par les tiges & les graines qu'on trouve souvent mêlées avec le *Sagapenum* (a).

Le *Sagapenum* contient plus de parties gommeuses que de résineuses. Ses qualités approchent beaucoup de celles du Galbanum, & de l'Assafoetida; mais il paroît un peu moins vif que ce dernier. On employe le *Sagapenum* à l'intérieur comme tonique, apéritif, antihystérique, emménagogue & fondant. Extérieurement il est atténuant, maturatif & résolutif. Sa dose à l'intérieur est depuis gr. x. ou xij. jusqu'à ʒʒ. ou ʒij. On le donne en bol & en pilules. On l'emploie rarement seul, & on le donne en petite dose, joint à d'autres substances analogues à la maladie qu'on veut combattre. Le *Sagapenum* entre dans la *Thériaque*, dans le *Mithridate*, dans la *Poudre de Myrrhe composée*, dans les *Pilules Gommeuses*, & l'*Electuaire de Bayes de Laurier* de cette Pharmacopée. Il entre encore dans les *Pilules Hystériques*, l'*Hiéra dia colocynthidos*, les *Emplâtres Diabotanium*, grand *Diachylum*, de *Mucilage*, &c. du Dispensaire de Paris.

SALSEPAREILLE. *Salsaparilla*, & *Sarsaparilla*. officin. *Angl.* Sarsaparilla. *Ital.* Salsapariglia. *Allem.* Sarsaparill.

On nomme *Salsepareille* la racine d'une plante qui croît au Perou & dans la nouvelle Espagne, & qui est nommée *Smilax aspera Peruviana*, sive *Salsaparilla*. C. B. P.

Cette racine est ordinairement de la grosseur d'une plume ordinaire, très-longue & flexible. Son écorce extérieure est d'un roux cendré; intérieurement elle est blanche, mollasse, un peu farineuse; elle n'a point d'odeur; sa saveur est foible, très-légèrement amère; elle laisse un peu de visqueux dans la bouche. On apporte aussi du Brésil une racine de *Salsepareille* de Maranthon ou de Marahan. Cette dernière est beaucoup moins estimée que la première, qu'on doit choisir grise en-dessus, facile à fendre, & qui doit teindre en couleur rouge l'eau dans laquelle on la fait bouillir. On doit rejeter celle qui est cariée, & qui répand une espèce de farine lorsqu'on la fend.

Cette racine est mise au nombre des diaphorétiques &

(a) Vide *Geoffroy Mat. Med.* tom. 4.



sudorifiques ; on prétend même que les Peruviens & les Peuples du nouveau Monde, s'en servent avec succès pour la guérison des maladies vénériennes ; mais les essais qu'on a tentés en Europe, n'ont pas confirmé ce qu'on avoit avancé sur cet objet. On peut même douter avec M. Cartheuser, qu'elle ait la vertu diaphorétique qu'on lui attribue ; ses principes paroissent peu actifs. Le goût ni les différens Extraits qu'on en retire, n'y font rien appercevoir qui puisse favoriser l'opinion qui la fait regarder comme stimulante & sudorifique. Si on a observé quelquefois que la transpiration, soit sensible soit insensible, augmentoit après l'usage de la décoction de cette racine, on peut peut-être autant l'attribuer à l'eau chaude seule qui lui servoit de véhicule, qu'aux parties même de cette racine que l'eau pouvoit avoir extraites. On sçait en effet que les boissons simples aqueuses & chaudes, facilitent souvent, & déterminent même les évacuations qui se font par les pores de la peau. La *Salsepareille* paroît seulement détersive. On l'employe ordinairement en décoction à la dose de ℥β. ou de ℥j. On peut même augmenter cette dose sans aucun danger. La racine de *Salsepareille* n'entre dans aucune préparation de ce Dispensaire. Celui de Paris l'employe dans la *Décoction sudorifique*, dans la *Décoction antivénérienne laxative*, le *Syrop de Vipères*, & la *Poudre arthritique purgative*.

SANG-DRAGON. *Sanguis Draconis*. officin. *Angl.* Dragon's Blood. *Ital.* Sangue di Drago. *Allem.* Drachen-Blut.

Le *Sang-Dragon* est une résine sèche, inflammable ; d'une couleur d'un rouge foncé & presque brun à l'extérieur, d'un rouge de sang intérieurement, & lorsqu'il est pilé. Il n'a ni odeur ni saveur sensible. Lorsqu'on le brûle, il répand une odeur légèrement balsamique. On le retire d'un arbre qui croît dans les Isles Canaries, & dans la Jamaïque. Cet arbre s'éleve assez haut ; on le connoît sous le nom de *Draco Arbor*. Clusii & utriusque Bauhini. *Palma Prunifera foliis Yuccæ*, *equâ sanguis Draconis officin.* Commel. H. Amstel. On retire aussi cette résine de quelques autres espèces d'arbres qui croissent dans les Indes orienta-

les. On trouve dans les boutiques une autre résine molle, fluide, tenace, inflammable, & de couleur rouge, à laquelle on donne aussi le nom de *Sang-Dragon*. On n'emploie ordinairement que la première espèce, quoique la seconde paroisse en differer très-peu. On doit choisir le *Sang-Dragon* pur, & prendre garde qu'il ne soit altéré ou avec le bol d'Armenie, ou avec des briques. La fraude est assez aisée à appercevoir, parce qu'une masse donnée de cette résine, doit se dissoudre entierement dans l'Esprit de vin, au lieu que le bol ou les briques se précipitent.

Le *Sang-Dragon* est astringent, on l'emploie en cette qualité à l'intérieur & à l'extérieur; mais son indissolubilité dans les liqueurs aqueuses, montre qu'il ne peut pas être d'une grande utilité dans plusieurs circonstances dans lesquelles on l'emploie à l'intérieur. Extérieurement il est désiccatif & astringent. Il entre dans l'*Emplâtre confortative* de cette Pharmacopée, & dans le *Dentrisque*, l'*Emplâtre styptique*, les *Pilules* & la *Poudre astringente*, & l'*Alun teint* de celle de Paris.

SANTAL. *Santalum*. officin.

On trouve dans les boutiques trois sortes de bois auxquels on donne le nom de *Santaux*, & qu'on distingue par leur couleur.

SANTAL ROUGE. *Santalum Rubrum*. officin. *Angl.* Red Saunders. *Ital.* Sandolo Rosso. *Allem.* Rothes Sandel-Holts.

Le *Santal Rouge* est un bois dur & compact dont les fibres paroissent obliques. Extérieurement sa couleur est d'un rouge très-foncé & presque noirâtre. Intérieurement il est d'un rouge plus vif, il n'a point d'odeur ni presque de faveur, il laisse seulement une légère astringtion. On nous apporte ce bois des Indes orientales, & surtout de la Côte de Coromandel. L'arbre qui le produit est nommée *Pantoga*. On vend quelquefois du bois de Bresil pour le *Santal Rouge*; mais la couleur du premier est plus claire, & d'un rouge tirant un peu sur le jaune.

Le *Santal Rouge* est légèrement astringent; mais en général il paroît avoir peu de vertus. On ne l'emploie ordi-

nairement que dans les compositions pharmaceutiques, dans lesquelles on l'a conservé. Le *Santal rouge* est le seul qu'emploie la Pharmacopée de Londres : elle le fait entrer dans l'*Esprit de Lavande composé*, & dans le *Baume de Locatelli* ; le Dispensaire de Paris le fait entrer dans l'*Electuaire Diaprun*, dans les *Tablettes stomachiques*, &c.

SANTAL CITRIN. *Santalum Citrinum, vel Flavum.* officin. *Angl.* Yellow Saunders. *Ital.* Sandalo Cedrino. *Allem.* Gelber Sandel.

Cette espèce de *Santal* est dure & solide ; ses fibres sont droites ; sa couleur est citrine, ou d'un jaune pâle ; son odeur est balsamique & agréable, & tient un peu de celle des Roses ; sa saveur est aromatique, & laisse une légère amertume dans la bouche. On nous apporte le *Santal Citrin* du Royaume de Siam, & de quelques autres endroits des Indes orientales. L'arbre dont on le tire s'éleve à la hauteur des Noyers & se nomme *Sarcanda*.

Le *Santal Citrin* contient une huile essentielle qu'on en peut retirer par la distillation. Cette huile a une odeur très-pénétrante & qui tient un peu de celle de l'ambre & du musc. Hoffman (a) dit qu'on peut retirer du *Santal Citrin*, par le moyen de l'*Esprit de vin*, un Baume d'une consistance un peu fluide. Ce Baume est d'une couleur brune, d'une odeur assez agréable, & ressemble beaucoup au Baume du Pérou. Le bois de *Santal Citrin* est mis au nombre des remèdes nervins & cordiaux. Les parties actives & résineuses qu'il contient, le rendent propre à remplir ces vues. On en fait cependant peu d'usage, si ce n'est dans les compositions pharmaceutiques, & on lui préfère avec raison, plusieurs autres remèdes de ce genre dont les vertus sont plus connues, & ont été confirmées par des observations répétées. On peut le donner en infusion dans le vin ou dans l'eau, à la dose de ʒb. jusqu'à ʒij. Ce bois entre dans le *Syrop de Chicorée composée*, dans le *Syrop Magistral astringent*, dans le *Syrop de Vipères*, dans l'*Electuaire Diaprun*, la *Confection d'Hyacinthe* & celle d'*Alkermes*, dans les *Tablettes stomachiques*, &c.

(a) *Observat. Physico-Chymie.* tom. 2. pag. 467.

du Dispensaire de Paris, qui en tire une *Eau* & une *Huile essentielle* par la distillation.

**SANTAL BLANC.** *Santalum Album.* officin. *Lignum odoratum candidum.* Cæsalp. *Angl.* White Saunders. *Ital.* Sandalo Bianco. *Allem.* Weisser Sandel-Holts.

Ce bois paroît venir du même arbre que le précédent (a), dont il n'est que la partie extérieure, ou l'aubier. Sa couleur est beaucoup plus pâle que celle du *Santal Curin*, & presque blanche: il n'a qu'une odeur & une saveur très-foible. Il paroît que le *Santal Blanc* n'est pas d'une grande utilité; cependant on l'a conservé dans les compositions officinales. Le Dispensaire de Paris le fait entrer dans l'*Electuaire de suc de Roses*, dans les *Tablettes stomachiques*, &c. Il entre encore dans la *Poudre nommée des trois Santaux*, parce qu'elle est composée de ces trois substances:

**SARCOCOLLE.** *Sarcocolla.* officin. *Angl.* Sarcocol. *Ital.* Sarcocolla. *Allem.* Fleischleim-Gummi.

La *Sarcocolle* est une gomme mêlée de quelques parties résineuses qu'on nous apporte de Perse & d'Arabie. On ne sçait point qu'elle est la plante ou l'arbre qui produit ce suc concret. On trouve la *Sarcocolle* en larmes ou en petites masses friables, & qui s'égrainent aisément. Sa couleur est d'un blanc jaunâtre ou rougeâtre. Quelques-unes de ces parties sont d'un blanc assez éclatant. Elle a peu ou même point d'odeur. Sa saveur est douce, fade, & mêlée d'une amertume & d'une âcreté désagréable. On trouve de la *Sarcocolle* en masses brunes, & remplie de saletés. On doit rejeter cette dernière. On n'emploie la *Sarcocolle* qu'à l'extérieur. Elle est détersive, consolidante & cicatrisante. Elle entre dans la *Poudre de Céruse composée* de cette Pharmacopée, & dans les *Trochisques blancs de Rhafis*, & l'*Emplâtre Opodeltoch* de celle de Paris.

**SASSAFRAS.** *Sassafras.* officin. *Lignum Pavanum.* J. B. *Angl.* Sassafras. *Ital.* Sassafras & Sassafrasso. *Allem.* Sassafras, Fenchel-Holts.

Le *Sassafras* est un bois assez léger & spongieux, revêtu

(a) Geoffroy Mat. Med. tom. 2.

d'une écorce de couleur cendrée à l'extérieur, rougeâtre & ferrugineuse à l'intérieur. La substance ligneuse est d'un blanc jaunâtre tirant sur le roux; son odeur est aromatique & agréable; sa saveur est aussi aromatique avec une légère âcreté. L'odeur de l'écorce est plus pénétrante que celle du bois, & approche de l'odeur de Fenouil. Le *Sassafras* paroît être la racine ligneuse, plutôt que le bois même d'un arbre qui croît dans plusieurs Provinces de l'Amérique, surtout dans le Brésil, la Virginie & la Floride. Cet arbre qui s'éleve assez haut, est nommé *Sassafras arbor ex Florida ficulneo folio*. C. B. P. *Laurus foliis integris, trilobis*. Linn. H. Cliff.

L'écorce de *Sassafras* contient plus d'huile essentielle; & paroît plus active que le bois même. Le *Sassafras* est incisif, détersif, diaphorétique & sudorifique. On l'emploie avec utilité dans les maladies dans lesquelles la lenteur de la limphe est capable de causer des obstructions, entretenues par la foiblesse des organes qui ont besoin d'être sollicités. Telles sont la Cachexie, plusieurs maladies de la Peau, les Fleurs blanches qui dépendent d'atonie, &c. On l'emploie aussi dans les maladies Vénériennes. On fait usage ordinairement du *Sassafras* en décoction. Sa dose est depuis ℥ss. jusqu'à ℥j. ou ℥ij. dans ℔ij. d'eau commune. On le donne aussi en infusion dans le vin. On trouvera dans cette Pharmacopée le procédé destiné à retirer l'huile essentielle de *Sassafras*. La même Pharmacopée fait entrer le *Sassafras* dans l'*Eau de Chaux composée*. Ce bois entre aussi dans la *Décoction sudorifique*, dans la *Décoction antivénérienne laxative*, &c. & son écorce dans les *Gouttes anodines d'Angleterre*, du Dispensaire de Paris.

SAUGE ORDINAIRE ou GRANDE SAUGE. *Salvia major an Sphacelus Theophrasti?* C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Sage. *Ital.* *Salvia*. *Allem.* *Salbey*.

On emploie les feuilles & les fleurs de cette plante qu'on cultive dans les jardins. Les feuilles de la *Sauge* sont opposées, larges, un peu épaisses, obtuses, d'une couleur blancheâtre, & remplies de petites élévations superficielles qui les font paroître comme chagrinées. Leur odeur est fort

aromatique & pénétrante ; leur faveur est aussi aromatique ; âcre, avec une légère amertume. Les fleurs de *Sauge* naissent en forme d'épi aux sommets des rameaux de cette plante ; elles sont labiées, de couleur ordinairement bleue ; elles ont peu d'odeur, mais le calice qui les renferme, & qui est découpé en cinq parties, en a beaucoup.

La *Sauge* est du nombre des plantes aromatiques dont j'ai eu occasion de rapporter plusieurs fois les vertus. Elle paroît être une des plus actives & des plus pénétrantes. On l'emploie à l'intérieur & à l'extérieur. On recommande ses feuilles en infusion théiforme dans les langueurs d'estomac, & dans les cas d'atonie de ce viscere. Les feuilles de *Sauge* entrent dans la *Poudre contre la Rage*, l'*Emplâtre de Bétouine*, &c. Ses sommités fleuries entrent dans la *Décoction aromatique destinée aux fomentations*, dans le *Vinaigre antiseptique*, dans le *Baume Tranquille*, dans l'*Elixir de Vitriol*, &c. Ses fleurs dans le *Syrop de Stæchas*, dans le *Baume Opedeltoch*, &c. du Dispensaire de Paris, qui en retire une *Eau spiritueuse* & une *Huile essentielle* par la distillation. On emploie aussi quelquefois une autre espèce de *Sauge*, nommée

PETITE SAUGE ou SAUGE DE PROVENCE. *Salvia minor aurita*, & *non aurita*. C. B. P. & I. R. H. Elle ne diffère de la précédente que par la petitesse de ses feuilles, qui sont en même-tems plus blanches & souvent garnies à leur base de deux autres petites feuilles en forme d'oreilles. Son odeur est plus forte que celle de la *Sauge* ordinaire. On la cultive aussi dans les jardins. Le Dispensaire de Paris l'emploie dans l'*Eau Vulnérable*.

SAVON DUR D'ESPAGNE. SAVON D'ALICANT. *Sapo durus Hispanicus*. officin. *Angl.* Spanish Soap. *Ital.* Sapone di Spagna. *Allem.* Spanisch Seife.

Personne n'ignore que le *Savon* est un composé d'huile unie intimement à un alkali fixe rendu caustique par la chaux qu'on y ajoute. Les différentes matieres qu'on emploie pour former le *Savon*, rendent ce composé plus ou moins pur, & d'une consistance plus ou moins ferme. Ces différences constituent diverses sortes de *Savons*. Les uns solides, sont  
connus

connus communément sous le nom de *Savons blancs*, quoique leur couleur soit quelquefois un peu bleuâtre, ou variée de différentes couleurs, & comme marbrée par les substances ordinairement métalliques qu'on leur ajoute; les autres sont d'une consistance molle, & même un peu liquide, d'une couleur verdâtre plus ou moins foncée. On a nommé cette dernière espèce

**SAVON NOIR** ou **SAVON MOL.** *Sapo mollis.* officin. *Angl.* Soft Soap. *Ital.* Sapone molle. *Allem.* Weick Seife.

On se sert pour la composition des *Savons blancs* ou solides, de l'alkali de la soude, & de l'huile d'olives. Plus cette dernière est pure, plus le *Savon* est estimé. La bonté & le choix de la soude contribuent aussi à la perfection de cette substance. Le *Savon d'Alicant* passe pour être un des meilleurs en ce genre. J'ai donné dans une Note (page lviii. de l'*Exposition du Comité*) d'après un Mémoire de M. Geoffroy, les proportions d'huile, de soude, & de chaux qui entrent dans la composition de ce *Savon*. Le *Savon blanc* que l'on fait en Provence ne cède point à celui d'*Alicant*, lorsqu'il est bien choisi. On a donné souvent au *Savon blanc* de Provence, quoiqu'improprement, le nom de *Savon de Genes*, & quelquefois de *Venise*. Cette dernière dénomination indique en général dans plusieurs Pharmacopées le *Savon blanc*; en sorte que le nom de *Savon blanc* & de *Savon de Venise*, sont presque synonymes.

Le *Savon noir* est fait de matières moins pures; & au lieu d'employer l'alkali de la soude, on se sert de l'alkali fixe ordinaire, tiré de la potasse ou des cendres gravelées. Les huiles qu'on fait entrer dans cette espèce de *Savon*, sont celles de *Navette*, de *Colsa*, de *Noix*, &c. Ces huiles plus grasses & moins pures que celles d'olives, rendent aussi ce *Savon* d'une odeur & d'une saveur plus désagréable. On emploie même quelquefois dans la composition du *Savon noir*, des huiles de poissons, mais ces dernières sont ordinairement d'une odeur fort désagréable. Les *Savons noirs* nous viennent de Picardie, de Flandres & d'Hollande. Le *Savon* est d'un très-grand usage en Médecine, soit à l'intérieur, soit extérieurement: c'est un des meilleurs fondans qu'on

employe. Je n'entrerai pas actuellement dans un plus grand détail sur son usage : j'en parlerai à la suite du procédé du *Savon* qu'on trouvera dans cette Pharmacopée : car, quoique les *Savons blancs* d'Alicant & de Provence soient formés de matieres assez pures, on préfère cependant presque toujours, pour l'usage intérieur, celui qu'on prépare dans les boutiques ; on choisit l'huile d'olives ou d'amandes la meilleure, & on le fait avec plus de soin que dans les grandes manufactures. On employe le *Savon d'Alicant* dans les *Pilules de Mademoiselle Stephens pour la Pierre*. Ce *Savon* fait la base de ce fameux remède. Il entre encore dans l'*Emplâtre de Savon*, & le *Liniment savoneux* de cette Pharmacopée, & dans le *Baume Opodeltoch* de celle de Paris. Le *Savon noir* est légèrement caustique, & plus que le *Savon blanc*. On peut s'en servir en qualité de détersif, en l'adoucissant par l'addition d'une huile ou d'une matiere grasse. La Pharmacopée de Londres le fait entrer dans le *Caustique doux ordinaire*.

SCAMMONÉE. *Scammonium officin. Angl. Scammony. Ital. Scammonea. Allem. Pugirender-Winden-Saft.*

La *Scammonée* est une suc résineux un peu gommeux, sec & friable, d'une couleur légèrement cendrée, & un peu jaunâtre extérieurement, d'un gris noirâtre intérieurement. Son odeur est désagréable, fétide, & excite des nausées, ainsi que sa saveur qui est âcre. On trouve deux espèces de *Scammonée* dans les boutiques, l'une nous vient d'Alep, & est la plus estimée ; elle est légère, & d'une couleur moins noire que la seconde qui nous vient de Smyrne. Cette dernière est fort compacte, pésante, d'une couleur noire & foncée, plus difficile à mettre en poudre que celle d'Alep. Ces deux espèces de *Scammonée* sont tirées de la racine d'une plante du genre des *Convolvulus*, nommés en françois *Liserons*. Cette plante est connue sous le nom de *Convolvulus Syriacus* & *Scammonia Syriaca*. Moriss. Hist. Oxon. & I. R. H. *Scammonium Antiochenum*. Lob. Icon. Il paroît que c'est par l'incision qu'on fait à la racine de ce *Convolvulus* qu'on retire le suc qu'on nous envoie sous le nom de *Scammonée*. Du moins c'est ainsi qu'on retire la *Scammonée* la plus belle &



la plus pure ; mais souvent pour avoir une plus grande quantité de suc , les habitans de Syrie & de Natolie retirent ce suc par expression , non-seulement de la racine , mais des tiges & des feuilles ; souvent aussi ils falsifient la *Scammonée* en y mêlant le suc de quelques autres plantes laiteuses & âcres , tel que celui des *Tithimales* ; pour augmenter son poids , ils y mêlent des charbons & d'autres matieres étrangères ( *a* ). Pour s'assurer que la *Scammonée* ne contient point de ces matieres hétérogenes , on doit rompre les morceaux de ce suc , & les choisir brillans à l'intérieur , & rejeter ceux qui paroissent trop noirs , brûlés , ou dans lesquels on trouve du sable ou du gravier.

La *Scammonée* contient plus de parties résineuses que de gommeuses , & il paroît que c'est dans la résine que réside la vertu purgative de cette substance. ℥iv. de *Scammonée* fournissent , par le moyen de l'Esprit de vin rectifié , ℥iij. d'extrait résineux ( *b* ). Le résidu traité par l'eau est à peine purgatif , mais il agit par les urines. Ce n'est que par la résine que contient la *Scammonée* en grande quantité , que cette substance est purgative. On sçait que les résines purgatives sont plus vives & plus irritantes que les purgatifs d'un autre genre ; aussi la *Scammonée* est-elle mise au nombre des purgatifs violens ; on ne doit l'employer qu'avec précaution ; elle ne convient pas dans les sujets dont les fibres sont naturellement tendues & irritables ; ni dans les cas dans lesquels on peut craindre que par le défaut du *Mucus* destiné à enduire les parois de l'estomac & des intestins , cette substance ne porte une impression trop vive sur les fibres intestinales demeurées alors presque à nud & exposées à l'action des irritans. Cependant malgré ces inconvéniens , qui exigent de l'attention de la part du Médecin , la *Scammonée* donnée avec les précautions convenables , & en petite dose , est d'une grande utilité ; elle sert d'aiguillon à d'autres purgatifs. On peut la faire prendre sous une forme qui ne dégoûte point

( *a* ) Voyez Hist. générale des Drogues de M. Pomet , tom. 2. || sur la *Scammonée* , dans les Mém. de l'Académie des Sciences , ann.

( *b* ) Mémoire de M. Boulduc || 1702.

à certains malades, auxquels les potions purgatives causent un dégoût insurmontable; elle convient aussi toutes les fois qu'il y a indication de purger fortement; elle est même à préférer dans ce dernier cas aux autres purgatifs violens auxquels on est souvent obligé d'avoir recours. La mauvaise odeur dont cette substance est impregnée, perce quelquefois & dégoûte, quoiqu'elle soit enfermée dans des bols, des pilules & des opiates. On peut aisément y remédier en exposant à l'air, pendant quelque tems, la *Scammonée* mise auparavant en poudre; par ce moyen cette substance perd son odeur fétide, sans que sa vertu purgative soit diminuée. On ne doit pas la faire entrer dans les potions purement aqueuses; elle se dissout très-imparfaitement dans l'eau; elle la rend simplement laiteuse, ainsi que la plupart des substances résineuses, qui ne sont que suspendues dans les liqueurs aqueuses qui restent toujours troubles, parce qu'il n'y a pas de vraie dissolution. ℥ij. de *Scammonée* étendues ainsi dans l'eau qui reste laiteuse, fournissent par l'évaporation un Extrait qui pèse ʒvj. & qui purge doucement à la dose de gr. xv. ou gr. xvij. (a) On a cherché à diminuer l'action trop vive de la *Scammonée*. On a espéré de moderer ses effets par différentes préparations. La *Scammonée* préparée & corrigée, comme on le croyoit, a été nommée *Diagrede*. Une des prétendues corrections de la *Scammonée*, a été de l'exposer à la vapeur du soufre qu'on allume. On met la *Scammonée* pulvérisée sur un papier gris qu'on place au-dessus du soufre enflammé, dont la vapeur pénètre cette substance au travers des pores du papier. On nomme la *Scammonée* ainsi préparée, *Diagrede sulfuré*. *Diagridium sulphuratum*. Les autres espèces de *Diagrede*, nommées *Diacrydium Cydoniatum*, & *Dyacridium Glycyrrhisatum*, ne sont que des espèces d'Extrait de *Scammonée* mêlées ou avec le suc de Coings, ou avec l'Extrait de Reglisse. J'en parlerai dans l'Article des Extraits. On fait entrer quelquefois la *Scammonée* dans les émulsions purgatives. J'en donnerai quelques exemples dans la suite: mais l'usage le plus ordi-

(a) Mém. de M. Boulduc déjà cité.

naire de la *Scammonée* est dans les Bols, les Pilules & les Electuaires purgatifs. La dose de la *Scammonée* en substance est depuis gr. ij. jusqu'à vj. viij. ou x. La *Scammonée* entre dans l'*Electuaire* & la *Poudre* qui porte son nom, dans l'*Extrait Cathartique*, dans la *Poudre de Sené composée*, & dans les *Pilules de Coloquinte* de cette Pharmacopée. La *Scammonée* entre encore dans les *Electuaires Diaprun solutif*, de *Citro*, &c. dans la *Confection Hamec*, l'*Onguent Martiatum*, l'*Hyera Diacolocynthidos*, &c. de la Pharmacopée de Paris, qui employe aussi le *Diagrede* dans plusieurs compositions.

**SCILLE. (OIGNON DE)** *Scilla seu Squilla.* officin. *Angl.* Squills. *Ital.* Squilla. *Allem.* Meer-Zwiebel, Maus-Zwiebel.

On nomme *Scille* une racine bulbeuse, ou un oignon fort gros d'une plante du même nom. On en trouve de deux espèces qu'on employe indifféremment. L'un de ces oignons est rouge, & vient d'une plante connue sous le nom de

**SCILLE ROUGE. GRANDE SCILLE. OIGNON ROUGE DE MER.** *Scilla vulgaris radice rubrâ.* C. B. P. *Ornithogalum maritimum*, seu *Scilla radice rubrâ.* I. R. H. *Panocratium.* Dod.

L'oignon de cette plante est composé de plusieurs lames épaisses, & remplies de suc, placées les uns sur les autres en maniere d'écaillés. Ces lames ont une couleur rougeâtre. L'odeur de cet oignon, lorsqu'il est récent, est très-pénétrante, âcre, & tient de celle des oignons ordinaires. Sa saveur est très-âcre & très-amère; quoique dans le premier moment elle ait quelque chose de mucilagineux, l'acreté & l'amertume qui succèdent bientôt, laissent long-tems leur impression sur la langue, & font sortir une grande quantité de salive. Cette plante croît sur les bords de la mer en Espagne, en Portugal, en Suisse, & dans plusieurs endroits du Levant, ainsi que la suivante nommée

**SCILLE BLANCHE.** *Scilla radice albâ.* C. B. P. *Ornithogalum maritimum*, seu *Scilla radice albâ.* I. R. H.

L'oignon de *Scille blanche* est un peu moins gros que le rouge; d'ailleurs il n'en diffère que par sa couleur qui est blanche: il jaunit un peu par la dessiccation. Il paroît avoir

plus d'acreté que le précédent ; mais cette différence n'est pas considérable. Les oignons de *Scille rouge* se trouvent plus communément que les *Blancs*. On doit les choisir péfans, bien nourris, & prendre garde qu'ils ne soient pourris du côté de la tête d'où sortent les feuilles.

La *Scille* a une très-grande acrimonie lorsqu'elle est récente. Plusieurs Auteurs la regardent même alors comme virulente. Elle la perd en grande partie par la dessiccation. On se sert de différens moyens pour dessécher la *Scille*. Quelquefois on enferme cet oignon dans une pâte faite avec le seigle ou le froment qu'on fait cuire au four, ou on fait sécher subitement dans un four fort échauffé l'oignon de *Scille*. Mais ces deux moyens font souvent perdre à cette racine ses parties actives & utiles, & il vaut mieux la faire sécher lentement ou au soleil, ou dans une étuve médiocrement échauffée.

La *Scille* paroît composée de parties volatiles, fort âcres & amères, enveloppées dans des parties mucilagineuses, gommeuses, & résineuses fixes. Ces dernières ont aussi beaucoup d'amertume & d'acreté (a). Cette racine est fort incisive & apéritive ; elle est propre à exciter vivement les oscillations des fibres, & à diviser les liqueurs devenues mucides, visqueuses & trop épaisses. Par ce moyen elle remédie aux stases, que cette disposition des fluides, & des canaux destinés à les contenir, cause très-fréquemment. Elle dispose les organes destinés aux sécrétions & aux excréctions, à charrier une plus grande quantité du fluide qu'ils doivent séparer. Elle débarasse les différentes parties, de cette limphe surabondante qui les surcharge, & qui énerve leur action. On l'employe avec succès dans la Cachexie, l'Hydropisie, l'Asthme humide, la Paralyse, l'Apoplexie séreuse, les Fleurs blanches entretenues par la lenteur & la viscosité de la limphe, enfin dans tous les cas où l'indication porte à irriter les solides engourdis, & à diviser les fluides. L'acrimonie de la *Scille* la rend quelquefois émetique & purgative. J'aurai occasion de parler de ces effets

(a) Voyez Fundam. Mat. Med. Jodfred Cartheuser, tom. 1.

dans les différentes préparations de cette racine. On donne quelquefois la *Scille* en substance après l'avoir mise en poudre. Sa dose alors est de gr. ij. jusqu'à v. vj. ou viij. On diminue ou on augmente cette dose suivant les circonstances. On joint souvent le Nitre avec la poudre de *Scille*. Ce sel diminue l'acrimonie de la *Scille*, & détermine l'action de cette substance du côté des reins. On compose, par exemple, une poudre avec *Scille*, gr. iv. & *Nitre pur*, gr. vj. ou viij. qu'on donne dans l'hydropisie. On répète cette dose suivant le besoin. La *Scille* entre dans les *Trochisques* qui portent son nom, dans le *Vinaigre*, & le *Syrop scillitique* de cette Pharmacopée. Elle entre encore dans le *Miel*, l'*Oximel* & le *Vin scillitique* du Dispensaire de Paris.

SCINC ou SCINQUE MARIN. *Scincus marinus*. officin. *Sincus Lacerti species*. Ind. Med. *Sincus seu Crocodilus Terrestris*. Raii Synop. Anim. Quad. *Angl.* Scink. *Ital.* Stinco del Nilo. *Allem.* Meer-Stinz.

Le *Sinc* est un animal amphibie ou espèce de Lézard qui a environ un demi pied de longueur, & qu'on trouve dans le Nil, ou sur les bords de ce fleuve. On ôte à cet animal les entrailles & une partie de la queue; on le fait dessécher, & on nous l'envoie par Marseille. On n'emploie ordinairement que le corps ou même les lombes du *Sinc*. Son corps est couvert de petites écailles rondes, d'un gris bordé de brun sur le dos, & argenté sous le ventre. On doit choisir les *Sincs*, gros, secs & entiers. Ils sont assez sujets à être mangés des vers. Le *Sinc* a passé parmi les Anciens pour alexipharmaque, & diurétique. On n'en fait à présent usage que dans le *Mithridate*.

SCORDIUM. CHAMARRAS ou GERMANDRÉE D'EAU. *Scordium utriusque* Bauh. *Chamædrys palustris canescens*, seu *Scordium officinarum*. I. R. H. *Teucrium foliis ovato-lanceolatis serrulatis sessilibus, floribus, sæpius binatis*. Linn. Hort. Cliff. *Angl.* Scordium ou Water-Germander. *Ital.* Scordeo. *Allem.* Lachen-Wasser, Knoblauch, Wasser-Barthenig.

Cette plante vient dans les endroits marécageux, & dans les lieux humides. On en trouve aux environs de Paris. On

employe ses feuilles, & quelquefois ses sommités fleuries: Les feuilles de *Scordium* naissent opposées. Elles ressemblent un peu à celles de la *Germandrée*, mais elles sont plus grandes, molles & velues; d'un verd blancheâtre. Leur odeur est aromatique, & tient un peu de celle de l'ail. Leur faveur est aromatique, amère, & a quelque chose aussi du goût de l'ail. Les fleurs du *Scordium* sont labiées & de couleur rougeâtre.

Le *Scordium* est actif & pénétrant; il est stomachique amèr, sudorifique, tonique & vulnéraire. On l'employe à l'intérieur & extérieurement. On peut le donner en infusion théiforme ainsi que la plupart des aromatiques. On donne aussi ses feuilles en poudre qu'on fait entrer dans des bols. On l'employe en fomentation pour déterger & donner du mouvement aux parties qui sont menacées de gangrène. Les feuilles de *Scordium* entrent dans le *Mithridate*, dans la *Thériaque*, dans les *Espèces de ce nom*, & dans le *Cataplasme de Cumin* de cette Pharmacopée. Celle de Paris fait entrer les feuilles de cette plante dans l'*Eau Vulnéraire*, dans le *Diascordium*, l'*Orviétan*, la *Poudre contre les Vers*, l'*Onguent mondificatif d'Ache*, &c. Ses sommités dans la *Décoc-tion amère*. Elle prépare aussi un *Extrait* de cette plante.

SEL COMMUN. SEL MARIN. *Sal Marinum seu Cibarium*. officin. *Angl.* Sea Salt. *Ital.* Sale Marino. *Allem.* Meer-Salts.

On donne en général le nom de *Sel Marin* à un sel neutre composé d'un acide particulier, connu sous la dénomination d'acide du *Sel*, uni à l'alkali fixe minéral, ou fossile, nommé *Sel de soude*, & différent par plusieurs propriétés de l'alkali fixe ordinaire, tel qu'est celui du Tartre, du Nitre, &c. Outre sa base alkaline, le *Sel Marin* paroît contenir une partie terreuse qui lui est unie. Cette terre se précipite en versant de l'huile de Tartre par défaillance sur une dissolution de *Sel Marin*. Lorsqu'on est parvenu à séparer toute cette terre fixe, ce sel reste parfaitement neutre.

Le *Sel Marin* se cristallise toujours sous la forme cubique. Cette forme approche plus ou moins de la pyramidale, suivant les précautions qu'on employe pour faire cristalliser

ce sel. Dans les premiers momens où ce sel crÿstallise par une opération lente & faite dans un vaisseau convenable, les molécules salines forment par leur réunion des pyramides quarrées, & creuses, dont la pointe est tronquée (a). Peu à peu les pyramides augmentent par les parties salines qui viennent se rendre à leurs bords, & forment enfin des cubes solides, par le mécanisme qui a été si bien développé par l'illustre M. Rouelle dans le Mémoire que je viens de citer. Ce sel jetté sur le feu pétille vivement & saute avec bruit de tous côtés. Cette opération par laquelle le *Sel Marin* perd une partie de l'eau qui entre dans sa crÿstallisation, est connue sous le nom de *Décrépitation*. Il entre en fonte au feu de fusion assez médiocre; mais on ne peut dégager son acide de sa base que par l'addition des autres acides plus forts, tels que les acides vitrioliques & nitreux; & on ne peut retirer sa base seule, & dégagée de tout autre acide que par des moyens plus compliqués (b); tels que d'en former un Nitre quadrangulaire, en substituant l'acide nitreux à l'acide du sel, & faisant ensuite évaporer l'acide du Nitre par sa détonation avec le charbon. Ce sel exige un peu plus que trois fois son poids d'eau pour sa dissolution. Ainsi ℥xij. d'eau froide dissolvent près de ℥iv. de *Sel Marin*. La saveur de ce sel est simplement salée, ainsi que celle des autres sels. Elle est d'ailleurs trop connue pour exiger un plus grand détail.

Le *Sel Marin* tel qu'il vient d'être décrit, est distingué suivant les lieux dont on le tire. On trouve un sel minéral qui est absolument le même que le *Sel Marin*; ce sel est connu sous le nom de

SEL GEMME. SEL NATIF ou FOSSILLE. *Sal Gemma*. officin. *Angl.* Sal-Gem. *Ital.* Sal Gemmo. *Allem.* Stein-Salts.

Le *Sel Gemme* est un sel cubique qui est de la même nature que le *Sel Marin* dont je viens de parler. On le trouve

(a) Voyez le Mémoire de M. Rouelle, sur la Crÿstallisation du *Sel Marin*, Mém. de l'Acad. des Sciences, an. 1745, 1757. & suiv.

(b) Voyez le Mémoire de M. du Hamel, sur la Base du *Sel Marin*, Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1736.

en masses plus ou moins grandes, presque aussi transparentes que le crystal, d'une couleur ordinairement blanche, mais quelquefois grise, rouge ou jaune. Les Mines de *Sel Gemme* se trouvent principalement dans les montagnes de Catalogne, & dans la Pologne, près de la Ville de Cracovie. Ce *Sel* est plus pur que le *Sel Marin* ordinaire; sa saveur paroît plus vive & plus âcre.

Le *Sel Marin* proprement dit, se tire par évaporation ou des eaux mêmes de la mer, ou de celles de plusieurs fontaines qu'on trouve en Franche-Comté, en Lorraine, en Allemagne, &c. qui contiennent ce sel. Lorsqu'on tire ce sel des eaux de la mer, on fait évaporer la partie aqueuse, ou par la seule chaleur du soleil, ou par un feu artificiel. Le premier moyen est employé dans les Côtes méridionales, & dans celles où la chaleur du soleil est assez forte pour enlever au sel l'eau qui le tenoit en dissolution. Les Marais salans des Côtes de la Rochelle & du pays d'Aunis sont des portions de terrains creusés au-dessus de la basse-mer (a). On pratique dans l'intérieur différentes aires ou loges quarrées, dans lesquelles l'eau de la mer séjourne, après y être entrée par les ouvertures qu'on a ménagées, & avoir coulé par différens canaux arrangés de maniere à retarder son écoulement. Les molécules salines se rapprochent & se séchent dans les aires par la chaleur du soleil qui dissipe entièrement l'humidité qui y étoit contenue. On enlève ces gâteaux salins, & on acheve la dessiccation en les exposant de nouveau au soleil. Ce sel est gris, & contient peut-être encore une légère portion de la substance bitumineuse qui est unie à l'eau de la mer. Dans les endroits dans lesquels on employe le feu artificiel pour retirer le sel des eaux de la mer, on prend communément les terres des environs de la mer, bien imbibées de l'eau marine, qui y a séjourné & qui y a déposé une grande partie de son sel. On brise cette terre, on l'arrose & on la fait bouillir avec de l'eau de mer, on filtre & on fait évaporer dans des espèces de chaudières

(a) Voyez la description d'un || de l'Acad. de la Rochelle, Paris  
Marais salans dans les Mémoires || 1752. pag. 141. & suiv.



de plomb posées sur des fourneaux sous lesquels ont fait du feu. On se sert de cette méthode en Normandie, & on obtient par ce moyen un sel blanc qui ne contient point de parties bitumineuses, mais le premier, ou le *sel gris*, n'a souffert aucune altération, & souvent on le préfère dans les usages ordinaires de la vie. Il est d'ailleurs aisé de le purifier, lorsqu'on veut l'avoir blanc, en le faisant dissoudre dans l'eau, filtrant & faisant évaporer. Quelquefois pour mieux purifier le sel tiré des eaux de mer, & le dégager de la matière bitumineuse qu'il contient, on se sert de sang de bœuf. On employe à-peu-près les mêmes moyens pour retirer le sel qui est contenu dans les eaux de certains pays. On fait évaporer ces eaux dans des chaudières de fer. Dans quelques endroits, pour épargner la dépense du bois nécessaire pour le feu des fourneaux, on élève par le moyen d'une pompe, les eaux des sources salées; on fait tomber cette eau sur des fagots disposés par étages, les branches de ces fagots se chargent d'une certaine quantité de cette eau, dont par ce moyen les surfaces étant multipliées à l'infini, se prêtent à une évaporation prompte, occasionnée par la chaleur & l'agitation de l'air qui dissipe la partie liquide; on retire ensuite les cylindres salins qui se sont formés sur les petites branches qui composoient les fagots. Ce sel est blanc, mais il n'est pas toujours extrêmement pur, & il se trouve confondu quelquefois avec une petite portion d'autres sels.

Le *Sel Marin* est d'un usage très-fréquent & très-connu parmi les alimens; par une qualité légèrement irritante, il aide les sécrétions & les excrétions; il peut faciliter la digestion; il est capable d'arrêter la putréfaction. On sçait en effet qu'on peut retarder la corruption des chairs des animaux par l'usage de ce sel; mais les doses précises & nécessaires pour produire cet effet, ne paroissent pas encore bien connues. Peut-être, par des expériences variées de différentes manières, trouveroit-on que le *Sel Marin*, qui employé à une certaine dose, retarde & empêche la putréfaction, pourroit l'accélérer & la produire dans une proportion moindre. L'analogie & quelques phénomènes peuvent du moins faire naître cette idée qu'il seroit à désirer que des Obser-

vateurs exacts voulussent suivre. Nous sçavons en effet que le sucre employé dans une certaine quantité empêche la fermentation des fruits, tandis que dans une dose différente, il est propre à exciter ce mouvement dans les suc de ces mêmes fruits. La facilité qu'a le *Sel Marin* de se dissoudre dans l'eau, fait qu'il se mêle aisément à toutes nos liqueurs. Il ne paroît pas recevoir une grande altération dans le corps animal, du moins la plus grande partie de ce sel ne paroît pas s'y décomposer. On sçait qu'on en trouve une très-grande quantité dans l'urine, qu'il se cristallise, & reparoît tel qu'il étoit avant que de pénétrer dans nos liqueurs. On en retire aussi du sang & de la chair des animaux, même de ceux qui ne se nourrissent que de substances végétales, tels que les Bœufs, les Chevaux, &c. (a) Cette dernière observation prouve que plusieurs plantes contiennent du *Sel Marin*. Il n'est cependant pas toujours possible de le démontrer dans ces substances, parce que ce sel se trouve confondu avec plusieurs autres sels & mêlé d'autres matières qui le déguisent. L'usage immodéré du *Sel Marin* parmi les alimens peut être suivi d'inconvéniens. Il peut irriter les parties solides, & altérer les liquides. L'usage des viandes salées est suivi de pesanteur d'estomac, d'indigestion, surtout dans les personnes foibles. Il paroît aussi disposer aux affections scorbutiques, quoiqu'il n'en soit pas l'unique cause, comme quelques Auteurs l'ont pensé. Peut-on regarder l'abus excessif du *Sel Marin* comme une des causes de cette maladie singulière que nous avons vue à Paris il y a quelques années, dans une femme dont les os s'étoient ramollis au point de contracter des courbures considérables, & de ne pouvoir exercer aucune de leurs fonctions? Cette malade nommée Supiot, avoit un gout décidé pour le sel, & en mangeoit tous les jours une très-grande quantité, les deux ou trois années qui précéderent le ramollissement de ses os, & la maladie dont elle mourut. La substance osseuse parut à l'ouverture qu'on fit de son corps après sa mort, avoir en-

(a) Voyez Pott, *Dissert. de Sale communi*; & Urb Hierre, *Acta Chemica*, pag. 83. & suiv.

tièrement dégénéré, surtout dans les os longs, tels que le fémur. Au lieu de moëlle on ne trouvoit qu'une sanie purulente. La partie extérieure & compacte de ces os étoit devenue molle, spongieuse & presque membraneuse. Cette altération étoit même plus remarquable dans le milieu des os longs (partie, comme on sçait, la plus solide de l'os) qu'aux extrémités & aux apophyses. Le désordre étoit même moins remarquable dans les os plats & spongieux, tels que les côtes, &c. que dans les os solides. Je n'entrerai pas dans un plus grand détail de cette maladie, dont on a publié dans le tems plusieurs Relations (a). Je n'en ai parlé qu'à l'occasion de l'usage ou plutôt de l'abus du *Sel Marin*, qui peut-être a donné naissance à cette maladie. Du moins il n'a pas paru par le récit que la malade a fait plusieurs fois de ce qui lui étoit arrivé avant sa maladie, qu'on pût en reconnoître une autre cause; mais nous ne connoissons pas assez les effets du *Sel Marin* sur le corps animal, pour pouvoir porter un jugement certain. D'ailleurs il ne paroît pas par les observations que nous avons, à la vérité en petit nombre, & fort peu détaillées sur cette maladie rare, qu'on ait remarqué que l'usage immodéré du *Sel Marin* y ait contribué. On employe quelquefois le *Sel Gemme* & le *Sel Marin* comme remèdes. Ces sels sont fondans, apéritifs & irritans. On se sert en cette dernière qualité du *Sel Gemme* qui est un peu plus actif que le *Sel Marin* ordinaire, dans les lavemens qu'on prescrit dans l'apoplexie & dans les affections comateuses. On l'employe à la dose de  $\text{zij}$ . jusqu'à  $\text{ziii}$ . On le fait entrer aussi dans les suppositoires. Le *Sel Gemme* entre encore dans la *Bénédicté laxative*, & dans l'*Onguent d'Arthanita* du Dispensaire de Paris. On employe le *Sel Marin* aux mêmes usages. On s'en sert aussi comme de fondant. Ce sel dissout dans l'Eau-de-vie est un puissant résolutif. On l'applique aussi tout chaud après l'avoir fait décrépiter, pour dissiper les enflures œdémateuses. Les différentes préparations auxquelles le *Sel Marin* est employé dans cette Pharmacopée, sont l'*Esprit* qu'on en retire, le

(a) Voyez Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1753.

Savon, l'Eau forte composée ou l'Eau Régale, & le Sublimé Corrosif.

SEL AMMONIAC. *Sal Ammoniacum. offic. Angl. Sal-Ammoniac. Ital. Sale Armoniac. Allem. Salmiac.*

Le *Sel Ammoniac* est un sel neutre, demi volatil, composé de l'acide du sel marin uni à l'alkali volatil. On nous l'apporte d'Egypte par la voye de Marseille. On le trouve en pains ronds & aplatis, convexes d'un côté, un peu aplatis de l'autre. Le dessous & les côtés sont un peu noirâtres. Lorsqu'on rompt ces pains, on trouve une substance saline blanchâtre, plus ou moins transparente, formée de cristaux oblongs, cannelés & confondus ensemble. La saveur de ce sel est salée, amère, désagréable & urineuse. On doit le choisir le plus pur & le moins noir qu'il est possible. On le purifie encore pour les usages de la Médecine, en le faisant dissoudre dans l'eau, filtrant la dissolution, & la faisant évaporer ensuite.

Les habitans de l'Egypte employent pour la fabrique du *Sel Ammoniac*, la suye des mottes dont ils se servent au lieu de bois. (a) Ces mottes sont composées d'excremens d'animaux paitris avec de la paille : on ramasse la suye qu'elles produisent, & on en remplit des espèces de grands matras de verre dont le col a deux doigts de hauteur : on laisse quatre doigts de vuide depuis la matiere qui remplit le ventre de ces matras jusqu'à leur col : on pose ensuite ces vaisseaux sur des fourneaux, sous lesquels on allume du feu, que l'on entretient continuellement pendant trois jours & trois nuits : au bout de ce tems on trouve le *Sel Ammoniac* formé vers le col du matras, qu'on casse pour en retirer les gâteaux de ce sel. On a été long-tems sans connoître le travail du *Sel Ammoniac*, ni les matieres dont on se servoit pour le former. Mais les observations du Pere Sicard célèbre Missionnaire d'Egypte, & de Messieurs le Maire &

(a) Voyez la Lettre du Pere Sicard, Missionnaire en Egypte, dans le Recueil des *Mémoires des Missions du Levant*, tom. 7. p. 70.

& suiv. Voyez aussi les Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1735. pag. 106. & suiv.

Granger ; le premier, Consul au Caire, & le second, envoyé dans le Levant par le Ministre pour faire des recherches sur l'Histoire Naturelle, nous ont appris avec exactitude la matière & la composition de ce sel. Je ne parlerai point ici du *Sel Ammoniac naturel* qu'on trouve aux environs des Volcans, tels que le Vésuve, & plusieurs autres. Cette espèce de *Sel Ammoniac* ne se trouve pas ordinairement dans les boutiques.

Le *Sel Ammoniac* est incisif, stimulant, diaphorétique : il pousse par les urines, il divise les liqueurs devenues trop visqueuses, il donne de l'action aux solides. On l'emploie intérieurement & à l'extérieur. Il passe pour fébrifuge, & on le joint quelquefois au Quinquina dans les fièvres intermittentes. Il peut y convenir dans quelques circonstances par son action stimulante, & en qualité d'appétitif. Extérieurement il est fort résolutif, & propre à rendre le ton aux parties. On l'emploie dans les collyres actifs, & dans les gargarismes qu'on prescrit dans les maux de gorge dans lesquels on veut donner du mouvement aux parties qui composent le voile du Palais, les Amygdales, le Pharynx, &c. Les Douches composées de *Sel Ammoniac* dissout dans l'eau sont d'une très-grande utilité pour fondre les tumeurs & les engorgemens lymphatiques, & pour redonner du ressort aux parties. La dose du *Sel Ammoniac* intérieurement est depuis grains vj. jusqu'à ℥j. & ʒβ. On substitue quelquefois au *Sel Ammoniac* la préparation qu'on nomme *Fleurs de sel Ammoniac* ; ce n'est qu'un *sel Ammoniac* purifié par la sublimation. J'en parlerai dans la suite. La Pharmacopée de Londres retire par la distillation l'*Esprit* & le *Sel volatil de sel Ammoniac*. Elle fait entrer le premier dans l'*Esprit de sel Ammoniac dulcifié*, & dans l'*Esprit volatil aromatique*. Elle emploie le *Sel Ammoniac* dans l'*Esprit volatil fétide*, dans les *fleurs Martiales*, dans le *Vin aloëtique alcalin*, dans l'*Or Mosaïque*, & dans l'*Eau de Saphir*. Le Dispensaire de Paris fait encore entrer le *Sel Ammoniac* dans le *Vin antiscorbutique*, dans le *Sel cathartique amer*, dans la *Décoction aromatique*, dans la *Pierre médicamenteuse*, l'*Ens Veneris*, la *Poudre d'Arum composée*, &c.

SEL D'EPSOM. SEL CATHARTIQUE D'ANGLE-  
TERRE. *Sal Ebshamense* ou *Epsomense*. *Sal Anglicanum*  
*Catharticum amarum*. officin. *Angl.* Epsom Salt. *Ital.* Sale  
Catharico d'Inghilterra. *Allem.* Englisches Larier-Salts.

On a donné à ce sel le nom d'*Epsom*, parce qu'on en retire d'une fontaine minérale du même nom, située à quelques lieues de Londres. Mais le sel qu'on nous apporte d'Angleterre, & auquel on donne le nom d'*Epsom*, ne vient pas de cette fontaine, qui, suivant la remarque de M. Boulduc (a), ne pourroit pas fournir la quantité de *Sel Cathartique* qu'on transporte dans plusieurs pays de l'Europe, & il seroit en même-tems impossible de donner ce sel à aussi bon marché. Le *Sel d'Epsom* qu'on trouve dans les boutiques est un sel factice, d'une saveur salée & amère. Il se dissout dans un poids d'eau égal au sien, de manière que ℥j. d'eau dissout ℥j. de ce sel. Il paroît composé de l'acide vitriolique uni à la base du sel marin, & par conséquent ce sel peut passer pour un vrai sel admirable de Glauber; mais ce n'est pas un sel de Glauber pur. On le trouve mêlé avec une petite quantité de sel marin, & une terre fine, qui paroît avoir des propriétés alkales. Il paroît que pour obtenir ce sel on se sert des *Eaux Meres* du sel marin, c'est-à-dire de la matière qui reste après qu'on a retiré ce dernier sel de l'eau marine; matière qui ne donne plus de cristaux. On mêle avec ce résidu ou du vitriol calciné, ou de l'alun; on filtre la dissolution, & on la fait évaporer. M. Boulduc, dans le Mémoire que j'ai déjà cité, rapporte les expériences qu'il a faites sur le résidu des eaux de la mer, & celui des autres eaux qui contiennent du sel marin. Il a toujours obtenu de ces résidus un vrai *Sel d'Epsom*, en y ajoutant l'acide vitriolique. On trouve aussi du *Sel d'Epsom* dans plusieurs eaux minérales. Il y en a même fort peu qui n'en contiennent, ou du moins un sel qui lui est fort analogue.

Ce sel est employé comme purgatif & comme laxatif, suivant la dose dans laquelle on le donne. La première est depuis ℥<sup>ss</sup>. jusqu'à ℥j. dans ℥iij. ou ℥iv. de liqueur. On en

(a) Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1731.

donne quelquefois ℥j. ou ℥ij. pour procurer légèrement la liberté du ventre. Dans cette dernière dose il agit aussi souvent par les urines; & comme apéritif, on peut former une eau minérale artificielle & apéritive en faisant fondre ℥℔. ou ℥j. de *Sel d'Epſom* dans ℔iv. d'eau commune.

**SENÉ DU LEVANT. FEUILLE D'ORIENT.** *Senna & Sena, Folium orientale. officin. Angl. Sena. Ital. Sena. Allem. Sennetblaetter.*

Le *Sené* est un arbrisseau qui croît dans le Levant & dans quelques pays chauds, tels que l'Italie; mais on ne fait point d'usage de ce dernier. On employe les feuilles & les siliques de cet arbrisseau. Ces dernières sont connues sous le nom de *Follicules*. Les feuilles de *Sené* nous viennent ou d'Egypte ou plutôt d'Arabie: cette espèce est la plus estimée & on doit toujours la choisir; ou il nous vient de Syrie. Les feuilles de la première sont étroites, assez petites fermes, finissant en pointe, à-peu-près comme un fer de lance, douces au toucher; leur couleur est d'un verd un peu jaunâtre; leur odeur n'est pas désagréable, mais leur saveur est d'une amertume & d'une âcreté qui excite des nausées. On nomme cette espèce de *Sené*, *Sené d'Alexandrie*, ou de la *Palte*, ou quelquefois simplement *Sené du Levant*. *Senna Alexandrina, sive Foliis acutis. C. B. P. & I. R. H.* On doit choisir ce *Sené* récent, odorant, que ses feuilles ne soient point brisées ni tachées, & le moins remplies de buchettes ou queues qu'il sera possible.

Les feuilles du *Sené de Syrie*, nommé *Sené de Tripoli* ou de *Seyde*, sont plus grandes que celle du *Sené d'Alexandrie*. Elles sont obtuses à leur extrémité, rudes au toucher, & très-vertes. Les Siliques qu'on connoît sous le nom de

**FOLLICULES DE SENÉ.** *Sennæ Folliculi officin.* sont des gouffes assez larges, recourbées à leur extrémité. Elles sont composées de deux membranes lisses dont la couleur est d'un verd pâle & roussâtre, noirâtre en quelques endroits. Elles renferment des semences plates, assez semblables aux pepins de raisin.

Le *Sené* contient des parties gommeuses & résineuses. Les premières sont dans une quantité double des dernières:

outre ces parties, il paroît que le *Sené* renferme aussi un principe volatil qui contribue beaucoup à sa qualité purgative. Car le *Sené* perd une partie de cette qualité par l'ébullition. On y trouve aussi une autre espèce d'huile grasse & écumeuse (a) : elle paroît sur la surface de l'extrait du *Sené* pendant l'évaporation, surtout lorsqu'on s'est servi pour faire cet Extrait de la liqueur restée dans la cucurbite après la distillation d'un eau d'un verd brun, d'une odeur & d'une faveur nauséabonde qui sort dans les premiers momens de la distillation (b). Le *Sené* est d'un très-grand usage ; on peut le regarder en effet comme un des purgatifs les plus sûrs que la Médecine possède : il est vrai qu'il donne quelquefois des tranchées, ainsi que plusieurs purgatifs résineux, mais cet accident n'est pas aussi fréquent qu'on le dit souvent ; d'ailleurs il dépend quelquefois encore plus de la disposition du malade que du *Sené* même. On ne doit cependant employer le *Sené* qu'avec précaution dans les malades dont les entrailles sont délicates & susceptibles d'irritation. Il est presque toujours interdit dans les cas d'inflammation, du moins on doit ne le donner qu'après avoir employé les remèdes propres à détendre. On a cherché à remédier à l'inconvénient qu'a le *Sené* de causer des tranchées. On a senti qu'il venoit de la partie résineuse qui s'attachant aux parois des intestins, leur caufoit des contractions vives & douloureuses. On a cru qu'en joignant au *Sené* des substances mucilagineuses, on diminueroit son acrimonie ; mais on diminue en même-tems sa vertu purgative. On a enfin pensé avec beaucoup de raison qu'en divisant la partie résineuse du *Sené*, on empêcheroit qu'elle n'adhérât trop fortement à des points particuliers de la surface des intestins. C'est dans ces vûes qu'on s'est servi des alkalis fixes, tel que le sel de Tartre, très-propres à diviser les résines. On employe aussi les sels neutres végétaux. (*Voyez ce qui a été dit sur ce sujet dans la Préface du Comité, pages lxxxvij. & lxxxviii. & dans les Notes.*) Les *Follicules du Sené*

(a) *Cartheuser Fundam. Mater. Medicæ*, tom. 1. pag. 601. || (b) *Ibid.*



ont à-peu-près les mêmes vertus que les feuilles de *Sené*. Elles purgent un peu moins & plus doucement que les dernières: c'est par cette raison que plusieurs Médecins les préfèrent aux feuilles. On doit avoir soin de séparer du *Sené* les petites buchettes qui peuvent s'y trouver: on nomme alors le *Sené*, *Sené Mondé*. On donne le *Sené* depuis ʒj. jusqu'à ʒiij. en infusion dans f. q. de liqueur. On le donne rarement en substance: il est plus actif & plus sujet à causer de l'irritation & des tranchées de cette dernière manière. On le fait cependant entrer dans quelques poudres purgatives, & on y joint alors des substances capables de corriger son activité. La dose des *Follicules de Sené* est la même que celles des feuilles. Le *Sené* fait la base des *Tisannes* qu'on nomme *Royales*. J'en donnerai des formules, ainsi que de quelques potions purgatives dans lesquelles on le fait entrer. Le *Sené* entre dans la *teinture* qui porte son nom, dans l'*infusion simple* & dans la *Citronée* qui porte aussi son nom, dans l'*infusion purgative amère*, dans la *poudre de Sené composée*, & dans l'*Électuaire lénitif* de cette Pharmacopée. Il entre aussi dans la *Décoction antivénérienne laxative*, dans le *syrop de pommes composé*, le *syrop de Mercuriale*, &c. l'*Électuaire lénitif*, le *Catholicum*, &c. la *Confection Hammech*, la *poudre contre les Vers*, &c. du Dispensaire de Paris.

SERPENTAIRES DE VIRGINIE (RACINE DE)  
ou VIPERINE DE VIRGINIE. *Serpentaria Virginiana*  
*Radix*, *Colubrina* & *Pistolochia Virginiana*. officin. Corn.  
*Angl.* Virginia Snake-Root. *Ital.* *Serpentaria Virginiana*.  
*Allem.* *Virginianische-Schlangen-Wurtzel*.

La racine de *Serpentaire de Virginie* est fibreuse, menue d'une couleur roussâtre & brune en dehors, blanchâtre intérieurement. Son odeur est aromatique, pénétrante & tient un peu de celle de la Lavande. Sa saveur est aussi aromatique, âcre & amère. Cette racine vient d'une plante qui croît en Amérique, & principalement dans la Virginie qui appartient aux Anglois. La plante qui produit cette racine est dans la classe des *Aristoloches*, & connue sous le nom d'*Aristolochia Pistolochia* seu *Serpentaria Virginiana*, caule nodoso.

Pluk. Alm. *Aristolochia caulibus infirmis, angulosis, flexuosis, foliis cordato-oblongis, planis floribus recurvis solitariis.* Gron. Fl. Virgin.

Cette racine paroît contenir un principe volatil & camphré ; mais il est très-difficile d'en retirer une huile essentielle, à moins qu'on n'en employe une très-grande quantité (a). Elle est fort active, & son activité paroît dépendre principalement de la partie résineuse qu'elle contient. L'Extrait qu'on en obtient par l'eau, a cependant une saveur amère, balsamique & légèrement camphrée (b). La racine de *Serpentaire de Virginie* est mise au nombre des remèdes cordiaux, diaphorétiques & carminatifs. On la regarde comme propre à résister au venin de plusieurs animaux, tel que celui de cette espèce de Serpent connue sous le nom de *Serpent à Sonnettes*, dont la morsure est suivie des accidens les plus funestes, & d'une mort très-prompte. On en fait usage dans les fièvres pestilentielles, & dans celles qu'on nomme malignes. Cette racine peut être employée avec succès dans ces maladies, lorsqu'il est nécessaire de relever les forces abattues, & que le principe vital paroît, pour ainsi dire, engourdi & comme détruit. Les cordiaux actifs parmi lesquels on doit mettre la *Serpentaire de Virginie*, sont très-utiles alors, & peuvent redonner de l'action aux parties dont les oscillations paroissent détruites ; mais on doit craindre d'abuser de ces espèces de remèdes, ainsi que j'ai eu occasion de le dire plusieurs fois : souvent les forces ne paroissent abattues que par la surcharge des vaisseaux & des premières voyes. La saignée, les émetiques & les purgatifs sont dans ces circonstances les seuls remèdes curatifs, & les cordiaux ne font qu'augmenter le désordre. On doit donc être fort attentif dans l'administration de ces remèdes, surtout dans les maladies aiguës ; puisqu'ils peuvent être utiles ou dangereux, suivant qu'ils sont bien ou mal placés. La racine de *Serpentaire de Virginie* passe aussi pour antivermineuse & anti-hystérique, ainsi que la plupart des aromatiques amers.

(a) Cartheuser, *Fundam. Mat. Med.* tom. 2. ||

(b) *Ibid.*

On la donne en substance depuis gr. x. jusqu'à ʒj. & en infusion dans l'eau ou dans le vin depuis ʒj. jusqu'à ʒj. ou ʒij. Cette racine entre dans la *Teinture* qui porte son nom, & dans le *Cataplasme de Cumin* de cette Pharmacopée. Elle entre aussi dans l'*Eau thériacale*, & l'*Orviétan* du Dispensaire de Paris, qui en prépare un *Extrait* qu'il fait entrer dans la *Thériaque Céleste*.

On employe aussi dans quelques compositions pharmaceutiques la racine d'une plante qui croît dans les pays chauds, & qu'on cultive dans les jardins. Cette plante est nommée

**SERPENTAIRE ORDINAIRE.** *Dracunculus Polyphyllus.* C. B. P. & I. R. H. *Dracuntium.* Dod. Pempt.

La racine de cette plante est grosse, & assez semblable à un oignon. Elle est garnie de plusieurs fibres. Son écorce est jaunâtre, l'intérieur de sa substance est blanchâtre, sa saveur est fort âcre. Elle est résolutive & détersive. On n'en fait point ordinairement usage intérieurement. Elle entre dans l'*Emplâtre Diabotanium* du Dispensaire de Paris.

**SESELI COMMUN. SERMONTAINE. LIVÉCHE.** *Ligusticum quod Sefeli officinarum.* C. B. P. *Sefeli sive Siler montanum vulgare.* J. B. *Angl.* Hartwort. *Ital.* Sefeli ordinario. *Allem.* Liebstoeckel-Sefel.

On n'employe que les semences de cette plante ombellifère qui vient dans les pays chauds & qu'on cultive dans les jardins. Ces semences sont oblongues, cannelées, convexes d'un côté, & applaties de l'autre. Leur odeur & leur saveur sont aromatiques & assez agréables. La dernière a de l'âcreté mêlée d'un peu d'amertume. Ces semences passent pour carminatives & cordiales. On n'en fait usage ordinairement que dans la *Thériaque* & le *Mithridate*. Le Dispensaire de Paris les fait entrer dans l'*Electuaire de Bayes de Laurier*, & substitue dans la *Thériaque* & le *Mithridate* la semence d'une autre plante ombellifère qui a à-peu-près les mêmes vertus, & qu'on nomme **SESELI DE MARSEILLE.** *Sefeli Massiliense fœniculi folio, quod Dioscoridis censetur.* C. B. P. *Fœniculum tortuosum.* J. B. & I. R. H.

**SOUFRE.** *Sulphur. officin.* *Angl.* Brimstone ou Sulphur. *Ital.* Zolfo. *Allem.* Schwefel.

Le *Soufre* est une substance minérale solide, friable, quoiqu'un peu grasse au toucher, fort inflammable, de couleur ordinairement d'un jaune de citron, mais qui est plus ou moins foncée, verdâtre & même rougeâtre suivant les différentes espèces de *Soufre*. Il a peu d'odeur, à moins qu'on ne le frotte entre les doigts, ou qu'on ne le broye dans un mortier, alors il en a une assez désagréable. Il produit une flamme bleue, lorsqu'on le brûle, & il répand alors une odeur très-vive & très-pénétrante, qui excite à tousser; la vapeur qui s'en élève reçue dans l'œil, porte beaucoup d'irritation dans cet organe. A un feu doux il fond fort aisément. Il est immiscible avec l'eau, & ne se dissout point dans les menstrues spiritueux par les méthodes ordinaires. Il s'unit aux huiles, & s'y dissout. On distingue ordinairement le *Soufre en naturel & en factice*. On nomme *Soufre naturel* celui qu'on trouve dans certains pays aux environs des volcans, dans quelques eaux minérales chaudes, &c. Ce *Soufre* n'est pas ordinairement pur; il est souvent mêlé de différentes couleurs suivant les substances qui lui sont unies. On fait peu d'usage de ce *Soufre*. Celui qu'on trouve dans les boutiques est un *Soufre* qui a passé par le feu, c'est-à-dire qu'on l'a fait fondre pour le séparer des matières terreuses ou minérales auxquelles il étoit joint. On trouve communément cette espèce de *Soufre* sous la forme de bâtons ou de rouleaux. On le nomme par cette raison

SOUFRE EN CANON. *Sulphur fusum*. officin. On le retire des fontaines minérales qui le contiennent, telles que celles des Bains d'Aix-la-Chapelle, ou de certaines terres blanches, argilleuses, parsemées de veines noires qu'on trouve dans la Campagne de Rome, & dans d'autres pays; mais les substances dont on retire le plus ordinairement le *Soufre commun* sont les Pyrites (a). On casse ces substances

<p>(a) Les <i>Pyrites</i> sont des substances minérales de différente figure, &amp; dont la couleur varie aussi. Les plus ordinaires sont d'un jaune pâle &amp; brillant. Elles jettent des étincelles lorsqu'on les frappe avec</p>	<p>l'acier, &amp; répandent en même-temps une odeur sulfureuse. Ces substances contiennent du soufre, de la terre &amp; une partie métallique plus ou moins abondante. Cette dernière est souvent ferru-</p>
--	--

en morceaux qu'on met dans des espèces de cucurbites de terre dont l'orifice est étroit. On pose ces cucurbites sur des fourneaux qu'on allume, afin que la partie sulfureuse des Pyrites se fonde, & coule dans les récipients qu'on a remplis d'eau froide destinée à la condenser, & à la durcir. On fond ordinairement de nouveau le *Soufre* qu'on a retiré de cette manière, & on le coule dans des tuyaux de fer qui représentent un cylindre un peu aplati. Ces tuyaux lui donnent la forme sous laquelle on le vend. On en trouve aussi quelquefois en grandes masses qui a été coulé dans des vaisseaux de fer dont la capacité est plus considérable. On doit choisir le *Soufre* d'un beau jaune doré, facile à casser. Il doit faire un peu de bruit lorsqu'il est serré fortement entre les doigts. On doit rejeter celui qui est de couleur grisâtre, verdâtre ou rougeâtre. Ce dernier contient ordinairement de l'Ar-senic.

Le *Soufre* dont la nature est connue à présent de tous les Chymistes, depuis les expériences de l'illustre Stal, est composé du Phlogistique ou principe de l'inflammabilité, uni très-étroitement à l'acide vitriolique; mais ce dernier est la partie dominante du *Soufre*. Suivant les expériences de Newman, ℥ij. (poids marchand) de *Soufre*, ne contient de Phlogistique que ℥ij. & par conséquent ℥xv. 3vj. d'acide vitriolique (a).

Le *Soufre* est regardé comme apéritif, propre à exciter la transpiration. Quelques Médecins le regardent encore comme balsamique, adoucissant, propre à envelopper les âcres, & utile dans plusieurs affections de la poitrine. Mais plusieurs autres ne conviennent pas que le *Soufre* ait toutes ces vertus; quelques-uns même doutent que le *Soufre* qui n'est dissoluble que dans les huiles, & qui ne s'unit aux autres menstrues qu'à l'aide des alkalis, puisse pénétrer dans les vaisseaux lactés, & être porté ensuite dans le torrent de

gineuse, quelquefois cuivreuse.	Voyez la Minéralogie de M. Wal-
Les <i>Pyrites</i> renferment aussi très-	lerius, tom. 1.
souvent une matière arsenicale.	(a) Cartheuser, <i>Fundam. Mat.</i>
J'aurai occasion de parler encore	Med. tom. 2. Cap. De Sulphureis,
des <i>Pyrites</i> à l'Article du Vitriol.	&c.

la circulation. Cependant les phénomènes qu'on remarque dans ceux qui ont fait usage du *Soufre* (a), ne permettent pas de douter que cette substance ne pénètre dans le sang. Je n'examinerai point ici de quelle manière le *Soufre*, ou du moins quelques-unes de ces parties peuvent être portées dans le sang. C'est vraisemblablement ou par la ténuité de ses parties, ou par une espèce d'évaporation, difficile cependant à concevoir, ou peut-être enfin, comme le prétend un Auteur moderne, par la dissolution que peut lui procurer la bile : cette liqueur savonneuse & huileuse destinée à rendre miscibles, avec les liqueurs des premières voyes plusieurs substances qui sans le secours de la première ne pourroient s'unir avec elles. On peut employer le *Soufre* avec utilité dans quelques affections du poumon, lorsque ce viscère, & les canaux destinés à y faire entrer l'air, sont obstrués d'une humeur tenace & gluante qui s'oppose à l'entrée de ce fluide dans les tuyaux bronchiques & dans les vésicules pulmonaires; tel est le cas de l'asthme humide. Le *Soufre* peut alors diviser l'humeur bronchiale, la rendre plus fluide, & la mettre en état de sortir par l'expectoration. Mais on doit se souvenir que cette substance porte toujours de l'irritation dans les parties dans lesquelles elle pénètre. On fait aussi un grand usage du *Soufre* intérieurement & extérieurement dans les maladies de la peau, telles que la Galle, les éruptions dartreuses, &c. Le *Soufre* peut y être utile pris intérieurement, en augmentant la transpiration insensible ordinairement supprimée, ou du moins très-considérablement diminuée dans les vaisseaux exhalans de la peau. Mais on peut douter que l'usage qu'on en fait à l'extérieur soit fort utile. Quelques Praticiens le regardent même comme nuisible, & capable de boucher les pores de la peau. On en fait cependant un grand usage dans quelques Provinces où la Galle est presque endémique dans l'enfance. Dans ces pays on frotte presque tout le corps avec du *Soufre*, & on n'en

(a) On observe que ceux qui font usage du *Soufre*, exhalent l'odeur propre à ce minéral. L'or & l'argent qu'ils portent se teignent d'une couleur brune & noire.

remarque

remarque point d'inconveniens. On peut à la vérité douter des avantages prétendus qu'on en retire, puisque ce n'est ordinairement qu'en avançant en âge que cette maladie se passe. On employe rarement le *Soufre* ordinaire à l'intérieur. On lui préfère ses *fleurs* qui ne font qu'un *Soufre* plus pur, & dégagé par la sublimation des matieres étrangères que cette substance contient. On en trouvera le procedé dans cette Pharmacopée, & j'en donnerai alors la dose. On retire du *Soufre* un *Esprit acide*; on en forme un *Baume*, & on en prépare l'*Eau soufrée*. Ces différentes préparations se trouveront dans cette Pharmacopée, qui en donne aussi une pour précipiter le *Soufre*, & qui fait entrer cette substance minérale dans l'*Or Mosaïque*. Celle de Paris fait entrer le *Soufre* dans l'*Emplâtre Diabotanium*, & ses fleurs dans plusieurs préparations.

SPERMA CETI. BLANC DE BALEINE. *Sperma Ceti*. officin. *Angl.* Sperma Ceti. *Ital.* Idem. *Allem.* Wallrath.

On a donné dans les boutiques le nom de *Sperma Ceti*, ou de *Blanc de Baleine*, à une substance tendre, douce & un peu grasse au toucher quoique friable, d'une couleur blanche, un peu brillante & comme soyeuse, légèrement transparente. Cette substance a très-peu d'odeur, & tout au plus celle de la graisse récente. Sa saveur est fade, visqueuse, grasse & peu agréable. On doit choisir le *Blanc de Baleine* en morceaux bien blancs, formés en espèces d'écaillés. On le falsifie quelquefois avec la cire blanche. On s'en aperçoit par le blanc mat, & par l'odeur de cire qu'ont alors les morceaux de *Sperma Ceti*. On doit prendre garde qu'il n'ait contracté d'odeur de rance, & rejeter les parties qui commencent à jaunir. Il faut le conserver dans des vaisseaux bien fermés, parce que le contact de l'air le jaunit & le rancit.

On a cru long-tems que le *Blanc de Baleine* étoit la semence même de ce poisson: mais on sçait à présent que cette substance se trouve dans la tête de l'espèce de *Baleine* qui a des dents, & qu'on nomme *Cachalot*. *Cete Dentatus*.

Charlet. (a) J'en ai déjà parlé à l'Article de l'*Ambre gris*; (Voyez AMBRE GRIS.) On dépouille la tête du *Cachalot* de la peau épaisse & grasseuse qui la couvre. On enlève ensuite une membrane dure & nerveuse qui sert de crâne à cet animal; sous cette membrane on trouve différentes cloisons qui renferment une huile claire & fluide qui se coagule lorsqu'on la jette dans l'eau. C'est cette substance huileuse qu'on nomme *Sperma Ceti*. Elle paroît être fournie à la tête du *Cachalot* par un vaisseau très-considérable, qui rampe tout le long de l'épine du dos de cet animal, jusqu'à sa queue, où sa grosseur diminue considérablement, & où ce vaisseau paroît se terminer. On fait fondre cette substance huileuse à un feu très-doux: on la passe & on la verse dans des moules destinés à laisser égoutter la partie fluide qu'elle contient: lorsqu'elle est congelée & qu'elle est devenue solide, on la coupe par morceaux de différentes grandeurs.

Le *Sperma Ceti* ne paroît être qu'une huile animale figée, fort douce, & qui ne contient point d'alkali volatil, ni rien de spiritueux. Il renferme cependant une substance dissoluble dans l'Esprit de vin rectifié; car ayant mis en digestion dans f. q. d'Esprit de vin rectifié zij. de Blanc de Baleine, l'Esprit de vin m'a paru d'une couleur un peu plus blanche. J'ai filtré, & ayant versé de l'eau sur la liqueur filtrée, cette dernière est devenue d'un blanc de lait; & quelques instans après, j'ai apperçu sur la superficie des globules huileux. Mais cette substance dissoluble dans l'Esprit de vin, & qui ne paroît être qu'une portion d'huile tenue, doit être en très-petite quantité dans le *Sperma Ceti*. Car le résidu séché & péché ensuite, n'a pas paru avoir subi de diminution sensible.

Le *Sperma Ceti* est regardé comme adoucissant, émollient & anodin. La plupart des Auteurs lui donnent aussi une vertu résolutive qui ne paroît pas être fondée. On n'y découvre en effet aucun principe qui puisse faire penser que

(a) Voyez l'*Histoire Naturelle de l'Islande, du Groenland, &c.* par M. Anderson, tom. 2. pag. 116. & suiv.



cette substance soit capable de communiquer aux liqueurs & aux solides l'action qui est nécessaire pour résoudre & dissiper les fluides engorgés & arrêtés. Le *Blanc de Baleine* peut à la vérité, ainsi que les autres remèdes anodins & émolliens, procurer la détente dans les parties, & faciliter par ce moyen l'écoulement des suc's arrêtés par la pression des vaisseaux obstrués & trop tendus : mais cette action n'est pas proprement une résolution qui suppose presque toujours une augmentation dans la force tonique & systaltique des vaisseaux. On fait usage du *Blanc de Baleine* intérieurement & à l'extérieur. On l'emploie surtout dans les maladies de poitrine. Ce remède peut convenir lorsqu'on n'a en vue que d'adoucir ; mais on doit prendre garde en même-tems de surcharger l'estomac des malades par une substance grasseuse qui ne se dissout que très-difficilement dans les premières voyes, & qui dégoûte ordinairement beaucoup. C'est surtout lorsqu'on fait entrer le *Sperma Ceti* dans les portions huileuses que ce dégoût est le plus ordinaire. On fait entrer aussi fréquemment le *Blanc de Baleine* dans les *Bols béchiques & adoucissans* ; mais dans ce dernier cas, il est bien difficile de concevoir que cette substance puisse pénétrer au-delà des intestins. On l'emploie quelquefois ainsi que les autres huileux dans les coliques, la dysenterie & le tenesme. La dose du *Sperma Ceti* est depuis gr. x. jusqu'à ʒj. ou ʒʒ. On le fait entrer dans les Bols, les Electuaires, ou en le mêlant avec le sucre, ou on le dissout dans l'huile ou le jaune d'œuf. On l'emploie aussi extérieurement, & on le fait entrer dans les linimens, les onguens & les emplâtres. Il est adoucissant & anodin. On s'en sert quelquefois en liniment dans la petite verole, pour faciliter l'éruption des pustules, détendre la peau, & empêcher que les marques ne soient aussi profondes. On en compose aussi des Pomades cosmétiques propres à adoucir le teint en rendant la peau plus souple. Le *Sperma Ceti* entre dans l'*Onguent Blanc*, le *Liniment* & le *Cérat Blancs* de cette Pharmacopée, & dans l'*Emplâtre* qui porte son nom dans celle de Paris.

SPICANARD. Voyez NARD INDIEN.

STÆCHAS ARABIQUE. *Stæchas Purpurea*. C. B. P.

& I. R. H. *Spica florida*, *Stachas Arabica vulgò dicta*. J. B. *Angl.* French Lavender. *Ital.* Steccade. *Allem.* Stæchas, Welscher Lavendel.

Le *Stæchas* est une plante ligneuse, ou sous-arbrisseau dont les feuilles ressemblent un peu à celles de la Lavande. Il croît dans les pays chauds, tels que les Isles d'Hieres & le Languedoc, d'où on nous en apporte les sommités fleuries, seule partie de la plante qui soit en usage. Ces sommités sont des espèces d'épis ou petites têtes oblongues, écailleuses, d'une couleur purpurine. Leur odeur est aromatique, assez agréable & pénétrante; leur faveur a de l'âcreté & de l'amertume.

Les fleurs de *Stæchas* sont aromatiques, toniques, & antispasmodiques. On en fait usage dans les maladies nerveuses & convulsives. Elles entrent dans la *Thériaque* & le *Mithridate* de cette Pharmacopée, & de celle de Paris qui en prépare encore un *syrop simple & composé*. Il les fait entrer dans quelques autres compositions.

**STORAX ou STYRAX. CALAMITE ou EN LARMES.** *Syrax Calamita*. officin. *Angl.* Storax Calamit. *Ital.* Storace Calamita. *Allem.* Storax.

Le *Storax Calamite* (a) est un suc résineux qu'on tire par incision d'un arbre qui croît en Syrie, en Perse, & dans quelques Provinces Méridionales de France, mais ces derniers donnent très-peu de résine. Cet arbre a quelque ressemblance avec le Coignassier, & est nommé *Syrax folio mali cotonei*. C. B. P. & I. R. H. On recueille les Larmes qui découlent les premières, & on les fait sécher promptement. Ce sont ces Larmes qu'on nomme proprement *Storax Calamite*. Elles sont assez solides; elles s'amolissent sous les dents & dans les mains; elles sont d'une couleur rousâtre parsemées de taches blanchâtres; leur odeur est pénétrante, balsamique, agréable, & tient de celle du Baume du Perou, & un peu de celle de Benjoin; leur faveur est balsamique,

(a) On lui a donné le nom de *Calamite*, parce qu'on l'apportoit autrefois renfermé dans des Ro-

seaux qu'on nommoit quelquefois	Calami.
---------------------------------	---------

un peu âcre, sans être désagréable. On trouve aussi le *Storax* en masses; on le nomme **STORAX COMMUN** ou **EN MASSES**. *Styrax vulgaris*, seu in glebas compactus. C'est le suc du même arbre qui a coulé par des incisions plus grandes, & qui ne s'est épaissi qu'après un tems considérable (a). Ces masses sont moins solides que les larmes; elles sont un peu gluantes & mielleuses; leur couleur est rougeâtre, même un peu brune. Ces masses sont parsemées de parties blanchâtres. L'odeur & la saveur sont les mêmes. On doit préférer le *Storax Calamite*, ou en *Larmes* qui est plus pur.

Le *Storax* est un composé résineux & gommeux; mais les parties gommeuses y sont en très-petite quantité (b), & il a presque toutes les propriétés des résines. Il contient une huile subtile & une grossière d'une consistance qui approche de celle du beurre. Cette huile contient un sel volatil acide qu'on retire par la sublimation sous la forme de fleurs assez semblables à celles du Benjoin.

Le *Storax Calamite* est tonique, nervin, propre à fortifier les parties. Il est incisif & propre à résoudre. On l'emploie intérieurement & extérieurement. On s'en sert en fumigation dans le Coryza & dans quelques maladies de la Matrice & du Vagin qui dépendent du peu d'action de ces parties. Le *Storax Calamite* entre dans la *Thériaque*, le *Mithridate*, le *Baume Traumatique*, les espèces de *Scordium*, les *Pilules* qui portent son nom, & la *Confection Pauline* de cette Pharmacopée. Celle de Paris le fait entrer encore dans le *Diascordium*, dans le *Baume du Commandeur*, l'*Emplâtre stomachique*, &c. On trouve dans les boutiques un suc résineux liquide auquel on a donné aussi le nom de *Styrax*; on le nomme

**STYRAX LIQUIDE.** *Styrax liquida*. officin. *Angl.* Liquid Storax. *Ital.* Storace liquida. *Allem.* Fluessiger Storar.

Le *Styrax liquide* a la consistance d'un Baume épais. Il est tenace & visqueux; sa couleur est d'un brun rougeâtre; son odeur est forte & pénétrante, peu agréable, quoiqu'elle

(a) Voyez *Matiere Médicale* de Geoffroy, tom. 4.

(b) Cartheuser, *Fund. Mater. Med.* tom. 2.

approche un peu de celle du *Storax solide* ; sa faveur est âcre, aromatique & huileuse. On trouve quelquefois le *Styrax liquide* d'une consistance encore plus épaisse, d'une couleur opaque, d'un brun grisâtre. Ce dernier a besoin d'être purifié. On nous apporte le *Styrax liquide* du Levant ; mais on ne connoît pas bien la nature de cette substance. La plus grande partie des Auteurs qui ont écrit sur la matière médicale, pensent que cette espèce de Baume est factice, & que c'est un mélange de Galipot, d'huile & de *Storax Calamite*. Cependant un Apoticaire de Londres prétend dans un Mémoire inseré dans les Transactions Philosophiques & cité par M. Geoffroy (a), que le *Styrax liquide* est le suc d'un arbre qui croît dans une Isle de la Mer Rouge. Cet arbre se nomme *Rosa Mallos*. On pile son écorce & on la fait bouillir dans l'eau de la mer jusqu'à la consistance de glu. On ramasse la substance résineuse qui surnage, on la passe, & on la renferme dans des tonneaux. On fait rarement usage de *Styrax liquide* à l'intérieur. Extérieurement cette substance est tonique & antiputride. On en fait un grand usage en cette dernière qualité dans la Gangrène. Le *Styrax liquide* entre dans l'*Onguent* & dans l'*Emplâtre* qui porte son nom, dans l'*Onguent Martiatum*, dans les *Emplâtres Diabotantum* & de *Vigo*, & dans le *Baume de Fioraventi* du Dispensaire de Paris.

SUCCIN. AMBRE JAUNE. KARABÉ. *Succinum Citrinum*, *Ambarum*, *Electrum vel Karabé Glessum*. offic. *Angl.* Ambar. *Ital.* Succino ou Carabe. *Allem.* Agtstein, Bernstein.

Le *Succin* ou l'*Ambre Jaune* est une substance bitumineuse, solide, cassante, plus ou moins transparente, d'une couleur citrine ou jaune dorée, quelquefois tirant sur le rouge. Il s'enflamme & se fond au feu, & répand alors une odeur vive & pénétrante. Lorsqu'on l'échauffe & qu'on le frotte, son odeur est balsamique, douce & agréable, il est alors électrique, c'est-à-dire qu'il attire les corps légers, tels que les pailles, le papier, &c. Sa faveur est âcre & bitumineuse.

(a) *Matiere Médicale*, tom. 3. page 407.

On trouve aussi du *Succin* d'un blanc plus ou moins mate. Cette espèce de *Succin* n'est pas ordinairement si transparente que la jaune; d'ailleurs elle n'en diffère point. On la connoît sous le nom de SUCCIN BLANC. *Succinum album* officin. On trouve encore une substance à laquelle on donne improprement le nom de *Succin*. Elle est noire, & on le nomme par cette raison *Succin noir*; mais c'est une espèce d'*Asphalte* qu'on trouve dans les mines de charbon.

On trouve du *Succin* dans plusieurs pays, tels que la Pologne, la Hongrie, l'Angleterre, &c. On en a même trouvé quelquefois en France dans les fentes des rochers des bords de la mer en Provence (a); mais les endroits les plus abondans en *Succin* sont les environs de Dantzick, ceux de la Mer Baltique & la Prusse. On a été long-tems sans connoître l'origine du *Succin*. Quelques Auteurs pensoient que c'étoit une production de la mer, parce qu'on en trouve dans cet élément, ou du moins sur ces bords. D'autres ont cru que le *Succin* étoit le suc des Peupliers & d'autres arbres, & que ce suc couloit dans la mer où il devenoit solide, & acquéroit toutes les propriétés qu'on observe dans ce bitume; mais depuis qu'on a trouvé du *Succin* dans l'intérieur des terres, on ne sçauroit douter que le *Succin* ne soit une espèce de bitume particulier dont la formation n'est cependant pas encore bien connue, & qui paroît tenir du regne végétal & minéral. On remarque ordinairement sous le sable qui recouvre les minieres du *Succin*, une couche de bois bitumineux (b) sous laquelle on rencontre une couche de terre alumineuse ou pyriteuse. Suivant Hoffman la chaleur souterraine fait sortir de l'espèce de bois bitumineux, dont je viens de parler, une huile semblable au Pétrole. Cette huile passant au travers des minieres vitrioliques qui sont au-dessous, s'y coagule par l'acide qu'elle y rencontre & forme le *Succin*. Mais quelque vraisemblable que soit cette

(a) Voyez *Histoire de l'Académie des Sciences*, années 1700. & 1703.

(b) Frid. Hoffman, *Observat. Physico Chymic.* page 306. & suiv.

Voyez aussi *Historia Succinorum, corpora aliena involventium*, à Nath. Sendelio, D. M. Lips. 1742. class. 3. pag. 201. & suiv.

explication, on ne peut pas la regarder comme certaine. On ne connoît pas bien encore la nature de l'acide du *Succin* (a), & tout paroît prouver qu'il n'est pas vitriolique. D'ailleurs on rencontre du *Succin* dans la Mer Baltique. On le retire avec des filets, & on le nomme communément *Succinum Haustile* (b). La véritable formation du *Succin* n'est donc pas encore parfaitement connue. On ne sçauroit douter que le *Succin* n'ait été fluide dans le commencement de sa formation. Les insectes & les différentes substances qu'on y trouve renfermées en donnent une preuve démonstrative (c). On trouve des morceaux de *Succin* assez grands, transparens & sans aucune tache. Tel est celui qu'Hoffman dit (d) avoir vû chez le Landgrave de Hesse, & dont on avoit fait un miroir ardent.

Le *Succin* est composé principalement d'huile & de sel volatil acide. J'examinerai ces différens produits à l'article de leur distillation dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée. Le *Succin* ne se dissout qu'en petite quantité dans l'Esprit de vin. Il paroît assez indifférent de se servir du *Succin* jaune ou blanc. Quelques Auteurs préfèrent cependant le dernier, & prétendent qu'il fournit plus de sel volatil. Le *Succin* tient un des premiers rangs parmi les remèdes antispasmodiques & nervins. On le donne en substance depuis gr. x. jusqu'à ʒj. ou ʒß. On en fait usage pour moderer les toux violentes qui dépendent de l'irritation causée par l'acreté des fluides qui suintent dans l'intérieur du Larinx, de la Trachée artère & des Bronches. On l'employe aussi dans les fleurs blanches qui viennent d'irritation. Malgré les éloges qu'on a donnés au *Succin*, quelques Médecins doutent de ses vertus lorsqu'on le donne en substance. Le peu de dissolubilité de cette substance bitumineuse leur paroît être un obstacle à son action sur les vaisseaux du second &

(a) J'examinerai plus en détail quelle est la nature de cet acide dans l'article de la distillation du *Succin*.

(b) Voyez la *Minéralogie* de M. Wallerius, tom. 1. page 368.

(c) Voyez *Historia Succinorum corpora aliena involventium*, déjà cité.

(d) *Observat. Physico Chymic.* pag. 507.

du troisieme genre. D'ailleurs on sçait que ce n'est qu'à une chaleur plus forte que n'est celle de l'estomac & des intestins qu'on peut extraire les principes utiles du *Succin* ; mais on doit en même-tems convenir que nous ne connoissons pas assez la nature & la force des liqueurs digestives, pour sçavoir précisément jusqu'à quel point telle substance est soluble. Nous connoissons encore beaucoup moins l'action qu'ont plusieurs substances sur les Plexus nerveux du bas ventre ; ainsi il paroît difficile de déterminer autrement que par l'observation, les effets des remédes. Il est vrai que cette derniere exige aussi beaucoup d'attention & d'exactitude. Combien de fois n'a-t-on pas été trompé sur la vertu des remédes altérans ? Ce n'est qu'en suivant pas à pas toutes les démarches de la nature, en ramassant toutes les connoissances de l'œconomie animale, en les combinant ensemble, & les comparant avec ce qu'on observe, qu'on peut parvenir à déterminer avec quelque exactitude l'action & la vertu des Médicamens. Le *Succin* entre dans la *Poudre composée*, qui porte son nom dans cette Pharmacopée. Il entre encore dans la *Poudre antispasmodique & astringente*, dans le *Baume de Fioraventi*, &c. du Dispensaire de Paris, qui en prépare aussi une *Teinture* avec l'Esprit de vin.

SUCRE. *Saccharum. officin. Angl. Sugar. Ital. Zuccaro & Zucchero. Allem. Zucker.*

Le *Sucre* est un sel essentiel d'une nature particuliere qu'on retire du suc d'une espèce de Roseau, qu'on cultive principalement dans les climats chauds du nouveau Monde & dans les Indes orientales. On le connoît sous le nom de CANNE DE SUCRE. *Arundo Saccharifera. Pison & Marcgravii.* Je n'entrerai point ici dans le détail du travail du *Sucre*, de sa nature, de ses différences & de ses usages. J'en ai déjà parlé dans les Notes que j'ai ajoutées à l'Exposition du Comité, depuis la page cv. jusqu'à la page cxvj. Je prie le Lecteur d'y avoir recours en y joignant le Texte du Comité. Je me bornerai dans cet article à donner les noms de différentes espèces de *Sucre* employées en Pharmacie. On fait un usage très-fréquent du *Sucre* dans les compositions Pharmaceutiques, surtout dans les *Syrops*, dans les *Con-*

*serve*, dans les *Tablettes*, dans plusieurs *Electuaires*, &c. On le fait entrer aussi dans plusieurs *Poudres*, soit pour en déguiser le goût, soit pour les rendre plus miscibles avec les liqueurs digestives. On s'en sert pour édulcorer différentes potions & autres boissons. Enfin, on forme par le moyen du *Sucre* des *Olæosaccharum*, qui ne sont que des huiles essentielles mêlées avec le *Sucre en poudre*, & rendues miscibles avec l'eau par son moyen. On trouve dans plusieurs Pharmacopées les noms de *Sucre* de Madere, de Saint-Thomas, de Malthe, &c. pour désigner les *Sucres* plus ou moins purifiés, parce que les *Sucres* qu'on tiroit & que les Allemands tirent encore de ces pays, étoient plus ou moins raffinés. Le *Sucre* de Madere est celui qui approche le plus du *Sucre Royal*. Celui de Malthe vient ensuite. Le *Sucre* de l'Isle Saint-Thomas est une espèce de *Sucre rouge*. Nous ne nous servons que des *Sucres* qui viennent de nos Isles, ainsi que les Anglois qui cultivent beaucoup de Canes de *Sucre* dans celles qu'ils possèdent.

**SUCRE BRUT. MOSCOUADE.** *Saccharum non purificatum.* officin. *Angl.* Rough Sugar. *Ital.* Zuccaro Rosso. *Allem.* Roher Zucker. On n'emploie ce premier *Sucre* que dans les lavemens. Il est purgatif. On en fait usage dans la sciatique, & dans les douleurs vagues des extrémités & du bas ventre. Sa dose est depuis  $\zeta ij.$  jusqu'à  $\zeta iv.$  On emploie encore plus fréquemment aux mêmes usages celui qui suit.

**SUCRE ROUGE ou DE CHYPRE, nommé aussi SUCRE DE SAINT-THOMAS.** *Saccharum Rubrum.* officin. *Angl.* Brown Sugar. *Ital.* Zuccaro Rosso. *Allem.* Braun-Zucker ou Thomas-Zucker. (Voyez ce que j'ai dit sur ces deux espèces de *Sucre* aux deux Notes (a) des pages cx. & cxj. de l'Exposition du Comité.)

**CASSONADE ou CASTONADE. SUCRE TERRE.** *Saccharum Farinaceum, Cassonada* officin. *Angl.* Powder Sugar. *Ital.* Rottame. *Allem.* Farin-Zucker, Speise-Zucker, Kasten. (Voyez la Note (a) de la page cxj. de l'Exposition du Comité.)

**SUCRE RAFINÉ ORDINAIRE. SUCRE EN PAIN.** *Saccharum Purum vel Finum* officin. *Angl.* Refined Sugar.



*Ital.* Zuccaro purgato. *Allem.* Gemeiner Hut-Zucker.

**SUCRE ROYAL.** *Saccharum Purissimum, & Candidissimum* officin. *Angl.* Double Refined Sugar. *Ital.* Zuccaro Purissimo. *Allem.* Feiner-Zucker. (*Voyez la Note (a) déjà citée page cxj.*)

**SUCRE CANDI.** *Saccharum Candum vel Crystallinum lucidum, Saccharum Cantum* officin. *Angl.* Sugar-Candy. *Ital.* Zuccaro Candito ou Candido. *Allem.* Zucker Kandt. (*Voyez la Note (a) de la page cx. de l'Exposition du Comité.*)

On se sert quelquefois du *Sucre Candi* mis en poudre fine pour dissiper les taches qui se forment sur la Cornée, & qu'on nomme ordinairement *Tayes*. On le porte sur cet endroit de la Cornée par le moyen d'un tuyau dans lequel on souffle. Le *Sucre Candi* entre aussi dans plusieurs Collyres destinés à fortifier les parties de l'œil. Il entre encore dans quelques compositions.

On retire de différens végétaux un suc propre à faire du *Sucre*; un des plus connus est celui qu'on nous envoie de Canada & qu'on nomme **SUCRE D'ÉRABLE**, parce qu'il est formé du suc de deux espèces d'*Erables* qui y croissent. M. Gauthier Médecin, & Correspondant de l'Académie des Sciences, a envoyé à cette Académie (a) un Mémoire fort détaillé sur la manière de retirer cette espèce de *Sucre*. Le premier des arbres qui fournissent un suc propre à faire du *Sucre*, est connu sous le nom d'*Erable Blanc* ou *Mâle*. Cet arbre s'éleve ordinairement très-haut, & a l'écorce blanchâtre. Le second est nommé *Erable Femelle* ou *Erable Plane*; il ne s'éleve pas si haut que le premier. Son écorce est unie & polie, & d'un rouge tirant un peu sur le brun. On fait des entailles à ces arbres au commencement du mois de Novembre, tems où ils se dépouillent de leurs feuilles. M. Gauthier remarque (b) qu'il est nécessaire qu'il ait gélé pendant quelques jours, pour que le suc coule en une certaine quantité. On cuit le suc en consistance de syrop. On met ce syrop dans des moules de différentes formes, on l'y

(a) Mémoires présentés à l'Académie des Sciences, tom. 2. || (b) *Ibid.*

laisse sécher & se durcir. Pour l'avoir plus pur on le clarifie quelquefois avec le blanc d'œuf. Cent pots d'eau sucrée d'*Erable* fournissent dix livres de *Sucre* (a). On nous apporte ce *Sucre* en morceaux de différente grosseur. Il est solide, quoiqu'un peu gras; il est d'une couleur rousâtre. On en trouve d'assez blanc, mais on doit prendre garde qu'il ne soit alors mêlé avec de la farine qu'on y introduit pour le rendre plus blanc. Sa saveur est douce & assez agréable. Ce *Sucre* peut servir à quelques-uns des usages auxquels on emploie le *Sucre* ordinaire. On prépare en Canada un syrop avec le *Capillaire* du même pays. On nous envoie ce syrop en France. Il est utile dans les rhumes & propre à adoucir l'acreté des liqueurs qui enduisent le larinx & la trachée artère, & à faciliter doucement l'expectoration.

On obtient encore une substance sucrée, & même un véritable *Sucre* des racines de quelques plantes de notre pays. M. Marggraf en a retiré des racines de la *Bette blanche*, de la *Bette rouge*, ou *Betterave*, & de celle de *Chervi*. On trouve dans les Mémoires de l'Académie de Berlin de l'année 1747. le procédé dont ce sçavant Chymiste s'est servi pour retirer du *Sucre* de ces substances.

SUIF. *Sebum* ou *Sevum*. officin.

On donne le nom de *Suif* à cette graisse ferme & solide qu'on trouve dans le bas-ventre & surtout autour des reins des animaux qui ne vivent que de végétaux. Le *Suif* ne diffère de la graisse que par sa fermeté. Cette qualité paroît devoir être attribuée à l'acide qui s'y trouve dans une quantité plus grande que dans la plupart des graisses & des autres matieres animales. En effet lorsqu'on est parvenu à enlever par la distillation, l'acide qui étoit contenu dans le *Suif*, la partie qui demeure encore figée, a beaucoup moins de consistance qu'auparavant (b). On ne trouve pas ordinairement de *Suif* proprement dit dans l'homme, ni dans les animaux carnivores. Cependant la graisse dégénere quelquefois, & devient aussi solide & aussi dure que le premier.

(a) Voyez *ibid.*

(b) Voyez les *Elemens de Chy-* || *mie Pratique* de M. Macquer, tom. 2.

C'est ce qu'on remarque dans les tumeurs qu'on a nommées *Sébacées* ; parce que la matiere qui les forme , a la consistance du *Suif*. On trouve même quelquefois des portions de graisse qui ont une consistance suifeuse dans certaines parties. M. Haller dit en avoir observé de semblable sous la peau qui recouvre la partie interne du *Tibia* , sans qu'il parût aucune cause de maladie dans les sujets dans lesquels il a fait cette observation (a). Le *Suif* n'est employé qu'à l'extérieur ou dans les lavemens adoucissans qu'on ordonne dans la dysenterie , & les douleurs des intestins. Le *Suif* est adoucissant , émollient & propre à détendre. On se sert du *Suif* de différens animaux , & on les fait entrer dans les onguens , les emplâtres & autres médicamens externes. On le purifie avant que de l'employer. On trouve cette préparation dans ce Dispensaire.

**SUIF DE MOUTON.** *Sebum Ovillum seu Vervecinum.* officin. *Angl.* Mutton Sewet. *Ital.* Sevo di Pecora. *Allem.* Hamel-Inschlitt.

**SUIF DE BELIER.** *Sebum Arietinum.* officin. *Angl.* Måle of Ews Sewet. *Ital.* Sevo d'Ariete. *Allem.* Widder-Inschlitt.

Ces deux espèces de *Suifs* qui sont à-peu-près les mêmes , sont fermes & solides. Le *Suif de Mouton* entre dans l'*Emplâtre attractive* , dans l'*Onguent de Gomme Elemi* , dans l'*Onguent de Poix* & celui de *Sureau* de cette Pharmacopée. Le *Suif de Mouton* entre aussi dans l'*Onguent Brun* sans *Lytharge* , & celui de *Belier* dans l'*Onguent de la Mere* & dans l'*Onguent mondicaif d'Ache* de celle de Paris.

**SUIF DE BOUC.** *Sebum Hircinum.* officin. *Angl.* Goat Sewet. *Ital.* Sevo Caprino. *Allem.* Bocks-Inschlitt.

Le *Suif de Bouc* entre dans le *Baume d'Arceus* , & l'*Emplâtre de Melilot composé* du Dispensaire de Paris.

**SUIF DE BŒUF.** *Sebum Bovinum.* officin. *Angl.* Ox. Sewet. *Ital.* Sevo Bovino. *Allem.* Rinder Inschlitt.

Il entre dans l'*Emplâtre simple de Melilot* du Dispensaire Paris.

(a) *Elementa Physiologiæ corporis humani* , in-4°. Lausannæ 1757.

SUIF DE CERF. *Sebum Cervinum*. officin. *Angl.* Hart's Sewet. *Ital.* Sevo di Cervo. *Allem.* Hierschen-Inschlitt.

Le Suif de Cerf entre dans l'Emplâtre de Nuremberg.

SUREAU. *Sambucus fructu in umbellâ nigro*. C. B. P. & I. R. H. *Arbor urfi vel ursæ* Quorumd. *Angl.* Elder. *Ital.* Sambuco. *Allem.* Hollunder.

Le Sureau est un arbre fort commun dans toutes les campagnes. On fait usage de l'écorce moyenne de son tronc, de ses feuilles, de ses fleurs & de ses bayes. On sçait que le bois de cet arbre est rempli d'une moëlle ferme & blanche. Extérieurement il est revêtu d'une écorce de couleur grise ou cendrée. Sous cette première écorce on en rencontre une qui est verte. C'est cette seconde écorce ou écorce moyenne qu'on employe. Les feuilles de Sureau sont attachées le long d'une côte, elles sont allongées, pointues & dentelées à leur bord. Les fleurs forment aux sommets des branches, de larges ombelles; ces fleurs sont en rose, composées de cinq pétales blancs. Les bayes ou fruits qui succèdent à ces fleurs sont nommées *Grana Aîtes* quand elles sont séches. Elles sont rondes, de la grosseur à-peu-près de celle du Genevrier, vertes d'abord, & noires dans leur maturité. Elles sont remplies d'un suc de couleur pourpre, & renferment trois graines assez menues. Toutes les parties du Sureau ont une odeur forte & désagréable; les fleurs surtout ont une odeur pénétrante & qui porte à la tête. Pour bien conserver ces fleurs, on doit, suivant la méthode que donne M. Rouelle dans ses Cours, les cueillir par un beau tems, & les faire sécher en 12 heures sans les détacher de leur ombelle. Il vaut mieux les cueillir l'après-midi ou du moins après que le soleil a eu assez de force pour enlever toute la rosée. Sans ces précautions il est à craindre qu'il ne s'y excite un léger mouvement de fermentation qui les gâte & les noircit. On les conserve dans un vaisseau bien fermé, & dans un endroit sec. L'écorce moyenne du Sureau est purgative & diurétique; on en fait cependant rarement usage. Sa dose est de ℥β. jusqu'à ℥j. infusée dans l'eau ou le vin blanc. On peut s'en servir dans l'hydropisie. Le Dispensaire de Paris employe cette écorce dans l'Onguent pour

*les Brûlures.* Les feuilles de *Sureau* sont aussi purgatives; extérieurement elles sont résolatives, & on les employe en cataplasme après les avoir légèrement amorties sur le feu ou sous les cendres chaudes, pour dissiper les enflûres œdémateuses. Le Dispensaire de Paris les fait entrer dans l'*Onguent Martiatum*, & dans celui qui est destiné pour les brûlures.

Les parties du *Sureau* dont on fait le plus d'usage, sont les bayes & surtout les fleurs. Ces dernières sont anodines, adoucissantes & légèrement résolatives. Elles paroissent contenir des parties balsamiques & légères, unies à une substance mucilagineuse. Elles ont plus d'activité lorsqu'elles sont fraîches, & sont laxatives. On les prend séchées en infusion théiforme, & elles sont alors diurétiques & diaphorétiques. On en fait un grand usage extérieurement dans toutes les affections érysipélateuses. Dans ces maladies on fait des fomentations avec l'eau dans laquelle on a fait infuser ces fleurs. Ces fomentations légèrement résolatives & adoucissantes sont très-utiles. On en retire une Eau par la distillation. On les fait entrer dans la composition des *Vinaigres médicinaux*. Ces fleurs entrent dans l'*huile* qui porte son nom dans cette Pharmacopée, & dans le *Baume tranquille*, la *Décoction aromatique destinée aux fomentations*, & l'*Eau vulnérable* du Dispensaire de Paris. Les bayes de *Sureau* sont diaphorétiques, toniques, légèrement astringentes. On en fait usage dans les diarrhées. On prépare avec leur suc un *Rob* dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée.

Je joins au *Sureau* une plante qui lui ressemble beaucoup, & qu'on nomme par cette raison

PETIT SUREAU ou YEBLE. *Sambucus humilis*, sive *Ebulus*. C. B. P. & I. R. H. *Ebulus* sive *Sambucus herbacea*. J. B. *Angl.* Dwarf-Elder. *Ital.* Ebolo. *Allem.* Attich, Acker-Hollunder.

On employe toutes les parties de cette plante qu'on trouve dans toutes les campagnes des environs de Paris, surtout le long des chemins. Toute la plante a l'odeur du *Sureau*. Sa racine est charnue, d'une couleur blanchâtre, sa saveur est âcre, amère & nauséabonde. Ses feuilles ressemblent

beaucoup à celles du *Sureau*, ainsi que ses fleurs & ses bayes qui renferment trois graines oblongues & anguleuses. Cette plante est mise au nombre des Purgatifs hydragogues, surtout l'écorce de sa racine, & ses semences. Ses fleurs ont à-peu-près les mêmes vertus que celles du *Sureau*. Extérieurement l'*Yeble* est très-résolutif. On employe ses feuilles en cataplasme, ainsi que sa racine, pour dissiper les tumeurs œdémateuses. Elles paroissent même plus discutives que celles du *Sureau*. On s'en sert pour les mêmes maladies en fomentation dans l'eau ou dans le vin. La semence d'*Yeble* entre dans la *Poudre Hydragogue* du Dispensaire de Paris, & sa racine récente dans l'*Emplâtre de Vigo* du même Dispensaire.

SUIE DE CHEMINÉE. *Fuligo lignorum combustorum.*  
*Angl.* Wood Soot. *Ital.* Fuligine. *Allem.* Ruff, Rahm.

La *Suie* est une substance trop connue pour en faire la description. On sçait que c'est cette matiere qui se ramasse sous la forme de floccons noirs dans les cheminées, & qu'elle n'est que le résultat de la vapeur ou de la fumée qui s'élève des végétaux en combustion. On n'employe pas la *Suie* en substance; on ne se sert que de ses produits. On en tire une *Teinture* par l'Esprit de vin, & on en obtient par la distillation, un *Esprit*, un *Sel volatil*, & une *Huile*. On trouvera ces différens procédés dans cette Pharmacopée.

## S U P P L E M E N T

*A la lettre S.*

SAGOU. *Sagou. Sagu, Zagoe & Sego.* *Angl. Ital. Alem.* Idem.

Le *Sagou* est une espèce de Fécule tirée d'un Palmier qui croît dans les Indes orientales & au Japon, & qu'on a nommé *Palma Japonica*, *Spinosis pediculis*, *Polypodii folio*. *Boerrh. Ind. Arbor farinifera.* *Park. Theat.* On trouve dans l'intérieur de cet arbre une moëlle farineuse & blanchâtre que

que les Naturels du pays font macerer dans l'eau après l'avoir broyée. Ils passent par un linge, & laissent reposer l'eau qui dépose au bout de quelque tems une Fécule qu'ils font sécher; & qu'ils mettent en grains de la grosseur à-peu-près de ceux de Millet. Ces grains sont d'une couleur tirant sur le gris, & d'une saveur douce. Le *Sagou* sert d'aliment aux peuples chez lesquels croît l'arbre qui le produit, & leur tient lieu de Ris & des autres grains. On l'employe avec utilité dans la Phtisie & les maladies de Consomption. Il fournit un aliment analeptique, dont la digestion est encore plus facile que celle du Ris, qui pese quelquefois sur l'estomac. On fait macerer dans l'eau une certaine quantité de cette Fécule farineuse qu'on fait bouillir ensuite jusqu'à ce qu'elle renfle. On peut la mêler avec le lait ou avec le bouillon ordinaire comme on fait le Ris. La dose ordinaire du *Sagou* est d'une cuillerée ou d'une demie cuillerée dans une chopine d'eau. On peut y ajouter du sucre pour le rendre plus agréable.

**SANDARAQUE. GOMME** ou plutôt **RESINE DE GENEVRIER.** *Sandaracha, Vernix & Gummi Juniperinum.* officin. *Angl.* Sandarach. *Ital.* Sandaraca. *Allem.* Wachholder-Harts, Sandarach.

La *Sandaraque* est une résine qu'on trouve en morceaux ou en larmes de différentes formes, tantôt allongées, & quelquefois rondes, un peu repliées sur elles-mêmes. La couleur de cette résine est d'un jaune pâle ou citrin; son odeur est balsamique; sa saveur a de l'acreté. On retire cette résine du *Genevrier* qui croît dans les pays chauds, surtout en Afrique. Il paroît que c'est le même arbre qui vient dans nos bois, & que la différence ne vient que du climat. La *Sandaraque* nous vient par Marseille.

Cette résine est tonique, résolutive & antiputride à l'extérieur. On en fait rarement usage intérieurement. Elle entre cependant dans les *Pilules balsamiques de Becher* du Dispensaire de Paris. On s'en sert aussi quelquefois en fumigations dans quelques maladies de poitrine & de la matrice.

**SCEAU DE NOIRE-DAME** ou **RACINE VIERGE.** *Sigillum Beatæ Mariæ officinarum.* *Raii Hist.* *Tamnus race-*

*mosa, flore minore luteo pallescente. I. R. H. Bryonia laevis, sive Nigra racemosa. C. B. P. Vitis sylvestris. Dodon. Angl. Black Bryony. Ital. Sigillo di Maria Virgine. Allem. Schwartz Zaurueben.*

On n'employe que la racine de cette plante qui vient dans les environs de Paris. Cette racine est longue & épaisse. Elle est noire extérieurement & blanche en-dedans. Elle est remplie d'un suc gluant & visqueux dont la faveur est âcre. On ne l'employe ordinairement qu'à l'extérieur; elle est fort résolutive. Elle entre dans l'*Emplâtre Diabotanium* du Dispensaire de Paris.

**SCLARÉE. TOUTE BONNE. ORVALE.** *Horminum Sclarea dictum. C. B. P. Sclarea. Tab. Icon. Gallitricum sativum. J. B. Angl. Clary. Ital. Hormino. Allem. Scharlachkraut.*

On cultive cette plante dans les jardins. Ses feuilles naissent opposées sur une tige quarrée. Elles sont assez larges, crenelées sur leurs bords, ridées & granulées à-peu-près comme le Chagrin, d'un verd assez foncé. Les fleurs sont disposées en épis; elles sont en gueule & de couleur bleue. Toutes les parties de cette plante, mais surtout ses feuilles, ont une odeur forte, désagréable, & qui porte à la tête. On les mêle quelquefois au vin & à la bière pour leur donner plus de force; mais ces liqueurs ainsi préparées, causent plus aisément l'ivresse, & appésantissent la tête. Cette plante passe pour tonique & pour antispasmodique; mais il est à craindre qu'elle n'excite des mouvemens spasmodiques plutôt que de les appaiser. On n'en fait presque jamais usage intérieurement. Elle est résolutive à l'extérieur, & son suc entre dans l'*Emplâtre Diabotanium* du Dispensaire de Paris.

On trouve une autre espèce de *Sclarée* qui est très-commune dans les champs. On la nomme

**SCLARÉE DES PRÉS.** *Sclarea Pratensis, foliis serratis, flore caeruleo. I. R. H.* Cette espèce diffère de la précédente par ses feuilles qui sont plus étroites, & dont l'odeur est beaucoup moins forte. On peut la substituer à la précédente; mais elle est moins active.

**SCOLOPENDRE ou LANGUE DE CERF.** *Scolopen-*



*dria vulgaris* Trag. *Lingua Cervina officinarum*. C. B. P. & I. R. H. *Phyllitis vulgaris*. Cluf. Hist. *Angl.* Hart's Tongue. *Ital.* *Lingua Cervina*. *Allem.* Hirschzungen.

La *Scolopendre* naît dans les endroits humides & à l'ombre, ainsi que la plupart des *Capillaires* dans la classe desquels elle est. Ses feuilles, qui seules sont d'usage, sont assez longues, larges d'environ deux pouces; elles finissent en pointe, & on trouve dans toute leur longueur une côte qui paroît être la continuation d'un long pédicule sur lequel elles sont portées. Leur couleur est d'un verd gai. On y trouve des capsules séminales, ainsi que dans les autres *Capillaires*. Ces capsules sont placées sur le dos des feuilles dont la saveur est amère avec un peu d'astringence.

La *Scolopendre* est tonique & légèrement apéritive. On l'emploie dans les maladies d'obstruction du foye, de la ratte, & des autres viscères du bas-ventre. On la fait entrer dans les Bouillons, les Tisannes & les Aposèmes qu'on prescrit dans ces maladies. Sa dose est de man. β. ou man. j. Les feuilles de *Scolopendre* entrent dans la *Décoction rouge*, le *Syrop de Chicorée composé*, les *Electuaires Catholicum & Lénitif* du Dispensaire de Paris.

SCROPHULAIRE GRANDE. SCROPHULAIRE COMMUNE ou DES BOIS. *Scrophularia nodosa foetida*. C. B. P. & I. R. H. *Scrophularia vulgaris & major*. J. B. *Clymenum mas*. Gesner Hort. *Ocymastrum alterum*. Trag. *Angl.* Great Fig-Wort. *Ital.* *Scrofolaria maggiore*. *Allem.* Braun-Wurts, Saukraut-Wurts.

On trouve cette plante dans les Bois humides des environs de Paris. On emploie sa racine & ses feuilles. La première est noueuse, longue & assez grosse. Sa couleur est blanche; ses feuilles sont opposées, oblongues, larges & pointues, crenelées à leur bord, d'un verd un peu brun. Elles ont une odeur désagréable qui ressemble à celle du *Sureau*, & une saveur fort amère. Cette plante est résolutive. On l'emploie rarement intérieurement. Extérieurement on l'applique en cataplasme pour résoudre les tumeurs écrouelleuses; mais ce remède est rarement efficace. On emploie aussi les feuilles de *Scrophulaire* pour mondifier &

cicatricer les ulceres. La racine de la *Grande Scrophulaire* entre dans l'*Onguent mondificatif d'Ache* du Dispensaire de Paris. La racine & les feuilles de cette plante entrent encore dans l'*Eau vulnéraire*, & l'*Emplâtre Diabotanium* du même Dispensaire.

**SCROPHULAIRE AQUATIQUE. BETOINE D'EAU. HERBE DU SIÈGE.** *Scrophularia Aquatica major*. C. B. P. *Betonica Aquatica major*. Park. *Clymenum Fœmina*. Gesn. Hort. *Angl.* Water Betony ou Fig-Wort. *Ital.* Scrofolaria ou *Betonica Aquatica*. *Allem.* Feigwartsen-Kraut.

Cette espèce de *Scrophulaire* vient dans les lieux aquatiques des environs de Paris, au bord des rivières & des ruisseaux. On n'emploie ordinairement que ses feuilles. Elles ressemblent beaucoup à celles de l'espèce précédente; mais elles sont plus mousses à leur extrémité, crenelées plus profondément, & d'un verd de Mer. Leur odeur & leur saveur sont presque semblables. Cette plante a à-peu-près les mêmes vertus que la précédente. On l'a nommée *Herbe du Siège*; parce qu'on la regarde comme propre à guérir les Hémorrhoides & surtout à les résoudre. Quelques Auteurs prétendent aussi que ce nom lui a été donné, parce qu'on l'employa au Siège de la Rochelle qui dura fort long-tems sous Louis XIII, à guérir toutes les espèces de blessures. L'infusion des feuilles de cette plante diminue le mauvais goût du Séné. Je l'ai déjà annoncé, & j'en parlerai plus en détail dans les Formules. Les feuilles de la *Scrophulaire Aquatique* entrent dans l'*Emplâtre de Bétoine* du Dispensaire de Paris.

**SEBESTES.** *Sebesten*. officin. *Sebestena Domestica*. C. B. P. *Mexica*. Dodon. *Angl.* Sebesten Plumb. *Ital.* Sebesten. *Allem.* Sebesten, Schwartzse Brust-Beerlein.

Les *Sebestes* sont des fruits qu'on nous apporte du Levant dans lequel croît l'arbre qui les produit. Cet arbre est à-peu-près de la hauteur de nos Pruniers, & il est connu sous le nom de *Sebestena Domestica*. C. B. P. *Prunus Malabarca fructu racemoso, calyce excepto*. Raii Hist. Ces fruits sont de la grosseur des Prunes de la petite espèce; ils se terminent un peu en pointe à leur extrémité; leur couleur est noirâ-

tre, & on trouve dans l'intérieur une substance d'un brun rougeâtre, pulpeuse, d'une saveur douce, qui renferme un petit noyau ordinairement applati. On nous apporte ces fruits tenant encore à leur calyce qui est membraneux, noirâtre extérieurement, & d'une couleur grise à l'intérieur. On doit choisir les *Sebestes* grasses & charnues, & qui tiennent encore à leur calyce. On doit prendre garde qu'elles ne sentent le moisi, & qu'elles ne soient attaquées des mittes.

Les *Sebestes* renferment une partie mucilagineuse qui les rend adoucissantes, & légèrement laxatives. On en fait usage dans la toux, & dans les maladies des conduits urinaires qui viennent d'irritation. On les joint fréquemment aux Jujubes dans les Tisannes pectorales. On les prescrit à la dose de n°. x. ou xv. dans ℥iij. ou ℥iv. d'eau. Les *Sebestes* entrent dans l'*Electuaire Lénitif* & dans le *syrop de Tortues* du Dispensaire de Paris.

SEDUM ORDINAIRE. GRANDE JOUBARBE. *Sedum majus vulgare*. C. B. P. & I. R. H. *Semper vivum majus alterum*, sive *Barba Jovis*. Dod. Pempt. *Angl.* House-Leek. *Ital.* Sempre vivo maggiore. *Allem.* Hauff-Wurts, Donner-Kraut.

Cette plante est commune : on la trouve sur les toits, surtout sur ceux qui sont couverts de chaume. On la trouve encore sur les vieux murs. Ses feuilles qui sont d'usage sont rassemblées à-peu-près comme les feuilles des têtes d'Artichaut. Elles sont oblongues, pointues, épaisses, remplies de suc. Leur couleur est d'un verd léger, quelquefois un peu jaunâtre.

La *Joubarbe* est rafraîchissante, détersive, & légèrement répercussive. Quelques Auteurs prescrivent le suc dépuré de cette plante dans les fièvres dans lesquelles on remarque beaucoup de chaleur ; mais on en fait rarement usage intérieurement. Elle est adoucissante & propre à moderer l'inflammation à l'extérieur ; mais on doit prendre garde que sa qualité répercussive ne cause des accidens, surtout dans l'Érèsipele. La *Grande Joubarbe* entre dans l'*Onguent mondificatif d'Ache*, & dans l'*Onguent Populeum* du Dispensaire de Paris.

**PETIT SEDUM. PETITE JOUBARBE ou TRIQUE MADAME.** *Sedum minus teretifolium album.* C. B. P. & I. R. H. *Vermicularis, crassula minor officinarum & illecebra major.* Lob. Icon.

Cette plante se trouve dans les mêmes endroits que la précédente. Sa racine est fibreuse & menue. Ses feuilles rangées alternativement le long de la tige, ressemblent aux vers qu'on trouve dans les vieux fromages, d'où lui est venu le nom de *Vermiculaire*. Ces feuilles sont rondes & pleines de suc. Leur couleur est à-peu-près la même que celle de la *Grande Joubarbe*. Les fleurs qui naissent au haut des tiges sont en Rose, & d'une couleur blanche. Elle a les mêmes vertus que la précédente. Sa racine, ses feuilles & son suc entrent dans l'*Emplâtre Diabotanium*, & ses feuilles dans l'*Onguent Populeum* du Dispensaire de Paris.

On trouve encore sur les murailles & sur les toits une autre espèce de *Sedum* dont la saveur est très-différente des deux autres. Cette espèce se nomme

**PETIT SEDUM ACRE. VERMICULAIRE BRULANTE. PAIN D'OISEAU.** *Semper vivum minus vermiculatum acre.* C. B. P. *Sedum parvum acre flore luteo.* J. B. *Illecebra minor, seu Sedum tertium Dioscoridis.* Park.

Les feuilles de la *Vermiculaire brulante* sont petites, un peu épaisses, triangulaires, pointues, remplies d'un suc dont la saveur est fort âcre & brulante. Ses fleurs sont jaunes.

Quelques Auteurs ont recommandé l'usage de cette plante dans le Scorbut. Ils la font prendre cuite dans l'eau, ou dans la bière; mais son extrême acreté doit rendre très-circonspect sur son usage intérieur, & d'ailleurs on ne doit pas s'en servir dans toutes les espèces de Scorbut. On employe quelquefois cette plante à l'extérieur; comme détersive active, dans la guérison des vieux ulcères.

**SEMEN CONTRA. SEMENCE A VERS. BARBOTINE SEMENTINE.** *Semen Contra.* officin. *Semenzina, Sementina, Semen Sanctum, Lumbricorum Semen.* J. B. *Semen Cinæ, Santonicum Quorumdam.* Angl. Worm-Seed. Ital. Seme Santo. Allem. Wurm-Saamen, Zittwer-Saamen.

On nomme *Sementine*, ou *Semen Contra* une espèce de

poudre grossiere composée de petits filets oblongs, & de petits grains ovales, d'une couleur d'un jaune verdâtre, d'une odeur aromatique, mais peu agréable; d'une saveur balsamique, mais en même-tems amère, & un peu âcre. On trouve presque toujours le *Semen Contra* rempli de pailles, de buchetes, & d'autres corps hétérogenes. Il faut le choisir mondé, verdâtre, & rejeter celui qui est jaune, pâle, & dont l'odeur est très-foible.

On nous envoie le *Semen Contra* du Levant, & il nous vient par Marseille, ou par la Hollande; mais malgré le nom qu'on lui a donné, on n'est pas bien sûr que ce soit une semence. Au moins il paroît assez vraisemblable par les différens grains qu'on y observe, que ce n'est pas une semence simple, & qu'on y a mêlé des portions de feuilles, de tiges, ou d'écorce de graines. On ignore aussi qu'elle est la plante dont on retire la *Sementine* (a). Quelques Auteurs croient que c'est la semence de la Zedoaire, ou de l'Aurone; d'autres qu'elle vient d'une espèce d'Absinthe. Tavernier (b) dit que la plante qui produit la *Sementine* croît en Perse, & sur les confins de la Moscovie; mais il ne dit point quelle est cette plante.

Le *Semen Contra* est discussif, stomachique, amer, carminatif, & antivermineux. C'est surtout en cette dernière qualité qu'on en fait fréquemment usage. On sçait que par son odeur & sa saveur il fait mourir les vers qu'on trouve dans le canal intestinal; en qualité d'amer aromatique, il augmente la force tonique de l'estomac, & supplée au défaut & à l'inertie de la bile, par ces moyens il débarasse l'estomac & les intestins des suc visqueux qu'ils contenoient, & empêche la production de cette espèce de saburre glaireuse dans laquelle les vers se logent ordinairement, surtout dans les enfans, & qui paroît destinée à les faire croître, & à les entretenir. On a observé qu'en joignant au *Semen Contra* quelques purgatifs légers, tels que la Rhubarbe & le Mercure doux. On réussissoit encore mieux à détruire les

(a) Voyez *Mat. Méd.* de Geof-  
froy, tom. 3.

(b) Voyages, tom. 2.

vers ; parce qu'en même-tems qu'on les fait mourir , par l'action de ces purgatifs , on les fait sortir avec la saburre qui paroît les produire. La dose du *Semen Contra* est depuis gr. x. ou xij. jusqu'à ʒʒ. & ʒj. On le fait entrer dans les Bols & les Poudres. Quelquefois on le couvre de sucre , & on en forme des espèces de dragées que les enfans prennent plus volontiers. On trouve dans quelques boutiques une huile æthérée qu'on veut faire passer pour être l'huile de *Sementine* ; mais , selon la remarque de M. Cartheuser , c'est une fraude ; puisque , suivant les expériences qu'il a faites sur cette substance & celles de Wedelius & de Newman , à peine obtient-on par la distillation quelques gouttes d'huile d'une livre de *Semen Contra*. La *Sementine* entre dans la *Poudre contre les Vers* , & dans l'*Opiat de Salomon* du Dispensaire de Paris.

SEMENCES FROIDES MAJEURES. ( LES QUATRE ) *Quatuor semina frigida majora*. On a donné le nom de *Semences froides majeures* aux semences de *Citrouille* , de *Concombre* , de *Melon* , & de *Courge*. On doit les choisir nouvelles , pesantes , sèches & blanches. On doit prendre garde qu'elles ne soient trop-anciennes , & qu'elles ne sentent le moisi ou le rance. On nous les apporte ordinairement d'Italie , ou de Touraine. On les monde , c'est-à-dire qu'on les dépouille de leur écorce extérieure.

Les *Quatre semences froides majeures* sont rafraîchissantes & adoucissantes. Elles abondent en huile grasse , laquelle battue avec l'eau , forme une liqueur blanche & laiteuse qu'on nomme *Emulsion*. On fait entrer ces semences dans les bouillons rafraîchissans , & destinés à adoucir & à modérer l'acreté & le mouvement des liqueurs. On les met ordinairement dans le corps d'une volaille dont on coute légèrement la peau du ventre qu'on a ouverte pour la vider. Par ce moyen l'eau en bouillant se charge des parties émulsives de ces semences. Elles entrent dans l'*Emulsion ordinaire* , dans le *syrop d'Althæa de Fernel* , dans l'*Electuaire Catholicum* du Dispensaire de Paris. On tire aussi de ces semences une *huile par expression* que le même Dispensaire employe dans l'*Emplâtre de Sperma Ceti*. On donne le nom de

de SEMENCES FROIDES MINEURES. *Quatuor semina frigida*, aux semences de *Laiue*, de *Scarole*, de *Pourpier* & de *Plantain*. Elles ont à-peu-près les mêmes vertus. La dernière est plus astringente.

SOLANUM ORDINAIRE. MORELLE A FRUIT NOIR. *Solanum officinarum*, *Acinis nigricantibus*. C. B. P. & I. R. H. *Solanum vulgare*. Raii Hist. *Uva Lupina*, seu *Vulpina*, *Morella*. Quorumdam. *Angl.* Night-Shade. *Ital.* Solatro commune, *Erba Morella*. *Allem.* Machtschatten, oder Saukraut.

Cette plante croît dans les endroits incultes & dans les hayes des environs de Paris. Ses feuilles naissent alternativement sur sa tige. Elles sont molles, larges & finissent en pointe. Leur couleur est d'un verd foncé. Cette plante fournit des bayes rondes, molles & noires. On employe ses feuilles, & quelquefois ses bayes.

On ne fait point usage de cette plante intérieurement. On la regarde avec raison comme capable de causer les accidens des plantes de la même famille; qui sont la stupeur, & un assoupissement convulsif. Extérieurement la *Morelle* est anodine, adoucissante, & propre à appaiser les douleurs & l'inflammation. On se sert de son suc ou de la plante pilée, & appliquée en cataplasme, pour calmer & adoucir les douleurs que causent les tumeurs cancéreuses. On prépare aussi avec cette plante une huile par infusion & décoction. Ses feuilles entrent dans le *Baume tranquille*, & l'*Onguent mondificatif d'Ache* du Dispensaire de Paris. Ses sommités dans l'*Onguent Populeum*, & son suc dans l'*Onguent Diapompholix* du même Dispensaire.

SON. *Furfur*. officin. *Angl.* Bran. *Ital.* Semola, *Crusca*. *Allem.* Kleyen.

On sçait que le *Son* n'est que l'écorce du grain de Froment ou des autres grains farineux, qui se sépare par le moyen de la meule. Le *Son* est adoucissant, légèrement détersif, & un peu résolutif. On en fait un usage fréquent dans les lavemens rafraîchissans & détersifs. On l'applique aussi en cataplasme pour adoucir les douleurs de la Goutte, & les autres douleurs des jointures. Dans ces cas on l'en-

ferme ordinairement dans des sachets de toile, après l'avoir fait bouillir dans l'eau ou dans le lait. On s'en sert aussi pour préparer les bains soit entiers, soit simplement des jambes. Le *Son* entre dans la *Décoction détersive pour les lavemens* du Dispensaire de Paris.

**SOUCHET ROND.** *Cyperus Rotundus orientalis major.* C. B. P. *Angl.* Round Cyperus. *Ital.* Cipero Rotundo. *Allem.* Runde Cyperwurts.

On nomme *Souchet Rond* une racine qui est à-peu-près de la figure & de la grosseur d'une olive, garnie de plusieurs fibres chevelues, d'une couleur roussâtre & foncée extérieurement, blanchâtre en dedans; d'une odeur agréable & aromatique, surtout lorsqu'elle est récente; d'une saveur légèrement âcre & pareillement aromatique. Cette racine est due à une plante qui croît en Egypte & en Syrie & qu'on nomme *Cyperus Hodubg Ægyptiis.* Prosp. Alpin. On trouve dans les boutiques une autre espèce de *Souchet* qui est employé en médecine & qu'on connoît sous le nom de

**SOUCHET LONG.** *Cyperus Longus.* officin. *Angl.* Long Cyperus. *Ital.* Cipero longo. *Allem.* Lange Cyperwurts.

Cette racine est longue & menue, noueuse & entortillée, d'une couleur noirâtre en dehors, blanchâtre intérieurement: Son odeur & sa saveur sont à-peu-près les mêmes que celles du *Souchet Rond.* La plante dont elle est la racine croît dans les Provinces méridionales de la France, telles que la Provence & le Languedoc. On la nomme *Cyperus odoratus radice longâ, seu Cyperus officinarum.* C. B. P. & I. R. H. *Cyperus paniculâ sparsâ, speciosâ.* J. B.

Ces deux racines paroissent avoir les mêmes vertus; elles sont mises dans la classe des Aromatiques & des Toniques; on les employe rarement seules. Le *Souchet Long* entre dans l'*Eau impériale*, l'*Eau thériacale*, &c. du Dispensaire de Paris. Le *Souchet Rond* entre dans l'*Eau impériale* & l'*Onguent mondificatif d'Ache* du même Dispensaire.

**SOUCI DES JARDINS.** *Caltha vulgaris.* C. B. P. *Caltha flore simplici.* J. B. *Calendula.* Dod. Pempr. *Angl.* Garden Marygolds. *Ital.* Calendola ou Fior Rancio ortense. *Allem.* Ringel Gold-Blumen.



On cultive cette plante dans les jardins. On employe ses feuilles & principalement ses fleurs. Les premières embrassent la tige, elles sont assez larges & arrondies vers leur extrémité, un peu gluantes, d'un verd gai, leur odeur est forte & assez désagréable, leur saveur est fade d'abord & laisse ensuite de l'acreté. Les fleurs sont radiées, d'un jaune doré, d'une odeur forte & semblable à celle des feuilles, ainsi que leur saveur. On substitue au *Souci* des jardins une autre espèce de *Souci* qui vient naturellement dans les campagnes, & surtout dans les vignes, & qu'on nomme par cette raison

**SOUCI DE VIGNE ou SAUVAGE.** *Caltha Arvensis.* C. B. P. & I. R. H. *Calendula Arvensis.* Tab. Icon. Il ne diffère du précédent que par la petitesse de ses parties.

Les fleurs de *Souci* sont apéritives, toniques, diaphoretiques & emménagogues. Elles paroissent contenir un principe volatil qui se manifeste par l'odeur forte qu'elles ont lorsqu'elles sont fraîches, mais cette odeur diminue en grande partie par l'exsiccation. Extérieurement les feuilles & les fleurs de cette plante, sont résolatives & détersives. On se sert intérieurement des fleurs à la dose de ℥j. ou ℥ij. en infusion dans l'eau ou dans le vin, pour exciter les Règles dans les cas d'atonie. Le Dispensaire de Paris tire par la distillation une eau des fleurs de *Souci*, il en prépare une *Conserve* & un *Vinaigre*, & il fait entrer ces fleurs dans l'*Eau impériale* & l'*Eau prophylactique*. Il employe les feuilles de cette plante dans l'*Emplâtre Diabotanium*.

**SOUDE. SOUDE D'ALICANT.** *Cineres Kali Hispanici.* *Angl.* Ashes of the Kali of Alicant. *Ital.* Soda di Spagna. *Allem.* Spanisches Aschen-Salts.

On donne le nom *Soude* aux cendres d'une plante du même nom, qui croît dans les endroits maritimes. On la nomme aussi *Kali*. On nous apporte la *Soude* en masses plus ou moins grandes & dures. Ces cendres contiennent un alkali particulier connu sous le nom d'Alkali minéral ou de la *Soude*; quoique cet alkali ait des propriétés commune avec l'alkali fixe ordinaire, telles que de faire effervescence

avec les acides, de communiquer la couleur verte aux teintures bleues des végétaux, il en diffère cependant par d'autres. En effet, loin de tomber en *deliquium* lorsqu'on l'expose à l'air, il s'y dessèche. Les cendres de *Soude* contiennent aussi du Sel marin qui n'a point été décomposé par la combustion. Plus la *Soude* contient de ce dernier sel, moins elle est pure. La meilleure *Soude* est celle qui nous vient d'Alicant. On l'obtient en brulant deux plantes du genre des *Kalis*, dont la principale est annuelle & a des feuilles courtes & semblables au *Sedum*. M. de Jussieu qui l'a décrite dans les Mémoires de l'Académie des Sciences (ann. 1717.) la nomme *Kali Hispanicum*, *Supinum*, *Annuum sedi foliis brevibus*. Cette plante croît sur les Côtes maritimes des Royaumes de Valence, de Murcie, de Grenade, &c. & surtout aux environs d'Alicant. Les Espagnols employent aussi pour faire la *Soude*, une espèce de *Ficoide* qui croît dans les mêmes endroits au bord de la mer. Après avoir fait sécher ces plantes au soleil, on les met dans des fours destinés à les consumer. Ces fours sont des espèces de fosses creusées dans la terre, & dont la forme approche d'un cône tronqué & renversé. On se sert pour mettre le feu aux *Kalis*, d'une espèce de *Jonc maritime*. On a soin de remuer, pour que le feu pénètre par tout, & on le continue avec violence pendant quelque tems. La matière se fond & devient très-dure en se refroidissant. Les ouvriers la cassent à coups de marteaux en morceaux de différentes grosseurs. On doit choisir la *Soude* en pierre dure & sonnante, d'un gris bleuâtre au-dessus & au-dedans, parsemée de petits trous, & lorsqu'on la mouille avec la salive & qu'on la porte au né, elle ne doit point avoir d'odeur de marécage. On doit rejeter celle qui est entourée d'une croute verdâtre, ou remplie de sable. On trouve de la *Soude* qui vient de Carthagene, elle est plus noire & moins pure que celle d'Alicant. On fait aussi en Languedoc une *Soude* avec deux espèces de *Kali*; cette *Soude*, quoique bonne, est moins estimée que celle d'Alicant. Enfin, on se sert en Normandie & dans quelques autres Côtes maritimes, d'une espèce

de grand *Fucus* connu sous le nom de *Varech*, pour faire une *Soude* qui retient le nom de *Soude de Varech* (a). Cette dernière contient beaucoup de sel marin, & par conséquent n'est pas aussi bonne ni aussi pure que les précédentes. Cette *Soude* est noirâtre & verdâtre, souvent mêlée de sable & d'une odeur de marécage.

On fait un grand usage de la *Soude d'Alicant* pour la composition des Glaces & celle des Savons blancs & solides. Le sel alkali qu'on retire des cendres de *Soude* est aussi employé en Médecine aux mêmes usages que les alkalis fixes ordinaires. J'en parlerai dans la suite. Ce sel entre dans la composition du *Sel Polychreste soluble* ou de la *Rochelle*, connu plus communément sous le nom de *Sel de Seignette*.

**SQUINE.** (RACINE DE) *China*. officin. *China & Schina*. Tab. *Angl.* China Root. *Ital.* China. *Allem.* China-wurtzel, Pockenwurtzel.

On nomme *Squine* dans les boutiques la racine d'une plante qui croît à la Chine (b), & qui est nommée *Smilax minus spinosa, fructu rubicundo radice virtuosâ* CHINA dicta. Koempfer-Amœn. exot. Cette racine est assez grosse, inégale, ligneuse, d'une couleur roussâtre & un peu brune extérieurement, d'un rouge pâle à l'intérieur. Elle n'a point d'odeur & n'a ordinairement qu'une saveur insipide & terreuse. On attribue à la *Squine* à-peu-près les mêmes vertus qu'à la *Salsepareille*; mais elle paroît encore moins active que cette dernière. On peut consulter ce que j'en ai dit. On donne la *Squine* ordinairement en décoction ou en infusion depuis ʒss. jusqu'à ʒj. ou en substance depuis ʒss. jusqu'à ʒj. On fait un usage très-fréquent de sa décoction & de son infusion dans les maladies de la Peau; mais on peut douter des bons succès de ce remède, ainsi que je l'ai fait observer en parlant de la *Salsepareille*. La *Squine* entre dans

(a) On la nomme aussi quelquefois *Soude de Cherbourg*, parce qu'on en fait beaucoup aux environs de cette Ville.

(b) Il y a encore une autre espèce de *Squine* qui vient du Brésil

& d'autres endroits de l'Amérique. On la nomme par cette raison *Squine Occidentale*. Sa couleur est plus foncée que celle de l'*Orientale*. On n'emploie ordinairement que cette dernière.

la *Décoction sudorifique*, dans la *Décoction antivénéérienne laxative*, dans le *syrop de Viperes* & la *Poudre arthritique purgative* du Dispensaire de Paris.

**STAPHIS AIGRE. HERBE AUX POUX.** *Staphisagria utriusque Bauh. Delphinium Platani folio, Staphisagria dictum. I. R. H. Herba Pedicularis. Cordi. Aconitum urens Ricini fere foliis, flore caeruleo magno, Staphisagria dictum. Pluk. Angl. Staves-acre. Ital. Stafufaria. Allem. Staphis-Koerner, Laufe-Koerner.*

On n'employe que la semence de cette plante qui croît dans les pays chauds, tels que l'Espagne, la Provence, le Languedoc, &c. Cette semence est petite, raboteuse, d'une forme triangulaire, d'un gris noirâtre extérieurement. Sa saveur est fort âcre, brulante, & excite de nausées. On ne s'en sert point intérieurement; son usage seroit suivi de superpurgations, & causeroit l'inflammation aux viscères du bas-ventre. A l'extérieur on l'employe comme salivant âcre, on l'enferme dans un nouet qu'on tient dans la bouche, pour dégorger les glandes salivaires par l'irritation qu'elle cause. On se sert de sa décoction pour faire mourir la vermine. La semence de *Staphis aigre* entre dans un des *Onguens Epispastiques* du Dispensaire de Paris.

**STRAMONIUM. POMME ÉPINEUSE. NOIX METELLE. HERBE A LA TAUPE.** *Stramonium fructu spinoso, rotundo, flore albo simplici. I. R. H. Solanum Pomo spinoso, rotundo, longo flore. C. B. P. Datura pericarpis erectis, ovatis. Linn. Hort. Cliff. Nux Metella. officin. Angl. Thorn-Apple. Ital. Stramonio ou Paracoculi. Allem. Dorenopffel.*

On cultive cette plante dans les jardins. Sa tige s'éleve assez haut & porte des feuilles larges, molles, anguleuses, ressemblantes assez à celles du *Solanum*. Leur couleur est d'un verd foncé; leur odeur est fétide & porte à la tête. La fleur de cette plante est blanche & faite en forme de cloche. Le fruit qui succède à cette fleur est fait en forme de noix; il est revêtu de pointes courtes & molles, & renferme des semences noires applaties & d'une saveur très-agréable.

Le *Stramonium* est une plante dont les effets sont très-

dangereux lorsqu'on en fait usage intérieurement. Il cause des vertiges, des anxiétés, des convulsions, l'assoupissement, & la mort. Les remèdes propres à combattre ces funestes accidens sont les évacuans par haut & par bas, les cordiaux, & les acides végétaux administrés avec prudence. On ne fait usage par cette raison de cette plante qu'à l'extérieur; elle est alors anodine & légèrement résolutive. Les feuilles de *Stramonium* entrent dans le *Baume tranquille* du Dispensaire de Paris.

## T

**T**ABAC MASLE. NICOTIANE A LARGES FEUILLES. HERBE A LA REINE. HERBE DE L'AMBASSADEUR ou DE SAINTE CROIX. TORNABONNE. *Nicotiana major, latifolia.* C. B. P. & I. R. H. *Nicotiana major seu Tabacum majus.* J. B. *Hyoscyamus Peruvianus.* Dod. Pempt. *Petum Theveti latifolium.* Clus. *Herba Panacca vel Vulneraria Indica.* Quorumdam. *Angl.* The great Tobacco. *Ital.* Tabacco, Erba Regina. *Allem.* Taback.

Cette plante connue de tout le monde vient dans le nouveau Monde, d'où elle a été apportée en Europe vers le milieu du seizième siècle. Jean Nicot, Maître des Requêtes & Ambassadeur du Roi François II. en Portugal, passe pour être le premier qui l'ait fait connoître en France. On la cultive dans les jardins.

Le *Tabac* pousse une tige ronde assez haute & remplie d'une moëlle blanchâtre. Ses feuilles naissent alternativement sur cette tige; elles sont fort larges, légèrement pointues, visqueuses, d'un verd un peu pâle, d'une saveur âcre & brulante. Ses fleurs sont formées en godet; elles naissent au sommet des rameaux, & sont d'une couleur purpurine. On cultive dans les jardins deux autres espèces de *Nicotiane* qu'on peut substituer à la précédente dans l'usage médicinal.

**NICOTIANE A FEUILLES ÉTROITES. TABAC DE VIRGINIE.** *Nicotiana major angustifolia.* C. B. P. & I. R. H. *Petum angustifolium.* Clus. exot. Ses feuilles sont plus étroites & plus pointues que celle de la *Grande Nicotiane*.

NICOTIANE A FEUILLES RONDES. PETUN.  
 PETITE NICOTIANE. *Nicotiana minor*. C. B. P. &  
 I. R. H. *Hyoscyamus luteus*. Dod.

Les feuilles de cette espèce de *Tabac* sont arrondies, obtuses, & d'un verd un peu brun.

Il paroît que le *Tabac* outre ses parties terreuses contient une substance résino-gommeuse, un principe mobile, & quelques molécules salines nitreuses (a) : car lorsqu'on met les feuilles de cette plante sur les charbons ardents, elles fusent & scintillent.

Le *Tabac* est une substance âcre & stimulante. Je ne parle point ici de l'usage auquel il est communément employé : on sçait qu'il peut nuire à certaines constitutions, qu'il est rarement utile, mais que l'habitude qu'on contracte d'en prendre, le rend nécessaire.

Les feuilles de *Tabac* sont émetiques & purgent violemment. On fait par cette raison très-rarement usage du *Tabac* intérieurement : les essais qu'on en a voulu faire ont été suivis d'accidens. On en prépare cependant un *syrop* dont on fait usage dans l'Épilepsie, & dans les maladies du même genre ; mais le sucre & le miel qu'on y joint énervent & adoucissent l'acrimonie du *Tabac*. On en fait usage en lavement dans les maladies soporeuses, & lorsqu'on veut exciter fortement l'action des fibres. On se sert du *Tabac* en fumigation & en masticatoire. Cet usage est utile lorsqu'on veut faciliter l'expectoration, débarasser les glandes salivaires, des humeurs visqueuses qu'elles contiennent, & causer une dérivation souvent salutaire ; mais on ne doit employer ces moyens que dans les tempéramens qu'on nomme vulgairement *humides*, lorsque l'habitude du corps est lâche, & les fibres peu irritables. On introduit aussi la fumée du *Tabac* dans les intestins par l'anus. Ce remède a de grands avantages dans les constipations opiniâtres, dans la passion iliaque, & dans les hernies. M. Heister (b) le recommande beaucoup dans ce dernier cas & dit en avoir vû de très-bons

(a) Cartheuser, *Fundam. Mat. Med.* tom. 1.

(b) Laurent. Heisteri, *Institut. Chirurgicæ*, tom. 2.

effets.

effets. Il décrit l'instrument destiné à faire cette espèce de fumigation & en donne la figure (a). Ce secours est aussi très-utile pour ranimer les noyés, & a rappelé à la vie des gens qu'on croyoit morts, parce qu'ils avoient été long-tems sous l'eau. (b) Extérieurement les feuilles de *Tabac* sont vulnéraires détersives; elles mondifient les vieux ulcères; on les applique fraîches sur ces playes. On les fait entrer dans les huiles, les baumes, ou les onguens.

Le *Tabac* malgré sa qualité stimulante, paroît avoir aussi un principe narcotique, qui peut le rendre propre à calmer lorsqu'on l'applique extérieurement. C'est vraisemblablement par cette raison qu'on le fait entrer dans le *Baume Tranquille*. Il entre encore dans l'*Onguent* qui porte son nom, dans l'*Eau vulnéraire*, l'*Onguent mondificatif d'Ache*, & son suc dans l'*Emplâtre Opodelthoch* du Dispensaire de Paris.

TAMARINS. *Tamarindi officin.* *Angl.* Tamarindos. *Ital.* Tamarindi. *Allem.* Tamarinden, Saure-Datteln.

Les *Tamarins* sont les fruits d'un arbre de la grandeur & de la grosseur d'un noyer. Cet arbre croît dans le Levant, surtout en Arabie & en Egypte. On en trouve aussi dans les Isles d'Amérique & dans les pays chauds: on le connoît sous le nom de

TAMARINIER. *Tamarindus* J. B. *Siliqua Arabica quæ Tamarindus.* Raii Hist. Cet arbre produit un fruit qui est une silique, ou gouffe oblongue dont la figure ressemble assez à celle des fèves de marais. (c) Cette gouffe est double & composée d'une enveloppe extérieure, charnue & roussâtre. La silique intérieure est membraneuse & mince. On trouve dans l'intervalle de ces deux siliques une substance pulpeuse traversée par quelques cordons de vaisseaux destinés à fournir non-seulement à cette pulpe, mais aux semences renfermées dans la gouffe. Ces semences sont dures, applaties d'une figure irrégulière, souvent quadrangulaire, luisantes & d'un rouge fauve. On rompt la silique, & on nous

(a) *Ibid.*

(b) Voyez la Dissertation de M. Bruhier sur l'incertitude des signes de la mort, tom. 2.

(c) *Histoire des Tamarins*, par M. de Tournefort. *Mém. de l'Acad. des Sciences*, ann. 1699.

envoie sa pulpe. Cette pulpe à laquelle seule on donne dans les boutiques le nom de *Tamarins*, est en masse gluante, d'une couleur noirâtre ; sa faveur est acide & agace les dents ; on la trouve mêlée avec les semences, & remplie de filamens membraneux, & des débris de l'écorce de la filique qui la contient. On doit choisir les *Tamarins* récents, gras, d'une faveur acide & agréable : il faut prendre garde qu'ils ne sentent le moisi, & qu'on ne les ait mis à la cave pour les faire renfler. On les falsifie quelquefois avec le vinaigre & la melasse ; mais on peut s'en appercevoir au goût qui est plus piquant & moins agréable.

La pulpe des *Tamarins* est composée de parties huileuses & mucilagineuses unies à un sel essentiel acide qui paroît semblable à celui du Tartre du vin. ℥vj. de *Tamarins* délayées dans huit pintes d'eau, ont fourni à M. de Tournefort (a) ℥vj. de ce sel qui a les mêmes propriétés que la Crème de Tartre.

La pulpe des *Tamarins* est laxative & légèrement purgative. Elle est en même-tems rafraîchissante, & on en fait un grand usage dans les fièvres ardentes & putrides, & dans tous les cas dans lesquels on a intention d'appaîser la chaleur & de lâcher le ventre. On monde cette pulpe de ses semences & des parties membraneuses qu'elle contient. Sa dose est depuis ℥j. jusqu'à ℥ij. ou iij. en décoction dans l'eau ou dans le petit lait : on la joint souvent à la pulpe de *Casse*, & on en compose une eau laxative qu'on fait prendre par verrées : cette boisson est très-propre à détendre & à ouvrir le ventre dans les fièvres. On donne aussi la pulpe des *Tamarins* en bol depuis ℥ij. ou iij. jusqu'à ℥ss. ou ℥j. Les *Tamarins* entrent dans l'*Electuaire Lénitif* de cette Pharmacopée. Ils entrent encore dans l'*Electuaire Catholicum* de celle de Paris.

TANAISSIE ou TANESIE. HERBE AUX VERS. *Tanacetum vulgare luteum*. C. B. P. *Artemisia Tenui folia*. Fuchs *Athanasia*, seu *Tanacetum*. Lug. His. Angl. *Tansey*. Ital. *Tanaceto*. Allem. *Rheinfarn*, *Wumfarn*.

(a) *Ibid.*



On trouve cette plante aux environs de Paris. On emploie ses feuilles & ses fleurs. Les premières sont grandes, fort découpées, dentelées à leurs bords, d'un beau verd; leur odeur est forte & peu agréable; leur saveur est amère & légèrement aromatique. Les fleurs de la *Tanaisie* naissent aux sommets des tiges & sont disposées en bouquets. Elles sont composées de fleurons d'un jaune doré, & pressés les uns contre les autres. Ces fleurs ont aussi de l'odeur, & leur saveur est amère.

La *Tanaisie* contient de l'huile essentielle qu'on obtient par la distillation. Cette plante tient un des premiers rangs parmi les amers: elle est antivermineuse, stomachique, carminative & emménagogue chaude. On l'emploie en infusion & en poudre. Les feuilles de la *Tanaisie* entrent dans l'*Eau vulnérable*, ses fleurs dans la *Poudre contre les vers*, ses feuilles & ses fleurs dans l'*Orviétan ordinaire* du Dispensaire de Paris.

TARTRE. *Tartarus & Tartarum officinarum*. On en trouve de deux couleurs différentes, l'un nommé

TARTRE ROUGE. *Tartarum Rubrum seu Vulgatius*. Officin. *Angl.* Red Tartar. *Ital.* Tartaro Rosso. *Allem.* Roth Weinstein. L'autre nommé

TARTRE BLANC ou DE MONTPELLIER. *Tartarum Album seu Monspeliense*. Officin. *Angl.* White Tartar. *Ital.* Tartaro Bianco. *Allem.* Weiss-Weinstein.

Le *Tartre* est une substance saline terreuse & huileuse; dont toutes les parties rapprochées liées & intimément ensemble, forment un corps solide dont la dureté égale celle d'une pierre. Sa saveur est acide. Il se forme & s'attache aux parois des vaisseaux qui contiennent des liqueurs qui ont éprouvé la fermentation spiritueuse, telles que le vin qui fournit le plus de *Tartre*, & le seul dont on fait usage.

Le *Tartre Blanc* est celui qu'on tire des tonneaux qui ont contenu le vin blanc: il passe pour le plus pur & le plus salin. On doit le choisir épais, facile à casser, & brillant intérieurement. On nous l'apporte de différens endroits, sur-tout d'Allemagne, des environs du Rhin & de la Moselle, de Montpellier, &c.

Le *Tartre Rouge* est produit par le vin rouge. Il est d'un rouge faux, ou d'une couleur qui approche celle de la lie de vin ordinaire. On le tire de différens endroits, surtout d'Italie & de Provence. La partie saline qui entre dans la composition du *Tartre*, est un sel essentiel acide qui appartient au Vin. Ce sel se trouve embarrassé dans le *Tartre*, de plusieurs parties grossieres huileuses & terreuses. C'est principalement de ce sel essentiel acide du vin dont on fait usage. Pour l'avoir pur, on le débarasse des parties étrangères qui lui sont unies. Ce sel ainsi purifié est nommé

CRESME ou CRISTAL DE TARTRE. *Cremor Tartari*, *CrySTALLUS Tartari*. Officin. *Angl.* Cream & Cristal of Tartar. *Ital.* Cremor ou Cristallo di Tartaro. *Allem.* Zube-reiteter Weinstein, Gereinigter Weinstein.

On prescrit ordinairement pour purifier le *Tartre* & en retirer les *Cristaux*, de le faire bouillir dans l'eau, de filtrer la décoction toute chaude, & même bouillante, & de faire évaporer ensuite; mais rarement obtient-on des cristaux par cette méthode, ou du moins ils sont impurs & terreux. Ce n'est que par l'addition d'une certaine espèce de terre qu'on parvient à rectifier ces cristaux dans le degré de pureté qui est nécessaire. On trouve aux environs de Montpellier deux Fabriques de *Crème de Tartre*: l'une est dans un village nommé *Aniane*; l'autre village où l'on purifie la *Crème de Tartre* se nomme *Calviffon* (a). On se sert pour exécuter cette dépuration, d'une terre composée d'une substance grasse qui blanchit l'eau, & d'une substance sabloneuse dure qui ne peut se dissoudre. Cette terre se trouve à deux lieues de Montpellier, près d'un village nommé *Merviel* (b). On met de l'eau dans des chaudieres; on la fait bouillir, & on y jette alors une certaine quantité de *Tartre crud* en poudre. On passe la liqueur par la chausse. Cette liqueur refroidie laisse appercevoir des cristaux gras & roux, que les ouvriers nomment des *Pâtes*.

(a) Voyez le Mémoire de M. || moires de l'Académie des Scien-  
Fizes sur la maniere de dépurer & || ces, ann. 1725.  
blanchir le Christal de Tartre. Mé- || (b) Ibid.

On met ces *Pâtes* dans des chaudrons de cuivre sous lesquels on allume du feu. On a mis auparavant dans ces chaudrons une certaine quantité d'eau dans laquelle on a détrempe de la terre de *Merviel*. On fait bouillir & on a soin d'enlever avec une écumoire de toile grossiere l'écume sale & blanchâtre qui paroît à la surface. On continue à faire bouillir, & il se forme une crème à la surface de la liqueur : on retire alors le feu : cette crème durcit & devient raboteuse. On laisse entierement refroidir jusqu'au lendemain, on creve alors la superficie qui forme une croute blanche épaisse d'une ligne & demie. C'est ce qu'on nomme proprement *Crème de Tartre*, qui ne diffère point du sel qui est attaché aux parois des chaudrons, si ce n'est que la couche de ce dernier est plus épaisse & présente différentes facettes : on le nomme *Cristal de Tartre*. (a)

La *Crème de Tartre* est purgative, & convient dans les cas dans lesquels on veut modérer l'activité de la bile. On la joint souvent aux autres purgatifs pour leur servir d'aiguillon. On sçait qu'elle ne se dissout bien que dans les liqueurs chaudes & presque bouillantes. Il faut ℥viij. d'eau froide pour tenir en dissolution gr. xiv. de *Crème de Tartre*. Cette difficulté qu'a la *Crème de Tartre* de se dissoudre dans les liqueurs qui ne sont pas bouillantes, est cause qu'on ne la donne ordinairement qu'en bol, ou du moins dans un bouillon très-chaud ou une autre liqueur semblable. Sa dose ordinaire est depuis ʒj. jusqu'à ʒβ. on peut même en donner davantage. On ne se sert pas du *Tartre crud* : on l'emploie seulement dans quelques compositions, telles que la *Calcination* pour en obtenir le *sel Alkali fixe ordinaire*, nommé communément *Sel de Tartre*; le *soufre d'Antimoine précipité*, ou *soufre doré d'Antimoine*. On trouvera ces préparations dans ce Dispensaire. Il entre encore dans le *Régule d'Antimoine*, dans le *Nitre fixé*, dans la *Teinture de Mars*, &c. de celui de Paris. La *Crème de Tartre* entre dans le *Sel Végétal* ou *Tartre soluble*, dans le *Tartre émetique* & dans la *Poudre de Sené composée* du premier Dispensaire, & dans la *Pou-*

(a) Voyez *ibid.*

*dre arthritique purgative, la Teinture de Mars de Ludovic, le Sel de Seignette, &c. du second.*

**TÉRÉBENTHINE.** *Terebintina officin.*

La *Térébenthine* est un Baume naturel, ou suc résineux plus ou moins fluide, qui découle de plusieurs arbres, tels que les Sapins, les Melezes, &c. On en trouve de plusieurs fortes dans les boutiques.

**TÉRÉBENTHINE DE CHIO ou DE CHYPRE.** *Terebinthina Chia vel Cypria. officin. Angl. Chio Turpentine. Ital. Terebinta di Cipro. Allem. Wahrer Cyprischer Terpentin.*

Cette espèce de *Térébenthine* est d'une consistance plus ferme que les autres *Térébenthines*. Elle est un peu gluante, flexible, quelquefois elle est friable, souvent elle s'attache aux doigts. Elle est d'un jaune tirant un peu sur le verdâtre, transparente, d'une odeur balsamique & forte; d'une saveur âcre & amère. Cette résine se tire de l'arbre nommé **TÉRÉBINTHE.** *Terebinthus vulgaris.* C. B. P. Cet arbre croît dans l'Isle de Chypre & dans la partie orientale de l'Isle de Chio aux environs de la ville du même nom (a). On trouve aussi de ces arbres dans plusieurs pays chauds, tels que l'Espagne, l'Italie, la Provence, &c. C'est en entamant l'écorce de *Térébinthe*, avec une petite hache, qu'on fait sortir le suc résineux qui y est contenu. On commence à retirer cette résine depuis la fin du mois Juillet jusqu'à la fin de Septembre. Chaque *Térébinthe* ne fournit qu'environ ℥ij. ℥ix. ʒvj. de *Térébenthine* (b). Cette espèce de *Térébenthine* est la plus estimée & la plus rare. Souvent on la falsifie avec les autres espèces de *Térébenthine*, & il est assez difficile de reconnoître la fraude, si ce n'est par l'odeur & le goût qui sont plus forts & plus désagréables.

**TÉRÉBENTHINE DE STRASBOURG ou DES SAPINS.** *Terebenthina Argentoratensis seu Abietina officin. Angl. Strasbourg Turpentine. Ital. Terebinta di Strasbourg ou d'Abiete. Allem. Strasbourg Terpentin.*

(a) Traité des Arbres & des Ar-  
bustes de M. du Hamel, tom. 2.

(b) *Ibid.*

La *Térébenthine de Strasbourg* est un suc résineux assez fluide auquel on a donné ce surnom, parce qu'on nous l'apporte ordinairement de cette ville. On la tire des *Sapins* qui croissent en abondance dans le nord de l'Allemagne, & dans plusieurs autres contrées, telles que la Suisse, les Alpes, &c. L'espèce de *Sapin* qui en fournit le plus communément est celle qu'on nomme *Abies Taxi folio, fructu seorsum spectante*. I. R. H. C'est dans le mois d'Août que les Payfans vont recueillir la *Térébenthine* que fournissent les *Sapins*. L'écorce de ces arbres forme alors des vessies qui sont remplies du suc résineux qu'ils fournissent. Ces Payfans ont des cornets de fer blancs qui se terminent en pointe fort aigue; ils s'en servent pour percer les vessies qui se sont formées sur l'écorce des *Sapins*, & par le moyen de leurs cornets, ils font couler le suc dans un vase propre à le recevoir.

Cette espèce de *Térébenthine* est fluide, mais elle s'épaissit un peu par la suite. Elle est transparente, d'une jaune très-clair & blanchâtre, d'une odeur & d'une saveur qui approche de celle de la *Térébenthine* de Chio. On doit la choisir récente, fluide, qu'elle ne soit point trop visqueuse & d'une odeur qui approche de celle de l'écorce de citron.

**TÉRÉBENTHINE DE VENISE ou DES MELEZES.**  
**TÉRÉBENTHINE ORDINAIRE.** *Terebenthina Veneta*  
*vel Laricea Terebenthina vulgaris.* officin. *Angl.* Common  
*Turpentine.* *Ital.* Térébinta di Venezia. *Allem.* Venetischer  
 Terpentin.

On a donné pendant quelque tems le nom de *Térébenthine de Venise* à la *Térébenthine* qui venoit de l'Isle de Chio; parce que les Vénitiens qui pendant long-tems ont fait seuls le commerce du Levant, alloient chercher cette dernière espèce de *Térébenthine* qu'ils distribuoient ensuite à toute l'Europe. Mais il y a déjà long-tems que la dénomination de *Térébenthine de Venise* ne se donne, quoiqu'assez improprement, qu'à la *Térébenthine* qu'on tire de l'arbre connu sous le nom de MELEZE. *Larix folio deciduo conifera.* J. B. Cet arbre croît dans les Alpes, dans les Montagnes du Dauphiné, dans les Apennins, & dans plusieurs autres

endroits. J'en ai déjà parlé dans quelques articles de cette Matière médicale. C'est par les incisions qu'on fait à l'écorce de cet arbre dans le Printems & dans l'Automne qu'on retire le suc résineux qui y est contenu, à-peu-près de la même façon que j'ai déjà décrite.

La *Térébenthine de Venise* est fluide, limpide, gluante & tenace, de la consistance à-peu-près du Miel, mais un peu plus coulante. Elle est moins transparente que la *Térébenthine de Strasbourg*; sa couleur est d'un blanc un peu jaunâtre; son odeur est forte, résineuse, tenant un peu de celle du Citron, quoiqu'en même-tems peu agréable; sa saveur est balsamique, âcre & amère. On doit la choisir récente, fluide, la plus transparente & blanche qu'il sera possible. On doit prendre garde qu'elle ne soit mêlée d'ordures. Ses gouttes, lorsqu'on la fait couler sur le doigt, doivent s'attacher à l'ongle.

On trouve encore dans les boutiques une espèce de *Térébenthine* qu'on tire des *Pins* & qu'on nomme GROSSE TÉRÉBENTHINE. Elle est visqueuse, tenace, peu transparente, d'une odeur & d'un goût âcre & désagréable. Ce n'est que la partie la plus fluide du *Galipot* dont j'ai déjà parlé. On peut l'employer aux mêmes usages que ce dernier.

Les trois premières espèces de *Térébenthines* qui viennent d'être décrites, diffèrent peu entr'elles, quoiqu'on estime ordinairement davantage celle qui vient de Chio.

La *Térébenthine* a des vertus analogues aux autres Baumes naturels dont j'ai déjà parlé. On en fait fréquemment usage à l'intérieur, & surtout extérieurement. Je n'entrerai point ici dans le détail de ses produits, tels que son *huile athérée*, son *Baume*, *Colophone*, &c. j'en parlerai à l'article de ces préparations. La *Térébenthine* prise intérieurement est vulnéraire, diurétique, propre à déterger & à consolider les ulcères internes, à redonner du ton aux parties. On en fait usage dans les maladies de la vessie & des conduits urinaires. On sçait qu'elle communique aux urines l'odeur des violettes; quelquefois même elle produit cet effet appliquée seulement à l'extérieur. On l'employe

ploye dans la Gonorrhée, dans les fleurs blanches, &c. On la fait entrer souvent dans les lavemens diurétiques, & dans ceux qu'on prescrit dans l'ulceration des intestins après les dyssenteries. On doit toujours se souvenir que cette substance balsamique porte avec elle de la chaleur & un peu d'irritation : on ne doit par conséquent l'employer qu'après avoir calmé l'inflammation : on ne doit pas non plus l'employer dans les douleurs néphrétiques, lorsque ces douleurs ont pour cause une pierre engagée ou dans le bassin du rein ou dans l'uretère. Les relachans sont alors les seuls remèdes dont il faut se servir, & l'usage de la *Térébenthine* pourroit augmenter l'éretisme & rendre les accidens plus dangereux. La dose de la *Térébenthine* est depuis ʒʒ. jusqu'à ʒj. ou ʒʒʒ. on la mêle avec le sucre ou avec un jaune d'œuf, & par le moyen de ce dernier on la dissout dans l'eau ou dans le bouillon ; mais cette dernière méthode rend ce remède fort désagréable, & on préfère alors la *Térébenthine* cuite, dont je parlerai dans la suite, parce que de cette manière, on la réduit facilement en bol. Il est vrai que cette résine a perdu alors quelques-unes de ses parties volatiles : il vaut donc mieux incorporer la *Térébenthine* ou avec le sucre ou dans quelque conserve. On se sert aussi de la *moëlle de Casse*, de la *poudre de Rhubarbe*, ou autres semblables, qu'on mêle avec ce suc résineux. La dose de la *Térébenthine* dans les lavemens est depuis ʒiij. jusqu'à ʒʒ. ou ʒj. qu'on dissout dans un jaune d'œuf & qu'on fait entrer dans une décoction émolliente ou dans le lait. La *Térébenthine* est fort employée à l'extérieur, comme je l'ai déjà observé, elle est digestive, maturative, vulnéraire : on sçait qu'elle fait la base de ces espèces d'onguens connus sous le nom de *Digestifs* qu'on employe dans le commencement du traitement des playes. J'en donnerai des formules dans la suite. La *Térébenthine* qu'on employe le plus communément en France est celle qu'on tire des Melezes & qu'on nomme *Térébenthine de Venise*. La *Térébenthine de Chio* entre dans la *Thériaque* & le *Mithridate* de ce Dispensaire, & de celui de Paris. Celle de *Strasbourg* entre dans les *Pilules mercurielles* & dans le *Baume Locatelli* du premier, & la *Térébenthine*

de Venise où la Commune dans l'Onguent d'*Althæa*, dans l'Onguent de Gomme Elemi, dans l'Onguent bleu doux, dans l'Emplâtre commune Gommée, dans celle de Mucilages & dans l'Épithème volatil du même Dispensaire. Elle entre encore dans les Pilules de Stahl, & la plupart des Baumes, des Onguens & des Emplâtres de celui de Paris.

THLASPI ou THARASPIC. *Thlaspi*. officin.

La Pharmacopée de Londres employe indifféremment les deux espèces suivantes dont la seule semence est d'usage.

THLASPI ORDINAIRE. SENEVÉ SAUVAGE. *Thlaspi vulgatius*. J. B. & I. R. H. *Thlaspi Arvense vaccariae incano folio majus*. C. B. P. Angl. Mithridate Mustard. Ital. Tlaspi ordinario. Allem. Bauren-Senff.

Cette plante croît dans les lieux incultes, sablonneux & exposés au soleil. Sa semence, renfermée dans une espèce de bourse ovale & aplatie, est ronde, plate, d'une couleur rouge, brune, & noircit même en vieillissant; sa faveur est âcre & brûlante.

THLASPI DES CHAMPS A LARGE SILIQUE. *Thlaspi Arvense siliquis latis*. C. B. P. *Thlaspi siliculis orbiculatis, foliis oblongis dentatis glabris*. Linn. Hort. Cliff. Angl. Treacle Mustard. Ital. Tlaspi largo. Allem. Besenkraut-Saamen.

Cette espèce de *Thlaspi* se trouve parmi les bleds. Ces siliques sont larges, aplaties, rondes, lisses, & contiennent des semences à-peu-près semblables à celles de l'espèce précédente.

La semence de *Thlaspi* passe pour être apéritive & diurétique chaude. On n'en fait usage ordinairement que dans la Thériaque & le Mithridate.

THYM ORDINAIRE ou DES JARDINS. *Thymus vulgaris folio tenuiore*. C. B. P. & I. R. H. *Thymum vulgare rigidius folio cinereo*. J. B. Angl. Thyme. Ital. Timo. Allem. Thymian.

Le *Thym* est une plante ligneuse qu'on cultive dans les jardins, & qui vient naturellement en Provence & en Languedoc & dans d'autres pays chauds. On employe ses feuilles & ses fleurs, ou ses sommités. Les premières sont petites,



assez étroites, d'une couleur blanchâtre & cendrée, d'une odeur très-pénétrante, aromatique, légèrement camphrée & assez agréable. Les fleurs sont disposées en épi; elles sont labiées, d'une couleur purpurine ou blanchâtre. Leur odeur, ou plutôt celle du calyce, est moins vive que celles des feuilles & des tiges.

Le *Thym* contient, outre une huile essentielle fluide, une matière figée, blanche, & entièrement semblable au *Camphre*. Les expériences de Newman rapportées par M. Cartheuser (a), prouvent qu'on peut obtenir par la distillation cette espèce de *Camphre*, qui ne diffère de l'ordinaire que par son odeur particulière qui tient du *Thym*. Cette plante est employée, ainsi que les autres aromatiques, comme tonique, discutive, stimulante, céphalique & utérine: elle paroît être une des plus actives de cette classe. Ses feuilles entrent dans l'*Eau Vulnérable*, la *Conféction Hamech*, &c. du Dispensaire de Paris; ses sommités dans la *Poudre d'Acier*, dans la *Décoction aromatique destinée aux fomentations*, dans le *Baume Tranquille*, &c. & ses fleurs dans le *Syrop de Stæchas composé* du même Dispensaire.

La Pharmacopée de Londres employe dans le Catalogue qu'elle donne des Médicaments, une autre espèce de *Thym* ou plutôt une espèce de *Serpolet* connu sous le nom de

THYM ou SERPOLET CITRONÉ. *Serpyllum foliis Citri odore*. C. B. P. *Thymum Citratum*. Quorumdam. *Angl.* Lemon Thyme. *Ital.* Timo Cedrino. *Allem.* Citronen-Thymian.

On le trouve dans les montagnes & on le cultive quelquefois dans les jardins. Ses feuilles qui seules sont d'usage sont petites, un peu épaisses, d'un verd noirâtre: elles ont une odeur de Citron semblable à celle de la *Mélisse*. On peut le substituer à cette dernière, & l'employer comme les autres aromatiques. Il est moins vif & moins actif que le *Thym ordinaire* des jardins.

TILLEUL ou TILLOT. (FLEURS DE) *Flores Tiliae*.

(a) *Fundam. Mat. Medic.* tom. 2. pag. 96.

officin. *Angl.* The Flowers of the Lime trec. *Ital.* Fior di Tilia. *Allem.* Linden-Blueth.

Le *Tilleul* est un arbre fort connu & fort commun dans les Parcs & dans les jardins. L'espèce connue sous le nom de **TILLEUL DE HOLLANDE**, *Tilia foemina folio major.* C. B. P. & I. R. H. est la plus belle. La feuille de cet arbre est large, arrondie & terminée en pointe. Les fleurs de *Tilleul* sortent des aisselles des feuilles : elles sont en Rose, composées de cinq pétales blanchâtres & tirant sur le jaune. Ces pétales renferment un grand nombre d'étamines dont le sommet est jaune : elles sont soutenues sur un calice découpé en cinq parties blanches & assez épaisses. L'odeur de ces fleurs est assez agréable. Cet arbre fleurit en Mai & en Juin.

Les fleurs de *Tilleul* contiennent une partie mucilagineuse dans laquelle est renfermée une autre partie volatile & balsamique : elles sont anodines & adoucissantes. Ces fleurs sont propres par leurs parties mucilagineuses & légèrement volatiles à modérer l'oscillation des fibres, & à porter leur impression sur les tuyaux nerveux. On se sert avec succès de leur infusion théiforme dans les accès de vapeurs, & souvent cette infusion réussit mieux que d'autres remèdes qui paroissent plus actifs & qui sont plus composés. On en tire une *Eau distillée* dont on se sert dans les mêmes maladies. On doit employer ces fleurs récentes lorsque la saison le permet, ou du moins choisir celles qui ont été séchées avec soin & qui ont conservé leur odeur. Le Dispensaire de Paris, outre l'*Eau distillée*, prépare une *Conserve* avec ces fleurs & les fait entrer dans l'*Eau Epileptique*.

**TORMENTILLE.** *Tormentilla sylvestris.* C. B. P. & I. R. H. *Consolida Rubra.* Tabern. Icon. *Radix Rubra.* Quorumdam. *Angl.* Tormentil. *Ital.* Tormentilla. *Allem.* Tormentill Rothwurts, Bluth und Ruhrwurts.

Cette plante croît dans les Alpes & dans les Pyrenées : on en trouve aussi dans d'autres endroits ; mais on préfère la racine des premières, seule partie de la plante dont on fasse ordinairement usage. Cette racine est de la grosseur

du pouce, dure, noueuse. Sa couleur est brune à l'extérieur, d'un rouge foncé intérieurement. Elle a peu d'odeur, & cette odeur n'est qu'herbacée lorsqu'on froisse cette racine. Sa saveur est stiptique. On doit la choisir récente, grasse & mondée de ses fibres.

La racine de *Tormentille* est tonique astringente; elle convient dans les maladies qui viennent de la relaxation des fibres, telles que la Lienterie, certaines Diarrhées, le Diabete, &c. On la donne en substance, après avoir été mise en poudre depuis ℥j. jusqu'à ℥j. ou en décoction depuis ℥ss. jusqu'à ℥j. dans une pinte d'eau. Cette racine entre dans les *Espèces de Scordium* & la *Poudre de Bol composée* de cette Pharmacopée. Elle entre encore dans la *Décoction astringente*, le *Diascordium*, les *Pilules astringentes*, l'*Emplâtre stiptique*, &c. du Dispensaire de Paris, qui en prépare aussi un *Extrait* qu'il fait entrer dans la *Thériaque céleste*.

**TREFFLE D'EAU. MENYANTHE.** *Trifolium Palustre* utriusque Bauh. *Menyanthes Palustre*. I. R. H. *Trifolium Fibrinum Germanorum*. Raii Hist. *Angl.* Buckbean. *Ital.* Trifoglio Fibrino. *Allem.* Bieberklee, Bitterklee, Wasserklee, Scharbockskee.

Cette plante se trouve aux environs de Paris dans les endroits aquatiques. On employe ses feuilles & le suc de ces mêmes feuilles & des tiges. Les feuilles sont portées sur des tiges fort longues: elles sont au nombre de trois, assez semblables à celles des fèves, souvent arrondies & lisses: leur saveur est légèrement âcre.

Cette plante passe pour antiscorbutique, diurétique & vulnéraire. Elle est quelquefois utile dans les commencemens du scorbut & de l'hydropisie. On donne son suc dépuré depuis ℥j. jusqu'à ℥iiij. & iv. On le mêle avec le petit lait. On prépare aussi un *Extrait* avec les feuilles de cette plante que le Dispensaire de Paris fait entrer dans les *Pilules balsamiques de Stahl* & dans celles de *Beccher*. Le même Dispensaire employe le *Menyanthe* dans l'*Eau* & la *Décoction antiscorbutique*.

**TUTHIE.** *Tuthia vulgaris*. officin. *Angl.* Tutti. *Ital.* Tutia ou *Tucia*. *Allem.* Tuna.

La *Tuthie* est une substance pesante compacte, dure, dont les différens morceaux qui la composent, sont formés en espèce de goutiere. Leur surface extérieure est convexe, inégale, & chagrinée, d'une couleur grise cendrée; l'intérieur est concave, assez uni, d'une couleur blanchâtre tirant sur le jaune. On remarque souvent sur ces morceaux des plaques ou des points bleuâtres.

On retire la *Tuthie* des fourneaux dans lesquels on a fondu des minéraux qui contiennent du *Zinc*. Ceux dans lesquels on a fondu la Pierre Calaminaire & le Cuivre pour en composer le Leton, fournissent ordinairement la *Tuthie*. Cette substance est principalement composée de grains de *Zinc* vitrifiés avec ses fleurs. (a) On nous apporte la *Tuthie* d'Allemagne: on doit la choisir en morceaux épais & grenus, difficiles à casser & légèrement sonores. On n'emploie la *Tuthie* qu'à l'extérieur comme dessicative & détersive. On s'en sert principalement dans les ulcères de la cornée, des paupieres & des autres parties de l'œil. Elle n'irrite point ou du moins très-peu, & convient par conséquent beaucoup mieux dans les maladies de cet organe, que la plupart des dessicatifs & des astringens. La *Tuthie* entre dans l'*Onguent* qui porte son nom dans cette Pharmacopée, qui donne aussi la méthode de la préparer. La *Tuthie* entre encore dans l'*Emplâtre Gris* & l'*Emplâtre Opodeltoch* de celle de Paris.

## S U P P L E M E N T

A la lettre T.

**TACAMAHACA.** (GOMME) TACAMAQUE. *Tacamahaca* officin. *Angl.* Tacamahac. *Ital.* Tacamaca. *Allem.* Tacamahac.

Quoi qu'on ait donné le nom de Gomme à cette substan-

(a) Voyez les *Elemens de Docimastique* de M. Cramer, tom. 4.

ce, elle est purement résineuse, ainsi que plusieurs autres auxquelles on a donné cette dénomination faite de les bien connoître. On distingue deux espèces de *Tacamaque*, l'une nommée en *Coque*, parce qu'on la trouve renfermée dans des portions de Courges. Cette espèce est la plus estimée, mais on en trouve très-rarement dans les boutiques. La *Gomme Tacamaque* qu'on rencontre ordinairement est une substance résineuse friable, divisée en morceaux de différentes grosseurs d'une couleur jaunâtre, & quelquefois roussâtre, assez brillante intérieurement, & demi transparente. Son odeur est pénétrante & agréable, surtout lorsqu'on la brûle, & approche un peu de celle de la Lavande. Sa faveur est résineuse, & a un peu d'acreté. L'arbre dont découle cette résine, soit naturellement soit par incision, croît dans la Nouvelle Espagne & dans quelques endroits des Indes orientales, telles que l'Isle de Madagascar. Cet arbre ressemble beaucoup au Peuplier: on le nomme *Arbor Populo similis Resinosa altera*. C. B. P. *Tacamahaca foliis crenatis, lignum ad Ehippia conficienda aptum*. Pluk. Phyt. Cette résine a les vertus toniques des autres substances de cette espèce; mais on en fait peu d'usage intérieurement. Extérieurement la *Gomme Tacamaque* apaise les douleurs, elle est résolutive & tonique. On l'employe dans les emplâtres propres à fortifier l'estomac, & à apaiser la suffocation de matrice, maladie qui n'est causée ordinairement que par le mouvement déréglé des fibres nerveuses qui entrent dans la composition de ce viscere. On applique ces emplâtres dans ces deux cas, soit sur la région Epigastrique, soit sur l'ombilicale ou plutôt sur celle du Pubis. Ces applications extérieures sont souvent utiles, malgré l'esprit de système qui les fait rejeter depuis quelque tems. Les anciens Médecins exacts observateurs de la Nature, les employoient fréquemment, & les connoissances que nous avons de l'œconomie animale, nous confirment l'avantage qu'on en peut retirer dans plusieurs circonstances. On se sert aussi de la *Gomme Tacamaque* pour apaiser les douleurs des dents. Cette résine entre dans les *Emplâtres Diabotanium, Stomachique & Odon-*

*italique*, dans les *Baumes Apoplectique & de Fioraventi* du Dispensaire de Paris.

**TELEPHIUM. ORPIN. REPRISE. GRASSETTE.**  
*Telephium vulgare.* C. B. P. *Anacampseros vulgò faba crassa.*  
 J. B. & I. R. H. *Fabaria.* Matth. *Crassula major.* officin.  
*Angl.* Orpine ou Live-long. *Ital.* Fava crassa. *Allem.* Fette  
 Henne, Knabekraut, Bruchkraut, Wundkraut.

Cette plante se trouve quelquefois dans les Bois humides des environs de Paris. On employe ses feuilles, elles sont charnues, assez épaisses & succulentes; leur couleur est d'un verd pâle.

L'*Orpin* passe pour vulnéraire, détersif & astringent. On n'en fait usage qu'à l'extérieur. Ses feuilles entrent dans l'*Eau & le Baume vulnéraires & l'Onguent Populeum* du Dispensaire de Paris. Son suc entre dans l'*Emplâtre Opodeltoch* du même Dispensaire.

**TERRE SIGILLÉE ou TERRE DE LEMNOS.** *Terra Sigillata vel Terra Lemnia.* officin. *Angl.* Red-Larth of Lemnos. *Ital.* Terra Lemnia. *Allem.* Lemnische Erde.

On nomme *Terre Sigillée* ou *Terre de Lemnos* une terre grasse, gluante & d'un rouge pâle, qu'on nous apporte de l'Isle de Lemnos & sur laquelle est placé le Sceau du Gouverneur de cette Isle, d'où lui est venu le nom de *Sigillée*. Cette terre à laquelle on a attribué beaucoup de vertus imaginaires, est astringente & a les mêmes vertus que les *Terres Bolaires* dont j'ai parlé. (*Voyez BOL.*) Le Dispensaire de Paris l'employe dans la *Thériaque*, dans la *Confection d'Hyacinthe*, dans les *Pilules astringentes*, & dans quelques autres compositions.

**TITHYMALE. ESULE.** *Tithymalus vel Esula.* officin. *Angl.* The, Spurge. *Ital.* Esola ou Titimalo. *Allem.* Wolfs-Milch.

On trouve dans les Campagnes plusieurs espèces de *Tithymale*. Toutes ces plantes renferment une liqueur laiteuse, épaisse, âcre & caustique, dont on fait usage quelquefois extérieurement pour consumer & ronger les callosités qui viennent sur différentes parties, telles que les Verrues, les  
 Poireaux,

Poireaux, &c. L'usage intérieur des *Tithymales* est très-dangereux. Ces plantes purgent violemment, & peuvent, par l'irritation qu'elles causent, attirer l'inflammation. On doit donc les bannir du nombre des purgatifs. On les emploie cependant quelquefois dans les compositions Pharmaceutiques. Le Dispensaire de Paris fait entrer l'*Ecorce de la racine de Tithymale* dans la *Bénédicté laxative*. L'espèce de *Tithymale* dont on se sert ordinairement dans ce cas est celui qu'on nomme

EPURGE ou CATAPUCE ORDINAIRE. *Tythymalus latifolius*, *Cataputia dictus*. I. R. H. Sa racine est simple & garnie de quelques fibres capillaires. On ne prend que l'écorce de cette racine.

TURBITH. (RACINE DE) *Turpethum*, *sive Turbith*. officin. *Angl.* Turbith root. *Ital.* Turbito ou Turpeto. *Allem.* Turbith-Wurtzel.

Le *Turbith* est la partie extérieure plutôt que la racine même, d'une plante qui croît dans les Indes orientales, surtout dans l'Isle de Ceylan & dans le Malabar. Cette plante qui est du genre des *Convolvulus*, est connue sous le nom de *Turpethum Repens*, *foliis Altheæ vel Indicum*. C. B. P. *Convolvulus Indicus*, *alatus*, *maximus*, *foliis ibisco nonnihil similibus*, *angulosis*, *Turbith officinis*. Hort. Lug. Bat. & I. R. H.

La racine de cette plante contient un suc laiteux, âcre & résineux. On la fait sécher après en avoir séparé l'intérieur ou la moëlle. Les morceaux de cette racine qu'on trouve dans les boutiques sont un peu repliés sur eux-mêmes, l'intérieur est vuide & d'une couleur blanchâtre, l'extérieur est d'une couleur grise. Cette racine n'a point d'odeur; sa saveur est désagréable, & laisse pendant long-tems de l'acreté.

Le *Turbith Gommeux* est un purgatif violent & qui cause des tranchées: on en fait peu d'usage par cette raison. On l'a cependant conservé dans plusieurs compositions pharmaceutiques: il entre dans l'*Electuaire Diaphœnic*, dans la *Bénédicté laxative*, dans l'*Electuaire de Citro & Diacarthami*,

dans les *Pilules Cochées* & l'*Onguent d'Arthanita* du Dispensaire de Paris.

**TUSSILAGE. PAS D'ANE.** *Tussilago vulgaris.* C. B. P. & I. R. H. *Bechium sive Farfara.* Dod. Pempt. *Ungula Caballina.* Tragi *Ungula Asinina* & *lactuca ustularia Germanorum.* Cord. Hist. *Pata Equina vulgo, Ungula Equina Quorumd.* Angl. *Colt's-Foot, Fole's-Foot.* Ital. *Farfara ou Farfarella.* Allem. *Brand-Lattich, Huff-Lattich, Ross-Hub.*

On employe toutes les parties de cette plante, surtout ses fleurs & sa racine. On trouve le *Tussilage* dans les endroits humides, le long des ruisseaux, & on le cultive dans les jardins. Sa racine est menue & assez longue, tendre, pâle & blanchâtre. Elle n'a point d'odeur, sa faveur est mucilagineuse & laisse une légère âpreté. Ses feuilles sont mollasses, presque rondes, anguleuses, vertes en-dessus & remplies d'un duvet cotonneux & blanchâtre inférieurement. Ses fleurs paroissent avant les feuilles, & c'est par cette raison qu'on a nommé quelquefois cette plante *Filius Ante Patrem.* Ces fleurs sont radiées & jaunes. Plusieurs semences oblongues, applaties & aigretées leur succèdent.

Toutes les parties du *Tussilage* sont mucilagineuses & adoucissantes, surtout ses fleurs & sa racine. On les employe fréquemment dans les rhumes & les toux qui viennent d'irritation. On les fait entrer dans les *décoctions* & les *infusions pectorales.* Le Dispensaire de Paris employe la racine du *Pas d'Ane* dans le *syrop d'Erysimum*; les fleurs de cette plante dans le *syrop de Grande Consoude* & la *Décoction Pectorale*, les fleurs & la racine dans les *Trochisques Bechiques noirs.*

## V

**VALERIANE SAUVAGE ou DES BOIS. PETITE VALERIANE.** *Valeriana Sylvestris major.* C. B. P. & I. R. H. *Phu parvum.* Matth. Angl. *Wild-Valerian.* Ital. *Valeriana Selvatica.* Allem. *Kleine Baldrian, Augenwurtzel.*



On trouve cette plante dans les bois. On employe sa racine & rarement ses feuilles. La premiere est menue, fibreuse, d'une couleur rousse extérieurement, d'un blanc jaunâtre à l'intérieur, d'une odeur & d'une saveur aromatiques. On doit la tirer hors de terre au mois de Mars. Les feuilles de la *Valeriane Sauvage* naissent sur des tiges droites qui s'élevent assez haut, cannelées & entrecoupées de nœuds. Elles sont opposées, dentelées à leurs bords, vertes, un peu velues en-dessous.

La racine de *Valeriane Sauvage* paroît contenir quelques parties spiritueuses. Elle est antispasmodique, & on la recommande beaucoup dans l'Epilepsie. Elle y est employée souvent avec utilité après qu'on a désempli les vaisseaux & vidé les premieres voyes. Sa dose est en poudre depuis ʒʒ. jusqu'à ʒʒʒ. dans un verre d'eau ou de vin blanc. On la fait entrer dans les Bols & Electuaires antispasmodiques. On trouvera dans cette Pharmacopée une *Teinture simple* & une *Teinture volatile* faites avec la racine de *Valeriane Sauvage*, que la même Pharmacopée fait entrer dans la *Thériaque* & le *Mithridate*. Cette racine entre dans l'*Eau Thériacale*, l'*Eau Epileptique*, la *Poudre antispasmodique*, l'*Onguent Martiatum*, &c. du Dispensaire de Paris. Les feuilles & la racine de cette plante entrent dans l'*Emplâtre Diabotanium* du même Dispensaire. On cultive dans les jardins une autre espèce de *Valeriane* qu'on nomme par cette raison

GRANDE VALÉRIANE DES JARDINS. *Valeriana Hortensis*, *Phu folio olusatri*, *Dioscoridis*. C. B. P. & I. R. H. *Valeriana major seu Phu Ponticum*. officinar.

On n'employe que la racine de cette plante. Cette racine est assez épaisse, ridée, d'une couleur brune jaunâtre à l'extérieur, pâle intérieurement. Son odeur est pénétrante, mais désagréable; sa saveur est aromatique & a de l'acreté.

Cette racine passe pour apéritive, cordiale & antispasmodique; mais on préfère ordinairement de se servir de la racine de la *Valeriane Sauvage*. Le Dispensaire de Paris employe la racine de la *Valeriane des Jardins* dans la *Thériaque*, le *Mithridate*, l'*Orviétan*, &c.

**VELVOTE. VERONIQUE FEMELLE.** *Linaria segetum nummularia folio villoso.* Raii Hist. & I. R. H. *Elatine folio subrotundo.* C. B. P. *Veronica foemina Fuchsi sive Elatine.* Dodon. Pempt. *Angl.* Female Fluellin. *Ital.* Elatina. *Allem.* Fhren-Preiff Beible.

Cette plante se trouve dans les environs de Paris. Ses feuilles sont d'usage, elles sont presque rondes, d'un verd pâle, velues, molles & placées alternativement sur la tige qui est rampante, grêle & cylindrique. La *Velvote* est détersive & vulnérable : on ne s'en sert ordinairement qu'à l'extérieur & dans les lavemens détersifs, utiles dans les diarrhées & les dyssenteries. On trouvera dans cette Pharmacopée un *Miel* préparé avec le suc des feuilles de cette plante. Le Dispensaire de Paris les fait entrer dans le *Baume Vulnérable*.

**VERD-DE-GRIS. VERDET.** *Ærugo vel Viride Æris.* officin. *Angl.* Verd-de-gris. *Ital.* Ver-de-rame. *Allem.* Gruenspan, Spangruen.

On donne en général le nom de *Verd-de-Gris* à la rouille verte qui se forme sur le *Cuivre*; mais pour obtenir cette rouille plus parfaite, en retirer une plus grande quantité & la rendre propre aux usages auxquels l'employent plusieurs Artistes, on se sert d'un procédé particulier.

L'endroit où l'on prépare presque tout le *Verd-de-Gris* qu'on employe en Europe est Montpellier. La qualité des vins de Languedoc donne la facilité d'avoir cette substance meilleure que partout ailleurs. On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences des années 1750 & 1753*, deux Mémoires de M. Montet de la Société Royale de Montpellier, dans lesquels cet Académicien décrit avec beaucoup d'exactitude & en Observateur éclairé, le travail du *Verd-de-Gris*. C'est d'après ces Mémoires que je vais parler de cette opération.

On commence par réduire en lames très-minces les plaques de *Cuivre* qu'on tire de Suede par la voye d'Ham-bourg. Avant que des les faire tremper dans la liqueur vineuse destinée à les changer en *Verd-de-Gris*, on em-

ploye la préparation suivante. On prend des *Rafles* (a) qu'on a fait auparavant sécher au soleil; on les fait tremper pendant huit jours ou environ dans la *Vinasse*. On nomme *Vinasse* le vin qui a déjà servi à la préparation du *Verd-de-Gris* & qui a contracté une espèce d'acidité pénétrante & spiritueuse: c'est un commencement de fermentation aceteuse. M. Montet remarque que les vins verts, aigres ou moisis, ainsi que ceux qui sont doux, ne sont pas propres à former la *Vinasse*, & ne réussissent pas dans la fabrique du *Verd-de-Gris*. Les vins les meilleurs pour cette opération sont les vins rouges, colorés, spiritueux & acides, tels que la plupart des vins de Languedoc. Les vins blancs y sont moins propres, quoique quelques-uns de ceux qu'on nomme *Muscats* puissent y servir; après que les *Rafles* ont trempés dans la *Vinasse*, on les laisse un peu égouter & on en forme des pelotons que l'on met dans de grands vases faits de terre dont le ventre est fort évasé; on verse une certaine quantité de cette espèce de vin fort & généreux dont je viens de parler; on couvre exactement le vase avec une espèce de chapeau fait de ronces & de paille de segle, & on laisse pendant quelques jours ce mélange dans lequel s'excite une espèce de fermentation acide. On connoît quel est l'état convenable à produire de bon *Verdet*, par une pellicule très-mince qui se forme à sa surface & par son odeur forte & pénétrante (b). On ôte alors le vin qui est devenu *Vinasse*, on égoutte légèrement les *Rafles* & on forme dans les mêmes vases des couches alternativement avec les *Rafles* & les lames de Cuivre qu'on a fait chauffer auparavant. On observe de commencer & de finir par une couche de *Rafles*. On recouvre le vase, & on laisse les *plaques de Cuivre* avec les *Rafles* pendant environ cinq ou six jours, où jusqu'à ce qu'on apperçoive sur la superficie

(a) On nomme communément *Rafles* les grappes des raisins dont on a ôté les grains. Ces grappes ou espèces de branches qui soutiennent les grains ont une saveur

âpre & austère.

(b) M. Montet compare l'odeur qui s'éleve de la *Vinasse* à celle de l'*Æther*.

des premières qui ont verdies, des points blancs. On les retire alors, & on en met un certain nombre les unes sur les autres dans une cave qui pour cette opération ne doit être ni trop sèche ni trop humide. On les y laisse sécher, on les trempe ensuite par leurs côtés dans la *Vinasse* ou dans l'eau, on les fait sécher de nouveau, & on réitère deux ou trois fois la même opération qui se nomme *Relais*. Pendant ce tems, la matière qui a été pénétrée par la *Vinasse*, se gonfle & forme une mousse unie & verte qu'on racle avec soin. On pétrit ensuite cette substance avec de la *Vinasse*. On la met dans des sacs de peau blanche qu'on expose à l'air pour la faire sécher: elle s'y durcit & on l'enferme dans des tonneaux avec de la paille. On doit choisir le *Verd-de-Gris* bien sec; d'un verd foncé & le moins rempli de taches qu'il est possible. On voit par ce qui vient d'être exposé sur la manière de préparer le *Verd-de-Gris* que c'est un *Cuivre* qui est uni à l'acide du vin; mais cette union est très-lâche; car le *Verdet* n'a point les propriétés salines. Il ne se dissout point dans l'eau, & ne se cristallise point. D'ailleurs l'acide à la faveur duquel le *Cuivre* forme du *Verd-de-Gris* n'est point l'acide pur du vin. On sçait en effet qu'on ne peut pas obtenir par le vinaigre, un *Verd-de-Gris* qui ait les propriétés qu'on demande pour cette substance; les vins verts & qui contiennent le plus d'acide, sont aussi peu propres à sa formation, ainsi que je l'ai déjà observé. Il paroît donc, suivant les réflexions de M. Montet, qu'il est nécessaire pour avoir de bon *Verd-de-Gris*, que la partie inflammable du vin concoure à la formation de cette substance par son union avec l'acide. L'odeur d'*Æther* qui annonce ordinairement la combinaison d'un acide avec un *Esprit ardent*, & que j'ai fait observer d'après M. Montet, qui s'élevoit dans le tems où la *Vinasse* est propre à former du *Verd-de-Gris*, paroît le faire soupçonner. Plusieurs circonstances s'y joignent encore, & prouvent qu'on ne peut exécuter cette opération qu'avec des vins spiritueux & acides en même-tems. Suivant les expériences de M. Montet ziv. de *Verd-de-Gris* bien séché, ont fourni  $\text{zj}$ . zij. de *Cuivre* dont il a fait la réduction dans un creuset par le moyen du flux noir.

On fait un grand usage du *Verd-de-Gris* dans la Chirurgie. Il est dessicatif, détersif, propre à ronger les chairs calleuses & fongueuses. On ne l'employe point ou du moins on ne doit point l'employer intérieurement; on en connoît les dangers funestes. Le *Verd-de-Gris* entre dans le *Miel Ægyptiac* & dans l'*Onguent Basilicum verd* de cette Pharmacopée; dans le *Baume verd de Mets*, dans les *Onguents Ægyptiac* & des *Apôtres*, dans les *Emplâtres Manus Dei & Divin* & dans le *Collyre de Lanfranc* de celle de Paris.

VIN. *Vinum. Angl. Wine. Ital. Vino. Allem. Wein.*

Le suc exprimé des raisins n'a qu'une saveur miellée & douceâtre avant qu'il ait subi le mouvement intestin qui en désunissant les parties salines, huileuses, terrestres & aqueuses, les recombinaut ensuite, forme un nouveau composé très-différent de celui qui existoit avant ce mouvement tumultueux connu sous le nom de *Fermentation*. L'espèce de *Fermentation* qui change ainsi le *Moût* ou la liqueur exprimée des grains de raisins en vin, est nommée *Fermentation spiritueuse*, parce qu'elle produit dans la liqueur dans laquelle elle a été excitée, un *Esprit ardent* & inflammable. On le connoît sous le nom d'*Eau-de-Vie* ou d'*Esprit-de-Vin*, suivant les degrés de pureté & de déphlegmation dans lesquels on l'a obtenu: j'en ai déjà parlé. Outre cet *Esprit ardent*, le *Vin* contient encore une partie extractive, savoneuse & soluble dans l'eau. Cette partie soluble est celle qui colore les *Vins* & qui paroît leur donner leurs saveurs différentes. Enfin le *Vin* contient aussi une partie acide Tartareuse. Les diverses combinaisons de ces substances qui dominant plus ou moins, constituent la différence des vins. Le sol, le climat, l'exposition & la culture de la vigne sont les causes principales de ces différences. La manière de faire le *Vin* & les préparations qu'on donne dans quelques pays aux raisins, avant que de les employer, y influent aussi beaucoup.

Le *Vin* outre les usages ordinaires de la vie, est employé comme remède. On sçait que c'est un cordial très-utile dans plusieurs circonstances: il ranime le ton des parties, il résiste à la pourriture, & il favorise la transpiration. Mais ce n'est que lorsqu'il est donné à propos & pris avec modération

qu'il a tous ces avantages. Sans ces précautions il a beaucoup d'inconvéniens trop connus pour en faire l'énumération. Ex-  
térieurement le *Vin* est résolatif, fortifiant & cicatrisant. On  
se sert aussi en Médecine du *Vin* pour tirer la teinture de  
différentes substances. Ces *Vins* sont connus sous le nom de  
*Vins Médicinaux*. On employe différentes sortes de *Vins*.

VIN ROUGE. *Vinum Rubrum*. *Angl.* Red Wine. *Ital.*  
Vino Rosso. *Allem.* Rother Wein.

La couleur du vin de cette espèce est dûe à la teinture  
que le *Moult* tire de la peau des raisins sur laquelle on le laisse  
pendant quelque tems dans la cuve : c'est ce qu'on nomme  
*cuver le vin*. Il y a des *Vins rouges* de différentes qualités,  
les uns sont forts & généreux, les autres sont âpres & auf-  
tères ; d'autres sont plus doux. En général les *Vins rouges*  
ont plus de corps que les autres, & sont plus propres à for-  
tifier. Il y a à la vérité plusieurs exceptions. Je n'entre point  
ici dans l'examen des qualités des différens *Vins*, tels que  
ceux de Bourgogne, d'Orleans & des bords de la Loire, de  
Languedoc, de Bordeaux, &c. ou des Pays étrangers. Un  
détail de cette espèce n'est point de mon objet.

VIN BLANC. *Vinum Album*. *Angl.* White Wine. *Ital.*  
Vino Bianco. *Allem.* Weisser Wein.

Le *Vin blanc* est un vin qu'on a mis en fermentation dès  
que le suc renfermé dans les raisins a été exprimé & qu'on  
n'a pas laissé cuver sur les peaux & les pepins de raisins.  
Cette espèce de vin est ordinairement plus légère que le  
*Vin rouge* : ses parties, surtout les spiritueuses, paroissent  
avoir moins d'union entr'elles. Ce *Vin*, lorsqu'il est bien  
choisi, passe plus aisément par les urines que le *Vin rouge*.  
Il est sujet à être trop verd ; souvent aussi le mouvement de  
fermentation dure très-long-tems dans cette espèce de *Vin*.  
On doit le choisir bien mûr. On s'en sert ordinairement pour  
les *Vins Médicamenteux*. Il est employé par la Pharmacopée  
dont je donne la traduction, dans le *vin Aloëtique Alkalin*,  
dans le *vin Amer*, dans le *vin Antimonial*, dans celui de  
*Viperes*, dans la *Teinture de Rhubarbe vineuse*, dans la *Tein-  
ture Sacrée*, & dans la *Teinture Thébaïque*. Le Dispensaire  
de Paris employe aussi le *Vin rouge* & le *Vin blanc* dans un  
grand

grand nombre de compositions internes & externes dont le détail me meneroit trop loin. Je finirai seulement par observer qu'on préfère ordinairement le *Vin rouge* haut en couleur, pour les usages extérieurs.

VIN DU RHIN. *Vinum Rhenanum*. *Angl.* Rhenish Wine. *Ital.* Vino Renano. *Allem.* Renischer Wein.

Le *Vin du Rhin* est au rang des *Vins blancs*. Ce *Vin* se tire des vignes qui sont dans la partie de l'Allemagne qui est le long du fleuve dont il porte le nom. Il est limpide, d'une couleur paillée, d'une saveur qu'on désigne ordinairement sous le nom de *Pierre à fusil*. Il a un peu de montant & laisse dans le palais une légère astringtion qui est agréable. Ce *Vin* est assez léger & passe aisément par les urines. Il est regardé avec raison comme propre à communiquer par son astringtion la force Tonique aux parties. Il est quelquefois sujet à pécher par le trop d'acidité, & souvent pour corriger ce défaut, les Marchands de Vin employent les moyens les plus pernicious, tels que le mélange de la Litharge & des autres préparations de Plomb. On peut s'en appercevoir par le mélange d'un Alkali fixe, qui s'unissant à l'acide qui tenoit le Plomb en dissolution, trouble d'abord la liqueur & précipite ensuite les parties métalliques. La plupart des Souverains d'Allemagne ont prononcé la peine de mort contre ceux qui employeroient cette méthode dangereuse. La Pharmacopée de Londres employe le *Vin du Rhin* dans la composition du *vin Chalibée*.

VIN DE CANARIE. VIN D'ESPAGNE. *Vinum Canarinum*, *Vinum Hispanicum*. *Angl.* Canary Wine. *Ital.* Vino Canarino ou Dispagna. *Allem.* Spanischer Wein.

On confond souvent sous ces deux noms les *Vins* d'une saveur sucrée & agréable, & d'une couleur ambrée qui nous viennent d'Espagne. Ce Royaume en fournit de plusieurs espèces, & qui ne se ressemblent point. Les uns sont rouges, épais, d'une saveur douce, tels sont les Vins d'Alicant, de Rotha, &c. Ce dernier a une saveur beaucoup plus agréable & est moins épais que le premier. D'autres sont secs, amers, limpides & d'une couleur ambrée légère. Tel est le *Vin de Xeres*, de Pacaret, &c. Enfin quelques-uns

font plus doux, tels sont ceux du Malaga, &c. Le vin qui doit porter le nom de *Vin de Canarie* est un *Vin* qu'on recueille dans les Isles de ce nom. Le plus estimé est celui qui vient de l'Isle de Palme, qui est un de ces Isles. Ce *Vin* est d'une belle couleur ambrée, d'une saveur sucrée agréable. On doit le choisir bien sec, & se défier de celui qui laisse un goût pateux & miellé. On employe encore un vin qu'on recueille dans une Isle de Grece qu'on nomme *Malvoisie*, *Vinum Malvaticum*. Le *Vin de Malvoisie* a à-peu-près les mêmes qualités que le précédent. Il paroît que la saveur des *Vins* de cette espèce dépend d'une substance sucrée qui forme leur partie extractive. Ces *Vins* en général font peu spiritueux. La Pharmacopée de Londres employe le *Vin de Canarie* pour les *Vins de Safran & d'Ipecachuana*. Celle de Paris employe aussi ce *Vin* & celui de *Malvoisie* dans plusieurs autres compositions.

VINAIGRE. *Acetum. Angl. Vinegar. Ital. Aceto. Allem. Essig.*

Si on renouvelle le mouvement de fermentation dans les substances végétales qui ont déjà subi la fermentation spiritueuse, on change entièrement l'état de ces corps : au lieu de la saveur douce & légèrement piquante qu'ils avoient, ils en prennent une fort aigre. Si on les distille, on n'obtient plus l'Esprit ardent qu'ils fournissent auparavant (a), mais seulement une liqueur fort acide. La liqueur qui a subi cette seconde fermentation est connue sous le nom de *Vinaigre*. On peut réduire en *Vinaigre* la Bierre, le Cidre & toutes les liqueurs fermentées de cette espèce. Mais le meilleur *Vinaigre* & le plus fort est celui du *Vin*, & c'est ce dernier qu'on employe presque partout, soit dans les usages ordinaires de la vie, soit pour ceux de la Médecine. Les *Vinaigriers* font une espèce de secret du procédé qu'ils employent pour faire passer le vin à l'état du *Vinaigre*. Quelques-uns

(a) On retire à la vérité un peu d'Esprit ardent du *Vinaigre*, par certains procédés : mais cette quantité est trop petite pour qu'on

puisse assimiler les produits de la distillation dans les deux états de fermentation.



se servent de Raffles, d'autres (& c'est le plus grand nombre) employent les lies des *Vinaigres* sur lesquelles ils versent du vin. On met dans un lieu un peu chaud le tonneau qui renferme ce vin mêlé avec la lie du *Vinaigre*. Bientôt la liqueur se trouble, le mouvement s'y excite, sa faveur s'aigrit, & lorsque le mouvement est fini, la liqueur s'éclaircit & forme le *Vinaigre*, qu'on doit alors conserver dans un endroit frais; car sans cette précaution, il fermenterait de nouveau, deviendrait vapidé & se gâteroit. Le *Vinaigre* fournit une lie à-peu-près comme le vin, mais il ne donne point de Tartre comme ce dernier. Les vins spiritueux, forts & généreux sont les plus propres à former de bon *Vinaigre*. Les vins foibles, aqueux, peu chargés de parties spiritueuses, ne fournissent au contraire qu'un *Vinaigre* très-foible. Pour éprouver la force du *Vinaigre*, on peut se servir du moyen proposé par M. Geoffroy dans les Mémoires de l'Académie des Sciences (ann. 1729.) Ce moyen consiste à jeter du *Sel de Tartre* bien sec & mis en poudre dans une quantité donnée de *Vinaigre* zij. de *Vinaigre* bien fort absorbent gr. xij. de sel de Tartre. Le *Vinaigre* d'une force ordinaire absorbe depuis gr. viij. jusqu'à x. de ce sel Alkali. Les plus foibles n'en prennent que gr. iv. On doit à Stahl une méthode propre à rendre le *Vinaigre* plus concentré & plus pénétrant: elle consiste à lui ôter l'eau surabondante qu'il contient: en exposant le *Vinaigre* à la gélée, on en retire cette eau sous la forme de glaçons. On peut par cette méthode réduire dix-sept à dix-huit pintes de *Vinaigre* à six pintes. Le *Vinaigre* ainsi concentré est d'une grande force, & son acide est si développé que le *Vinaigre* qui n'absorbe que gr. vj. de sel de Tartre, en absorbe gr. xxiv. après la concentration (a).

Le *Vinaigre* renferme un acide huileux volatil mêlé à quelques parties inflammables. Il est regardé avec raison comme antiputride, discutif, & rafraîchissant. Il est miscible avec l'eau & avec toutes les liqueurs du corps hu-

(a) Voyez le Mém. déjà cité.

main. (a) Il appaise la soif & peut remédier à la putridité & à l'âcreté de la bile amassée dans le Duodenum ou dans ses conduits excrétoires, & devenue souvent rance par son séjour. Il est capable de ranimer les oscillations des fibrilles nerveuses, sans leur causer trop d'irritation. Aucun remède ne soulage souvent plus promptement dans les foiblesses, les syncopes & les langueurs hystériques que le *Vinaigre* que l'on fait respirer. M. Boerrhave (b) dit dans ses *Elemens de Chymie* que par l'usage du *Vinaigre* qu'il faisoit respirer & qu'il faisoit prendre intérieurement, il est parvenu à guérir des maladies convulsives, des affections soporeuses & hystériques contre lesquelles il avoit en vain employé les préparations chymiques les plus puissantes. Extérieurement le *Vinaigre* est aussi d'un très-grand usage pour prévenir les inflammations, & pour les modérer lorsqu'on en use avec prudence. Tout le monde connoît le mélange du *Vinaigre* avec l'eau qu'on nomme *Oxycrat*. On l'employe intérieurement & extérieurement. Malgré les avantages qu'on peut retirer du *Vinaigre*, on ne doit s'en servir qu'avec ménagement : son usage inconsidéré à l'intérieur, est suivi de maux d'estomac, de vomissemens, d'atrophie, de constipations souvent très-opiniâtres, &c. (c). Le *Vinaigre* entre dans plusieurs compositions Pharmaceutiques, telles que le *sel Diurétique* ou *Terre-foliée du Tartre*, l'*Oximel simple* & le *Scillitique*, l'*Oximel avec l'Ail*, l'*Onguent* & le *Liniment Tripharmaceutiques*, l'*Emplâtre vésicatoire* & l'*Epithème* du même nom. On trouve ces différentes préparations dans ce Dispensaire, ainsi que le procédé destiné à retirer l'*Esprit*

(a) Voyez Herm. Boerrhave *Elementa Chymia*, tom. 2.

(b) *Ibid.*

(c) Voyez dans les *Opuscules Pathologiques* de M. Haller (Observ. 21.) l'histoire d'un homme qui mourut dans l'Atrophie, après avoir fait un usage immodéré des acides, & surtout du *Vinaigre*,

dans la vûe de diminuer une graisse excessive qui l'incommodoit beaucoup. Après sa mort, on trouva l'estomac schirreux, & d'une épaisseur & d'une consistance à-peu-près semblable à celle de la Matrice. Il avoit près de deux pouces d'épaisseur aux environs de l'Œsophage.

du *Vinaigre*. Le Dispensaire de Paris donne la préparation de différens *Vinaigres Médicinaux* & fait entrer encore le *Vinaigre* dans les *Onguens Ægyptiac*, *Nutritum*, *Blanc de Rhafis*, dans les *Emplâtres Oxicroceum*, de *Vigo*, &c. dans les *Pilules de Bontius*, &c.

**VIOLETTES. VIOLIER COMMUN.** *Viola Martia*, *purpureo flore*, *simplici*, *odoro*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Violets. *Ital.* Viole. *Allem.* Blave Violen, Wohlriechende-Deilgen, Mertsen-Violen.

Cette plante est commune partout : on la trouve le long des hayes dans les Campagnes & on la cultive dans les Jardins. On employe ses feuilles, ses fleurs & quelquefois ses semences. Les feuilles du *Violier* sont presque rondes, finissant en une pointe mouffe, & d'une couleur verte. Les fleurs sont polypétales, irrégulières, d'une couleur bleue foncée, d'une odeur très-agréable, d'une saveur mucilagineuse mêlée d'une légère âcreté, elles sont soutenues par un calyce découpé profondément en cinq parties. Les semences qui succèdent à ces fleurs sont petites, rondes & d'une couleur blanchâtre.

Les feuilles du *Violier* sont émollientes & laxatives. Les fleurs sont aussi laxatives, rafraîchissantes, légèrement cordiales par le principe mobile qu'elles renferment : le calyce est plus purgatif que les fleurs mêmes. Les semences sont laxatives & diurétiques. On prépare avec les *Violettes* un *Syrop* dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée. Celle de Paris prépare aussi avec ces fleurs un *Miel* & une *Conserve* : elle fait entrer les feuilles de cette plante dans la *Décoction émolliente pour les lavemens*, & dans l'*Onguent Populeum* ; les fleurs & les semences dans les *Electuaires Lénitif* & *Diaprun*, la semence dans l'*Electuaire Catholicum*, &c.

**VIPERE.** *Vipera*. offic. *Vipera nostras*. Ind. Med. *Angl.* Viper. *Ital.* Vipera. *Allem.* Viper, Otter.

La *Vipere* est un reptile du genre des Serpens : elle rampe lentement, & ne faute point en s'élevant comme la plupart des autres Serpens. On trouve des *Viperes* dans plusieurs endroits de la France, tels que le Poitou, la Touraine, &c.

On en rencontre aussi aux environs de Paris. Elle a ordinairement deux pieds de longueur, & quelquefois davantage. Son corps est recouvert d'une peau écailleuse, dont la couleur est jaune, grise ou blanchâtre & semée de taches noires plus ou moins larges. La *Vipere* quitte ordinairement deux fois l'année cette peau, sous laquelle il s'en trouve une semblable toute formée. La tête de la *Vipere* est plate. On apperçoit autour des extrémités de la partie supérieure une espèce de rebord. La mâchoire de cet animal est garnie de plusieurs dents supérieurement & inférieurement. On remarque à la partie antérieure de la mâchoire supérieure deux grosses dents courbées & finissant en une pointe aigüe. (a) Ces dents sont creusées, & cette cavité commence par un orifice placé à la partie antérieure de la dent. Elle forme une espèce de canal qui finit à quelque distance de la partie aigüe de cette même dent, qui, par la manière dont elle est taillée, a quelque ressemblance avec un cure-dent. (b) Ces grosses dents sont celles par lesquelles la *Vipere* fait couler la partie venimeuse dans les playes qu'elle a faites par la morsure de ces mêmes dents. Cette liqueur est d'une consistance moyenne, d'une couleur jaunâtre & transparente. Elle est séparée du sang par une glande conglomérée située immédiatement sous l'orbite. Les tuyaux excrétoires de cette glande vont aboutir à une vésicule qui tient à la mâchoire supérieure & couvre la racine des deux grosses dents dont je viens de parler. Lorsque la *Vipere* irritée veut mordre, elle élève sa tête, & la mâchoire supérieure, & abaisse l'inférieure: elle relève en même-tems ses deux grosses dents: par tous ces mouvemens la vésicule qui renferme le suc venimeux, est comprimée, & ce suc est déterminé à couler par le trou de la dent, d'où il pénètre dans le canal de cette même dent, & se répand sur la playe que fait en même-tems la *Vipere* avec la pointe aigüe qui la termine. On connoît tout le danger de la morsure de cet animal. On sçait que l'engourdissement & l'enflure de la partie mordue, (en-

(a) Richard Mead, D. M. || pend. & Fig. prima & secunda.  
Opera Tentam. de Viperâ, Ap- || (b) Ibid.

flure qui s'étend même souvent très-loin, ) enfin une douleur vive sont les premiers symptômes qu'on observe dans ceux qui ont été mordus par une *Vipere*. Bientôt le malade tombe en défaillance, il est saisi de vomissemens, de sueurs froides, de mouvemens convulsifs. L'enflure augmente, la partie devient livide & noire, souvent une jaunisse se fait appercevoir sur tout le corps. Les anxietés augmentent, & le malade ne scauroit éviter la mort, si l'on n'a pas eu soin de le secourir de bonne heure par des médicamens convenables. On ne connoît pas bien la nature de cette liqueur venimeuse qui produit en si peu de tems un si grand nombre d'accidens funestes. L'illustre Docteur Mead (a) a tenté un grand nombre d'expériences pour s'assurer si ce poison étoit acide ou alkali; mais il n'a jamais pû appercevoir aucune effervescence ni aucun changement de couleur en mêlant cette liqueur venimeuse avec les acides, soit minéraux soit végétaux, ni avec les alkalis fixes ou volatils. Cette même liqueur mêlée à du sang humain entretenu dans un degré de chaleur convenable, n'a fait appercevoir aucun changement dans ce dernier, soit dans la couleur soit dans la consistance. Ce même venin delayé dans l'eau & porté sur la langue cause une sensation de chaleur vive & brûlante (b). Un de ceux qui aidèrent le Docteur Mead dans ses expériences, ayant mis sur sa langue de cette liqueur venimeuse presque pure, eût la langue tumefiée & enflammée pendant deux jours. D'ailleurs les expériences que rapporte M. Mead, mettent hors de doute que ce venin agit avec la même véhémence, lorsqu'on le tire de l'animal mort, & qu'on le fait couler dans une playe récente, que si la *Vipere* étoit en vie & eût fait elle-même la playe par sa morsure. Les remèdes qui paroissent les plus convenables pour secourir ceux qui ont été mordus par la *Vipere* sont les cordiaux, les alexipharmques & surtout les volatils alkalis. On a proposé en Angleterre un remède très-simple que quelques expériences ont fait regarder comme spécifique. Ce remède consiste à

(a) *De venenis Tentam. de Vi-* || (b) *Ibid.*  
*perâ.* ||

frotter la playe & les environs avec l'huile d'olives ; mais les expériences qu'ont faites depuis feu Messieurs Hunaud & Geoffroy chargés par l'Académie des Sciences de vérifier ce qu'on avoit avancé sur cet objet, ne paroissent pas favorables à ce remède. De plusieurs animaux (a) qu'ils avoient faits piquer par des *Viperes*, les uns sont morts, quoique leurs playes eussent été frottées d'huile ; quelques autres sur lesquels on avoit appliqué cette huile ont été guéris à la vérité, mais on ne sçauroit attribuer leur guérison à l'huile d'olives, puisque quelques-uns de ces animaux ont été guéris naturellement & sans aucun remède. On fait ordinairement une ligature forte au-dessus de la playe faite par la *Vipere*, mais cette ligature paroît de peu d'utilité & n'empêche pas l'enflûre de s'étendre. On propose aussi de scarifier la playe dans l'instant de la morsure, & de la cauteriser en se servant du caustere actuel. Ce moyen peut être de quelque utilité, mais les remèdes intérieurs volatils paroissent les plus sûrs. On a cru long-tems que le remède du venin de la *Vipere* étoit dans la *Vipere* même, & que le sel volatil qu'on retire de cet animal, étoit le seul spécifique contre sa morsure. Ce sel y convient en effet, mais tous les alkalis volatils ont les mêmes avantages. On peut regarder ces sels comme les vrais remèdes de la morsure de la *Vipere*. Nous devons à M. de Jussieu la vraie méthode de combattre les accidens dangereux qui suivent la morsure faite par la *Vipere*. Cet illustre Botaniste guérit un de ses Ecoliers qui avoit été mordu par cet animal, en employant l'alkali volatil. Celui dont il s'est servi est l'alkali volatil qu'on tire du sel Ammoniac, & qu'on unit à l'huile de Succin. Ce mélange est connu sous le nom d'*Eau de Luce* : plusieurs expériences faites en différens endroits ont confirmé l'observation donnée par M. de Jussieu dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1747. J'en parlerai plus en détail en donnant la méthode de faire l'*Eau de Luce*.

La *Vipere* est fort employée en Médecine. Sa chair, son cœur, son foye sont d'usage. Les parties de cet animal sont

(a) Mém. de l'Académie des Sciences, ann. 1737.

remplies de sel volatil, & d'huile qu'on retire par la distillation. On employe aussi la *Vipere* mise en poudre après l'avoir fait sécher. On observe dans ceux qui ont fait usage de la *Vipere* & de ses préparations que le pouls devient plus fort & plus fréquent. La chaleur augmente dans toute l'habitude du corps, la transpiration soit sensible soit insensible est aussi augmentée, souvent la sécrétion de l'urine devient plus considérable. La *Vipere* est donc regardée avec raison comme propre à augmenter la force tonique des fibres, à accélérer le mouvement du sang, à débarasser les glandes, & par conséquent elle est cordiale & sudorifique. On l'employe avec succès dans plusieurs maladies de langueur; telles que la Cachexie, la Leucophlegmatie, la Paralyse qui survient aux vieillards & aux sujets dont l'habitude du corps est lâche, molle & spongieuse. On l'employe encore dans les éruptions cutanées, telles que les Dartres, la Galle, &c. On trouvera dans cette Pharmacopée la maniere de préparer le bouillon de *Viperes*. La même Pharmacopée fait entrer les *Viperes* dans le vin qui porte leur nom, dans la *Thériaque*. Celle de Paris prépare avec les *Viperes*, un Syrop & des *Trochisques*: elle fait entrer ces derniers dans la *Thériaque*; elle employe les *Viperes* mises en poudre dans l'*Orviétan*, dans la *Thériaque Céleste*, l'*Emplâtre de Vigo*, & la *Poudre de Pattes d'Ecrevisses*.

VITRIOL. *Vitriolum seu Calcanthum*. officin.

Le *Vitriol* en général est un sel formé d'un acide particulier qui est le même que celui du soufre, uni à une base métallique terreuse & à des parties d'eau. L'acide qui entre dans la composition du *Vitriol* est connu sous le nom d'*Acide vitriolique*, & quelquefois d'*Acide universel*; parce que plusieurs Chymistes pensent que cet acide est répandu partout. C'est le plus pèsant & le plus puissant des acides minéraux; puisqu'on peut par son moyen dégager les autres acides, des bases soit métalliques, soit terreuses ou alkalinnes dans lesquels ils se trouvent engagés. On divise le *Vitriol* en *naturel* & en *factice*. Le premier se trouve dans les endroits qui contiennent du fer & du cuivre; mais on n'en fait point d'usage, & on n'employe que le factice qu'on

retire ou des Pyrites ou des Eaux vitrioliques par l'évaporation. On trouve trois espèces de *Vitriols* dans les boutiques. Les métaux qui forment leur base, constituent leurs différences.

**VITRIOL VERD ou COUPE-ROSE VERTE.** *Vitriolum viride*, *Vitriolum viride Anglicum*. officin. *Angl.* Green Vitriol. *Ital.* Vetriolo verde ou Romano. *Allem.* Gruener ou Englischer Vitriol.

Le *Vitriol verd* est un sel formé de l'acide vitriolique uni au Fer qu'il tient en dissolution : c'est par cette raison qu'on le nomme aussi *Vitriol Martial*, ou *Ferrugineux*. On le trouve sous la forme de cristaux Rhomboïdaux, d'un verd plus ou moins clair, parsemé de quelques taches blanchâtres : il est quelquefois onctueux & s'attache aux mains. Sa saveur est styptique & piquante. On doit le choisir d'un verd clair & transparent, le plus sec & le moins chargé de taches blanches qu'il est possible. On nous apporte le *Vitriol verd* d'Angleterre, de différens endroits d'Allemagne, du Pays de Liege, des environs de Rome, de quelques autres endroits de l'Italie & de France. Le meilleur *Vitriol verd* est celui qui ne contient pas d'autre métal que le Fer. Les espèces de *Vitriols verts* dont la couleur tire sur le bleu, ne sont pas purs & contiennent du Cuivre. Les plus estimés & les plus purs sont ceux qui viennent d'Angleterre, de Liege, de Rome & de Suede. Ceux qu'on tire des environs de Pise contiennent des parties cuivreuses & sont d'un verd bleu, ainsi que ceux qui viennent de quelques endroits d'Allemagne, tels que Goslar, la Hongrie, &c. On retire le *Vitriol verd* des Pyrites. (a) On expose ces substances à l'air, elles s'y fendent & y fleurissent, c'est-à-dire qu'on apperçoit à leur superficie une espèce de duvet blanchâtre dont la saveur est acide & styptique. Dans quelques endroits, tels que le Pays de Liege, les Pyrites contiennent une si grande quantité de soufre, qu'on le retire par la distillation avant que de les exposer à l'air. Lorsque les Pyrites ont fleuries à l'air & qu'elles sont en quelque maniere réduites en poussiere, on les

(a) Voyez ce que j'en ai dit à l'Article du *Soufre*.



imbibe d'eau ; on fait couler cette eau chargée de *sels vitrioliques* dans des chaudières ; on la fait bouillir, & souvent on met dans cette eau des morceaux de Fer, lesquels rongés par l'*acide vitriolique* augmentent la quantité du sel. (a) Lorsque cette dissolution saline est assez rapprochée, on la verse dans des vaisseaux dans lesquels on a mis auparavant des lattes, sur lesquels le *Vitriol* se cristallise.

Le *Vitriol verd* est d'un usage fort étendu dans les Arts mécaniques. On sçait qu'il sert à faire l'encre, dont il est la base, par le moyen des Noix de Galles qui fournissent une terre subtile qui a plus de rapport avec l'*acide vitriolique* que le fer qu'il tenoit en dissolution. Ce dernier est obligé de se précipiter, & forme la couleur noire de cette liqueur. Le *Vitriol verd* est aussi employé en Médecine, mais très-rarement à l'intérieur. On lui préfère le *sel de Vitriol* qui est cependant la même chose, puisque ce n'est qu'un fer dissout par l'*acide vitriolique* ; mais ce dernier est plus pur. Le *Vitriol verd*, tel qu'il nous vient des fabriques, contient presque toujours un peu de cuivre. On peut le purifier en le faisant fondre dans l'eau, & en y faisant tremper pendant quelque tems des lames de fer polies qui servent à précipiter les parties cuivreuses qui pourroient s'y trouver. On filtre ensuite, on évapore & on fait cristalliser. On retire du *Vitriol* un acide. On en trouvera le procédé dans cette Pharmacopée. Cet acide connu sous le nom d'*Huile de Vitriol* lorsqu'il est concentré & sous celui d'*Esprit de Vitriol* lorsqu'il est plus foible, entre dans un grand nombre de compositions. Extérieurement on se sert du *Vitriol verd* comme styptique ; il est aussi un peu caustique : on en touche quelquefois les Aphthes & les boutons qui viennent sur la langue & au palais, pour les consumer. Je parlerai dans les Formules des autres préparations du *Vitriol verd*, telles que sa calcination, le Colcothar, &c. Le *Vitriol verd* est employé

(a) Le Fer qu'on ajoute sert aussi à précipiter les parties cuivreuses qui pourroient se trouver dans le *Vitriol*. On sçait que l'*acide vitriolique* a plus de rapport avec le Fer qu'avec le Cuivre, & qu'il quitte ce dernier pour s'unir au Fer.

par cette Pharmacopée dans la préparation du *Tartre vitriolé*, du *Sublimé Corrosif*, & dans la *Teinture de Saturne*.

**VITRIOL BLEU ou DE CHYPRE.** *Vitriolum Cæreuleum seu Cyprium.* officin. *Angl.* Blue Vitriol. *Ital.* Vetriolo di Cypra. *Allem.* Blaver Vitriol, Blaver Galitsen-Stein.

Le *Vitriol bleu* est un sel formé par l'*acide vitriolique* uni au cuivre. Ses cristaux sont de la même forme que ceux du *Vitriol verd* : il est d'une belle couleur bleue, semblable à celle du Saphir : il est plus sec que le *Vitriol de Mars* : sa saveur est fort âcre, désagréable & styptique. On nous l'apporte de l'Isle de Chypre & de Hongrie. On le retire soit en faisant évaporer les eaux qui le contiennent, soit en cimentant des lames de cuivre avec le soufre. On ne se sert pas du *Vitriol bleu* intérieurement. Ce sel est un vomitif dangereux & qui a les inconvéniens du cuivre. Quelques Auteurs l'ont cependant recommandé dans les maladies dans lesquelles on veut évacuer fortement par haut & par bas, telles que l'Epilepsie ; mais quelques succès qu'ils en aient publiés, un Médecin sage aura toujours de la peine à se servir d'un remède aussi dangereux & dont l'efficacité prétendue, ne dépend que de son extrême violence. Extérieurement on employe cette espèce de *Vitriol* comme desiccatif & rongeur. On le fait entrer dans les Collyres destinés à resserer & à donner du ton aux parties du globe de l'œil. La Pharmacopée de Londres employe le *Vitriol bleu* dans l'*Eau de Saphir* : celle de Paris le fait entrer dans la *Pierre Divine* ou *Ophtalmique* & dans l'*Ens Veneris*.

**VITRIOL BLANC ou COUPEROSE BLANCHE.** *Vitriolum Album Goslariense.* officin. *Angl.* White Vitriol. *Ital.* Vetriolo Bianco. *Allem.* Weisser Vitriol, Galitsen-Stein, Augen-Stein.

On trouve dans les boutiques le *Vitriol blanc* en masses blanches & assez semblables à du sucre, d'une consistance ferme. On nous apporte cette espèce de *Vitriol* de Goslar dans la Basse-Saxe. On le retire d'une Mine de Plomb Pyriteuse qu'on a creusée dans la Montagne de Ramels-

berg. (a) On torréfie cette Mine, on en fait la lessive; on laisse reposer cette dernière pour la rendre plus pure. On fait évaporer ensuite & cristalliser. On calcine légèrement les cristaux qu'on a obtenus, on les fait fondre dans l'eau, on laisse reposer la dissolution & on la décante. On fait ensuite évaporer la liqueur décantée, & on fait dessécher la masse saline qu'on a obtenue. Le *Vitriol blanc* a pour base principale le Zinc uni à l'acide vitriolique; mais il contient encore plusieurs autres substances métalliques, telles que du plomb, du fer & du cuivre. On peut en séparer ces deux dernières par la dissolution dans l'eau & le repos (b). On ne doit pas confondre le vrai *Vitriol blanc* avec la calcination du *Vitriol Martial*, par laquelle on lui fait perdre sa couleur verte & on lui en fait prendre une blanche. On n'emploie le *Vitriol blanc* qu'à l'extérieur comme styptique. Il entre dans la composition du *Sel de Vitriol*, dans l'*Eau Alumineuse*, & l'*Eau vitriolique camphrée* de cette Pharmacopée. Il entre encore dans l'*Eau Styptique*, l'*Emplâtre Diapalme*, le *Collyre détersif* & le *Baume verd de Metz* du Dispensaire de Paris.

## S U P P L E M E N T

A la lettre V.

**VANILLE.** *Vanilla flore viridi & albo, fructu nigrescente.*  
Plumer. nov. gener. *Angl.* Vanile. *Ital.* Vaniglia. *Allem.*  
Vanilien.

Cette plante qui rampe & s'attache aux arbres comme le Lierre, vient en Amérique. On en trouve dans le Pérou, dans le Mexique & dans l'Isle de Saint-Domingue. On nous en apporte la Silique, seule partie de la plante dont

(a) Voyez Cartheuser, *Fundam. Mat. Med.* tom. 1. pag. 410. & suiv. & les *Elemens de Docim.* || *massiques* de Cramer, tom. 2. pag. 224. & suiv. (b) *Ibid.*

on fasse usage. Cette Silique est longue d'environ six pouces ; elle est un peu aplatie, ridée, un peu mollasse, d'un rouge foncé extérieurement. Elle renferme une substance pulpeuse, rousâtre, grasse, d'une odeur & d'une saveur aromatiques & agréables. Cette pulpe renferme de petites semences noires & luisantes. On doit choisir la *Vanille* récente, qui ne soit point trop sèche ni trop humide, d'une odeur agréable, & prendre garde qu'elle n'ait été frottée d'huile ou de baume.

La *Vanille* est cordiale, sudorifique, stomachique, mais elle porte de la chaleur. On en fait peu d'usage en Médecine. On l'employe dans la composition du Chocolat, pour communiquer à ce dernier un goût plus agréable, & le rendre moins pésant sur l'estomac ; mais en même-tems la *Vanille* échauffe beaucoup, & les constitutions chaudes & bilieuses doivent préférer le Chocolat dans lequel on n'a point fait entrer cette Silique ou du moins celui dans lequel elle ne se trouve qu'en très-petite quantité. Le Dispensaire de Paris fait entrer la *Vanille* dans l'*Eau Royale de Miel* & dans l'*Esprit volatil aromatique huileux*.

VELAR ou TORTELLE. *Erysimum vulgare*. C. B. P. & I. R. H. *Eruca hirsuta*, *siliquâ caulis appressâ*, *Erysimum dicta*. Raii Hist. *Verbena foemina*. Trag. Angl. Hedge-Mustard. Ital. Erismo. Allem. Wilder Werg-Senff.

Cette plante est très-commune aux environs de Paris, dans les lieux incultes & le long des hayes. On se sert de ses feuilles & de ses sommités. Les feuilles du *Velar* sont assez grandes, surtout vers le bas de la tige ; elles sont velues & divisées en plusieurs lobes qui sont en quelques manières triangulaires : ses fleurs sont en croix, elles sont jaunes, petites & disposées en épis le long de la tige, qui est menue & s'éleve assez haut.

Cette plante est discutive, fondante & résolutive. Elle est propre à diviser les mucosités qui remplissent quelquefois le Larinx & les Bronches : c'est par cette raison qu'on la donne avec succès contre l'enrouement, qui reconnoît souvent pour cause l'abondance du *Mucus* de ces parties devenu trop épais. Quelques Auteurs regardent aussi l'*Ery-*

*simum* comme antiscorbutique. Le Dispensaire de Paris prépare avec les feuilles & les sommités de cette plante un *Syrop simple* & un *Syrop composé*.

VERONIQUE. VERONIQUE MASLE. THÉ DE L'EUROPE. *Veronica*, *mas supina* & *vulgatissima*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Male Speedwell. *Ital.* *Veronica maschia*. *Allem.* Ehrenpreiff, Heyl aller Schaeden, Wund-kraut.

On trouve plusieurs espèces de *Veronique* dans les bois des environs de Paris. L'espèce qu'on a nommée *Mâle*, quoique sans raison, est celle qu'on préfère & qu'on employe. Cette plante pousse des tiges menues, rondes, un peu velues & qui rampent ordinairement sur la terre; ses feuilles naissent opposées, elles sont d'un assez beau verd, arrondies, dentelées à leurs bords, légèrement velues; lorsqu'on les froisse entre les doigts, elles ont une légère odeur balsamique; leur saveur a un peu d'amertume & d'astringtion. Ses fleurs sont disposées en épi: elles sont composées d'un seul pétale découpé en quatre parties qui forment une espèce de rosette. Elles sont ordinairement bleues. On employe les feuilles de la *Veronique* & rarement ses fleurs.

La *Veronique* est vulnérable, apéritive, légèrement diurétique & pectorale. Plusieurs Auteurs lui ont donné des éloges outrés. Si elle ne les mérite pas tous, il faut convenir qu'elle en mérite une partie. Elle remédie aux langueurs d'estomac. Quoiqu'elle ne puisse être mise au nombre des plantes aromatiques qui contiennent une huile essentielle, & un esprit recteur abondant, elle renferme un principe (a) mobile & spiritueux, qui a quelque chose de balsamique, & qui est propre à porter son impression sur les fibrilles nerveuses & à appaiser leurs oscillations. La *Veronique* est aussi un diurétique très-doux & capable de prévenir les obstructions qui peuvent se former dans les tuyaux destinés à la sécrétion & à l'excrétion de l'urine. L'usage des lavemens dans lesquels on fait entrer cette plante, est très-utile dans plusieurs coliques causées ou par les vents ou par la viscosité du *Mucus* intestinal qui a perdu la consistance qu'il doit

(a) Cartheuser, *Fundam. Mater. Med.* tom. 1.

avoir. On recommande encore la *Veronique* dans les migraines & les maux de têtes. Cette plante peut y convenir en rectifiant les mauvaises digestions qui sont souvent la cause de ces sortes d'incommodités. On employe ordinairement la *Veronique* en infusion théiforme. On s'en sert aussi en décoction & en Extrait, mais elle perd par ces deux derniers moyens le principe volatil dont elle est imprégnée, & n'a plus que les qualités d'un amèr léger & tonique. On se sert aussi de la *Veronique* extérieurement comme vulnéraire & détersive. Les feuilles de *Veronique* entrent dans l'*Eau vulnéraire*, dans le *Baume du même nom*, dans l'*Onguent mondificatif d'Ache*, &c. du Dispensaire de Paris.

VERS DE TERRE. *Lumbrici seu Vermes Terrestris.* officin. *Angl.* Worms. *Ital.* Lombrici. *Allem.* Regen-Wuermer.

Le *Ver de Terre* est un insecte hermaphrodite, de la grosseur d'une plume d'oye, long d'environ un doigt, dont le corps est composé de plusieurs anneaux, qui servent à cet animal qui n'a point de pieds, à se porter d'un lieu à un autre, par la contraction & le relâchement alternatifs qui se font dans les fibres qui composent ces anneaux. On trouve cet insecte partout, & principalement dans les terres grasses & fumées.

On employe les *Vers de Terre* intérieurement & extérieurement. Ils paroissent contenir un sel analogue au Nitre, & sont apéritifs & diurétiques. Lorsqu'on s'en sert intérieurement, on les met en poudre après les avoir fait sécher. J'en donnerai la préparation dans la suite. Frideric Hoffman (a) regarde la poudre de *Vers de Terre* comme un très-bon antispasmodique & épileptique. Il recommande de prendre ces insectes au mois de Mai. Extérieurement les *Vers de Terre*, sont résolutifs & nervins. Le Dispensaire de Paris en prépare une huile par infusion & décoction & les fait entrer dans l'*Emplâtre de Vigo*.

VERVEINE. *Verbena communis cæruleo flore.* C. B. P. & I. R. H. *Verbena recta.* Dod. Pempt. *Angl.* Vervein.

(a) *In notis ad Pharmacopœam Spagyricam Poterii.* Oper. Supplem. *Ital.*

*Ital.* Verbena. *Allem.* Eisenkraut, Taubenkraut, Eisenhart.

Cette plante est commune aux environs de Paris. On emploie ses feuilles & ses sommités. Les feuilles de la *Verveine* sont opposées, découpées profondément, d'un verd plus foncé supérieurement qu'en dessous. Leur saveur est amère & désagréable. Ses fleurs sont petites, labiées, d'une couleur bleue ou blanchâtre.

Cette plante passe pour vulnéraire. On la recommande encore contre la Rage. Elle entre dans l'*Eau vulnéraire*, l'*Emplâtre de Bétoine*, la *Poudre contre la Rage*, &c. du Dispensaire de Paris.

VINCA PERVINCA. PERVENCHE. *Clematis Daphnoides*. C. B. P. *Angl.* Perwinckle. *Ital.* Pervinca. *Allem.* Wintergrun, Singruen, Ingruen.

On employe indifféremment les feuilles de deux espèces de *Pervenche*, qu'on trouve dans les bois & dans les hayes. La première est nommée

GRANDE PERVENCHE. PERVENCHE A GRANDES FEUILLES. *Pervinca vulgaris Latifolia*. I. R. H. Ses feuilles sont portées sur de longues queues; elles sont opposées, assez larges, finissant en pointe, d'un beau verd luisant, d'une saveur amère & un peu austère. L'autre espèce est nommée

PETITE PERVENCHE. PERVENCHE A FEUILLES ÉTROITES. *Pervinca vulgaris Angustifolia*. I. R. H. Elle ne diffère de la première que par ses feuilles qui sont plus étroites, & en général toutes ses parties sont plus petites.

Les feuilles de *Pervenche* sont vulnéraires & astringentes. On en fait peu d'usage intérieurement. On la fait cependant entrer quelquefois dans les décoctions & les tisannes antidyssenteriques, pour raffermir & resserer les fibres des intestins. Les feuilles de *Pervenche* entrent dans l'*Eau vulnéraire*, dans l'*Onguent mondificatif d'Ache* & dans le *Baume Opodeltoch* du Dispensaire de Paris.

VINCETOXICUM. DOMPTE - VENIN. *Asclepias albo flore*. C. B. P. & I. R. H. *Vincetoxicum*. Dod. Pempt.

*Hirundinaria*. Trag. *Angl.* Swallow Wort, Tame Poison.  
*Ital.* Vincetossico. *Allem.* Schwalben.

On n'employe ordinairement que la racine de cette plante qu'on trouve aux environs de Paris, & surtout dans le Bois de Boulogne. Cette racine est composée de plusieurs fibres déliées qui partent d'un tronc commun qui est jaunâtre intérieurement, blanchâtre au-dedans. L'odeur de cette racine est assez désagréable; sa saveur a de l'acreté mêlée d'une légère amertume qui excite des nausées.

Cette racine contient quelques parties volatiles actives, mais en petite quantité. Elle est légèrement stimulante, cordiale & diaphorétique. On en fait usage dans la Cachexie, & dans la suppression des Regles qui reconnoît l'atonie pour cause. Sa dose en poudre est depuis ʒj. jusqu'à ʒʒ. Le Dispensaire de Paris en prépare un *Extrait* qu'il fait entrer dans la *Thériaque Céleste*. Il employe la racine du *Vincetoxicum* dans l'*Orviétan*.

VINETTIER. ÉPINEVINETTE. *Berberis Dumetorum*.  
C. B. P. & I. R. H. *Spina acida sive Oxyacantha*. Dodon.  
Pempt. *Uva ursi*. Quorumdam. *Angl.* Barberry Busch. *Ital.*  
Crespino. *Allem.* Erbselen, Saurachbeer, Weinnaegelein.

On trouve cet arbrisseau dans les Bois des environs de Paris, & on le cultive dans les Jardins. On employe ses fruits & ses semences. Les premiers sont oblongs, cylindriques; d'une couleur verte & jaunâtre d'abord, qui devient rouge dans la maturité. Ce fruit est rempli d'un suc acide & assez agréable. On trouve dans sa pulpe une ou deux petites graines, d'une couleur pâle, & d'une saveur acerbe. Le suc des fruits d'*Epinevinette* est rafraîchissant, propre à appaiser la soif, & astringent. Les semences sont dessicatives & astringentes. Le Dispensaire de Paris prépare un *Syrop* & un *Rob* avec le suc de ces fruits, & fait entrer ce même suc dans le *Syrop de Corail*, &c. Il employe les semences dans la *Poudre astringente*, l'*Electuaire Diaprun*, le *Diascordium*, &c.

VISCUS ou VISCUM. GUY. *Viscum Baccis albis*. C. B. P.  
& I. R. H. *Viscus Quercûs & aliorum arborum*. J. B. *Angl.*  
Miffeltoe. *Ital.* Vischio. *Allem.* Mistel.



Le *Guy* est une plante du genre de celles qu'on nomme Parasites, parce qu'elles croissent sur l'écorce de différens arbres auxquels elles sont fortement attachées. Les tiges que pousse le *Guy* sont ligneuses, compactes, d'une couleur verte, brune & foncée en dehors, d'un blanc jaunâtre intérieurement. Il sort de ses tiges plusieurs autres rameaux flexibles, entrelassés les uns dans les autres. Les feuilles de cette espèce d'arbrisseau naissent opposées. Elles sont assez épaisses, oblongues, & ont quelque ressemblance avec celles du Pourpier. Les fleurs qui naissent sur les nœuds des branches, sont composées d'un seul pétale blanc divisé en quatre parties. Il succède à ces fleurs dans les individus femelles, une baie ovale, molle, lisse, luisante & de couleur blanche. Le *Guy* vient sur le Chêne, sur le Tilleul, le Bouleau, le Frêne & plusieurs autres espèces d'arbres. On préfère celui qui vient sur le Chêne. On n'emploie ordinairement en Médecine que son bois. On recommande de couper le *Guy* en hyver, de choisir un tems sec & froid & de le faire sécher avec attention.

Le bois du *Guy de Chêne* a passé de tous les tems & est encore regardé comme un très-grand antispasmodique & un spécifique contre l'Epilepsie, surtout celle des enfans. Quoiqu'on ait outré peut-être les louanges qu'on a données à ce remède, on doit convenir qu'on en voit quelquefois de bons effets : on le donne rarement seul, & on lui joint d'autres substances auxquelles on attribue les mêmes vertus antispasmodiques. Il est par conséquent difficile de juger si c'est au *Guy de Chêne* qu'on doit attribuer les bons effets qui suivent quelquefois l'usage de ces sortes de remèdes. On l'a donné cependant quelquefois seul, & on en rapporte des observations qui paroissent prouver ses avantages. Sa dose est en poudre depuis ʒβ. jusqu'à ʒj. ou ʒij. On le donne aussi en infusion dans le vin & sa dose est alors de ʒβ. sur ʒvj. ou ʒviiij. de liqueur. Le *Guy de Chêne* entre dans la *Poudre Antispasmodique* & la *Poudre de Guttete* du Dispensaire de Paris.

UMBILICUS VENERIS. NOMBRIL DE VENUS.  
ESCUDES ou ESCUELLES COMMUNES. *Coryledon*

Fff ij

*major.* C. B. P. & I. R. H. *Cotyledon Umbilicus Veneris.*  
 Clus. Hist. *Angl.* Navelwort. *Ital.* Ombilico di Venere. *Al-*  
*lem.* Fraven-Nabel, Donner-Kraut.

On n'employe que les feuilles de cette plante qui vient dans les Provinces Méridionales de la France. Ces feuilles sont portées sur de longues queues. Elles sont rondes, un peu concaves en-dessous, épaisses, pleines de suc, d'une couleur de verd de Mer, d'une saveur fade & visqueuse. Les feuilles de cette plante sont adoucissantes : on ne les employe qu'à l'extérieur. Elles entrent dans l'*Onguent Populeum* du Dispensaire de Paris.

## X

**X**YLOALOES. BOIS D'ALOEES. *Agallochum, Xiloa-*  
*loes & Lignum Aloes.* officin. *Lignum Paradisi, Lignum*  
*sanctæ Crucis.* Quorumd. *Angl.* Aloes Wood. *Ital.* Legno  
 Aloe. *Allem.* Paradies-Holts.

On nous apporte ce bois de la Chine, de Sumatra, de Cambaye & de la Cochinchine ; mais on ne connoît pas bien l'espèce d'arbre qui le produit. Il y a plusieurs espèces de ce bois. La plus estimée est celle qu'on nomme *Calambac* ; mais on en rencontre rarement en Europe. Celle qu'on trouve communément dans les boutiques est en morceaux de différente grosseur, compacts, assez péfants, d'une couleur roussâtre & de rouille de fer. On y remarque aussi des endroits noirâtres qui paroissent moins durs & comme résineux. Ce bois a une odeur résineuse, agréable, surtout lorsqu'on le brûle ; sa saveur est aromatique & a un peu d'amertume & d'acreté. Malgré l'odeur & la saveur aromatique du *Bois d'Aloës*, il contient très-peu de parties volatiles & d'huile essentielle (a). Il paroît même que sa saveur vient plutôt de sa partie gommeuse que de la résineuse, quoique cette dernière y soit en plus grande quantité (b).

(a) Voyez Cartheuser, *Fund.* || (b) *Ibid.*  
*Mat. Med.* tom. 2. p. 149. & 150. ||

On employe le *Bois d'Aloës* dans les parfums : ce bois est aussi en usage en Médecine : il est au nombre des remédes toniques, nervins & cordiaux. On l'employe rarement seul : on peut le donner depuis ℥ss. jusqu'à ʒj. infusé dans le vin ou dans quelque autre liqueur, ou sous la forme de poudre. Il entre dans *les Gouttes Anodynes d'Angleterre*, dans *l'Opiate de Salomon*, dans *la Confection Alkermès*, dans *le Baume de Fioraventi*, dans *les Pastilles destinées aux parfums*, dans *l'Elixir de Vitriol*, &c. du Dispensaire de Paris.

## Z

**ZEDOIRE LONGUE.** (a) *Zedoaria Longa*. C. B. P. *Angl.* Zedoary. *Ital.* Zedoaria. *Allem.* Zittwerwurts.

On nous apporte cette racine de Bengale, de la Côte de Malabar & de quelques autres endroits des Indes orientales. La plante dont on tire cette racine n'est pas bien connue. La racine de *Zedoire* est inégale, légèrement tubéreuse, assez solide, inégalement ronde ; d'une couleur blanchâtre, tirant un peu sur le gris & sur le cendré extérieurement ; d'un jaune roussâtre ou grisâtre en dedans. L'odeur de cette racine est aromatique & approche un peu de celle du Camphre. Sa saveur est aussi aromatique camphrée, légèrement amère avec un peu d'acreté. On doit choisir la racine de *Zedoire* pleine, un peu pésante, d'une odeur agréable, & prendre garde qu'elle ne soit cariée.

La racine de *Zedoire* renferme une huile essentielle qu'on en retire par la distillation. Cette huile va au fonds de l'eau en grande partie. Cette racine contient encore des parties camphrées qui se manifestent non-seulement par son odeur, mais qu'on rend sensibles par la distillation. Il faut pour les retirer employer des racines de *Zedoire* récentes, les distiller avec l'eau ; le Camphre paroît sous la forme de petites

(a) On trouve quelquefois, dans les boutiques une racine de *Zedoire* qui est sphérique & qu'on nomme par

cette raison *Zedoire Ronde*. Elle ne paroît pas d'ailleurs différer de l'autre. Elle paroît moins active : on peut la substituer à l'autre.

écailles blanches & brillantes qui nagent sur la surface de l'eau (a). Ce principe camphré paroît résider plutôt dans la partie gommeuse que dans la résineuse (b): car l'infusion de cette racine faite par l'eau, a l'odeur & la saveur camphrées; au lieu que la teinture de cette racine faite par l'Esprit-de-vin, n'a qu'une saveur amère & âcre & une odeur très-foible de Camphre. L'Extrait qu'on retire de l'infusion faite par l'eau, n'a plus l'odeur camphrée; ce principe a été enlevé pendant l'évaporation.

La racine de *Zedoaire* est mise au nombre des alexipharmques: elle est diaphorétique & carminative chaude: elle tient un peu des vertus du Camphre & peut se porter dans les vaisseaux les plus déliés, ranimer l'oscillation des fibres & dissiper par ce moyen les engorgemens & les stases des liqueurs & surtout de la Limphe. Son usage exige les mêmes précautions qu'on doit prendre dans l'administration des aromatiques volatils & actifs. Sa dose est depuis gr. iv. jusqu'à ʒj. On la donne quelquefois en infusion dans le vin ou dans l'eau à la manière du thé. On augmente alors sa dose. La racine de *Zedoaire* entre dans la *Confection Cardiaque* de cette Pharmacopée; & dans l'*Eau Thériacale*, l'*Eau Hystérique*, le *Philonium Romanum*, le *Baume de Fioraventi*, l'*Essence Carminative de Wedelius*, &c. de celle de Paris.

ZINCH. *Zinchum*, *Zinethum seu Marcastita Pallida*. Schroder. *Angl. Zinch. Ital. Allem. Idem.*

Le *Zinch* est un demi-métal pésant, d'une couleur semblable au Plomb, & intérieurement d'un blanc qui tire sur le bleu. Il est assez difficile à rompre, c'est le plus ductile de tous les demi-métaux: il est inflammable & volatil, & fond assez aisément au feu, il exige cependant un degré de chaleur plus violent que l'Étain & l'Antimoine. Il produit en s'allumant une flamme jaunâtre ou verdâtre, & se sublime sous la forme d'une fumée blanche: lorsqu'on retient ces vapeurs, elles forment des filamens blancs &

(a) Cartheufer, *Fundam. Mat.* || (b) *Ibid.*  
*Med. tom. 2. pag. 30.*

cotoneux connus sous le nom de *Fleurs de Zinch*, ou de *Nihil album*, *Laine Philosophique*, &c. J'en donnerai la préparation. Le *Zinch* s'unit à tous les métaux, mais plus difficilement avec le fer. Il s'amalgame très-bien avec le Mercure & se dissout dans tous les acides. On nous apporte le *Zinch* d'Allemagne, & surtout de Goslar. La Mine de Goslar n'est pas une mine particulière, mais elle est composée de plusieurs autres substances métalliques (a). On apporte aussi du *Zinch* des Indes orientales & on le nomme *Toutenague* (b); mais on ne connoît ni la mine qui le produit ni la manière de l'exploiter.

On n'emploie pas ordinairement le *Zinch* en Médecine du moins intérieurement (c). On se sert de ses fleurs à l'extérieur. J'en parlerai dans la suite.

(a) Voyez la *Minéralogie* de M. Wallerius, tom. 1. pag. 447.

(b) Voyez *ibid.* pag. 453.

(c) On distribue depuis plusieurs années à Paris un prétendu Remède spécifique contre les Cancers, & le Distributeur l'annonce comme un amalgame du Fer & du Mercure. Ce Remède consiste dans une Poudre noire qu'on prend intérieurement, & dans un Onguent chargé de la même Poudre, qu'on applique extérieurement.

Ce prétendu amalgame du Fer & du Mercure ne consiste que dans un amalgame du Mercure avec le Zinch, mêlé & broyé avec de la Limaille de Fer réduite en poudre très-fine. On peut s'en convaincre en séparant la Limaille du reste de la Poudre par le moyen d'un couteau aimanté, & mettant ce qui reste dans un creuset, l'on obtiendra alors de vraies fleurs de Zinch, & par la distillation du Mercure coulant.

*Fin de la Matière Médicale.*

On a employé par occasion...  
de la machine de Fontenoy...  
le 17 Mars 1745...  
le 17 Mars 1745...  
le 17 Mars 1745...

La présente machine de Fontenoy...  
est destinée à servir...  
de la machine de Fontenoy...  
de la machine de Fontenoy...

Le 17 Mars 1745...  
le 17 Mars 1745...  
le 17 Mars 1745...  
le 17 Mars 1745...

Fin de la Machine Mithridate

On a employé par occasion...  
de la machine de Fontenoy...  
le 17 Mars 1745...  
le 17 Mars 1745...

Le 17 Mars 1745...  
le 17 Mars 1745...  
le 17 Mars 1745...  
le 17 Mars 1745...

---

---

## APPROBATION.

**J'**Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé: *Pharmacopée du College des Médecins de Londres, avec une exposition du Comité, des Notes du Docteur Pemberton, &c. Ouvrage traduit de l'Anglois.* Et je crois que ce Livre ne peut être que très-utile au Public, tant par l'importance de son objet que par le grand nombre de Notes instructives & intéressantes dont le Traducteur l'a enrichi. A Paris ce premier Octobre 1758.

MACQUER.

---

## PRIVILEGE DU ROI.

**L**OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre bien-amé JEAN-THOMAS HERISSANT, Libraire à Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre: *Œuvres Physiques & Minéralogiques de M. Lehmann. Leçons de Chymie, par Pierre Shaw, premier Médecin du Roi d'Angleterre. Pharmacopée du College des Médecins de Londres. Histoire abrégée des grands Fiefs ou Vassaux de la Couronne;* s'il nous plaïoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; Faisons défenses à tous Imprimeur-, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer; vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse, & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modèle sous le contre-scel des Présentes; que l'Imprimeur se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie; & notamment à celui du 10 Avril 1725. Qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits qui auront servi de Copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans

elle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON; le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expofant & les ayant caufes, pleinement & paisiblement, fans souffrir qu'il leur foit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie des Présentes, qui fera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, foit tenue pour dument fignifiée; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Confeillers & Secrétaires, foi foit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiffier ou Sergent, fur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceffaires, fans demander autre permission, & nonobftant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; Car tel est notre plaifir. DONNE à Versailles le douzième jour du mois de Novembre, l'an de grace mil fept cent cinquante-huit, & de notre Regne le quarante-quatrième. Par le Roi en fon Confeil.

LEBEGUE.

*Regiftré fur le Regiftré XIV. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 418. fol. 369. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 15 Novembre 1758.*

LEMERCIER, Syndic.



FAUTES A CORRIGER.

- P**age xvij, lig. 4 & 5, lisez, *Simo nJanuensis*.  
 Page xxvj, lig. 5, lisez, ou *χυμεία*.  
 Page xxvij, lig. 4, lisez, *Αυδρῶν μυστηρίων*.  
 Page xxx, lig. 3 & 4 de la Note a, lisez, il commença par faire brûler.  
 Page xxxiiij, lig. 17, lisez, *Tagliacozzi*.  
 Page lij, lig. 10 & 11, lisez, *Andernacus*.  
 Page lix, lig. 14, premiere colonne de la Note, lisez, des *Savoniers*.  
 Page lxxviii, lig. 9 de la Note a, lisez, *Calomelas*.  
 Page c, lig. 5, colonne 2 de la Note, lisez, puisque je n'ai, &c.  
 Page cxvj, lig. 14, lisez, *Poudre Bézoardique*.  
 Page cxviiij, lig. 16, lisez, *Comte de Warwick*.
- Page 12, lig. 32 & 33, lisez, *Garlick*.  
 Page 17, lig. 5 & 6, lisez, l'*Hiera Picra*.  
 lig. 24, lisez, *Angl. Alum of Rome*.  
 Page 20, lig. 4, lisez, un Médecin habile.  
 Page 31, lig. 29, lisez, ou *PUANTE*.  
 Page 33, lig. 20, lisez, *Angl. Asarabacca*.  
 Page 36, lig. 21, lisez, *Angl. Lavender Cotton*.  
 Page 37, lig. 5, lisez, *Angl. Hog's-Lard*.  
 lig. 25, lisez, & *Eleoselinum*.  
 Page 64, lig. 20, lisez, de la *Mere*.  
 Page 61, lig. 1, lisez, dans ces maladies.  
 Page 88, lig. 33, lisez, la dose de la *Casse*.  
 Page 97, lig. 11, lisez, voyez *ERYNGIUM*.  
 Page 105, lig. 28, lisez, *Gesner*.  
 Page 108, lig. 35, lisez, nommoient *Phlegmagogues*.  
 Page 113, lig. 2, lisez, des cranes de cadavres humains.  
 Page 129, lig. 31, lisez, dans le *Syrop de Chicorée composé de Rhubarbe*.  
 Page 132, lig. 18, lisez, mais on ne sçauroit.  
 Page 140, lig. 13, lisez, *Angl. Common*.  
 Page 163, lig. 6, lisez, & qu'on l'y a apportée.  
 lig. 9, lisez, vel *Inschi-Kua*.  
 Page 164, lig. 24, lisez, *Allem. Traganth*.  
 Page 168, lig. 33, lisez, *Gummi-Gamba. Gambogium. officin.*  
 Page 171, lig. 3, lisez, *Dioscoridis*.  
 lig. 4, *J. Biscus*, lisez, *Ibiscus*.  
 lig. 5, *Marsh. Mallows*. ôtez le point après *Marsh*.  
 Page 177, lig. 15, lisez, *Ital. Suchio*.  
 Page 186, lig. 17, lisez, *Angl. White*.

- Page 191, lig. 23, *lisez*, La dernière est acre.  
 Page 229, lig. 2 & 3, *lisez*, dans une Silique.  
 Page 239, lig. 22, *lisez*, *Albumen ovi*.  
 Page 246, lig. 33, *lisez*, en faisoient.  
 Page 249, lig. 14, *lisez*, en Norvege.  
           lig. 24, *lisez*, qui les ont suivis, ce métal, &c.  
 Page 252, lig. 5, *lisez*, Gomméo-résineux.  
 Page 261, lig. 6, *lisez*, de Bésiers.  
 Page 264, lig. 5, *lisez*, dont l'écorce est noirâtre.  
 Page 267, lig. 6, *lisez*, la Norvege.  
 Page 269, lig. 36, *lisez*, *Polium angustifolium*.  
 Page 273, lig. 28, *lisez*, *Petasites*.  
 Page 278, lig. 10 & 11, *lisez*, On met ces semences.  
 Page 298, lig. 6, *lisez*, *Ital. Pan Porcino*.  
           lig. 26, *lisez*, Small Celindine.  
 Page 299, lig. 9, *lisez*, *radice verticilli*.  
 Page 303, lig. 13, *lisez*, Le Saphran calme.  
           lig. 34, *lisez*, comme un des symptomes.  
 Page 321, lig. 4 de la Note a, au lieu de 1757, *lisez*, p. 157.  
 Page 356, lig. 30, *Mexica*, *lisez Mixa*.  
 Page 367, lig. 16, *lisez*, *Herba Panacea*.  
 Page 369, lig. 16, *lisez*, *Angl. Tamarinds*.  
 Page 381, avant dernière ligne, *lisez*, *Angl. Tutty*.  
 Page 384, lign. 18, *lisez*, *Angl. Red-Earth*.



